ANNALES
DES
FRERES MINEURS,

Composées en Latin

Par le tres-Reverend Pere LVC VVADINGES, Hibernien, Profeſſeur en Theologie du meſme Ordre, Cenſeur de la ſouveraine Inquiſition de Rome, & Gardien du College de ſaint Iſidore dans la meſme Ville.

Abbregées & traduites en François

Par le tres-Reverend Pere SILVESTRE CASTET, Lecteur, Predicateur, & ancien Deffiniteur general de tout l'Ordre de' Saint François; & autrefois Provincial des Peres Recollets de la Province de Toloſe, dite du tres-ſaint Sacrement.

DANS LESQUELLES TOUTES LES CHOSES qui concernent les trois Ordres inſtituez par S. François, & beaucoup d'autres qui peuvent donner une grande lumiere pour l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, ſont rapportées avec-que fidelité.

TOME SECOND.

Contenant depuis l'an 1251. juſques à l'an 1300.

PREMIERE EDITION.

A TOLOSE,
Chés GUILLAUME-LOUIS COLOMIEZ, & JERÔME POSÜEL, Imprimeurs du Roy, & du Clergé.

M. DC. LXXX.
Avec Permiſſion & Approbation.

Digitized by Google

Digitized by Google

PREFACE.

I. J'ACHEVE dans ce second Tome les vies de plusieurs Saints que j'ay commencées dans le premier ; j'en y rapporte d'autres toutes entieres ; & j'en indique beaucoup que j'écriray dans le troisiéme ; l'Ordre de la Chronologie, & le partage des années le demandent ainsi, afin qu'on voye à chacune ce qui s'y est passé. Outre les vies qui ont esté imprimées, j'ay colligé de divers manuscrits les actes de plusieurs personnes illustres en vertu ; j'en ay receu quelques-uns des Archives des Eglises, des Villes, & des Republiques ; & j'ay creu que leur edition ne seroit pas seulement honnorable à nostre Ordre, mais encore fort utile à tous les fidelles ; car il n'y a rien qui serve davantage à regler nostre vie, que les exemples des Saints, parce qu'ils nous enflamment puissamment à suivre leurs vestiges.

II. Saint Augustin esprouva cette verité en la personne de deux de ses amis desquels il parle ainsi au Chap. 6. du 8. Liv. de ses Confessions. *Ils entrerent dans une petite maison de quelques-uns de vos serviteurs, mon Dieu, qui estant pauvre d'esprit estoient du nombre de ceux à qui le Royaume du Ciel appartient, & ils trouverent un Livre, où la vie de saint Antoine estoit écrite. L'un d'eux commença à la lire, à l'admirer, à s'échauffer, à mediter en soy-mesme d'embrasser la mesme vie, de quitter le service de l'Empereur, & de ne servir que vous seul. (Car ils estoient du nombre de ceux qu'on appelle Agens dans les affaires du Prince) puis estant soudain devenu tout remply d'un amour Divin, & d'une Sainte confusion, il entra en colere contre soy-mesme, & jettant les yeux sur son amy, il luy dit, dittes-moy je vous prie, à quoy desirons-nous de parvenir, par tant de travaux, & tant de peines, &c.*

III. *Il luy dit ces paroles*, poursuit saint Augustin, *estant agité des mouvemens & des troubles que luy causoient l'enfantement de sa nouvelle vie. Et recommençant à lire, vous le changiez dans le fond du cœur, où vous voyez ce qui se passoit, & son ame se detachoit des affections du monde, comme il parut peu apres. Car en lisant, & en roulant les flots de son esprit en luy-mesme, il jettoit des soupirs & des sanglots : & enfin il choisit, & embras-*

Digitized by Google

ſa le meilleur party, & eſtant déja à vous il parla ainſi à ſon ami : je vous declare que je renonce pour jamais à toutes nos eſperances, & que j'ay reſolu de ſervir Dieu, & de commencer dés ce moment ſans attendre davantage, & en ce meſme lieu ſans aller plus loin : ſi vous ne voulez pas me ſuivre dans ma retraite, au moins ne vous y oppoſez pas. A quoy l'autre répondit, qu'il ne le vouloit point abandonner dans une entrepriſe ſi Sainte, & dans l'eſpoir d'une ſi haute recompenſe ; & ainſi tous deux eſtant déſlors à vous, mon Dieu, ils commencerent à edifier cette Tour dont il eſt parlé dans l'Eſcriture, en prenant la reſolution de quitter toutes choſes pour vous ſuivre.

IV. Saint Auguſtin a encore experimenté la meſme choſe en ſa perſonne : Voicy comment il le décrit au Chapitre ſeptiéme du meſme Livre. *Pendant que Potitien me parloit ainſi, vous me rameniez à moy meſme, & parce que j'avois pris plaiſir à m'aveugler, & que j'avois comme mis un bandeau ſur mes yeux pour ne me point voir, vous me retiriez de cet aveuglement volontaire, & m'expoſiez à ma propre veue, afin que je conuûſſe combien j'eſtois, laid, ſale, difforme, & couvert de taches & d'ulceres. Je le vis donc, & j'en eus horreur ; & je ne trouvois pas le moyen de fuïr pour me dérober à moy-meſme, &c. Alors plus je me ſentois touché d'un ardent amour pour ceux de qui j'entendois raconter des avantages ſi ſalutaires qu'ils avoient receus de vous, parce qu'ils s'eſtoient mis entierement entre vos mains pour recevoir leur gueriſon, plus en comparant mon eſtat au leur je concevois d'averſion pour moy-meſme.*

V. C'eſt pourquoy S. Bernard a bien eu raiſon de dire dans la Preface de la vie de S. Malachie, *qu'il a toûjours creu qu'il eſtoit fort important d'écrire les belles vies des Saints, afin qu'elles nous ſervent de miroir, & d'exemple, & qu'elles ſont comme une medecine pour guerir les maux dont les mœurs des hommes ſont infectées, que par ce moyen on fait vivre en quelque façon ces perſonnages illuſtres, meſmes aprés leur mort, & qu'ils invitent & rappellent à la veritable vie, ceux que nous pouvons traiter de morts quoy qu'ils ſoient encore en ce monde ;* En effet les vies des Saints ont de quoy animer les tiedes, échauffer les froids, ramolir les endurcis, & enflammer entierement les fervents. C'eſt ce qui me fait croire que je n'ay pas travaillé inutilement, lors que j'ay recherché, & ramaſſé un ſi grand nombre d'Hiſtoires ſaintes, car j'ay allumé un tres-reluyſant flambeau de vertus pour éclairer dans la nuit obſcure des vices, & il pourra ſervir de conſolation, de remede, & d'exemple aux bons, aux méchans, & à tous les hommes en general. *Dans cét ouvrage*, je parle aprés Sulpice dans la Preface de la vie de ſaint Martin, *je me ſuis encore regardé moy-meſme ; non pas avec le deſſein d'acquerir quelque eſtime parmy les hommes, mais avec l'eſperance de recevoir de Dieu la recompenſe eternelle. Car ſi ma vie n'eſt pas ſi Sainte qu'elle puiſſe ſervir de modelle aux autres, du moins j'ay mis au jour celles qui doivent eſtre imitées.*

Digitized by Google

VI. Je ne me ſuis pas pourtant ſi attaché à loüer les Saints, ni à tranſcrire les Eloges que d'autres leur ont donnez, que je n'aye remarqué quelquefois les defauts dans leſquels la fragilité humaine les a fait tomber; en cela mon deſſein eſt de faire éclater la force de la grace de Dieu qui les a relevés de leurs cheutes, & qui les a confirmez par des ſecours plus puiſſans; de donner des avis de precaution à ceux qui pourroient commettre les meſmes fautes, & de relever le courage de ceux à qui les meſmes accidens ſont déja arrivez, de crainte que le deſeſpoir du remede, & du pardon ne les precipite dans le plus profond abyme des vices.

VII. Je ne crois pas qu'on puiſſe blâmer juſtement cette conduite, car un Hiſtorien Eccleſiaſtique eſt obligé d'eſtre ſincere & integre, & comme il ne doit pas prendre la hardieſſe d'avancer des menſonges, il ne doit pas auſſi cacher les veritez, de crainte qu'on ne le ſoupçonne d'eſtre partiel, & de faire acception des perſonnes, ceux qui s'imaginent que les Saints ne ſont pas ſujets aux foibleſſes humaines, ſemblent croire, qu'ils n'ont pas eſté hommes; ils ſont Saints, mais ils ſont chargez d'un corps fragile; ils paroiſſent comme des eſtoiles dans le firmament de l'Egliſe, mais ſelon la parole de Saint Gregoire au Chapitre 22. du quatriéme Livre de ſes morales ſur Job. *Ces Aſtres s'obſcurciſſent quelquefois; & quoy qu'ils reluiſent par l'eſclat des grandes vertus, neanmoins ils ſouffrent encore quelque choſe des tenebres du peché; de ſorte que dans le milieu de la clarté de leur vie, ils traiſnent avec eux contre leur gré quelque reſte de nuit; cela ſert à ceux qui profitent dans la vertu, d'un moyen pour s'affermir plus fortement par leur propre foibleſſe, & leur lumiere devient plus aſſeurée, par les petits defauts qui leur cauſent, contre leur volonté, quelque obſcurciſſement qui les humilie.*

VIII. C'eſt pourquoy il faut avoüer que celuy qui veut taire ces imperfections des Saints, & qui fait ſes efforts pour les cacher, n'eſt pas un Ecrivain fidelle, mais un Panegyriſte flatteur. Les miſeres qui ſont comme inſeparables de noſtre condition, ni les petites taches de noſtre fragilité, n'obſcurciſſent pas la gloire de ces grandes ames lors qu'on les rapporte avec un ſentiment de pieté, mais celuy qui les cache par deſſein fait perdre à l'Hiſtoire la croyance qu'elle merite; les Evangeliſtes en ont uſé avec plus de prudence, car ils n'ont pas diſſimulé dans les Apoſtres meſmes qui devoient eſtre nos exemplaires, ni les plus foibles taches de noſtre nature, ni leurs plus grandes cheutes. Leur conduite a eſté à la verité toute divine, mais il faut dire qu'en cela ils ont encore ſuivi les loix naturelles, afin qu'il ne manquât rien à leur hiſtoire de ce que les infidelles meſmes y pourroient demander. Ainſi je me ſuis propoſé dans tout cet ouvrage de rechercher, & de rapporter la verité; cela m'obligera de parler contre mes propres Freres, & en faveur des eſtrangers ſelon que la fidelité de la narration le voudra, & d'avertir modeſtement de leurs fautes & les uns & les autres ſans diſtinc-

Digitized by Google

tion; car ce ſeroit hors de propos que de vouloir ſervir aux paſſions des particuliers dans un travail que je n'entreprens que pour l'avantage de l'Egliſe Catholique.

IX. Qui dira que mon entrepriſe n'eſt pas grande ? puis-que je dois parcourir préſque toutes les parties du monde, & comprendre dans une ſeule Hiſtoire ce qui s'eſt paſſé dans tout l'univers. Noſtre Ordre s'eſt tellement eſtendu & les choſes qui y ſont arrivées ſont ſi extraordinaires qu'encore qu'elles ſoient veritables à peine peuvent-elles eſtre creües, & il ſemble que toute l'induſtrie d'un Hiſtorien doive ſe trouver courte à les deduire. *Ses commencemens*, comme Juſte Lipſe dit de l'Empire Romain, *ont eſté petits, mais il a tellement creu que ſa propre grandeur luy fait peine*; En effet il ſouffre de ſe voir trop grand pour eſtre gouverné par un ſeul chef, & il a falu le diviſer en pluſieurs familles, parce qu'un ſeul Superieur majeur ne ſuffiſoit pas à ſa conduite; cette diverſité eſt agreable à pluſieurs, mais elle m'a toûjours depleu; car l'Ordre ne m'a jamais parû ni plus Saint, ni plus fort que dans ſon union : la vertu qui n'eſtoit pas diviſée conſervoit ce grand corps, & le défendoit facilement de tout ce qui pouvoit luy nuire; la diviſion qui s'y eſt gliſſée gaſte ſes parties, & il eſt obligé de tourner malheureuſement contre luy-meſme les traits qu'il dardoit contre ſes ennemis.

X. Au reſte je parle encore avec Juſte Lipſe. *Si l'amour propre ne me trompe pas, il n'y a jamais eu de Congregation Religieuſe ni plus eſtenduë, ni plus ſainte, ni plus riche en belles actions, ni dans laquelle l'avarice, & l'impureté ſe ſoient gliſſées plus tard, ni qui ait rendu durant ſi long-temps tant d'honneur à la pauvreté, & à la frugalité; de ſorte qu'à meſure qu'elle a poſſedé moins de biens, elle a eu auſſi moins de convoitiſe* : toutes choſes luy reüſſiſſoient heureuſement tandis qu'elle a eſté unie; à ſon premier ſiecle elle n'a rien eu qui ne fut beau & precieux, mais depuis la diſcorde, & l'ambition de commander l'ont remplie de calamitez; nous parlerons de ces malheurs dans noſtre troiſiéme Tome, car c'eſt dans le temps qu'il doit comprendre, que ces premieres ſemences de diviſion ſe ſont eſtenduës avec plus d'effort.

XI. Si quelqu'un trouve que je ſois trop diffus dans ma narration, il me le pardonnera facilement, lors qu'il conſiderera que j'entreprens de décrire tout ce qu'il s'eſt paſſé dans mon Ordre, qui eſt épandu par toute la terre, & que je ne puis pas le dire en abbregé, ni meſmes employer toûjours mon propre ſtyle; car comme ces choſes ſont éloignées de noſtre ſiecle, d'ordinaire je n'en compoſe pas l'Hiſtoire, mais je la tranſcris des autres Auteurs; & comme ils ne s'accordent pas en tous les points; il m'a falu beaucoup de travail, pour découvrir, & établir la verité : J'ay eſté obligé de conferer les Hiſtoriens les uns avec les autres; de refuter beaucoup de choſes qui avoient plus de la Fable que de la vray-ſemblance, & de confirmer ſolidement ce qui eſtoit digne de

Digitized by Google

croyance parmy beaucoup de memoires falsifiez. Il a esté encore necessaire que je me serviſſe des paroles meſmes des Auteurs, pour donner plus d'autorité à ma narration ; je les ay tous leus, je n'en ay negligé aucun de ceux qui traitent de ces matieres, me ressouvenant de l'avis de Pline, que j'ay trouvé souvent tres-veritable, qu'il n'y a point de si mechant Livre qui ne puiſſe servir à quelque choſe.

XII. Les meilleurs Hiſtoriens ont suivy la meſme methode avant moy ; l'Eminentiſſime Cardinal Baronius qui a travaillé avec que tant de gloire à rechercher les plus ſolides memoires de l'antiquité eſt tout dans ce genre d'écrire, car ſon ouvrage eſt remply de fort longues citations des Auteurs : Euſebe Pamphile qui eſt plus conſiderable pour l'Hiſtoire que pour la doctrine, a fait la meſme choſe, car il a tranſcrit non ſeulement des Hiſtoires, & des Lettres, mais encore des Livres entiers d'Hegeſippe, de Polycarpe, de Juſtin, d'Irenée, de Papias, de l'un & de l'autre Clement Alexandrin & Jeroſolymitain, de Denis de Corinthe, & de Denis d'Alexandrie & de pluſieurs autres Hiſtoriens ; j'y ay âjouſté tous les reſcripts des Papes qui regardent noſtre Hiſtoire, & qui l'embelliſſent ou qui la confirment ; & par là j'ay creu rendre du ſervice à la verité, & à la poſterité ; ceux qui viendront aprés nous ſeront bienaiſe de voir tout ce qui s'eſt fait avant leur temps, & les fondements Eccleſiaſtiques ſur leſquels noſtre edifice a eſté élevé.

XIII. Je ne doute pas que je ne trouve des correcteurs, & meſmes des detracteurs ; je ſouhaite les premiers pourveu qu'ils ayent de la charité, & de la ſincerité, mais je mépriſe les autres parce que d'ordinaire ils agiſſent par paſſion ; ils ſont ſçavans à meſdire, & moy je ſçais meſpriſer les médiſances ; auſſi eſt-ce le partage d'un homme de bien de ſupporter les injures, & celuy d'un méchant de les faire ; je ne me ſuis jamais tant flatté que j'aye creu d'avoir bien rencontré par tout, & de ne m'eſtre jamais eſloigné de la verité, parmy tant de choſes ſi eſtenduës, & ſi confuſes qui ſont arrivées dans cette grande famille ; *Je ſçay* (comme dit Seneque au Chap. 25. du Liv. 3. de la colere) *que perſonne ne peut eſtre ſi circonſpect qu'il ne s'oublie en quelque rencontre, ni ſi ſage qu'il ne manque en quelque point extraordinaire, ni ſi precautionné à éviter les fautes, qu'ils n'y tombe quelquefois, lors meſme qu'il tache de les fuir* ; à Dieu ne plaiſe que je m'eſtime plus habile, ni plus heureux que les autres ; j'ay peu me tromper facilement comme eux, & ceux qui ſçavent combien il couſte d'écrire, & combien il eſt difficile de ne faillir jamais, me pardonneront plus volontairement.

XIV. Mon cher Lecteur, Je n'ay pas voulu differer l'Edition de ce ſecond Volume ni au dela de voſtre attente, ni au dela du delay que j'avois pris pour le mettre en eſtat ; je ſouhaitte qu'il ſatisfaſſe à voſtre deſir, comme je ſatisfais à ma promeſſe ; auſſi, comme dit ſaint Pierre Chryſologue dans ſon Sermon 36. *Eſt-ce l'obligation d'un debiteur honneſte d'accom-*

Digitized by Google

plir bien-toſt ce qu'il a promis, & de ne tromper pas ſon creancier par de longs délays & des remiſes ennuyeuſes qui tiennent ſon eſprit en ſuſpens. Je garde la meſme methode que j'ay obſervée juſques icy. Comme j'écris ſur des matieres ſemblables, j'ay creu que je ne devois pas les mettre dans une diſpoſition differente, & comme cét ordre eſt le plus clair & le plus facile que j'ay peu m'imaginer je me perſuade qu'il ſera le plus agreable, & que vous ſerez bien-aiſe de marcher ſur un chemin toûjours égal, & par des routes qui vous ſont déja connuës; car par ce moyen vous aurez moins de ſujet de vous diſtraire pour remarquer la ſuite & la connexité des matieres; & vous pourrez donner toute voſtre attention à l'intelligence des choſes que je vous preſente. Adieu (mon cher Lecteur) joüiſſez agreablement de mon travail, le fruit que vous en tirerez ſera grand s'il eſt tel que je vous le ſouhaite.

Digitized by Google

ANNALES DES FRERES MINEURS.

TOME SECOND.

DE JESUS-CHRIST L'AN 1251.	D'INNOCENT IV. L'AN 9.	DE GUILLAUME EMP. L'AN 4.	DE L'ORDRE L'AN 44.

I. DIEU qui avoit permis que l'Empereur Frederic donnât tant de traverſes à l'Egliſe, ſe ſervit de Manfroy ſon fils bâtard pour le punir de ſes crimes, car ce deſnaturé l'eſtouffa dans ſon lit, avec ſon propre chevet dont il luy ferma la bouche à Firenſola dans la Poüille le 13. de Decembre de l'année precedente; je ſçais que quelques autheurs Allemands nient ce parricide, mais ce ne ſont que des Heretiques qui cherchent à ſauver l'honneur d'un Prince excõmunié par le Pape; d'autres plus ſinceres l'aſſeutent, comme tres-certain. Marianus adjoûte qu'on avoit predit à Frederic que ſon plus grand malheur luy viendroit de Firenſola, & que ce Prince croyoit que c'eſtoit de Florence, dont il devoit ſe craindre, & non pas de ce petit village? je ne ſçais d'où quelques autheurs ont pris ſujet de dire qu'il eſtoit mort à Palerme, ſi ce n'eſt peut-eſtre parce qu'il y a eſté enſevely; & moins encore pourquoy d'autres ecrivent qu'il deceda dans Tarente.

II. Sur la nouvelle de cette mort le Pape partit de Lyon le Mecredy dans l'Octave de Paſques, aprés avoir arreſté ſix ans, & quelques mois dans cette ville là;

Digitized by Google

il aborda à Genes, & vint à Milan, où il trouva qu'Emmanuel II. Patriarche de Conſtantinople eſtoit decedé, & avoit eſté enſevely dans l'Egliſe des Freres Mineurs. Ayant paſſé par Ferrare il arriva dans Bologne le 8. d'Octobre, & y conſacra les Egliſes des Freres Precheurs, & des Freres Mineurs qui eſtoient bâties depuis peu; il dedia la premiere à ſaint Dominique, & l'autre à ſaint François; & dés-lors les Bolonois prirent ces deux grands Patriarches pour leurs Patrons, & conceurent une ſi grande eſtime de leurs Religieux, qu'ils les obligeoient de ſe trouver aux Aſſemblées de Ville, pour y donner leurs avis; & les prenoient ordinairement, ou pour témoins, ou pour depoſitaires des actes les plus importans; ils exemptérent auſſi les Tierceres d'aller à l'armée, à la demande du Pape, & le Magiſtrat prit le nom de tous afin qu'ils fuſſent reconnus.

III. Les miracles qui ſe faiſoient continuellement au tombeau du B. Frere Ambroiſe de Maſſa dans Orvieto, émeurent les habitans à continuer la pourſuite de ſa canoniſation, & leurs envoyez rapporterent une nouvelle cõmiſſion du Pape pour l'Eveſque du lieu, pour celuy de Soane, & pour le Prieur de ſaint Jean d'Orvieto, afin de revoir le procez. parce qu'on y avoit trouvé quelques defauts dans la ſolemnité des formes.

IV. J'ay differé juſques ici à rapporter les vertus, & les prodiges admirables de Ste. Claire, parce que les Auteurs n'ont pas marqué le temps precis auquel chaque choſe eſt arrivée, & maintenant qu'elle approche de ſa fin j'en veux faire un recüeil general. Elle avoit une affection toute particuliere à la ſainte pauvreté, elle l'avoit témoignée dés ſa premiere converſion en vendant tous ſes biens pour en diſtribuer le prix aux pauvres ſans ſe reſerver la moindre choſe; eſtant ainſi dépoüillée de toutes les choſes de la terre, elle ne voulut avoir autre richeſſe que Jeſus-Chriſt ſon cher eſpoux; elle inſpiroit le meſme ſentiment à ſes filles, & leur inculquoit dans toutes ſes exhortations, que leur aſſemblée ne ſeroit jamais plus agreable à Dieu, que quand elle ſeroit plus pauvre, ni plus aſſeurée que quand elle n'auroit que ce ſeul appuy; elle demanda au Pape, comme un titre illuſtre, que ſon Ordre s'appellât la Religion *des pauvres Dames*; & ſa Sainteté admirant ſon zele, & la congratulant de ce qu'elle eſtoit la premiere qui avoit fait cette requeſte au Saint Siege, luy fit l'honneur d'écrire de ſa propre main ſon enterinement.

V. Nous avons déja dit cõme quoy elle perſiſta conſtãment à refuſer les biens que Gregoire IX. luy avoit offerts; elle prenoit beaucoup plus de plaiſir à recevoir de la queſte des morceaux de pain, que des pains entiers, parce que ces pieces reſſentoient plus à la ſainte pauvreté; Dieu fit connoiſtre par deux miracles combien cette vertu luy eſtoit agreable.

VI. La Dépenſiere l'ayant advertie ſur l'heure du diſné qu'elle n'avoit qu'un petit pain pour cinquante qu'elles eſtoient; ſainte Claire en fit porter la moitié aux Freres Mineurs, & partagea l'autre pour ſes Filles, & aprés s'eſtre miſe en priere avec elles toute pleine de confiance, quelque petite que fut la portion de chacune, elle ſe trouva ſuffiſante pour les raſſaſier toutes.

VII. Un autre jour n'ayant pas une goutte d'huile dans le Monaſtere, elle

Digitized by Google

donna une cruche au Questeur afin qu'il allât en demander par aumône; mais ce Frere prenant ce vase le trouva tout plein, il creut d'abord qu'on se mocquoit de luy, de vouloir qu'il allât chercher de l'huile puis qu'il y en avoit suffisamment; mais chacun fut bien surpris lors qu'on eut verifié, que c'estoit Dieu mesme qui leur avoit fait cette liberalité du thresor de sa Providence.

VIII. La mortification de sainte Claire estoit extraordinaire, je ne veux pas marquer par cela son jeûne continuel, son habit grossier, son grabat dur, & sa nudité des pieds, parceque toutes ces austeritez luy estoient communes avecque toutes ses filles, mais elle y en ajoûtoit beaucoup d'autrers paticulieres; elle avoit deux cilices, l'un de peau de pourceau avec le poil qu'elle tournoit du costé de sa chair, l'autre estoit tissu de crin de cheval qu'elle ceignoit avec des cordes; une de ses filles les voulut essayer, mais elle ne les peut pas supporter. Son lit ordinaire estoit la plate-terre, où un faix de sarmens, & une pierre luy servoit de chevet.

IX. Aprés que les austeritez l'eurent renduë fort infirme, elle prit de la paille pour se reposer, mais il falut que saint François le luy commandât. Pendant le grand Carême & celuy qui precede la Noël, elle ne mangeoit rien du tout le Lundy, le Mecredy, ni le Vendredy; les autres jours elle ne prenoit que du pain & de l'eau, à la reserve du Dimanche auquel elle beuvoit un peu de vin; elle continua la rigueur de cette abstinence jusques à ce que l'Evesque d'Assise & saint François voyant qu'elle s'affoiblissoit trop, luy commanderent de ne passer aucun jour sans prandre du moins une once & demy de pain; il paroissoit bien qu'à mesme qu'elle affligeoit son corps, Dieu consoloit son ame, car elle avoit toujours, & le visage fort gay, & l'entretien fort agreable, sans donner aucune marque de tristesse ni de douleur.

X. Son oraison estoit & continuelle & fervente & efficace; aprés Complies elle faisoit une longue meditation avec ses filles; & les larmes qu'elle y versoit en abondance excitoient celles de toutes les autres; aprés que chacune s'estoit retirée pour se reposer, Claire restoit seule, & s'abandonnant à ses transports de devotion elle se prosternoit à terre, & luy donnoit mille baisers avec que la mesme tendresse, que si elle eut arrosé les pieds de Jesus-Christ. Un soir le Demon luy apparut sous la forme d'un petit More, & luy dit, ne pleure pas tant, car tu deviendras aveugle; elle luy répondit d'abord, celuy qui verra Dieu ne perdra pas la lumiere; ces paroles donnerent la chasse à son ennemi, il revint pourtant la trouver aprés Matines, & la voyant encore plongée dans les larmes, il luy redit ne pleure pas de crainte que ton cerveau ne se distille par le nez, mais la Sainte luy ayant répondu que ceux qui servent Jesus-Christ ne souffrent aucune peine, ce tentateur disparut.

XI. Lors qu'elle revenoit de l'oraison ses paroles avoient quelque energie extraordinaire, meslée de force & de douceur, qui échauffoit d'une ardeur nompareille le cœur de ses filles, & son visage paroissoit avec une clarté surprenante; la Sœur Bienvenuë de Perouse la vit un jour couverte d'un grand globe de feu.

XII. Aprés Pasques tandis qn'on chantoit l'Antienne pour donner l'eau

Digitized by Google

benite elle fut ravie en extaſe, & durant tout le jour elle ne ceſſa d'aſperger ſes filles en leur expliquant avec une extreme ferveur le myſtere de l'eau qui ſortit du côté du Sauveur ſur la Croix.

XIII. Lors qu'elle ſceut le glorieux martyre des cinq premiers Freres Mineurs qui ſouffrirent à Maroc ; elle eut un ſi grand deſir de participer à leur couronne, que ſi ſaint François ne l'en eut pas empechée, elle eut paſſé en Affrique pour l'y recevoir, mais il luy fit connoiſtre que Dieu luy preparoit ſon martyre dans la pratique de ſes mortifications, & dans le ſoin qu'elle prenoit pour ſes filles. Son zele pour l'office Divin la rendoit ſi vigilante qu'elle alloit éveiller les autres pour Matines, ſonner la cloche, preparer les livres, & diſpoſer tout ce qui eſtoit neceſſaire pour le culte de Dieu.

XIV. L'Empereur Frederic avoit des Sarrazins dans ſon armée, avec laquelle il vint aſſieger Aſſiſe ; ces infidelles ſe jetterent d'abord ſur le Monaſtere de ſaint Damien, & ſainte Claire voyant qu'ils eſcaladoient les murailles, court à l'Egliſe, prend le ſaint Ciboire, le fait porter devant la porte, & là proſternée en terre avec ſes Filles, elle addreſſe une complainte amoureuſe, mais pleine de confiance à Jeſus-Chriſt, en luy diſant, *Mon Seigneur voules-vous livrer entre les mains de ces barbares vos Servantes que j'ay élevées à vôtre amour ? conſervez-les maintenant par voſtre pouvoir, puis que je n'ay pas aſſez de force pour le faire ;* dés-qu'elle eut achevé ſa priere, on entendit une voix qui ſortit du ſaint Ciboire, & qui leur dit, *je vous garderay toûjours.* Cette aſſeurance donna la hardieſſe à ſainte Claire d'adjoûter, *Seigneur je vous prie encore de vouloir conſerver cette Ville, de qui la charité nous entretient,* & la meſme voix reprit, *elle ſouffrira quelque choſe, mais je la deffendray* ; alors Claire ſe relevant de terre raſſeura ſes filles eſtonnées, & à meſme temps la terreur ſaiſit ſi bien le cœur des ennemis, qu'ils deſcendirent des échelles, où ils eſtoient montés, tombant en confuſion les uns ſur les autres, & ſainte Claire bien contente de cette faveur, pour en éviter la vanité deffendit à ſes Filles d'en parler durant ſa vie.

XV. Vital Averſa General de l'Armée de l'Empereur vint une autre-fois aſſieger Aſſiſe : aprés avoir ruiné toute la campagne, il preſſoit ſi fort l'attaque qu'on ne penſoit plus qu'à la capitulation ; Sainte Claire voyant ce peril aſſemble ſes Filles, couvre leurs teſtes de cendres, & les fait proſterner devant l'Autel pour demander par leurs larmes, le ſalut de cette Ville leur nourriſſiere ; leur priere fut bientoſt exaucée, car la nuit ſuivante l'Armée ennemie ſe diſſipa d'elle meſme, & peu de jours aprés Averſa fut tué.

XVI. L'Oraiſon de ſainte Claire n'eſtoit pas ſeulement efficace contre les hommes, mais encore contre les Demons ; une femme de Piſe vint exprés à ſaint Damien pour remercier Dieu & la Sainte, de ce qu'elle avoit eſté delivrée de cinq demons par ſes merites, comme ces malins eſprits avoient eſté obligez de confeſſer eux meſmes. Le Pape Gregoire eſtant Cardinal & Protecteur de l'Ordre en avoit eſprouvé l'efficace dans toutes les plus importantes affaires, c'eſt pourquoy eſtant élevé ſur le Saint Siege, il ne dedaigna pas de luy écrire, & à toutes ſes filles pour ſe recommander à leurs prieres, deſquelles il eſperoit

Digitized by Google

un grand ſecours dans les troubles, & les perſecutions que l'Egliſe ſouffroit.

XVII. Sainte Claire avoit une grande devotion au tres-Saint Sacrement; & dans tout le temps de ſa maladie qui la retenoit au lit, elle s'occupoit à faire des Corporaux fort fins qu'elle envoyoit dans les Egliſes du voiſinage; lors qu'elle s'approchoit pour recevoir la ſainte communion, c'eſtoit avec le meſme reſpect, & la meſme crainte que ſi elle eût veu Jeſus-Chriſt ſur ſon Trône; la Sœur Françoiſe vit un globe de feu ſur ſa teſte, & la Sainte Hoſtie changée en un bel enfant, la derniere fois que ſainte Claire communia; & la meſme Sœur dépoſa qu'elle avoit encore veu ſur le ſein de ſa chere mere, un enfant d'une beauté merveilleuſe, & ſur ſa teſte deux grandes aiſles fort reſplendiſſantes, qui s'eſtendoient quelque fois en haut, & d'autres-fois s'abbaiſſoient pour la couvrir.

XVIII. Le jour de Noël ſainte Claire ne pouvant aſſiſter au chœur à cauſe de ſes incommoditez, comme elle meditoit ſur la naiſſance de Jeſus-Chriſt, & qu'elle luy diſoit avec une plainte amoureuſe, *Mon Seigneur on ma laiſſée icy ſeule pour eſtre avecque vous*, elle entendit le chant des Freres Mineurs, & les orgues de leur Egliſe; ce qui ne ſe pouvoit faire naturellement à cauſe de la diſtance; je remarqueray icy par occaſion que ſaint François, ni nos premiers Peres n'avoient pas renoncé au chant, ni aux inſtrumens muſiquaux, mais qu'ils les employoient pour loüer Dieu avecque plus de devotion.

XIX. Le ſujet le plus ordinaire de ſes entretiens avecque les Novices, & de ſes mediations eſtoit la Paſſion de Jeſus-Chriſt; elle y eſtoit encore plus particulierement attentive depuis l'heure de Sexte juſques à celle de None, parce que c'eſtoit le temps pendant lequel il demeura ſur la Croix; un Jeudy Saint elle fut ravie en extaſe, & y demeura ſans aucun ſentiment, juſques au ſoir du Samedy.

XX. Comme elle avoit une grande tendreſſe pour la Croix, Dieu voulut auſſi que ce ſigne ſacré luy ſervit d'inſtrument pour faire pluſieurs miracles; noſtre Pere ſaint François qui connoiſſoit tres-bien la vertu de ſa chere fille, luy envoya Frere Eſtienne qui avoit perdu le ſens, afin qu'elle fit ſur luy le ſigne de la Croix; elle obeït à cet ordre, & ayant fait repoſer durant quelque temps ce pauvre inſenſé dans ſon oratoire, il s'éveilla ſain, & ſans aucune incommodité; pluſieurs de ſes Filles, & pluſieurs perſonnes étrangeres receurent par ſa benediction la gueriſon des maladies incurables qui les travailloient, & Dieu voulut qu'elle employât pour elle meſme cette vertu divine dans un accident qui luy ſurvint: une porte fort peſante s'eſtant depriſe de ſes gonds luy tomba deſſus, il falut appeller trois Religieux pour ayder à la relever, mais elle n'en receut aucun mal ni aucune douleur, & ne ſentit pas meſme le poids de ce peſant fardeau qui l'avoit renverſée.

XXI. Outre le ſoin qu'elle prenoit d'inſtruire ſes filles à la mortification des paſſions, à l'amour de la retraite, à l'exactitude de la regularité, & au mépris de toutes les choſes du monde, elle appelloit le plus ſouvent qu'elle pouvoit des Predicateurs devots, & zelés pour les animer davantage à la pratique des vertus, & elle les écoutoit avec une attention, & une ſatisfaction nompareilles;

Digitized by Google

la Sœur Agnes vit durant la predication de Frere Philippe d'Adria un bel enfant qui la careſſoit.

XXII. Le Pape Gregoire deffendit aux Religieux d'aller au Monaſtere de S. Damien ſans ſa permiſſion particuliere : Sainte Claire fachée de voir, elle & ſes Filles privées de la conſolation ſpirituelle qu'elles recevoient de leur entretien, renvoya au Provincial tous les Freres qui ſervoient à faire la queſte pour elles; diſant qu'elle ne vouloit plus aucun Religieux pour leur procurer l'aumône du pain materiel, puis qu'on leur oſtoit ceux qui leur donnoient le pain ſpirituel, & le Pape ayant ſceu ſon déplaiſir, remit cette conduite à la prudence du General.

XXIII. Elle avoit une affection ſi tendre pour toutes ſes filles, qu'elle ſe levoit la nuit pour voir ſi elles eſtoient bien couchées, & aſſez couvertes contre le froid; lors qu'elle en trouvoit quelqu'une affligée de quelque maladie, ou de quelque tentation, elle n'épargnoit rien pour la ſecourir; quelque fois elle ſe jettoit à ſes pieds pour la careſſer, & ne la laiſſoit point qu'elle n'eût donné quelque ſoulagement à ſes peines.

XXIV. Dieu la doüa de l'eſprit de prophetie, car ſaint François luy ayant envoyé cinq jeunes Demoiſelles pour eſtre receües; elle en refuſa d'abord une, & luy dit que ſa vocation ne ſeroit pas conſtante; cette Poſtulante ne ſe rebuta pas de cet avis; elle promettoit une fermeté inébranlable, & quoy-que ſainte Claire l'aſſeurât qu'elle ne perſevereroit pas deux années entieres; elle s'opiniâtra à prendre l'habit, mais elle le quitta ſur la fin de l'année. Sainte Claire predit auſſi à Hugolin de Pierre de Girardon, qui s'eſtoit ſeparé de ſa femme depuis vingt & deux ans, qu'il ſe remettroit bien avec elle, & qu'il en auroit des enfans, comme il arriva bien-toſt.

XXV. Sainte Claire ayant paſſé quarante ans dans la pratique de la treshaute pauvreté, ſentit approcher ſa mort par l'accroiſſement de ſa maladie qui la travailloit depuis vingt & trois ans; comme elle avoit exercé durant les premieres années de ſa converſion des penitences fort auſteres qu'elle avoit choiſies, Dieu voulut ſur la fin de ſa vie perfectionner ſa vertu par la patience dans les infirmitez qu'il luy envoya; ſon mal qui empiroit chaque jour, fit auſſi connoiſtre à ſes Filles qu'elle ne vivroit pas long-temps; mais une Religieuſe fort devote de l'Ordre de ſaint Benoiſt, & du Monaſtere de ſaint Paul, eut une viſion dans laquelle il luy ſembloit qu'elle eſtoit auprés du lit de ſainte Claire avecque toutes ſes Filles qui pleuroient par la crainte de ſa mort, & qu'une fort belle Dame s'eſtant preſentée à elles, leur diſoit ne pleures pas mes Filles, elle ne mourra pas avant que le Seigneur arrive ici avec ſes Diſciples; cette parole ſe trouva veritable, car le Pape eſtant revenu de Lyon à Perouſe, & ayant apris le danger auquel ſainte Claire ſe trouvoit, vint la viſiter avecque toute ſa Cour, comme nous dirons dans la ſuite.

XXVI. Le Bien-heureux Frere François de Fabriano nâquit le 2. de Septembre; ſon pere s'appelloit Compagne Venibone, & ſa mere Marguerite; ils eſtoient tous deux fort portés aux œuvres de charité, à la pratique des Sacremens, & aux exercices de penitence; ainſi ce fut un bon arbre qui porta un excellent

Digitized by Google

fruit; il commença meſme de paroiſtre tel avant que de naitre, car ſa mere ne ſouffrit aucune incommodité durant ſa groſſeſſe, & lors qu'elle alloit à l'Egliſe, & tandis qu'elle y demeuroit, elle ne ſentoit nullement le poids de ſon ſein, mais ſeulement lors qu'elle s'en retournoit. A ſa naiſſance au lieu de pleurer, il rit, & fit des geſtes de joye; ſes premieres années qu'il employa à l'eſtude des bonnes Lettres, furent accõpagnées de beaucoup de modeſtie & de ſageſſe; eſtant tombé malade, ſa mere fit vœu de le porter au ſepulchre de ſaint François, & comme elle y alloit, Frere Ange Tancrede qui avoit eſté compagnon de noſtre Seraphique Pere, luy predit que ſon enfant ſe rendroit Frere Mineur; la mere ne pouvoit pas recevoir une plus agreable nouvelle, de là en avant elle offrit à Dieu toutes ſes bonnes œuvres pour luy demander l'accompliſſement de cette Prophetie, & elle receut la ſatisfaction de la voir accomplie, l'an 1267. comme nous dirons alors.

XXVII. Le Pape avant que de partir de Lyon prit un grand ſoin pour ſouſtenir l'Empereur Guillaume contre Conrad fils de Frederic, qui aprés la mort de ſon pere avoit paſſé d'Allemagne en Italie, pour s'aſſeurer de Naples & de la Sicile, car il craignoit & le pouvoir du Souverain Pontife, & l'audace de Manfroy ſon frere baſtard. Hugues Cardinal de ſainte Sabine Dominiquain fut envoyé Legat en Allemagne pour fortifier le parti de Guillaume, & le Pape écrivit à Frere Jean de Diſt Chapelain de ce Prince, afin qu'il continuât à Preſcher pour maintenir la cauſe de l'Egliſe contre Conrad, comme il avoit fait contre ſon pere. Les Provinciaux des Freres Précheurs & des Freres Mineurs d'Allemagne receurent auſſi ordre de ſa Sainteté, de faire paſſer dans la Paleſtine les Croiſés de la Friſe & de la Nortvege, ſelon ce que la Reyne Blanche mere de S. Louys leur ordonneroit, & de les y contraindre meſme par cenſures s'il eſtoit beſoin.

XXVIII. Frere Bon-homme & Frere Elie Dominiquains, & Docteurs de l'Univerſité de Paris, n'ayant pas voulu ſouſcrire à quelque decrets de la faculté furent interdits de l'entrée des Claſſes; ils en appellerent au Pape qui ordonna qu'ils feuſſent remis dans l'exercice de leurs charges; leurs adverſaires tacherent d'éluder ce commandement par divers artifices, & enfin ils furent citez de comparoiſtre à Rome, mais ſur ce temps le Pape mourut. La playe ſe renouvella ſous Alexandre ſon ſucceſſeur comme nous dirons au long dans la ſuite, parce que les Freres Mineurs furent embarraſſez dans les meſmes troubles; la Chronique de Normandie dit que les plus ardens contre les Religieux eſtoient Odon de Doüay, Chreſtien Chanoine de Beauvais, Nicolas Doyen de Bar ſur Aube, Guillaume de ſaint Amour, Marian de ſainte Marthe, & Paul Emile du Temple d'amour.

XXIX. Guillaume fut le plus opiniatre, il écrivit un traité plein de calomnies, & d'injures duquel nous parlerons plus bas; & eſtant Syndic des Eſcholiers en cette cauſe, non ſeulement il exigea une bonne ſomme d'argent de ces jeunes gens qui ne Sçavoient ce qu'ils faiſoient, mais encore il obtint permiſſion du Pape d'engager pour trois cens livres des biens de l'Univerſité; c'eſtoit un homme fort avide du bien, comme il conſte par les ſollicitations qu'il faiſoit faire au Saint Siege pour poſſeder pluſieurs Benefices, & nous verrons

Digitized by Google

ſa mauvaiſe conduite, & ſa fin malheureuſe dans les années ſuivantes.

XXX. Le Cardinal Hugues qui eſtoit, comme nous avons dit, Legat en Allemagne, voyant que Chreſtien II. Archeveſque de Mayence, eſtoit entierement inutile au gouvernement de cette Egliſe, & qu'il ne s'attachoit pas à ſoûtenir le party de l'Empereur Guillaume, le depoſa, & y fit ſubſtituer par l'élection des Chanoines, Frere Geraud, ou Eberhard, des Comtes d'Eſpertein, qui s'eſtoit rendu Frere Mineur à Erford; Trithemius en parle comme d'un grand homme, fort prudent, & qui appuya toûjours le party du Pape contre Frederic.

XXXI. L'an 1254. ce Prelat fit la paix entre les Habitans de Mayence, & ceux de Vuormes; & il y en a qui croyent que la proceſſion qui ſe fait tous les ans de cette Metropolitaine au Monaſtere de ſaint Jacques, a eſté inſtituée en action de graces de ce bon accord. L'an 1258. il établit la Parroiſſe de ſainte Catherine dans Oppenheim, mais elle a eſté depuis prophanée par les Calviniſtes qui s'en ſervent pour leurs aſſemblées; il celebra un Concile, qui eſt le dix-ſeptiéme de Mayence; mais il fit voir, à ſon dam, combien les Eccleſiaſtiques doivent eſtre éloignez des armes, car ayant voulu appuyer le Comte d'Eberſtein ſon couſin, contre Albert Duc de Brunſvic; il fut pris avec ſon parent par Gotting General de l'Armée ennemie; le Comte fut pendu par les pieds, & luy retenu priſonnier juſques à ce que Richard Comte de Cornoüaille en Angleterre, qui pretendit à l'Empire aprés Guillaume, paya huit mille marcs d'argent pour ſa rançon; eſtant délivré il favoriſa ſi heureuſement le parti de ſon bienfacteur contre Alphonſe Roy de Caſtille ſon Competiteur, qui eſtoit ſoûtenu par l'Archeveſque de Cologne, qu'il demeura libre poſſeſſeur de l'Empire, ſans que le Caſtillan fit aucun effort pour l'en dépoüiller: Enfin Frere Geraud mourut à Erford l'an 1260. & fut enſevely dans l'Egliſe des Freres Mineurs.

XXXII. Les Chanoines de ſaint Pelin de Valüa, & de ſaint Pamphile de Sulmone dans l'Abbruzze, demanderent au Pape Frere Jacques de Sulmone pour leur Eveſque, mais il ne conſte pas ſi ſa Sainteté le leur accorda.

XXXIII. Je veux mettre icy un miracle qui arriva dans Erford, & qui eſt rapporté par Serarius, parce que Dieu ſe ſervit d'un Frere Mineur pour le faire connoiſtre. Le 14. d'Aouſt de l'an 1249. quelques Larrons déroberent le Ciboire de l'Egliſe de ſaint Martin, & jetterent les Hoſties dans un lac; cinq mois aprés un d'entre eux eſtant tombé griévement malade à Eyſenac, confeſſa ſon ſacrilege à un Frere Mineur; celuy-cy n'avoit jamais eſté à Erford, & y eſtant venu, il pria quelques-uns des principaux de l'accompagner pour chercher une choſe tres-precieuſe, gardant toutesfois le ſecret de la Confeſſion; c'eſtoit le 13. de Janvier de l'an 1250. le froid ſelon la ſaiſon, eſtoit extréme, & ils trouverent les eaux de ce lac gelées, à la reſerve de l'endroit où les ſaintes Hoſties eſtoient enveloppées dans un linge, & ils furent bien ſurpris de le voir tout ſec, quoy-qu'il fut dans l'eau: un Diacre de ce lieu depoſa avec ſerment qu'il avoit veu tres-ſouvent durant la nuit, une grande lumiere ſur cet endroit; le miracle ayant eſté reconnu, l'on en avertit l'Archeveſque de Mayence Chreſtien II. qui ſe trouvoit alors dans Erford, lequel ayant convoqué le Clergé, & le Peuple, alla recueillir honorablement ce precieux Threſor, & le remit dans l'Egliſe de Noſtre-

Digitized by Google

Noſtre-Dame : un pieux Citoyen nommé Ulric Vierling, fit une fondation pour fournir aux frais d'une proceſſion ſolemnelle qui ſe fait tous les ans à pareil jour, pour conſerver la memoire de ce prodige.

XXXIV. Les Freres Mineurs avoient diverſes habitations dans Rome, mais petites, incommodes, & mal ſaines; nous avons ſeulement les memoires de deux, l'une eſtoit au-delà du Tybre ſur le bord de ce fleuve, & l'autre à ſaint Creſpin & Creſpinien; c'eſt pourquoy ils avoient obtenu du Pape le 26. de Juin de l'an 1249. un Bref addreſſé à l'Eveſque d'Oſtie, & au Cardinal de ſainte Marie au-delà du Tybre, par lequel ſa Sainteté leur ordonnoit de les établir dans l'Abbaye des Benedictins ſituée au Capitole, ſe reſervant ſeulement la diſpoſition des immeubles; & ſur ce que le Syndic de ſaint Benoiſt y avoit formé oppoſition, le Pape par un ſecond Bref du 12. de Juillet de la meſme année, addreſſé aux meſmes Commiſſaires, & à l'Eveſque de Belitri, & au Cardinal de ſaint Ange, ordonna que le premier ſeroit executé nonobſtant les oppoſitions; il y a pourtant apparence que nos Religieux n'y furent introduits que l'année ſuivante, car la confirmation des Commiſſaires eſt de l'an 1250. en Novembre, & celle du Pape de l'an 1252. de cette diſpoſition on peut connoiſtre la bonne eſtime dans laquelle les Freres Mineurs eſtoient à la Cour de Rome.

XXXV. Ce Convent eſt au milieu de la Ville ſur le mont Capitolin, où Cham fils de Noé avoit baſti un Chaſteau; on l'appelle Capitolin à cauſe d'une teſte qu'on y trouva toute ſanglante, lors que Tarquin fit creuſer les fondemens du Temple de Jupiter; ou comme d'autres diſent, parce que c'eſtoit la teſte du monde, car le Senat qui le gouvernoit y avoit ſon Palais d'une fort belle & fort riche architecture : l'on avoit baſti encore ſur ce mont pluſieurs Temples des faux Dieux; & c'eſt une choſe bien digne de remarque, de voir que la pauvreté de ſaint François a triomphé de la puiſſance, & de la majeſté des Gentils, & mis ſon Siege ſur le faiſte le plus élevé de l'Empire Romain; auſſi pouvons-nous dire que le General de ſon Ordre porte plus loin ſon pouvoir que ces Empereurs, puis qu'il a des ſujets dans toutes les parties du monde.

XXXVI. L'Egliſe eſt poſée au lieu le plus élevé, & dans le meſme endroit où eſtoit le Temple de Jupiter, & où Octavien Auguſte eut cette memorable viſion, d'une Vierge qui portoit un enfant entre ſes bras, & eſtoit entourée d'un Soleil, à laquelle il offrit de l'encens, & fit dreſſer un Autel avec cette inſcription, *l'Autel du Ciel*, ou ſelon Nicephore & Suidas, *l'Autel du Fils aîné de Dieu*, ou ſelon Onufre, *l'Autel du Fils de Dieu*; il ne conſte pas quelle de ces trois eſt la veritable, mais la premiere luy a demeuré, & ce Convent s'appelle communement *Aracœli* : il y a maintenant une Chapelle fort belle au meſme endroit, où Ceſar éleva cet Autel avec une inſcription qui l'enſeigne; il eſt vray qu'on y a ajoûté que la Sibille Tyburtine ou Cumene, montra cette viſion à l'Empereur, mais cela ne ſe doit pas entendre de ces anciennes Sibilles ſi renommées, car alors il n'y en avoit aucune en vie; il faut dire ou que c'eſtoit quelque Preſtreſſe du Temple d'Apollon de Cumes, à qui l'on donnoit ce nom fameux de Sibille, parce qu'elles ſe meſloient toutes de deviner; ou bien qu'Auguſte connut que c'eſtoit la ſainte Vierge & ſon fils, par la lecture qu'il avoit faite des vers des Sibil-

Digitized by Google

les, dont il estoit fort curieux, car il y en a plusieurs qui parlent clairement de la naissance du fils de Dieu d'une Vierge.

XXXVII. L'Eglise qui est fort grande & tres-belle, est dediée à la sainte Vierge, & à saint Jean Baptiste; l'on y a marqué qu'elle a esté consacrée par Anaclet, qui fut le quatriéme Pape aprés saint Pierre, mais c'est une erreur manifeste, car les Chrestiens n'estoient pas alors assez puissans pour s'emparer des Palais des Empereurs, & il est evident que ce Temple de Jupiter estoit encore dans ce lieu long-temps aprés la mort d'Anaclet; & ce ne fut que l'Empereur Constantin qui y fit bastir une Eglise, à laquelle saint Gregoire ajoûta un Monastere; il faut donc dire qu'elle fut consacrée par Anaclet Antipape contre Innocent II. Nous avons dans les Archives de ce Convent une Bulle d'Innocent IV. qui en rapporte tout au long une autre de cet Anaclet, par laquelle il confirme ce Monastere aux Peres Benedictins, & en marque les bornes; & il y a dequoy s'étonner que cet Innocent appelle cet Antipape son Predecesseur d'heureuse memoire; il y a apparence que c'est une faute de l'Ecrivain; & Baronius a tres-bien remarqué que l'on voit dans Rome plusieurs memoires, & diverses inscriptions des Autels consacrez par cet Antipape, que la negligence des hommes laisse au mesme estat que s'il eut esté un legitime Pontife.

XXXVIII. La susdite Chapelle d'Aracœli a esté tres-bien ornée par la liberalité de Jerôme Centelles qui y est ensevely, & de l'Archiconfrerie de Confalon. Paul III. y conceda une Indulgence Pleniere pour tirer une ame de Purgatoire à chaque Messe qui s'y diroit, & il y en a plusieurs autres particulieres pour le quinziéme d'Aoust. La Tradition commune porte, que le corps de sainte Helene mere de Constantin, & ceux des saints Martyrs Artemius Tribun, Abundius Prestre, & Abundantius Diacre, reposent sous l'Autel qui est de porphyre; mais les Venitiens, & les Religieux de l'Abbaye d'Antevilliers à Rheims, se glorifient de posseder celuy de cette sainte Imperatrice; il y a des Auteurs qui disent qu'elle est morte à Rome, & d'autres à Constantinople; dans cette diversité d'opinions le plus asseuré me semble qu'elle soit morte à Rome; son sepulchre qui a esté transporté de la ruë Lavicane à saint Jean de Latran, en est une forte preuve; mais comme les Auteurs parlent de la translation de ses reliques en divers endroits, on peut aussi dire que plusieurs Eglises en ont une partie, & que nulle n'a son corps tout entier; pour celles des autres Martyrs que diverses Eglises s'attribuent, je crois aussi que chacune en peut avoir une partie, ou qu'il y a plusieurs Martyrs de ces mesmes noms.

XXXIX. Le grand Autel de l'Eglise d'Aracœli est enrichy d'une Image de Nostre-Dame de Pitié, qu'on asseure avoir esté peint par saint Luc, & par laquelle Dieu a fait plusieurs miracles; le plus memorable arriva du temps de saint Gregoire: La peste ayant ravagé durant onze ans la Ville de Rome, & emporté le Pape Pelage, saint Gregoire qui estoit depuis peu Prestre, inspira de faire durant plusieurs jours la procession des Litanies; toutes les Congregations de la Ville s'y trouverent, & chacune portoit & diverses reliques, & diverses Images; & Saint Gregoire porta luy mesme celle dont nous parlons; il sembla d'abord que le venin redoublât sa force, car quatre-vingts hommes moururent dans une

Digitized by Google

heure : plusieurs virent des fléches qui tomboient du Ciel, & tous ceux qui en estoient frappez en mouroient ; mais à mesme-temps que cette Image miraculeuse parut, l'air commença à devenir plus serein, & il sembloit que le venin fuyoit devant elle ; l'on entendit des voix merveilleuses qui chantoient le *Regina Cœli*, auquel saint Gregoire ajoûta, *Ora pro nobis Deum*, *Allelaya*; & comme la procession passoit sur le pont, il vit sur le Chasteau Crescentin un Ange qui remettoit dans le fourreau une épée sanglante qu'il tenoit à la main, & connut par là que la peste devoit cesser, comme il arriva.

XL. Depuis ce chasteau s'appelle *saint Ange*, & l'on y mit sur le plus haut une statuë de marbre qui represente un de ces Esprits celestes ; Nicolas III. y a fait bastir dedans une Chapelle avec la description de ce prodige : la pierre sur laquelle l'Ange parut retient les vestiges de ses pieds, & se conserve precieusement dans l'Eglise d'Aracœli prés du Pulpitre sur lequel on chante l'Evangile. Toutes les fois que la procession passe sur le pont saint Ange, il n'y a que les Religieux d'Aracœli qui chantent le *Regina Cœli*, & c'est une preuve qu'on a toûjours attribué ce miracle à ce Tableau de la sainte Vierge, encore qu'il pût bien estre que d'autres Congregations portoient d'autres Images ausquelles on pretend qu'il soit deû.

XLI. L'an 1338. la peste s'étant encore échauffée dans Rome, l'on porta ce mesme Portrait en procession ; & comme l'on passoit sur le pont saint Ange, la statuë de marbre qui est sur le chasteau s'inclina plusieurs fois pour luy faire la reverence ; soixante personnes dignes de foy deposerent avec serment de l'avoir ainsi remarqué : A cette occasion les Romains firent de si grands presens au Convent d'Aracœli, qu'ils suffirent pour y faire bastir un magnifique degré de 128. marches de marbre, par lequel on monte à l'Eglise, & qui est si large qu'il répond aux trois portes de son frontispice. Pierre Colonne se trouvant dans le peril evident du naufrage fit un vœu à cette sainte Image, & d'abord elle parut devant son vaisseau, la tempeste cessa, & le vent le poussa fort heureusement au port.

XLII. L'Eglise d'Aracœli selon l'opinion commune, a esté fondée par l'Empereur Constantin, reparée par saint Gregoire, & enfin remise en meilleur estat par les Freres Mineurs l'an 1252. & depuis encore par les Observans l'an 1552. qui la possedent depuis l'an 1445. le chœur qui estoit au milieu a esté transporté à la teste : le lambris fut doré l'an 1575. par la liberalité des Romains, en action de graces de la victoire navale remportée sur les Turcs devant Lepante en laquelle 230. galeres de ces Infidelles furent prises, & 90. submergées.

XLIII. Le Corps du Bienheureux Frere Junipere est dans la principale Chapelle, au costé gauche de la colomne qui est sur la main droite, & celuy du Bienheureux Frere Sabbathin, qui a esté le quatriéme disciple de saint François, est à son oppositе ; celuy du Bienheureux Frere Eleü, qui n'est pas le Martyr d'Affrique, repose dans la mesme Eglise ; mais le parchemin qui indique le lieu des deux precedents, ne marque pas celuy de ce troisiéme, ni de la Bienheureuse Jeanne Tiercere. Frere Bonaventure de Belitri, & Frere Thomas de Corse deux saints Freres Lays, y sont aussi inhumez : Le premier a esté doüé de l'esprit de prophetie, & a ressuscité un mort ; le second a redonné la veüe

Digitized by Google

à un aveugle, & fait plusieurs autres miracles. Frere Antoine de Buccarellis Romain, Evesque de Ferentino, illustre pour sa vertu, & pour sa doctrine, qui mourut l'an 1445. est ensevely dans la Chapelle de saint Antoine : Frere Evangeliste Marcellin tres-disert Predicateur, & fort respecté dans Rome pour sa vertu, qui mourut l'an 1593. est dans celle du Crucifix : Frere Alexandre d'Alexandre tres-celebre par l'eminence de son sçavoir, est inhumé dans l'Eglise, avec plusieurs autres grands hommes de l'Ordre.

XLIV. Beaucoup de Familles des Princes, & des Gentilshommes Romains y ont de tres-beaux sepulchres ; entre autres celles des Cesarins, des Ursſins, des Mancinis & des Sabellis. Le Pape Honoré IV. qui estoit de cette derniere, est ensevely dans la Chapelle de saint François. Catherine femme de Thomas Roy de la Bossine, est enterrée prés de la Chapelle Principale ; plusieurs Cardinaux, & autres grands hommes y ont des tombeaux, & des inscriptions qui marquent leur merite.

XLV. Les principales reliques sont le Corps de saint Estienne Pape & Martyr ; la teste de saint Urbain Pape & Martyr ; la teste & un bras de saint Adrien Martyr ; & un autre bras de saint Laurens ; la teste de sainte Martine Martyre ; un bras de saint Nerée Martyr : une épine de la couronne de Jesus-Christ ; un mourceau de sa Croix, & une partie de l'éponge avec laquelle il fut abbreuvé sur la Croix.

XLVI. Tout le Convent est tres-bien basti, il a quatre beaux Cloistres, & des cisternes aux deux premiers ; celle du second fut faite par saint Didace, & ses eaux ont esté souvent fort salutaires aux malades ; le troisiéme a une fontaine que Sixte V. y fit conduire, & qui va dans toutes les officines ; l'Infirmerie est tres-belle, & assez grande pour loger commodement soixante malades. Vipereschi Chanoine de saint Jean de Latran, & bienfacteur insigne de ce Convent, l'a faite bastir ; il estoit du Tiers-Ordre, & sa sepulture est prés de la pierre sur laquelle les vestiges de l'Ange sont imprimez, comme nous avons dit. Paul III. avoit fait construire un beau Palais proche du Convent, où il venoit de celuy de S. Marc par une galerie pour y joüir d'un air plus libre, & de la conversation des Religieux qu'il aimoit fort. Paul IV. avoit laissé ruiner ce logement. Pie IV. le fit remettre, & plusieurs Papes y ont habité avec plaisir aprés luy. Sixte V. ayant fait bastir le Palais de saint Pierre, celuy du Mont-Quirinal, & celuy de saint Jean de Latran, donna celuy-cy aux Religieux, & c'est presentement la demeure du General, du Procureur, & du Commissaire de Cour, & de leurs Compagnons.

XLVII. Ce Convent a nourri des hommes fort illustres & en science, & en saintеté, & a tenu plusieurs Chapitres generaux ; sa Bibliotheque est fort belle, enrichie de plusieurs manuscrits, & de beaucoup de livres, par le soin de Frere Benigne de Genes General de l'Ordre. Il estoit autrefois soûmis immediatement au General, presentement il depend du Provincial de la Province de Rome, & tous les Religieux y sont receus comme à un Hospice general ; le Senat de Rome l'a sous sa protection, & l'Empereur Ferdinand y a depuis peu ajoûté la sienne.

Digitized by Google

XLVIII. Le Convent d'Arcüata dans la Marche fut fondé le 16. de May; il est aux Conventuëls de la Province de saint François.

XLIX. Celuy de saint Germain dans la terre de Labour fut estabi environ ce temps, car encore qu'Innocent IV. ait confirmé la donnation qui leur fut faitte de l'Eglise de saint Placide, qui a pris le titre de saint François, par les Benedictins du Mont-Cassin, il ne conste pas en qu'elle année.

L. Celuy de Villac en Uvalsperch dans la Stirie est de mesme temps, comme il paroit par l'Epitaphe de l'Evesque Henry qui est attachée au grand Autel.

LI. Le Monastere de sainte Claire du Fauxbourg de Valladolid qui s'appelloit de tous les Saints, fut bâti environ cette année par une disciple de cette Sainte, & son sepulchre y est en grande veneration. Cette Ville a donné la naissance à Philippe II. Roy d'Espagne, & Clement VIII. y a estably un Evesché.

LII. Le Pape prit sous sa protection le Monastere de sainte Marie de Paradis dans Montpellier, & declara que quand il ordonneroit par ses Lettres de proceder contre tous les exempts, il ne pretendoit pas prejudicier aux privileges des Freres Mineurs.

LIII. Sa Sainteté donna Commission à Frere Jean de Limoges son Penitencier d'examiner & de juger si le Comte de Bourgogne avoit droit de faire battre de la monnoye dans Besançon, l'Archevesque & le Chapitre s'y opposant.

LIV. Le Prieur de saint Dominique, & le Gardien des Freres Mineurs d'Aste receurent commission du Pape d'obliger par censures les habitans de cette Ville à reparer les dommages qu'ils avoient faits à l'Eglise de ce lieu; & Frere Alfere d'Albano d'absoudre ces habitans, & ses compatriotes de l'excommunication qu'ils avoient encouruë pour ces violences; Frere Guillaume de Bagnols reçeut le mesme pouvoir pour tous les Dioceſains de Turin.

DE JESUS-CHRIST l'AN 1252.	D'INNOCENT IV. l'AN 10.	DE GUILLAUME EMP. l'AN 5.	DE L'ORDRE. l'AN 45.

I. LA Reyne Blanche mere de saint Loüis Roy de France mourut à Paris le 30. de Decembre, & fut ensevelie au Monastere de Maubuisson prés de Pontoise, qu'elle avoit fondé pour des Religieuses de l'Ordre de Cisteaux; plusieurs Auteurs asseurent que son corps fut revétu de l'habit du Tiers-Ordre qu'elle avoit embrassé. Son pere fut Alphonse IX. Roy de Castille, sa mere Eleonor fille d'Henry II. Roy d'Angleterre; elle eut trois freres, Henry qui succeda à la Couronne de Castille, Sancius, & Ferdinand qui se rendit Religieux; ces Princes moururent tous trois jeunes & sans enfans, & quoy qu'elle fut la veritable heritiere de Castille, Ferdinand fils de Berengere sa sœur, & femme d'Alphonse Roy de Leon l'occupa, & unit ces deux Royaumes. Elle eut de Loüis VIII. son mary, saint Loüis, Robert Comte d'Artois, Charles d'Anjou designé Roy de

Digitized by Google

Sicile contre Manfroy baſtard de l'Empereur Frederic II. & qui fut pere de Charles II. Roy de Sicile, & ayeul de ſaint Loüis Eveſque de Toloſe : Alphonſe Comte de Poitiers, & Iſabélle Religieuſe de ſainte Claire au Monaſtere de Long-Champ, où elle a fait pluſieurs miracles.

II. Blanche eut toutes les qualitez du corps & de l'eſprit, qui peuvent rendre illuſtre une Princeſſe ; ſon mary eſtant mort, & ſon aiſné eſtant fort jeune, elle prit l'adminiſtration du Royaume, & la conduite de la perſonne de ſon fils ; comme elle eſtoit eſtrangere, dans la fleur de ſon âge, & qu'elle ſe ſervoit du conſeil des eſtrangers, elle excita l'envie des courtiſans, & fut expoſée à la langue des médiſans ; mais aprés qu'elle eut fait connoiſtre ſa vertu, & ſa prudence durant le temps que ſaint Loüys eſtoit à l'expedition de la Terre-ſainte, les médiſances ſe changerent en loüanges & en benedictions ; & en effet elle fit voir & la grandeur de ſon courage, & ſon addreſſe pour le gouvernement ; car tous ſes enfans eſtans hors du Royaume elle le deffendit contre l'Anglois, & contre tous ſes voiſins qui vouloient profiter de cét éloignement, pour en enlever quelque piece.

III. Pluſieurs Auteurs parlent d'elle comme d'une Sainte, & Frere Godefroy de Beau-lieu Dominiquain, & Confeſſeur de ſaint Loüys attribuë la Sainteté du fils à la bonne education, & aux ſaintes inſtructions de la mere ; il proteſte avoir oüy dire à ce Roy qu'un Religieux ayant rapporté à cette Reyne qu'on ſoupçonnoit qu'elle ne permit & ne diſſimulat de ſçavoir qu'il entretint des femmes avant ſon mariage, elle luy reſpondit, qu'à la verité elle aymoit bien ſon fils avec une paſſion extreme, mais que ſi elle le voyoit malade, & qu'elle fut aſſeurée qu'il ne pouvoit éviter la mort, qu'en couchant avec une autre femme que ſa legitime eſpouſe, elle le laiſſeroit perir pluſtot que de ſouffrir qu'il offençât Dieu.

IV. Saint Loüys eſtoit à Jaffa dans la Paleſtine lors qu'il receut la nouvelle de la mort de ſa bonne mere, à meſme temps il donna, & toutes les marques de la veritable douleur qu'un bon fils doit avoir de la perte d'une perſonne ſi chere, & toutes les preuves de la parfaite reſignation qu'un Chreſtien doit avoir à la volonté de Dieu.

V. Ferdinand Roy de Caſtille & de Leon neveu de la Reyne Blanche mourut auſſi à Seville le 30. de May, & fut enſevely avec l'habit de noſtre Ordre auquel il eſtoit tres-affectionné. Il eſtoit doüé de tant de vertus qu'on le ſurnomma *le Saint*, & l'on doute s'il a eſté, ou plus heureux dans ſes deſſeins, ou plus courageux dans les armes, ou plus pieux dans ſes actions.

VI. La Pieuſe Vierge Gutta Demoiſelle de ſainte Elizabeth de Turinge mourut le 19. de Mars ; elle eſtoit du Tiers-Ordre comme ſa Maiſtreſſe, & elle taſcha de l'imiter dans toutes les pratiques de vertu, pour leſquelles elle eſtoit ſon aide & ſa confidente ; auſſi Dieu l'a honnorée du pluſieurs miracles & durant ſa vie, & aprés ſa mort.

VII. La Bienheureuſe Roſe de Viterbe eſtoit ſans doute morte cette année, ou la precedente, mais nous ne ſçavons pas à quel jour, car le Pape donna commiſſion au Prieur des Dominiquains de cette Ville, & à l'Archipreſtre de ſaint

Digitized by Google

Sixte de faire l'information de sa vie & de ses miracles. Elle estoit née a Puy-Viterbe : son pere se nommoit Jean, & sa mere Caterine ; dés son enfance elle fut élevée à la crainte & à l'amour de Dieu, auquel elle offroit ses prieres, & la nuit & le jour avec une simplicité puerile, & cherchoit les lieux les plus cachez pour les faire avec plus de recollection. Lors qu'elle fut plus grande elle fuyoit la conversation des hommes, & n'avoit point de plus agreable entretien que celuy des divins Mysteres ; elle mattoit sa chair delicate avec un rude cilice & par des disciplines; elle prenoit un grand plaisir à se priver de son repas pour le donner aux pauvres ; la famine se trouvant extreme dans Viterbe, parce que l'Empereur Frederic avoit ruiné tout le plat païs, Rose prenoit tout ce qu'elle pouvoit attraper de sa maison pour le distribuer aux necessiteux. Son pere la surprit un jour lors qu'elle portoit plusieurs pains dans son tablier, & luy demanda ce que c'estoit, elle respondit que c'estoient des roses, & dépliant son paquet il se trouva qu'elle disoit vray.

VIII. Elle rompit un jour par mégarde la cruche d'une fille avec qui elle alloit à la fontaine, cét accident ne l'étonna point, elle se mit en priere, ramassa les pieces, les aprocha les unes des autres, & la cruche revint aussi entiere qu'auparavant.

IX. Les petits oyseaux venoient familierement voler au tour d'elle, & manger dans son sein : une de ses voisines qui luy avoit dérobé une poule luy nia son larçin, & d'abord les plumes creurent sur le visage de cette mensongere larronnesse ; s'estant mise en priere pour la santé d'une de ses tantes qui estoit fort vieille & fort malade, & pour sa mere qui estoit en grand danger pour ses accouches, une voix du ciel l'asseura que son Oraison estoit fort agreable à Dieu, & que l'une & l'autre de ces femmes recevroit la gueriſon.

X. La continuation de ses austeritez la fit tomber dans une grande maladie, mais lors qu'on croyoit qu'elle rendroit l'ame, elle commença d'appeller par leur nom des filles qui estoient mortes, comme si elles eussent estez presentes ; & se levant du lict elle dit aux assistans, allons recevoir la sainte Vierge qui me fait la faveur de venir me visiter pour me guerir ; aprés ces paroles elle se jetta aux pieds de la Mere de Dieu qui l'embrassa, l'exhorta de profiter dans la vertu, de visiter les Eglises, & de prendre l'habit du Tiers-Ordre ; elle luy commanda encore de reprendre hardiment les vices de ses concitoyens, sans acception de personnes, de soustenir la cause de la foy & de l'Eglise ; & de ne perdre pas courage pour les persecutions qu'elle avoit à souffrir.

XI. Cette visite luy donna une si grande force, qu'elle passa trois jours sans manger ; le jour de saint Jean elle alla visiter son Eglise, & s'estant mise en priere pour la prosperité des armes de saint Loüys, Dieu luy revela la prise de Damiette ; ensuite elle prit l'habit du Tiers-Ordre dans l'Eglise de sainte Marie, & quoy que son pere en fut d'abord faſché, neanmoins elle le sçeut si bien gagner par sa douceur qu'il en fut bien-aise.

XII. La sainte Vierge luy apparut une seconde fois, & luy fit comprendre toutes les douleurs que Jesus-Christ a souffertes pour nous, & cette connoissance la porta à faire durant trois jours des penitences fort extraordinaires.

XIII. Aprés ces rudes exercices elle sortit en public une Croix à la main,

Digitized by Google

pour reprendre & pourſuivre par de fortes raiſons les Heretiques, & les Partiſans de l'Empereur ; ces factieux qui ne pouvoient ſupporter ſa liberté perſuaderent aux Magiſtrats de la chaſſer avec qne tous ſes parens ; elle ſe retira dans Soriano, où un Ange luy revela, & la delivrance de ſa patrie, & la mort de Frederic ; & la verité de ſa prophetie qui fut averée fit connoiſtre, & reſpecter ſa vertu.

XIV. Elle vint à Orchiano & y donna la veuë à une femme aveugle de naiſſance ; il y avoit là une vieille heretique, laquelle au lieu d'eſtre touchée des paroles & des Saintes actions de Roſe, ne faiſoit qu'en dire mille maux ; Roſe pour luy perſuader la verité de la foy qu'elle préchoit, entra dans un grand feu à la veüe de cette obſtinée, & y demeura pendant trois heures, ſans en ſouffrir aucune incommodité, & par ce miracle elle convertit cette opiniâtre heretique.

XV. Un jour comme elle préchoit avec un grand zele contre les vices, un homme la bleſſa au bras, elle ſans s'émouvoir, luy dit, Dieu venge les injures de ſes ſerviteurs bien ſeverement, mais il vous touchera avec douceur ; au lieu des ſupplices que vous meritez, vous ne recevrez qu'une marque pour eſtre reconnu, & cela vous arrivera dans trois jours ; au temps prefix, cét homme vit tomber le poil de tout ſon corps, & reſtant ainſi pelé il fut expoſé à la riſée de tout le monde.

XVI. Eſtant revenüe à Viterbe elle demanda d'eſtre receüe au Monaſtere de ſainte Claire, l'Abbeſſe qui n'avoit pas trop bonne opinion d'elle, & qui la croyoit pluſtôt une folle qu'une ſainte, luy repondit que le nombre de ſes Religieuſes eſtoit trop grand, & qu'il n'y avoit pas de place pour elle ; Roſe luy dit alors en ſoûriant, vous ne voulez pas me recevoir en voſtre Compagnie durant ma vie, peut-eſtre me rechercherez-vous apres ma mort. Cela ſe trouva veritable, car eſtant morte bien-toſt aprés elle fut enſevelie à ſainte Marie, & fit tant de Miracles que chacun la proclama pour Sainte, & les Religieuſes ſe repentant de l'avoir refuſée, euſſent bien voulu la ravoir, mais elles ne ſçavoient comment s'y prendre, & Roſe au lieu de vanger aprés ſa mort le refus qu'elle avoit ſouffert durant ſa vie, voulut contenter leur deſir : pour cét effet elle apparut trois fois en ſonge au Pape Alexandre IV. & luy dit que la volonté de Dieu eſtoit que ſon corps fut tranſporté dans l'Egliſe des Religieuſes de ſainte Claire ; Alexandre obeït à cét ordre du Ciel, le corps fut deterré, & ayant eſté trouvé tout entier, il fut remis dans un beau ſepulchre au lieu qu'elle deſiroit, le 4. de Septembre.

XVII. Les Religieuſes voyant ce ſacré corps auſſi fraix comme s'il eſtoit vivant, le conſervent avec ſoin, & le font voir encore, quelque fois revétu de leur habit, & quelque fois avec des riches vétemens, car elles les peuvent changer ſans aucune peine, & les cheveux, & les ongles luy croiſſent continuellement.

XVIII. Alexandre V. ayant veu les miracles qui ſe firent aprés ſa tranſlation, reſolut de travailler à ſa canonization, mais les affaires faſcheuſes qui luy ſurvinrent l'en empeſcherent ; Innocent IV. avoit auparavant donné une commiſ-

ſion

Digitized by Google

sion sur ce sujet qui n'avoit pas esté achevée, & Calixte III. la renouvella l'an 1456. cette seconde information contient une si prodigieuse quantité de miracles, qu'il semble que personne n'a jamais eu recours à son intercession sans recevoir le secours qu'il desiroit ; ces merveilles ont obligé des Papes, des Empereurs, des Roys, & des Princes de tout l'Univers à venir visiter, & honnorer son sepulchre, l'on fait sa feste à Viterbe le jour de sa translation, car on ne sçait pas precisement celuy de sa mort, & le Monastere où elle est, à pris son nom.

XIX. Je ne diray que peu de ses miracles ; un Prestre qui avoit esté élû à un Archevesché par les suffrages du Chapitre, estant venu à Rome pour obtenir ses provisions, y trouva des oppositions si fortes qu'il fut obligé de s'en retourner desesperant d'en pouvoir venir à bout ; passant par Viterbe, il entendit parler des merveilles de sainte Rose, cela l'émeut à luy faire vœu de luy presenter tous les ans une rose d'or, s'il pouvoit reüssir dans son dessein par son intercession, & surmonter les calomnies de ses envieux ; au sortir de l'Eglise il trouva un messager qui venoit le rappeller à Rome pour terminer son affaire à laquelle il ne trouva plus de difficulté.

XX. Une Religieuse qui avoit la clef du lieu où ce sacré Corps est conservé, luy arracha une ongle, & le lendemain elle trouva qu'il luy en estoit née une autre à sa place, plus belle & plus blanche.

XXI. Un garçon nommé Jaques fut ressuscité dans Rome, dés que sa mere eut fait vœu pour luy, d'aller visiter le sepulchre de sainte Rose, & de luy offrir un cierge ; elle negligea durant quelque temps de l'accomplir, & la sainte luy apparut, & la blâma de son ingratitude ; cette correction l'obligea de satisfaire incontinent à son obligation, & de faire une confession publique de sa faute.

XXII. L'an 1357. le feu qui se mit à sa Chapelle consuma son tombeau, & n'espargna pas mesme les habits dont elle estoit vestuë, ni les bagues qu'elle avoit aux doigts, mais par un prodige surprenant il ne brusla pas un de ses cheveux.

XXIII. Le Cardinal Raynald ayant appris que la maladie de sainte Claire s'augmentoit la voulut aller visiter, car il estoit son pere par la charge de Protecteur de l'Ordre, son nourrissier par ses liberalitez, & son amy par son inclination ; il luy administra le tres-Saint Sacrement, & fit une belle exhortation à ses Filles pour les confirmer dans leur estat ; Claire de son costé pria son Eminence de vouloir obtenir du Pape la confirmation de leur institut dans la pauvreté & la forme de vie que saint François leur avoit establie ; le Cardinal en confera avec l'Evesque Eugene qui luy donna la commission de dresser luy mesme au nom du Saint Siege ce qu'il desiroit, & il le fit selon le souhait de la Sainte.

XXIV. Frere Jaques de Belitri receut commission du Pape de revoir le procez dressé par l'Archevesque de Gnesne, par l'Evesque de Breslau, & par l'Abbé de Lubez de l'Ordre de Cisteaux pour la canonization de saint Stanislàs Evesque de Cracovie, que Boleslàs II. avoit fait martyriser l'an 1079. ce Commissaire se transporta en Pologne, & travailla avecque tant de diligence que la canonization s'accomplit le 8. de Septembre de l'année suivante dans

Digitized by Google

l'Egliſe de ſaint François d'Aſſiſe, où l'on fit bâtir une Chapelle a l'honneur de ce Saint, & où l'on conſerve un de ſes bras,

XXV. Le Provincial de Catalogne eut auſſi commiſſion de Sa Sainteté, conjointement avec ſaint Raymond de Pennafort Dominiquain d'informer contre Ponce Eveſque d'Urgel accuſé de pluſieurs crimes enormes, par ſes Chanoines.

XXVI. Le Pape avoit donné ordre à l'Archeveſque de Naples d'eſtablir Frere Samuel Eveſque à Nicaſtro prés du Golfe de ſaint Euphemie, & il le confirma dans cette dignité; par ſon Bref il le loüe comme un homme zelé, & vigilant qui s'eſtoit expoſé à beaucoup de travaux & de perils pour le ſervice de l'Egliſe.

XXVII. Les grands ſervices que les Freres Mineurs rendoient, en faiſoient appeller pluſieurs à ces charges, & parce que quelques-uns les recevoient ſans demander permiſſion à leurs Superieurs, le Pape ſur la plainte du General de l'Ordre leur deffendit de les accepter ſans la licence du General, ou du Provincial, & à tous les Prelats de les y admettre ni ſacrer, ſi ce n'eſt qu'il y eut un ordre exprez du Saint Siege pour les diſpenſer de la demander.

XXVIII. Paul Panſa écrit que Frere Leon Archeveſque de Milan commença l'information des miracles du B. Frere Pierre de Verone de l'Ordre de ſaint Dominique qui avoit eſté martyriſé par les Heretiques.

XXIX Le Pape renouvella le Privilege qu'il avoit donné depuis trois ans aux Egliſes de noſtre Ordre de prendre le nom de Conventuelles. pour les diſtinguer des Hermitages, & des Chapelles domeſtiques, afin qu'elles peuſſent joüyr des droits des Egliſes Collegiales; & qu'on ne cherchât plus de querelle aux Religieux ſur ce qu'ils conſervoient la ſainte Euchariſtie, qu'ils avoient des cloches & des Cimetieres, & qu'ils faiſoient des fonctions dons les Curez ſe plaignoient: ce nom d'Egliſe Conventuelle ſe prend dans le droit, & ſelon l'uſage pour celle ou il y a pluſieurs perſonnes aſſemblées pour la ſervir.

XXX. Mathieu Paris écrit qu'Henry II. Roy d'Angleterre ayant envoyé du drap aux Religieux pour ſe veſtir, ils le refuſerent parce qu'ils ſceurent qu'il l'avoit extorqué des Marchands ſans le payer, ce qui leur acquit beaucoup d'eſtime, & à ce Prince beaucoup de blame de vouloir faire des liberalitez au deſpens d'autruy.

XXXI. Le Convent d'Auxerre en Bourgogne fut eſtabli par les liberalitez de Matilde Comteſſe d'Auxerre & de Nevers. Il fut bruſlé l'an 1425. & ruiné une ſeconde fois par les Huguenots l'an 1567. les Religieux l'ont remis par les aumônes des Catholiques.

XXXII. L'Epitaphe d'une noble Dame enſevelie cette année avecque l'habit de l'Ordre dans l'Egliſe de Lion, montre que ce Convent eſtoit déja éſtably; l'on croit que les Seigneurs de Grollicis en ont eſté les Fondateurs. Le ſepulchre de ſaint Bonaventure rend cette Egliſe fort illuſtre, ſon corps fut brûlé par les Calviniſtes, & ſes cendres jettées dans le Rhône, à la reſerve de ſa teſte qui ſe conſerve avec grand honneur, Frere Gayet qui en eſtoit alors Gardien la ſauva des mains de ces impies, & ayma mieux mourir que de la leur remettre.

Digitized by Google

XXXIII. Gonzague conjecture l'antiquité du Convent de Segovie sur la frontiere de Castille la vieille, de ce qu'Alphonse Roy de Castille & de Leon surnommé *le Sage*, reconnut cette année par le conseil d'un Frere Mineur de cette Ville, l'impieté qu'il avoit proferée contre la Majesté de Dieu; ce bon Religieux l'avoit repris diverses fois sans fruit de son blaspheme, & comme il persistoit dans son peché, un jour il s'éleva un furieux orage avec des tonnerres, & des éclairs, & la foudre qui tomba sur son Palais, brûla la coiffe de la Reyne; ces menaces effrayerent ce Prince, & le porterent au repentir de sa faute, mais il n'évita pas tout le chastiment qu'elle meritoit, car la mesme année il fut privé de son Royaume par son propre fils, l'an 1498. le Convent fut chãgé dans la Ville, où il y a des fontaines & de beaux jardins, & le premier fut donné aux Religieuses de sainte Claire.

XXXIV. Le Convent de Chasteaudun dans le Dioceſe de Chartres estoit déja bâti; car l'Epitaphe de Marguerite de saint Avit porte qu'elle y fut ensevelie cette année; il y à plusieurs beaux sepulchres de sa famille qui font croire qu'elle la fondé; il est fort incommodé par les inondations, parce que les collines qui l'environnent empechent les eaux de s'écouler dans la riviere lorsqu'elle est grosse; celle qui arriva l'an 1568. gâta tous les meubles, & fit perdre tous les actes des Archives. Les Heretiques le brûlerent l'an 1568.

XXXV. Guillaume & Aymar de Poitou freres, & Seigneurs de saint Valier, fonderent cette année le Convent de Romans en Dauphiné selon Claude Robert, les Huguenots le demolirent l'an 1569. Jean de Bournin Archevesque de Vienne avoit fait bâtir l'Egliſe, & y avoit esté ensevely l'an 1266.

XXXVI. Le Convent de Catanzaro dans la Calabre fut establi sous cette condition, que si les Religieux le delaissoient il reviendroit au pouvoir de l'Egliſe principale, il est aux Conventuels.

XXXVII. Le Pape permit aux Damianites de Bologne, de se gouverner selon la forme de vie qui leur avoit esté prescrite, & de retenir leurs possessions; il confirma encore tous leurs Privileges & particulierement l'exemption qui leur avoit esté accordée par l'Evesque du lieu l'an 1232. ce qui marque le temps de leur establissement; le Monastere se nomme saint François de la ruë S. Estienne prés de saint Julien.

XXXVIII. Le Pape conceda aux Freres Mineurs le Privilege de ne pouvoir pas estre citez devant les Ordinaires, ni pour crime, ni pour contract; il écrivit en faveur de ceux de Castille, aux Evesques de Valence, & de Calahorra: il donna pouvoir aux Superieurs d'absoudre des censures ceux qu'ils recevoient à l'Ordre.

XXXIX. Il confirma la vente de quelque terre faite au Convent d'Offida par les Damianites du mesme lieu, & la donnation d'une autre faite au Convent de Spolete par le Prevost des Benedictins de Farfen.

XL. Il recommanda aux charitez des Fidelles le bâtiment de l'Egliſe d'Aracœli, & en confirma la possession; comme aussi celle du Convent de Tyvoli, qui avoit esté transporté dans la Ville. Il Ordonna à l'Abbé de Suliaca de faire remettre à ce Convent un jardin dont l'Evesque s'estoit emparé.

Digitized by Google

XLI. Il ratifia le don de l'Egliſe de ſaint Leon dans Ferme, fait par l'Eveſque avec le conſentement de l'Abbé de ſaint Sabin, à condition que les Freres Mineurs en bâtiſſent une autre pour ſervir de Parroiſſe.

XLII. Il confirma l'exemption, & les poſſeſſions des Damianites du Monaſtere de ſainte Marie de Caſis au Dioceſe de Spolete, & leur accorda les autres privileges que nous avons veus ailleurs.

DE JESUS-CHRIST L'AN 1253.	D'INNOCENT IV. L'AN 11.	DE GUILLAUME EMP. L'AN 6.	DE L'ORDRE L'AN 46.

I. LE Pape émeu par l'eſtime qu'il avoit de la vertu de ſainte Claire, & par les prieres du Cardinal d'Oſtie, vint de Perouſe à Aſſiſe pour la viſiter, & verifier la Prophetie dont nous avons parlé, qu'elle ne mourroit pas avant que le Seigneur fut venu avec ſes Diſciples: elle fit propoſer à ſa Sainteté le deſir qu'elle avoit d'eſtablir par tous les Monaſteres de ſon Ordre la forme de vie que ſaint François luy avoit preſcrite, & d'ôter les adouciſſemens que Gregoire, & luy meſme y avoient ajoûtés; le Pape luy accorda ce qu'elle demandoit pour le ſien, & pour tous les autres où cette Regle eſtoit obſervée, ordonnant au Cardinal protecteur d'y tenir la main; afin que le General, ni aucun autre Prelat ne peut les obliger à relacher de l'auſterité de cette Obſervance.

II. Comme la maladie de ſainte Claire s'augmentoit chaque jour, le Pape voulut honorer de ſa preſence la mort de cette Vierge dont il avoit tant eſtimé la vie, & il falut faire une breche à la muraille du Monaſtere pour le faire entrer par l'endroit le plus proche de la cellule où la malade eſtoit; ſa ſuite eſtoit de quatre Cardinaux, & de quatre Diſciples de ſaint François, il trouva la Sainte eſtenduë ſur ſon grabat, & luy donna ſa main à baiſer, elle le pria de luy donner encore ſes pieds à baiſer, & le Pape monta ſur un eſcabeau pour les luy pouvoir preſenter; elle luy demanda avec grande humilité l'abſolution de ſes pechez, & il la luy accorda avec la benediction Apoſtolique, diſant avec un grand ſoûpir, *plût à Dieu que j'euſſe beſoin du meſme pardon qu'elle*, aprés ces actions de ceremonie, il l'entretint des choſes ſpirituelles, & continua cette converſation avec un plaiſir extreme depuis le matin juſques à neuf heures.

III. On voulut faire prendre quelque choſe à la malade, & elle pria ſa Sainteté de benir non ſeulement ce qu'on luy ſervoit, mais encore du pain, & quelques viandes que la Dépenſiere avoit portées exprés; le ſaint Pere commanda par trois fois à Claire de le faire elle-meſme, & ne pouvant s'excuſer d'un commandement reïteré, elle fit le ſigne de la Croix ſur tous ces mets, & par un prodige ſurprenant le pain ſe partagea d'abord en quatre parties, & le ſigne de la Croix demeura imprimé ſur toutes les autres viandes.

IV. Dés que le Pape ſe fut retiré, ſainte Claire levant les yeux, & les

Digitized by Google

mains au Ciel, dit à ſes Filles, loüez la bonté de Dieu qui m'a fait aujourd'huy une faveur qui ne ſe peut payer par toutes les richeſſes du monde; j'ay receu Jeſus-Chriſt dans la ſainte Euchariſtie, & j'ay veu ſon Vicaire dans ma chambre: ces filles qui reſtoient au tour de ſon lit ſans que le ſommeil, ni la faim les en pût arracher, ne répondirent que par un deluge de larmes, que la perte qu'elles alloient faire d'une ſi ſainte Mere leur faiſoit verſer. La Sœur Agnés comme la plus affligée, la ſupplia d'obtenir de Dieu qu'elle la pût ſuivre; ſainte Claire luy répondit, ma tres-chere Sœur, Dieu veut que je meure maintenant, ne pleurez pas mon abſence, elle ne ſera pas longue, & vous recevrez une grande conſolation avant que de me ſuivre.

V. Son mal s'accrût ſi fort, qu'on croyoit à chaque moment qu'elle alloit expirer: les Prelats, & les Cardinaux la viſiterent ſouvent, & durant dix-ſept jours qu'elle demeura encore en cet eſtat, elle ne prit aucune nourriture; neantmoins elle avoit tant de force qu'elle ne ceſſa jamais d'exhorter ſes Filles, & tous ceux qui venoient la voir, au ſervice de Dieu.

VI. Frere Raynal luy diſoit de fort belles choſes ſur la patience qu'elle devoit pratiquer dans la longueur de ſes maux, & elle luy répondit que depuis que ſaint François luy avoit fait connoiſtre la grace de Jeſus-Chriſt, nulle peine ne luy eſtoit facheuſe, nulle penitence ne luy paroiſſoit trop grande, & nulle infirmité incommode.

VII. Elle voulut, comme noſtre Seraphique Pere, dreſſer ſon teſtament avec des paroles ſimples, mais tendres & toutes pleines de ferveur, par leſquelles aprés avoir reconnu les graces qu'elle avoit receuës de Dieu depuis ſa vocation, elle exhorta ſes Filles à l'obſervance de l'eſtat qu'elles avoient embraſſé, les recommanda à la protection du ſaint Siege, inſtruiſit les Abbeſſes comment elles doivent ſe comporter dans le gouvernement; & enfin comme une bonne Mere, elle donna ſa benediction à toutes ſes Filles preſentes, & abſentes: Cet écrit montre le grand deſir qu'elle avoit que la tres-étroite pauvreté fût toûjours gardée dans ſon Ordre. Elle ne ſe contenta pas de la confirmation qu'elle en avoit obtenuë du Cardinal Protecteur, comme Commiſſaire du ſaint Siege, elle envoya encore prier le Pape de la luy accorder luy-meſme, ce qu'il fit fort agreablement, & il inſera dans ſa Bulle, & la Regle & l'acte du ſuſdit Cardinal: Claire ne pouvoit pas recevoir un preſent plus agreable, auſſi ne penſa-t-elle plus qu'à mourir en repos.

VIII. Comme on attendoit cette heure, elle s'écria tout d'un coup, mes Filles allez au-devant de vos Sœurs du Monaſtere de Mont-du-ciel de Florence qui viennent pour me voir; courez car elles ſont à la porte, faites-les un peu rafraîchir, & aprés menez-les icy, afin que je leur donne ma benediction avant que de mourir; les Religieuſes obeïrent à cet ordre, & elles trouverent ces nouvelles Hôteſſes arrivées: Sainte Claire pour les payer de leur voyage leur donna ſon voyle, qui ſe conſerve encore à Florence; & Dieu s'en ſert d'un inſtrument pour faire pluſieurs miracles, particulierement en faveur des enfans qui tombent en Letargie.

IX. Enfin ſentant que l'heure de ſa mort eſtoit proche, elle fit appeller des

Digitized by Google

Religieux pour luy lire la Passion de Jesus-Christ, & terminer sa vie dans l'entretien de ses divins mysteres ; Frere Ange, Frere Jean, & Frere Junipere furent de ce nombre, elle se souvint que ce dernier avoit toûjours quelque parole agreable, & devote à dire ; c'est pourquoy elle luy demanda s'il ne sçavoit pas quelque chose de nouveau de Nostre-Seigneur, & ce devot Frere luy dit une parabole ingenieuse, dont elle reçût une extréme consolation : tandis qu'elle s'exhortoit elle-mesme, & qu'elle invitoit son ame de partir pour aller à son Createur, la Bienheureuse Sœur Bienvenuë fut ravie en extase, & vit entrer la sainte Vierge suivie d'une troupe de Saintes couronnées de bouquets dorés, qui fit orner le lict de Claire d'une precieuse couverture, & embrassant cette illustre moribonde, enleva son ame pour la conduire à son cher Espoux, l'onziéme d'Aoust, le soixantiéme de son âge, & le quarante-deuxiéme de sa conversion.

X. Sa mort estant divulguée les Magistrats poserent des Gardes durant la nuit au tour de son corps, & le lendemain le Pape vint avecque toute sa Cour pour faire ses funerailles : Comme les Religieux commençoient l'Office des Morts, il leur dit qu'il ne faloit pas chanter comme l'on avoit accoûtumé de faire pour les Trépassez, mais bien dire la Messe d'une Vierge, comme s'il vouloit canonizer sainte Claire avant que de l'ensevelir ; mais le Cardinal Protecteur luy representa que cette affaire meritoit d'estre pesée avecque plus de maturité, c'est pourquoy l'on dit la Messe ordinaire pour une defunte.

XI. Le susdit Cardinal fit l'Oraison Funebre sur le mépris de la vanité du monde, dont on avoit un si bel exemple devant les yeux. Le sacré corps fut porté au son des trompettes, & avec toutes les marques de joye, à l'Eglise de saint George dans la Ville, car les Citoyens craignoient qu'il ne fût pas dehors avec assez de seureté, & d'honneur : saint François avoit esté ensevely au mesme lieu, comme si celuy qui luy avoit montré le chemin de la vertu durant sa vie, luy eût aussi preparé le tombeau aprés sa mort.

XII. Il y eut un concours extraordinaire de peuple, tous la loüoient comme une sainte, & se recommandoient à son intercession, & Dieu honora d'abord son sepulchre de plusieurs miracles fort evidents ; des Demoniaques y furent délivrés, des furieux remis en leur bon sens, des aveugles éclairez, des estropiez redressez, & des malades de diverses maladies incurables gueris. Je n'en veux dire qu'un : Un loup carnassier emportoit une petite fille du Bourg de Cannart, une femme qui le vit se mit à crier, & à la recommander à sainte Claire ; & cette petite innocente qui l'entendit, commença de dire à cette beste qui l'entraînoit, quoy méchant larron, me porteras-tu plus loin, puis que je suis recommandée à une telle sainte ? Ces paroles dites avec une simplicité enfantine, mais avec une confiance chrestienne, eurent tant d'efficace, que le loup laissa sa proye, & s'enfuit.

XIII. La Bienheureuse Agnés sœur de sainte Claire, la suivit dans quatre-vingts-dix jours, âgée de 56. ans ; elle avoit commencé dés sa jeunesse à porter un cilice, & à ne manger ordinairement que du pain, & boire de l'eau : mais toute austere qu'elle estoit pour elle-mesme, elle avoit une grande douceur

Digitized by Google

pour les autres. Sainte Claire la vit souvent ravie, élevée de terre, & couverte de trois belles couronnes : estant detenuë au lict par la maladie, à la feste de Noël elle entendit le chant des Freres Mineurs durant Matines, & sceut dire tout ce qui s'estoit passé dans leur Eglise comme si elle y eût esté presente : Aprés avoir demeuré en extase depuis le Mercredy Saint jusques au Samedy, elle ne croyoit pas avoir esté plus d'une heure dans cet estat.

XIV. Lors qu'elle estoit reduite à l'agonie, plusieurs Seculiers vinrent à saint Damien;& comme ils montoient & descendoient en foule, le degré se rompit sous eux ; quelques-uns furent fort blessez, mais s'estant recommandez à cette Bienheureuse Agonizante ils se trouverent tous subitement sans aucun mal : elle a fait depuis sa mort plusieurs guerisons miraculeuses, & beaucoup d'autres merveilles.

XV. La mere de ces deux saintes filles, nommée Hortulane, receut la leçon de la vertu, de celles à qui elle avoit donné la vie : car son mari estant mort elle prit l'habit à saint Damien de la main de saint François, & laissa au soin d'une de ses parentes une petite fille qui luy restoit, appellée Beatrix, mais celle-cy estant plus grande, renonça au monde pour suivre sa mere, & ses sœurs : Hortulane profita si bien de l'exemple de ses filles, qu'elle devint elle-mesme un exemplaire de vertu : Saint François & sainte Claire en avoient une si grande estime qu'ils luy renvoyoient souvent des malades qui se presentoient à eux, afin qu'elle les guerit.

XVI. Un jour sainte Claire fit le signe de la Croix sur un enfant qui avoit un œil gasté, & aprés elle pria sa mere de faire la mesme chose, Hortulane le benit, & d'abord il recouvra la veüe : La mere & la fille eurent une pieuse, & humble contestation sur ce miracle, parce que chacune l'attribuoit aux merites de l'autre. Nous ne sçavons pas le temps de sa mort ; mais l'opinion commune est qu'elle deceda plutost que ses filles, & qu'elle fut transportée de saint Damien à saint George, pour estre avec elles dans un mesme sepulchre.

XVII. Frere Jean de la Rochelle qui avoit succedé au Bienheureux Frere Alexandre de Halesdans la Chaire de Docteur à l'Université de Paris,& qui estoit dans une grande reputation pour sa pieté, & pour l'excellence de sa doctrine, se demit de cet employ ; & saint Bonaventure qui avoit gagné une approbation generale, fut mis à sa place par un commun consentement : l'Angelique Docteur saint Thomas receut le bonnet avecque luy, & quoy-que saint Bonaventure deût estre le premier dans le rang, il ceda le pas à ce cher & sçavant condisciple.

XVIII. Ainsi il faut conter que saint Bonaventure fut envoyé à Paris dés qu'il eut fait sa Profession, qu'il y étudia pendant trois ans sous Frere Alexandre, & autant sous Frere Jean ; qu'à la septiéme année il commença d'enseigner le Maistre des Sentences, & qu'à la dixiéme il prit le degré de Docteur : il s'estoit comporté avecque tant de modestie sous ces bons Maistres, qu'il estoit devenu le sujet de leur admiration, à cause de la pureté de sa vie, de la douceur de sa conversation, de la gravité de ses mœurs, & de la force de son esprit, qu'ils connoissoient capable de penetrer dans tous les plus profonds secrets des

Digitized by Google

sciences, c'est pourquoy Frere Alexandre disoit ordinairement que c'estoit un vray Israëlite.

XIX. Dans l'employ de cette charge publique il ne remplit pas seulement l'esperance qu'on avoit conceüe de luy, mais encore il la surpassa; il enseignoit avec une methode si claire, & si solide qu'il sembloit plustôt estre l'Auteur que l'interprete de la Theologie; il appuyoit toutes ses conclusions, premierement par l'Ecriture Sainte, aprés par les Peres, & enfin par de tres-bonnes raisons, & y mesloit toûjours des enseignemens tres-particuliers de pieté. Le grave Gerson Chancellier de Paris qui avoit dit depuis long-temps qu'il doutoit fort si l'Université avoit jamais eü un Docteur de cette force, voyant depuis ses œuvres asseura qu'entre tous les Theologiens il n'y en a point de plus propre à instruire, parce que sa Doctrine est à mesme temps solide, asseurée, & devote; & qu'il ne s'amuse pas à des pointilles de dialectique, mais en éclairant l'entendement, il enflamme la volonté; les Ecoliers qui n'ayment pas ces bons enseignemens ne le trouvent pas si agreable, mais dans la verité il n'y a point de doctrine plus élevée, plus utile, ni plus douce que la sienne; & l'on peut dire de luy avecque raison, qu'il est comme un autre saint Jean, une lampe qui luit, & qui embrase; c'est pourquoy on l'appelle le Docteur Seraphique.

XX. Frere Elie qui avoit quitté l'habit s'estoit retiré à Cortone sa patrie, dans une maison qu'il avoit fait bâtir depuis la mort de l'Empereur Frederic; & quoy qu'il n'eut aucune conversation avecque les Religieux. il ne s'occupoit qu'à faire achever une belle Eglise pour eux. Estant tombé malade son frere germain qui estoit un bon Frere Lay vint exprés à Cortone pour le voir, & travailler au salut de son ame; il reüssit dans ce pieux dessein, Frere Elie reconnut sa faute, & le pria de retourner à Assise pour demander de sa part son absolution au Pape; comme son mal empiroit il fit appeller l'Archiprestre du lieu, & receut de luy l'absolution des censures qu'il avoit encouruës, avecque toutes les precautions necessaires en cette rencontre; Un autre Prestre nommé Venture l'oüyt en confession, & Frere Deotifez luy administra le saint Sacrement le Lundy de Pasques; tout cela se passa avec beaucoup de marques de contrition du costé du penitent, & avec beaucoup de prudence & de charité du costé de ceux qui luy rendoient ce pieux office.

XXI. Il s'écrioit souvent, Seigneur pardonnez-moy je suis un grand pecheur, n'entrez-pas en jugement avecque moy, secourez-moy par vostre misericorde, & par les merites de vostre serviteur François, que j'ay indignement & ingratement mépriſé; il mourut le 22. d'Aoust sans avoir eu le loisir de rentrer dans l'Ordre, selon la prophetie de nostre Seraphique Pere; son frere estant arrivé à Assise obtint sans peine du Pape l'absolution qu'il luy demandoit, la commission fut addressée a Frere Uvalasco Penitencier de sa Sainteté, mais il arriva trop tard à Cortone, & ayant appris que Frere Elie avoit receu les Sacremens avec des signes d'une veritable penitence, il en fit dresser un acte public en bonne & deüe forme, qui se conserve encore chez les Peres Conventuels d'Assise.

XXII. Il faut marquer à cette année la mort de Frere Adolphe Comte d'Holstein,

Digitized by Google

d'Holſtein, ſi ſelon l'opinion de Rodulphe il n'a vécu que 14. ans dans l'Ordre, mais Krantzius dit qu'il y a demeuré 20. ans, & ainſi ſa mort ne ſeroit arrivée que l'an 1261. Piſanus dit qu'il eſt enſeveli au Convent de Kylon. La ſainte Vierge luy apparut un peu avant ſa fin, accompagnée d'une troupe de Bien-heureux pour l'encourager à mourir par ces belles paroles, pourquoy craignez-vous mon enfant ? Pourquoy apprehendez-vous de mettre voſtre ame hors de la priſon de ce corps ? elle doit eſtre bien-toſt glorifiée, mon Fils l'attend pour la faire repoſer dans le ſein d'Abraham, & luy donner la recompenſe des travaux qu'elle a ſoufferts dans la vie Religieuſe ; ſortez ame Sainte avecque joye & avec confiance ; l'on vous a preparé un lieu fort heureux & fort agreable ; aprés avoir oüy ce beaux diſcours, il rendit l'ame avec une grande douceur.

XXIII. Le Pape aprés avoir conſacré la nouvelle Egliſe de Noſtre-Dame des Anges, & Canonizé ſaint Staniſlâs dans celle de Saint François revint à Rome. Les miracles de ſainte Claire qu'il avoit veus, & ceux dont on luy faiſoit le rapport chaque jour, l'obligerent de donner la commiſſion de les verifier à l'Eveſque de Spolete ; ce Prelat l'executa avecque tant de ſoin & de diligence, qu'il en envoya le procez en bon eſtat à Rome au commencement de l'année ſuivante : mais Innocent ayant eſté ſurpris de la mort à Naples, où des affaires tres-importantes l'avoient appellé, ne peut pas achever la Canonization comme il le ſouhaitoit.

XXIV. Les Hermites de ſaint Auguſtin eſtoient tombez dans une diviſion qui eſtoit capable de porter beaucoup de prejudice à leur eſtat ; l'élection de leur General eſtoit le ſujet de leur diſcorde ; car les uns avoient eſleu Frere Hugon de Mantoüe, & les autres Frere Marc de Ceſene : Pour prevenir les mauvaiſes ſuites que cette conteſtation pouvoit avoir, ils s'addreſſerent à Guillaume Cardinal de ſaint Euſtache leur Protecteur, & le prierent d'employer ſon autorité pour vuider ce different ; ce Prelat leur donna pour Commiſſaires l'Eveſque de Padoüe, & Frere Simon qui enſeignoit à noſtre Convent de Milan ; ces Sages deputez s'aquitterent ſi prudemment de leur charge qu'ils établirent une bonne paix dans cette Congregation ; car les deux pretendans renoncerent à leur droit, & Frere Lanfranc de Milan fut eſleu d'un commun conſentement.

XXV. Les partiſans de Conrad ne laiſſoient rien à faire pour le ſouſtenir contre le Pape, & l'Empereur Guillaume : Innocent IV. de ſon coſté employoit tous ſes ſoins pour aſſiſter Guillaume, & ſe ſervoit fort utilement des Freres Preſcheurs, & des Freres Mineurs pour attirer le peuple à ſon parti par leurs Predications ; il recommanda particulierement cette affaire à Frere Guillaume de Diſt Chapelain de l'Empereur, qui eſtoit nommé à l'Eveſché de Sambie, Province de la Pruſſe Ducale, dont le Siege eſtoit à Koningsberg, avant qu'Albert de Brandebourg, Grand Maiſtre des Chevaliers Teutoniques ne le ſupprimat, lors qu'il fut creé Duc de la Pruſſe : Krantzius écrit que ce Frere Jean eſtoit Brabançon, & qu'il fut changé par le Pape à l'Eveſché de Lubec en Holſtein, qui eſtoit alors un des principaux de tout ce païs ; que c'eſtoit un celebre Theologien, & qu'il ſe rendit un Paſteur fort zelé ; car ayant trouvé les revenus de ſon Egliſe fort diſſipés par les Comtes, il s'occupa à conſacrer pluſieurs Egliſes, pour avoir dequoy s'entre-

Digitized by Google

tenir, & fut si bon menager, qu'il amassa dequoy racheter les biens Ecclesiastiques, & fonda une dignité de Chantre. Il obligea quelques uns de ses Dioceſains, de se presenter nuds à une procession, pour avoir l'absolution des excez qu'ils avoient commis ; il obtint de beaux privileges pour son Eglise ; Enfin estant allé trouver l'Empereur vers le Rhin il mourut à Essend & fut inhumé à Nuits, après avoir gouverné six ans l'Eglise de Lubec.

XXVI. Guillaume Eysengren marque en ce mesme temps un autre Frere Jean pour Evesque de Bossine en Esclavonie, qui estoit natif de Fribourg en Brisgau, & tres-bien versé dans l'Escriture sainte, il ajoute qu'il est enseveli au Convent de Stratzbourg.

XXVII. Les Superieurs de l'Ordre representerent au Pape, que le Cardinal Protecteur & quelques Evesques, les obligeoient à prendre le soin des Monasteres des Damianites qui estoient sous la jurisdiction des Ordinaires, & que quelques unes de ces Filles prenant la liberté de sortir de leur closture, on leur en donnoit le blâme, c'est pourquoy ils prioient sa Sainteté de les descharger de cét employ ; & le Pape ordonna que ni le Protecteur, ni aucun autre Prelat ne les peut contraindre, à se mêler de la conduite des Monasteres qui estoient exempts depuis peu, ou qui le seroient à l'advenir, sans l'autorité expresse du saint Siege, à la reserve de ceux qui luy sont immediatement sujets.

XXVIII. On portoit chaque jour une si grande quantité de presens au sepulchre de saint François, que les Religieux apprehenderent que cela ne choquat leur pauvreté ; ils proposerent leur scrupule au Pape pour en avoir son avis, & sa Sainteté leur ordonna de conserver tous les ornemens de l'Eglise, quelque riches & precieux qu'ils fussent, afin que le lieu où un Tresor si considerable repose portat les marques de la pieté Chrestienne, & que les Offices divins s'y celebrassent avecque plus de pompe ; défendant à tous les Superieurs de les vendre ni aliener sans la permission expresse du saint Siege.

XXIX. Je veux mettre icy diverses tentations remarquables, par lesquelles le Demon s'est efforcé de perdre plusieurs Religieux, mais qu'ils ont surmontées par l'ayde de la grace. Un Custode d'Espagne remarquable par sa regularité, & celebre par ses Predications, se laissa persuader à cét esprit tentateur qui luy apparoissoit sous la figure de Jesus-Christ, qu'il estoit monté à un si haut degré de perfection, qu'il n'avoit plus qu'à mourir pour aller tout droit dans le Ciel ; le desir d'arriver au plustot à un estat si heureux, le fit resoudre de s'étouffer luy-mesme avecque le chevet de son lict ; il avoit commencé cette tragedie, & l'eût achevée, si un Religieux qui survint ne l'en eût empeché ; tous les autres s'étant assemblez sur cét accident, prierent Dieu pour luy avecque tant de ferveur qu'il reconnut sa faute, demanda pardon du scandale qu'il avoit donné, & merita d'oüyr une voix qui l'asseura de sa grace, & que le Demon n'auroit plus de pouvoir sur luy.

XXX. Un autre Espagnol estant allé voir ses parens, se trouva si tenté pour une servante, avec laquelle il avoit eu quelque familiarité avant que d'estre Religieux, qu'il se leva de son lict dans le dessein d'aller satisfaire sa passion ; mais il vit sur son chemin un grand feu qui l'empechoit de passer, il essaya trois fois

Digitized by Google

de le traverſer, s'imaginant que ce n'eſtoit qu'une illuſion, & ayant éprouvé qu'il ſçavoit brûler, il rentra en luy-meſme, & connut que Dieu faiſoit un miracle pour le détourner de commettre un peché; il voulut encore punir ſa faute, & pour guerir un feu par un autre, il ſe jetta tout nû dans ces flammes, & y demeura juſques à ce que leur ardeur eut eſteint en ſon corps, celles que la concupiſcence y avoit allumées: cét accident luy ſervit de leçon pour luy apprendre, que le Demon luy dreſſoit des embuſches dans la maiſon de ſon pere, qu'il ne pouvoit éviter que par la fuite.

XXXI. C'eſt pourquoy dés-qu'il fut jour, il partit ſans prendre congé de perſonne; ſur ſon chemin il entra dans une Egliſe, où il trouva le Curé occupé à exorciſer un Demon qui ſe moquoit de tous ſes exorciſmes, & comme on preſſoit ce malin eſprit, il reſpondit, qu'il ne ſortiroit que par le pouvoir de celuy qui avoit ſceu la nuit precedente eſteindre un feu par un autre; le compagnon de ce Frere qui avoit ſuccombé à ſon mauvais deſir, mais qui l'avoit enfin vaincu, entendant ſouvent repeter les meſmes paroles au Demon, commença de ſoupçonner qu'il ne luy fut arrivé quelque choſe d'extraordinaire, ſur ce qu'ils eſtoient partis ſi matin, & ſans dire adieu; c'eſt pourquoy il le conjura de le luy découvrir, & ayant appris ce que nous avons raconté, il pria le Curé de donner ſon eſtole à ce victorieux, & de luy commettre l'exorciſme, parce que c'eſtoit celuy que le mauvais eſprit craignoit. Et en effet il ceda à ſa parole & s'en alla.

XXXII. Un Italien fut encore tenté du meſme vice, il tâcha de le ſurmonter par pluſieurs mortifications, mais comme aprés quelque relâche la tentation le reprit avecque plus d'effort, il conſentit à ce mauvais deſir; [& pour le mettre en effet il ſauta les murailles du Convent; à peine fut-il dehors que rentrant en luy-meſme, & ſe remettant devant les yeux la briefveté du plaiſir, la laideur de ce peché, & l'eternité de la peine qui le menace, il ſe jetta à terre demandant pardon à Dieu avec beaucoup de larmes, qu'un repentir fort ſincere faiſoit couler de ſes yeux, & le conjurant d'avoir pitié de ſa foibleſſe; à meſme temps il ſe vit environné d'une grande lumiere, & entendit une voix qui luy dit, tu as prés-que peri, mais maintenant tu as vaincu, releve-toy, & rentre dans ton Convent en triomphe; comme il obeiſſoit à cét ordre la meſme voix reprit, regarde la femme pour laquelle tu avois une ſi grande paſſion, & il vit un cadavre püant que les vers rongeoient; voyla âjoute encore la voix comment ſera bien-toſt celle que tu deſirois; cette veüe & cét avis le changerent tellement qu'il ne pouvoit plus voir cette femme qu'avec une extreme averſion.

XXXIII. En Guienne un autre qui eſtoit fort tenté prioit Dieu de le delivrer de ce peril, mais avec beaucoup de tiedeur, & quoy qu'il repetat ſouvent ſon oraiſon devant un Crucifix, il n'en recevoit aucun ſoulagement; il luy ſembla meſme que Jeſus-Chriſt detournoit ſes yeux de luy, eſtonné de ce dedain il ſupplia la ſainte Vierge & ſaint Jean qui eſtoient preſens d'eſtre ſes interceſſeurs; ils parlerent pour luy, mais le Sauveur leur reſpondit, comment feray-je miſericorde à celuy qui ſe la refuſe luy-meſme? & qui ne deſire que fort froidement d'eſtre gueri de ſon mal? ces paroles le penſerent jetter dans le deſeſpoir, mais touché de la grace de Dieu, il reconnut qu'il devoit prier avecque plus de

Digitized by Google

ferveur pour meriter d'estre exaucé ; il le fit & sa priere estant devenuë plus fervente, fut aussi plus efficace.

XXXIV. Une fille Portugaise qui s'ajustoit avecque trop de curiosité fut possedée d'un Demon, qui répondit à l'exorciste qu'il ne la quitteroit point, que par le pouvoir d'un Frere Mineur qui avoit resisté genereusement à toutes les tentations qu'il luy avoit livrées ; ce Religieux qu'il nomma fut appellé, & cét esprit impur ne pouvant souffrir sa presence s'enfuit incontinent.

XXXV. Un jeune Frere qui avoit esté nourri fort delicatement, ne pouvant supporter l'austerité de la Regle resolut de quitter son estat ; comme il vouloit sortir en cachette, il se sentit aveugle, & ne sçeut jamais trouver le chemin de la porte, quoy qu'il le cherchât diverses fois ; il s'obstina dans son dessein & alla passer par l'Eglise, & comme il faisoit la reverence au Crucifix, cette figure müette luy demanda tout haut pourquoy il s'en alloit ; il respondit franchement qu'ayant esté nourri avec delicatesse il ne pouvoit pas souffrir tant de mortifications ; le Crucifix reprit, regarde mes pieds, mes mains, & mon costé qui sont ouverts pour toy, prens du sang qui en decoule, & il t'ouvrira les yeux pour te faire connoistre que tout ce que tu endures est bien peu de chose, au prix de ce que j'ay souffert pour toy ; ce sang ne fut pas imaginaire, il le prit avec ses doigts, il en frotta ses yeux, & il éprouva que la Croix du Sauveur est la chaire d'un Docteur qui enseigne bien la patience.

XXXVI. Le Demon persuada à un Frere du Convent de Montpellier, qu'il estoit devenu si parfait qu'il n'avoit plus besoin de se Confesser ; il luy proposa encore d'autres illusions que ce pauvre innocent prenoit pour des veritez, & ainsi il se laissoit conduire à ce mauvais maistre, comme s'il eut esté son bon Ange, mais enfin il reconnût la tromperie de son guide, parce qu'il voulut le faire precipiter dans un puits.

XXXVII. Un Novice de Genes avoit laissé beaucoup de biens à ses parens, avec obligation de satisfaire à diverses choses dont son pere l'avoit chargé ; le Demon luy parut sous la forme de son pere, se plaignant de ce que sa derniere volonté n'estoit pas accomplie, & qu'il estoit tourmenté pour ce defaut ; il ajouta que luy qui en estoit chargé en estoit la cause, & que s'il n'estoit pas un fils ingrat, & inhumain il devoit reprendre son bien pour executer ce qu'il luy avoit ordonné ; le Novice communiqua sa vision à son Pere Maistre qui connût que c'estoit une illusion du pere de mensonge, & non pas une plainte de son pere legitime, & luy conseilla de renvoyer cét imposteur, & de luy cracher au visage s'il revenoit à luy ; le Frere creut ce conseil, & se defendit avec courage ; mais ce ne fut pas impunément, car le Demon l'emporta hors de l'Eglise, le bleſſa cruellement, & luy dechira une partie de son habit ; ce Frere endura tout ce mauvais traitement sans s'étonner, & le secours de Dieu ne luy manqua pas au besoin, car nostre Seraphique Pere le vint trouver au lict, où sa blessure l'avoit reduit, & luy donna la gueriſon parfaite, & de son corps qui se trouva sain, & de son ame qui ne souffrit plus ces attaques dangereuses.

XXXVIII. Un autre fut si tenté sur les mysteres de la Foy, qu'il avoit resolu de quitter la Religion ; le respect, & la devotion qu'il avoit pour la

Digitized by Google

sainte Vierge, l'obligea d'aller saluër une de ses Images avant que de sortir, comme pour luy dire adieu : cette bonne mere pour le confirmer dans la foy luy mit à la main un seau qui portoit sa figure avec celle de son Fils entre ses bras, & ce present dissipa tous les doutes de son esprit.

XXXIX. Un autre du Convent de Lunel en Languedoc ayant receu de son Gardien une penitence fort rude, s'en alla dans l'Eglise faire ses plaintes devant un Crucifix, voyez mon Seigneur, luy dit-il, combien j'endure pour l'amour de vous? considerez avec qu'elle severité mon Superieur me traitte! & vous sçavez bien que je pouvois éviter ces peines en demeurant dans le monde! car j'avois dequoy vivre fort à mon aise; le Crucifix ne fut ni sourd ni müet à ses paroles, il luy répondit, avec un ton aigre, vois aussi ce que j'ay souffert pour toy! & ce n'estoit pas pour mes fautes que j'endurois, mais pour les tiennes, je suis l'innocent, & tu es le criminel : ce reproche qui luy donna de la confusion, le disposa aussi à une parfaite patience.

XL. La ville de Bresse dans la Lombardie au delà du Po estant troublée par une sedition émüe entre les Guelphes, & les Gibelins, fit vœu de faire bâtir une Eglise à l'honneur de saint François, s'il plaisoit à Dieu de la délivrer des maux dont elle estoit menacée; elle l'executa cette année faisant changer dans son enceinte ses Religieux qui estoient dehors à la petite Eglise de S. George dans un lieu fort incommode; le Seigneur de Brussatis donna la place, & Fr. Samson General de l'Ordre, fit achever le Convent, & meubler la Sacristie de tres-beaux & riches ornemens.

XLI. L'Eglise Parroissielle de saint André de la ville d'Hispelle en Ombrie fut donnée aux Conventuels, le Pape & l'Evesque de Spolete confirmerent cette disposition; le corps du B. Frere André de Caraccioli y repose en grande veneration, & sa feste s'y celebre avec solemnité le 5. de Juin, nous parlerons de luy à son temps.

XLII. Le Monastere d'Almasan en Espagne fut fondé selon Gonsague, durant la vie de sainte Claire par une de ses disciples, & partant avant cette année, cela s'entend de son premier lieu, car il a esté changé depuis à celuy où il est maintenant.

XLIII. Le Pape deffendit d'exiger des Freres Mineurs la portion canonique, tant des legats qui leur seroient faits par les testamens, que de toutes les autres choses qui leur seroient données, soit pour la fabrique des Convents, soit pour les ornemens de l'Eglise, & le culte divin, soit pour les anniversaires & les autres prieres pour les morts.

XLIV. Sa Saintetè donna commission au Gardien de Gironne en Catalogne, de confirmer l'élection du Prieur du Col au Dioceſe de Vic, qui avoit esté éleu Abbé de Besalu au Dioceſe de Gironne, de recevoir son serment de fidelité au nom du Saint Siege, de le benir, & de l'installer dans cette charge.

XLV. Les Damianites du Monastere de saint Paul de Terni, obtinrent l'exemption de toute sorte de contributions qui leur seroient imposées par qui

Digitized by Google

que ce fut, à la reserve des legats Apostoliques.

XLVI. Les Religieuses du Monastere de sainte Elizabeth au Dioceſe de Rheims, obtinrent le privilege de ne pouvoir estre citées par aucunes lettres Apostoliques, si elles ne faisoient mention expresse de cette grace.

XLVII. Frere Vvalasco Penitencier du Pape receut la commission de dispenser le Roy de Boheme pour espouser Marguerite d'Austriche qui estoit sa parente au quatriéme degré de consanguinité, & au troisiéme d'affinité.

DE JESUS-CHRIST L'AN 1254.	D'INNOCENT L'AN 12.	DE GUILLAUME EMP. L'AN 7.	DE L'ORDRE L'AN 47.

I. CONrad fils legitime de l'Empereur Frederic estant mort, Manfroy son frere Bastard n'oublioit rien pour s'establir dans le Royaume de Naples, & de Sicile; le Pape estant venu à Naples avec une bonne Armée pour y mettre la Paix, y mourut le 6. de Decembre, cassé de vieillesse & de travail; sa mort laissa un grand regret à tous les bons Chrestiens, car il avoit honnoré l'Eglise par sa doctrine, & par sa pieté, & l'avoit gouvernée avec une prudence fort éclairée, & avec une constance fort genereuse: il voulut estre ensevely dans nostre Eglise de saint Laurens, pour une derniere marque de l'affection qu'il portoit à nostre Ordre; depuis Charles d'Anjou ayant fait abbatre cét edifice, pour en relever un autre plus grand & plus magnifique, son corps fut transporté dans l'Eglise Cathedrale, où il est encore.

II. Un peu avant sa mort il s'estoit tellement mis en colere contre les Religieux de saint Dominique & de saint François qu'il revoqua tous leurs privileges; leur deffendit sous peine d'excommunication d'admettre les fidelles à oüyr la Messe dans leurs Eglises, les Festes & les Dimanches; de précher le matin; & plusieurs autres choses qui leur portoient un grand prejudice. Alexandre IV. les a toutes exprimées au long dans deux Bulles qu'il donna dés l'entrée de son Pontificat, pour remettre toutes choses au premier estat qu'elles estoient: les Religieux n'eurent point d'autres armes dans cette affliction, que les larmes, & les prieres pour implorer le secours du Ciel. Les Dominiquains disoient chaque jour à ce sujet les Litanies de la sainte Vierge, & un d'eux la vit dans leur Eglise de Rome tandis qu'il les chantoient, & entendit qu'elle repetoit souvent ces paroles à Jesus-Christ, *Mon Fils exaucez les*: Thomas de Cantipré Auteur du temps, & fort croyable asseure, que le Pape le mesme jour qu'il fit cette revocation fut saisi d'une appoplexie qui luy osta la parole, & de laquelle il ne revint plus; il eut pourtant le loisir de se reconnoistre, & de donner beaucoup de marques de penitence, & de deplaisir d'avoir maltraité ces deux ordres qu'il avoit tant aymez; il repetoit souvent ces paroles du Pseaume 38. *Vous avez corrigé l'homme à cause de son iniquité, & fait dessecher son ame, comme une araignée.*

Digitized by Google

III. Cantipré ajoûte qu'un saint homme vit l'ame de ce Pape qui estoit livrée à saint François & à saint Dominique ; & que plusieurs grands Princes avoient resolu de se saisir des biens des Ecclesiastiques, si Alexandre n'eut pas revoqué cette derniere Ordonnance d'Innocent ; on dit que de sa mort naquit ce Proverbe, *délivrez-nous des Litanies des Freres Prêcheurs.*

IV. Les Auteurs portent plusieurs raisons qui avoient changé de la sorte l'esprit d'Innocent ; la premiere estoit parce que les Dominiquains avoient receu un de ses cousins, & le luy avoient tenu caché jusques à ce qu'il eut fait la profession ; & comme ce Pontife avoit une grande affection pour ses parens, & qu'il vouloit faire un grand Seigneur de celuy-cy, ce procedé luy fut extremement desagreable. La seconde c'est que voulant bâtir un somptueux Palais dans Genes pour un autre de ses parens au lieu de la Ville le plus élevé, il avoit besoin du Convent de saint Dominique pour luy donner toute l'estenduë qu'il pretendoit : & les Genois qui se prevoyoient qu'on alloit faire là une citadelle qui les domineroient, furent bien aisé d'y maintenir les Religieux, & leur persuaderent de resister à ce dessein : & cette opposition l'aigrit extremement parce qu'elle faisoit avorter ce beau projet. La troisiéme fut le bruit qui s'étoit émeu à Paris contre ces deux Ordres dont nous parlerons plus bas ; car quelques Docteurs écrivirent des livres diffamatoires contr'eux, & quoy qu'ils fussent remplis de calomnies, le Pape qui estoit prevenu de passion pour ses propres interests, se laissa gagner par ces fausses accusations.

V. Il y avoit encore un Cardinal François qui jettoit de l'huile sur le feu ; Thomas de Cantipré ne le nomme pas, mais par les circonstances qu'il en rapporte, il conste que c'estoit Pierre *de Colle-medio*, qui avoit esté Chapelain d'Honoré III. & de Gregoire IX. Prevost de saint Omer, Archevesque de Roüen, Nonce vers l'Empereur, & qui fut creé Cardinal au Concile de Lyon par Innocent ; cet Auteur qui estoit son ami intime en parle ainsi ; je n'ay jamais veu un Ecclesiastique plus sobre, plus affable, ni plus honneste, il avoit refusé neuf Eveschez, & il falut que le Pape luy commandât sous peine d'excommunication d'accepter l'Archevesché, & le fit Cardinal contre son gré ; mais avec toutes ces belles qualitez, son orgueil l'aveugla, il avoit conceu une si grande aversion pour les Religieux, qu'il avoit chassé les Dominiquains de leurs Convents, & se trouvant orné de la pourpre, il continua sa hayne contre ces deux Ordres, mais il fit une fin malheureuse.

VI. Le jour de sa mort un Frere Mineur l'advertit charitablement de prendre garde à luy, parce qu'une femme devote avoit eu revelation qu'il devoit mourir ce mesme jour, ces paroles ne feurent pour luy qu'un sujet de raillerie, il luy répondit vous n'estez ni Prophete ni fils de Prophete, j'ay travaillé pour soûmettre vostre Ordre aux Evesques, je le reduiray sous les pieds des moindres Ecclesiastiques ; aprés cela il partit tout en colere pour aller dire la Messe, & l'acheva tout transporté : il revint pour assister le Pape à la consecration de l'Eglise d'Assise, & voulant laver les mains pour disner, il osta sa bague & la donna à un des assistans, mais lors qu'il voulut la reprendre, cet homme à qui il l'avoit remise ne se trouva plus : il dit alors, tout troublé j'ay perdu

Digitized by Google

ma Dignité, aprés le repas il monta à sa chambre sans estre suivi de personne, & voulant s'asseoir sa chaise se rompit sous luy, & il tomba si rudement qu'il se cassa la teste, & mourut de ce coup.

VII. Cette colere du Pape contre ces deux Ordres ne peut avoir commencé que sur la fin de sa vie, car nous trouvons que cette mesme année il leur fit plusieurs faveurs fort considerables; il les institua Inquisiteurs de la Foy en Italie, & en plusieurs autres Royaumes; & afin que le mélange n'engendrât pas de confusion, il leur partagea les terres; il assigna aux Freres Mineurs la Ville de Rome, la Toscane, le Patrimoine de saint Pierre, la Duché de Spolete, la Terre de Labour, la Province Maritime, & la Romagne; & aux Freres Précheurs la Lombardie, la Marche Tarvisine, & le Territoire de Genes.

VIII. Avant cette distribution il avoit donné deux Bulles, par lesquelles il instituoit les Freres Mineurs Inquisiteurs dans les principales parties de l'Italie; il en fit expedier une particuliere pour les Prelats, & pour les Ecclesiastiques de ces quartiers, & une generale pour ceux de toute l'Eglise Catholique, par lesquelles, aprés leur avoir recommandé le soin que chacun doit avoir de veiller sur son Troupeau pour le purger du venin de l'heresie, il leur ordonne de faire un bon accueil à tous ces Inquisiteurs, & de les secourir de tout leur pouvoir dans l'exercice de cette charge: il écrivit encore pour le mesme sujet à toutes les Communautez de l'Italie, & insera dans ses lettres les formes qu'il vouloit estre gardées dans l'Inquisition contre les heretiques, avec l'Edit que l'Empereur Frederic avoit fait contre eux; enfin il ordonna aux Provinciaux de choisir des Religieux propres pour cet employ, & à ceux qui seroient nommez d'observer les formes qu'il avoit prescrites. Pansa écrit encore qu'il avoit toûjours six Freres Mineurs avecque luy; que Frere Nicolas Anglois, illustre pour sa pieté, pour sa prudence, & pour sa doctrine estoit son Confesseur, & qu'il fut pourveu de l'Evesché d'Assise; & que Frere Alexandre de Hales estoit son Conseiller ordinaire au Concile de Lion.

IX. De tout cecy l'on peut connoître quel sentiment ce Pape avoit des Freres Mineurs, & combien ils ont travaillé contre les heretiques; l'on en pût encore conclure que depuis leur institution il n'y a personne à qui l'Office d'Inquisiteur ait esté plus propre, ni commis plus ordinairement; s'il a changé cette affection si tendre un peu avant sa mort, les mauvais bruits semez contre eux, les suggestions importunes de leurs ennemis, & peut-estre l'imprudence de quelques particuliers, peuvent en avoir esté la cause: à la reserve de ce changement, & d'un peu trop d'amour qu'Innocent avoit pour ses parens, on doit dire qu'il merite par tout de la loüange; car il a esté tres-zelé pour deffendre les droits de l'Eglise, il a paru d'un courage vrayment genereux, & intrepide dans les adversitez, & d'une prudence fort éclairée dans le gouvernement; il estoit fort sçavant, & les ouvrages qu'il a laissez en sont un bon témoignage: aussi fut-il fort regretté par tout, mais la Ville de Naples où il mourut, donna des marques plus particulieres de son deüil, & luy fit des funerailles fort magnifiques.

X. Le saint Siege ne vaqua que quatorze jours, Batolin Prefet de Rome ayant fermé

fermé les Cardinaux dans le Conclave, les obligea par une honneſte violence à s'accorder bien-toſt ; car ſelon la coûtume, il leur diminuoit chaque jour quelque choſe de leur vivre ordinaire, & ils y eſtoient portez par la crainte que Manfroy ne profitât d'un long interregne. Raynald des Comtes de Signia, Eveſque d'Oſtie, neveu & creature de Gregoire IX. fut élû par un commun conſentement, & prit le nom d'Alexandre IV. il eſtoit illuſtre en pieté, & en doctrine ; & il fut jugé d'autant plus digne de cette charge, qu'il témoigna plus de repugnance à l'accepter : La connoiſſance qu'il avoit des troubles de l'Egliſe, l'obligea d'écrire à tous les Prelats dés le lendemain de ſon élection, afin qu'ils l'aidaſſent de leurs prieres envers Dieu, pour obtenir les graces qui luy eſtoient neceſſaires pour s'acquitter dignement de ſon devoir ; il avoit ſuccedé à ſon oncle dans l'Office de Protecteur de l'Ordre, & dans l'affection à le favoriſer ; la bonne opinion qu'il en avoit conçûë le porta à écrire au General, aux Superieurs, & à tous les Religieux, pour leur apprendre ſon exaltation, & pour recommander à leurs prieres l'eſtat de l'Egliſe, & ſa perſonne, leur promettant une protection, & une affection de vray Pere.

XI Saint Louis Roy de France, avoit fait rebaſtir pluſieurs Villes des Chreſtiens dans la Paleſtine, racheté pluſieurs eſclaves, & fait tant d'autres actes de pieté, qu'il avoit ravy en admiration les cœurs meſmes des infidelles : il ne manquoit pas d'inclination pour continuer ces bonnes œuvres, mais il fut ſi preſſé des Seigneurs de ſa ſuite, qu'enfin il fut obligé de partir pour retourner en Europe, ne laiſſant aux Chreſtiens d'autre ſecours, aprés Dieu, que les exemples de ſa vertu, & de ſon courage dans les perils, & les adverſitez : il avoit envoyé en France pluſieurs Sarrazins, ſur qui ſa pieté avoit eu plus de pouvoir que ſes armes, car ils s'eſtoient convertis, & avoient eſté inſtruits à la foy par les Religieux de ſaint Dominique, & de ſaint François.

XII. Le troiſiéme jour de ſa navigation la tempeſte jetta ſon navire ſur un rocher ; chacun creut avec raiſon que tout eſtoit perdu, l'on courut à ſa chambre, & il fut trouvé proſterné en terre devant un Crucifix ; alors perſonne ne douta que tous ne deûſſent leur ſalut à ſa priere, car le navire ſortit de deſſus cet écueil ſans avoir receu aucun dommage d'un heurt qui devoit le fracaſſer : il fut receu en France avec un applaudiſſement nompareil, & avec une joye indicible ; depuis ſon arrivée tout ſon ſoin fut de s'avancer dans la vertu ; la miſericorde ſembloit eſtre née avecque luy ; il la fit paroiſtre avec grand éclat par la fondation de pluſieurs Hoſpitaux, ſur tout pour des aveugles, & pour celle de pluſieurs Convents de ſaint Dominique, & de S. François : il ne ſe contentoit pas d'avoir logé les pauvres, & pourveu à leur entretien, il les alloit encore ſervir de ſes propres mains, & quelque maladie qu'ils euſſent il leur preſentoit à manger les genoux en terre.

XIII. Il baſtit à Paris la Sainte-Chapelle, où il fit mettre la couronne d'épines de Noſtre-Seigneur, une grande piece de ſa Croix, le fer de la lance avec laquelle ſon coſté fut ouvert, & pluſieurs autres reliques qu'il avoit recouvrées avec de grands fraix de l'Empereur d'Orient : la feſte de cette tranſlation ſe celebre tous les ans par ſon inſtitution pendant trois jours ; les Dominiquains y font

Digitized by Google

l'Office le premier jour, & les Freres Mineurs le second.

XIV. Il assistoit au service divin avec une si grande attention, qu'il ne vouloit pas permettre que personne luy parlât durant ce temps, s'il n'y avoit quelque necessité indispensable, & il avoüa à son Confesseur que Dieu luy donnoit des larmes dans sa priere, qui portoient une suavité merveilleuse non seulement à son cœur, mais encore à sa bouche. Les Sarrazins l'avoient voulu obliger de mettre dans le Traité qu'il fit avec eux, qu'il renonceroit à sa foy s'il ne leur tenoit pas la parole qu'il leur donnoit pour sa rançon, & pour celle des autres Chrestiens: mais il leur répondit hardiment, vous pouvez faire mourir mon corps, mais non pas mon ame; & sur ce que quelqu'un des siens luy dit qu'il pouvoit bien accepter cette condition sans scrupule, il répondit que ce seul mot de renoncer à sa foy luy faisoit tant d'horreur, qu'il ne sçauroit jamais se resoudre à le prononcer.

XV. On l'avoit prié de faire Chevalier un noble Sarrazin qui avoit depuis peu tué le Sultan, mais il le refusa si constamment, qu'il protesta que quand il y iroit de sa vie, il ne donneroit pas cet honneur à un infidelle: il avoit une inclination, & une addresse merveilleuse pour accorder les querelles des grands, & chacun avoit une extréme deference pour ses sentimens, parce qu'on estoit persuadé qu'il ne regardoit que la justice: il donnoit audience aux pauvres deux fois la semaine, dans la crainte que leurs affaires ne fussent traitées avecque trop de negligence, & il les faisoit expedier sans delay: il ne voulut jamais souffrir les duëls, mais il trouvoit d'autres moyens raisonnables pour exiger la satisfaction des injures; il deffendit à tous les Juges de condamner les debiteurs au payement des usures que les Juifs, & d'autres exigeoient; & comme il travailloit pour le repos de ses sujets, Dieu luy donna aussi la paix dans son Royaume pour le reste de ses jours.

XVI. Je n'ay trouvé que le seul Frere Jean Marquez Hermite de saint Augustin, qui ait dit expressément que saint Louis n'estoit pas du Tiers-Ordre; il croit qu'au commencement on l'avoit fait du premier, & qu'on le confondoit avec saint Louis Evesque de Tolose, à cause de la ressemblance de leurs noms, mais qu'ayant reconnu que cette erreur estoit trop grossiere, l'on avoit voulu l'adoucir par une autre, se contentant de dire qu'il estoit du troisiéme: Pour soûtenir son opinion il asseure qu'aucun Autheur du temps de ce Roy n'en a parlé, ni dit qu'il ait porté d'autre habit que celuy qui luy estoit ordinaire; mais il ne nous sera pas difficile de montrer que les Autheurs contemporains de saint Louis ont donné sujet aux suivans de l'asseurer, ni de le confirmer par d'autres preuves.

XVII. Pour son vêtement Thomas de Cantipré, l'Autheur de sa vie que Surius a transcrite, Godefroy de Beaulieu son Confesseur, & Guillaume de Chartres son Chapelain, asseurent qu'aprés sa délivrance il changea d'habit, & qu'au lieu d'un habillement Royal, il prit celuy d'un Religieux, & Cantipré raconte, qu'un Envoyé d'Othon Comte de Gueldres estant revenu vers son Prince, & interrogé s'il avoit veu le Roy de France, il avoit répondu, tournant la teste avec un geste de mocquerie, vrayment ouy j'ay veu ce caffart de Roy qui porte un

Digitized by Google

chaperon pendant ſur les épaules ; mais que cette raillerie fut punie de Dieu, car cet homme reſta le col ainſi tourné ſans pouvoir jamais le remettre à ſa place ; & enfin Boniface VIII. qui avoit bien connu ſaint Louis, qui avoit examiné ſa vie eſtant Cardinal, & qui l'a canonizé eſtant Pape, dit dans le premier Sermon qu'il fit à ſon honneur dans ſon Palais de Civita-vechia, qu'il avoit porté un habit de Religieux ; aprés ces Autheurs du temps tous les autres marquent la meſme choſe : Or comme tous diſent uniformement qu'il prit cette nouvelle façon d'habit aprés ſon retour de la Paleſtine, je crois que ce fut dans ce temps, auquel il voulut ſe rendre Religieux, ou de ſaint Dominique, ou de ſaint François ; car il avoit conceu un ſi grand mépris de la vanité du monde, & aſpiroit à une ſi haute perfection, qu'il voulut remettre la couronne à ſon fils pour embraſſer un de ces deux Ordres, & il l'auroit executé ſi ſa femme ne s'y fût oppoſée de tout ſon pouvoir.

XXIII. Il aimoit ſi tendrement ces deux Religions, qu'il diſoit que s'il ſe pouvoit partager en deux, chacune en auroit la moitié, & il les traitoit avec tant d'égalité qu'il ſe glorifioit de ce qu'il croyoit qu'il eſtoit impoſſible qu'on peut deviner quelle des deux luy eſtoit la plus chere : il y a beaucoup d'apparence que ſe voyant fruſtré de ſon deſir il prit l'habit du Tiers-Ordre, ne pouvant pas prendre celuy du premier. L'Office que les Tierceres recitent à ſa feſte, porte expreſſement qu'il avoit embraſſé cet Inſtitut, & tous les trois Ordres de ſaint François ont fait ſa feſte depuis un temps immemorial. Paul III. le met entre les Saints du Tiers-Ordre ; les Autheurs de noſtre Ordre, & pluſieurs autres le diſent clairement, & par tout le monde l'uſage a introduit de le repreſenter avecque l'habit du Tiers-Ordre.

XIX. La Princeſſe Iſabelle ſœur de ſaint Louis, fut recherchée en mariage par Conrad, fils de l'Empereur Frederic, mais elle aima mieux ſe conſacrer à Dieu dans le Monaſtere de Long-champ prés de Paris ; elle y a vécu avec de grandes marques de pieté, & Dieu a illuſtré ſon tombeau par pluſieurs miracles : Le Pape ordonna au Provincial de France de luy accorder quelques Religieux pour demeurer à ſon ſervice, & il eſt vray qu'il ne dit pas dans ſon Bref, qui eſt de l'année precedente, qu'elle fût Religieuſe, mais ſeulement qu'elle avoit accoûtumé pour mieux pratiquer la vertu, de converſer ſouvent avec les Religieuſes, & c'eſt parce qu'elle n'embraſſa pas cet eſtat dés qu'elle eut refuſé de ſe marier, ou parce qu'elle avoit permiſſion de ſortir quelque-fois.

XX. Il conſte que la Bienheureuſe Salomée, fille de Leskon Duc de Cracovie, & de Sandomir, & ſœur de Boleſlas *le Pudique* Roy de Pologne, eſtoit Religieuſe avant cette année, car le Pape luy permit de joüir pendant ſa vie pour ſes uſages, & pour ceux de ſon Monaſtere, des biens du Duc de Cracovie ſon frere, au cas qu'il vint à deceder ſans enfans : cette pieuſe Princeſſe avoit eſté fiancée à l'âge de trois ans avec Colomman fils du Roy de Hongrie, & frere de ſainte Elizabeth ; ſon beau-pere l'avoit fait conduire dans ſon Palais pour l'élever avec ſon futur époux ; ſa vertu & ſon bon naturel firent bientoſt connoiſtre que le ſaint Eſprit l'avoit prevenuë de ſa grace ; elle avoit l'eſprit ſi beau, qu'elle apprenoit le Latin avecque plus de facilité que le Prince Col-

Digitized by Google

man, qui avoit quelque honte de voir qu'elle expliquoit mieux que luy, l'Evangile qu'ils avoient oüy à la Messe, & qu'elle y faisoit de fort belles reflexions morales.

XXI. Lors que ce Prince & cette Princesse furent en âge d'épouser, ils resolurent d'un commun consentement de conserver leur virginité, & quoy-qu'ils s'aymassent fort tendrement, leur union ne fut que de l'esprit, & non pas du corps: les nopces se firent avec une pompe digne de leur naissance, mais ils firent dresser deux lits separez dans une mesme chambre, & ils passoient la plus grande partie de la nuit en veilles, & en prieres; Salomée y estoit si assiduë, qu'elle les continuoit jusques à ce que les forces luy manquoient, & son époux estoit obligé de la prier souvent de se moderer pour ne s'accabler pas: un matin aprés avoir passé toute la nuit dans ce saint exercice, elle entendit une voix qui luy dit, *tout est consommé*, & ces paroles firent une telle impression sur son esprit, que desors elle ne regarda plus les choses de la terre qu'avec un extréme mépris.

XXII. Elle estoit extrémement negligée pour ses habits, non seulement afin éviter la vanité en elle-mesme, mais encore pour ne donner pas quelque attrait de concupiscence à son époux; l'experience luy fit connoistre que cette precaution n'estoit pas inutile; car ayant esté obligée de se parer en son absence pour quelque occasion extraordinaire, & le Prince estant revenu avant qu'elle eut eu le loisir de quitter ses ornemens; il la vit belle comme elle estoit, il l'embrassa, & la coucha sur le lit; & s'arrestant à considerer son éclat, il leva les yeux au Ciel, & dit, *Mon Dieu, que j'abandonne librement des plaisirs pour l'amour de vous, je resiste à l'inclination de mes sens, & je me prive de ce qui me seroit licite, afin que vous me pardonniez ce que j'ay fait, & qui ne m'estoit pas permis*; & revenant des yeux à son épouse, *Ma chere*, luy dit-il, *la passion me transportoit à ce coup, mais je vous laisse pour l'amour de Dieu, afin que sa grace ne me délaisse pas.*

XXIII. Salomée comprit bien par cette rencontre le mauvais effet de ses parures, c'est pourquoy elle y renonça entierement: La Reyne qui estoit la seconde femme du Roy André, & fille du Marquis d'Este, l'invitoit souvent aux divertissemens du jeu, & du theatre, mais elle s'en excusa toûjours avec autant de constance que de civilité; luy disant qu'elle estoit disposée à luy obeïr, mais qu'elle ne pouvoit pas surmonter la crainte qu'elle avoit de paroistre devant les hommes. A cette precaution qui estoit une garde asseurée de sa chasteté, elle adjoûtoit beaucoup de mortifications: elle avoit trois sortes de cilices, mais elle les tenoit si cachez que jamais personne ne les peut voir que Frere Albert son Confesseur: ils ont esté conservez aprés sa mort dans Sandomir jusques à ce que ce lieu fut brûlé.

XXIV. Coloman qui avoit esté joint Roy d'Halizie par l'Evesque de Cracovie, à la demande des Princes Russiens, estant mort, ou de maladie ou de poison, comme disent les Autheurs Polonois, ou ayant esté tué par les Tartares, comme nous avons dit ailleurs, selon un Traité manuscrit de Louvain, Salomée s'adonna toute entiere aux exercices de pieté, & employa tous ses biens à secourir les pau-

Digitized by Google

vres, & à bastir des Convents pour les Freres Mineurs, & des Monasteres pour les Religieuses de sainte Claire. Enfin elle prit l'habit de ce saint Ordre, & si selon Rodulphe, elle receut le voile de la main de Prandotha Evesque de Cracovie, & de Frere Raymond Provincial de Pologne, cela ne peut avoir esté que l'an 1243. car ce ne fut qu'environ ce temps-là que ce Prelat succeda à Vislaüs Cosceleki, il est du moins certain que cette année elle estoit Religieuse.

XXV. Les Bienheureuses Sœurs Aymée, & Balbine germaines & nieces de sainte Claire, aprés avoir gouverné, & reformé plusieurs Monasteres, moururent à celuy de saint Damien, & leurs corps furent transportez à l'Eglise de saint George dans Assise, nous avons déja parlé d'elles ailleurs.

XXIX. Le Bienheureux Frere Pierre florissoit en saintetè dans le Brabant. Saint Antonin dit qu'un jeune garçon vit la sainte Hostie convertie en la forme d'un tres-bel enfant entre ses mains, & que comme il eut communié, ce garçon disoit aux assistans que Frere Pierre mangeoit les petits enfans. Il est ensevely à Turgon.

XXVI. Le Bienheureux Frere Philippe estoit aussi fort honoré pour sa vertu dans l'Auvergne: prêchant à Riom il reprit publiquement un Usurier reconnu pour tel, mais il n'en peut tirer que de belles promesses sans aucun effet: estant tombé malade à Mont-Ferrand il se mit à crier tout d'un coup, je ne le puis pas maintenant, vous ne l'avez pas voulu lors que je le pouvois; les assistans luy demanderent qu'est-ce qu'il vouloit dire, & il leur répondit, les demons emportent en enfer l'ame de ce malheureux Usurier, elle me demande de l'ayde, & je luy ay dit que je ne pouvois pas la luy donner maintenant, parce qu'il n'a pas voulu se convertir lors que je l'ay averty: l'on envoya incontinent à Riom, & l'on trouva que cet homme estoit mort au mesme moment que Frere Philippe luy avoit adressé les paroles que j'ay rapportées.

XXVII. Le Pape envoya pouvoir à Frere Henry Evesque de Bari, de choisir une personne propre pour l'Evesché d'Anglone dans l'Abbrusse, & ce Prelat nomma Frere Dieu-donné de Squillatio Religieux tres-sçavant, & tres-capable pour les affaires: Jean de Mont-Fuscule Seigneur du lieu, souhaitoit cette élection à cause du merite de ce Frere. L'Evesque d'Assise receut la mesme commission pour l'Evesché de Besignano dans la Calabre, sujet immediatement au saint Siege, & où il y a quelques Albanois ausquels il est permis d'Officier à la Grecque, & il est honoré d'un titre de principauté, & cet Evesque choisit pour cette dignité Frere Raynier. Un Prestre nommé Maure pretendoit avoir esté éleu Evesque de Cortone dans la mesme Province, le Pape donna commission à Fr. Jean d'Aversa Provincial de ce Païs, de chasser cet intrus, & d'en establir un autre à sa place.

XXVIII. Mathieu Paris, selon la mauvaise coûtume qu'il a de critiquer les ordres du saint Siege, blâme fort Frere Jean, & Frere Alexandre Anglois, & tous les autres Commissaires qui ramassoient de l'argent en Angleterre pour le secours de la Terre-Sainte; mais nous avons fait voir ailleurs leur innocence. Ce Frere Jean aprés avoir esté Provincial en Allemagne fut contraint d'accepter a mesme charge en son Païs, il s'acquitta si bien de divers emplois dont le Pape

Digitized by Google

l'honora, qu'enfin il fut eſtably ſon Nonce dans ce Royaume : Mathieu qui le nomme Jean de Diva, avouë que c'eſtoit un Religieux de grand merite, & qu'il merita d'eſtre choiſi pour reformer pluſieurs abus ; en effet le Pape luy donna commiſſion cette année de retrancher quelques deſordres qui ſe commettoient dans les nominations, & les proviſions des Benefices.

XXX. Le Pape donna pouvoir à Frere Jean de Diſt de prêcher la Croiſade dans toute l'Allemagne en faveur de l'Empereur Guillaume, contre Conrad, & de diſpenſer en beaucoup de choſes ceux qui l'accepteroient. Il envoya Frere Vvalaſco vers les Rois de Portugal, d'Aragon, & de Caſtille, pour des affaires importantes & ſecretes. L'Eveſque de Zagabrie en Hongrie, & Frere Ecce, vinrent trouver ſa Sainteté de la part du Roy de Hongrie pour ſoûmettre à ſon jugement les conteſtations qu'il avoit avec le Roy de Boheme, & pour leſquelles le ſuſdit Frere Vvalaſco avoit autrefois eſté envoyé vers ces Rois par le Saint Siege. C'eſt une choſe bien remarquable de voir combien de Legations ce bon, & ſage Religieux a faites vers les Princes Chreſtiens, & combien de travaux il a ſoufferts pour le ſervice de la ſainte Egliſe.

XXXI. Le Pape receut une autre Ambaſſade plus importante de la part de Sartach Roy Tartare, qui eſt peut-eſtre celuy que ſaint Antonin appelle Ertaclay ; Jean Chapelain de ce Prince en eſtoit le chef ; mais ayant eſté pris par les gens de Conrad, & retenu en Sicile juſques aprés ſa mort, il ne peut aller à Rome qu'au mois d'Aouſt, & aprés avoir perdu tout ce qu'il portoit. Ce Roy Sartach avoit averty ſaint Louis de ſa converſion à la foy, tandis que ce Monarque eſtoit dans la Paleſtine.

XXXII. Pluſieurs Autheurs écrivent que le grand Cham, & pluſieurs Rois & Princes Tartares, s'eſtoient convertis par les Predications de Frere Jean de Portugal, & de ſes Compagnons, que le Pape leur avoit envoyez du Concile de Lion, comme nous avons dit. La lettre que ſa Sainteté écrivit à Sartach pour ſe conjoüir avec luy de ſa converſion, eſt datée de Danagni le 27 d'Aouſt, & contient tout ce que nous avons rapporté.

XXXIII. Nous auons dit que l'an 1246. le Pape avoit ordonné au Provincial de Salamanque de prendre le ſoin des Religieuſes de Medina del Campo ; cet ordre eſt une preuve que les Freres Mineurs eſtoient alors eſtablis dans cette Ville-là ; mais je ne trouve pas préciſement en quel temps leur Convent fut fondé : Je crois que Frederic fils de Ferdinand *le Saint*, & ſa femme Marie, en ont eſté les Fondateurs, ou les principaux bienfacteurs ; car leurs corps, & ceux de leurs enfans ont eſté trouvez enſevelis ſous le grand Autel ; mais ils ne le peuvent pas avoir eſté l'an 1231. ſelon les memoires de cette Province, car ce Roy n'eſtoit pas alors en âge d'avoir des enfans ; on dit qu'il y avoit dans cet endroit une Parroiſſe dediée à ſaint Simon & à ſaint Jude Apoſtres, & que la place qui eſt devant s'appelloit ſaint Blaiſe.

XXXIV. Dés le commencement de la reforme de l'Obſervance, Catherine Reyne de Caſtille travailla pour l'y établir : Jean II. ſon fils entreprit la même choſe, mais ni l'un ni l'autre n'en peut pas venir à bout, parce que l'Univerſité s'y oppoſoit, en faveur des Conventuels qui eſtoient tres-puiſſans, à cauſe de

Digitized by Google

leur science, car ils occupoient les principales Chaires de la Theologie, & en poſſedoient meſme quelqu'une du Droit : on dit qu'ils avoient tenu celle des Decrets durant cent quarante ans ; mais enfin le zele de la Reforme prevalut, & nous pouvons aſſeurer qu'elle ne luy a fait rien perdre de ſa reputation pour la doctrine, & qu'elle y a beaucoup adjoûté pour la vertu ; car ce Convent s'eſt ſi bien accrû, qu'il eſt un des plus beaux, & des plus commodes de tout l'Ordre pour ſon logement, & il n'y en a point où la diſcipline Reguliere s'obſerve plus exactement.

XXXV. Nous avons veu dans ce dernier ſiecle qu'il a porté des Ecrivains fort fameux ; ſçavoir Frere Alphonſe de Caſtro, Frere André de Vega, Frere Philippe Diez, Frere Jean Rada, Frere François Herrera, Frere Emmanuël Rodriguez, Frere Louis Miranda, Frere Henry de Villalobos, & pluſieurs autres. On y reçoit des Religieux de toutes les nations pour y étudier, ſans aucune difference ; c'eſt pourquoy il a des Diſciples par tout. L'an 1618. le Chapitre general ſe tenant dans ce lieu, il s'y trouva dix-huit Vocaux qui eſtoient ſes enfans : on avoit veu peu auparavant que le General, le Commiſſaire des Indes, & un Secretaire general, y avoient eſté Ecoliers.

XXXVI. Ce qui eſt encore plus remarqable, il a eu à meſme temps douze de ſes Novices Eveſques, ſçavoir Frere Jean Portocarrero Confeſſeur de l'Imperatrice Marie, & Eveſque d'Almeria en Andalouſie ; Fr. Sebaſtien Brixianos Confeſſeur de Philippe Eveſque d'Orenſe en Galice. Frere Berengel Bardeox Eveſque de Hueſca en Arragon. Frere François Soſa General de l'Ordre Evêque des Canaries & depuis d'Oſma & enfin de Segovie. Frere Antoine de Trejo auſſi General, Eveſque de Cartagene dans le Royaume de Murcia. Frere Mathieu d'Oviedo Archeveſque de Dublin en Irlande, & éleu Eveſque d'Orenſe en Galice. Frere Florent Conrius tres-docte, & le plus ſçavant Auteur, que j'aye leu, dans les ouvrages de ſaint Auguſtin Eveſque de Tuem en Hibernie. Frere Jean Rada Archeveſque de Canciano dans le Royaume de Naples, & depuis Eveſque de Patti en Sicile. Frere Pierre Gudinez Eveſque de Cacero aux Iſles Philippines. Frere Ferdinand d'Ocampo, que l'Univerſité de Salamanque a regardé comme un oracle, Eveſque de Barancano aux Indes. Frere Hugo Cavellus qui apés avoir reveu toutes les œuvres de l'Eſcot, & y avoir fait de tres-doctes remarques, aprés avoir gouverné tres-prudemment le College des Irlandois de Louvain, & celuy de ſaint Iſidore de Rome, aprés avoir ſouffert beaucoup de travaux pour les affaires de l'Ordre, & fait pluſieurs voyages à pied pour aſſiſter aux aſſemblées generales, lors qu'il ne panſoit plus qu'à une vie entierement retirée fut fait Archeveſque d'Armach en Irlande l'an 1626. & comme il ſe diſpoſoit de paſſer dans cette Iſle pour conſoler ſon troupeau, & ſes Concytoiens il mourut le 19. de Septembre de la meſme année, Frere Jean de Araüz Predicateur de Philippe III. & de Philippe IV. Eveſque de Cadis en Andalouſie : je pourrois nommer beaucoup d'autres perſonnages fort illuſtres qui ſont ſortis de cette celebre maiſon.

XXXVII. Je luy devois cette remarque puis que j'ay eu l'avantage d'eſtre un de ſes nourriſſons, & l'honneur d'y avoir enſeigné la Theologie. Frere Antoine de

Digitized by Google

Trejo General de l'Ordre y a fait porter trois cens Reliques de divers Saints qui sont conservées fort honorablemẽt dans la principale Chapelle, & il a embeli tout le Convent de beaucoup d'ornemens fort considerables. Plusieurs Princes & grands Seigneurs ont leurs tombeaux dans l'Eglise, & nous parlerons dans la suite des Religieux qui y sont morts en odeur de saintetẽ.

XXXVIII. Les Peres Conventuels donnerent aux Moines de Val-Ombreuse l'Eglise de saint Ange de Fontanelles pour celle de saint Fortuné dans la Province de saint François où ils s'établirent, & Alexandre IV. confirma cette permutation. Le Bienheureux Frere Guillaume a esté fort illustre dans ce lieu par plusieurs miracles, entre lesquels on marque la resurrection de trois morts. Le B. Frere Roger de qui l'on solemnise la feste à Todi, le B. Frere Pierre de Galliendo, & le B. Frere Jacques de Benedictoli ont aussi fleuri dans ce Convent par l'excellence de leurs vertus.

XXXIX. L'Abbé de Font-Avellaine vendit aux mesmes Peres, par l'ordre du Pape, l'Eglise de saint Mathieu de Perouse avec les jardins qui en dependoient, pour les vnir à leur Convent qui s'appelloit, le champ du jardin. Le B. Frere Conrad d'Offida, Frere Venture, & Frere Nicolas ont vécu dans ce lieu avec beaucoup d'estime de Saintetẽ, comme aussi Frere Philippe natif de cette Ville qui a écrit l'histoire de l'Ordre courtement, mais fidellement. Le Convent de Corignavo dans la Marche est de mesme temps comme il conste par une Bulle d'Alexandre IV. donnée pour sa fondation.

XL. Deux voutes de l'Eglise de saint François de Bologne estant tombées, & tué ou blessé la plus grande partie des Religieux, les autres furent si estonnez de cet accident qu'ils n'osoient paroistre, mais les Magistrats de la Ville les vinrent consoler, & leur promirent de faire remettre cet edifice aux despens du public, ce qu'ils executerent fort promptement.

XLI. Guillaume Fliſco Cardinal de saint Eustache, neveu d'Innocent IV. fit bâtir un Monastere pour les Damianites au bourg de Lavania dans le territoire de Genes.

XLII. Innocent IV. conceda aux Damianites des Monasteres de saint François de Stratzbourg, de saint François de Ripe-transone au Dioceſe Ferme, de sainte Cecile de Phullingen au Dioceſe de Constance, & de sainte Marie d'Inderbourg au Dioceſe de Salzbourg qu'elles ne peussent pas estre citées par aucunes Lettres Apostoliques, si elles ne faisoient mention expresse de ce privilege.

XLIII. Sa Saintetẽ accorda en particulier pour le susdit Monastere de Phullingen que les personnes qui y servoient avec l'habit de l'Ordre peussent recevoir les Sacremens, & assister aux offices divins pendant le temps des interdits.

XLIV. Un Baron appellé Simeon de Volaterre avoit legué quelques biens pour fonder un Monastere des Damianites au Bourg de Florence, & aprés sa mort les parens s'en estoient emparez, & ne les vouloient pas remettre; sur cette contestation l'Evesque de Volaterre avoit permis à ces Filles de nommer des arbitres pour accommoder ce different, & leur avoit encore donné tous les droits

Digitized by Google

droits que l'Egliſe Romaine pouvoit avoir ſur ces biens donnez: elles preſenterent requeſte au Pape pour faire confirmer cette diſpoſition, & Sa Sainteté le leur accorda.

XLV. Le Pape declara aux Damianites de Toloſe que leur habit conſiſtoit en une tunique, un manteau, un cordon, & un voile; que ſainte Claire l'avoit ainſi porté, quoy que Gregoire neufviéme n'eut pas parlé du cordon dans la Regle qu'il avoit dreſſée pour elle avant qu'il ne fut Pape.

XLVI. Eſtienne de Bena avoit ordonné par ſon teſtament, la fondation de deux Chapelainies ſur ſes biens, ſans exprimer le lieu où elles devoient eſtre eſtablies; & Jean de Melolis, & Colard Belen ſes executeurs teſtamentaires les avoient erigées au Monaſtere de ſainte Elizabeth de Rheims: les Religieuſes avoient pourveu à leur ſervice, & le Vicaire General de l'Archeveſque avoit approuvé cette diſpoſition; ces Filles ſe pourveurent au Saint Siege pour en avoir la confirmation, & Innocent IV. la leur accorda fort agreablement.

XLVII. Le Pape confirma tout ce qui avoit eſté arreſté pour les Religieux de Spolete, & de la Province de Rome par les Procureurs nommés par l'Eveſque d'Oſtie leur Protecteur.

XLVIII. Frere Creſcent General de l'Ordre avoit permis aux Religieux de Breſlaü en Sileſie de ſe ſervir des ornemens de ſoye à l'Autel, & le Pape confirma cette permiſſion nonobſtant le ſtatut contraire qui eſtoit, ou qui pourroit eſtre fait à l'advenir.

XLIX. Alexandre IV. conſiderant que la revocation des Privileges accordez aux Ordres de ſaint François, & de ſaint Dominique par le Saint Siege, qu'Innocent IV. avoit faite un peu avant ſa mort, n'avoit pas eſté aſſez meurement digerée, la caſſa, & remit toutes choſes à leur premier eſtat dés le lendemain de ſa creation; ſa Bulle commence *Nec inſolitum eſt nec novum*, & ſe trouve dans le miroir de l'Ordre, & dans Rodrigues.

De Jesus-Christ l'An 1255.	D'Alexandre IV. l'An 1.	De Guillaume Emp. l'An 8.	De l'Ordre. l'An 48.

I. Frere Jean de Parme General de l'Ordre vint à Rome pour rendre ſes devoirs au nouveau Pape, & pour luy demander un Cardinal protecteur, mais ſa Sainteté luy repondit que cette qualité luy eſtoit ſi chere, qu'elle ne vouloit pas la perdre, & que pour luy donner une marque aſſeurée de l'affection qu'elle avoit pour l'Ordre, elle pretendoit eſtre durant toute ſa vie ſon unique Protecteur. Alexandre accomplit tres-bien ſa parole, car il employa ſon pouvoir pour le favoriſer de beaucoup de graces, & pour le deffendre contre ſes ennemis; quelques Docteurs de Paris luy en donnerent la premiere occaſion, car comme ils ſceurent qu'il avoit revoqué ce qu'ils avoient extorqué de ſon predeceſſeur contre les Religieux, il s'emporterent à de nouveaux troubles, &

Digitized by Google

reprirent le meſme procez pour chaſſer tous les mendians de l'Univerſité.

II. Le ſujet de cette querelle eſtoit que les Ecoliers de l'Univerſité ayant eſté mal traittez, & quelques uns meſme tués par les gardes, & les Docteurs n'en ayant pas peu recevoir dans quinze jours la ſatisfaction qu'ils demandoient, ſuſpendirent les leçons publiques, & firent quelques nouveaux decrets auſquels Fr. Bon-homme & Fr. Elie Dominiquains refuſerent de ſouſcrire, c'eſt pourquoy ils furent chaſſez du corps: ces bannis appellerẽt de cette ſentence à Innocent IV. lequel ayant ſceu que l'affaire des Ecoliers avec les Pariſiens eſtoit accommodée, ordonna que ces deux Docteurs ſeroient remis dans l'exercice de leur charge, & commit les Eveſques de Senlis & d'Evreux pour executer ſon Ordonnance; mais eſtant mort ſur ce temps, & ſon ſucceſſeur ayant revoqué ce qu'il avoit fait au prejudice des reguliers, les Docteurs de Paris au lieu de recevoir ces deux Dominiquains, firent encore dautres decrets contre tous les Religieux, entre autres, que ceux qui n'avoient point de College dans Paris ne ſeroient receus à aucun grade, & qu'il n'y auroit qu'un Regent dans chaque Convent.

III. Les Dominiquains pourſuivirent leur cauſe devant Alexandre IV. & ſa Sainteté aprés avoir oüy les Procureurs de l'une & de l'autre partie ordonna que les Dominiquains ſouſcriroient aux anciens Statuts de la Faculté; mais il caſſa tous les nouveaux, & remit toutes choſes comme Gregoire IX. les avoit eſtablies; ſa Bulle eſt dattée de Naples le 14. d'Avril, elle eſt addreſſée aux Docteurs & aux Eſcoliers, & commence *quaſi lignum vitæ*. Il en fit expedier le meſme jour une ſeconde pour les ſeuls Docteurs, afin de les obliger d'executer la premiere dans quinze jours aprés qu'elle leur auroit eſté ſignifiée; & par une troiſiéme de meſme date, il inſtitua ſes Commiſſaires les Eveſques d'Orleans & d'Auxerre pour remettre les deux Dominiquains dans l'exercice de leur charge, avec pouvoir de ſe ſervir des cenſures contre tous ceux qui le voudroient empecher. Depuis il en donna encore deux autres pour ſuſpendre Guillaume de Saint-Amour, non ſeulement de ſa charge de Docteur, mais auſſi de tous ſes offices & benefices, & pour executer la meſme Sentence contre quelques autres qui s'oppoſoient à l'execution des ordres de ſa Sainteté.

IV. Nous avons déja marqué les principaux auteurs de ces troubles, Siger & Deſiderius Lombard & quelques autres ſe joignirent à aux avec la meſme ardeur; cette conteſtation a eſté ſi importante que tous les Hiſtoriens de ce temps en ont parlé, mais la majeure part plus ſelon leur inclination, que ſelon la verité; nous la deduirons par le ſentiment de ceux qui en ont écrit ſans paſſion & avec ſincerité, & nous rapporterons chaque année ce qui s'y eſt paſſé, car elle dura ſi long-temps qu'il fut neceſſaire que le Pape s'en mêlât pluſieurs fois, & que le Roy ſaint Loüys interpoſât ſon autorité pour l'aſſoupir: dans ſon commencement elle n'intereſſoit que les Dominiquains, mains dans la ſuite les Freres Mineurs s'y trouverent embarraſſez.

V. Les miracles que Dieu faiſoit chaque jour par l'interceſſion de ſainte Claire obligerent le Pape d'en commettre l'examen à des perſonnes conſtituées

Digitized by Google

en dignité; & le rapport en ayant esté fait en plein Consistoire des Cardinaux, & de tous les Prelats du Clergé seculier & regulier, & de plusieurs Princes, chacun d'un commun accord respondit au saint Pere, qui prenoit luy-mesme les avis, qu'elle meritoit d'estre declarée Sainte. Alexandre IV. témoigna qu'il s'estimoit fort heureux de luy pouvoir deferer cét honneur, & la solemnité de sa canonization se fit dans la principale Eglise d'Anagni au commencement d'Aoust. le Pape commença déslors de celebrer sa Feste, & ordonna qu'elle fut faitte dans toute l'Eglise le 12. du mesme mois : la Bulle qui fut dressée sur ce sujet rapporte les actions les plus remarquables de sa vie, les circonstances plus particulieres de sa mort, & plusieurs miracles dont Dieu l'a honnorée ; mais sur tout le Pape s'étend par un beau prelude à faire voir que selon ce beau nom de Claire, elle a éclairé tout le monde, & que cette lumiere qui sembloit se cacher dans un Cloître, a esté un rayon resplendissant qui a ébloüy de son éclat les yeux des hommes & des Anges.

VI. Alexandre IV, qui avoit eu une familiarité toute particuliere avecque nostre Seraphique Pere, voulut donner des tesmoignages authentiques du respect qu'il luy portoit ; il écrivit à tous les Prelats de l'Eglise Catholique pour leur en recommander la veneration, & pour les exhorter à inspirer le mesme sentiment à leurs Peuples, il les asseure particulierement de la verité de ses sacrées Stigmates, comme témoin oculaire, & en dit ces remarquables parolles ; que personne n'ose plus estre importun à ce Saint qui porte sur son corps les playes triomphantes du Sauveur ; si quelqu'un, que l'esprit d'une presomption temeraire aura rendu insensé, envieux de la grace de Dieu a la hardiesse d'impugner par un attentat sacrilege ces marques Apostoliques, & les autres signes miraculeux qui ont fait éclater dans l'Eglise la Sainteté de ce glorieux Confesseur, & croit par une contradiction criminelle qu'il en peut médire, nous voulons, & nous ordonnons qu'on le fasse revenir à son bon sens par la severité du chastiment, afin qu'estant ainsi corrigé & justement puni par ses Superieurs, il desapprene à blasphemer les œuvres de Dieu, & que le fruict de la foy Catholique qui s'accroit par la pieuse creance des merveilles de sa grace ne se fletrisse pas.

VII. A la veneration de saint François le Pape ajouta celle du Mont-Alverne par une Bulle expresse addressée à tous les Superieurs de l'Ordre, par laquelle il met cette Sainte Montagne sous la protection particuliere du saint Siege, & ordonne qu'on y tienne toûjours des Religieux pour y faire l'office Divin ; elle commence par ces belles paroles ; si nous pensons bien aux eloges que l'Eglise militante donne au porte-enseigne de Jesus-Christ saint François, & à la joye que la triomphante en reçoit nous serons obligés de rechercher avec une extreme ardeur, & de tout nostre pouvoir tous les vestiges de ses pieds, les retraittes des montagnes, & les cavernes les plus cachées qu'il a consacrées par sa presence, pour les honnorer avec un profond respect ; c'est pourquoy nous embrassons de toute l'affection de nostre cœur cette celebre & illustre Montagne d'Alverne, où l'excez d'un amour Seraphique qui avoit embrasé l'ame de ce Saint a éclaté sur son corps par ces playes miraculeuses.

VIII. Le Pape pour conserver une bonne intelligence entre les deux Or-

Digitized by Google

dres de saint Dominique & de saint François, écrivit aux Superieurs du premier, qu'il estoit fort surpris d'apprendre qu'ils recevoient des Religieux du second à leur habit; & leur defendit sous peine d'excommunication d'admettre non seulement aucun de leurs profez, mais encore ceux qui leur seroient attachez par serment ou par vœu, sans la permission de leur Provincial, mesme sous pretexte d'une licence du saint Siege, donnée ou a donner, si elle ne faisoit mention expresse de sa deffense.

IX. Il y avoit sans doute quelque mésintelligence entre ces deux Ordres, car leurs generaux Frere Humbert, & Frere Jean de Parme s'assemblerent à Milan, & aprés en avoir conferé, ils envoyerent une lettre commune & circulaire à tous leurs Religieux, par laquelle ils les exhortoient à l'amitié mutuelle; ils leurs representoient que Dieu a fait naistre à mesme temps ces deux Ordres comme deux grands luminaires, qu'ils doivent estre comme les deux trompettes du veritable Moyse qui est Jesus-Christ; comme les deux Cherubins de l'Arche qui se regardent mutuellement; comme les deux mammelles de l'épouse Sainte qui allaittoient ses enfans; & ils ajoutoient plusieurs autres symboles sur ce nombre de deux.

X. Le plus puissant motif que ces deux zelés Superieurs employoient, estoit que leurs Ordres avoient esté établis à mesme temps, afin qu'ils s'aydassent par une charité reciproque, & que c'estoit l'unique moyen pour se pouvoir maintenir, & profiter au prochain: que leurs Patriarches, & leurs premiers Religieux avoient parfaittement conservé cét esprit, se prevenant d'honneur les uns les autres, & se considerant comme des Anges du ciel, & des cooperateurs de Jesus-Christ pour le salut des ames: que le Demon n'a peu voir cette sainte union sans envje, & qu'il s'efforce de la rompre, esperant de pouvoir prevaloir contre eux lors qu'ils seront separez; ils les conjureroient de reprendre ce bon sentiment, & d'invoquer le secours du ciel, afin qu'il le leur redonnât, & le leur confirmât.

XI. Pour écarter tous les sujets de division, ils leur recommandoient tres-expressément de n'establir pas leurs Convents trop prés les uns des autres, de ne détourner point l'affection de leurs bienfacteurs, ny l'inclination de leurs postulans pour se les acquerir: de ne se surprendre pas avec fraude pour la possession de quelque lieu; de ne s'empecher pas dans l'exercice de la predication: de ne loüer ni leur estat ni leurs Saints avec excez, au prejudice de ceux des autres Ordres; de ne medire pas les uns des autres, ni en public ni en particulier; de ne faire point de mauvais rapports, & de n'ajoûter pas foy aux rapporteurs; de ne s'emporter pas avec passion lors qu'ils croiroient d'avoir receu quelque deplaisir; mais de le supporter avec patience pour prendre le loisir de s'éclaircir; & de n'attribuer pas au commun les fautes des particuliers: enfin ils chargeoient les Superieurs de veiller soigneusement pour eviter tous ces desordres, & de tenir la main à faire observer la charité par tout.

XII. Quelques Evesques de la Duché de Spolete & des environs, se servoient contre les Religieux, de la Bulle d'Innocent IV. qui avoit revoqué leurs privileges, nonobstant l'Ordonnance de son Successeur qui les avoit remis; & y ajoutoient encore d'autres choses fascheuses touchant l'exercice de la Confession

Digitized by Google

& de la Predication ; Alexandre IV. en eſtant averti écrivit aux Eveſques de Spolete, & d'Aſſiſe pour leur ordonner de publier, & faire obſerver par tout où il ſeroit neceſſaire, la Bulle qu'il avoit donnée ſur ce ſujet, avec pouvoir d'employer les cenſures Eccleſiaſtiques contre tous ceux qui s'y oppoſeroient.

XIII. Le Pape pour ſeconder le zele de ſaint Loüys Roy de France, établit Inquiſiteurs dans tout ce Royaume, à la reſerve des terres du Comte de Poitiers & de Toloſe frere du Roy, le Provincial des Dominiquains, & le Gardien des Freres Mineurs du Convent de Paris ; revoquant toutes les Commiſſions que d'autres pouvoient avoir pour cét employ : il laiſſa pourtant le droit ordinaire aux Eveſques pour agir chacun dans ſon diſtroit, mais ſans toutesfois que ſous ce pretexte ils peuſſent empecher ſes Commiſſaires, auſquels il ordonna de prendre l'avis de ces Prelats, ou de leurs grands Vicaires avant que de prononcer la Sentence de condemnation, contre les Heretiques auſquels ils auroient fait le procés ; il donna encore le pouvoir à ces Inquiſiteurs d'interdire la Predication à ceux qui ne ſont deſtinez que pour ramaſſer les aumônes deſtinée au ſecours de l'Egliſe.

XIV. Le Cardinal Octavien Ubaldin Legat en Sicile avoit inſtitué ſon Vicaire general Frere Ruffin qui eſtoit grand Penitencier, & le Pape qui ſçavoit que c'eſtoit un Religieux de grand conſeil, luy envoya la confirmation de cette charge. Sa Sainteté donna encore commiſſion à Frere Barthelemy de Boheme de preſcher la Croiſade dans la Boheme, la Moravie, l'Auſtriche & la Pologne contre les Lithuaniens, & les autres Infidelles qui menaçoient la Pologne, avec pouvoir de ſe ſervir pour cet employ de tels autres de ſes Confreres qu'il jugeroit capables d'y reüſſir avecque fruit.

XV. Frere Raynier fut fait Eveſque de Mayna dans la Peloponeſe, ou Morée ; & parce que les revenus de ſon Egliſe eſtoient ſaiſis par les infidelles, & que ce païs étoit pillé, le Pape luy permit de demeurer en tel lieu qu'il voudroit, juſques à ce que cét orage fut paſſé, luy donna pouvoir d'Officier Pontificalement dans toutes les Egliſes de l'Ordre, de Conferer les Ordres ſacrez aux Religieux, pourveu que les Eveſques ne s'en ſcandaliſaſſent pas, & de diſtribuer une partie de ſes biens aux pauvres, quoy que de droit il deuſſent appartenir à ſa Religion.

XVI. Frere Albert fut éleu Eveſque de Treviſe, & parce qu'il y avoit un autre pretendant, qui n'eſtoit pourtant ſouſtenu que par quelques Chanoines qui n'avoient pas voulu aſſiſter à l'eſlection, la cauſe fut portée à Rome, où Frere Albert renonça à tout le droit qu'il pouvoit avoir à cette dignité, ſuppliant ſa Sainteté de le laiſſer dans l'eſtat de la pauvreté, & de l'humilité qu'il avoit embraſſé depuis longtemps : Mais le Pape conſiderant que ce Religieux eſtoit fort recommandable par ſa ſcience, car il enſeignoit actuellement la Theologie, par ſa pieté & par ſa prudence ; que ſon eſlection eſtoit canonique, & que ſon competiteur n'avoit aucun droit, luy commanda d'accepter cette dignité. Il eſt enſeveli dans ſon Egliſe Cathedrale avec une Epitaphe fort honnorable, qui porte qu'il eſtoit natif de Vicenze.

XVII. La Bienheureuſe Franciſchine Tiercere mourut dans Augubio d'où elle eſtoit native ; ſa penitence, & ſes miracles l'ont rendu fort celebre, ſon corps

Digitized by Google

qui eſt conſervé dans l'Egliſe de ſaint François a demeuré comme inconnu, ou negligé durant quelques années, mais quelques Pelerins Hongrois, pour qui elle fit un miracle fort evident, la mirent dans une grande reputation, & ſes concitoyens commencerent d'en faire l'eſtime qu'ils devoient.

XVIII. Arnaud Abbé de ſainte Juſtine de Padoüe eſtoit ſi eſtimé pour ſes vertus & pour ſes miracles, que le Tyran Ecelin craignoit plus ſa pieté que les armes de ſes ennemis; cét homme ſanguinaire, & tres-cruel perſecuteur de l'Egliſe, aprés avoir fait mourir ſoixante Freres Mineurs, ſurprit ce ſaint Abbé, luy fit ſouffrir pendant huit ans & trois mois, toutes les incommoditez d'une rude priſon, dont il ne fut délivré que par la mort, qui luy arriva dans Eſte le dixiéme de Fevrier à l'âge de ſoixante & dix ans. Sur le temps de ſa mort pluſieurs perſonnes des lieux circonvoiſins, & quelques Freres Mineurs virent deux grands flambeaux ſur ſa priſon; il fut enſeveli avec grand honneur dans l'Egliſe de nôtre Ordre; cinquante jours aprés ſa ſepulture les Religieux voulurent remettre ſon corps dans un ſepulchre plus honnorable, & craignant la mauvaiſe odeur qui pouvoit ſortir de ce cadavre ils ſe ſervirent de la nuit; mais ils furent bien eſtonnez lors qu'ils le trouverent tout entier ſans aucune marque de corruption qu'un petit poil folet qu'il avoit autour des yeux; j'ay voulu marquer cette merveille de ce ſaint Martyr, parce que s'il a eſté de l'Ordre de ſaint Benoit durant ſa vie, il repoſe aprés ſa mort parmi les Freres Mineurs.

XIX. L'Empereur Guillaume avoit vaincu pluſieurs fois les Friſons qui avoient ravagé la Holande; mais s'eſtant voulu avancer au-dela du fort de Corembourg pour les attaquer, il s'engagea dans un Eſtang qui eſtoit un peu gelé, & ne pouvant s'en depetrer, ſes ennemis ſortirent de parmi les cannes, & le maſſacrerent ſans le connoiſtre. Naucler dit qu'ayant trouvé ſur ſon chemin un fort beau ſepulchre il avoit demandé à qui il eſtoit, & qu'on luy avoit reſpondu que perſonne n'y avoit eſté encoré inhumé, mais qu'on diſoit communement qu'il devoit ſervir à un Roy des Romains; cette tradition ſe trouva veritable, car il y fut enſevely; mais vingt & ſept ans aprés ſa mort il fut tranſporté à Mikdebourg dans l'Egliſe des Religieux de Premontré, par Florent Comte d'Holande.

XX. Le Convent de Verdun en Lorraine fut commencé avant cette année par un Citoyen nommé Laporte, & ſon fils Simon le fit achever avec de grands frais. Le Cloître eſt tout vouté de pierre de taille, l'Egliſe eſt dediée à ſaint Lambert, de qui les reliques l'ont rendu fort celebre. Fr. Chaillet Docteur en Theologie, Gardien de ce lieu, Cuſtode de Lorraine, & depuis Eveſque de Calcedoine, y eſt enſevely dans la Chapelle du ſaint Sepulchre avec un beau mauſolée; il a fort embelly l'Egliſe, & l'a enrichie de meubles ſacrez.

XXI. Gonzague écrit que le Convent de Pontoiſe prés de Paris, fut baſti cette année par la Reyne Blanche; mais il ſe trompe, car elle eſtoit déja morte; il pourroit eſtre qu'elle l'avoit commencé; & que cette année il fut achevé. On le démolit l'an 1358. à cauſe des guerres des Anglois, & trois freres uterins, Jean le jeune, Robert, & Guillaume, donnerent quelques maiſons dans la Ville, où il fut rebaſti. Les Obſervans y furent introduits l'an 1501. par George Cardinal

Digitized by Google

d'Amboise, & Archevesque de Roüen, qui y choisit sa sepulture. Le Bienheureux Frere Jean Coignet, par les merites duquel Dieu a fait plusieurs miracles, est enterré dans le Chapitre.

XXII. Le Seigneur & premier Baron de Luzets, Senéchal de Quercy, fit bastir le Convent de Caors Capitale du Quercy; il fut brûlé l'an 1580. par Henry de Bourbon qui estoit alors Huguenot, & Roy de Navarre, & qui a esté depuis Roy de France, c'est pourquoy nous n'en avons pas d'autres memoires.

XXIII. Le Convent de Terre-neuve en Sicile, fut fondé environ ce temps; l'inscription de la grande cloche porte qu'elle fut fonduë l'an 1261. il est aux Conventuels.

XXIV. Gonzague met à cette année la fondation des Damianites à Toro en Castille, par Berengere fille d'Alphonse II. Roy de Castille, & de Leon, surnommé le Sage, & de Violante d'Aragon: il se trompe au calcul; car cette Princesse ne nâquit que cette année, ou la precedente; sa mere Violante avoit demeuré sterile pendant six ou sept ans, & son mari en estoit si fâché, qu'il avoit demandé en mariage Christine fille du Roy de Dannemarc, mais lors que cette nouvelle Reyne fut arrivée à Tolede, Violante se trouva grosse, accoucha de l'Infante Berengere, & eut depuis plusieurs autres enfans: Christine fut mariée avecque le frere du Roy appellé Philippe, qui estoit Abbé de Valladre, & nommé à l'Archevesché de Seville, mais elle eut un si grand déplaisir de se voir décheüe de la Royauté, qu'elle en mourut. Ainsi estant certain que cette Berengere est la fondatrice de ce Monastere, il ne peut pas estre si ancien; son sepulchre est dans une Chapelle à main gauche. Jean II. y rétablit l'an 1480. sept Chapellains. Plusieurs Religieuses illustres en vertu y sont inhumées, la plus celebre est la Sœur Marie des Tours, qui a son tombeau dans la Chapelle de la fondatrice.

XXV. Le Pape pour témoigner l'affection qu'il portoit aux Freres Mineurs, écrivit à tous les Prelats de leur faire un bon accueil, & de les laisser joüir de leurs privileges, lesquels il confirma & renouvella encore depuis: il deffendit aux mêmes Prelats d'exiger d'eux une obeïssance de service: il permit aux domestiques, & aux Procureurs des Convents de pouvoir assister aux Offices divins dans le tems d'interdit. Il donna un pouvoir absolu aux Provinciaux sur les Apostats. Il deffendit aux Evesques de prendre des Religieux à leur service sans la permission de leurs Superieurs. Il declara que les Provinciaux ne pouvoient pas estre obligez à prendre le soin des Religieuses; il confirma le mesme privilege pour le Provincial d'Allemagne, à la reserve des Monasteres de Stratzbourg, Constance, & de Phullingen; ses lettres s'adressent au Provincial, & aux Deffiniteurs, ce qui marque l'antiquité de cette charge. Il declara que le General pouvoit exercer sa fonction dés qu'il estoit éleu, mais que s'il estoit reconnu incapable il pouvoit estre deposé. Il donna pouvoir aux Provinciaux, & aux Custodes, d'absoudre leurs sujets des censures. Il deffendit à ceux qui sortoient de l'Ordre, ou qui en estoient chassez, de prêcher & de confesser, si ce n'est qu'ils passassent à un autre par l'autorité du saint Siege; & donna pouvoir d'excommunier ceux qui contreviendroient à cette Ordonnance. Il permit aux Provinciaux de faire re-

Digitized by Google

cevoir les Ordres à leurs Religieux de tous les Eveſques Catholiques, ſans qu'ils fuſſent obligez de ſe ſoûmettre à l'examen. Il conceda que les Religieux ne pûſſent pas eſtre contraints à porter témoignage contre les grands Seigneurs, ni contre leurs bienfacteurs; que ceux qui changeroient de demeure peuſſent emporter leurs meubles, & que ceux qui ſeroient faits Eveſques peuſſent retenir ce qu'ils auroient à leur uſage.

XXVI. Alexandre IV. ne montra pas moins de zele pour les Religieuſes; il confirma l'union de trois Monaſteres de ſaint Benoiſt ſous la Regle de ſainte Claire, dans Imola, que l'Eveſque du lieu avoit faite. Il confirma pour les Damianites de Stratzbourg, la forme de vie preſcrite par Innocent IV. que le Cardinal Hugon leur avoit donnée comme Legat Apoſtolique. Il confirma la donnation de tout ce qui appartenoit à l'Egliſe de ſaint Martin du Puy prés de Faënza, faite par George Eveſque de cette Ville, aux Damianites du Monaſtere de ſainte Marie des Vierges du meſme lieu. Il permit à celles de Conſtance, & de Stratzbourg de ſe ſervir de peaux, à cauſe du grand froid de ce païs-là. Il les exempta toutes des ſubſides que ſes Legats levoient. Il conceda pluſieurs privileges à celles de ſainte Catherine de Genes. Il confirma l'exemption que l'Archeveſque Otthon leur Fondateur leur avoit donnée. Il regla à quarante le nombre de celles de ſainte Elizabeth de Rheims, & les exempta de l'obligation d'aliener les biens qui leurs eſtoient donnez, qu'une mauvaiſe coûtume avoit introduite.

XXVII. Il confirma pour celles de ſaint Philippe & ſaint Jacques de Fano, la portion que l'Eveſque de ce lieu leur avoit cedée de ſon droit ſans le conſentement de ſon Chapitre; & à celles de ſainte Marie de Foligni la donation de l'Egliſe de ſaint Claude, faite par Gregoire neuviéme. Il exempta celles-cy du payement des taxes pour les Juges Seculiers, & Eccleſiaſtiques, dans les procez qu'elles pourroient avoir. Il donna encore beaucoup d'autres privileges ſemblables à ceux de ſes predeceſſeurs. Enfin il exempta les Tierceres des charges publiques qui pouvoient choquer leurs privileges.

DE JESUS-CHRIST L'AN 1256. | D'ALEXANDRE IV. L'AN 2. | du Schiſme de l'Empire L'AN 1. | DE L'ORDRE L'AN 49.

I. LEs Electeurs aprés avoir conteſté durant quelques mois ſur l'élection d'un Empereur, partagerent leurs ſuffrages: L'Archeveſque de Cologne à ſon nom, & au nom de celuy de Mayence duquel il avoit la commiſſion, & le Palatin du Rhin nommerent Richard Comte de Cornoüaille, & frere d'Henry Roy d'Angleterre le 6. de Janvier. L'Archeveſque de Tréves, & le Duc de Saxe proclamerent Alphonſe qui eſtoit Roy de Caſtille, le 31. de Mars; chaque parti envoya des Ambaſſadeurs vers ſon Candidat pour luy porter ſon élection comme bonne, & pour luy declarer que celle de ſon Competiteur eſtoit vicieuſe.

II.

Digitized by Google

II. La cauſe de Richard ſe trouvoit la meilleure, parce qu'il eſtoit le plus proche ; il vint d'abord en Allemagne, & ſe fit couronner le 2. de May à Aix-la-Chapelle par l'Archeveſque de Cologne à qui ce droit appartient. Alphonſe ſe trouvant embarraſſé par des troubles domeſtiques, & ſes enfans eſtant encore jeunes differa ſon depart ; quoy que les Eveſques de Conſtance, & de Spire fuſſent venus en Eſpagne pour le ſolliciter à partir, & qu'il receut ſouvent des Ambaſſadeurs pour l'en preſſer, il ne peut ſe reſoudre de quitter ſon Royaume ; ce delay refroidit le zele de ſes partiſans, & accreut celuy de ſes adverſaires : il eſtoit ſouhaité de pluſieurs parce qu'il eſtoit Allemand du coſté de ſa mere Beatrix, & neveu de Philippe Auguſte. Richard avoit l'avantage d'eſtre voiſin, d'eſtre connu, & de ſçavoir la langue du Païs, & cela le faiſoit juger le plus propre à la conduite de l'Empire. Chacun ſouſtint ſon droit, & ne voulut jamais le mettre en compromis, craignant de l'affoiblir s'il le remettoit à juger : Alexandre IV. & Vrbain ſon ſucceſſeur s'employerent inutilement pour les accorder ; & ils en fuſſent venus aux armes au grand dommage de l'Allemagne qui ſe trouvoit partagée dans ſes inclinations, s'ils n'en avoient eſté empéchez par l'embarras des affaires que chacun trouva chez luy.

III. Le General Frere Jean de Parme ne ſongeoit depuis ſon retour de la Grece, qu'à remettre la ferveur de la diſcipline dans l'Ordre, qu'il connoiſſoit s'eſtre relâchée pendant ſon abſence ; il y employoit & les exhortations, & les châtimens avec un zele extraordinaire : les bons Religieux avoient un grand plaiſir de ſon exactitude ; mais ceux qui s'eſtoient laiſſez aller au relâchement ne la pouvoient ſouffrir : Pluſieurs Superieurs, & Docteurs eſtoient de ce nombre, & ſe ſervoient de leur crédit, & de leur autorité pour negliger ſes avis ; il voulut les reduire à l'obeiſſance, & ne laiſſer rien d'impuni, afin que leur mauvais exemple ne fut pas une occaſion de ruine aux autres ; mais cela ne fit que les aigrir ; d'un murmure ſecret, ils vinrent à des conventicules, & enfin ils éclaterent par une conjuration ouverte contre leur Superieur ; ils eſtoient les coupables, & ils ſe rendirent ſes accuſateurs devant le Pape, où ils le firent citer.

IV. Ils luy objecterent cinq choſes : La premiere, qu'il ne vouloit pas deferer aux Expoſiteurs de la Regle, & qu'il maltraitoit ceux qui s'en vouloient tenir aux declarations des Souverains Pontifes ; La ſeconde, qu'il vouloit obliger les Religieux à obſerver le teſtament de ſaint François, comme l'unique expoſition neceſſaire à la Regle ; La troiſiéme, qu'il s'érigeoit en Prophete, diſant que l'Ordre ſe devoit diviſer en deux branches, dont l'une garderoit la pureté de la Regle, & l'autre ſe ſerviroit des declarations, & des privileges des Papes, & que cette diviſion ſeroit precedée par un grand combat de paroles ; mais qu'enfin il naîtroit une Congregation des veritables pauvres, qui ſeroit arroſée de la roſée du Ciel, & qui garderoit veritablement la Regle ; La quatriéme, & la plus importante, qu'il eſtoit ſuſpect dans la Foy, parce qu'il adheroit trop aux ſentimens de l'Abbé Joachim, ſur ce qu'il a écrit de la Trinité contre le ſentiment du Maiſtre des Sentences : ils confirmoient ce ſoupçon par quelques écrits de Frere Leonard, & de Frere Geraud ſes Compagnons, le premier deſquels loüoit extraordinairement, & mal à propos, cet Abbé, & ſa doctrine dans un de ſes Ser-

Digitized by Google

mons ; & l'autre avoit inseré dans un des siens tout ce que Joachim a écrit à la loüange de saint François, & de son Ordre, & des changemens, des desordres, & des reformes qu'il a prédit, où il blâme souvent les Superieurs.

V. Le Pape voyant la conspiration des principaux de l'Ordre contre leur Superieur, indiqua le Chapitre general dans Aracœli au 2. de Février ; & aprés avoir consulté avec l'accusé, ils demeurerent d'accord que quelque instance qu'on luy fit, il n'accepteroit point d'estre continué dans sa charge ; ainsi quoy-que la plus grande partie des Electeurs souhaitât avecque passion de le confirmer, & que plusieurs Cardinaux s'employassent pendant deux jours à luy persuader de deferer à leurs sentimens, il persista dans sa resolution, allegant son impuissance, son âge, & son ennuy : Son excuse estant enfin acceptée, on le pria de faire connoistre celuy qu'il jugeoit le plus propre pour estre son successeur, & il nomma d'abord saint Bonaventure, qui enseignoit alors à Paris. La reputation que ce Grand-Homme s'estoit déja acquise, porta les Vocaux à luy donner fort agreablement leurs suffrages, quoy-qu'il n'eût que trente-quatre ans d'âge, & treize de Religion.

VI. Aprés que le Chapitre fut terminé, le Pape accorda beaucoup de graces aux Vocaux, il donna la benediction ordinaire aux presens, & aux absens; il leur conceda un nouveau pouvoir pour administrer le Sacrement de penitence: il permit de faire l'Office de sainte Claire, & exhorta tous les Cardinaux de se rendre favorables à tout l'Ordre.

VII. Le 20. du mesme mois les ennemis de Frere Jean de Parme persuaderent à sa Sainteté de renouveller l'exposition de la Regle qu'ils avoient obtenuë d'Innocent IV. comme une chose utile, & necessaire ; tous les Religieux zelez regarderent cette nouveauté avec un extréme déplaisir, & ni eux-ni leurs successeurs ne l'ont jamais voulu admettre, pace qu'elle déroge à la pureté de la Regle. Les mesmes s'empresserent de faire dresser une nouvelle Legende de saint François, pour supprimer celle que Frere Thomas de Celano avoit ajoûtée à sa premiere Histoire ; & dans laquelle il avoit exprimé fidellement comme témoin oculaire, les intentions de nostre Seraphique Pere, & ils firent la mesme instance au nouveau General, qui se chargea luy-mesme de la composer.

VIII. Saint Bonaventure estant venu à Rome fut si pressé d'informer contre Frere Jean de Parme, & contre ses Compagnons, comme contre des gens suspects en la Foy, qu'encore qu'il eût bien de la peine à se le persuader, il ne pût refuser de suivre le cours de la Justice qu'on luy demandoit. On produit contre eux plusieurs articles ramassez de divers traitez qu'ils avoient composez ; mais aprés un serieux examen on n'y trouva rien contre la Foy ; leurs accusateurs se reduisirent au point qu'ils croyoient le plus important ; sçavoir, ce qui regardoit l'Abbé Joachim, & sa doctrine sur les mysteres de la tres-sainte Trinité : les accusez parurent fort attachez à loüer cet Autheur, & à soûtenir qu'il n'avoit rien écrit qui fut contraire aux determinations des Conciles, & que celuy de Latran n'avoit rien dit de particulier sur cette matiere. Frere Geraud qui estoit le plus sçavant, car il avoit enseigné la Theologie, répondoit avec grande ardeur, & avec tant de subtilité qu'il embarrassoit non seulement ses parties qui argumentoient

Digitized by Google

contre luy, mais encore ses Juges qui l'interrogeoient: c'est pourquoy ceux-cy pour terminer cette contestation par un dernier effort, luy objecterent ces paroles du Concile de Latran, *Nous confessons avec Pierre Lombard, & condamnons le Livre de Joachim*; & moy reprit Frere Geraud, je confesse avecque l'Eglise, & avecque S. Pierre l'Apostre, tout ce que les sacrez Docteurs, & les saints Conciles determinent sur cette question, & sur toutes les autres matieres; les Juges voyant qu'ils estoient obstinez à deffendre l'Abbé Joachim, & à condamner plutost Pierre Lombard que luy, quoy-qu'ils ne s'expliquassent pas clairement, les condamnerent à une prison perpetuelle, comme suspects en la Foy: ils se soûmirent à cette Sentence avecque joye, & Frere Geraud estant sur la porte du cachot, dit ce verset du Pseaume 22. *Il m'a logé dans un lieu de pasturage.* Ils y demeurerent 18. ans avec tant de patience, qu'ils ne se plaignirent jamais; enfin Frere Leonard y mourut, & Frere Geraud en sortit par l'ordre de saint Bonaventure.

IX. Ces deux Compagnons de Frere Jean de Parme ayant esté ainsi condamnez, il fut cité luy-mesme à comparoistre dans un Convent de Toscane; le Pape y envoya Jean Caëtan des Ursins, Cardinal de saint Nicolas en la prison Tulliene, qui fut depuis Pape sous le nom de Nicolas III. Saint Bonaventure s'y trouva avecque plusieurs Religieux prudens, & doctes; aprés un serieux examen on ne trouva rien à redire en luy que la trop grande inclination qu'il avoit pour l'Abbé Joachim, & pour sa doctrine, & il fit sur cela toute la retractation qu'on pouvoit souhaiter; mais la douceur des réponses qu'il faisoit, au lieu d'agreér à ses Juges, aigrit tellement l'esprit de quelques-uns d'eux, qu'ils le vouloient declarer heretique: A cette accusation Frere Jean se leva, & recita avec une voix asseurée le Symbole des Apostres, ce qui irrita encore davantage ses Commissaires; ils le remirent sur quelques questions, & ils alloient conclure, mesme du consentement du Cardinal, à le retenir prisonnier; mais les lettres que le Cardinal Ottoboni, neveu d'Innocent IV. écrivit au Cardinal des Ursins, & à saint Bonaventure, arriverent fort à propos pour retenir leur conclusion; Ottoboni connoissoit fort particulierement le prevenu, & il leur protestoit qu'il estoit tres-asseuré de sa vertu, & de sa croyance, qu'il ne voyoit point d'homme plus pieux, ni meilleur Catholique que luy; que la Foy de Frere Jean estoit la sienne, & que s'ils le condamnoient, il vouloit subir la mesme Sentence. Cet illustre témoignage, & cette importante recommandation, changerent le dessein trop severe des Juges, & Frere Jean fut renvoyé fort civilement avecque la liberté de choisir le Convent qu'il voudroit pour sa demeure.

X. Je crois que les accusateurs eurent trop d'ardeur, & trouverent trop de faveur en cette affaire; quoy-que je ne pense pas que les Compagnons de Frere Jean fussent entierement exempts de faute, car ils paroissent blamâbles de s'estre trop attachez à la doctrine de l'Abbé Joachim, sans vouloir demordre de leurs premiers sentimens, ni s'expliquer clairement sur les interrogations qu'on leur faisoit: aymant mieux se laisser emprisonner, que de se soûmettre franchement à la decision du Concile de Latran. Je ne sçais pas s'ils avoient un sentiment qui luy fût contraire; mais s'ils ne faisoient que deffendre la personne de l'Abbé, il

Digitized by Google

n'y avoit point de mal, car ce n'eſt que ſa doctrine qui a eſté condamnée par le Concile de Latran, ſur le point du myſtere de la Trinité, dans lequel il eſt contraire à Pierre Lombard : mais pour ſa perſonne, le Pape Honoré III. par ſa Bulle addreſſée à l'Archeveſque de Cozenze, & à l'Eveſque de Biſignano, declare qu'encore que le Livre de cet Abbé ait eſté condamné, que neantmoins, parce qu'il l'a ſoûmis à la correction du ſaint Siege, avecque proteſtation de n'avoir d'autre Foy que la ſienne, il doit eſtre tenu pour homme Catholique ; & que comme il a mené une bonne vie, & que la diſcipline Reguliere qu'il a établie dans ſon Abbaye eſt tres-ſainte, l'on ne doit pas à l'occaſion de ſon écrit, blâmer ſon inſtitut, mais qu'au contraire, ils doivent blâmer ceux qui en voudroient dire du mal.

XI. On a fait pluſieurs apologies pour cet Abbé, par leſquelles il ſemble que ce ſont les adverſaires de Frere Jean de Parme qui ont corrompu ſon Livre, & qui luy ont imputé cette doctrine erronée qui a eſté condamnée par le Concile de Latran : on pourroit dire qu'il avoit preveu, & predit luy-meſme le tumulte qui en devoit arriver, par la proteſtation ſolemnelle qu'il fit de ſa Foy, & de ſa ſoûmiſſion à l'Egliſe, & par la priere qu'il addreſſa à tous les Abbez ſes Confreres, pour les conjurer de conſerver ſes écrits avec ſoin, & de les faire examiner, & corriger par le ſaint Siege ; ainſi, comme nous avons déja dit, ſi Frere Jean, & ſes Compagnons deffendoient ſeulement la perſonne de Joachim, ils n'avoient pas tort ; mais s'ils ſoûtenoient ſa doctrine ils eſtoient blâmables, parce qu'ils eſtoient trop attachez à leur propre ſens, non pas toutefois comme heretiques, puis qu'ils proteſtoient toûjours de ne croire rien qui fut contraire aux Conciles. Peut-eſtre avoient-ils des Livres de cet Abbé plus corrects, & qui n'avoient pas eſté gaſtez par de mauvaiſes additions.

XII. Mais voyla quelle eſt la miſere de noſtre ſçavoir, qui nous fait mieux aymer de ſouffrir de nos adverſaires, que de leur ceder ; car d'ailleurs ces deux Compagnons de Frere Jean ſont recommandez par pluſieurs bons Autheurs comme des Religieux de ſainte vie, & qu'il avoit choiſis à deſſein pour pouvoir attirer plus facilement les autres à la vertu par leur bon exemple : Frere Geraud eſt appellé Bienheureux par quelques-uns, & nous avons veu pluſieurs merveilles qu'il a faites.

XIII. Pour Frere Jean de Parme, & nos Autheurs, & les Eſtrangers parlent de luy comme d'un Docteur celebre par ſes écrits, d'un Religieux illuſtre par ſa pieté, d'un Prelat tres-ſage, & tres-zelé, & comme d'un Ange de paix dans les Legations qui luy ont eſté commiſes par le ſaint Siege : nous verrons dans la ſuite des preuves plus particulieres de ſa ſainteté.

XIV. Aprés tant & de ſi illuſtres témoignages de ſa vertu, je ne ſçaurois me perſuader qu'il fut l'Autheur d'un méchant livre plein d'hereſies, intitulé *l'Evangile eternel*, qui parut de ſon temps. Eymeric Dominiquain, écrit qu'on diſoit communement que cet ouvrage avoit eſté compoſé par un Religieux Italien nommé Frere Jean de Parme. Bzovius y ajoûte de ſa teſte, qu'il avoit divulgué dans les Predications, & dans les Diſputes les erreurs quil contenoit ; mais

Digitized by Google

cette addition est fausse, car il n'en a ni preuve ni fondement; veu que dans ce mesme-temps nostre Frere Jean estoit employé par le Pape pour le soûtien de la Foy, & pour les affaires les plus importantes de l'Eglise: Et qui pourra s'imaginer qu'un Religieux qui a enseigné publiquement dans Paris avec une approbation generale, qui a gouverné l'Ordre avecque tant de zele, qu'il n'a esté blâmé que de son excés, & qui a passé le reste de sa vie dans la solitude, & dans la meditation, ait peu enseigner, ou prêcher des heresies grossieres, evidentes, & toutes contraires à sa profession, telles que sont celles de ce mauvais Livre; aussi Eymeric est-il le seul qui le luy attribuë, mais sans l'asseurer, & Bzovius sans autre caution l'affirme, & y met par surcroît de sa pure invention les predications, & les Disputes.

XV. Mathieu Paris Auteur de ce temps asseure que ce livre a esté composé par les Dominiquains lors qu'ils playdoient avec l'Université de Paris, je laisse à juger au Lecteur avec qu'elle preuve il fait cette avance, & je ne la rapporte pas pour leur faire injure, mais seulement pour faire voir à Eymeric, & à Bzovius qui ont attribué ce livre à nostre Fr. Jean, qu'ils ont eux mesmes besoin de deffendre leurs Confreres de cette accusation.

XVI. Le B. Frere Jean de Massa Religieux d'une Sainteté tres-connuë, & que les premiers Compagnons de saint François regardoient comme le Maistre des choses spirituelles, eut dés le commencement du Generalat de Frere Jean de Parme une vision qui luy découvrit toute cette persecution que nous avons décrite: il vit un arbre dont la racine estoit d'or, & ses plus grosses branches qui estoient fort estendües, estoient aussi autant en nombre que les Provinces de l'Ordre; les Religieux de chacune y paroissoient tous rangez par ordre, & une voix luy exposa & les noms & les qualitez de tous ceux qu'il voyoit. Le Genelat estoit posé au sommet, & saint François descendant du Ciel vint presenter, à boire à tous ses enfans dans un Calice d'or; Frere Jean de Parme, & plusieurs autres en beurent à longs traits, & devinrent d'abord reluisans comme les rayons du Soleil; ceux qui n'en gousterent pas, parurent noirs comme des Charbons esteints; quelques-uns en beurent peu, d'autres le verserent; sur cela Frere Jean de Parme voyant venir un grand tourbillon de vent, & craignant d'en estre renversé descendit pour se mettre en seureté au pied de l'arbre, & Frere Bonaventure fut d'abord élevé à sa place; les ongles luy creurent toutes de fer, & affilées comme des rasoirs, & il commença de menacer le General de le dechirer; le tourbillon qui survint secoüa fort rudement l'arbre, & tous ceux qui n'avoient pas beu de la liqueur que saint François leur avoit presentée tomberent à terre, mais ceux qui l'avoient prise furent enlevez dans le Ciel. Le succez fit voir le verité de cette revelation. Hugolin écrit que quand Fr. Jacques la receut il demura trois jours entiers en extase sans aucun sentiment, & qu'il ne la découvrit que forcé par le commandement de Frere Mathieu Provincial de la Marche.

XVII. On s'estonnera qu'un homme si prudent & si saint que Bonaventure, ait usé de tant de severité contre son Predecesseur; mais outre que sa charge l'obligeoit à faire justice sur une matiere si delicate, & si recommandée par

Digitized by Google

saint François, il n'est pas nouveau de voir des hommes saints en quelque discorde; saint Paul a resisté à saint Pierre, saint Augustin a eu dispute avec saint Jerôme. Theodoret mit S. Cyrille en prison, & S. Cyrille poursuivit S. Chrysostome avec tant d'ardeur, qu'il ne pardonna pas mesmes à sa memoire lors qu'il le vit mort, jusques à ce que Dieu luy fit connoistre miraculeusement l'injustice de la persecution qu'il luy faisoit. Toutes ces contestations sont des combats de l'esprit, & non pas de la volonté, dans lesquels chacun croit soustenir une bonne cause.

XVIII. Aprés que cet orage fut passé Frere Jean de Parme qui avoit receu de ses juges la liberté de choisir le lieu de sa demeure, se retira au tres-devot Convent de Grecio, & y vecut pendant trente ans dans les douceurs de la solitude, & dans les exercices de l'humilité. De sorte que sa vie sembloit estre plûtôt Angelique qu'humaine. Nous verrons plus bas son heureuse fin.

XIX. L'élection de saint Bonaventure qui fut faite dans un temps auquel l'Ordre estoit troublé par des divisions exterieures, & ne manquoit pas de sujets capables de le gouverner, montre l'estime qu'on faisoit de son merite: le succez répondit à l'esperance qu'on en avoit conceüe, car d'abord il s'appliqua fort soigneusement à faire fleurir par tout la discipline reguliere; son exemple, sa prudence, sa moderation, & sa science donnerent un grand poids aux constitutions qu'il dressa: il estoit extremement doux & affable dans sa conduite, il employoit plustot les exhortations que les menaces, ni les chastimens pour ramener les coupables à leur devoir; on le blasma mesme de trop de douceur, quoy que dans la verité, il n'épargnât pas ceux qu'il voyoit obstinés dans leur faute, & qu'il n'ait rien oublié pour reduire tous ses sujets à la pure Observance de la Regle; mais il imitoit nostre Seraphique Pere qui faisoit gloire d'estre le refuge des pécheurs pour les empécher de tomber dans le desespoir.

XX. L'union de diverses Congregations des Hermites de S. Augustin qui avoit esté commencée sous Innocent IV. s'acheva cette année par les soins de Richard Cardinal de saint Ange qui Presida dans leur Assemblée; mais quoy qu'ils se fussent unis en un seul Ordre, ils ne s'estoient pas encore randus uniformes en leurs habits; quelques-uns en portoient de semblables aux nostres, & Frere Jean de Parme en avoit fait sa plainte au Pape, saint Bonaventure la luy reïtera, & luy remontra que ce qui avoit esté ordonné sur ce sujet par le Saint Siege, n'estoit pas bien observé, sur son exposé le Pape luy accorda les Bulles necessaires pour l'establir solidement.

XXI. Guillaume Evesque d'Arezze considerant les merveilles que Dieu avoit faites sur le Mont-Alverne en faveur de nostre Seraphique Pere, écrivit une lettre circulaire à tous ses Diocesains, par laquelle aprés leur avoir témoigné combien il s'estimoit heureux de posseder un lieu si saint dans son Diocese, il les exhortoit à l'honnorer avec toute sorte de respect, & à secourir de leurs charitez les devots Religieux qui l'habitoient; enfin il accordoit aux bien-facteurs de cette sainte montagne les Indulgences qui dépendoient de son autorité, & la prenoit sous sa protection particuliere.

XXII. Albert Legat Apostolique en France avoit traité du temps d'Inno-

Digitized by Google

cent IV. un accord entre l'Université de Paris & les Dominiquains ; ceux-cy s'estoient reduits à se contenter d'une Classe, & d'un Regent, & s'estoient obligez à garder les Statuts de la faculté, pourveu qu'on les leur donnât par écrit ; mais ceux qui avoient exigé cette condition seulement pour les surprendre voulant les engager à obeyr à tout sans rien determiner rompirent le traité, voyant que leur mauvaise intention n'auroit pas son effet s'ils donnoient les Statuts par écrit.

XXIII. Nous avons veu comme quoy Innocent IV. maintint les susdits Religieux dans leurs droits ; Alexandre IV. estant bien informé que le mal empiroit, s'appliqua de tout son pouvoir aux moyens de le guerir. Il commença par une Bulle datée de saint Jean de Latran le 3. de Mars, & addressée à l'Evesque de Paris par laquelle il luy ordonne de prononcer, aprés une monition Canonique, une Sentence d'excommunication contre tous ceux qui sous quelque pretexte que ce fut presumeroient d'empécher les fidelles de se confesser aux Dominiquains qui auroient pouvoir du Saint Siege, de l'Evesque, ou du Curé ordinaire : d'assister à leurs Sermons, Leçons & Disputes, ou d'admettre leurs Ecoliers, & leurs Religieux dans les autres Classes de l'Université ; il dit à la loüange de cét Ordre que ce sont des Religieux d'une vie exemplaire, & d'une conversation sainte, que le salut des ames est principalemẽt advancé par leur ministere, parce que leur intention ne vise qu'à l'advantage de la Religion Chrestienne, & que la foy éclate merveilleusement par leur bonne Doctrine.

XXIV. Le 3. d'Avril il envoya une seconde Bulle addressée à tous les Docteurs, & à tous les Ecoliers de la mesme faculté, par laquelle aprés leur avoir remontré fort gravement, mais avec une bonté paternelle, la faute qu'ils avoient faite de n'avoir pas obei aux ordres du Saint Siege, sous des pretextes vains & frivoles ; & qu'ils se laissoient tromper par quelques particuliers, entre autres par Guillaume de Saint-Amour ; il leur commandoit de se soumettre entierement, & sans aucun delay à ses Ordonnances, avec menace d'user contre eux de toute sorte de rigueur s'ils continuoient dans leur desobeïssance.

XXV. Mais comme il connoissoit bien qu'il avoit besoin de la force pour refrener la temerité insolente de ces jeunes gens, il écrivit au Roy saint Loüis, pour luy recommander d'appuyer de son autorité ce que l'Evesque de Paris feroit contre ces rebelles, qui s'estoient emportez jusques à battre ces Religieux, avoient semé par toute la France des libelles diffamatoires contre leur honneur, & les menaçoient encore de pire ; de telle sorte qu'ils n'osoient presque pas sortir de leur cloistre pour aller demander l'aumóne, de crainte de tomber entre les mains de ces Assassins, & causer un plus grand scandale. Cette Lettre est du 12. d'Avril.

XXVI. Le 12. de Juin il fit expedier une troisiéme bulle datée d'Anagni, & addressée à l'Evesque de Paris, dans laquelle il rapporte les injures qui avoient esté faites aux Dominiquains par les susdits Docteurs & par les Escoliers, & particulierement à Frere Thomas d'Aquin le jour de son premier acte public ; & la mauvaise foy dont ils avoient usé envers ces Religieux, ne voulant pas mesme garder les articles d'accord, qu'ils avoient extorqué d'eux : il privoit Guil-

Digitized by Google

laume de saint Amour, Odon de Doüay, Nicolas Doyen de Bar-sur-Aube, & Chrestien Chanoine de Beauvais de tous Offices & Benefices, ordonnoit à ce Prelat de les declarer excommuniez, & de signifier aux patrons de leurs benefices, qu'ils eussent à y pourvoir dans quinze jours, & s'ils negligeoient de le faire, d'y pourvoir luy-mesme. Il défendoit à tous les Escoliers d'assister aux leçons de ces condamnez, si quelqu'un d'eux estoit assez temeraire d'oser monter en chaire aprés cette sentence; enfin aprés avoir donné de tres beaux eloges à la vertu & à la doctrine des Freres Prescheurs, il cassoit l'accord qu'ils avoient fait, nonobstant la tres-instante priere qu'eux-mesmes luy avoient faite, pour le faire confirmer; ordonnoit que les leçons de l'Université se fissent aux lieux accoutumez, & selon les formes ordinaires, & le chargeoit d'implorer l'autorité du Roy, pour bannir du Royaume ces Docteurs opiniastres, comme des Rebelles à l'Eglise, & des Perturbateurs du repos public.

XXVII. La persecution s'estoit déja étenduë sur les Freres Mineurs; comme ils entroient dans les interests de leurs Confreres, on voulut les rendre participans de leurs maux; c'est pourquoy le Pape par une autre bulle du 27. Juin recommanda également les uns & les autres à l'Evesque de Paris, & luy ordonna derechef de faire executer ses ordonnances, nonobstant les appellations, & les accords pretendus; & de ne souffrir pas qu'on transferast ailleurs les classes pour eluder ses commandemens, & en exclurre les susdits Religieux & leurs Escoliers; mais qu'il obligeât les Docteurs à faire leurs leçons aux lieux accoutumez.

XXVIII. Le mesme jour sa Sainteté écrivit à saint Loüis, pour le prier d'appuyer de son autorité, les ordres qu'il avoit envoyez à l'Evesque de Paris, & de bannir de son Royaume tous les Docteurs & tous les Escoliers qui estoient les auteurs du desordre, particulierement les quatre susnommez: elle ajouste qu'elle souhaiteroit bien, si sa Majesté le trouvoit à propos, que Guillaume de saint Amour & Odon de Doüay, comme les principaux instrumens du tumulte, fussent retenus en prison.

XIX. Le Pape écrivit encore au Provincial de saint Dominique & à ses Religieux, sur ce que non seulement ils avoient traité un accord sans sa participation, mais encore ils luy avoient presenté une requeste, pour demander la revocation des sentences, qu'il avoit données contre leurs adversaires, & il leur dit: que n'estoit qu'il croyoit qu'ils avoient esté contraints à cela par les mauvais traitemens qu'ils avoient receus, il leur feroit connoistre par le chastiment la faute qu'ils avoient faite; mais qu'il se contentoit de rejetter leurs demandes comme imprudentes & indignes d'estre écoutées; & leur ordonna de s'en tenir à l'observation de ses bulles, quelque accord qu'ils eussent fait, quand mesme ils l'auroient confirmé par serment.

XXX. Ces Docteurs se voyant poursuivis de si prés, firent éclater tout le venin qu'ils avoient dans le cœur, par un libelle que saint Amour composa, intitulé *Des perils des derniers temps.* Dés que ce Traité parut, saint Loüis l'envoya au Pape, & les 4. Auteurs sus-nommez se transporterent à Rome, pour poursuivre leur cause: le Pape commit l'examen de ce livre à 4. Cardinaux, Othon

Digitized by Google

thon de Chasteau-Roux François & Evesque de Tivoli, Hugues de saint Cher Bourguignon, Jean de Franciogia aussi Bourguignon, & Jean Caëtan des Ursins; plusieurs Sçavans Religieux furent appellez dans Anagni pour disputer, & conferer avec ces quatre Docteurs de Paris, sur la doctrine qu'il contenoit, les principaux estoient Frere Humbert, Frere Albert, & saint Thomas d'Aquin Dominiquains, saint Bonaventure, & Frere Bertrand de Bayonne Provincial de Guyenne; celuy-cy répondoit avec tant de facilité à tous les argumens de saint Amour, que ce Docteur, qui ne le connoissoit pas, s'écria tout étonné: *Tu es un Ange, ou un Diable, ou Strabon de Bayonne. Je ne suis*, luy répondit alors Frere Bertrand, *ni un Ange, ni un Diable, mais bien, comme vous avez dit, Strabon de Bayonne*: Car en effet c'estoit son premier nom; ce Frere Bertrand estant revenu en France, & ayant assemblé le Chapitre Provincial à Limoges, y mourut au grand regret de ses freres.

XXXI. Les Cardinaux, aprés avoir reconnu la mauvaise doctrine du susdit livre, en firent le rapport au Pape, qui le condamna comme tres-méchant & tres-execrable, plein de fausseтez & d'impietez, & en fit expedier sa sentence le 5. d'Octobre: Elle porte que ce livre n'est pas raisonnable, mais contre le bon sens; qu'il n'a que des mensonges, au lieu des veritez; & des medisances au lieu des instructions; qu'il n'enseigne pas, mais qu'il calomnie; & qu'au lieu d'instruire, il trompe; car aprés un serieux examen on a verifié qu'il soûtient des propositions contre l'autorité du saint Siege & des Evesques, contre la profession de la Pauvreté Evangelique, contre l'employ legitime des Religieux à la predication & à la confession; & plusieurs autres choses scandaleuses & capables de retirer les Fidelles de la devotion, & du zele de la foy; c'est pourquoy il le condamne à estre bruslé avec les défenses ordinaires de droit.

XXXII. Saint Thomas, & saint Bonaventure ont écrit fort doctement contre la doctrine de ce méchant ouvrage, & le Pape envoya cette bulle au Roy de France, & luy écrivit à mesme temps pour loüer son zele & sa pieté, pour le remercier de l'affection qu'il témoignoit aux Religieux de saint Dominique & de saint François; il le conjura de les continuer, & de considerer ces deux Ordres comme deux colomnes de l'Eglise, & d'appuyer de son autorité l'execution de sa sentence contre cet infame écrit: Thomas de Cantipré Auteur de ce temps asseure qu'elle fut executée en effet devant l'Université.

XXXIII. Le Pape estant informé que tandis qu'il faisoit examiner le livre de S. Amour, on en avoit semé la doctrine par toute la France au grand prejudice des Religieux, écrivit derechef au Roy, aux Archevesques de Tours & de Rouen, à l'Evesque de Paris, & encore en general à tous les Prelats du Royaume, pour leur témoigner qu'il condamnoit de nouveau les propositions de ce livre, particulierement celle qui dit que les Religieux ne pouvoient pas vivre d'aumosnes, & il s'attacha à faire voir clairement que leur pauvreté est & loüable & sainte, pourveu qu'ils s'appliquent à l'estude, à la predication, & à l'administration des Sacremens; & il ordonna à tous ces Prelats d'obliger par les censures ceux qui avoient presché contre eux à se retracter: Enfin il leur recom-

Digitized by Google

manda de favoriser, & de défendre les Religieux de ces deux Ordres, comme des Ouvriers fort utiles à l'Eglise.

XXXIV. Odon de Doüay, & Chrestien de Beauvais se voyant condamnez, rentrerent en eux-mesmes, reconnurent leurs fautes, se retracterent de tout ce qu'ils avoient fait ou dit contre les Religieux, par un acte que le Pape fit dresser, & s'obligerent d'observer ponctuellement tout ce que sa Saintetè avoit determiné, tant pour l'Université de Paris, que pour la condamnation du livre de saint Amour; d'en faire une autre declaration publique, dés qu'ils seroient de retour à Paris, & de taschet à porter tous les autres Docteurs à faire la mesme chose: cet acte dit specialement qu'ils recevroient dans l'Université saint Thomas & saint Bonaventure en qualité de Docteurs; la Chronique de Normandie ajouste que Nicolas Doyen de Bar fit la mesme retractation, mais l'acte susdit ne parle pas de luy, ni de saint Amour, qui persevera dans ses erreurs, & dans sa haine contre les Religieux; il est daté du 23. d'Octobre.

XXXV. Le 15. de Novembre le Pape écrivit encore à tous les suppots de l'Université de Paris, & aprés avoir donné de tres-justes loüanges à cette Faculté comme à la mere des bonnes Lettres, l'appuy de la foy, la fontaine de la science & la lumiere du monde, il les prie de considerer que ce qu'il a fait & ordonné, n'est que pour leur avantage, & pour la gloire de leur Corps: que ceux qui en ont voulu exclure les Religieux, travailloient à son deshonneur, puisque leur bonne vie & leur doctrine ne peuvent que luy acquerir de l'estime & du respect; & partant qu'ils doivent regarder les Auteurs de ces desordres, comme des Perturbateurs du repos public, & recevoir avec soumission la condamnation des propositions scandaleuses qu'ils avoient avancées; & qu'au contraire ils doivent traiter les Religieux comme des Officiers fort agreables à Dieu, les honorer de leur affection, & les assister de leurs charitez; & enfin que l'Université ayant esté fondée dans Paris avec un merveilleux progrez, ils auroient grand tort de penser à la transporter ailleurs, estans obligez de l'y maintenir, & d'y continuer leurs exercices avec assiduité & quietude: ce qui sera un moyen fort asseuré pour meriter que le saint Siege les favorise toujours de ses graces.

XXXVI. Le Clergé de Fabriano, & les Curez du voisinage faisoient beaucoup d'outrages aux Religieux qui demeuroient à trois milles de cette ville au pied de l'Appennin: nos Freres souffrirent durant long-temps ces injures en leurs personnes, & en celles de leurs amis avec une grande patience, mais enfin voyant qu'ils n'avoient pû gagner rien sur ces méchans esprits, ni par leur douceur, ni par leur modestie, ils eurent recours au Pape, lequel ayant écouté leurs plaintes, écrivit à ces Ecclesiastiques pour leur remontrer le mauvais exemple qu'ils donnoient, en persecutant ces bons Religieux, que Dieu leur avoit envoyez pour estre la lumiere du monde, au lieu de les secourir de leurs charitez: & leur commanda de faire cesser tous ces desordres, s'ils ne vouloient pas qu'il y employât son autorité, pour y porter le remede necessaire.

XXXVII. Nous avons veu les années precedentes que Frere Jean de Parme avoit esté envoyé en Orient pour traiter l'union des Grecs, & qu'encore

Digitized by Google

qu'il eut esté tres-bien receu de ces Schismatiques, il n'avoit pas terminé cette affaire; il avoit obligé le Patriarche de Constantinople, & l'Empereur d'envoyer deux ou trois fois des Ambassadeurs à Innocent IV. mais ils n'avoient jamais peu achever le voyage, jusques à ce qu'il les mena luy-mesme, chargez des articles du traitté; l'affaire fut examinée un peu avant la mort d'Innocent, & quoy que les choses qu'ils demandoient ne fussent pas toutes bien conformes aux sentimens de l'Eglise Catholique, l'on delibera de ne les rejetter pas absolument, pour tacher de ramener à l'union du saint Siege un peuple si estendu: les troubles où l'Eglise se trouvoit alors, & la mort du Pape firent retarder la response, & le retour des Legats jusques à cette année. L'Evesque de Civita-vecchia eut la commission de les reconduire en Orient, & fut chargé des memoires necessaires pour cette negociation; les Freres Mineurs qui avoient esté employez diverses fois à cette importante affaire, continuërent d'y travailler jusques à ce qu'ils reduisirent les Grecs au Concile de Lyon, comme nous verrons plus bas.

XXXVIII. Le Pape donna commission à l'Evesque de Breslau en Silesie, au Prieur des Dominiquains de Culmehach, & à Frere Barthelemi Franciscain de recevoir à la foy certains infidelles appellez Jentueus; de les joindre au Domaine de Casimire Duc de Cujavie & Lansitie, & de les proteger contre tous ceux qui voudroient les molester, nonobstant la permission que les Chevaliers Teutoniques pretendoient avoir du saint Siege, de soumettre à leur autorité tous les infidelles qu'ils pourroient subjuguer par les armes.

XXXIX. Alexandre IV. ordonna à Frere Hendric Dominiquain Evesque de Culm, & à Frere Henry Franciscain Evesque de Curisch de prescher la Croisade en faveur des Chevaliers Teutoniques de Jerusalem pour la propagation de la foy dans la Livonie, la Prusse & la Curonie.

XL. Il donna encore commission à l'Evesque de Uvigorn en Angleterre, au Provincial des Dominiquains, & à Frere Adam de Marisco d'examiner la vie & les miracles de Richard Evesque de Ciceſtre, pour la Canonization duquel le Roy Henry, & d'autres Prelats s'employoient envers le saint Siege.

XLI. Les Bienheureux Freres Herman & Mathieu de Foligni moururent cette année, illustres par la saintetè de leur vie, & par la multitude de leurs miracles, ils sont ensevelis dans la premiere Eglise que les Freres Mineurs ont bastie dans cette Ville.

XLII. Frere Leon Valvatorio Archevesque de Milan fit present à ses Freres de l'Eglise des saints Nabor & Fœlix avec les Jardins contigus, & transfera le Chapitre qui y estoit à celle de Nostre-Dame prés la porte de Verceil, & le Pape confirma cette disposition: plusieurs Nobles & pieux Milanois contribuerent à son aggrandissement, & à son embellissement; Bernardin Corius met ceux de sa famille de ce nombre, & dit que leurs armes qui s'y voyent en divers endroits en sont un bon témoignage; les corps des deux saints Titulaires y furent transportez.

XLIII. Le Pape Gregoire considerant que les Freres Mineurs estoient à Tyvoli dans un lieu incommode avoit ordonné qu'on leur baillat l'Eglise de sainte Marie-Majour, où il ne demeuroit que quatre ou cinq Benedictins; Be-

Digitized by Google

rald Eveſque du lieu l'executa dans le mois de May par la commiſſion d'Alexandre IV. & diſtribua ces anciens Religieux à deux autres Monaſteres qu'ils avoient dans ce lieu ; Frere André Gardien, & Frere Sinibald Cuſtode en prirent poſſeſſion, mais ils en furent chaſſez dans quelques jours, & le Pape donna ordre au Vicaire general ; & à un Chanoine de les y remettre, & de les y maintenir par l'autorité du ſaint Siege ; & en ſuitte il les y confirma par une Bulle.

XLIV. Ce Convent eſt poſé dans un lieu elevé, fort ſain, & fort agreable, joignant les jardins de la maiſon d'Eſte qui ſont ſi celebres par leurs ornemens ; le Palais qu'Hyppolyte Cardinal d'Eſte y fit bâtir, a ſes murailles communes avec celles du Convent, duquel meſme il prit une partie. Le grand Autel eſt orné d'un tableau de la ſainte Vierge qu'on croit avoir eſté peint par S. Luc. Hyppolite, Loüys, & Alexandre Cardinaux d'Eſte, & pluſieurs autres Prelats y ſont enſevelis.

XLV. Il eſt eſcrit ſur la porte de l'Egliſe, que ſaint Loüys revela à une pieuſe Dame, que la ſainte Vierge ſouhaittoit qu'il y eut une Indulgence Pleniere pour le jour de ſa Nativité, & que Boniface VIII. l'accorda ſur la demande du Cardinal d'Alencario l'an 1392. le lieu que les Freres Mineurs laiſſerent appellé S. Jean-Baptiſte de Cotano fut donné aux Damianites.

XLVI. Le Prefet de l'Abbaye de Pompoſia vendit aux Freres Mineurs, une maiſon & un jardin dans Rimini, joignant l'Egliſe de ſainte Marie de Trebio, qui leur fut donnée par Jacques Eveſque de ce lieu, ils habitoient auparavant à la petite Egliſe de ſainte Croix, ce Convent eſt aux Peres Conventuels de la Province de Bologne.

XLVII. Le Convent de Thermes en Sicile, & dans la Cuſtodie de Gergenti qui eſt aux meſmes Peres fut eſtabli environ ce temps.

XLVIII. Le Convent de Forli qui avoit eſté fondé hors de la ville fut transporté dedans ſous Innocent IV. l'an 1249. & cette année l'Egliſe fut achevée par la pieté des fidelles à qui le Pape en avoit recommandé la fabrique.

XLIX. Le Monaſtere des Damianites de Medina *del Campo* en Caſtille avoit eſté fondé avant cette année, & ſon Egliſe qui eſtoit fort petite avoit eſté dediée à ſainte Catherine ; Depuis ſainte Claire ayant eſté canonizée l'on en rebâtit une plus grande qui luy fut conſacrée ; mais pour conſerver la memoire de la premiere Patrone, l'on en fait chaque jour commemoraiſon dans le Chœur. Ce lieu a porté pluſieurs Religieuſes d'une eminente vertu, entre autres la Sœur Françoiſe Braccamont qui merita de ſçavoir avec certitude l'heure de ſa mort ; & la Sœur Agnes d'Ortega qui predit la ruine qui devoit arriver à ce Monaſtere quinze ans avant ce malheur, & comment les Religieuſes ſeroient diſperſées tandis qu'on travailleroit à le remettre.

L. Le Monaſtere de Majorque qui eſt hors de la Ville, & dedié à ſainte Claire, fut bâti peu de temps apres la mort de cette Sainte par les aumones des fidelles.

LI. Alexandre IV. donna pouvoir aux Superieurs de l'Ordre, de rappeller à leur obeïſſance leurs Religieux qui eſtoient au ſervice des Eveſques de l'Ordre, meſme par l'autorité du ſaint Siege, & deffendit à ces Prelats d'en prendre en

Digitized by Google

leur compagnie que par le consentement des susdits Superieurs.

LII. Les Freres Mineurs du Convent de Paris, & de plusieurs autres endroits, avoient ordonné que chacun de leurs Prestres celebrât toutes les semaines une Messe du saint Esprit, ou de la sainte Vierge pour la conservation du Pape, & pour l'exaltation de la sainte Eglise, & qu'on en dit une solemnelle au mesme temps, & pour la mesme intention; & sa Sainteté ayant esté informée de leur affection en son endroit, & de leur zele pour la foy, leur permit de dire à toutes ces Messes le *Gloria in excelsis*, & les Proses qui leurs sont propres.

LIII. Le Pape permit aux Superieurs de l'Ordre de se pouvoir servir pour eux mesmes, de l'autorité qu'ils avoient obtenuë du saint Siege pour absoudre leurs Religieux des censures, & pour les dispenser des irregularitez.

LIV. Nous avons veu l'an 1245. les mauvais traittemens que les FF. Mineurs recevoient de plusieurs Prelats & de plusieurs Ecclesiastiques, & qu'Innocent IV. avoit donné la Bulle qui commence *Iniqua nimis*, pour arrester cette persecution; mais comme quelques envieux & opiniastres continuoient encore les mesmes desordres, Alexandre IV. renouvella la Constitution d'Innocent IV. & declara nulles toutes les censures que ces desobeïssans pourroient jetter contre les Freres Mineurs, ou contre leurs maisons, à l'occasion des privileges qui leur étoient concedez par la susdite Constitution d'Innocent IV. sa Sainteté écrivit encore particulierement aux Evesques d'Arezzo, de Florence & de Luques sur le mesme sujet.

LV. Sa Sainteté donna une Bulle particuliere pour declarer que tous les fidelles avoient la liberté de choisir leur sepulture dans les Eglises de nostre Ordre, pourveu qu'ils ne fussent pas liez de quelque censure qui les rendit indignes de cette grace, & deffendit à toute sorte de personnes d'empescher cette disposition.

LVI. Les Damianites du Monastere de saint Ange d'Escoli obtinrent pour leur particulier le privilege que le Pape avoit donné pour tout leur ordre, qu'elles ne fussent pas obligées de contribuër à l'entretien des legats Apostoliques, ni de comparoistre à leurs tribunaux.

LVII. Celles du Monastere de sainte Marie la Neuve de Colazzo prés de Mont-politien, obtinrent la confirmation de la forme de vie qui leur avoit esté prescrite par Gregoire IX. des biens qu'elles possedoient, & de l'exemption de la jurisdiction de l'Ordinaire, que Guillaume Evesque d'Arezzo leur avoit octroyée; & plusieurs autres privileges qui avoient esté concedez à divers Monasteres de leur Ordre.

LVIII. Celles du Monastere de saint Sauveur prés de saint Severin, obtinrent une défence d'établir aucune autre maison Religieuse dans ce lieu, sans la permission expresse du saint Siege.

LIX. L'Evesque d'Augubio avoit exempté de sa jurisdiction le Monastere des Damianites appellé Saint Donat, & le Pape leur confirma ce privilege, leur en donna plusieurs autres conformes à ceux que nous avons veus ailleurs, & ordonna qu'elles garderoient la forme de vie qui leur avoit esté prescrite par Gregoire IX.

Digitized by Google

I. LEs Docteurs & les Escoliers de Paris persistoient encore dans leur obstination de vouloir exclurre les Dominiquains, & les Freres Mineurs de leur Congregation; le Pape en écrivit au Chancelier, & luy commanda de ne souffrir pas qu'aucun enseignât dans leurs classes, sil ne juroit plustot d'observer tout ce qu'il avoit ordonné sur cette contestation; il envoya une autre Bulle addressée à tous les Prelats, par laquelle aprés avoir repeté une partie des propositions du Livre de saint Amour qu'il avoit condamnées, il leur ordonne d'informer chacun dans son distroit, lors qu'ils en seroient requis, contre tous ceux qui en avanceroient quelqu'une en public; & de les contraindre à se retracter; & de declarer excommuniez, & privez de tous benefices, & grades ceux qui s'opiniâtreroient à les soutenir; & afin que personne n'en pretendit cause d'ignorance, il veut que sa Bulle soit publiée dans tous les Eveschez.

II. Il en fit expedier une troisiéme, par laquelle aprés avoir declaré frivoles, & ineptes tous les pretextes par lesquels ces opiniâtres pretendoient eluder ses Ordonnances; il les renouvelle, & les confirme; commandant tres-expressement à tous les Docteurs, & à tous les Escoliers de Paris de recevoir dans l'Université les Dominiquains, & les Freres Mineurs indifferemment, comme les autres membres de la faculté; & parce qu'on n'avoit pas manqué de divulguer par tout que les Freres Prescheurs estoient des esprits inquiets qui avoient mis le desordre dans l'Université; le Pape par une Bulle expresse addressée à tous les Prelats; aprés avoir donné mille belles, & tres-justes loüanges à ce saint Ordre les justifie de cette calomnie, & les recommande comme des ouvriers tres-zelez au service de Dieu, & tres-agreables à l'Eglise.

III. Toutes ces Bulles ne pûrent pas avoir encore l'effet qu'on en devoit justement attendre, c'est pourquoy le Pape en envoya une nouvelle à l'Evesque de Paris, par laquelle aprés avoir repeté tout ce qui s'estoit passé, & qu'il avoit ordonné sur cette affaire, il luy commande sous peine d'excommunication de la faire publier, & de declarer excommuniez, & incapables de toutes charges tous ceux qui n'y auroient pas obey dans un mois.

IV. Il écrivit à mesme temps au Roy saint Loüys, pour le prier d'appuyer de son autorité, ce que l'Evesque de Paris feroit par son ordre dans cette cause; & parce qu'il apprit que Guillaume de Saint-Amour s'en retournoit en France, il luy écrivit en ces termes; *Veu que vous avez merité un rude chastiment par plusieurs grandes fautes que vous avez commises temerairement, & particulierement pour avoir composé un libelle pernicieux & detestable, que nous avons condamné comme tel: Nous vous commandons par sainte obeyssance, & selon le serment que vous nous avez fait, d'executer toutes nos Ordonnances, & vous défen-*

Digitized by Google

dons sous peine d'excommunication, & de privation de toutes charges, d'entrer jamais en France sans nostre permission. De plus nous vous interdisons l'exercice de la predication, & de la lecture publique, &c. Il écrivit encore, & au Roy & à l'Evesque de Paris pour les informer de ce qu'il avoit ordonné à saint Amour, afin qu'ils tinssent la main à l'execution. Il ajoûta à l'Evesque, que si cet opiniâtre, contrevenoit à ses ordres, il le declarât excommunié, & parjure, & qu'il protestât à l'Université que cet opiniâtre n'avoit pas esté condamné comme son Procureur, mais à cause de son méchant Livre.

V. Marianus, & ceux qui écrivent des Heretiques disent, que Guillaume de saint Amour mourut dans son obstination. Pour Chrestien de Beauvais, Cantipré dit, qu'estant à l'article de la mort il se repentit, & reconnut que luy, & ses complices n'avoient point eu d'autre motif de s'en prendre aux Religieux, que l'envie qu'ils avoient conceüe de l'estime que ces sçavans hommes avoient acquise par leur excellente doctrine; & que pour une marque de sa reconciliation avec les Freres Prescheurs, il ordonna que son corps fut ensevely dans leur Eglise, n'ayant pas d'autre moyen pour reparer le tort qu'il leur avoit fait: il ajoûte qu'un autre Docteur Anglois nommé Laurens, qui avoit fort persecuté les mesmes Religieux, leur donna tous ses Livres par son testament, & demanda avec beaucoup de marques de repentir, d'estre inhumé chez eux.

VI. Il y avoit en ce temps dans nostre Ordre, outre saint Bonaventure, & Frere Bertrand de Bayone, beaucoup d'autres Religieux illustres en pieté, & en doctrine, qui l'honnoroient & le deffendoient, tandis que ses ennemis tâchoient d'obscurcir sa gloire. Les plus remarquables estoient Frere Alexandre de la Ville-Dieu, natif de Dole, qui estoit tres-bien versé dans la Philosophie, & dans la Thoologie, & qui a laissé de beaux ouvrages en vers & en prose; Frere Guibert de Tournay, qui estoit si renommé dans l'Université de Paris, qu'Alexandre IV. luy fit l'honneur de luy écrire deux fois pour l'obliger à faire imprimer ses écrits; Frere Vincent de Couventri, qui a esté le premier Docteur de l'Ordre dans l'Université de Cambridge en Angleterre, & à qui Frere Jean Vverton, & Frere Guillaume de Poitiers, ont succedé; Frere Jean de Kent Anglois, qui avoit esté Chanoine d'Angers, & qui fut envoyé Legat en son païs par Innocent IV. Frere Guillaume de Militon, qui acheva par l'ordre d'Alexandre IV. la Somme de Theologie qu'Alexandre de Hales avoit laissée imparfaite, & que le mesme Pape confirma par un Bref aprés l'approbation de soixante & douze Docteurs de Paris, à qui il en avoit commis l'examen: Cantipré qui l'a connu dit, que c'estoit un homme d'une eminente vertu, & que Préchant un jour à Paris, il s'arresta sans parler pendant une heure, & qu'ayant repris son discours, il dit Adieu à ses Auditeurs, & mourut ainsi en repos sans aucune douleur. Le mesme Autheur écrit qu'il a encore connu Frere Conrad Provincial d'Allemagne, & que c'estoit un Religieux doüé d'une grace merveilleuse en tout ce qu'il faisoit, & qu'il s'estoit rendu fort illustre par ses belles actions.

VII. Les Habitans de Poggiboni, ou Bourg Imperial, s'estant declarez pour les Gibelins, & pour les Sienois qui suivoient le parti de l'Empereur, furent surpris par les Florentins, & ce lieu fut ruiné: dans ce tumulte quelques Allemans

Digitized by Google

emporterent le corps de la Bienheureuse Bonne, femme du Bienheureux Luchesius, qui estoit alors fort renommée par la multitude des miracles qu'elle faisoit, & il ne resta qu'un de ses bras dans l'Eglise des Freres Mineurs.

VIII. Saint Bonaventure aprés avoir terrassé les ennemis de l'Ordre, s'adonna tout entier à y maintenir la discipline Reguliere, pour le remettre dans son premier lustre; & ayant connu par son experience les defauts qui s'y estoient glissez, & les causes d'où ils provenoient, il écrivit une lettre à tous les Superieurs pour tâcher de les corriger; elle est datée de Paris le 22. d'Avril, & elle me paroît si belle, & si utile que je crois qu'il est necessaire de la mettre icy au long.

IX. Quoy-que je connusse clairement que la foiblesse de mon corps, l'imperfection de mon esprit, mon peu d'experience dans le gouvernement, & ma propre repugnance, me rendoient incapable de la haute charge à laquelle j'ay esté élevé, neantmoins parce qu'il est difficile de regimber contre l'éperon, & qu'il semble que c'eust esté resister à la volonté de Dieu de n'aquiescer pas à celle de tout le Chapitre, & du Souverain Pontife; j'ay soumis mes foibles épaules à ce pesant fardeau, dans l'esperance du secours de celuy qui est Tout-puissant, & que vous m'ayderiez de vos soins; car encore qu'il fut impossible à l'homme le plus fort, le plus prudent, & le plus experimenté, de supporter tout seul ce poids, toutefois s'il est divisé à plusieurs, chacun pourra porter sa portion avecque facilité, & ainsi quelque foible que je me sente, je ne dois pas desesperer de satisfaire à mon devoir avec ce secours; c'est pourquoy comme je presume beaucoup de vostre prudence, de vostre soin, & de vostre zele pour croire que vous serez tous portez à déraciner le mal, & avancer le bien, à secourir les foibles, & à maintenir ceux qui ont de la force, j'ay voulu vous avertir de plusieurs choses que j'ay creu necessaires, afin que Dieu qui m'a constitué comme une sentinelle pour veiller sur Israël, ne me demande pas conte des ames qu'il a commises à ma conduite; je me feusse contenté de vous les dire si j'eusse esté present au Chapitre general, mais parce que les perils de ce temps, les blessures que les consciences souffrent, & plusieurs scandales qui ont fletri l'honneur de nostre Ordre, me pressent d'y porter quelque remede, je vous expliqueray les principaux points que l'avis des Peres discrets m'a fait connoistre que je ne devois pas taire, mais que je devois corriger sans delay: je ne vous feray pas pourtant de nouvelles ordonnances, & je n'ajoûteray point de nouvelles obligations.

X. Lors que j'ay recherché d'où pouvoit venir que la splendeur de nostre Ordre qui estoit si brillante, s'est obscurcie; qu'on le noircit au dehors, & qu'en effet il se trouve sâli au dedans, j'ay trouvé que la premiere cause estoit, la multitude des affaires pour lesquelles plusieurs demandent de l'argent avec avidité, quoy-qu'il soit nostre plus grand ennemi, le reçoivent sans precaution, & l'employent avec imprudence. La seconde, l'oysiveté qui est la sentine de tous les vices, & qui en met plusieurs en un estat monstrueux, car il est metoyen entre la vie active, & la contemplative, & ne faisant les fonctions ni de l'une ni de l'autre, ils mangent cruellement le sang des ames. La troisiéme, la divagation de ceux qui dans la recherche des plaisirs de leur corps, deviennent à charge à

ceux

Digitized by Google

ceux chez qui ils passent, & y laissent plus de sujets de scandale, que d'exemples de vertu. La quatriéme les demandes importunes qui font craindre nostre rencontre aux Seculiers comme celle des larrons. La cinquiéme, les bastimens trop somptueux, & trop curieux, qui troublent la paix des Religieux, grevent nos bienfacteurs, & nous exposent aux mauvais jugemens des hommes. La sixiéme, les trop grandes familiaritez qui sont deffenduës par la Regle, d'où naissent les soupçons, les diffamations, & les scandales. La septiéme, l'imprudence d'établir des Superieurs desquels on n'a pas éprouué la capacité, & qui se trouvent sans mortification pour le corps, & sans force pour l'esprit. La huitiéme l'avidité d'avoir des sepultures, & des legats, ce qui émeut le Clergé contre nous. La trop grande facilité de changer les Convents, ce qui cause du desordre en plusieurs endroits, & est une marque d'une inconstance contraire à l'état de pauvreté. La dixiéme, la trop grande dépense; car les Freres ne se voulant pas contenter de peu, & la charité s'estant rafroidie en nostre endroit, nous sommes devenus à charge, & nous le serons encore davantage si l'on n'y remedie promptement.

XI. Je sçay qu'il y en a plusieurs qui ne sont pas capables de toutes ces choses, neantmoins ils seront tous compris dans la malediction s'ils ne resistent pas à ceux qui les font; car il est plus clair que le jour, que tout cela tourne au grand préjudice de l'Ordre, & qu'il ne le faut pas dissimuler. Les tiedes, & les indevots qui se gouvernent par la prudence de la chair, voudront tâcher d'excuser ces defauts, & de les faire passer pour inevitables, parce que la coutume les a introduits, & que le plus grand nombre les pratique; c'est pourquoy vous devez exciter le zele de vos cœurs, & vous animer par ce mesme zele pour chasser ces mauvais negociateurs de la maison de vostre pere, & allumer dans l'esprit de vos Freres l'amour de l'oraison, & de la pieté.

XII. Reduisez le nombre des Novices selon le Statut qui a esté fait pour cela, & retranchez tous ces abus qui se sont glissez; quelques-uns trouveront cecy fâcheux, mais la perfection de nostre estat, les afflictions que nous avons souffertes, & la pensée commune du monde l'exigent ainsi. Nostre Seraphique Pere, le Sang de Jesus-Christ, & le Souverain Pontife nous crient la mesme chose; & partant vous devez pousser les oysifs au travail, retenir les coureurs dans le repos, moderer les quêstes importunes, humilier profondement ceux qui veulent élever des bastimens trop beaux, & renvoyer à la solitude ceux qui recherchent trop les conversations familieres; n'accordez l'office de la Predication, & de la Confession à personne, qu'aprés un serieux examen; faites observer exactement le Statut qui a esté fait touchant les testamens, & les sepultures; ne permettez point qu'on change aucun Convent avant le Chapitre general; je le defens par sainte obeïssance, & je me reserve, comme mon Predecesseur avoit fait, de disposer avecque le conseil des discrets, ce qui sera jugé necessaire sur ce sujet.

XIII. Nos Freres doivent apprendre à se contenter de peu, car les plus sages craignent fort qu'ils seront contraints de le faire en dépit d'eux-mesmes: si vous observez ce que je vous prescris, j'en rendray des actions de graces à Dieu, &

Digitized by Google

à vous. Les Viſiteurs que j'envoyeray pour le faire executer, & par les inferieurs & par les Superieurs, m'en feront un rapport fidelle; s'il en arrive autrement, & que vous reſiſtiez à mes ordonnances, ce qu'à Dieu ne plaiſe, ſoyez aſſeurez que je ne le ſouffriray pas; car encore que ce ne ſoit pas mon deſſein de vous charger de nouvelles obligations, la conſcience m'oblige de m'employer de toute ma force à corriger ces defauts; par ce moyen nous eviterons les ſcandales comme nous ſommes obligez de faire; nous verrons plus clairement la pureté de noſtre Regle, & nous l'obſerverons comme un moyen qui nous eſt devenu neceſſaire pour faire noſtre ſalut; car tout ce que je vous ay marqué luy eſt contraire; faites lire cette Lettre dans tous les Convents de voſtre Province.

XIV. Le Pape eſtant bien informé du zele avec lequel ſaint Bonaventure exerçoit ſa charge, luy envoya un Bref, dans lequel aprés avoir loüé ſa bonne conduite, & l'avoir exhorté à la continuer avec la meſme ferveur, il luy donne le pouvoir de remettre ſous ſon obeyſſance tous ceux qui ſous quelque pretexte que ce ſoit, meſme de permiſſion du ſaint Siege, s'en eſtoient écartez, ordonnant qu'à l'avenir nul ne puiſſe eſtre ſouſtrait de ſa juriſdiction ſans ſa permiſſion expreſſe, & promettant de tenir la main à la correction qu'il fera de ceux qui ſe trouveroient coupables: il luy donna encore l'autorité ſur ſes ſujets toute telle que les Penitenciers Apoſtoliques l'ont dans Rome, & luy promit de le ſecourir de tout ſon pouvoir, en tout ce qui ſeroit neceſſaire pour l'avantage de ſon Ordre, & pour ſon gouvernement.

XV. Le Clergé de Fabriano continuoit la perſecution contre les Freres Mineurs, & le Pape luy écrivit avec ces remarquables paroles, les fidelles ne doutent pas que ces Religieux ne ſoient tres-agreables à Dieu, à cauſe de l'innocence de leur vie; dautant plus que la profeſſion qu'ils font d'une étroite pauvreté, & de la pratique de toutes les vertus, les porte à travailler inceſſament au ſalut des ames; mais vous, comme nous avons appris avec eſtonnement, & que nous ne pouvons rapporter qu'avec douleur, dedaignant de conſiderer leur merite, vous les chargez d'injures, & ſans craindre la Juſtice de Dieu, vous troublez criminellement leur repos; vous vous eſtes meſme portez à cét excez de malice, de detracter de leurs perſonnes, & de leur inſtitut, avec la meſme cruauté que ſi vous leurs aviez oſté la vie, puis que la perte de l'honneur eſt la plus grande qu'on puiſſe faire; & encore qu'ils ayent taſché de vous flechir par leur humilité, & de ſurmonter le mal par le bien; au lieu de condeſcendre à leurs prieres, comme ſi vous preniez plaiſir à vous faire remarquer par les offenſes contre Jeſus-Chriſt, & par le meſpris de ſes ſerviteurs, vous avez continué à les perſecuter plus fortement; car vous ne ſouffrez pas qu'ils preſchent dans voſtre Egliſe, & vous avez inſpiré la meſme choſe aux Curez de voſtre voiſinage; meſme vous avez ſi peu de reſpect pour les faveurs qu'ils ont receües du ſaint Siege, qu'on dit que vous les avez menacez de ne les laiſſer jouyr, ni d'icelles qu'ils poſſedent déja, ni de celles qu'ils en pourront obtenir à l'avenir.

XVI. Or comme il n'y a rien de plus oppoſé à noſtre deſir, que de voir mépriſer Jeſus-Chriſt, en la perſonne de ces Religieux qui ſont ſes envoyez, nous commandons par ſainte Obeïſſance, & ſous peine d'excommunication à vô-

Digitized by Google

tre discretion; (si toutesfois vous en avez aucune; vous qui vous estes emportez avec tant d'impieté;) de cesser & de faire cesser toutes ces injures, que les autres Clercs leurs ont faittes par l'instigation de vostre malice, si vous voulez éviter l'offense de Dieu & la nostre: efforcez-vous d'honnorer Dieu, & nostre personne en celle de ces Religieux, avec tant de zele que vous puissiez meriter l'oubli de vostre faute, & des benedictions au lieu de la malediction que vous avez encouruë; si vous ne le faittes pas nous vous apprendrons par la privation de vos charges, combien nous estimons detestable l'emportement que vous avez fait contre ces Innocens, de qui vous devriez baiser les mains tres-pures, & les pieds bienheureux, comme de ceux qui evangelisent le bien & la paix; du moins si vous aviez l'esprit de conseil, & de la crainte de Dieu, vous connoistriez que vous y estes bien obligez, si vous considieriez que la lumiere de leur bonne vie croit chaque jour par le culte du saint Nom de Dieu, & par la pratique de la penitence. De Viterbe le premier de Novembre.

XVII. Comme Frere Reinier de Siene Provincial de Rome demandoit un jour dans Aracœli les suffrages pour la profession d'un Novice; nul Religieux ne sçeut dire de luy aucune chose qui fut considerable pour recommander sa vertu; son Pere Maistre asseura seulement que quand il se Confessoit, il versoit une grande abondance de larmes; le Provincial qui fut surpris du peu de bon témoignage qu'on rendoit de ce Frere, voulut differer jusques au lendemain à recueillir les voix, pour voir s'il en pourroit découvrir quelque chose plus particuliere; il l'observa sur le soir, & il remarqua que ce Frere s'alla coucher le premier, dequoy mesme il avoit esté blamé.

XVIII. Aprés son premier sommeil il sortit de sa chambre pour sçavoir si ce Novice dormoit encore, & ne l'ayant pas trouvé dans sa cellule il alla dans l'Eglise, & le vit élevé de terre devant une Image de la sainte Vierge, qu'il supplioit avec des larmes que deux Anges ramassoient pour les luy offrir, qu'elle ne permit pas qu'il fut renvoyé: Le Provincial estonné de cette merveille courut raconter aux Religieux ce qu'il avoit veu; & chacun fut surpris de connoistre que l'humilité, & la prudence de ce bon Religieux leur avoient peu si bien cacher les rayons de sa vertu: car enfin on sçeut qu'il avoit accoustumé de passer ainsi les nuits dans l'Eglise; il fut receu de tous avec grande joye, il n'y eut que luy qui eût du deplaisir de voir que ses actions secrettes estoient découvertes, c'est pourquoy il obtint la permission d'aller demeurer dans un autre lieu où il fut inconnu; & il y vécut, & mourut fort saintement.

XIX. Un Frere lay qui avoit fait la cuisine durant long-temps, se trouvant proche de la mort s'écria qu'il estoit damné; son Confesseur l'exhorta de se confier à la misericorde de Dieu, & ce pauvre malheureux luy respondit que les Demons qui estoient autour de son lit ne luy objettoient que deux choses, l'une qu'il avoit choisi la meilleure portion pour luy, la seconde qu'il avoit fort murmuré contre les Superieurs; son Confesseur luy fit concevoir la douleur de ses fautes, & aprés qu'il en eut receu l'absolution il ne fut plus tourmenté de ses ennemis invisibles, & mourut en paix.

XX. Un autre qui avoit honte de confesser ses pechez, se recommanda

Digitized by Google

aux prieres de son Confesseur ; la nuit suivante il se vit presenté au Tribunal de Jesus-Christ, où plusieurs Anges, & celuy duquel il avoit imploré le secours prioient pour luy ; il reconnut son danger, & ayant deposé sa honte, il se confessa, & mourut en repos.

XXI. Un Frere lay se tenoit ordinairement prés du feu à cause de sa goutte, & d'autres douleurs qui le travailloient ; son Gardien un peu trop severe le blâma plusieurs fois d'oisiveté ; & le fit retirer dans sa chambre ; ayant obei il pria Dieu de luy donner quelque soulagement, & d'adoucir l'esprit de son Superieur ; son oraison fut exaucée, il se trouva guerí, & son Gardien fut attaqué de toutes ses douleurs, ce qui l'obligea de chercher plus de remedes qu'il ne luy en avoit interdit ; il reconnut que son mal estoit la punition de sa faute ; il fit appeller ce Frere, & le conjura de prier Dieu pour luy ; ce bon Religieux ne refusa pas la charité à celuy qui n'en avoit pas eu pour luy ; elle eut son effet, le Gardien se trouva bien-tost delivré ; mais Dieu pour redonner à l'un le merite de la patience, & à l'autre celuy de la misericorde voulut que ce Frere retombat dans ses premieres infirmitez.

XXII. Le Pape ordonna aux Prieurs de saint Dominique, & aux Gardiens de saint François en Prusse de faire observer la Sentence qu'il avoit donnee en faveur de Casimire Duc de Lancicie & de Cujavie pour la possession des terres des Infidelles appellés Goleas & Polexiki.

XXIII. Il donna commission à Frere Barthelemy de Boheme de prêcher la Croisade dans la Pologne, la Boheme, la Moravie & l'Austriche contre les Lithuaniens, & quelques autres Infidelles, avec plusieurs privileges, & le pouvoir d'arrester par les censures ceux qui voudroient le troubler dans cette fonction. Il donna beaucoup de privileges aux Provinciaux & aux autres Freres Mineurs occupés au mesme exercice dans ce Royaume là.

XXIV. Il ordonna au Provincial de la Romagne en Grece de procurer que les Eglises de la Morée contribuassent à l'entretien du Patriarche de Constantinople, parce que ses revenus avoient esté fort diminués par le ravage des Grecs ; il institua Frere Barthelemy qui estoit Lecteur à Breyn en Escosse, & Frere Lambert Theoronie Inquisiteurs de la Foy en Boheme, & en Pologne.

XXV. Frere Loup Evesque de Maroc en Affrique estant venu à Rome pour traiter des affaires de son Eglise, le Pape luy donna commission de juger si le refus que l'Evesque d'Orense avoit fait d'investir Ferdinand Joannis Doyen de Braga de la Chapelle de sainte Marie de Crastello qui luy avoit esté conferée par Alphonse Roy de Castille, & de Leon estoit juste ; il trouva qu'il y avoit du defaut, & il y pourvut par une nouvelle provision.

XXVI. Frere Guillaume de Kilkenni Chancelier d'Henry III. Roy d'Angleterre, & Evesque d'Ely dans le mesme Royaume estant mort les Moines elurent Hugues Balsame leur Superieur ; le Roy fut faché qu'ils eussent mépriſé la priere qu'il leur avoit faite pour Henry Vengam son Chancelier, & l'Archevesque de Cantorberi s'opposa à cette élection ; Hugues alla poursuivre sa cause à Rome, mais il en eut un mauvais succez, car Fr. Adam de Marisco grave & docte vieillard qui avoit laissé de grands biens pour se ren-

Digitized by Google

dre Frere Mineur, & qui avoit depuis esté Professeur en Theologie à Oxford fut pourveu de cet Evesché.

XXVII. Maurice fils de Gerald Noble, & vaillant Cavalier aprés avoir exercé la charge de Justicier dans l'Irlande avec grande loüange d'integrité mourut, & fut ensevely au Convent d'Yoghal dont il estoit fondateur.

XXVIII. Les Comtes de Glovernie, & de Preston avoient fait obtenir aux Freres mineurs un Convent dans la Ville de saint Egmond, du Dioceſe de Norvvich en Angleterre avec la permission du Pape; l'Abbé de saint Benoist s'estoit pourveu à Rome d'un Bref contraire pour l'empecher: mais Sa Sainteté ayant esté mieux informée confirma cette fondation.

XXIX. Les Benedictins de Sahagun au Dioceſe de Leon en Espagne avoient receu un Apostat nommé Frere Guillaume Arnaldi, qui avoit machiné plusieurs mechancetez contre ses Freres qu'il avoit quittez; ils en porterent la plainte à Rome, & le Pape en écrivit à l'Abbé, & aux Moines, & ordonna à l'Evesque Martin, & à son Archidiacre de chasser cet Apostat, & de le declarer incapable de tous Offices, & Benefices; les Freres Mineurs craignant que les Benedictins ne se servissent de cette occasion pour reprendre le lieu qu'ils leur avoient donné depuis peu sans en avoir fait dresser un acte public, en obtinrent la confirmation du Saint Siege; le mesme Evesque posa dans ce lieu la premiere pierre de l'Egliſe qu'il benit par ordre du Pape; Marie femme de Rodriguez Cisneros y fit bâtir la grande Chapelle, & y establit la sepulture pour elle & pour les siens; Françoise de Bozmediano en fit bâtir une autre à main droite avec un beau mausolée.

XXX. Il conste par une Bulle du Pape que le Convent de Mont-rubien dans la Marche avoit esté commencé avant cette année.

XXXI. Alexandre IV. exhorta les fidelles de contribuer au bâtiment de celuy de Majorica en Galice; ce qui montre qu'il estoit déja establi: Sancius IV. Roy de Castille & de Leon l'augmenta l'an 1292. Frere Didacebodam autrefois Provincial de saint Jacques, Evesque de Badajoz, de Plaisance, & de Cartagene y fut ensevely au costé gauche de la principale Chapelle l'an 1400. son frere Garcias est inhumé dans une autre, & son Epitaphe marque qu'il sceut le jour & l'heure de sa mort. Frere Philippe Rüiz qui accompagna Philippe II. en Angleterre, & qui refusa l'Evesché de Calahorra est mort dans ce lieu. Frere Martin de Valence vray Apostre des Indes Occidentales estoit Novice de ce Convent.

XXXII. Celuy de Radicofani, qui est une Forteresse du Patrimoine de saint Pierre, fut bâti cette année. Il est aux Conventuels de la Province de Toscane.

XXXIII. Frere Henry de Catalogne qui avoit esté Notaire de l'Empire avant que de se rendre Religieux, & qui avoit esté fait Evesque de Bainberg, mourut aprés avoir fondé le Convent de Villach en Vvalsperch dans l'Austriche.

XXXIV. Il est asseuré qu'il y avoit un Convent à Mets en Lorraine du vivant de saint François, & qu'on y tint un Chapitre l'an 1249. mais nous ne sçavons pas si c'est celuy qui est dedié à S. Pierre, & à S. Paul, car Gonzague

Digitized by Google

écrit qu'il y en a eu deux des Religieux, & deux des Religieuses, & que l'un avoit esté ruïné trente ans avant qu'il écrivit ces memoires, mais il n'en remarque rien de plus ancien que les Epitaphes de cette année; l'on dit qu'un Chanoine de cette Ville donna tous ses biens pour le faire bâtir, & qu'il y prit l'habit.

XXXV. Les disciples de sainte Claire vinrent de Mantoüe, à Ferrare, & y acheterent une maison des Hermites de saint Augustin qui estoit dediée à saint Guillaume; le Pere de la Sœur Antoinette donna beaucoup pour cette fondation. Nicolas le Boiteux II. Marquis d'Este rendit ce Monastere plus magnifique, & y mit sa niepce avec plusieurs autres filles de condition; il a esté durant long temps en grande estime pour la discipline reguliere qui s'y observoit; ayant un peu décheu, le B. Frere Jean de Capistran y fut envoyé pour le reformer, & il y appella des Religieuses de Mantoüe d'où les premieres y estoient aussi venuës; Frere Gadagne Evesque de Cervie dans la Romagne consacra l'Eglise l'an 1354. on y conserve du sang de Jesus-Christ qui parut miraculeusement dans le calice à un Prestre qui estoit entré en quelque doute de la verité de l'Eucharistie tandis qu'il disoit la Messe, & ce sang est encore aussi fraix & aussi vermeil comme s'il ne faisoit que de sortir des veines.

XXXVI. La Duchesse de Luxembourg fit bâtir un Monastere pour les Sœurs du Tiers-Ordre, qui a esté donné depuis aux Religieuses de sainte Claire.

XXXVII. Alexandre IV. renouvella le Privilege que Gregoire IX. avoit donné aux Provinciaux d'instituer des Predicateurs avec leur diffinitoire.

XXXVIII. Sa Sainteté ordonna aux Abbez & aux Prestres des Ordres de S. Benoist, de Cisteaux, de S. Augustin, de Premontré, de Camaldule, & de Val-Ombreuse de renvoyer les Freres Mineurs qu'ils avoient receus sans la permission des Superieurs de l'Ordre; & il leur deffendit sous peine d'excommunication d'en recevoir aucun à l'advenir sans cette licence, mesme, sous le pretexte de quelque pouvoir Apostolique que ce fut, soit general, soit particulier.

XXXIX. Alexandre IV. declara quelques points de nostre Regle conformement à ce qui se trouve sur ce sujet dans les Bulles de Nicolas IX. & de Clement V.

XL. Le mesme Pape declara que les Freres Mineurs pouvoient prêcher, & oüir les confessions des fidelles par la permission des Legats Apostoliques, mesme contre la volonté des Ordinaires.

XLI. Il renouvella la constitution qu'il avoit faite l'année precedente, par laquelle il deffendoit à tous les Freres Mineurs d'accepter des Evesches sans la permission de leurs Superieurs, si ce n'est qu'ils y feussent nommez par quelque Cardinal.

XLII. Innocent IV. & Alexandre IV. avoient permis aux Chevaliers de saint Jean de Jerusalem, d'appliquer au payement de leurs dettes dix mille Marcs d'argent des biens qui devoient estre restituez sans qu'on sceut à qui ils appartenoient, où bien des legs pieux qui n'estoient pas determinez à quelque lieu, ou à quelque personne; mais parce que ces mesmes Chevaliers faisoient

Digitized by Google

souvent des querelles aux Freres Mineurs sur ce qu'on leur vouloit donner, Sa Sainteté leur permit de recevoir pour leurs necessitez, ces mesmes sommes qui devoient estre restituées, mais avec incertitude du possesseur legitime, & ces legats pieux donnez sans determination du lieu, ni des personnes. Et par une autre constitution elle permit aux executeurs testamentaires de suivre cette disposition quelque opposition, ou contradiction qu'on leur fit.

XLIII. Quelque Freres Mineurs s'addressoient au Saint Siege pour obtenir la permission de passer aux Benedictins ou aux Chartreux, allegant qu'ils ne pouvoient pas supporter l'austerité de la Regle de saint François, mais leur intention estoit de se reduire à quelque autre ordre plus mitigé, ou de retourner au siecle, se persuadant que les Chartreux, ni les Benedictins ne se mettroient pas en peine de leur apostasie ; c'est pourquoy le Pape deffendit aux Superieurs de leur pemettre ce changement, s'ils ne demeuroient stables dans l'un de ces deux Ordres pour lequel ils auroient obtenu la licence, & leur ordonna de les poursuivre selon la rigueur du droit.

XLIV. Les Religieux du Convent de Naples obtinrent permission du Pape de se servir des ornemens de soye à l'Autel, nonobstant le statut qui le deffendoit.

XLV. L'Eveſque de Spolete avoit donné aux Damianites du Monastere de sainte Marie d'Hispelle quelques biens qui avoient appartenu au Monastere du Mont-Subas du mesme Dioceſe, & quelques autres qu'il avoit achetez, & le Pape confirma cette disposition suppleant tous les deffauts qui pouvoient y estre intervenus.

XLVI. Les Damianites du Monastere de S. Ange d'Escoli obtinrent la communication de tous les Privileges accordez aux Freres Mineurs, en tant qu'ils pouvoient estre ptopres à leur estat.

XLVII. Celles du Monastere de saint Agnes d'Ast obtinrent le pouvoir à leur Confesseur pour cinq ans, de pouvoir les absoudre de l'excommunication qu'elles pourroient encourir en bastant quelqu'une de leurs Sœurs pourveu que l'excez ne fut pas si grand qu'il meritât d'estre rapporté au Saint Siege.

XLVIII. Celles du Monastere de sainte Caherine *de Lozuli* dans Genes obtinrent l'exemption de payer la portion canonique de ce qui leur seroit donné, & de pouvoir faire celebrer solemnellement la Messe durant le temps d'interdit aux Festes de la Sainte Vierge, de Ste. Seraphie, & de Ste. Catherine, & de la Dedicace de leur Eglise.

XLIX. Alexandre IV. avoit ordonné à l'Archeveſque de Pise d'unir l'Hospital de saint Leonard de l'Estang, & tout ce qui luy appartenoit, au Monastere des Damianites appellé *de tous les Saints*, qui estoit dans cette Ville, mais ce Prelat avoit negligé d'executer cet ordre, c'est pourquoy Sa Sainteté en avoit donné la commission à un Chanoine de Pise qui s'en estoit tres-bien acquité, & cette année elle confirma ce que ce Commissaire avoit fait.

L. Frere Raynald de Torca Penitentier & Chapellain du Pape avoit transporté l'Abbesse des Damianites du Monastere de sainte Marie de Massa, à celuy de saint Barthelemy de Falese au mesme Dioceſe par l'ordre de sa Sainteté, &

Digitized by Google

declaré que ces deux maiſons devoient eſtre independantes l'une de l'autre; Alexandre IV. qui avoit ordonné cette diſpoſition la confirma.

De Jesus-Christ l'An 1258.	D'Alexandre IV. l'An 4.	du Schiſme de l'Empire l'An 3.	De l'Ordre l'An 51.

I. LE Pape ſuivant le zele de ſon Predeceſſeur envoya pluſieurs Freres Mineurs vers les Infidelles pour travailler à leur converſion, & vers les Schiſmatiques pour les porter à la reünion avec l'Egliſe Catholique; il leur donna les meſmes privileges pour les abſolutions, & pour les diſpenſes qu'aux Legats Apoſtoliques, à la reſerve de la diſpenſe de l'irregularité pour les enfans nés d'adultere, d'inceſte, ou des Religieux; & ce qui eſt plus remarquable il leur confera le pouvoir de donner aux nouveaux convertis la Tonſure & l'Ordre d'Acolyte.

II. Les Heretiques s'eſtoient gliſſez dans les principales Villes d'Italie, & avoient penetré juſques dans Rome meſme; le Pape leur oppoſa les Freres Mineurs à qui il donna les meſmes Regles que ſon predeceſſeur avoit preſcrites dans cette occaſion; ceux qui eſtoient Inquiſiteurs dans la Marche d'Ancone & dans la Romagne, le conſulterent pour ſçavoir ſi les enfans de ceux qui avoient fait appeller des Heretiques ſur la fin de leur vie pour les conſoler, & devoient eſtre admis à prouver que quand ces moribonds les avoient écoutez ils eſtoient tombez en reſverie; & il leur répondit que s'il conſtoit que lors qu'ils les avoient fait appeller ils eſtoient en leur bons ſens, encore que ces Heretiques n'y fuſſent arrivés qu'aprés qu'ils l'avoient perdu, leurs enfans ne devoient pas eſtre admis à aucune preuve juſtificative; mais que dans le doute du fait, ils en pouvoient informer, & qu'ils ne devoient pas recevoir pour témoins leurs femmes, leurs enfans, leurs parens, ni leurs domeſtiques, mais d'autres bons, & zelés Catholiques, & contre leſquels on ne peut pas preſumer de fraude, parce qu'il eſtoit à craindre que les enfans ne recherchaſſent cette juſtification que pour éviter la perte de leur bien.

III. Il écrivit à tous les Prelats Seculiers & Reguliers de la Duché de Spolete, pour leur recommander d'aſſiſter de leur conſeil, & de leur pouvoir les Freres Mineurs qu'il avoit inſtitués Inquiſiteurs dans ces quartiers-là: il conceda pluſieurs Indulgences à ces Officiers pour cet employ, & leur ordonna de faire publier, & obſerver les loyx que l'Empereur Frederic avoient faites contre les Heretiques, & qui avoient eſté confirmées par Innocent IV.

IV. Quelques inquiſiteurs propoſerent douze queſtions au Pape ſur l'exercice de leur charge: il leur répondit à la premiere, qui eſt fort remarquable, que ceux qui ont eſté obligez de faire abjuration de l'hereſie, de laquelle ils avoient eſté ſeulement ſoupçonnez, mais non pas convaincus de l'avoir profeſſé,

Digitized by Google

ſeſſée, ne doivent pas eſtre tenus pour relaps, quoy qu'ils ſoient trouvez heretiques aprés leur abjuration, ſi le ſoupçon, qu'on avoit eu d'eux, eſtoit petit & leger, mais bien s'il eſtoit grave & avec des indices violens. Les autres queſtions n'ont rien d'extraordinaire, c'eſt pourquoy je ne les mets pas icy.

V. Frere Gautier diſciple de ſaint François mourut environ ce temps à Guymaraës en Portugal; ſa vertu luy avoit acquis l'affection & l'eſtime de tout le Peuple, & il a eſté honnoré de pluſieurs miracles aprés ſa mort; il y en a un qui dure encore; c'eſt une huyle qui coule inceſſamment de ſon ſepulchre, & qui ſert à la gueriſon de pluſieurs malades. Le Convent ayant eſté changé ailleurs, ſes reliques demeurerent au meſme lieu; les Chanoines de l'Egliſe collegiale voulurent les enlever, mais de quelque force, & de quelque addreſſe qu'ils ſe ſerviſſent, ils ne purent jamais enlever la pierre qui les couvroit, cette merveille leur ayant fait connoiſtre que ce Bienheureux ne vouloit pas eſtre avec eux, ils en advertirent ſes Freres, qui ouvrirent ſon tombeau ſans aucune peine, & emporterent ce pretieux treſor. Les peuples du voiſinage ont ſolemniſé ſa Feſte durant long-temps le 2. d'Aouſt: cette devotion qui s'eſtoit refroidie, reprit ſa premiere ferveur l'an 1577. auquel on eſtablit une Confrerie à ſon honneur; & Gregoire XIII. y a donné pluſieurs Indulgences, de meſme qu'à ceux qui viſiteroient ſon ſepulchre le premier d'Aouſt, qui eſt le jour de ſa Tranſlation, laquelle ſe fit la meſme année dans une Chappelle qui luy fut dediée, & auquel on chomme ſa feſte dans cette ville.

VI. Frere Ange de Rieti le douziéme compagnon de ſaint François mourut environ ce temps illuſtre pour ſes vertus & pour ſes miracles; il eſt enſeveli dans la plus baſſe Egliſe d'Aſſiſe prés de noſtre Seraphique Pere.

VII. Le temps & le lieu de la mort de frere Eſtienne nous ſont entierement inconnus; Marianus écrit que Frere Thomas de Pavie Provincial de Toſcane avoit aſſeuré d'avoir ouy de la bouche de ce bien-heureux Frere qu'il avoit vécu durant quelques mois avec ſaint François dans un Hermitage en grande retraite, & avec beaucoup d'abſtinence & de mortification; & que pendant le temps qu'il avoit le ſoin de la cuiſine, lors qu'il ſervoit les viandes qu'on leur avoit données, le ſaint Pere en mangeoit fort agreablement, mais qu'il luy diſoit à la fin du repas, mon Frere, vous nous avez trop donné aujourd'huy, ne preparez rien pour demain: & que comme il avoit obeï fort exactement à cet Ordre, & qu'il n'avoit mis que du pain ſur la table, le Saint en mangeoit avec la meſme joye, mais qu'il le reprenoit d'avoir pris ſes paroles trop à la lettre, & luy diſoit que ſon obeïſſance devoit eſtre accompagnée de diſcretion, à cauſe des autres Religieux qui ne pouvoient pas ſupporter cette rigueur: ce Frere profita tres bien ſous un ſi bon Maiſtre, & aprés avoir perſeveré dans ces ſaints exercices avec une profonde humilité, il acheva ſes jours fort ſaintement.

VIII. Nous avons veu pluſieurs marques de la ſainteté de Frere Jumpere, j'en veux mettre icy quelques-unes de ſon extraordinaire humilité. Eſtant envoyé à Viterbe, il dépoüilla ſon habit, l'attacha à ſon col avec ſon cordon, & fit un tourde ville en cet état, pour ſe faire moquer de luy; les Religieux, qui le ſceurent, l'en reprirent avec des paroles fort aigres comme d'un grand ſcan-

Digitized by Google

dale ; il écouta leur correction avec tant de modestie que chacun connut, & admira les moyens qu'il recherchoit pour s'humilier. Il fit une autrefois la mesme chose dans Assise & dans la vallée de Spolete, & comme le Superieur luy disoit en le chapitrant, je ne sçais quelle penitence je pourray vous donner, qui soit proportionnée à vostre folie, il luy répondit : Mon pere, je vous l'enseigneray, commandez-moy de repasser par le mesme chemin de la mesme sorte, sa douceur & sa patience firent connoistre qu'il ne cherchoit qu'à se faire mepriser.

IX. Ayant esté obligé par son Superieur d'arrester chez un de leurs amis qui souhaittoit avec passion de joüir de son entretien, il demeura muet durant tout le jour ; & aprés avoir passé toute la nuit en priere, il s'en alla dés le point du jour, sans prendre congé de son Hoste ; mais avant que de sortir, il renversa tout ce qui estoit dans sa chambre : cet homme voyant son indiscretion & sa fuite, crut que celuy qu'il avoit estimé un Saint, estoit un insensé ; & Frere Junipere ayant sceu le jugement que cet homme avoit fait de luy, dit fort agreablement, J'ay enfin obtenu que celuy qui m'estimoit tant, ne soit pas trompé dans le jugement qu'il a fait de moy, & qu'il me tienne pour tel que je suis veritablement.

X. Un Religieux dit en conversation, qu'il demandoit à Dieu la grace de mourir dans un Convent, afin d'estre assisté de ses Freres, & ensevely avec les ceremonies Chrestiennes ; & Frere Junipere répondit, & moy je voudrois mourir en tel estat, que personne ne pensât à m'enterrer ; je souhaiterois que mon corps devint si puant qu'on n'en osast approcher, & qu'on fût obligé de le laisser à la voirie comme une charogne, car un homme aussi vil que moy ne merite pas de recevoir quelque honneur aprés sa mort, non plus que durant sa vie.

XI. Nostre Pere saint François luy avoit donné le soin des malades dans Nôtre-Dame des Anges, & il s'attachoit à les servir avec une ferveur merveilleuse : il y en eut un qui perdit avec les forces, l'appetit de manger : Frere Junipere le pria de penser à quoy est-ce qu'il pourroit trouver au goût, le malade luy répondit qu'il croyoit, qu'il mangeroit d'un pied de pourceau avec du vinaigre : le charitable infirmier part sur l'heure un couteau à la main, & va couper le pied d'un pourceau qui paissoit avec d'autres prés du Convent, le fait cuire, & le porte au malade ; le maistre du pourceau averti de l'affaire vient au Convent crier contre les Religieux comme contre de Larrons ; saint François surpris de ses plaintes, cherche l'autheur du larçin, & trouve que c'estoit Frere Junipere, qui au lieu de le diffimuler l'avoüa, & dit que cet homme devoit plutost remercier Dieu que se plaindre de sa perte, puis qu'avec une si petite partie de son bien il avoit contribué à la santé d'un malade ; & que pour eux ils avoient encore plus grand tort de le blamer d'une action de charité : il profera ces paroles avec tant de simplicité, que tous en furent surpris, & ne sceurent que luy répondre ; neantmoins saint François l'envoya vers le maistre du pourceau, afin qu'il luy fit satisfaction du dommage, & du scandale qu'il avoit causé.

XII. Frere Junipere obeït, il va se jetter aux pieds de cet homme, & luy dit, voicy le Larron qui a tué vostre pourceau pour secourir un de ses Freres qui estoit malade ; ses paroles ne servirent d'abord qu'à émouvoir davantage la colere de cet homme, qui luy dit toutes les injures qui luy vinrent à la bouche, & le

Digitized by Google

menaça d'y ajouſter des coups ; Frere Junipere luy demanda pardon, & ſe montra tout diſpoſé à les ſouffrir ; mais il le pria de conſiderer qu'il tenoit de Dieu tout ce qu'il avoit pour ſecourir les pauvres, & qu'il ne ſe devoit pas ſcandaliſer d'une œuvre de charité, qui eſt la maiſtreſſe de toutes les choſes temporelles ; ſa douceur & ſa patience firent un ſi grand changement dans l'eſprit de cet homme irrité, qu'il ſe jetta ſur ce bon Frere, l'embraſſa, & le pria de luy pardonner les injures qu'il luy avoit dites ; & aprés avoir renvoyé avec le baiſer de paix cet humble & pieux Larron, il fit preparer tout le pourceau, & le donna aux Religieux, afin qu'ils priaſſent Dieu pour luy, & luy pardonnaſſent ſon emportement.

XIII. Frere Junipere avoit une ſi grande compaſſion des pauvres, qu'il leur donnoit ſouvent ſon manteau, quelque piece de ſon habit, ſon habit meſme tout entier, & tout ce qu'il pouvoit attraper ; les Superieurs voyant qu'il revenoit quelque-fois ſans avoir ſur ſon corps que ſes caleçons, luy deffendirent par ſainte obeïſſance de donner aucune partie de ſes veſtemens ; aprés cette deffenſe il trouva un pauvre demi-nud, & luy dit, mon amy, l'on m'a deffendu de donner cet habit, & je n'ay pas autre choſe pour te ſecourir : mais ſi tu me l'ôtes je ne l'empécheray pas ; le mendiant encouragé par ſes paroles le dépouilla, & emporta ſon habit ; Frere Junipere eſtant revenu tout nud, le Gardien ne manqua pas de le bien chapitrer, & il luy répondit pour toute raiſon qu'il n'avoit pas donné ſon habit, mais qu'un pauvre le luy avoit oſté, & qu'il n'avoit pas creu devoir luy reſiſter ; il falut ſe payer de cela, & le pourvoir d'un autre habit.

XIV. Il faiſoit une liberalité ſi ordinaire, & avec un tel excés des meubles du Convent, que les Religieux eſtoient obligez de veiller ſur luy, plus que ſur tous les larrons : un jour de feſte, le Sacriſtain le pria de demeurer devant le ſaint Sacrement pour y prendre garde, tandis qu'il dîneroit ; ſur ce temps une pauvre femme qui menoit deux petites filles, vint luy demander l'aumône, Frere Junipere touché de ſa miſere, regarda d'un coſté & d'autre pour voir qu'eſt-ce qu'il pourroit luy donner ; il y avoit deux clochetes d'argent que Gregoire IX. avoit offertes au ſepulchre de ſaint François, il creut que c'eſtoit là ſon affaire ; il les détacha, les donna à cette femme, & l'avertit de ſe retirer promptement, de crainte qu'on ne vint les luy redemander.

XV. Lors que le Sacriſtain fut de retour, & qu'il ne vit plus les clochetes, il connut que le gardien qu'il y avoit mis en eſtoit le larron ; il court à Frere Jean Parent qui eſtoit alors General, & luy raconte l'action de Frere Junipere ; mais Frere Jean luy répondit, je ne ſuis pas ſi ſurpris de la ſottiſe de Frere Junipere que de la voſtre, d'avoir recommandé les meubles de l'Egliſe à celuy que vous ſçavez bien eſtre un pieux & prodigue larron, toutefois je le puniray ; aprés Vêpres il aſſembla le Chapitre, & blama Frere Junipere avec tant d'ardeur qu'il s'enroüa.

XVI. Cette ceremonie eſtant achevée, Frere Junipere commença de ſonger comment il pourroit donner quelque ſoulagement à l'incommodité de ſon Superieur, dont il eſtoit la cauſe : la penſée luy vint de luy preparer une potion fort douce, mais il ne peut l'avoir preſte avant la nuit ; ce retardement ne l'empécha

Digitized by Google

pas de la luy porter à sa chambre : il heurte à sa porte, & s'y obstine jusques à ce qu'on luy eut ouvert, le General luy demanda tout faché, qu'est-ce qu'il vouloit à cette heure-là avec tant d'indiscretion ; mon Reverend Pere, luy répondit-il, je viens vous remercier des graces que vous m'avez faites aujourd'huy, & loüer vostre misericorde, car vous ne m'avez pas chastié comme je meritois; mais j'ay un extréme déplaisir de voir qu'en me blamant avec raison, vous vous estes enroüé ; c'est pourquoy je vous porte cette potion, qui asseurément vous soulagera, car elle est fort douce ; le General plus faché encore de son procedé, le renvoye comme un importun & un insensé ; mais Frere Junipere luy répondit sans s'émouvoir, si vous ne voulez pas la prendre, du moins, tenez la chandelle, tandis que je l'avaleray, car il seroit dommage qu'elle se perdit : Frere Jean admirant la candeur & la simplicité de ce saint Homme, ne se put empécher de rire, & se sentant vaincu par sa charité, il luy dit, Frere Junipere, puis que vous me pressez tant, partageons-la, & chacun en beut sa part avec de grands sentimens de pieté.

XVII. Il y avoit à Rome beaucoup de personnes, qui souhaitoient avec passion de voir Frere Junipere, à cause des merveilles qu'on en disoit ; & son Superieur l'obligea d'y aller ; lors qu'il fut prés de cette ville, comme il sceut que plusieurs personnes venoient au devant de luy pour l'accueillir, il s'arresta pour joüer avec des enfans, & quoy qu'on peût luy dire, & luy demander, il ne se détourna point de cet exercice puerile qu'il avoit commencé ; l'on fit des jugemens fort differens de sa conduite, dont il fut tres-aise ; & aprés avoir gagné cette victoire d'humilité, il s'en retourna fort joyeux à Nostre-Dame des Anges.

XVIII. Un jour les Religieux le laisserent seul dans le Convent, & allerent aux funerailles d'un de leurs Bienfacteurs ; aprés leur depart, il sortit pour faire la queste, & ayant amassé des œufs, du fromage, des poules, & beaucoup d'autres choses, il mit tout cuire ensemble, disant en luy-mesme qu'il y en auroit là pour quinze jours, pendant lesquels nul ne seroit distrait de la priere, ni pour faire la queste, ni pour apprester les repas ; le Superieur luy fit une severe reprimande de son imprudence, & il ne se défendit point par d'autre raison, que par le dessein qu'il avoit eu de procurer le repos à ses Freres. Enfin aprés avoir perseveré dans cette naïve simplicité, & dans cette humilité extraordinaire jusques à une extréme vieillesse, Dieu luy fit voir dans une extase la gloire dont les Bienheureux joüissent au Ciel, & cette connoissance le toucha si sensiblement, qu'il ne fit plus que gemir, & soupirer par le desir de se voir delivré de la prison de son corps, & d'estre en estat d'aller posseder cet avantage. Dieu exauça ses souhaits environ ce temps, car il mourut au Convent d'Aracœli en grande odeur de saintetè, & il y est enseveli avec une belle Epitaphe, comme nous avons dit par avance, l'an 1251.

XIX. Le temps de la fondation du Convent du Bourg saint Agathe dans la Romagne, est incertain, il y en a qui croyent que nostre Seraphique Pere l'a estabii, & l'on y montre une chambre, où l'on dit qu'il a demeuré ; l'on croit

Digitized by Google

aussi que les Seigneurs de Faggiola donnerent le fonds, il est aux Conventuels de la Province de Bologne.

X X. Le Convent de saint Sepulcre fut donné cette année à Frere Thomas d'Hispelle par le Seigneur Orland de Detegnardi, il est aux Conventuels de saint François.

X X I. Celuy de Catane en Sicile avoit esté fondé avant cette année prés de l'Eglise de saint Michel, qu'Othon Evesque de cette ville donna aux Religieux. Eleonor fille de Charles II. Roy de Naples, dit *le Boiteux*, & sœur de saint Loüis, Evesque de Toloze, y est inhumée: Aprés la mort de Frederic II. Roy de Sicile son mary, elle avoit pris l'habit de sainte Claire, & avoit vécu pendant quatre ans avec les Religieuses, & estant allée à saint Nicolas de l'Arene sur le mont Etna, elle y mourut, & ordonna que son corps fut rapporté à ce Convent.

X X I I. Les Sœurs pacifique & chrestienne disciples de sainte Claire, & fidelles Imitatrices de ses vertus moururent fort saintement cette année, Dieu les avoit rendu illustres par plusieurs miracles, & elles furent ensevelies dans l'Eglise de saint George d'Assise.

X X I I I. Le Monastere des Damianites de Mets fut ou basti, ou changé cette année. Jacques fils de Frederic Duc de Lorraine & Evesque de ce lieu consacra l'Eglise à sainte Cosme & à saint Damien: depuis il a esté ruiné, & l'on en a rebasti un autre prés de celuy des Freres Mineurs, où l'on garde une dent de sainte Claire, & des corporaux travaillez de sa main.

X X I V. Rodriguez Flosius, & Chamua Gomezula establirent celuy de port à l'emboucheure du Diero entre deux ruisseaux hors de la ville, & Jean I. Roy de Portugal le transporta dedans l'an 1404.

X X V. Vvilpurge Comtesse de Kelmintzen estant veuve, aprés avoir eu le déplaisir de voir tuer son pere Gilles de Hartman par son mari Harman Comte de Dillighen, & celuy-cy par d'autres qui vengerent la mort du premier, fonda dans Sefflinghem un Monastere pour les Damianites, qui y vinrent d'Ulme: elle s'y retira pour chercher quelque consolation à sa douleur dans la compagnie de ces bonnes filles; & enfin elle leur donna son Chasteau avec ses dependances, fit aggrandir le bastiment, y prit l'habit, y fut éluë Abbesse, & y mourut saintement l'an 1281.

X X V I. Rodulphe met à cette année l'establissement de celuy de Zavicost par Boleslas *le Pudique*, Duc de Cracovie & de Sandomir; mais il conste que depuis l'an 1255. il avoit donné à ce lieu vingt-&-cinq Bourgs, outre les metairies, les estangs, & les rentes; & qu'Alexandre IV. confirma cette donation la premiere année de son Pontificat. Les guerres ont ruiné ce Monastere, & les Religieuses ont esté transferées à celuy de saint André dans Cracovie.

X X V I I. Plusieurs personnes doutoient de la verité de quelques privileges accordez aux Freres Mineurs par le saint Siege, & d'autres disoient, qu'ils n'estoient plus en vigueur; c'est pourquoy Alexandre IV. afin qu'on n'en pretendit cause d'ignorance, en fit une compilation entiere, & les confirma tous de nouveau; sa Bulle s'appelle *Mare magnum*, à cause de ce ramas, & l'on a don-

Digitized by Google

né depuis le meſme nom à toutes les conſtitutions de cette nature; celle-cy commence *virtute conſpicuos*, les Auteurs parlent diverſement du temps, auquel elle fut donnée, mais l'original qui ſe garde en bonne forme au Convent de ſaint Iſidore de Rome, eſt daté de Viterbe le ſecond d'Aouſt, l'an 4. du Pontificat de ce Pape.

XXVIII. L'Egliſe de ſainte Marie Majeure de Tivoli, qui appartenoit aux Benedictins, avoit eſté donnée aux Freres Mineurs par l'autorité du ſaint Siege, mais les Moines en la delaiſſant, avoient emporté les livres, & les ornemens ſacrez, c'eſt pourquoy le Pape ordonna à l'Eveſque du lieu de les obliger à la reſtitution dans quinze jours ſous peine d'excommunication.

XXIX. Alexandre IV. avoit donné commiſſion au Curé de Birbinaria du Dioceze de Luques, d'informer de la vie & mœurs de l'Abbé, & des Moines du Monaſtere de Fiſcedo, qui eſtoit de l'Ordre de Val-ombreuſe, & ſujet immediatement au ſaint Siege dans le meſme Dioceze; & luy avoit ordonné que s'il trouvoit par des témoins dignes de foy, que les perſonnes de cette maiſon eſtoient dans une ſi grande difforme, qu'il n'y eut pas lieu d'eſperer de les pouvoir reduire à un meilleur eſtat, il donnât l'Abbaye & les bieus qui en dépendoient aux Damianites de Gattaiola du meſme Dioceze: ce Curé avoit negligé cette pourſuite: c'eſt pourquoy le Pape avoit commandé ſous peine de ſuſpenſion d'office & de benefice à Galterotti Chanoine de Luques, de reprendre & de parfaire cette procedure, ce Commiſſaire s'eſtoit tres-bien aquité de ſon devoir, & avoit prononcé ſentence en faveur de ſes filles; les parties en avoient appellé au ſaint Siege, ſa Sainteté avoit commis l'Eveſque de Palleſtrine, pour juger cette cauſe en dernier reſſort; ce Prelat avoit declaré l'appel frivole, & la ſentence du Chanoine juridique; c'eſt pourquoy le Pape la confirma cette année par ſon autorité.

XXX. Les Damianites du Monaſtere de ſainte Marie de Longue-Marche au Dioceze de Teroüane en Picardie demanderent au Pape d'eſtre remiſes ſous la conduite du General de l'Ordre, & du Provincial de France; ſa Sainteté le leur accorda, & leur permit de joüir des immeubles, quelque couſtume ou conſtitution qu'il y eut au contraire, quand meſmes elle ſeroit confirmée par autorité apoſtolique.

XXXI. Celles du Monaſtere d'Eſcoli dedié à ſaint Ange, obtinrent le privilege de ne pouvoir pas eſtre citées en jugement par les Commiſſaires Apoſtoliques, ſi leur commiſſion ne portoit pas une derogation expreſſe de cette grace.

XXXII. Celles du Monaſtere de Faleſio du Dioceze de Maſſa, & celles de celuy de ſaint Euſtache de Clavaro du Dioceze de Genes obtinrent la confirmation de leur eſtat ſous la regle, que Gregoire IX. leur avoit preſcrite, la confirmation de beaucoup de poſſeſſions, qu'elles avoient acquiſes, & pluſieurs autres privileges ſemblables à ceux que le ſaint Siege avoit déja donnez à d'autres Monaſteres de leur Ordre.

XXXIII. Celles du Monaſtere de Sorrento dans la marche d'Anco-

Digitized by Google

ne obtinrent la confirmation de l'Eglise de saint George, qui leur avoit esté donnée par Pierre Filanger qui en estoit Recteur.

XXXIV. Alexandre IV. avoit ordonné au Provincial d'Aragon de prendre le soin du Monastere de saint Antoine prés de Barcelone, & sur la plainte que les Damianites de cette maison luy firent, que ce Superieur que sa Saintetè leur avoit accordé, ne leur donnoit pas le secours, dont elles avoient besoin, elle luy ordonna de prendre d'elles tout le soin qui leur seroit necessaire, & en particulier de leur donner des Confesseurs douze fois l'année.

De Jesus-Christ l'An 1259.	d'Alexandre IV. l'an 5.	Du Schisme de l'Empire l'an 4.	de l'Ordre l'an 52.

I. LE Pape avoit déja écrit à tous les Prelats de l'Eglise Catholique, pour les advertir de l'honneur qu'ils devoient rendre à nostre glorieux pere S. François, & comment ils devoient corriger ceux qui nieroient qu'il eut receu les sacrées stigmates; neantmoins il se trouva des gens en Espagne qui parloient mal de luy, soustenoient qu'il n'avoit point receu cet avantage, en faisoient effacer les marques de ses portraits, & défendoient aux Peintres de les y representer; pour reprimer cette temerité, il ordonna aux Prelats de Castille & de Leon, de publier une excommunication contre tous ceux qui auroient la hardiesse de nier une verité asseurée par le saint Siege, & qui en empescheroient la representation, & de les priver de toutes les charges & dignitez Ecclesiastiques, s'ils en possedoient.

II. Il donna pouvoir au Provincial de Bologne d'instituer deux de ses Religieux Inquisiteurs dans la Romagne, selon la forme qu'il leur avoit prescrite pour l'exercice de cette charge, & de les changer comme il le trouveroit à propos.

III. Quelques Docteurs & quelques Escoliers de Paris, qui soustenoient encore le parti de Guillaume de saint Amour, voyant qu'ils ne pouvoient pas obtenir de le faire remettre, recommencerent si puissamment la persecution contre les Freres Prescheurs & les Freres Mineurs, qu'ils ne pouvoient pas mesme les souffrir en leur compagnie; le Pape en estant advertì, ordonna à l'Evesque de Paris de faire assembler tous les suppost de l'Université, pour leur défendre, sous peine d'excommunication, de rien entreprendre contre ces Religieux, sous pretexte qu'ils ne vouloient pas consentir au rétablissement de saint Amour, qui ne donnoit aucune marque de repentance, & qui perseveroit dans son obstination; les lettres que ce banni écrivoit ordinairement à Paris, fomentoient ce desordre; c'est pourquoy le Pape récrivit encore à l'Evesque de Paris, afin qu'il défendit à tous ceux de l'Université, sous peine d'excommunication, d'avoir aucun commerce ni par lettres, ni par messagers avec cet excommunié.

IV. Le Pape fut informé que les Maistres-és-Arts & leurs Disciples elu-

Digitized by Google

doient par quelque mauvais pretexte les ordres du saint Siege, & ne vouloient pas recevoir les susdits Religieux en leur compagnie; c'est pourquoy il ordonna au mesme Evesque de publier une excommunication contre eux, s'ils n'obeïssoient pas dans quinze jours à tant de commandemens reïterez, & parce que les predications, les disputes & le livre de saint Amour avoient beaucoup nuy à la reputation des susdits Religieux, & qu'à son exemple d'autres avoient composé des livres, des vers, & des chansons contre leur honneur, le Pape commanda au mesme Prelat de faire publier, & expliquer au peuple la condamnation du livre de saint Amour, & de faire brusler en presence de toute l'Université tous ces nouveaux libelles fameux: & parce qu'un Bedeau nommé Guillot, Picard de nation, avoit esté si temeraire que de publier un de ces libelles le jour des Rameaux, tandis que saint Thomas d'Aquin prêchoit, il luy ordonna de le denoncer excommunié, de le priver pour jamais de sa charge, & d'obtenir du Roy qu'il fut banni de Paris.

V. Ademar de Poitiers, frere uterin d'Isabelle mere de Henry Roy d'Angleterre, avoit esté chassé de son Evesché de Vvinton; les Anglois luy portoient envie, parce qu'il avoit trop de pouvoir dans le Royaume, par la faveur de sa sœur; & le Roy estoit faché contre luy, parce qu'il luy refusoit comme les autres Evesques les decimes que le Pape luy avoit accordées pour l'expedition de la Terre sainte; Ademar eut recours au Pape, qui commit Frere Vvalasco son Chapelain, & son Penitencier pour moyenner son rétablissement, avec pouvoir d'user des censures contre tous ceux qui n'y voudroient pas consentir.

VI. Le Bienheureux Frere Jean de Fermo naquit cette année; dés son enfance il donna beaucoup de marques de sa future Sainteté, car il s'abstenoit de teter trois jour de la semaine; à l'âge de sept ans il commença d'aymer la solitude, où ses meditations estoient suivies de tant de larmes qu'il ne pouvoit s'empécher de les espandre mesme durant le sommeil; lors qu'il n'avoit pas d'autres moyens de se mortifier, il frotoit tout son corps avecque des orties: à dix ans il fut fait Chanoine regulier dans Fermo; jusques alors il n'avoit mangé que du pain sec; pour s'accommoder à l'usage de ses Confreres il prenoit la viande qu'on luy servoit, mais en fort petite quantité, à la reserve du Vendredy auquel il pratiquoit sa premiere abstinence: il portoit vne lame de fer sur sa chair, & depuis il la changea en une cuirasse toute entiere: ses parens & ses collegues craignant que sa jeunesse ne peut pas supporter ces rigueurs taschoient de l'en divertir, & cela l'obligea de penser à une plus grande retraite du monde, & à se mettre dans un lieu, où il ne fut pas detourné de son austerité; dés l'âge de treize ans il se rendit Frere Mineur, & profita si bien dans ce nouvel estat, qu'il parvint à une grande perfection, comme nous verrons dans la suite.

VII. Frere Philippe le long compagnon de saint François, & le premier Visiteur des Damianites mourut à Perouse environ ce temps, illustre par ses vertus & par ses miracles, & fut enseveli à ce Monastere de Religieuses.

VIII. Frere Benoit d'Arezzo disciple de saint François florissoit en ce temps, il porta de Babylone à sa patrie un doigt du Prophete Daniel, par la vertu duquel Dieu a fait plusieurs miracles.

IX.

Digitized by Google

IX. Frere Nicolas d'Orbita qui estoit aussi disciple de nostre Seraphique Pere mourut à Sarragosse, fort estimé pour sa Saintetè, & pour plusieurs merveilles que Dieu a faittes par son moyen : Gonzague écrit que de son temps, c'est à dire 330. ans aprés la mort de ce Religieux, son corps estoit encore sans aucune corruption.

X. Le Chapitre general de Cisteaux ordonna qu'on feroit dans tout l'Ordre l'Office de saint François, & l'année suivante le Pape fit ajouter à leur Breviaire celuy de saint Antoine de Padoüe.

XI. Philippe Archevesque de Ravenne assembla un Concile Provincial par ordre du Pape ; quelques envieux y firent des plaintes contre les Freres Prescheurs & les Freres Mineurs, disant qu'ils prescholent, confessoient & recevoient des Sepultures, ce qui tournoit à leur prejudice : qu'ils exhortoient pas le peuple à payer les decimes exactement, & qu'ils estoient cause qu'on n'amassoit pas beaucoup pour la Terre-sainte ; Opize de Saint-Vital Evesque de Parme prit la parole pour leur deffense, & fit voir qu'au lieu de les blâmer ; on devoit les loüer de ce qu'ils soulageoient la negligence de plusieurs pasteurs, qu'ils travailloient plus par leur seul zele pour le salut des ames, que ceux qui estoient obligez de s'y attacher par leurs charges ; qu'il paroissoit que Dieu avoit envoyé ces deux ordres au secours de son Eglise, puis-que leur pieté & leur science faisoient plus d'éclat que celles des autres Ecclesiastiques ; & que non seulement ils s'employoient avec soin pour ramasser des aumônes pour la Terre-sainte, mais qu'ils exposoient encore leurs personnes pour secourir les fidelles, & pour convertir les infidelles.

XII. Jean de Castro Marchand de Lerida en Catalogne avoit un associé qui le vola & s'enfuit ; aprés s'estre recommandé à saint François à qui il estoit fort devot, il monta à cheval pour poursuivre son larron ; sur son chemin un homme inconnu se joignit à luy, le conduisit à Pampelune, & luy montra celui qu'il cherchoit ; aprés qu'il eut retiré son argent, il demanda son guide pour le recompenser, mais cét inconnu avoit disparu, & Jean trouva un billet qui l'avertissoit de reconnoistre que par la faveur du ciel, il avoit fait ce long chemin dans un jour, & recouvré ce qu'il avoit perdu.

XIII. Une autrefois il vit guerir son fils Jean d'une grosse maladie dés qu'il l'eut recommandé à son Patron : enfin saint François se rendit si familier à ce marchand, qu'il luy apparoissoit toutes les fois qu'il en estoit invoqué ; il en receut des billets marquez du signe mysterieux du *Tau*, pour lequel saint François avoit eu un si grand respect, lesquels se conservent encore dans sa famille ; & il receut la grace de faire son Purgatoire pendant sa vie. Plusieurs autres personnes furent gueries de maladies fort dangereuses dans cette ville par l'intercession du mesme Saint, & un garçon qu'on portoit au sepulchre y fut ressuscité.

XIV. Le Bienheureux Frere Segrien est enseveli au Convent de Lerida ; l'on vit descendre du ciel sur son corps des luminaires fort éclatans, & il a fait plusieurs miracles durant sa vie, & aprés sa mort.

XV. Alexandre IV. donna l'Archeresché de Bari dans la Poüille à Frere

Digitized by Google

Jean qui eſtoit Provincial de Rome, & ordonna aux Freres Preſcheurs du Convent de ſaint Dominique de Naples, de reſtituer à ce nouveau Prelat tous les meubles qu'ils avoient d'Henry ſon Predeceſſeur.

XVI. Boleſlas *le Pieux* Duc de Kaliſcie fit bâtir le Convent de Bernaſie en Boheme. Celuy d'Orta avoit eſté eſtabli à une Chapelle de S. Jaques ſur le bord du Tybre, un Eveſque l'avoit changé à celle de ſaint Theodoſe, à cauſe des inondations de la riviere, & cette année Pierre Eveſque le transfera à S. Ange.

XVII. Le Monaſtere des Religieuſes de cette Ville fut détruit l'an 8. du Pontificat de Leon X. & les biens furent appliqués à la maiſon de Ville, avec charge de donner tous les ans cinquante écus aux Conventuels.

XVIII. Ceux de Mont-Grenier, & de Laurier dans la Marche avoient eſté eſtablis avant cette année,

XIX. Ferdinand Roy de Caſtille & de Leon, ou ſon fils Alphonſe fonda celuy d'Alcala de Guadaira à ſix milles de Seville; les Obſervans l'occuperent l'an 1525. & l'an 1537. ils le changerent dans le Fauxbourg à cauſe du mauvais air.

XX. Alphonſe III. Roy de Portugal commença le Monaſtere des Damianites au Bourg ſaint Irene ſur le Tage, & il les y introduiſit l'an 1272. ſa fille Helene y contribua beaucoup, y prit l'habit, & devint une tres-ſainte Religieuſe par la pratique de toutes les vertus, ſur tout de l'humilité & de la charité, car elle s'employa durant toute ſa vie au ſervice de la cuiſine, & de l'infirmerie. L'on raconte qu'une malade luy ayant demandé des ceriſes, lors qu'elles ne faiſoient encore que paſſer fleur, elle en alla cueillir, les luy porta fort meures, & luy redonna la ſanté par ce fruit miraculeux. Lors qu'on tranſporta ſes os du ſepulchre pour les mettre dans un lieu plus honorable la Proceſſion paſſa par l'infirmerie, & toutes les malades s'eſtans trouvées ſaines à cette veüe, la ſuivirent avec joye & avec l'admiration des aſſiſtans.

XXI. Ce Monaſtere eſt fort beau, & la regularité s'y obſerve fort exactement, pluſieurs nobles filles y ont fleury en vertu, entre autres la Sœur Izabeau de ſaint Jerôme, & la Sœur Marie des cinq Playes filles du Marquis de Villereal. L'an 1626. les Superieurs s'eſtoient dechargez de leur conduite à cauſe de quelque deſobeyſſance, & les avoient remiſes à l'Archeveſque, mais comme la plus grande partie reſiſtoit à cette diſpoſition, l'affaire fut portée à Rome, & l'an 1625. elles furent remiſes ſous le gouvernement de l'Ordre.

XXII. Alexandre IV. declara derechef que les Freres Mineurs qui eſtoient approuvez par les Eveſques, ou par les Legats Apoſtoliques pouvoient preſcher, & oüyr les Confeſſions des fidelles ſans la permiſſion, ni le conſentement des Curez.

XXIII. Quelques Gardiens pour éviter les perſecutions qu'on leur faiſoit avoient eſté obligez de paſſer des tranſactions qui contenoient des articles qui eſtoient contraires au bien de l'Ordre, & le Pape en eſtant informé caſſa tous ces traitez, & deffendit d'en faire à l'advenir de ſemblables ſans le conſentement du General, ou du Provincial.

XXIV. Le Pape donna un nouveau pouvoir à tous les Superieurs de l'Or-

Digitized by Google

dre d'excommunier, de prendre, & de chastier les Apostats.

XXV. Le General obtint une nouvelle confirmation du Convent d'Aracœli qui avoit esté donné à l'Ordre par Innocent IV. comme nous avons veu l'an 1248.

XXVI. Quelques Prelats d'Espagne avoient jetté des Sentences d'excommunication contre les Freres Mineurs, parce qu'ils se servoient des Privileges qui leur avoit esté accordés par le saint Siege, & le Pape ayant esté informé de cette violence declara toutes ces censures nulles

XXVII. Alexandre IV. ordonna au Provincial de Leon de se charger de la conduite des Damianites du Monastere de saint Esprit de Ciudad Rodrigués, avec les mesmes conditions qu'il avoit prescrites au Provincial d'Aragon pour le Monastere de Barcelone. Il faut remarquer que le Provincial de Leon estoit celuy de la Province de saint Jaques.

XXVIII. Albert Archevesque des Tours avoit donné aux Damianites du Monastere de tous les Saints l'Eglise de saint George d'Oleastreto dans son Dioceſe, & l'Hospital de S. Leonard au Dioceſe de Pise avec toutes ses dependances; le Pape confirma cette disposition, & commanda à l'Evesque de Sorrento sous peine d'excommunication de remettre à ces filles dans deux mois, deux moulins qu'il avoit usurpé des biens du susdit Hospital.

XXIX. Les Damianites du Monastere de sainte Marie du Bourg de Cortone s'estoient retirées à celuy de sainte Marie de Gavaillon, lors que les Florentins avoient ruiné la susdite place; & le Pape pour les consoler de cette perte leur donna l'Abbaye de saint Julien de l'Ordre de saint Benoit, qui estoit dans le Dioceſe de Tuscanelle de mesme que Gavaillon, leur communiqua les privileges communs aux autres Monasteres de leur Ordre; & les remit sous la jurisdiction immediate du saint Siege, leur imposant la rente annuelle d'une livre de cire, en reconnoissance de cette grace.

XXX. Les Damianites du Monastere des Saints Laurens & Nicolas d'Aquila se trouvoient si incommodées dans ce lieu qu'elles n'y pouvoient subsister; c'est pourquoy le Pape leur donna l'Eglise de saint Leonard de la Croix de Rodio au Dioceſe d'Aquilée, suppleant le defaut du consentement de l'Evesque, & du Chapitre de cette Ville, & celuy des Chanoines de saint Martin de Rodio.

XXXI. Alexandre IV. envoya aux Damianites du Monastere de Brenne du Bourg d'Anse dans le Dioce de Lyon, & à celles du Monastere de l'humilité de sainte Marie du Dioceſe de Paris quelque modification de la Regle qu'elles avoient receuë d'Innocent IV. dequoy nous parlerons plus au long l'an second du Pontificat d'Urbain IV.

XXXII. Le Pape donna pouvoir au Chapelain des Damianites du Monastere de sainte Marie & saint Barthelemi, de faire la visite de quelques Eglises qui dependoient de cette maison lors qu'elle estoit aux Benedictins,

Digitized by Google

I. LE Pape donna commission à quelques Freres Mineurs qui estoient Inquisiteurs de la foy, de proceder par censures & par privation d'Offices contre les Magistrats de la Duché de Spolete, & du voisinage qui ne les assisteroient pas de leur pouvoir dans cét exercice ; contre ceux qui aprés avoir esté reconciliez à l'Eglise negligeoient d'accomplir ce qui leur avoit esté ordonné ; & contre ceux qui s'estoient rendus leurs cautions. Il respondit une seconde fois aux questions des Inquisiteurs dont nous avons parlé cy-devant. Il ordonna qu'on leur delivrat dans chaque lieu les actes qui estoient necessaires à leurs fonctions ; & renouvella les graces qu'il leur avoit accordées auparavant.

II. Le plus celebre de ces Inquisiteurs estoit un Frere André ; Le Pape le loüe fort pour sa prudence, & pour son addresse ; & écrivit en sa faveur à tous les Prelats, pour leur commander sous peine d'excommunication de l'assister & ses compagnons aussi de toute leur autorité, & de leur donner le saufconduit qui leur seroit necessaire pour aller d'un lieu à un autre. Il ordonna la mesme chose aux Seculiers sous peine d'une amande de mille Marcs d'argent : cet Inquisiteur travailloit pour faire prendre un fameux Heretique nommé Capello de Chia ; le Pape écrivit sur cette affaire particuliere à tous les Prelats, à tous les Magistrats seculiers, & à quelques Bourgeois pour les obliger de favoriser cette capture. Ceux de Viterbe prirent les armes pour y servir, & confisquerent les biens qu'il avoit à Col-casal ; cét Heretique pour éviter cette perte en fit une fausse vente à Jaques Surdi Romain, qui obtint des Magistrats une deffense aux Viterbiens de le troubler dans cette possession ; le Pape estant informé de cette fourbe écrivit à Surdi pour le blâmer de son crime, & l'obliger de se reconnoistre avec menace de proceder contre luy par le pouvoir Ecclesiastique & seculier : il loüa les Viterbiens de leur zele, & les exhorta de le continuër. Il donna pouvoir à tous les Inquisiteurs de l'Ordre de confisquer, vendre & aliener les biens des Heretiques au profit de l'Eglise Romaine, ce qui s'observe encore à la reserve du fisc qui doit estre appliqué autrement.

III. La querelle que l'Université de Paris avoit avecque les Religieux prit fin cette année, leurs ennemis cederent enfin à l'autorité du Saint Siege, & demanderent d'estre absous des censures qu'ils avoient encouruës, & dispensés des irregularitez qu'ils avoient contractées ; l'Evesque de Paris receut la commission pour le leur octroyer avec cette precaution, de s'asseurer que nul d'eux ne retint ces libelles fameux qui avoient esté condamnez, mais que chacun livrât ceux qu'il auroit, afin qu'ils fussent brûlés.

IV. Saint Bonaventure indiqua le Chapitre general à Narbonne pour la Feste de Pentecoste ; il y fit revoir, & mettre en ordre les Statuts qui avoient

Digitized by Google

estè faits, & y en ajoûta d'autres : ils se sont trouvez avoir estè dressés avec tant de prudence, que depuis on n'a fait que les confirmer, & les augmenter de ceux que la necessité, & la diversité des temps ont fait juger necessaires. Fr. Gerard Odonis General de l'Ordre en fit dresser d'autres au Chapitre tenu à Perpignan l'an 1331. mais ils furent rejettez au Chapitre suivant tenu dans Assise, & les premiers furent remis. Benoist onziéme, ou 12. selon le calcul de quelques Auteurs, en changea plusieurs, & en ajoûta d'autres du temps du mesme General, mais parce que c'estoient des relachemens contre la pureté de la Regle, ils furent abolis au Chapitre de Marseille l'an 1346. pour reprandre ceux de saint Bonaventure comme les veritables fondemens du bon gouvernement de l'Ordre. L'an 1430, on en voulut encore introduire de nouveaux par l'autorité de Martin V. mais comme ils se trouverent estre des relaxations plûtost que des constitutions, ils ont esté delaissez par tous ceux qui ont professé la pure Obsevance de la Regle : ceux que nous appellons maintenant de Barcelone ou de Segovie, sont les premiers dressez à Narbonne avec les additions necessaires comme nous avons dit. Pour moy je ne puis goûter cette multitude & cette nouveauté de Statuts que l'on veut faire chaque jour, il semble qu'un General ne se croye pas Superieur, s'il ne s'erige en legislateur ; cela produit une si grande confusion, & une si grande inconstance dans le gouvernement qu'on ne sçait pas aujourd'huy ce qu'il faudra observer demain : on doit avoüer que ces premiers contiennent tout ce qui est necessaire, & qu'il n'y faut rien adjouter que pour des raisons fort pressantes.

V. Saint Bonaventure ayant ainsi reglé les Statuts, ordonna qu'ils fussent lus chaque mois dans tous les Convents, & gardés avec exactitude ; il corrigea encore tous les Rituels : il recommanda qu'on se servit d'ustansiles conformes à la pauvreté, & à l'humilité ; & que le Caresme de la benediction fut observé generalement. On ordonna dans ce Chapitre sous le bon plaisir de sa Sainteté, qu'on ne se serviroit pas de la declaration de la Regle faite par Innocent IV. particulierement en ce, en quoy elle est contraire à celle de Gregoire IX. enfin on ne negligea rien de tout ce qui pouvoit servir au bon gouvernement de l'Ordre, & à l'observance du vœu de pauvreté. L'on adjoûta au Breviaire quelques Offices de Saints.

VI. Saint Bonaventure regla encore le nombre & les limites des Provinces, elles se trouverent trente-trois en nombre, & qui comprenoient 209. Custodies, outre quatre Vicairies qui avoient 13. Custodies ; sçavoir la Province de S. François avoit neuf Custodies ; celle de France 9. celle de Rome 7. celle de S. Jacques 8. celle de la Marche d'Ancone 7. celle de Cologne 7. celle de Toscane 8. celle d'Angleterre 7. celle de Cologne 5. celle de Touraine 5. celle de S. Antoine 4. celle de Castille 8. celle de Genes 6. celle de Strazbourg 6. celle de Milan 5. celle de Bourgogne, appellée maintenant de saint Bonaventure, 6. celle de la Terre de Labour 5. celle d'Aragon 7. celle de Sicile 5. celle de Saxe 12. celle de la Calabre 4. celle de Guyenne 10. celle de la Poüille, appellée presentement de saint Nicolas 5. celle de Provence, qui a pris le titre de saint Louys, 7. celle de S. Ange 4. celle d'Hybernie ou Escosse 5. celle de Penne, qui a pris le nom

de S, Bernardin 6. celle de Dace 8. celle de Dalmatie 4. celle de la Romagne en Grece 3. celle de Boheme 7. celle de la Terre-Sainte 2. celle de Hongrie huit. La Vicairie de la Boſſine avoit huit Cuſtodies. Celle d'Orient trois, celle du Septentrion deux, celle de Corſe n'avoit point de Cuſtodie, mais ſeulement huit Convents.

VII. C'eſt ſans doute une choſe digne d'admiration que l'Ordre ſe ſoit tant multiplié dans ſi peu de temps; mais Dieu qui avoit envoyé ſes Apoſtres dans tous les quartiers du Monde, a voulu que les Freres Mineurs qui ſuivent leurs traces penetraſſent par tout l'Univers avec la meſme facilité; car dans un ſiecle ils ont eſtabli plus de Provinces qu'ils n'avoient parcouru d'années, & depuis elles ſe ſont beaucoup augmentées par le moyen de diverſes Congregations de l'eſtroite Obſervance, des Capucins, & des Tierceres; de ſorte que l'Ordre ſe trouve eſtendu par tout le monde, & encore que la foy Catholique ſoit abolie en pluſieurs endroits, les Freres Mineurs s'y maintienent à la veüe des Infidelles, meſme dans Conſtantinople, dans la Sirie, dans la Paleſtine, dans Jeruſalem, dans l'Egypte, & au milieu des Heretiques en Hongrie, en Allemagne, en Angleterre, & en Irlande.

VIII. Les Conventuels gardent encore cette premiere diſpoſition des Provinces en Italie, en Allemagne & en Pologne, mais en France & en Eſpagne, & par toute l'Obſervance la multiplication y a mis quelque difference, & l'on a caſſé ces Cuſtodies. J'ay admiré que l'Irlande ma Patrie avoit déja une Province avec cinq Cuſtodies, & quoy que nos Religieux ſe fuſſent pluſtôt eſtablis en Eſcoſſe, neantmoins les Convent de ce Royaume eſtoient compris ſous la Cuſtodie de Neufchaſtel de la Province d'Angleterre. Je remarque qu'en ce temps cette Iſle s'appelloit indifferamment Hibernie ou Eſcoſſe.

IX. Il eſt certain par le témoignage de pluſieurs Auteurs que ſaint Bonaventure regla la forme de l'habit, & du Capuce qu'il fit faire rond pour la teſte, & y adjoûta la mozete qui s'eſtend ſur le derriere juſques au cordon, couvre les eſpaules & s'arrondit ſur le devant. On dit que ce qui l'obligea de faire ce changement fut, que quelques-uns affectoient de porter un chaperon comme celuy des Paſteurs qui eſtoit aſſez mal ſeant, & d'autres au contraire l'accommodoient avec quelque affeterie, & parce qu'il ne leur couvroit pas la teſte à leur gré ils portoient toûjours ou des chapeaux ou des calotes: & afin qu'on gardât, & la modeſtie & l'uniformité, il le fit faire de la façon que nous venons de dire; il eſt vray qu'elle ne fut pas receüe d'abord par tout, & que quelques uns s'attacherent à retenir la premiere forme; Rodulphe dit que Jean XXII. confirma celle de ſaint Bonaventure.

X. Tous les Vocaux de ce Chapitre prierent leur General, de compoſer une legende entiere de la vie de noſtre Seraphique Pere, pour oſter la diverſité de celles qu'on avoit déja faites; il y travailla l'année ſuivante dans le Convent de Paris, où l'on voit encore la chambre, dans laquelle ſaint Thomas d'Aquin le trouva ravi en extaſe, & refermant la porte pour s'en retourner, dit à ſon Compagnon, *laiſſons le Saint, car il travaille pour un Saint*, & certes il faut advoüer que l'ouvrage qu'il fit alors marque bien les pieuſes

Digitized by Google

meditations, & les Saints raviſſemens parmi leſquels il a eſté compoſé, car encore que le Stile ſoit ſimple, neantmoins il a une energie ſecrete, & une eloquence myſterieuſe qui penetre le cœur, & l'excite puiſſamment à l'amour de Dieu, & en fit depuis un abbregé à la priere d'un Eveſque de France, duquel on a pris les leçons de ſon Office pendant l'octave, il preſenta l'un & l'autre ouvrage au bout de trois ans aux Vocaux du Chapitre General qu'il avoit aſſemblé à Piſe; ils furent receus de tous avec un grand reſpect, & les autres legendes furent ſupprimées.

XI. Il y a dequoy s'étonner de voir, & le nombre, & l'excellence des livres que ſaint Bonaventure a compoſés dans l'embarras du gouvernement; on en compte juſques à trois cens, dont nous en avons encore quelques-uns à mettre au jour, ſaint Thomas qui eſtoit bien capable de juger de ces matieres, admiroit tellement ſon abondance, & ſa doctrine; qu'il fut obligé de demander de quels livres il prenoit toutes ces belles choſes; ſaint Bonaventure avec un ſentiment auſſi humble que veritable, luy montra un Crucifix, & luy dit, que c'eſtoit de la meditation de ce livre qu'il tiroit tout ce qu'il diſoit, & qu'il écrivoit.

XII. Ses ouvrages ſont de trois ſortes, les premiers comprenent l'expoſition de l'Ecriture ſainte qu'il a toute parcourüe avec une ſi grande facilité, avec une telle abondance pour les divers ſens litteraux & myſtiques, & avec une application ſi exacte d'un paſſage à l'autre, qu'on peut dire ſans exageration qu'il n'y a point eu de Docteur qui l'ait ſceüe, ni penetrée ſi profondement que luy.

XIII. La ſeconde ſorte de ſes ouvrages ſont ſes commentaires ſur le Maître des Sentences; la foule des Eſcoliers qu'il avoit lors qu'il enſeignoit a eſté la premiere preuve de la ſolidité, & de l'excellence de ſa doctrine, & tous ceux qui les liſent advoüent qu'il a joint la pieté à la ſcience, avec une addreſſe ſi merveilleuſe qu'à meſme temps qu'il éclaire l'entendement pour l'inſtruire des veritez, il enflamme la volonté des ardeurs de l'amour de Dieu.

XIV. Pour ſes opuſcules qui ſont la troiſiéme ſorte de ſes ouvrages ils ne reſpirent que devotion, amour, & extaſe; & ils ſont les magaſins abondans, & pretieux de toutes les pratiques ſpirituelles qui ont eſté enſeignées depuis par divers Auteurs: on doit dire en general de ſa doctrine, que comme il s'eſt propoſé ces trois Regles l'Ecriture, les Peres, & les opinions plus approuvées des Docteurs, il a ſuivi la voye la plus juſte, & la plus ſeure, & qu'elle a les perfections que S. Paul demande; une parole fidelle ſans vanité, ni curioſité, ſelon la doctrine qui eſt approuvée, & qui a la force de toucher les cœurs: car il ne s'arreſte pas aux fleuretes des paroles, mais à la ſolidité des ſentences, & des raiſons; ainſi nous devons conclurre avec le grand Chancelier Gerſon que celuy qui veut choiſir un precepteur propre pour inſtruire & à la ſcience, & à la vertu doit preferer ſaint Bonaventure à tous les autres; & ſi l'on eſtime davantage ceux qui avec beaucoup de merite n'ont qu'un ſentiment fort humble d'eux meſmes, & le font paroiſtre par leurs actions, on peut dire que S. Bonaventure eſt digne de tres-grands eloges puis qu'avec tant de ſcience, & dans de ſi beaux emplois, il pratiquoit avec aſſiduité, & avec

Digitized by Google

un grand plaisir les exercices les plus humbles de la cuisine & de l'infirmerie.

XV. Dieu témoigna par un grand miracle combien ces charitables offices luy estoient agreables ; car le Saint estant allé voir une femme devote de Lyon appellée Simone, pour la consoler dans l'affliction où elle estoit de s'estre accouchée d'un enfant mort ; il se sentit touché des larmes, & des prieres de cette mere desolée ; & levant les yeux au Ciel, il fit le signe de la Croix sur ce petit cadavre, & le ressuscita.

XVI. Le Pape avoit fait bâtir à ses depens deux Eglises dans Assise prés de celle de saint George l'une interieure pour les Religieuses, & l'autre exterieure pour y mettre le corps de sainte Claire ; ce tresor y fut transporté en grande solemnité le 10. d'Octobre, quoyque la feste se celebre le second du mesme mois ; & les Religeuses qui demeuroient à S. Damien furent changées à ce nouveau Monastere ; les Evesques d'Assise, de Perouse, & de Spolete firent cette ceremonie par ordre de sa Sainteté. Quoy que la canonization de sainte Claire eut esté si celebre, & sa translation si solemnelle, neantmoins un Dominiquain eut la temerité de prescher en Allemagne qu'elle n'estoit pas sainte, & que le Pape s'estoit trompé ; Alexandre IV. en estant adverti commanda à son Provincial d'informer de la verité du fait, & s'il se trouvoit que ce Religieux fut coupable de l'Obliger à se retracter publiquement, & en suite de l'envoyer à Rome afin qu'il fut puni comme il meritoit.

XVII. Le B. Frere Gandulphe de Benasco milanois mourut à Polizzi en Sicile dans l'Hospital de saint Nicolas où il prêchoit, car les Freres Mineurs n'estoient pas encore establis dans ce lieu ; il fut ensevely dans l'Eglise Cathedrale, où il est en grande veneration ; dés sa jeunesse il avoit quitté la vanité du monde pour se rendre Religieux ; il apprit si bien la vertu que sa reputation s'estendit d'abord dans toute cette Isle, aussi s'appliquoit-il auec une extreme ferveur au service de Dieu & du prochain ; ses Sermons estoient pleins de zele pour inspirer la veritable devotion, & les moyens de l'acquerir ; son abstinence estoit extraordinaire, & sa penitence continuelle : outre les jeûnes marquez par la Regle il passoit trois jours chaque semaine avec du pain & de l'eau ; il portoit un cilice pour tunique ; il continuoit sa priere pendant toute la nuit, où il estoit fort souvent ravi en extase ; la discipline luy estoit ordinaire ; il fuyoit extremement l'oysiveté, & il faisoit une estude particuliere de chaque vertu comme s'il n'avoit eü que celle la à pratiquer.

XVIII. Il aimoit tant l'humilité, & avoit une si grande aversion pour ses propres loüanges, qu'ayant entendu que ses Freres parloient de sa vertu, il resolut de se retirer dans un lieu solitaire, pour éviter l'esprit de vanité : il prit pour son Compagnon Frere Paschal, qui avoit la mesme inclination à la retraite ; ils partirent pour aller dans les montagnes de Petralie, qui sont fort rudes : lors qu'ils furent arrivez à Polizzi, & qu'ils y eurent arresté quelques jours chez une charitable Dame nommée Pisane, les habitans obligerent Frere Gandulphe de leur prêcher pendant le Careſme.

XIX. Dans peu de jours Frere Paschal tomba malade, & perdit la parole avant qu'il eut le loisir de se confesser ; il demeura pendant cinq jours dans cet

estat.

Digitized by Google

estat, & quelquefois il faisoit signe à son Compagnon & des yeux & de la main, comme pour luy demander du secours, lors qu'on le creut prest à rendre l'ame, Frere Gandulphe touché de compassion, & bien en peine de cet accident, se mit en priere, pour demander à Dieu qu'il luy fit connoistre ce que l'Agonisant vouloit de luy : aprés son oraison il s'addresse à ce Frere avec ces paroles : Je t'adjure de la part de Jesus-Christ, que si tu as commis quelque peché, duquel tu n'as pas fait penitence, & pour lequel le demon te tourmente, de me le reveler comme à un Prestre qui te peut obtenir la grace de ton Dieu, qui t'attend avec grande misericorde, & qui t'avertit de ton devoir par cette angoisse. A peine eut-il achevé de parler, que ce Moribond reprit la parole, & luy répondit : Je remercie Dieu, & vous mon Pere, car par vos prieres je suis délivré de l'Enfer; j'ay manqué par ma negligence de me confesser de quelques pechez, pour lesquels le Demon commençoit à se saisir de moy, & il m'eut entraisné sans vostre secours : Aprés cela il se confessa fort devotement, & mourut en grand repos.

XX. Frere Gandulphe prit un autre Compagnon nommé Frere Roger, qui estoit bien different du premier en ses mœurs ; car il estoit curieux dans ses regards, enclin à la conversation des femmes, imprudent dans ses paroles, & immodeste dans ses actions ; Frere Gandulphe ne manqua pas de le corriger de ses façons de faire, qu'il ne croyoit pas devoir luy souffrir ; ne pouvant pas en venir à bout, il luy predit qu'il mourroit malheureusement bien-tost aprés luy ; sa prophetie fut veritable. Frere Roger s'apostasia, & commit tant de crimes qu'il fut pandu ignominieusement dans Messine.

XXI. Le mercredy saint, tandis que Frere Gandulphe preschoit, des Irondelles entrerent dans l'Eglise, & firent un si grand bruit, que personne ne le pouvoit entendre, il leur commanda de se taire, & elles garderent le silence jusques à ce qu'il eut achevé : Dans ce sermon il advertit ses Auditeurs, que ce seroit le dernier qu'il leur feroit ; estant de retour à l'Hospital où il logeoit, il se trouva mal, & se disposa à la mort par tous les exercices d'un bon Chrestien ; il passa tout le Vendredy dans la meditation de la Passion de Jesus-Christ, le Samedy il advertit ceux qui le servoient, qu'il ne verroit pas le lendemain, & en effet il rendit son ame ce mesme jour avec un visage serain & joyeux ; à mesme temps toutes les cloches de la ville sonnerent, sans que personne les touchast, & son corps épandit une odeur merveilleuse, qui embauma toute la maison, & s'y fit sentir pendant quinze jours. Le Clergé & tout le peuple honnorerent ses funerailles, qui furent faites avec grande solemnité dans l'Eglise principale, & il fut enseveli au lieu qu'il avoit choisi pendant sa vie.

XXII. Les actes publics qu'on a dressés de ses miracles, en contiennent quatre fort remarquables, qu'il a faits durant sa vie ; vingt-trois aprés sa mort ; & deux cens trente-deux depuis sa Translation, qui fut faite comme nous allons dire : Jacques Eueſque de Cifalu fut souvent prié, lors qu'il faisoit la visite à Polizzi, de permettre, qu'on mit le corps de ce bien-heureux Frere dans un lieu plus honnorable que celuy auquel il estoit ; ce Prelat resista toujours à cette demande, craignant qu'on ne le blamât d'une credulité trop facile ; mais Dieu luy fit connoistre & à son Clergé par une vision extraordinaire, que c'estoit sa

Digitized by Google

volonté : Desfors il fit examiner les miracles, dont on luy avoit parlé, & les ayant trouvez tres-bien attestez, il ordonna qu'on releveroit du sepulchre ces sacrées reliques.

XXIII. Il y avoit déja soixante ans que ce corps estoit ensevelí, & l'on ne sçavoit pas bien precisement où il estoit : ceux qui devoient y travailler, s'estant enfermez dans l'Eglise, ne sçavoient par où commencer : sur cette perplexité, une femme inconnuë se presenta à eux, quoy que les portes fussent fermées, & leur marqua le lieu ; dés qu'ils eurent donné quelques coups pour retirer la terre, il leur sembla qu'elle le poussoit dehors, & il se trouva tout entier sans aucune corruption ; l'Evesque en estant averti, y vint, le fit plier dans un beau linge, & le remit sur l'autel ; tandis qu'on veilloit en attendant le jour, des Irondelles entrerent dans l'Eglise, se partagerent en deux troupes, & se mirent à chanter à l'alternative ; l'Evesque & les Ecclesiastiques creurent que ces oyseaux leur enseignoient ce qu'ils devoient faire, c'est pourquoy ils entonnerent le *Te Deum*. Ce sacré depost ayant esté exposé au Peuple, Dieu l'honora de beaucoup de miracles qui l'ont rendu fort celebre ; cette Translation se fit le Samedy avant la Pentecoste de l'an 1320. quoy qu'elle ne se celebre que le Lundy suivant, & sa Feste se fait le troisiéme Dimanche de Septembre. Il est gardé sous trois clefs, dont l'une est entre les mains du Gardien du Convent, qui a esté depuis establi dans cette ville, comme nous verrons à son temps.

XXIV. Saint Loüis Roy de France perdit son fils-aisné, qui portoit son nom, & qui témoignoit devoir estre l'heritier de sa vertu aussi-bien que de sa couronne ; le Pape ayant appris cette nouvelle, luy écrivit, pour luy marquer la part qu'il prenoit avec toute l'Eglise dans la perte d'un Prince si bien né, de si belle esperance, & d'une famille si chere au S. Siege : ensuite il luy allegua tous les plus puissans motifs de consolation, que la charité chrestienne peut inspirer, & l'asseura qu'il offriroit le saint Sacrifice de la Messe pour le repos de l'ame de ce Prince.

XXV. L'Eglise du mont Alverne estant achevée, le Pape ordonna à l'Evesque d'Arezzo de la consacrer, & d'appeller six Evesques voisins pour cette solemnité : Ce Prelat fit cette ceremonie le Dimanche dans l'Octave de l'Assomption de la Vierge : Saint Bonaventure s'y trouva avec un grand nombre de Religieux, & une multitude infinie de personnes de toute condition ; l'Eglise fut dediée à l'honneur de Dieu, sous l'invocation de la sainte Vierge, & de saint François ; ces Prelats firent le tour de la montgne par l'espace de deux milles, & la benirent avec les ceremonies accoustumées. Le jour de cette Dedicace a esté fort celebre pendant long-temps, mais les grandes chaleurs de cette saison ont esté cause qu'on en a remis la feste au 17. de Septembre, auquel on fait aussi celle des stigmates de nostre Seraphique Pere.

XXVI. Gonzague écrit que le Convent de Seville Capitale de l'Andalousie fut establi cette année, qui estoit la premiere depuis que les Mores en avoient esté chassez, mais tout cela ne se peut pas bien accorder, puisque le Roy Ferdinand surnommé le Saint, prit cette ville sur eux l'an 1248. Il faut donc que ce

Digitized by Google

Convent soit plus ancien, aussi dans la distribution des Custodies, qui fut faite par saint Bonaventure, celle de Seville est la premiere de la Province de Castille; & les Freres Mineurs pretendent estre les premiers Religieux qui ont esté establis dans ce lieu mesme avant les Benedictins.

XXVII. Les Carmes occupent maintenant la premiere place que nos Freres avoient prise; & Alphonse dixiéme fils du susdit Ferdinand donna celle où nostre Convent a esté basti l'an 1263. & auquel on se changea l'an 1268. Le Roy Pierre surnommé *le Cruel* fit commencer l'Eglise; depuis le logement a esté si aggrandi, qu'il est un des plus beaux & des plus accomplis que nous ayons en Espagne; sur tout le Cloistre est orné jusques à l'excez par rapport à nostre estat, les Observans l'occuperent l'an 1492, sur les Conventuels, & parmi les uns & les autres ce lieu a porté des hommes fort illustres en science & en vertu: entre autres Frere Christofle de Tolede, & Frere Jean Salazar fameux Predicateurs, Frere Loüis d'Utrera, qui a donné durant sa vie & à sa mort tant de marques de pieté, que chacun l'appelle Bien-heureux, & Frere Loüis de Sandoval, lequel, aprés avoir laissé un tres-riche heritage, y a vécu durant quarante ans dans la pratique de toutes les vertus; nous parlerons des autres dans la suite. Il y a ordinairement cent cinquante Religieux de Communauté, outre un grand nombre d'Estrangers, qui s'y rendent, à cause de la commodité de l'embarquement.

XXVIII. L'an 1246. on avoit donné aux Freres Mineurs l'hermitage de sainte Catherine prés de Zamora dans la vieille Castille; cette année ils furent changez à la Chappelle de Nostre-Dame des Miracles au delà du Pont, qui est sur le Düero; un Habitant leur donna le fonds, & celuy du premier lieu fut vendu pour servir au bastiment, on a conservé durant long-temps cette Chappelle de Nostre-Dame, qu'on avoit jointe à l'Eglise; mais comme elle ne répondoit pas bien à la magnificence de ce nouvel edifice, Arnaud Solerio Seigneur de Villalpand en fit bastir une autre plus belle. Un Doyen de Zamora fit édifier une autre Chappelle, mais si grande qu'elle peut passer pour une belle Eglise, on ne s'en sert pas pourtant, parce que l'autre est plus grande & plus commode.

XXIX. Eleonor de Muniz fit bastir le Cloistre en reconnoissance de ce que par l'interceſſion de saint François une de ses filles, qui estoit morte, ressuscita sur son autel, où elle l'avoit posée, & où elle avoit passé la nuit en prieres pour obtenir cette grace. Une fille d'un Roy de Castille est ensevelie au costé droit du grand Autel, & Frere Rodriguez Martinez de Lara au costé gauche.

XXX. Un Frere-Lay, duquel on ne sçait pas le nom, est inhumé dans l'Eglise. L'on raconte de luy qu'ayant contracté une grande amitié avec un Dominiquain, qui faisoit comme luy la cuisine de son Convent, ils se promirent mutuellement que le premier qui mourroit, advertiroit l'autre de l'estat auquel il se trouveroit en l'autre monde: Le Frere Mineur mourut le premier, & selon sa promesse il s'apparut à son ami tout en feu, & luy dit qu'il estoit en Purgatoire pour avoir esté partiel dans la distribution des portions à ses Freres, & pour l'asseurer de la verité de ses peines, il toucha de sa main une table du refectoir,

Digitized by Google

& y laiſſa la marque empreinte comme s'il y eût appliqué un fer ardent : elle s'y voit encore couverte d'une grille de fer.

XXXI. Frere Jean Gilles de Zamora y eſt auſſi enterré, il a compoſé en ſix tomes l'Hiſtoire Naturelle, Eccleſiaſtique, & Civile, & diſtribué les matieres par ordre alphabetique avec tant d'abondance qu'il ſemble n'avoir rien oublié. Il a fait un autre ouvrage, qu'il nomme les Archives de toutes les cenſures, dans lequel il a reduit à certains chefs tout ce qu'on peut ſouhaiter de la doctrine eccleſiaſtique : tous ces manuſcrits ſur le parchemin ſont conſervez dans la bibliotheque, ils ont eſté leus & citez par pluſieurs, deſirez par d'autres, mais negligez par ceux qui les poſſedent, de ſorte qu'ils ſe reſſentent des injures du temps : J'ay ſouvent ſollicité les Superieurs de les faire imprimer, & je continueray juſques à ce que je l'aye obtenu, car je puis aſſeurer qu'ils ſeroient fort utiles au public.

XXXII. Les Freres Jean Capillas & Alexis Hurtado y repoſent auſſi, & leur memoire s'y conſerve avec honneur à cauſe de leurs excellentes vertus : celle de Frere Alphonſe de Caſtro, y eſt encore plus celebre, tous ceux qui ont écrit des controverſes, luy ſont fort obligez : le corps de Frere Antoine Valere Predicateur & Confeſſeur des Comtes d'Albe Vicerois de Sicile, y fut trouvé tout entier dix ans aprés ſa mort, il avoit predit à Frere Jean de ſainte Marthe, qu'il ſeroit martyriſé vingt ans avant que cela n'arrivât, comme nous verrons à ſon temps.

XXXIII. Le Convent de Sezane en Champagne dedié à ſaint Michel, duquel nous ne ſçavons ni le Fondateur, ni le temps de ſa fondation eſtoit ſans doute eſtabli avant cette année, car nous trouvons que le Roy de Navarre, qui eſtoit Comte de Champagne, donna une nouvelle place aux Religieux, pour s'y changer, parce que la premiere où ils s'eſtoient mis, ne leur eſtoit pas commode, & Urbain IV. confirma cette Tranſlation l'an 1263. Les Huguenots brûlerent entierement cette ſeconde maiſon, qui eſtoit tres-belle l'an 1568. & Frere Loüis Privey Docteur de Paris & Cuſtode de Champagne la fit remettre. Frere Julien Formont Profeſſeur en Theologie eſt enſeveli au milieu du Chœur, & ſon inſigne pieté, ſa rare doctrine & ſon excellente eloquence ont merité qu'on ait gravé ces paroles ſur ſon ſepulchre *plus Ange qu'Homme.*

XXXIV. Gaſton de Foix Comte d'Armagnac, & de Mont de Marſan, Prince de Bearn fit baſtir un Convent dans cette ville pour les Freres mineurs, & un monaſtere pour les Damianites, & recommanda fort à ſes heritiers par ſon teſtament l'affection envers l'ordre ; mais ſes deſcendans ayant manqué à la foy qu'ils devoient à Dieu par la profeſſion de l'hereſie, ont auſſi manqué à cette recommandation, car l'an 1563. ils le ruinerent ſans eſpargner les ſepulchres de leurs pieux Anceſtres ; le Mareſchal de Montluc reprit cette ville l'an 1567. & les Religieux s'y remirent ; ils n'oſerent pas pourtant rebaſtir ſi-toſt l'Egliſe qui avoit eſté tres-belle ; les Conventuels recevoient tous les ans de ces Comtes trois écus d'or, & douze muys de bled, afin qu'ils priaſſent Dieu pour leurs Predeceſſeurs. les Obſervans l'avoient occupé depuis l'an 1522.

Digitized by Google

XXXV. Il y avoit ſans doute un Convent à Narbonne avant cette année, puiſque ſaint Bonaventure y celebra un Chapitre General, mais nous ne trouvons ni le temps, ni l'autheur de ſa fondation : il eſtoit hors de la ville, & celuy des Damianites auſſi, ils ont eſté demolis tous deux à cauſe des guerres, & Joel tres-pieux Marchand de cette ville fit rebaſtir le premier dedans, il s'eſt fort accreu par la faveur de la tres-illuſtre famille d'Archos autrement de Joyen.

XXXVI. Le Seigneur de Chavigni fonda celuy d'Iſſoudun en Berri, il eſt dedié à ſaint Jacques l'Apoſtre, & à ſaint Chriſtofle ; les Huguenots y ont fait de grands ravages, mais les Religieux travaillent à le reparer.

XXXVII. Le Seigneur de Bourbon l'Archambaud eſtablit celuy de Champaqueux, Frere Jean de l'illuſtre famille de Mailli le fit achever l'an 1266. & y mourut : ſa vertu a merité qu'on luy élevât un ſepulchre au milieu du chœur. Beatrix Comteſſe de Clermont, & Dame de Bourbon eſt enſevelie prés de luy, & Guidon de Dampierre Frere du Fondateur au coſté gauche du grand Autel : l'Egliſe fut conſacrée & dediée à ſaint Joſeph l'an 1275. Bruſchius écrit que l'Egliſe du Convent de Cologne fut conſacrée cette année.

XXXVIII. Le Convent de Treviſe Capitale de la Marche fut baſti dehors, l'illuſtre Gerard de Camino le fit changer à un lieu plus commode l'an 1306. il eſt aux Conventuels. Frere Albert Eveſque de ce lieu y a fleuri par ſa pieté, comme auſſi Frere Nicolas Docteur celebre & inquiſiteur zelé, qui a écrit pluſieurs ouvrages. Frere Martin & Frere Marc Antoine Curſi ſçavans & illuſtres Predicateurs ont auſſi orné ce Convent par leurs merites, on a élevé le ſepulchre du ſecond.

XXXIX. Saint Loüis fit baſtir un Monaſtere pour les Damianites appellé *de l'humilité* à quatre milles de Paris, en conſideration de ſa ſœur Iſabelle, qui eſt enterrée dans l'Egliſe & honorée de pluſieurs miracles. Beaucoup de filles ont vécu dans ce lieu, qui ont joint l'éclat de la vertu à celuy du ſang. Blanche fille du Roy de Navarre, Magdelaine ſœur de François Duc de Bretagne, Jeanne & Marguerite filles de Godefroy Duc de Brabant ſont les principales.

XL. Les Benedictines de l'Abbaye de ſaint Nicolas de Zara, qui eſt la ville capitale de Croatie, & une place tres-importante pour la ſeureté des Venitiens contre les Turcs, avoient embraſſé l'Ordre de ſainte Claire par le conſentement de l'Archeveſque, qui leur avoit encore donné l'exemption de ſa juriſdiction : & Alexandre IV. approuva cette diſpoſition, leur accorda les privileges des autres Monaſteres des Damianites, & ordonna au Provincial d'Eſclavonie de deputer quatre Religieux à leur ſervice.

XLI. Nicolas Abbé de ſaint Facond de l'ordre de ſaint Benoiſt dans le Royaume de Leon, avoit donné aux Freres Mineurs un fonds pour baſtir un Convent prés de ſaint Facond, & Alexandre IV. confirma cette donation, ſuppleant tous les défauts qui pourroient y eſtre intervenus, & particulierement celuy du conſentement des Moines de cette Abbaye.

XLII. Alexandre IV. renouvella la conſtitution qu'il avoit faite l'an 1257.

Digitized by Google

contre les Freres Mineurs, qui demandoient de passer aux Benedictins, ou aux Chartreux.

XLIII. Le Pape écrivit au Maire & aux Jurats de Bourdeaux pour leur recommander de proteger les Damianites du Monastere de saint François qu'elles avoient establi dans leur ville.

XLIV. Les Benedictines du Monastere de saint Jean de Logano estoient si difformées que le Pape avoit esté obligé d'ordonner à l'Evesque d'Albenga leur Diocesain, de les disperser en d'autres maisons de leur Ordre, & d'establir les Damianites à leur place, mais ce Prelat avoit refusé d'executer les ordres de sa Saintetè : l'Archevesque de Genes à qui le Pape avoit envoyé une seconde commission, en avoit usé de la mesme sorte ; enfin sa Saintetè qui estoit tres-bien informée du mauvais estat, auquel ses filles estoient, y deputa Raynald Chanoine de Thiei, qui s'acquitta de cet employ avec tant de prudence, qu'il mit les Damianites en possession de cette Abbaye & de tous ses revenus en la presence mesme de l'Evesque, & Alexandre IV. ayant veu cet heureux succez confirma toute la procedure de ce zelé Commissaire.

XLV. Les Damianites, qui s'estoient establies à Longue-Marche dans le Dioceze de Teroüane s'estoient changées à Rotendal à cause des incommoditez qu'elles souffroient dans ce premier lieu ; & Alexandre IV. confirma cette Translation, & leur permit de joüir dans ce second lieu, des privileges qui leur avoient estè accordez pour le premier.

XLVI. Nicolas Capor, Jean Runoli, & Ginna sa femme avoient donné tous leurs biens au Monastere de saint Arence du Bourg de Frusinon au Dioceze de Veroli, mais ces biens estoient chargez d'une rente considerable de bled, de vin & d'argent, & mesme de quelques services corporels pour l'Eglise Romaine, & le Pape en faveur de ces devotes filles, les reduisit à deux livres de cire tous les ans.

XLVII. Le Monastere de saint Silvestre du Bourg d'Ilreto au Dioceze d'Urbin avoit esté donné aux Damianites par l'autorité d'Alexandre IV. & sa Saintetè leur en confirma la possession.

I. LEs Freres Mineurs qui estoient Inquisiteurs de Rome & de son district consulterent le Pape, s'ils devoient recevoir pour témoins, contre ceux qui estoient accusez d'heresie, ou d'estre Fauteurs des heretiques, ceux qui se trouvoient leurs complices, & qui avoient esté excommuniez pour le mesme fait ; il leur répondit qu'il estoit necessaire de se servir de tels témoins, parce qu'autrement il seroit difficile de les convaincre ; mais qu'il falloit prendre garde au nombre de ces deposans & à leurs qualitez ; de mesme qu'à celles des accusez.

Digitized by Google

& aux autres circonstances qui pouvoient faire juger probablement que leur témoignage estoit veritable. Il ordonna au Provincial, au Custode & aux Gardiens de Rome, d'assigner à ces Inquisiteurs les compagnons qui leur seroient necessaires, & qui seroient capables de les servir dans cet Office. Il accorda aux mesmes Inquisiteurs le pouvoir de s'absoudre reciproquement des censures, & de se dispenser des irregularitez, tout tel que les Provinciaux l'ont du saint Siege pour leurs sujets. Il leur donna encore l'autorité de se servir des censures contre les Rebelles, & contre ceux qui les troubleroient dans l'exercice de leur charge, toute telle que son Predecesseur l'avoit reglée, & leur envoya les loix, que ce mesme Pontife, & l'Empereur Frederic avoient faites contre les Heretiques, desquelles nous avons parlé à leur temps.

II. Alexandre IV. aprés avoir gouverné l'Eglise six ans, cinq mois, & cinq jours avec une grande prudence au milieu des troubles de l'Italie, & de beaucoup de calamitez, plein d'ennuy de voir que les maux croissoient chaque jour, mourut le 25. de May à Viterbe, où il estoit allé pour faire la paix entre les Venitiens & les Genois; il faut advoüer qu'il a rempli tres-dignement sa charge, car il a esté intrepide à défendre les droits de l'Eglise; il a aimé la justice, & la verité; il a esté fort charitable envers les Pauvres; & fort rigide contre les Heretiques, dont il brûloit les livres de ses propres mains: Il s'estoit attaché avec grand soin à la reparation des Eglises; il estimoit fort les Hommes sçavans; & il a fait de grandes graces à tous les Religieux, particulierement aux Freres Mineurs; Pour les reconnoistre, l'on ordonna dans l'Ordre, que tous les ans on feroit son anniversaire dans tous les Convens le 24. de May, qui est la veille de la Translation de nostre Seraphique Pere.

III. Lors qu'Alexandre IV. mourut le Cardinal de Pallastrine, estoit en Hongrie, les autres, qui estoient dix-huit, s'accorderent le 19. d'Aoust à élire pour Souverain Pontife Jacques Pantaleon de Troyes en Champagne, qui estoit Patriarche de Jerusalem; Son pere estoit Savetier, mais ce fils se rendit fort recommandable par sa vertu; il répondit fort subtilement à ceux qui luy reprochoient la bassesse de sa naissance, que la Nature fait naistre Noble, mais que le merite le fait devenir; le premier de May de l'année suivante, il écrivit de Viterbe à tous les Prelats de l'Eglise, pour leur faire sçavoir son élection, & parce qu'il n'estoit pas encore sacré, sa Bulle ne fut pas sellée en plomb; car comme il marqua luy-mesme, l'on ne l'applique qu'aprés le couronnement du Souverain Pontife. Il envoya d'autres lettres sur le mesme sujet au Roy de France, à tous les Princes Chrestiens, & à beaucoup d'autres personnes pieuses, se recommandant à leurs prieres avec beaucoup d'humilité: il écrivit une lettre particuliere à sa sœur Agnés Religieuse de sainte Claire au Monastere de Mont-Luci à Perouse, dans laquelle, aprés luy avoir representé le poids & les peines de sa dignité, qui devoient estre pour elle un sujet de douleur plutost que de joye, il luy demande ses prieres, afin de luy obtenir de Dieu les graces qui luy estoient necessaires, pour s'en acquitter dignement.

IV. Claire des Ubaldins sœur du Cardinal Octavien, & veuve d'un Gentil-homme nommé Galuria, considerant le repos, avec lequel les Reli-

Digitized by Google

gieuſes du Monaſtere de Monticelli de Florence vivoient, conceut un grand deſir de ſe mettre à leur compagnie; elle l'executa, & attira au meſme deſſein Jeanne & Luce ſes niepces. La Nobleſſe de ces trois perſonnes fut un grand ornement pour cette maiſon, mais leur vertu la rendit encore plus illuſtre: la Bienheureuſe Agnés ſœur de ſainte Claire l'avoit fondée & gouvernée, & s'en eſtant retournée à Aſſiſe, la ſœur Claire des Ubaldins fut éleuë Abbeſſe comme la plus propre à luy ſucceder. Les guerres qui menaçoient les Florentins, obligerent le Cardinal Octavien de baſtir un Monaſtere dans la ville prés de la Porte-Romaine pour ſa ſœur, & pour ſes compagnes qui eſtoient cinquante, & il les y transfera le jour de ſaint Jacques avec grande ſolemnité. Les oſſemens des Religieux & des Religieuſes, qui avoient eſté enſevelis dans la premiere Egliſe, furent portez les premiers à la proceſſion, avec un manteau de ſaint François, l'Eſtole dont il s'eſtoit ſervi, lors qu'il chanta l'Evangile à Grecio la nuit de Noël, & un voile de ſainte Claire, Dieu voulut honnorer cette ceremonie de deux illuſtres miracles; le premier fut que toutes les cloches de la ville ſonnerent d'elles-meſmes, ſans que perſonne les touchât, & celle du nouveau Monaſtere continua juſques à ce que ces oſſemens furent enſevelis; ce qui marque bien le merite de ces bienheureux morts; le ſecond fut qu'une Religieuſe, qui avoit une jambe ſi gaſtée que les Medecins avoient conclu à la luy faire couper, la mit dans le ſepulchre, d'où on avoit tiré ces Reliques, & ayant invoqué ces pieux défunts, elle ſe trouva parfaitement guerie.

V. La prudente Abbeſſe ayant ſes Filles dans ce nouveau Monaſtere, commença de les exhorter & de parole & d'exemple à renouveller leur ferveur, & le zele de leur eſtat; elle les aſſeuroit que leurs plus grandes richeſſes eſtoient dans leur pauvreté, & que le plus prompt remede de leurs beſoins viendroit de leur entiere confiance en Dieu; elles l'experimenterent pluſieurs fois: Un jour la Dépenſiere voyant qu'elle n'avoit rien pour ſervir à dîner, & qu'elle ne ſçavoit d'où en recouvrer, s'en alla au Chœur devant un Crucifix, & luy dit avec grande tendreſſe: *Seigneur j'ay pris les clefs de la dépenſe pour faire voſtre volonté, & non pas la mienne, dans l'eſperance que vous me fourniriez dequoy ſuſtenter vos Servantes: il ſemble que vous ne vous en ſouvenez plus, c'eſt pourquoy je vous les remets, car ſans voſtre ſecours je n'oſerois plus les garder, puis que vous ne me donnez pas dequoy les nourrir répaiſſez-les vous-meſme.* A peine eut-elle achevé ces paroles, qu'on l'appella à la porte, où un homme inconnu luy donna vingt-cinq livres en aumône; elle luy demanda ſon nom, & de la part de qui il venoit; mais au lieu de répondre, il diſparut.

VI. Cette pieuſe Abbeſſe aprés avoir gouverné ce monaſtere durant pluſieurs années, mourut dans une fort heureuſe vieilleſſe; ſon corps fut enſeveli dans un ſepulchre de marbre qui fut donné par les Ouvriers de l'Egliſe principale de Florence, & qui fut relevé dans la muraille: les miracles qui ſe firent à ſa mort, obligerent les pieux Citoyens à luy rendre cet honneur: douze ans aprés on l'ouvrit pour y mettre une de ſes niepces, & il fut trouvé auſſi frais & maniable comme ſi elle ne venoit que d'expirer; & ce qui augmenta la merveille fut, qu'il parut aſſis, & leva la main droite comme pour benir une foule de peuple qui s'y eſtoit aſſemblé:

Digitized by Google

assemblé : Une fille d'un Gentilhomme de Florence âgée de six ans, à qui les Medecins vouloient faire couper les doigts pour la guerir des fistules qu'elle avoit aux deux mains, y recouvra une parfaite santé.

VII. L'an second du Pontificat de Pie II. le nombre des Religieuses s'estant accreu l'on fit aggrandir le Chœur, & les grilles de l'Eglise : il falut pour cela changer le tombeau de la Bienheureuse Claire, & son corps, & ses habits furent trouvez entiers sans aucune corruption; le Vicaire General de l'Archevesque qui assistoit à cette translation, les distribua au Peuple, à la reserve de ses deux voiles, le noir & le blanc qu'il laissa dans le Sanctuaire, & ce sacré corps fut remis dans un lieu plus eminent, & plus honorable avec celuy de sa niepce.

VIII. Frere Ramire de Perouse Predicateur fort zelé, mourut en ce temps; il avoit estabii dans sa Patrie une Congregation appellée, *l'Echole de la mort*, qui prend le soin d'assister les condamnez, & de les ensevelir.

IX. Environ cette année, un Religieux s'estant apostafié, deux autres le suivirent pour tacher de le ramener à son devoir; comme il mépriſoit leur bon avis, ils virent un gros chien noir qui s'approchoit pour le devorer ; à ce spectacle ils s'écrierent pour l'avertir de prendre garde à luy, mais il ne fit que se moquer de leur precaution, & en leur presence il quitta l'habit & s'enfuit ; il n'estoit pas fort loin lors que le chien le ratrappa, lequel n'ayant peu luy nuire auparavant, le saisit alors, & l'étrangla si viste que les deux autres Freres y estans accourus au bruit, ne peurent pas arriver assez à temps pour le secourir, & ils le trouverent mort.

X. Un autre Religieux ayant passé à l'Ordre de Cisteaux devint soudainement aveugle lors qu'il voulut prononcer ses vœux, & il ne peut jamais recouvrer la veuë, jusques à ce que par le conseil mesme de ses nouveaux Freres, il revint aux premiers qu'il avoit quittez.

XI. Au Convent de Montilli sur le Rhône, le demon s'apparut à un Religieux sous la forme de son Gardien, & luy dit de le suivre ; ce malin esprit le mena sur le bord de la riviere, & s'estant mis à marcher sur l'eau, il l'invita à le suivre ; comme ce Frere hesitoit à la veüe du danger, son guide luy dit que pour faire l'obeïssance il ne devoit rien craindre ; mais il luy répondit ou par timidité, ou par addresse, que le commandement devoit estre fait avec discretion ; & à cette parole ce mauvais esprit disparut, & le Religieux s'en retourna bien étonné, mais fort content d'avoir évité ce peril.

XII. Au Convent de Ferrare quelques Demons apparurent à un Religieux sous la forme de bons Anges, & l'inviterent à sortir pour se retirer dans la solitude, à laquelle il avoit grande inclination : ils le conduisirent jusques sur le bord d'un grand fossé qui faisoit les limites du Convent, & luy dirent qu'il pouvoit bien le passer avec un saut ; il leur répondit qu'il estoit trop large, mais que s'ils estoient de bons Anges, comme ils paroissoient, ils pouvoient bien le porter de l'autre costé sans peine : ils luy dirent, forcez par Dieu mesme, qu'il ne leur estoit pas permis, parce que c'estoient les bornes de l'enclos ; comme il s'étonnoit de leur foiblesse, ils luy avoüerent que la force de la priere que ses Freres faisoient au Chœur les retenoit ; on y disoit actuellement l'oraison de

Digitized by Google

Complies, *Visitez, Seigneur, cette demeure, & chassez-en loin toutes les embûches de l'ennemi, &c.* Vous estes donc des demons travestis? s'écria-t-il alors; il est vray, luy dirent-ils, & nous voulions te perdre, mais la priere de la Communauté t'a sauvé: aprés cet aveu ils disparurent, & ce Frere demeura bien appris qu'il vaut mieux suivre la vie commune, qu'affecter une vie trop singuliere. Barthelemi de Pise dit qu'on avoit accoûtumé de faire l'Office dans ce lieu avec tant de devotion, qu'on y avoit souvent veu, & entendu les Anges qui chantoient alternativement avec les Religieux.

XIII. Un autre nommé Frere Mathieu, s'estant determiné à quitter l'habit, le demon vint se presenter à luy pour le conduire hors du Convent; mais parce que ce Frere avoit accoûtumé de faire chaque jour quelque devotion particuliere à l'honneur de la sainte Vierge, Dieu luy envoya son Ange Gardien qui le ramena à son devoir, & de là en avant il vécut avec beaucoup de vertu.

XIV. Un Novice qui estoit fort tenté d'abandonner sa vocation, lisoit continuellement la passion de Jesus-Christ pour trouver le moyen de resister à cette mauvaise pensée, & il merita que le Sauveur luy montrât ses playes ruisselantes de sang, ce qui le confirma parfaitement dans son pieux dessein.

XV. Un homme fort riche s'estant rendu Frere Mineur, dans peu de temps les offices d'humilité ausquels on l'occupoit luy donnerent le dégoust de cette vie, & le desir de reprendre le luxe de celle qu'il avoit abandonnée; il estoit tout prest à se retirer, mais la nuit avant que d'executer son dessein, il vit un tres-beau Chasteau; & comme il ne sçavoit pas trouver la porte pour y entrer, une Dame qui parut à la fenestre luy dit, qu'elle ne s'ouvroit que pour les humbles qui mépriseient la vanité du monde, & cette leçon luy fit reconnoistre sa faute.

XVI. Deux Novices qui estoient grands amis avoient pris l'habit ensemble avec cette promesse reciproque, que si l'un vouloit le quitter, l'autre feroit de mesme; le cas arriva, l'un d'eux ennuyé de l'austerité resolut de sortir, & somma son Compagnon de sa promesse; celuy-cy aprés avoir fait tout ce qu'il peut pour le resoudre à la perseverance, le pria de passer par l'Eglise avant que de s'en aller: là il se mit en priere avec une extréme ferveur devant l'Autel de la sainte Vierge, afin qu'il luy pleut de délivrer son ami de sa tentation; tandis qu'il prioit, l'autre qui se pressoit de sortir, vit que saint François ramassoit les larmes que son Compagnon versoit, & les offroit à la sainte Vierge pour luy; cette veüe le toucha si sensiblement qu'il demeura constant le reste de sa vie.

XVII. Un autre Novice de Paris estant tout resolu de retourner au siecle, se mit en priere devant le tres-saint Sacrement, & il vit sortir Jesus-Christ du Ciboire en sa forme naturelle, qui luy montra ses playes, & luy reprocha son ingratitude, de ne pouvoir pas supporter le joug de la Religion pour l'amour de luy; cette veüe, & ce reproche le firent rougir, & luy inspirerent la perseverance.

XVIII. Michel Paleologue avoit emporté par addresse, & par force la Ville de Constantinople, depuis l'an 1259. & l'Empereur Baudoüin avoit esté obligé de se retirer en Occident avec le Patriarche Pantaleon Justinien, natif de Venise, ce

Digitized by Google

Prince depossedé, & le Duc de Venise se mirent en devoir de recouvrer l'Empire sur cét usurpateur, qui tachoit de s'y établir en exerçant toute sorte de tyrannie contre les Latins. Urbain IV. ayant esté éleu Pape, pour favoriser un dessein si juste, & si important à l'Eglise écrivit au Provincial de France, & luy ordonna de faire prescher la Croisade dans toute l'étenduë de sa Jurisdiction, avec les mesmes conditions que si c'eut esté pour la Terre-sainte.

XIX. Le Seigneur Pierre de Lustrac fonda le Convent de Pene en Agenois. Alman de Lustrac l'a fait rebastir depuis; l'Eglise fut sacrée l'an 1482. & les Huguenots l'ont demoli.

XX. Le Convent de Puppio en Toscane fut basti par l'illustre famille de Bottifoli Comtes de ce lieu. Le Bienheureux Frere Jacques Balutario y est ensevely; l'on dit que Jesus-Christ asseura de sa propre bouche ce Religieux du pardon de ses pechez; & qu'aprés avoir receu cette faveur ses mains se trouverent parfumées d'une excellente odeur.

XXI. Philippe designé Archevesque de Ravenne, receut la cession que les Freres Mineurs luy firent du Convent qu'ils avoient hors de cette Ville, & il leur donna l'Eglise de saint Pierre avecque toutes ses appartenances, & l'exempta de sa Jurisdiction; elle a pris le titre de saint François.

XXII. Les Habitans de Verone dans la Marche Trevisane avoient fait bastir un Convent dans leur Fauxbourg depuis l'an 1230. cette année ils en établirent un autre à l'Eglise de saint Ferme, & de saint Rustique; les Benedictins à qui elle appartenoit s'y opposerent, mais enfin ils y consentirent l'an 1312. par la sollicitation de l'Empereur Henry; & alors le premier Convent fut destiné pour les filles Orphelines, à qui il sert encore.

XXIII. Il y avoit une Mosquée dans une Foresi à trois milles de Palos en Andalousie; elle fut donnée aux Freres Mineurs qui en firent une Eglise appellée Nostre-Dame de *La Rabida*, c'est à dire en Arabe *Lieu solitaire & sacré*; des Pescheurs ayant trouvé dans leurs rets prés de là, une Image de pierre de la sainte Vierge l'y porterent, & les merveilles qui s'y sont faittes depuis l'ont faitte appeller *Nostre-Dame des Miracles*. Les Observans prirent ce lieu l'an 1445. sous Eugene IV. trois ans aprés Nicolas V. cassa cette disposition, mais enfin il l'approuva. Les Observans renoncerent à beaucoup de biens que les Conventuels possedoient, entre autres à l'Isle des Sauts qu'ils remirent au Duc de Medina Sidonia Seigneur de Palos.

XXIV. Le Pape deffendit aux Moines de saint Benoit, & de Cisteaux, & à tous les autres Religieux de recevoir les Freres Mineurs, & il écrivit aux Prelats de la Lombardie & de la Romagne de chastier les Curez qui refuseroient les Sacremens aux fidelles qui vouloient estre ensevelis dans nos Eglises.

Digitized by Google

I. L'Empereur d'Orient Michel Paleologue voyant que les Bulgares, & les Cumains s'estoient revoltez contre luy ; que les Venitiens, l'Empereur Baudoüin qu'il avoit chassé, & le Pape remüoit tous les Princes Chrestiens pour le deposseder du Trône qu'il avoit usurpé ; & que les Genois qui s'estoient alliez avecque luy avoient esté excommuniez, commença de penser à ses affaires, & envoya Maxime Alusand moine, Andronic Muzalon, & Michel Abalant vers le Pape pour traitter avecque luy de l'union des Grecs à l'Eglise Latine: Urbain ravi de ces bonnes nouvelles receut, & écouta fort favorablement ses Ambassadeurs, & destina de l'avis des Cardinaux, quatre Freres Mineurs pour aller à Constantinople, & traitter cette importante affaire ; ils partirent l'année suivante comme nous verrons, & cependant le Pape fit response à Paleologue pour le loüer de son pieux dessein, & pour l'exhorter à perseverer dans l'attente de ses legats.

II. Nos Auteurs ne sont pas d'accord de l'année de la mort de Frere Gilles troisiéme compagnon de saint François ; mais comme ils conviennent tous qu'il en a vécu cinquante depuis sa conversion, le plus probable est qu'il mourut cette-cy ; c'est pourquoy nous mettrons icy ces principales actions, reservant pour la Bibliotheque Franciscaine que nous dressons, les traittez qu'il a écrits & qui marquent la doctrine toute celeste qu'il possedoit ; il hayssoit extremement l'oysiveté, & s'occupoit avec grand soin pour viure du travail de ses mains ; estant à Rome il alloit chaque jour, aprés avoir oüy la Messe, couper du bois, & le portoit vendre : Un jour une femme devote luy en voulut donner beaucoup plus qu'il ne valoit, mais il le refusa, disant qu'il ne vouloit pas estre vaincu par l'avarice. Il n'y avoit point de travail quelque penible qu'il fut, qu'il n'entrepit agreablement, pourveu qu'il fut honneste ; & il ne prenoit pour son salaire que du pain, ou d'autres choses necessaires à la vie ; au temps des vendanges, il se loüoit pour couper, & fouler les raisins.

III. Un jour on luy donna tant des noix qu'il avoit abbatuës que n'ayant pas où les porter, il fut obligé de depoüiller son habit, & il l'en remplit ; mais ayant trouvé des Pauvres il les leur donna toutes ; Il alloit souvent au Convent des quatre couronnez prés de saint Jean de Latran pour y blutter la farine, & pour y porter de l'eau de la fontaine de saint Syxte qui en est éloignée d'un mille. Un homme le trouvant chargé d'une cruche luy demanda à boire, mais il le luy refusa disant qu'il ne pouvoit pas porter ses restes aux Moines : cet homme s'emporta contre luy en injures, mais il l'appaisa, & le confondit en luy portant de l'eau dans sa maison au second voyage qu'il fit.

IV. Un Cardinal Evesque de Frascati l'ayant retenu dans son hostel, il ne voulut jamais manger que du pain qu'il alloit gagner par son travail, & sur ce

Digitized by Google

que ce Prelat luy dit qu'il devoit se nourrir des viandes de sa maison comme les autres pauvres à qui il faisoit l'aumône: Frere Giles luy respondit ce verset du Pseaume 127. *Parce que tu mangeras le travail de tes mains, tu es heureux & tu te trouveras bien*; il fut empêché par la pluye de sortir pendant deux jours, le Cardinal luy dit alors tout joyeux, Frere Gilles du moins vous aurez besoin aujourd'huy de mon pain, mais il trouva le moyen de le gagner; car le premier jour il alla nettoyer la cuisine, & le second il fourbit & éguisa des couteaux roüilleux, & le Cardinal admira son zele & l'addresse avec laquelle il avoit sçeu tromper son esperance.

V. Saint François luy avoit donné la liberté de demeurer où il voudroit, mais il ne voulut jamais s'en servir, pour ne pérdre pas le merite de la Sainte obeïssance. Estant à l'Hermitage de Fabriano il faisoit des paniers & les alloit vendre; un jour de grand froid un homme qui le vit mal vétu, luy dit qu'il ne voudroit pas aller de la sorte, quand mesmes il seroit asseuré d'aller sur l'heure en Paradis, Frere Gilles le reprit de cette parole imprudente, & le moqueur sentit d'abord un si grand froid qu'il en pensa mourir, mais s'estant remis en memoire la pauvreté & les souffrances de Jesus-Christ, sa peine cessa, & il se trouva tout échauffé.

I. Un jour Frere Gilles faisant une reflexion extra-ordinaire sur ses pechez passez, sortit avec son compagnon pour aller dans un bois, & s'estant mis tout nud, la corde au col, il se fit traisner devant ses Freres, se prosterna par terre, & leur dit d'une voix elevée, mes Freres ayez pitié de ce miserable pecheur: ils le prierent avec des larmes de se revêtir, & il leur respondit, je ne suis pas digne d'estre appellé Frere Mineur, toutesfois si vous voulez me donner cét habit, je le prendray par aumône tout miserable que je suis, & indigne de le porter.

VII. Estant hors du Convent il receut ordre du General pour aller à Assise; il prit d'abord son chemin pour l'executer, & sur ce que son compagnon luy dit qu'il devoit aller prendre congé de ses Freres, il luy respondit le General ne me commande pas d'aller à ce Convent, mais à celuy d'Assise.

VIII. Un Religieux se plaignoit que le Superieur le detournoit de ses prieres pour l'envoyer à la queste, & Frere Gilles luy dit, vous ne sçavez ce que c'est que de prier Dieu, la veritable priere c'est l'obeïssance, & c'est une marque d'orgueil de laisser le chemin qu'elle nous marque pour en prendre un autre, quoy qu'il nous semble plus parfait; le bœuf qui soumet sa teste au joug remplit les greniers de froment; si quelqu'un avoit tant de vertu qu'il meritât d'avoir l'entretien des Anges, il devroit le quitter, si le Superieur l'appelloit ailleurs.

IX. Ayant apris que Frere Elie avoit esté excommunié par le Pape, & qu'il persistoit dans sa desobeïssance, il se prosterna en terre & pressant son corps contre le pavé, il disoit, je veux m'abbaisser autant que je pourray, puis-que Frere Elie s'est perdu en s'élevant.

X. Un jour estant obligé de s'arrester à cause de la lassitude du travail, & de la faim, il s'endormit: & à son reveil il trouva la moitié d'un pain auprés de luy. Un autre-fois ayant esté arresté par la neige pendant trois jours dans l'Egli-

Digitized by Google

se de saint Laurens prés du Bourg de Diruta, sans que personne le sçeut là, Dieu inspira à un habitant d'aller luy porter à manger ; & à son exemple d'autres luy continuerent la mesme charité ; sa vertu fut si efficace que tous les habitans embrasserent fort serieusement la penitence, & quelques-uns se rendirent Freres Mineurs.

XI. Il entendit un maistre qui disoit à ses ouvriers, faittes & ne parlez pas ; & il s'écria d'abord entendez cette leçon Predicateurs ? laissez les paroles, & mettez la main à l'œuvre. Il entendit un autre homme qui se ventoit de sa science, & il luy dit que porteroit un grand champ si personne ne le travailloit ? rien sans doute ? & au contraire un petit porteroit beaucoup s'il estoit bien cultivé ; il en sera de mesme de vostre Doctrine, si vous n'y ajoutez les bonnes œuvres. Un Prestre l'appella hypocrite, & il en fut fort affligé, non pas parce que c'estoit une injure, mais parce qu'il croyoit qu'un homme de ce caractere ne pouvoit pas dire un mensonge.

XII. Il regardoit sa chair comme une ennemie qui a l'inclination au vice, de mesme que les pourceaux à la boûe ; & il enseignoit que pour conserver la pureté, il falloit se servir d'adresse plus que de force, ainsi que ceux qui ont à remuër un grand fardeau ; il estimoit cette vertu par dessus toutes les autres, & sur ce qu'on luy demanda s'il ne croyoit pas que la charité fut encore plus excellente ; il respondit, qu'y a-il de plus pur & de plus chaste qu'elle ? car j'entens par la chasteté une vertu par laquelle tous nos sens sont conservez sous la protection de la grace : comme il préchoit les loüanges de cette vertu un homme luy dit qu'il se contentoit de sa femme, & il luy respondit prenez garde qu'on peut s'enyvrer de son vin comme de celuy d'un autre, il sentit un jour une grande tentation à la voix d'une femme qui l'appelloit, & il la surmonta par l'assiduité de la priere, & de la mortification.

XIII. Un Religieux qui estoit fort tenté souhaitta de le voir, dans l'esperance qu'il seroit délivré de ses peines, dés qu'il les luy auroit declarées : mais son éloignement luy faisoit desesperer d'avoir cet avantage ; il s'endormit sur cette pensée, & Frere Gilles luy apparût dans son sommeil, & luy dit, que feriez-vous si un chien vouloit vous mordre, je le chasserois avec des coups, respondit ce Frere, faités le mesme contre vostre tentation, ajouta Frere Gilles, & vous en guerirez ; à cette parole l'endormi s'éveilla, & se trouva gueri de ses tentations.

XIV. Un Docteur de l'Ordre de saint Dominique ne pouvant pas bien comprendre comment la Mere de Dieu estoit demeurée Vierge aprés l'enfantement, alla trouver Frere Gilles dans la confiance qu'il l'éclairciroit de ses doutes : ce Frere sortit au devant de luy, car Dieu luy avoit revelé son estat interieur ; & frappant la terre avec son baston il luy dit, Frere Prescheur Marie est Vierge avant l'enfantement, & à ce premier coup il fit naistre un beau Lys ; il donna un second conp en disant, Frere Prescheur Marie est Vierge dans son enfantement, & il en sortit un second ; il frappa une troisiéme fois, & dit Frere Prescheur, Marie est Vierge aprés l'enfantement, & il en naquit un troisiéme ; aprés ces merveilles il se retira, le Docteur qui ne le connoissoit pas courut aprés luy, &

Digitized by Google

ayant appris que c'estoit celuy qu'il cherchoit, il sentit son esprit fort tranquille sur les difficultez qui le travailloient, & conçeut une affection tres-sincere pour son Medecin, & pour son Ordre.

XV. Saint Loüys Roy de France estant venu à Rome voulut rendre visite à Frere Gilles qui estoit à Perouse, ce Prince y alla sans se faire connoistre, & le demanda; dés que ces deux Saints s'entrevirent, ils se reconnurent, s'embrasserent, & aprés avoir demeuré un assez long espace de temps à se regarder, ils se separerent sans dire une seule parole; l'on demanda à Frere Gilles la raison de leur silence, & il respondit que lors qu'ils s'estoient embrassez, une lumiere du Ciel avoit si bien ouvert leurs cœurs, qu'ils s'estoient communiquez leus pensées avec plus de clarté que s'ils eussent parlé, & que les paroles qu'ils eussent peu dire n'auroient servi qu'à interrompre la consolation dont ils avoient joüy.

XVI. Frere Gilles dit à saint Bonaventure qu'il l'estimoit fort heureux à cause de sa science, & le Saint Docteur luy respondit, que c'estoit assez pour se sauver de pouvoir aymer Dieu: Frere Gilles reprit & luy demanda, si un ignorant pouvoit aymer Dieu autant qu'un homme docte; & sur ce que saint Bonaventure l'asseura qu'une simple femmellete pouvoit le faire aussi bien que le plus grand Docteur; il courut sur le bord du jardin qui regardoit vers la Ville, & se mit à crier; pauvres femmes ignorantes, & simples, aymés Dieu, & vous pourrez devenir aussi heureuses que Frere Bonaventure qui a tant de science.

XVII. Deux Religieux de saint Dominique dirent à Frere Gilles que saint Jean avoit parlé de Dieu fort hautement dans le commencement de son Evangile; & il leur respondit, vous vous trompez saint Jean n'a presque rien dit de Dieu, & sur ce qu'ils luy objecterent que saint Augustin avoit reconnu que cet Evangeliste en avoit parlé si hautement, que s'il se fut élevé davantage tout le monde ensemble n'auroit peu le comprendre, il leur respondit; je ne change point de sentiment; car, dittes moy si cette montagne estoit toute de sable, & qu'un oyseau vint en prendre durant cent ans avec son bec; la diminueroit-il de beaucoup? vous croyez bien que quand mesmes il continueroit pendant mille ans, la bréche seroit fort petite? Il en va icy de la mesme sorte, Dieu est une montagne infinie dans la perfection, & saint Jean comme un petit oyseau, quoy-qu'il en ait peu dire, semble n'y avoir pas touché par rapport à sa grandeur.

XVIII. Un autre luy demanda pourquoy saint Jean-Baptiste qui avoit esté Sanctifié dans le sein de sa mere, s'estoit retiré dans le désert à l'âge de trois ans; & il luy respondit, pourquoy sale-on la chair fraiche, si ce n'est afin de la preserver de la corruption? ainsi l'Innocence de saint Jean a eu besoin de la Penitence comme d'un sel pour se conserver.

XIX. Il demanda à Frere Guarde si une goutte d'eau qui tomboit dans la mer luy donnoit son nom, & la changeoit en soy? & sur ce que ce Religieux luy respondit qu'il en arrivoit tout au contraire, & que cette goutte d'eau estoit absorbée de l'Ocean & s'y perdoit; Frere Gilles reprit, & luy dit, voyla l'estat de la creature qui se jette en Dieu; & à cette parole il se ravit, & demeura fort long-temps dans son extase.

XX. Depuis la sixiéme année de sa conversion il luy sembla que son ame

Digitized by Google

se separoit de son corps, & qu'elle voyoit dans cét estat des choses si relevées qu'il ne pouvoit les exprimer ; il disoit seulement que celuy-la estoit bienheureux qui sçavoit garder les secrets de Dieu. Afin que la grandeur de ses revelations ne l'enorgueillit pas, Dieu permit qu'il fut tanté par le Demon, qui luy apparut sous une forme si horrible, que la crainte qu'il en eut luy osta la parole, & il ne peut que se prosterner à terre pour implorer le secours de Dieu dans son cœur, & il l'obtint si parfaitement qu'il se troüva tout-à-fait delivré de cette peine.

XXI. Estant à Cetone en Toscane, Jesus-Christ luy apparut visiblement trois jours avant la Noël, & à mesme temps que ses yeux joüyssoient de cette faveur, son ame fut encore plus élevée pour connoistre des Mysteres qu'il ne pouvoit expliquer ; cette extase luy dura par intervalles pendant treise jours ; l'excez du plaisir qu'il y goûtoit estoit si grand qu'il s'en trouvoit accablé, & il fut obligé de prier Dieu qu'il le luy moderât : depuis ce temps il se ravissoit si facilement, qu'il ne falloit que luy parler de Dieu, ou du Paradis pour le faire élever en extase : le peuple qui sceut sa disposition le voyant passer luy crioit, Frere Gilles Paradis ! & à mesme temps il estoit hors de luy mesme : les Religieux qui desiroient d'avoir son entretien prenoient bien garde de ne prononcer pas cette parole, de crainte d'en estre privez, & luy de son costé ne cherchoit que la solitude. Il semble qu'il à esté élevé comme un autre saint Paul jusques au troisiéme Ciel ; aussi, disoit-il, que s'il devoit chanter la Messe, il ne diroit pas *je crois en Dieu*, *mais je reconnois Dieu*, parce que la foy n'est que des choses qui ne tombent par sous les sens, & qui sont au dessus de nostre raison.

XXII. Un jour comme il s'entretenoit de Dieu avec Frere André, un rayon d'une clarté merveilleuse vint passer au milieu d'eux ; un autre Religieux vit une fort grande lumiere qui sortoit de sa Chambre, & qui l'éclaira jusques à la nuit. Une autre fois son extase dura jusques à minuit en la presence de ses Freres, & comme elle eut passé, & qu'il se retiroit dans sa chambre, ils virent tous une belle lumiere qui l'entoura, & l'y conduisit : Les demons envieux de ses graces le tantoient de diverses façons, mais il les surmontoit par l'excez de son humilité ; ils le troubloient toutes les nuits avec tant d'incommodité, qu'il fut obligé de faire coucher son Compagnon dans sa chambre.

XXIII. Frere Gratien luy dit un jour, je suis Predicateur, je suis Directeur, je puis faire d'autres bonnes œuvres, mais je voudrois sçavoir de vous à qu'elle je dois m'attacher plus particulierement ; vous ne pouvez faire rien de plus agreable à Dieu, luy respondit Frere Gilles, que de vous pendre ; Frere Gratien trouva d'abord ce conseil cruel & ridicule ; mais Frere Gilles s'expliqua plus clairement, & luy dit, un pendu n'est ni dans le Ciel, ni sur la terre, vous devez estre ainsi ; vous élever vers le Ciel par le desir, & regarder la terre pour vous humilier.

XXIV. Un autre Religieux se recommanda fort affectueusement à ses prieres ; & il luy répondit, priez Dieu vous mesme ; car vous estez un paresseux,

&

Digitized by Google

& vous voudriez obtenir par le moyen d'autruy, ce que vous pouvez & devez acquerir par vostre travail.

XXV. Estant venu visiter le corps de nostre Seraphique Pere, aprés que les trois Eglises feurent achevées, on le promena par tout le Convent; & quoy qu'on luy montrât, & que chacun loüat la beauté de ces edifices, & la liberalité de Gregoire IX. & des autres bienfacteurs, il ne dit jamais un mot; enfin comme on le pressa pour sçavoir son sentiment, il répondit, mes Freres il ne vous manque si ce n'est des femmes, car vous n'estes par plus obligez à la chasteté qu'à la pauvreté, si vous avez transgressé celle-cy, que reste-il si ce n'est que vous fassiez le mesme de l'autre.

XXVI. Un Gentilhomme qui se faisoit porter à Assise pour s'y faire couper la jambe parceque la gangrene s'y estoit mise le rencontra sur son chemin; luy montra son mal, & le pria de faire le signe de la Croix dessus: Frere Gilles le fit le baisa, & à mesme temps la jambe de cét homme se trouva guerie. Une pauvre nourrice qüi avoit perdu le lait l'ayant trouvé en oraison, prit le bout de son habit le posa sur ses mammelles seiches, & incontinent elles senflerent de lait.

XXVII. Les extases luy estoient si ordinaires qu'il en oublioit le manger, & il falloit qu'on l'advertit pour le faire aller au Refectoir; il connut par ces ravissemens que Dieu vouloit l'appeller à luy, c'est pourquoy il souhaitoit fort de mourir en cét estat, & disoit souvent qu'il aymeroit mieux cette sorte de mort que le plus glorieux martyre; enfin la fievre le surprit à Perouse; les habitans poserent des Gardes au tour de sa Chambre, de crainte de perdre ses reliques; dés-qu'il le sceut, il pria un de ses Freres de leur aller dire, qu'ils ne faisoient jamais sonner les cloches, ni pour ses miracles ni pour sa canonization, & qu'ils n'auroient point d'autre signe de luy que celuy du Prohete Jonas: aprés ces paroles il s'estendit doucement sur son lit, & rendit son ame à Dieu le vingt-troisiéme d'Avril.

XXVIII. Une personne pieuse vit monter son ame au Ciel avec plusieurs autres qu'il avoit retirées du Purgatoire, & Jesus-Christ, qui venoit au devant de luy avec un concert de la Musique des Anges. Un Religeux de S. Dominique qui mourut à la mesme heure apparut à un de ses Confreres, & luy dit qu'il sortoit du Purgatoire par les merites de Frere Gilles; celuy-cy voulant tenir cette revelation secrette tomba malade, & reconnoissant que c'estoit en punition de ce qu'il n'avoit pas découvert la gloire de ce serviteur de Dieu, il fit appeller les Freres Mineurs, leur declara ce qu'il avoit appris, & dés qu'il eut fait cet aveu, il se trouva gueri; les Perousiens chercherent d'abord de quoy luy faire un sepulche honnorable, & ils en trouverent par hazard un de marbre, où l'histoire de Jonas estoit taillée, pour verifier la derniere parole qu'il leur avoit dite.

XXIX. Il fut ensevely dans le Convent qui est hors de la ville, & Dieu l'a honnoré de plusieurs grands miracles. Saint Bonaventure disoit souvent que Dieu octroyoit beaucoup de graces, à ceux qui l'invoquoient pour le salut de

Digitized by Google

leurs ames, & qu'il s'eſtimoit fort heureux d'avoir peu converſer avec un ſi ſaint Religieux.

XXX. Frere André Compagnon du B. Frere Gilles avoit ſi bien profité de ſes leçons, & de ſon exemple qu'il s'eſtoit élevé à un grand degré de perfection, & de contemplation; Jeſus-Chriſt luy apparut un jour ſous la forme d'un bel enfant; tandis qu'il jouïſſoit de cette faveur avec un extreme plaiſir, on ſonna Veſpres, ce Frere fut d'abord en doute s'il devoit le quitter pour aller à l'Office; enfin il ſe determina & quitta la compagnie de ſon Maiſtre pour aller chanter ſes loüanges; à ſon retour il le trouva encore, & receut de luy l'approbation de ſon obeyſſance, & de ſa regularité.

XXXI. L'an 1259. les Chanoines de Treves s'eſtoient diviſés en deux partis pour l'élection d'un Archeveſque, & chacun avoit nommé le ſien; dans cette conteſtation le Pape choiſit de ſon authorité, Henry Doyen de Mets qui eſtoit alors à Rome; ce Prélat fut d'abord bien receu dans ſon Archeveſché; mais aprés, peu de temps on le chargea de pluſieurs accuſations devant le S. Siege; la commiſſion pour en informer fut donnée à des gens qui la negligerent; le Pape en eſtant adverti en fit expedier une autre pour Frere Guillaume de Vvaltmanshuſt & Frere Robert de Yvarneſperg; ceux-cy, ou parce qu'ils connurent que ces accuſations eſtoient fauſſes, ou parce qu'ils apprehenderent le pouvoir d'un ſi grand Prélat en retarderent auſſi l'execution, mais le Pape leur ordonna de la faire; Cratepolius parle de cet Archeveſque d'une façon qui fait croire qu'il eſtoit Innocent.

XXXII. Le Pape donna ordre à l'Archeveſque de Kolotza dans la Baſſe Hongrie d'examiner les raiſons pour leſquelles Olivier Eveſque de Sirmiſch ſon Suffragant vouloit quitter ſa dignité, & ſe rendre Fr. Mineur, avec pouvoir de le diſpenſer pour cela s'il les trouvoit bonnes.

XXXIII. Le Convent de Petit dans la nouvelle ville de Brandebourg fut bâti cette année, & c'eſt la ſeule choſe que nous en pouvons dire parce qu'il a eſté entierement ruiné par les Heretiques.

XXXIV. Celuy de Caën en Normandie du Dioceſe de Bayeux fut fondé principalement par la liberalité de la famille de Beleth qui a ſa ſepulture dans le Chapitre, il a eſté ruiné en partie par les Huguenots.

XXXV. Le Pape confirma tous les Privileges que ſes predeceſſeurs avoient donnés à l'Ordre. Sa Bulle commence *Cum à nobis petitur*, & eſt datée du 28. de May.

Digitized by Google

I. LE Pape n'avoit pas peu envoyer l'année precedente vers l'Empereur Paleologue, les Legats qu'il luy avoit destinez, parce que saint Bonaventure qui avoit esté chargé par sa Sainteté de les choisir entre ses inferieurs, avoit employé beaucoup de temps à les faire venir des lieux esloignez où ils se trouvoient; & lors qu'ils furent arrivez à Rome l'on apprit que l'Empereur faisoit la guerre à Guillaume de Villarduin Prince d'Achaïe qui estoit affectionné au Saint Siege, & qu'il tourmentoit les Latins qui demeuroient sur les terres de l'Empire, ce qui faisoit craindre qu'il n'eut changé de sentiment; mais enfin le Pape se determina dans le mois Juillet de luy envoyer Frere Simon d'Alverne, Fr. Pierre de Moras, Fr. Pierre de Crista, & Fr. Boniface d'Yurée Religieux tres-devots & tres-sçavants, avec pouvoir de prandre & d'associer à leur Legation tels autres Ecclesiastiques Reguliers & Seculiers qu'ils jugeroient à propos: il les chargea d'une belle lettre pour l'Empereur dont voicy le precis.

II. Nous nous sommes extremement réjoüis avec que tous nos Confreres des bonnes intentions que Dieu vous a inspirées; car le S. Siege n'a rien tant à cœur que de voir reünir les Grecs dans son sein comme ses chers enfans; c'est pourquoy conformement à la promesse que nous avions faite à vos Ambassadeurs, nous vous envoyons nos Legats qui sont des personnnes tres-capables, & fort portées à la Paix, afin qu'ils travaillent avecque vostre Majesté à conclure cette importante affaire, Leur départ à esté retardé parce qu'ils estoient éloignés de nous, & il a falu beaucoup de temps pour les faire venir; nous avions aussi apprehendé que la guerre qu'on dit que vous continués contre le Prince d'Achaïe, & les mauvais traitemens que vous faites aux latins qui sont sur vos terres, ne feussent des marques de vostre changement: neantmoins le desir extreme que nous avons d'un si grand bien, nous a fait passer sur toutes ces considerations, dans l'esperance que ces Anges de paix vous porteront par l'ayde de Dieu à une bonne & sainte reconciliation avec vostre mere la sainte Eglise.

III. Vous pouvez connoistre que c'est le zele d'une parfaite charité qui nous le fait desirer de la sorte, afin que comme l'Eglise n'est qu'une dans la primauté de saint Pierre duquel nous tenons la Place, & qu'elle est cette innocente qui n'a jamais esté soüillée d'aucune heresie, & cette maistresse de qui toutes les autres doivent apprendre ce qu'elles doivent croire, vous nous reconnoissiez par vos actions comme par vos paroles, pour le pere de vostre Empire: si vous le faites nous vous fairons paroistre que nous ne souhaittons rien tant que de conserver, & exalter vostre estat; & que nous vous traitterons comme les autres Princes qui se comportent en nostre endroit comme des vrays, & fidelles enfans.

Digitized by Google

Que si nous avons condamné les Genois à cause de l'alliance qu'ils ont contractée avecque vous, ce n'est pas pour vous faire la guerre, mais seulement parce que nous ne devons pas souffrir, que ceux qui se reconnoissent pour sujets du Saint Siege vous donnent quelque ayde, tandis que vous luy serez desobeïssant; mais si vous voulez vous y sousmettre comme vous estez obligé, nous porterons non seulement les Genois, mais encore tous les Princes Catholiques à vous rendre service.

IV. Ainsi puisque vous nous avez prevenus à nous offrir la paix, & la reconciliation, nous l'acceptons de tres-bon cœur; le peu de temps qu'il y à de nostre exaltation, & la foule des affaires qui nous sont survenuës nous ont empeschez d'estre les premiers à vous y solliciter, quoy qu'à l'exemple de nos predecesseurs nous la desirions avec passion; vous voudriez que l'établissement de la paix precedât l'instruction que vous devez prendre des Dogmes de la foy & des ceremonies Ecclesiastiques; ils nous semble que tout au contraire, comme la division qui est entre nous & vous, n'a point d'autre cause que la diversité de la croyance, il seroit necessaire d'establir premierement la verité de la foy, afin que la paix fut appuyée, sur ce fondement inebranlable: c'est pourquoy comme nous souhaitons l'un & l'autre nous avons chargé nos Legats de les traiter également, car si les Latins ont fait quelquefois la guerre aux Grecs, ce n'a pas tant esté pour envahir leurs terres comme pour leur faire ouvrir les yeux, & les faire revenir à leur devoir envers leur Mere la sainte Eglise; que si vos peuples ont souffert dans ces occasions, il faut l'attribuer au malheur des temps & à quelques particuliers, d'ont nous n'approuvons pas les excez. Afin donc que nostre dessein puisse avoir un heureux succez, nous vous prions de faire cesser la guerre que vous faitez au Prince d'Achaïe, pour une preuve du veritable desir que vous témoignez de la paix; & puisque vous agréés que le Saint Siege soit le Juge de tous les differens que vous pouvez avoir avec les Princes Latins, nous vous asseurons que vous connoistrez par la justice que nous vous rendrons, que si vous agissez avec la veritable confiance d'un enfant, nous vous traitterons avec la tendresse d'une bonne mere.

V. Le Pape donna à ses Legats les mesmes privileges qu'Alexandre IV. avoit concedés à ceux qui alloient en Orient parmi les Infidelles, & les Schismatiques avec fort peu de difference; il écrivit à tous les Prélats & à tous les Superieurs des Ordres pour leur recõmander de les assister de tout leur pouvoir, en tout ce dont ils auroient besoin dans ce voyage. Il advertit le Prince d'Achaïe de la suspension d'armes qu'il avoit demandée à l'Empereur, & pour le prier de faire la mesme chose de son costé: afin que la paix, & l'union que ses Legats alloient traiter peussent se conclurre plus facilement; il écrivit encore pour le mesme sujet à tous les Gentilshommes d'Achaïe, à Michalitius Prince de Thessalonique, & aux Venitiens.

VI. Ezzelin des Romains, monstre plus cruel que Neron, tyrannisoit depuis long temps la ville de Padoüe: l'An 1256. le B. Frere Luc Belludin, & Frere Barthelemy Coradin veillant pendant la nuit au sepulchre de saint Antoyne pour le prier d'obtenir de Dieu la delivrance de leur patrie, entendi-

Digitized by Google

rent une voix qui en sortoit, & qui les asseura qu'elle recevroit cette grace cette mesme année le dernier jour de l'octave de ce saint, & en effet le Cardinal Octavien des Ubaldins reprit la Ville, & chassa le Tyran le 19. de Juin : les Padoüans pour reconnoistre cette faveur prirent l'année suivante saint Antoine pour leur Patron, & ordonnerent qu'on luy offriroit une statue d'or, & que tous les ans on fourniroit quatre mille livres pour la fabrique de l'Eglise qu'on vouloit dedier à son nom, & qu'on fairoit une procession solemnelle à laquelle tous les corps Ecclesiastiques, & Seculiers seroient obligez d'assister pour aller visiter son sepulchre aux premieres Vespres de sa feste.

VII. Cette Eglise se trouvant presque achevée cette année, l'on y transporta les Reliques du Saint le 7. d'Avril, 32. ans aprés sa mort, avec une pompe merveilleuse ; Saint Bonaventure assista à cette solemnité, & ayant trouvé la langue du Saint aussi fraische, & vermeille comme si elle eut esté vivante, il s'écria, ô langue benite qui as toûjours beni Dieu, & enseigné aux autres de le benir, il paroit bien clairement combien tes paroles luy ont esté agreables ; & aprés luy avoir donné mille baisers amoureux, il la remit dans un Reliquaire separé.

VIII. Cette Eglise de saint Antoine est si magnifique, qu'elle peut passer pour une des plus belles de l'Europe ; ce qui est depuis la porte Orientale jusques au chœur a esté un temple fort ancien dedié à Junon, duquel on avoit fait la principale Eglise de cette ville. L'an 1229. Jacques Conrad Evesque de ce lieu, luy donna le nom de sainte Marie Mere de Dieu ; & depuis l'an 1231. auquel saint Antoine mourut, on y adjousta le reste, elle a 280. pieds de longueur, 131. de largeur, & cent dix de hauteur ; elle est toute entourée de grosses colomnes de marbre, & de fort belles Figures de bronze ; le chœur a quatre-vingt & huit sieges tres-bien travaillez ; elle est toute couverte de plomb, & ornée de six clochers ; sur l'un desquels il y a une statuë d'un Ange, qui tient une trompette, & qui tourne au vent comme une giroüette.

IX. La Chappelle particuliere du Saint est enrichie de la mesme façon avec des colomnes, & des figures qui representent les principales actions de sa vie, ses Reliques sont posées au milieu dans un tombeau d'une pierre fort rare, qui fut trouvé à sa mort comme par miracle, & qui avoit esté travaillé par les Saints quatre couronnez, martyrisez sous Diocletien. Le Cardinal Guidon Evesque de Bologne, & Legat Apostolique les y enferma toutes, à la reserve d'une des machoires, qui fut mise dans un reliquaire d'argent, & de sa langue, qui fut enfermée dans un vase precieux.

X. Le corps du Bien-heureux Frere Luc Belludin Compagnon de saint Antoine est dans la Chappelle de la noble Famille des Comtes, & celuy de saint Felix II. Pape & Martyr dans celle de Boniface Loup Marquis d'Arragna. Cette Eglise fut sacrée le 18. de Juin l'an 1475. par Jacques Zenon Evesque de Padouë. Il y a plusieurs sepulchres magnifiques de Cardinaux, & d'autres grands Seigneurs : la Sacristie est enrichie de dix Croix d'argent, de seize statuës de divers Saints, de cinquante-deux calices, dont l'un, qui est d'or, est estimé cinq cens vingt écus, & d'une grande quantité de chandeliers, de lampes, & d'autres

Digitized by Google

presens. Il y a dans le chœur un chandelier de bronze orné de cent quatre figures tres-belles : Enfin tous les meubles sacrez sont tres-beaux & en tres-grand nombre ; le Convent, qui est aux Conventuels est fort agreable, ils y sont cent de Communauté, aussi ont-ils de tres-beaux revenus, & ils possedent des chaires de l'Université, & la charge d'Inquisiteur.

XI. Les miracles qui se font chaque jour par l'intercession de saint Antoine ont rendu son nom tres-celebre, & excité la pieté des Fidelles dans tout l'Univers; Sebastien Roy de Portugal obtint une partie d'un de ses bras, de la République de Venize, l'an 1570. & Marguerite d'Austriche sa femme un autre l'an 1610. On ordonna l'an 1265. que le jour de sa Feste & de son Octave seroient chommez ; on fit mettre sa statuë dans la place qui porte son nom, avec celle de saint Prosdocime Disciple de saint Pierre, & premier Evesque de Padouë, & le Senat de Venise y conceda une foire libre pendant quinze jours. Il ordonna encore l'an 1275. que la veille de sa Feste, les Gardes de la ville seroient posez à cette Eglise, qué le lendemain on feroit une procession publique, qu'on proposeroit trois prix pour trois divers jeux publics, & que le jour de l'Octave, la Maison de Ville iroit avec tous les Nobles entendre la Messe devant le Sepulchre du Saint, pour le remercier de leur deliurance ; depuis l'Université fait la mesme chose, & comme l'on y offre quantité de presens, il y a quatre Bourgeois, & trois Freres Mineurs deputez pour les recevoir, & pour en rendre compte.

XII. Saint Bonaventure tint le Chapitre General dans Pise, à la Pentecoste : l'on y resolut de demander pour Protecteur Jean des Ursins Caëtan Cardinal Diacre. & de se décharger entierement de la conduite des Religieuses. On ordonna qu'on diroit le *Gloria tibi Domine, &c.* à la fin des Hymnes depuis la Noël jusques aux Rois ; qu'on feroit l'Office de la Conception, & de la Visitation de la sainte Vierge ; de sainte Anne & de sainte Marthe ; que chaque Sepmaine l'on celebreroit une Messe de saint François à un jour qui ne seroit pas empeschê, & qu'il seroit permis à tous les Prestres de dire la Messe le Jeudy de la Semaine Sainte, mais non pas le Samedy.

XIII. Le Chapitre estant achevé, saint Bonaventure alla demander le Protecteur qui avoit esté choisi par les Voçaux, & le Pape le luy accorda, quoyqu'il luy offrit pourtant son neveu Aucher Pantaleon, Cardinal de sainte Praxede. Il obtint aussi la décharge du gouvernement des Religieuses, & le Pape donna pour Protecteur à ces filles, Estienne de Hongrie, Cardinal de Pallestrine.

XIV. Ces deux Protecteurs entrerent bien-tost en contestation, parce que le dernier vouloit remettre les Religieuses, sous la conduite de l'Ordre, comme elles le desiroient ; & l'autre vouloit empécher que les Religieux ne repriſſent ce fascheux employ ; mais le Pape défendit au Cardinal de Pallestrine de les y employer, & dans quelques mois ce Prelat se déchargea volontairement de cette protection. Ainsi elles revinrent sous l'obeïssance du Protecteur de l'Ordre ; Caëtan, qui avoit defendu les Religieux de cette conduite, s'en voyant chargé luy-mesme, obligea saint Bonaventure de la reprendre, afin de conserver l'union de la charité entre ces deux Ordres instituez par un mesme Pere, & pour éviter le

Digitized by Google

ſcandale que cette ſeparation pouvoit donner ; mais pourtant avec cette precaution, que ce Cardinal & le Pape declarerent, que les Religieux ne les ſerviroient point par obligation, mais ſeulement par charité.

XV. Frere Henry Eveſque de Croonſtadt en Tranſilvanie, fut changé à Chyempſee en Baviere ſous l'Archeveſque de Salzbourg. Le Pape remit la dignité Epiſcopale à la ville d'Oſimo dans la Marche, dont il l'avoit privée, parce qu'elle avoit favoriſé le parti de l'Empereur Frederic, & y nomma pour Eveſque Frere Bienvenu de Scotivolis, de la ſainteté duquel nous parlerons plus bas. Il donna commiſſion à Frere Manſuet ſon Chapelain & Penitencier, d'abſoudre Othon Gualducii des cenſures qu'il avoit encourues pour avoir eſté un des principaux Partiſans de la faction des Gibelins, & du Tyran Manfroy, & de le recevoir au Tiers Ordre, qu'il vouloit embraſſer.

XVI. Frere Monald de ſaint Lupidius, Provincial de la Marche tint le Chapitre à Fabriano, & y travailla fort utilement avec pluſieurs Diſciples de noſtre Seraphique Pere, pour le rétabliſſement de la diſcipline reguliere ; le Cardinal Paltinerius Legat Apoſtolique y aſſiſta, & l'on y reſolut de changer le Convent plus prés de la ville ; ce qui fut executé quatre ans aprés. Frere Raymer Confeſſeur de ſaint François, & Frere Maurice d'Arginano, qui avoit eſté Chanoine, homme de grande oraiſon, & un vray Frere Mineur avoient eſté les premiers Gardiens de ce lieu.

XVII. L'Abbé de ſaint Benoiſt donna l'Egliſe de ſainte Marie en Georgie, pour y eſtablir un Convent.

XVIII. Celuy de Grypſuald en Pomeranie fut fondé cette année, c'eſt le ſeul memoire qui nous en reſte.

XIX. La Cuſtodie de Moravie fut unie à celle d'Auſtriche, elle avoit quatre Convents, ſçavoir celuy d'Olmutz Capitale de la Province, celuy de Brinn, celuy d'Oppavv, & celuy d'Iglavv II. Le lieu de Druyde ſur le Tybre, qui eſtoit aux Benedictins fut donné environ cette année à la Province de ſaint François. Le Pape fit rebaſtir l'Egliſe de Civita Vecchia. Le Convent du Col. dans la Marche fut eſtabli environ ce temps.

XX. Alexandre IV. avoit envoyé aux Religieuſes de l'Humilité prés de Paris une Regle un peu differente de celle qui avoit eſté dreſſée par Innocent IV. Elles la firent modifier en quelque choſe par Urbain IV. & adjouſter le nom de Minoretes à celuy de Recluſes par la faveur de ſaint Loüys ; la Bulle de ce Pape contient cette Regle tout au long.

Digitized by Google

I. NIcolas, quoy que Grec de nation avoit eſté fait Eveſque de Crotone dans la Calabre à cauſe de ſon grand merite ; l'Empereur Paleologue en ayant eſté bien informé, l'avoit prié de venir ſecretement à Conſtantinople, pour conferer avec luy dans ſa langue naturelle des dogmes & des ceremonies de l'Egliſe Latine, & de l'Egliſe Grecque ; car ce Prince avoit pris garde que ceux que les Papes avoient envoyez en divers temps dans la Grece, ayant eſté obligez de ſe ſervir de truchemens, n'avoient peu ni bien expliquer ce qu'ils devoient propoſer, ni bien entendre ce qu'on leur diſoit ; de ſorte qu'au lieu d'éclaircir les choſes, ils les avoient embroüillées ; & au lieu d'appaiſer les eſprits, ils les avoient aigris ; c'eſt pourquoy aprés avoir compris par la conference du ſuſdit Eveſque avec les Grecs, que la diverſité, qui ſe trouvoit entre les deux Egliſes, n'eſtoit pas trop grande, & que leur reünion eſtoit plus facile qu'il ne ſembloit ; voyant auſſi que les Legats qu'il attendoit du Pape, tardoient trop à venir, il luy renvoya cet illuſtre Prelat avec une lettre, qui faiſoit mention de tout cecy, & par laquelle il reconnoiſſoit entre autres choſes la primauté du ſaint Siege, & que les Peres Grecs ſont tres-bien d'accord avec les Latins pour l'explication de l'Ecriture ſainte dans les articles, qui pouvoient faire quelque difficulté.

II. Le Pape fut ravi de joye à cette nouvelle ambaſſade, qui eſtoit une preuve évidente des bonnes intentions de l'Empereur ; c'eſt pourquoy il luy renvoya d'abord ce meſme Prelat avec la qualité de Legat Apoſtolique. & luy joignit dans cette charge Frere Gerard du Pré, & Frere Raynier de Piſe ſes Penitenciers, avec ordre de traiter cette affaire conjointement avec les autres quatre Freres Mineurs, dont nous avons parlé, s'ils ſe trouvoient à Conſtantinople, ou ſeparément s'ils n'y eſtoient pas encore arrivez ; il les chargea d'une lettre fort grave, dans laquelle, aprés avoir donné à l'Empereur les marques de ſa joye pour un ſi bon deſſein, & les loüanges deuës à ſes bons ſentimens, il répondoit à tous ſes articles, & luy recommandoit de traiter avec ces Envoyez, comme avec des perſonnes tres-capables, tres-conſiderées du ſaint Siege, & tres-bien inſtruites de ſes intentions ; que s'il ſurvenoit quelque difficulté, à laquelle ils ne puſſent pas ſatisfaire, il le prioit de l'en faire avertir au plutoſt, afin que le delay n'empéchât pas le bon ſuccez de cette negociation : la lettre eſt datée de Civita Vecchia, le 22. de Juin.

III. Saint Bonaventure, ſelon l'arreſté qu'il avoit fait avec le Cardinal Protecteur envoya des Viſiteurs aux Monaſteres de ſainte Claire, & leur ordonna de fournir à ces filles des Religieux pour les gouverner ; mais avec cette precaution de paſſer des actes publics, dont il dreſſa la forme, par leſquels il fut decla-

qu'ils

Digitized by Google

re qu'ils ne s'y engageoient que par charité, & non pas par obligation. Il leur ordonna encore de n'entrer pas dedans pour les visiter qu'avec deux compagnons, de ne recevoir point des presens, & de s'abstenir de toutes les choses, qui pouvoient avoir la moindre apparence de mal; il est à remarquer qu'il ne commit pas cette charge aux Provinciaux, car Frere Laurens eut la commission pour la Toscane, avec ordre au Provincial, & aux Custodes de luy fournir deux compagnons, & l'on trouve encore de ces actes en original, passez devant des Notaires Apostoliques, signez des Abbesses, & de toutes les Religieuses; celuy qui fut fait pour celles de Terni dans le Duché de Spolete, marque que leur Monastere estoit alors à un lieu nommé *Galeto*, hors de la ville, & que la sœur Anne de la noble famille de Castelli, qui avoit pris l'habit dans Assise, de la main de sainte Claire en estoit Abbesse.

IV. Le Cardinal protecteur considerant que ces Religieuses gardoient diverses sortes de regles en divers Monasteres; les unes la premiere dressée par Saint François, les autres celle de Gregoire IX. ou d'Innocent IV. ou d'Alexandre IV. & que quelques-uns les appelloient les Recluses, d'autres les pauvres Dames, d'autres les Damianites, les Minorettes ou les Clairines; leur fit une nouvelle regle par ordre du Pape compilée de toutes les precedentes; sa Sainteté la confirma, & les obligea toutes à s'y conformer, à la reserve de celles qui voulurent observer la premiere, & leur donna un nom commun de Religieuses de sainte Claire; ainsi elles furent divisées en deux branches, sçavoir celles de la premiere regle, & les Urbanistes.

V. Le Comte Simon fit bastir deux Chapelles sur le mont Alverne, au lieu où estoient les deux chambres de saint François, dans l'une desquelles il avoit son oratoire, & dans l'autre son lit, lors qu'il receut les sacrées Stigmates; il revela luy-mesme le lieu, & le temps de cette faveur à Frere Mathieu de Castillon; & Frere Conrad d'Offida entendit distinctement les discours qu'ils eurent ensemble sur ce sujet

VI. Alexandre IV. avoit appellé les François contre Manfroy Bastard de Frederic, mais les guerres les empécherent de venir en Italie; c'est pourquoy le Pape fit prier saint Loûys Roy de France par l'Evesque de Cosenza, & depuis par le Cardinal Simon de Brie, de luy envoyer Charles d'Anjou son Frere, à qui il vouloit donner les Royaumes de Sicile & de Naples: car quoyque Conradin neveu de Frederic y deust succeder de droit, neantmoins Urbain considerant que ce Prince estoit trop jeune, & trop foible pour resister à Manfroy, & que toute la race de Frederic, qui avoit esté privée du Royaume, luy estoit suspecte, il mit toute sa confiance au secours des François.

VII. Charles ayant accepté cette offre, envoya devant Simon Comte de Monfort avec des troupes, pour luy ouvrir le chemin par la Lombardie qui estoit occupée par les ennemis: comme il se disposoit à les suivre, le Pape mourut au Bourg de Perouse dans le commencement d'Avril, chargé de soins & d'années, & comme quelques-uns disent, empoisonné avec des figues, & fut enseveli dans l'Eglise Cathedrale de saint Laurens: il n'a tenu le saint Siege que trois ans, un mois & trois jours; c'estoit un Homme sçavant & pieux, amateur

Digitized by Google

de la paix & du repos ; il ne souhaitoit rien tant que la reünion des Grecs ; il a fait bastir & remettre plusieurs Eglises ; il employoit tout son loisir à mediter, ou à écrire, & il a laissé de tres-belles & doctes Decretales. Un Comete avoit paru depuis le 17. du mois de Juillet, dont plusieurs firent divers pronostics assez douteux, mais il est asseuré que depuis son apparition le Pape tomba malade, & qu'il empira toujours ; il y en a qui ont écrit que le Comete devenoit plus petit à mesure que le Pape devenoit plus mal, & qu'enfin il disparut à sa mort.

VIII. Frere André d'Hispelle mourut dans sa patrie le 3. de Juin ; il estoit Prestre, & âgé de quarante ans, lors qu'il prit l'habit de la main de saint François l'an 1223. Il se trouva à la mort de son bon Pere, & profita des beaux enseignemens qu'il en receut pour prescher avec fruit. A sa priere Gregoire IX. sacra l'Eglise d'Hispelle l'an 1228. On attribua particulierement à ses merites l'abondance de la pluye, que les vocaux assemblez en Espagne pour le Chapitre general l'an 1232. obtinrent du Ciel par leurs prieres dans une extréme secheresse ; c'est pourquoy il fut surnommé Frere André des eaux.

IX. Lors qu'il fut de retour en Lombardie, il précha fort utilement durant plusieurs années, & souffrit beaucoup de la persecution que Frere Elie faisoit aux vrays Zelateurs de la Pauvreté. L'an 1249. il conduisit à Hispelle la Sœur Pacifique Disciple de sainte Claire, pour reformer le Monastere de Val-de-Gloire ; L'année suivante il fut honnoré d'une visite de Jesus-Christ, mais lors que Vespres sonnerent, il le quitta pour les aller dire ; à son retour il trouva que son bon Maistre l'attendoit, & il receut de sa bouche l'approbation de sa conduite, qui luy avoit fait quitter sa conversation particuliere pour assister à la loüange commune ; sa vie & sa mort furent honnorées de plusieurs miracles, & son corps fut inhumé dans un beau sepulchre avec des funerailles fort honnorables.

X. Jutta de la noble Famille de Sanger-Hausen en Turinge mourut la veille de l'Ascension : Elle avoit vécu dans le mariage avec tant de vertu qu'elle avoit acquis le nom de Sainte ; estant veuve elle prit l'habit du Tiers Ordre, & distribua tous ses biens pour le secours de la Terre Sainte, & des Pauvres. Jesus-Christ l'advertit qu'elle devoit imiter sa vie ; desfors elle se rendit la Guide des aveugles & des estropiats, & commença de demander l'aumône pour eux ; ses parens s'efforcerent de la détourner de cet exercice, comme d'une chose qui leur faisoit honte, mais elle supporta fort courageusement leur mépris, & Jesus-Christ la consola dans cette peine, en l'asseurant, que tout ce qu'il possedoit, estoit à elle.

XI. Une Paralitique ne pouvant avaler la sainte Hostie, la vomit, & Jutta la receut si devotement que son visage parut pendant tout le jour avec un éclat merveilleux. Ayant esté surprise d'une nuit fort obscure à deux milles du lieu où elle conduisoit quelques Lepreux, elle se mit en priere, & le Soleil parut sur l'Orizon, pour l'éclairer pendant le reste du chemin. Un jour elle estoit si attentive à la meditation qu'elle prit avec la main un fer ardent sans en estre brûlée. J. C. la fit boire trois diverses fois à son costé, d'où elle gousta une dou-

Digitized by Google

ceur merveilleuse ; elle passa en Prusse pur y vivre avec plus de retraite & de pauvreté ; les revelations admirables qu'elle recevoit sur le mystere de la Trinité, la tenoient souvent en extase, élevée de terre pendant plusieurs heures : elle prioit Dieu avec tant d'ardeur pour les Prussiens convertis, & pour la propagation de la Foy, que le sang sortoit de ses yeux mêlé avec ses larmes. Les pensées plus secretes des hommes luy estoient souvent découvertes ; & elle expliquoit avec une netteté merveilleuse les mysteres de nostre Foy les plus difficiles. Aprés avoir demeuré quatre ans dans la Prusse elle tomba malade, l'Evesque de Culm, aprés luy avoir administré le saint Viatique, luy leut la Passion de Jesus-Christ, & elle rendit l'ame durant cette lecture.

XII. On asseure qu'elle a passé toute sa vie sans commettre un peché mortel ; son corps rendit aprés sa mort une odeur merveilleuse, & avant qu'on ne l'enterrât elle ouvrit les yeux pour regarder une de ses Compagnes ; elle fut ensevelie à l'Eglise Cathedrale de Culm : tous ceux qui assisterent à ses funerailles se sentirent touchez d'une si grande devotion, qu'ils changerent leur vie en un meilleur estat, & un grand nombre de malades y receurent la gueriſon ; les Evesques de Prusse, & le Maistre des Chevaliers Teutoniques ont fait des instances au saint Siege pour sa canonization. On la peint avec un habit gris, une courroye, & un voyle blanc, à genoux devant l'Image de Jesus-Christ, & l'on y ajoûte le Bienheureux Frere Jean de la Prusse son Confesseur, duquel nous parlerons plus bas.

XIII. Alphonse fils de Ferdinand *le Saint*, fit bastir le Convent de Zerez en Andalousie aprés qu'il eut pris cette Ville sur les Mores, & les Observans l'occuperent l'an 1495. il y a plusieurs beaux mausolées, entre lesquels celuy de Blanche de Bourbon, fille de Jean Duc de Bourbon, & femme de Pierre *le Cruel* Roy de Castille est fort remarquable : Marianus a dit que les os de cette Princesse sont à Tudel, où les François qui estoient venus pour Henry contre Pierre, les laisserent, ayant eu dessein de les porter en France.

XIV. Le Convent de Barbon en Saxe est de cette année, & c'est tout ce que nous en sçavons, car l'heresie a fait perdre tous les anciens memoires de la pieté Chrestienne.

XV. Michel Dias Archidiacre de Cordoüe, dedia à l'honneur de la sainte Vierge une Chapelle de sainte Catherine, & y ajouta un Monastere pour les Religieuses de sainte Claire.

XVI. L'Eglise de saint Martin à Prosene en Toscane, servit pour leur en établir un autre.

XVII. Celuy de Mont-Othon dans la Marche, est plus ancien, car les Habitans disent qu'il fut établi du temps mesme de saint François.

XVIII. Quelques femmes penitentes qui vivoient en Congregation à Luxembourg, avoient pris la Regle de sainte Claire, & fait venir une Abbesse de Mets ; comme cela avoit esté fait sans autorité, elles eurent recours au saint Siege pour reparer ce defaut, & avoir la confirmation de cet établissement : le Pape donna commission au Provincial de France, & à celuy de Cologne, d'examiner cette affaire, & de l'approuver de sa part s'ils le jugeoient à propos.

Digitized by Google

XIX. Le Roy de Navarre ſupplia le Pape d'envoyer une regle de vie aux Religieuſes du Monaſtere de ſainte Catherine de Provins en Brie, & ſa Sainteté leur ordonna de prendre celle qu'Alexandre IV. avoit dreſſée, avec les modifications qu'elle y avoit ajoutées, ou bien celle que Nicolas Cardinal en la priſon Juliene avoit preſcrite aux Damianites.

XX. Le Pape permit aux Tierceres de l'un & de l'autre ſexe, qui ſe trouvoient dans la Toſcane, aux lieux où le tyran Manfroy eſtoit le Maiſtre, d'aſſiſter aux Offices divins, & de recevoir les Sacremens, nonobſtant l'interdit qui eſtoit jetté ſur les Terres qui eſtoient occupées par ce rebelle.

DE JESUS-CHRIST l'An 1265. | DE CLEMENT IV. l'An 1. | DU Schiſme de l'Empire l'An 10. | DE L'ORDRE l'An 58.

I. LEs Cardinaux aprés avoir rompu diverſes fois leur aſſemblée, s'accorderent enfin le cinquiéme de Février à Perouſe, & éleurent le Cardinal Guido Groſſus Eveſque de Sabine qui prit le nom de Clement IV. Il eſtoit natif de ſaint Gilles au bas Languedoc; dans ſa jeuneſſe il avoit porté les armes, aprés il ſe fit Avocat, & acquit tant de reputation, de ſçavoir, & d'integrité, que ſaint Louis le prit pour ſon Conſeiller, & Secretaire d'Eſtat: il fut marié, & eut deux filles, ſa femme eſtant morte il fut Archidiacre, & enſuite Eveſque du Puy en Velay, depuis encore Archeveſque de Narbonne, & Cardinal ſous Urbain IV. lors qu'il fut creé Pape il eſtoit en Angleterre pour travailler à la paix entre le Roy Henry, & Simon Comte de Montfort qui s'eſtoit ligué contre luy avec d'autres grands Seigneurs du Royaume.

II. La mort d'Urbain IV. ſembloit obliger Charles d'Anjou à rompre ſon voyage d'Italie, mais l'élection de Clement le luy fit continuer, car ce nouveau Pape luy envoya d'abord des Legats pour l'en ſolliciter; il fit marcher ſon armée par terre, & s'eſtant embarqué à Marſeille il alla ſurgir au port d'Oſtie, entra dans Rome, & y fit l'office de Senateur, juſques à ce que les Cardinaux par ordre du Pape le declarerent Roy de Jeruſalem & de Sicile la ceremonie ſe fit avec grande pompe dans ſaint Jean de Latran, les deux principales conditions de cette inveſtiture furent qu'il payeroit tous les ans quarante mille écus au ſaint Siege comme ſon Feudataire, & qu'il n'accepteroit pas l'Empire d'Occident quand meſmes il luy ſeroit offert.

III. Le Pape pour fortifier l'armée de ce nouveau Roy envoya prêcher la Croiſade en beaucoup d'endroits, mais ſur tout en France. Il écrivit pour cet effet aux Archeveſques de Bourges, de Narbonne, de Sens, & de Roüen, au Doyen de Rheims, & aux Provinciaux de ſaint Dominique, & de ſaint François en France, & conceda les meſmes Indulgences que Gregoire IX. avoit données pour cet employ: comme Clement n'avoit pas moins à cœur de chaſſer les heretiques que les tyrans de l'Italie, afin de conſerver à meſme-temps & la pureté de la foy, & le Domaine temporel de l'Egliſe, il inſtitua les Freres Mineurs

Digitized by Google

Inquisiteurs par toute cette vaste Province, avec le mesme pouvoir, & les mesmes graces que nous avons déja veües ailleurs ; il fit expedier trois Bulles pour ce sujet, datées de Perouse le 16. & le 28. de Septembre, & le 30. d'Octobre : Par la derniere il renouvella, & confirma toutes les loix qui avoient esté faites contre les heretiques par l'Empereur Frederic.

IV. Un Novice du Convent de Paris fut fort tenté de quitter l'habit dans le commencement du Caresme, il fut pourtant retenu jusques à la semaine Sainte, par les pieuses exhortations de son Pere-Maistre ; le Vendredy Jesus-Christ luy apparut chargé d'une Croix fort pesante, & luy dit, n'as-tu point compassion de moy me voyant sous ce fardeau? ce Frere répondit fort humblement, vrayment ouy, mon Sauveur, je compatis à vostre peine, & je voudrois la soulager de bon cœur ; prens donc cette Croix, ajoûte le Sauveur, si tu la portes jusques à la fin tu seras sauvé ; cette veüe, & cette instruction luy firent reconnoistre sa faute, & luy inspirerent la perseverance.

V. Un autre Novice du mesme lieu estant prest de quitter l'habit pour aller secourir sa mere qui estoit dans une extréme pauvreté ; avant que de sortir il se mit à genoux devant un Crucifix, & luy dit fort devotement, *Seigneur, vous qui penetrez le fond de nos cœurs, vous sçavez bien que je ne voudrois pas vous quitter, & que je ne le fais que par l'obligation que j'ay d'assister une mere qui m'a nourry dans mon enfance* ; à ces paroles le costé du Crucifix jetta du sang, & sa bouche luy répondit, *je t'ay nourry plus cherement que ta mere, car je t'ay racheté par ce sang que tu vois couler, c'est pourquoy tu ne dois pas m'abandonner pour elle* ; & ce reproche l'obligea de continuer dans sa vocation.

VI. Thomas de Cantipré autheur fort sincere, parle ainsi de luy-mesme; dans le mois d'Aoust, tandis que tous mes gens estoient occupez à la moisson, j'allay me divertir à la pesche sur un grand étang, mais de tout le jour je ne pris rien ; sur le soir comme je pensois à me retirer, un Diacre à qui j'avois laissé la garde de ma maison, vint me trouver avec trois Freres Mineurs ; & sans leur donner autre salut, je pris le cordon de l'un d'eux, je l'attachay à mes filets, & je les jettay à mesme-temps dans l'eau, en disant, *je n'ay rien pris de tout le jour, mais sur vostre parole je vay jetter mes rets;* au premier coup j'enlevay quatre-vingts poissons d'une espece qu'on n'avoit jamais veüe dans cet étang, & qu'on n'y a plus trouvée depuis : au reste d'un goust si delicat que chacun avoüa de n'en avoir jamais mangé de si bon. Il ajoûte, que s'estant trouvé en voyage avec des Freres Mineurs dans son propre païs, un d'eux alla faire la queste dans un Village, d'où il ne porta qu'une piece de tourte fort noire, & fort seiche, & que la faim seule estoit capable de faire manger ; mais que Dieu donna une telle saveur à ce pain, qu'il pouvoit protester avec verité de n'avoir jamais gousté de viande si delicieuse.

VII. Alphonse Roy de Castille, & Jacques Roy d'Aragon se trouvant embarrassés dans la guerre contre Mahomet Alhamar Roy de Grenade, & Hudiel Roy de Murcie tous deux Mores, & qui estoient secourus par le Roy de Maroc, le Pape envoya commission à l'Archevesque de Seville, & à Frere Martini de

Digitized by Google

Preſcher la Croiſade dans toute l'Eſpagne, & dans le territoire de Genes, & de Piſe.

VIII. L'Archeveſché d'Yorch en Angleterre eſtant venu à vaquer, le Doyen de cette Egliſe fut éleu, mais le Pape caſſa ſon election, & y nomma ſaint Bonaventure, comme un ſujet de qui la vertu, & la ſcience, & tant d'autres belles qualitez luy faiſoient eſperer qu'il ne pouvoit faire rien de plus agreable à Dieu, de plus utile à l'Egliſe, ni de plus avantageux pour la paix de ce Royaume qui eſtoit troublé par la ſedition; ſaint Bonauenture ayant receu ſa nomination courut vers le Pape, & quelque determination que Clement eut priſe ſur ce ſujet, il le perſuada ſi bien de ne l'élever pas à une dignité ſi grande, & à une Egliſe ſi riche, que le Saint Pere touché de ſon humilité luy dit ces paroles de l'Eccleſiaſte, que, *demeure dans ton teſtament, confere avecque luy, & vieillis dans la pratique de tes obligations.*

IX. Frere Jean d'Alneto fut auſſi nommé par le Pape à l'Eveſché de Robogh en Irlande, mais il pria de meſme ſa ſainteté de le diſpenſer de cette charge honnorable de laquelle il s'eſtimoit indigne, & ſe croyoient incapable à cauſe de ſes infirmitez.

X. Maurice Eveſque de Roſſe dans la meſme Iſle obtint du Pape la permiſſion d'accomplir le vœu qu'il avoit fait avant que d'eſtre éleu à cette dignité, de ſe rendre Frere Mineur, aprés que l'Archeveſque de Cashel ſon Metropolitain eut examiné ſes raiſons.

XI. Les Comtes de Jozan bâtirent un Convent à ſaint Machaire ſur Garonne à ſept lieües de Bourdeaux; les Obſervans le prirent des Conventuels l'an 1512. Le Comte de Montgomery le brûla l'an 1563. & fit pendre Frere Bernard de Iurga, Frere Bernard Boërin, & Frere Bernard d'Alene Preſtres, & jetter leurs corps dans la riviere, pour ſe venger de ce que le Parlement de Bourdeaux avoit fait decapiter, & brûler quelques Huguenots; trois jours aprés la mort de ces bienheureux Martyrs, les Catholiques retirerent leurs corps de l'eau, & les enſevelirent ſur le bord, mais on ne les a pas peu trouver depuis. L'an 1567. le Maréchal de Monluc ayant repris la Ville & chaſſé les Heretiques, delivra de priſon les autres Religieux qu'on y avoit detenus.

XII. Arthus II. Duc de Bretagne fonda environ ce temps le Convent de Vannes; ſon ſepulchre eſt au milieu du Chœur, mais l'inſcription ne peut pas ſe lire: Guidon Eveſque de cette Ville conſacra l'Egliſe cette année. L'an 1520. les habitans y firent bâtir une Chapelle dediée à Noſtre-Dame des Vertus, & obtinrent par cette bonne œuvre d'eſtre délivrés de la peſte qui leur faiſoit un grand ravage.

XIII. Les Benedictins conſentirent à l'inſtance du Pape qu'on bâtit un Convent à Norſie en Ombrie, qui eſt le lieu de la naiſſance de ſaint Benoiſt; il fut commencé hors de la ville, & ſous Clement V. il fut tranſporté dedans. Les bienheureux Freres Lais Antoine & Onufre ſont enſevelis dans la premiere Egliſe.

XIV. Les Convents de Mont-Vlm, & de Mont-ſaint-Pierre des Anges

Digitized by Google

dans la Marche furent bâtis avant cette année, comme il conste par des Bulles de ce Pape.

XV. Clement IV. pour tesmoigner l'affection qu'il avoit pour saint François alla visiter son sepulchre, & l'Eglise de sainte Claire, laquelle il fit consacrer le prémier de Septembre par le Cardinal Rodulphe Evesque d'Abano; luy-mesme sacra le grand Autel, où le corps de la Sainte repose, & le Cardinal Estienne celuy des Saints Georges, & Damien.

XVI. Il ordonna à l'Evesque du Puy en Velay de donner au Convent de sa Ville une partie d'un pré qui luy avoit appartenu avant que d'estre Pape, pour aggrandir son enclos.

XVII. Il declara que les Freres Mineurs estoient capables de succeder aux heritages de leurs parens, ce que Sixte IV. a expliqué depuis ne devoir pas estre entendu de ceux de l'Observance; 2. que nul Legat Apostolique s'il n'estoit *à Latere* ne pouvoit jetter des censures contre eux. 3 Que ceux qui ont esté approuvez par les Legats, ou par les Ordinaires peuvent prescher & oüyr les Confessions des fidelles sans la permission, & mesme contre la volonté des autres Pasteurs inferieurs. Il institua quelques habitans de Perouse Syndics de toute la Province de saint François. Il declara excommuniez tous ceux qui feroient quelque violence à leurs Convens, ou à leurs personnes, & s'en reserva l'absolution. Il donna quelques Indulgences pour toutes leurs Eglises. Il declara que les Religieuses de sainte Claire estoient exemptes de tous les subsides. Il ordonna qu'on ne pourroit point établir de Convent prés de ceux des Freres Mineurs, que dans la distance de trois cens canes. Enfin il confirma tous les privileges de l'Ordre, & y en ajoûta quelques autres.

DE JESUS-CHRIST L'AN 1266.	DE CLEMENT IV. L'AN 2.	du Schisme de l'Empire L'AN II.	DE L'ORDRE L'AN 59.

I. LE Pape pour faire poursuivre l'Inquisition avec une extreme exactitude, ordonna aux Religieux de saint Dominique, & de saint François qui exerçoient cette charge dans l'Italie, d'obliger toutes les Communautez, mesme par censures, de publier, & d'enregistrer toutes les loix faittes contre les Heretiques, selon qu'elles se trouvoient dans ses Bulles, & dans celles de ses predecesseurs.

II. Le 27. de Fevrier Charles d'Anjou Roy de Sicile deffit entierement l'armée de Manfroy prés de Benevent, ce Tyran y fut tué, & son corps fut enseveli sur le bord de la riviere de Celoris; & depuis parce qu'il estoit mort excommunié, le Pape le fit deterrer, & transporter ailleurs pour estre laissé sans sepulture; déslors les deux Siciles reconnurent leur nouveau Roy, & il n'eut qu'à poursuivre sa victoire contre quelques amis de Manfroy qui tenoient encore quelques places.

III. Un Gentilhomme qui s'estoit determiné à quitter le monde pour se

Digitized by Google

rendre Religieux, demanda avis au Pape pour ſçavoir quel des deux Ordres il devoit choiſir, ou celuy de ſaint Dominique, ou celuy de ſaint François; & ſa Sainteté luy reſpondit que c'eſtoit à luy-meſme de faire le choix: qu'il devoit ſeulement conſiderer que parmy les Freres Mineurs le lict eſtoit plus dur, la nudité plus grande, la pauvreté ſelon quelques uns plus eſtroite; que parmi les Dominiquains le manger eſtoit plus petit, les jeuſnes plus longs, & la diſcipline, comme pluſieurs croyent, plus ſainte; qu'ainſi ayant chacun le plus & le moins, à quel des deux qu'il ſe determinat il embraſſeroit une vie étroite, & entreroit par la petite porte: que ſur cela il pouvoit juger quel des deux Ordres luy pourroit eſtre le plus agreable, & le plus proportionné à ſes forces; mais qu'auſſi quel des deux qu'il choiſit, il devoit conſerver beaucoup d'affection pour l'autre; *Car un Frere Preſcheur qui n'ayme pas les Freres Mineurs eſt digne d'execration; & un Frere Mineur qui hayt, ou qui meſpriſe les Freres Preſcheurs merite d'eſtre condamné comme un abominable.*

IV. Saint Bonavenrure tint le Chapitre general à Paris dans le mois d'Avril, où il fit ſouſtenir des Theſes publiques, ce qui s'eſt toûjours obſervé depuis dans noſtre Ordre, & pluſieurs autres ont imité cet exemple. Il y preſcha un Panegyrique de ſaint François, dans lequel il dit tout tranſporté de ferveur, qu'il ſçavoit fort certainement par des revelations faittes à des perſonnes dignes de foy, que noſtre Seraphique Pere eſtoit, ſelon le ſens litteral de l'Apocalypſe, cet Ange qui s'élevoit de l'Orient, & qui portoit le ſigné de Dieu vivant; il a eſcrit la meſme choſe dans le Prologue de ſa legende, & Barthelemi de Piſe aſſeure que ſaint Bonaventure eſt un de ceux à qui cette revelation a eſté faitte.

V. On y travailla beaucoup à retrancher les abus qui s'eſtoient introduits par la multiplication des Religieux, & il écrivit une ſeconde lettre circulaire preſque ſemblable à la premiere, dans laquelle il blâme fort les Superieurs, de ce qu'ils n'ont pas fait executer exactement ſes premiers Reglemens, parce que leur negligence donnoit la hardieſſe aux Religieux particuliers de meſpriſer ce qui eſt ordonné par le Chapitre general; & il les chargea tres-expreſſement ſelon l'ordre qu'il en avoit du Pape, d'y tenir la main, & de chatier les deſobeïſſans.

VI. Il s'employa encore fort utilement à terminer les differens qui s'étoient émeus avec les Dominiquains, à raiſon de l'Inquiſition que les uns & les autres exerçoient en divers endroits de Provence, & de Languedoc; le Pape qui en avoit eû connoiſſance en écrivit à l'Archeveſque d'Aix, & au Provincial de ſaint Dominique, & deffendit à tous les Freres Preſcheurs & Mineurs de proceder les uns contre les autres, mais il leur ordonna d'avertir les Superieurs de ceux qui ſe trouveroient prevenus, ou bien le Saint Siege.

VII. Bendocdar Soldan de Babylone qui avoit uſurpé le Troſne, aprés avoir tué ſon predeceſſeur depuis l'an 1260. ne pouvant pas forcer Ptolemaïde ſe jetta ſur Saphet, la prit le 24. de Juin, & contre les articles de la capitulation, il fit maſſacrer tous ceux qui ſe trouverent dedans, à la reſerve du Gouverneur, parce qu'ils ne voulurent pas embraſſer ſa ſecte; Frere Jacques Dupuy, Frere Jeremie, & le Prieur des Templiers qui les avoient confirmez dans la foy, & animez au martyre furent écorchés, foüettez, & enfin decapitez; il paroiſſoit durant

la

Digitized by Google

la nuit sur le lieu, où les corps de ces glorieux Martyrs estoient une lumiere fort reluysante que les Sarrazins mesmes voyoient, ce qui obligea le Soldan de le faire entourer de murailles.

VIII. Guillaume de Saint Amour envoya au Pape un nouveau Livre qu'il avoit composé, pour voir si par ce moyen il pourroit obtenir d'estre remis. Mais Clement IV. qui connoissoit ses finesses luy écrivit : *Si vous estudiez les Escritures pour trouver la verité, vous estes fort loüable ; mais vous devez prendre garde, que la memoire du passé ne reste dans vostre esprit pour vous faire debiter des calomnies sous le voyle de Doctrine, ce qui fera qu'on vous appliquera avecque justice ce que Festus dit à Saint Paul*, trop de sçavoir te fait devenir insensé ; *je n'ay leu que peu de vostre Livre & dans le fond j'y ay trouvé le mesme venin que dans vos autres ouvrages, quoy qu'il y soit un peu deguisé ; je n'ay pas eu le loisir de l'examiner davantage, & je renvoye vostre deputé ; cependant je ne puis si ce n'est vous avertir de ne vous laisser pas surprendre à celuy qui se transforme en Ange de lumiere ; lors que j'auray eu le temps de faire examiner ce Livre par ceux qui ne cherchent que la verité, je vous fairay sçavoir plus clairement la pensée que j'en ay.*

IX. Un jeune Religieux qui s'estoit Apostasié voulut se cacher dans des bleds pour quitter son habit, & les moissonneurs virent un gros mastin qui le suivoit, & duquel il ne s'appercevoit pas ; dés qu'il se fut dépoüillé ce chien se jetta sur luy, & l'étrangla ; les païsans coururent au cry qu'il fit, mais ils le trouverent mort, & cét animal avoit disparu.

X. Frere Dominique Eyres estant malade à Evora en Portugal quitta son habit pour se soulager ; à mesme temps les Demons le saisirent, & s'efforcerent de le jetter par la feneſtre ; l'infirmier qui prioit Dieu dans l'Eglise estant accouru aux cris qu'il faisoit, luy redonna son habit, & d'abord ces malins esprits le laisserent.

XI. En Toscane une femme mit cuire son pain au four le jour de S. François, se moquant de ceux qui luy disoient qu'elle devoit chommer sa feste comme les autres faisoient ; elle fut bien surprise lors qu'elle le pensa tirer cuit, car il se trouva changé en pierres, conservant la mesme figure, & ces pains se gardent au Mont-Alverne.

XII. Frere Roger Baccon Anglois Docteur d'Oxford surnommé *le Docteur admirable*, florissoit en ce temps ; il avoit une vivacité, & force d'esprit qui alloient jusques au miracle ; il estoit si bien versé dans toute sorte de sciences qu'il ne luy manquoit rien pour estre un Docteur achevé : il précha souvent de mesme, que son Frere Robert, devant le Roy Henry contre l'Evéque Pierre, & les Poitevins qui abusoient de sa credulité sous la faveur de la Reyne sa mere ; il avoit esté fort connu de Clement IV. avant son exaltation, & il luy écrivit plusieurs lettres familieres lors qu'il eut esté élevé au S. Siege : les choses extraordinaires qu'il enseignoit, & que plusieurs ne pouvoient pas comprendre, le firent accuser devant Frere Jerôme d'Ascoli General de l'Ordre, comme nous dirons plus bas. Cette année le Pape luy écrivit de luy envoyer quelque traité qu'il avoit composé, mais nous ne sçavons pas si c'estoit

Digitized by Google

par curiosité, ou avec dessein de le faire examiner. Pitseus écrit qu'il envoya à Sa Sainteté non seulement tous ses livres, mais encore tous les instrumens de Mathematique qu'il avoit faits, & inventez, par son Compagnon Frere Jean de Londres. Ses œuvres sont en grand nombre, & fort dignes d'admiration.

XIII. Le Pape donna commission au Provincial des Dominiquains en Espagne, & à celuy des Fres. Mineurs en Castille d'examiner les raisons qu'on luy proposoit d'eriger un Evesché à Soria, & de l'unir à celuy d'Osma; avec pouvoir de faire cette union s'ils la trouvoient legitime.

XIV. Alexandre 4. avoit donné cõmission à l'Archevesque de Strigonie de faire le procez à Jacques Evesque de Cinq-Eglises son suffragant accusé de plusieurs crimes. Urbain IV. l'avoit redonnée à l'Abbé de Pilis de l'Ordre de Cisteaux, au Custode de l'Eglise d'Albe, & au Provincial des Dominiquains en Hongrie; les actes qu'ils en avoient dressez avoient esté remis au Cardinal d'Ostie pour les examiner; & cette année Clement IV. donna commission à Frere Enecus son Chapelain, & son Penitencier, de revoir tout ce procez, & d'informer de nouveau contre ce Prelat qui estoit encore accusé d'autres excez; il y a trois Bulles sur ce sujet: mais il n'est pas necessaire de les rapporter pour ne deterrer pas ces vieux pechez.

XV. L'Evesque d'Aversa en Sicile ayant esté chassé de son Eglise par Manfroy, servoit de Coadjuteur à celuy d'Augubio qui estoit paralitique; aprés la mort de ce Tyran il revint à son Eglise, & le Pape mit à sa place Frere Leonard d'Ascoli, reservant pourtant à l'Evesque malade la disposition des Benefices.

XVI. Le Convent de Pescutio dans la Province de S. Ange au Royaume de Naples, fut bâti miraculeusement environ cette année; deux Freres qui avoient le soin de la fabrique n'ayant plus de matereaux pour la faire continuer, se leverent à minuit pour dire l'Office, & ils entendirent le bruit de plusieurs manœuvres qui remuoient des pierres; ils coururent pour voir ce que c'estoit, & ils trouverent des gens habillés de blanc qui leur avoient porté tout ce qui estoit necessaire pour achever ce bâtiment.

XVII. Celuy de maliani dans le Duché de Spolete fut estabi cette année par l'ordre exprés de Clemens IV. comme il conste d'une inscription qui est sur la porte.

XVIII. Celuy de Bettonio prés d'Assise est de mesme temps, le lieu où il est bâti estoit auparavant une Chapelle, dans laquelle le corps de saint Chrisspolde reposoit. Frere Jean des Loüanges, & Fr. Jordain y ont fleury en saintetè, de mesme qu'un Fr. Nicolas qui a composé des Sermons sur les Epitres, & sur les Evangiles du Caréme.

XIX. Celuy de Potenza dans la Basilicate, qui est une Province du Royaume de Naples, est de mesme année.

XX. Celuy de Vvitemberg, qui appartenoit à la Province de sainte Croix en Saxe, est de mesme date, mais la fureur des Heretiques la ruiné.

XXI. Celuy de Martel en Quercy à demy-lieüe de Dordogne avoit esté

Digitized by Google

fondé encore cette année, mais l'an 1569. les Huguenots le pillerent, & le demolirent, c'eſt pourquoy nous n'en avons point d'autres memoires.

XXII. Celuy d'Atienza du Dioceſe de Siguenza en Caſtille avoit eſté bâti auparavant, mais nous ne trouvons pas en quel temps. Frere Antoine lay, & Germain du B. Fr. Sauveur de Horta y a vécu en odeur de ſainteté.

XXIII. Celuy de la Roche de Contrada dans la Province de la Marche, & la Cuſtodie d'Jeſi fut eſtabli environ ce temps, comme le porte une Bulle de Clement IV. qu'on y conſerve.

XXIV. Le Pape conceda que les approbations que les Religieux recevroient des Eveſques pour donner des abſolutions, & le pouvoir pour octroyer des diſpenſes dureroient aprés la mort de ces Prélats pendant la vacance de leur Siege.

De Jesus-Christ l'An 1267.	De Clement IV. l'An 3.	Du Schisme de l'Empire. l'An 12.	De l'Ordre l'An 60.

I. LEs quatre Freres Mineurs que le Pape Vrbain IV. avoit envoyés à l'Empereur Palcologue, arreſterent durant quelque temps à ſa Cour, mais ils ne peurent pas obtenir tout ce qu'ils jugeoient neceſſaire pour le bon ſuccez de leur Legation; pour ne rompre pas abſolument le traité ils feurent obligez de ſe contenter de quelques articles d'accord, qu'ils ne s'engagerent pas pourtant de faire ratifier, mais ils promirent ſeulement de travailler de bonne foy envers le Saint Siege pour les faire recevoir: les Ambaſſadeurs de l'Empereur porterent cette année cet écrit à Rome, nous ne ſçavons pas bien ce qu'il contenoit, mais ſeulement que le Pape s'excuſa de l'accépter pour pluſieurs raiſons; la premiere parce que les Ambaſſadeurs n'avoient pas le pouvoir de faire ratifier, & accepter cet accord à l'Empereur, au Clergé & au peuple. La ſeconde parce que l'Empereur n'avoit fait aucune réponſe ſur le ſujet de l'Eveſque Nicolas, & des deux autres Freres Mineurs qui luy avoient eſté envoyez; la troiſiéme parce que cet écrit ne parloit pas aſſez clairement des dogmes de la foy, mais avec des termes ſujets à equivoque; & la quatriéme parce qu'il contenoit des choſes contraires à l'union qu'on vouloit eſtablir.

II. C'eſt pourquoy Clement fit une réponſe à l'Empereur fort belle, & fort grave, par laquelle il luy expoſe clairement les articles de la foy, auſquels tous les Grecs doivent ſouſcrire ſincerement, & ſans obſcurité; & pour la demande que ce Prince faiſoit d'un Concile general dans ſes terres, il luy declare qu'il ne peut pas approuver qu'on le celebre ſi l'on pretend y juger, ou mettre en doute la verité de la foy que l'Egliſe Romaine à toûjours profeſſée, mais que s'il veut deputer des perſonnes capables pour en conferer, il eſt preſt à nommer des Docteurs Latins qui la leur expliqueront, & leur rendront compte de ſes dogmes; que ſi aprés cela luy & les ſiens veulent ſigner les

Digitized by Google

articles qu'il luy envoye, il convoquera un Concile au lieu qu'il jugera le plus propre pour traiter une bonne union, auquel il pourra envoyer tous ceux qu'il voudra, qui seront toûjours les tres-bien venus, & favorablement receus du Saint Siege.

III. Pour l'accord que les Legats avoient signé, il luy declare qu'il est assez évident qu'ils ne l'ont pas fait avec dessein de terminer par là cette affaire, comme ils n'en avoyent pas le pouvoir : mais qu'ils se sont seulement engagez de le proposer, & d'en poursuivre l'approbation ; cette Bulle est datée de Viterbe le 4. de Mars. Un de ces articles que le Pape envoyoit à l'Empereur portoit que les ames des trespassez sont receües dans le Ciel aprés qu'elles ont esté purgées de la peine deüe à leurs pechez ; c'est pourquoy il y a de quoy s'estonner que Jean XXII. se soit depuis tant attaché à soûtenir qu'elles ne verront Dieu qu'à la fin du monde, car cela est bien contraire à cette declaration ; si ce n'est qu'il voulut dire que ce sont deux choses differentes, estre receu dans le Ciel, & voir clairement l'essence divine ; & peut estre est-ce pour oster cette ambiguité que le Concile de Florence adjoûta ce second point dans sa decision ; nous en parlerons au long à son temps. Le Pape écrivit encore sur le mesme sujet au Patriarche de Constantinople pour l'inviter à la paix & à l'union avec l'Eglise Latine.

IV. François de Fabriano estant seul dans son cabinet occupé à étudier sa leçon de Philosophie entendit par trois fois le 30. d'Aoust une voix qui luy dit, va trouver Frere Gratias de l'Ordre de saint François, & fais ce qu'il te dira ; ce Fr. Gratias estoit alors Gardien, & il fut adverti de Dieu de la venüe de François, & de ce qu'il devoit luy dire ; c'est pourquoy il le receut avecque joye, & l'exhorta d'embrasser son institut. François le creut, & receut l'habit de la main de Fr. Monald de S. Elpide qui estoit Provincial ; il eut pour ses Peres Maistres, ce Fr. Gratias, & Fr. Raynier disciple de S. François ; il receut encore beaucoup d'instructions dans la vertu de Fr. Silvestre d'Osmo auteur de la Congregation appellée Silvestrine. Durant son Noviciat il fut envoyé à Nostre-Dame des Anges pour y gagner l'Indulgence, & il en apprit la verité, de mesme que des stigmates de nôtre Seraphique Pere, de la bouche de Frere Leon qui avoit esté son Secretaire, & son confesseur ; il l'a ainsi laissé par écrit dans un traité qu'il a fait de cette Indulgence.

V. Aprés son Noviciat il étudia en Theologie & devint un fameux Predicateur ; il estoit fort attaché à l'oraison : Mais il ne negligea pas l'étude des sciences ; pour y profiter, son pere le pourveut de tous les meilleurs livres, non seulement des anciens Peres, mais encore des Theologiens, des Philosophes, & des Mathematiciens, dont on conserve encore le Catalogue au Convent de Fabriano ; & certes quoyque nostre pauvreté nous doive faire condamner l'excez, & la superfluité en toutes choses, en celle-cy il est fort important qu'on pourvoye les Convents des livres necessaires, afin que ceux qui sont employez à la predication, & à la confession se puissent instruire.

VI. Il avoit un sentiment fort humble de luy mesme, c'est pourquoy il ne se fioit pas à son propre sens, & n'avançoit rien qui ne fut bien autorisé

Digitized by Google

Il portoit une devotion extraordinaire au saint Sacrifice de la Messe ; un jour comme il achevoit celle des morts en disant, *Requiescant in pace.* L'on entendit plusieurs voix qui répondirent *Amen*, avec un cry d'allegresse, & l'on peut juger que c'estoient ou des Anges, ou des Ames du Purgatoire qu'il avoit délivrées. Il attira dans l'Ordre deux enfans de sa sœur Antoine & Dominique, & Petruccio fils de son Frere Frederic : tous ses trois nepveux suivirent l'exemple de ses vertus, & vécurent fort saintement. Mais Dominique se rendit le plus considerable par les ouvrages qu'il a composez.

VII. Frere Henry de saint Germain fut éleû Evesque de Sergna par les Chanoines du Chapitre de cette Eglise qui est dependente de l'Archevesché de Capoüe, & le Pape donna commission au Cardinal Rodulphe Evesque d'Albano, & Legat Apostolique dans les Royaumes de Naples, & de Sicile d'informer de la validité de l'élection, & des merites de l'éleu ; pour le confirmer s'il n'y trouvoit aucun deffaut, ou pour luy en substituer un autre s'il y avoit quelque chose à redire.

VIII. Urbain IV. à la priere d'Alphonse 10. Roy de Castille avoit transporté l'Evesché de Sidonia en Andalousie à l'Isle de Cadiz ; Clement IV. confirma cette translation, & y nomma pour premier Evesque Fr. Jean Martin qui estoit fort consideré du susdit Roy, comme nous avons veu ailleurs ; l'Archevesque de Seville, & son Chapitre s'opposerent à ce changement, disant qu'il leur estoit prejudiciable, parceque Cadiz estoit de leur Diocese : sur cette contestation le Pape nomma les Evesques de Cuença, & de Cordoüe ses Commissaires pour examiner, & terminer cette affaire.

IX. Frere Vvalasco Evesque de Famagouste en Chypre qui s'estoit randu tres-recommandable au Saint Siege par plusieurs legations fort importantes qu'il avoit faites avec grand succez, fut transferé à celuy d'Idagna en Portugal suffragant de l'Archevesché de Braga. Idagna à este autrefois une bonne ville, mais quoy qu'elle soit située dans un Païs tres-fertile, neantmoins elle a si fort décheu qu'elle n'est plus qu'un méchant Bourg, & son Evesché a esté transporté à Garda.

X. Frere Marc d'Assise fut promeu à l'Evesché de Cassane en Calabre, & sacré par le susdit Cardinal Rodulphe sans avoir obtenu la permission du General de l'Ordre, neantmoins le Pape le confirma en consideration de son merite. Cette Eglise est sousmise immediatemet au S. Siege, & la Ville est du domaine temporel du Prince de Bisignano.

XI. Frere Philippe commit le mesme defaut dans l'acceptation de l'Evesché de Caserte suffragant de Capoüe, & Clement IV. le confirma en consideration de son Legat. Caserte est presentement erigée en Principauté, & appartient à la famille d'Aquaviva.

XII. Un autre Frere Mineur, duquel je ne sçais pas le nom, avoit esté fait Evesque d'Ascoli dans la Poüille suffragant de l'Archevesché de Benevent avec le mesme defaut, & le Pape le confirma comme les precedens. Ascoli est aussi une Principauté.

XIII. Les Padoüans adjouterent un Convent à l'Eglise qu'ils avoient fait

Digitized by Google

dedier à ſaint Antoine, & le B. Frere Luc Belludin leur Concitoyen y fut Gardien ; pluſieurs autres Religieux fort illuſtres ont fleuri dans ce lieu ; les plus remarquables ſont le B. Frere Damien des Comtes. Le B. Frere Jacques qui fut martyriſé par les Sarrazins pour la foy qu'il leur préchoit ; le B. Frere Fulgence. Frere Anſolin Eveſque de Sanadrin en Dalmatie. Frere Martin Eveſque d'Albe dans le Montferrat. Frere Henry Eveſque, mais on ne ſçait pas d'où. Frere Nicolas Graſſet Inquiſiteur, le portrait duquel eſt dans l'Egliſe avec des marques de ſa pieté. Frere Ruffin Luparo illuſtre par ſa vertu, & par ſes predications, Adrien VI. l'avoit nommé Eveſque d'Ancone, mais il mourut avant que d'eſtre Sacré, attenué du travail de la predication à cauſe de ſa foibleſſe, car il eſtoit encore fort jeune. Frere Jerome Magnano grand Theologien, & inſigne Predicateur, Jules II. informé de ſes merites le fit venir à Rome, & le fit Eveſque de Verta ; eſtant de retour dans ſa patrie il y mourut l'an 1527. il a laiſſé de fort beaux ouvrages. Frere Barthelemi Uliarius Cardinal. Frere Antoine Jubeta premier Regent és Arts de l'Univerſité de Padoüe, qui attiroit par ſa reputation des Eſcoliers de toute l'Europe. Frere Albert de ſaint George celebre pour la ſcience & pour les predications, Boniface VIII. le fit Eveſque de Feltre l'an 1392. & Frere Paulin grand Docteur, & tres-devot Religieux comme ſon Epitaphe marque.

XIV. Le Pape acheta un fonds dans le Bourg de ſainte Agathe prés de Naples ſurnommé *des Goths*, parce qu'ils l'ont bâti, pour y établir un Convent de Freres Mineurs.

XV. Celuy de Cantia prés de Fabriano fut changé à cauſe des guerres, prés de la porte de cette Ville appellée de la Biche ; l'année ſuivante l'on commença l'Egliſe, & Guidon Eveſque de Camerino benit, & poſa la premiere pierre ; l'an 1282. le Bienheureux Frere François de Fabriano le fit encore tranſporter dedans.

XVI. La nouvelle Egliſe de Sergna fut achevée cette année, & dediée à ſaint François, on a pourtant conſervé l'ancienne dediée à ſaint Eſtienne parce qu'on croit qu'elle a eſté baſtie par noſtre Seraphique Pere ; l'on y voit encore la chambre où il logeoit. L'an 1450. on y ajoûta une belle Chapelle à l'honneur de ſaint Antoine. Les Conventuels poſſedent ce lieu.

XVII. Celuy de ſaint Ange de Pontan dans la juriſdiction de Ferme fut eſtabli environ cette année, comme il appert d'une Bulle de Clement IV. qui y eſt conſervée.

XVIII. Celuy de Cherlieu en Bourgogne avoit eſté commencé ſous Alexandre IV. mais les Moynes de cette Ville s'y eſtant oppoſés, le procez ne peut eſtre vuidé ni par ce Pape, ni par ſon Succeſſeur quelque ſoin que ſaint Louys en prit. Enfin l'affaire ayant eſté portée à Clement IV. par les Procureurs des deux parties, Sa Sainteté en écrivit à l'Abbé & aux Moines, pour les obliger de deſiſter amiablement de leur oppoſition ſans l'obliger a la decider par ſon jugement.

XIX. Jean Klin écrit dans ſes Annales d'Irlande qu'on y celebra cette année un Chapitre Provincial au Convent de Kilkenni, ce qui eſt une mar-

Digitized by Google

que evidente que cette Province s'estoit déja bien accreüe.

XX. Une noble veuve appellée Dauce-pavo fit bastir un Monastere pour les Religieuses de sainte Claire prés de Castillon dans le Lampourdan en Catalogne, & en fit venir de Barcelone. Ceux qu'elles ont à Tarragone & à Torose sont de mesme temps : Jean Amella se trouvant sans enfans permit à sa femme de s'y retirer, y donna tous ses biens, & fit bastir tout auprés une petite maison pour sa demeure ; Martin de Cordoüe, & de Mendosse Evéque de ce lieu y appliqua tous les biens des Conventuels de cette Ville, en vertu d'un Bref obtenu à cét effet de Pie V. par Philippe II. Roy d'Espagne : les Observans qui avoient occupé leur Convent le quitterent, & il est maintenant aux Dominiquains.

XXI. Le Pape ordonna à tous les Evesques de declarer excommuniez ceux qui retiendroient les Apostats de l'Ordre des Freres Mineurs, aprés qu'on leur auroit notifié leur sortie : il commanda aux Evesques d'Italie de contraindre les Novices qui avoient quitté l'Ordre d'y retourner, ou de rentrer dans un autre, s'il constoit qu'ils avoient porté volontairement l'habit des Profez, ou que l'on peut juger par quelqu'autre marque qu'ils avoient eü la volonté de s'engager à la Religion.

DE JESUS-CHRIST. L'AN 1268.	DE CLEMENT IV. L'AN 4.	DU SCHISME DE L'EMPIRE. L'AN 13.	DE L'ORDRE. L'AN 61.

I. LEs affaires de la Terre Sainte alloient fort mal pour les Fidelles tant par la negligence de quelques Princes Chrestiens, & par la guerre que les autres se faisoient, que par le mauvais succez des efforts qu'on avoit faits, pour y porter du secours : pour surcroist de mal une nouvelle occasion appella aux armes l'Espagne, l'Angleterre, & la France. Pourtant Alphonse Roy de Portugal s'offrit d'aller à cette sainte expedition, & demanda au Pape la permission d'appliquer à ce dessein pendant trois ans, les Leges pieux, qui ne seroient pas determinez pour quelques personnes, ou pour quelques lieux particuliers, les restitutions des biens, dont on ne sçavoit pas le vray Maistre, pourveu que ceux qui devoient les faire, y consentissent : le rachapt des vœux de la Croisade : & les Legats faits pour la Terre Sainte ; l'absolution de toutes les censures pour ceux qui s'enrôlleroient, & la predication de la Croisade dans tout son Royaume.

II. Sa Sainteté fit expedier cinq Brefs sur ce sujet, & donna le pouvoir de luy accorder toutes ses demandes aux Prieurs de Portugal & de Santaren, de l'Ordre de S. Dominique, & aux Gardiens d'Evora, & de Garda de l'Ordre de saint François. Par un sixiéme elle leur ordonna de lever, pour six mois, l'interdit, que l'Archevesque de Braga, & les autres Evesques avoient jetté sur tout le Royaume, à cause de quelque dispute pour la jurisdiction, & l'immunité ecclesiastique qui causoit un grand dommage, & une grande tristesse dans

Digitized by Google

tout le Portugal, d'autant plus qu'il venoit aprés un autre, qui avoit duré long-temps ſous Alexandre IV. & Urbain IV. Le Roy avoit donné ſujet à ce premier, pour avoir repudié ſa femme legitime Mathilde Comteſſe de Bologne, & épouſé Beatrix Baſtarde d'Alphonſe X. Roy de Caſtille, & de Marie Villenia des Guſmans; ce Roy avoit uſé d'une grande ingratitude envers Mathilde, car lors qu'il l'épouſa, elle eſtoit fort riche, & il n'eſtoit alors qu'un Prince fort pauvre,

III. Bendocdar Soldan de Babylone ayant fait treves avec les Chreſtiens, prit Japha par trahiſon le 7. de Mars, pilla les Habitans, & en fit mourir pluſieurs; le 15. d'Avril il prit le Chaſteau de Belfort; de là il alla à Antioche, qui ſe rendit ſans reſiſtance, y maſſacra dix-&-ſept mille perſonnes, & en emmena cent mille eſclaves; ainſi cette ville patriarchale devint un deſert; le Convent que les Freres Mineurs avoient dans ce lieu, & celuy qu'ils poſſedoient ſur la montagne noire furent ruinez, & les Religieux, qui y eſtoient en grand nombre ſouffrirent tous le martyre.

IV. Le Bienheureux Frere Raynier, qui avoit eſté Curé de Fabriano, avant que de ſe rendre Frere Mineur, mourut cette année au meſme lieu en odeur de ſainteté: noſtre Seraphique Pere s'eſtoit confeſſé ſouvent à luy, & luy avoit predit qu'il ſeroit de ſon Ordre. Le bienheureux Frere François de Fabriano compte quarante-neuf Religieux illuſtres en pieté & en doctrine, qui ont vécu dans ce Convent.

V. La Bienheureuſe Salomée ſœur de Boleſlas *le Pudique*, & femme de Coloman Roy d'Haliſie, qui s'eſtoit renduë Religieuſe de ſainte Claire, aprés la mort de ſon mari, mourut au Monaſtere de Scalen, où elle s'eſtoit retirée de Zavichoſt, quj avoit eſté ruiné par les Tartares; elle commença de ſe trouver mal le dixiéme de Novembre, & predit à ſes ſœurs qu'elle mourroit le 17. du meſme mois, comme il arriva; trois jours avant ſa mort, elle aſſembla toutes les Religieuſes, les exhorta au zele de leur eſtat, les conjura de ne prier pas Dieu pour ſa gueriſon, parce qu'elle eſtoit tres-ſatisfaite de mourir, & aprés avoir fait tous les actes d'une veritable Chreſtienne, & d'une parfaite Religieuſe, elle rendit ſa benîte ame.

VI. Dieu donna pluſieurs marques de ſa mort future. Une Dame pieuſe vit une troupe de perſonnes, qui marchoient comme pour des funerailles, & deux colomnes de cryſtal qui s'élevoient juſques au Ciel, au bout deſquelles eſtoient trois Hommes venerables, qui diſoient: nous attendons noſtre chere & bien-aimée Salomée, qui decedera bien-toſt. Frere Boguſlas *le Loup* eſtant au Bourg de ſainte Salomée vit à l'heure de ſon trépas deux colomnes de marbre élevées juſques au Ciel depuis la chambre où elle eſtoit malade, par leſquelles elle montoit, & entendit une Muſique tres-melodieuſe, qui chantoit ce motet: *La verge d'Aaron a pouſſé ſes feüilles, & produit ſes fleurs.* Elle-meſme vit un peu avant que de mourir, la ſacrée Vierge qui l'invitoit à la ſuivre, dont elle parut ſi joyeuſe que ſes ſœurs s'en étonnerent, & luy ayant demandé la raiſon de ſa joye, elle leur découvrit la faveur qu'elle avoit receuë: à meſme temps qu'elle rendit l'ame, toutes les Religieuſes, qui eſtoient au tour de ſon lit, virent

ſortir

Digitized by Google

sortir de sa bouche une petite, mais tres-reluisante Estoille, qui monta dans le Ciel.

VII. Dés qu'elle eut expiré, une jeune Religieuse aveugle, frotta de son voile les pieds de la defunte, l'appliqua sur ses yeux, & recouvra la veuë : son corps fut gardé dans le chœur pendant huit jours, sans qu'il y parut aucune corruption, il exhaloit mesme une odeur tres-suave, & distilloit une huyle fort salutaire : il jetta de la bouche & du nez quelque goutte de sang, duquel son voile & son chevet furent tachez ; l'Abbesse fit retirer l'un & l'autre, & les donna à laver ; Une fille se servit la nuit suivante de ce chevet, & la bien-heureuse defunte luy apparut pendant son sommeil, & luy dit avec un visage severe : comment avez-vous osé mettre mon chevet sous vostre teste, & entrepris d'en tirer mon sang, qui vous doit estre precieux, & le luy enleva ; la fille s'estant éveillée toute effrayée raconta toute sa vision à sa mere, & elles rapporterent au Monastere ces precieux Meubles, par lesquels Dieu a operé plusieurs Miracles.

VIII. Avant que son corps ne fut enterré la Sœur Boguelan fille du Comte de Slane fut guerie d'une grande douleur de teste, & sa Sœur, qui avoit les doigts de la main estropiez, les vit remettre en leur estat naturel. La Sœur Agnés, qui s'estoit toute froissée en tombant d'une échelle, receut une parfaite guerison. Une femme de Miechovie, ayant appris par son mary la mort de cette Sainte, dit avec un ton de mépris : Qu'elle perisse cette Reine, elle a fait honte à sa noblesse, prenant un estat sordide parmi des mendiantes : son blasphéme fut incontinent puni, car sa bouche se tourna vers le derriere de sa teste avec une grande difformité ; elle ne reconnut pourtant sa faute que sept jours apres, mais aussi son repentir la remit à son premier état. Quelque temps aprés cette Bienheureuse apparut à Frere Gerard Kobyla, & guerit une de ses mains, dont il estoit estropié. L'an 1269. Frere Genitere Gardien du Convent de la Pierre de sainte Marie, se souvenant qu'il avoit un colyre, que la bienheureuse Salomée luy avoit donné, l'appliqua sur un de ses pieds, duquel il estoit boiteux, & d'abord il se trouva sain. Elle a fait une grande quantité de semblables miracles, que j'obmets, parce qu'ils seroient trop longs à raconter.

IX. Clement IV. mourut à Viterbe le 29. de Novembre, aprés avoir tenu le saint Siege trois ans, neuf mois & vingt-cinq jours, & fut enseveli dans l'Eglise des Freres Mineurs ; il a esté tres-recommandable pour sa doctrine, pour sa pieté, pour sa douceur, & pour sa charité envers les pauvres. Il avoit dispensé les biens de l'Eglise pour le service de Dieu, sans en donner à ses parens : ses deux filles n'eurent de luy qu'une tres-petite dot pour leur mariage : il fit son Neveu Clerc, mais il l'obligea de se contenter d'un seul benefice, & de choisir de trois qu'il luy offrit ; comme ses amis le pressoient de luy faire plus de bien, il leur répondit que Dieu vouloit que ses biens fussent pour son service, & que celuy, qui avoit plus d'égard à ses parens, qu'à Jesus-Christ n'estoit par un digne Successeur de saint Pierre ; il leur écrivit une belle lettre, par laquelle il leur protesta que pas un d'eux ne devoit attendre de luy dequoy relever sa condition. Il se plaisoit extrémement à la doctrine de saint Bonaventu-

Digitized by Google

re à cause de la belle union que ce Docteur fait de la pieté avec la science. Sa mort laissa un grand regret à tous les bons Chrestiens, & les Cardinaux ne peurent pas s'accorder d'abord par un esprit de zele pour luy dõner un successeur, parce qu'ils ne trouvoient personne qui en fut digne; ce sentiment de pieté se changea bien-tost en un interest de parti, de sorte qu'au detriment de l'Eglise & au grand scandale de toute la Chrestienté, le saint Siege vaqua deux ans, neuf mois & deux jours

X. Il conste par beaucoup de commissions addressées à divers Superieurs du Portugal, que nous avons rapportées, qu'il y avoit déja plusieurs Convents establis dans ce Royaume, mais quelque soin que j'aye pris, je n'ay pas pû trouver leur origine, car j'eusse bien souhaité de leur rendre un témoignage de ma reconnoissance, en éclaircissant tout ce qui les touche, puisque j'ay eu l'avantage d'y avoir esté receu, & d'y avoir fait mes estudes. Voici tout ce que j'en ay trouvé.

XI. Le Convent de Santarene à l'emboucheure du tage dans la mer, fut establi avant cette année hors la ville, sur une colline fort belle, & fort estenduë. On y enseigne la Philosophie & la Theologie, & il y a ordinairement soixante-dix Religieux de Communauté; ceux, qui croyent qu'il a esté aux Templiers, se trompent dans la Chronologie, car cet Ordre ne fut aboli que sous Clement V. l'an 1300. Il faut remarquer que cette ville, qui se nommoit Scalabis, a pris son nom de Ste. Irene Vierge & Martyre, dont le corps fut porté là miraculeusement par le tage, & se trouva sain & entier; ce lieu estoit autrefois le divertissement des Princes, à cause de sa beauté, & de la commodité de la chasse. Ferdinand I. Roy de Portugal est enseveli au bout du chœur dans un beau sepulchre prés de sa mere Constance. Le Bienheureux Frere Antoine de Santaren y a fleury, & sa memoire y est en grande veneration, car il s'estoit adonné entierement à l'amour de Dieu. aprés avoir employé ses premieres années anx Amours prophanes.

XII. Les lettres de Gregoire IX. qui blâment les Chanoines Reguliers de sainte Croix de Conimbre de l'empeschement qu'ils portoient à l'establissement des Freres Mineurs à Lerena, marquent que ce Convent fut basti environ l'an 1234. sur la riviere assez loin de la ville. L'an 1384. il fut transporté plus prés par Jean I. Roy de Portugal bastard de Pierre I. qui succeda à Ferdinand, aprés avoir chassé Jean I. Roy de Castille, à qui le royaume appartenoit par Beatrix sa femme, au defaut des vrais heritiers, & tué Jean Fernand Anderius, parce quon croyoit qu'il avoit débausché la Reyne Eleonor veuve de Ferdinand; ce Jean I. fit bastir ce Convent en satisfaction du mariage incestueux, qu'il avoit contracté sans dispense avec Philippe fille du Duc de Licestre; il est tres-agreable à cause de ses jardins & de ses vergers qu'un ruisseau partage, & des fontaines qui y sont conduites de la colline prochaine, il y a ordinairement cinquante Religieux & un estude; j'y achevé ma philosophie, & y commencé l'exercice de la predication.

& *III.* Le Convent de Guarda à l'extrémité des montagnes de Portugal avoit sans doute esté déja basti, selon la Bulle que nous avons rapportée au

Digitized by Google

commencement de cette année : je ne vois aucune apparence qu'il ait esté aux Conventuels, comme plusieurs croyent : le B. Frere Pierre natif de cette ville, à la canonization duquel on travaille, y a fleuri en vertu.

XIV. Le Convent d'Evora fut estabi, à ce qu'on croit, par quelques Disciples de saint François qui vinrent de Galice, ils sont ensevelis à la gauche de la porte de l'Eglise, qui va au Cloistre, mais on ne sçait pas depuis quel temps ; il est de la Province des Algarbes, & fut donné aux Observans sous Leon X. à l'instance du Roy Emmanuel ; l'édifice est tres-beau, & la voute de l'Eglise est d'une largeur extraordinaire.

XV. Celuy de port à l'emboucheure du Duero fut commencé peu de temps aprés la mort de saint François : & Gregoire IX. écrivit au Doyen de ce lieu de se deporter des oppositions qu'il y faisoit ; la liberalité des Fidelles, qui frequentent son Eglise, a fourni dequoy le rendre fort beau : j'y ay demeuré diverses fois depuis ma Profession que je fis dans celuy de Mattozinhos, qui n'en est éloigné que de trois milles.

XVI. Le Convent de Staphuli dans la Marche d'Ancone, commença environ cette année : car c'est icy où plusieurs ames apparurent, pendant que le bienheureux Frere François de Fabriano y disoit la Messe, comme nous avons dit.

XVII. Charles d'Anjou Roy des deux Siciles, aprés avoir vaincu Manfroy & Conradin, pensa à fortifier Naples ; le Convent des Fr. Mineurs luy sembla le lieu le plus propre pour une citadelle, c'est pourquoy il le prit, mais il en fit bâtir un autre digne de sa magnificence royalle dans le milieu de la ville, & le nomma sainte Marie la neuve. Gonzalve Ferdinand de Cordouë, appellé le grand Capitaine, y fit adjouster une Chappelle assez grande pour pouvoir servir d'une seconde Eglise, aussi a-t-elle plusieurs petites Chappelles de chaque costé. Le corps du B. Frere Jacques de la Marche est posé sur le grand Autel de celle-cy dans un Reliquaire de cristal.

XVIII. La premiere est magnifique & riche en ornemens, au delà de nostre estat par les oblations des Fidelles, & particulierement par les dons faits à Nostre-Dame des Graces, qui est dans la Chappelle des Comtes d'Alifa : cette image commença d'éclater en miracles, & à donner du secours, & de l'honneur aux Religieux, lors qu'ils furent maltraitez par Clement VIII., & par le Cardinal Gesvald, Archevesque de Naples. Il y en a qui croyent, que le Bienheureux Frere Augustin d'Assise, Disciple de saint François, & premier Provincial de la terre de Labour repose dans cette premiere Eglise ; d'autres disent qu'il est à celle de saint Laurens, & d'autres à Capouë ; la verité est qu'on n'en a rien de certain, & qu'on ne peut montrer en pas un endroit, ni son sepulchre, ni ses reliques ; je crois qu'il a esté enseveli à saint Laurens, & que depuis il a esté transporté ailleurs en tout, ou en partie.

XIX. Frere François Zenus Milanois, Vicaire General de l'Observance, & Commissaire Apostolique, illustre pour sa pieté & pour sa doctrine est enseveli dans un sepulchre de marbre à la seconde Eglise ; il mourut l'an 1512. Frere Jean de Carthagene tres-connu par ses excellentes Homelies y deceda l'an 1617. &

Digitized by Google

fut inhumé devant l'Autel de S. Jacques. La famille de Prignagni & de Funicelli de laquelle Urbain VI. estoit sorti y a une Chappelle. Un fils du Roy de Tunis appellé au bapteſme Charles d'Auſtriche y fut enterré avec l'habit de l'Ordre l'an 1601. Le Maréchal de Lautrec appellé *le preneur des villes* y repoſe dans un beau ſepulchre, comme auſſi Pierre de Navarre qui avoit quitté le parti de l'Empereur Charles-Quint pour ſe jetter dans celuy des François. Charles Emanuel de Lorraine, qui mourut à Naples l'an 1599. eſt enſeveli dans la grande Egliſe à un Mauſolée fort riche prés du grand Autel; il y a pluſieurs inſcriptions de la famille des Affligez, qui a pris ce nom de ſaint Euſtache Martyr, de qui elle deſcend. Toute la Nef & les Chappelles ſont remplies de tombeaux des plus honorables familles de la ville & du Royaume. Le Convent eſt tres-beau, & il y a ordinairement cent cinquante Religieux.

XX. Le Pape reduiſit à 140. canes la meſure de trois cens qu'il avoit reglée pour la diſtance des Convens mendians, qui ſe voudroient eſtablir prés des noſtres

XXI. Il declara que la défenſe qu'Alexandre IV. avoit faite aux ordres de S. Dominique & de S. François, de ne recevoir pas les Religieux l'un de l'autre ne s'entendoit que des Profés.

XXII. Il defendit à tous les Prelats d'interpreter les privileges donnez à ces Ordres par le ſaint Siege, quelques doutes qu'ils puſſent former ſur leur intelligence, & s'en reſerva la declaration.

De Jesus-Christ l'An. 1269.	Du Siege vacant. l'An. 1.	du Schiſme de l'Empire l'An 14.	De l'Ordre l'An 62.

I. LEs affaires de la Chreſtienté alloient fort mal par tout, car les Tartares s'eſtoient eſpandus dans la Pologne, la Ruſſie, & la Hongrie; les Grecs eſtoient en guerre avecque les Latins; & les Princes d'Italie s'armoient les uns contre les autres; les Sarrazins ravageoient la Paleſtine, & ce qui eſtoit le pire de tout, les Cardinaux quoy-que peu en nombre ne ſe pouvoient accorder pour faire un Pape, & s'eſtoient ſeparez ſouvent pour y reüſſir plus tard; neanmoins dans cette conteſtation ils reſolurent de taſcher d'envoyer du ſecours à la Terre-ſainte, voyant que ſaint Loüys eſtoit fort enclin à y retourner; Clement IV. avant ſa mort avoit deſtiné Rodulphe Cardinal François Legat pour cette expedition, & l'avoit envoyé vers le ſuſdit Roy pour preparer tout ce qui eſtoit neceſſaire à cette entrepriſe, eſperant que l'exemple & l'authorité d'un ſi grand Monarque émouvroient les autres Princes à le ſuivre; les Cardinaux creurent que dans cette occaſion ils ne pouvoient mieux faire, que de confirmer la legation de leur Confrere; ils luy écrivirent, & luy donnerent un plein pouvoir d'ordonner tout ce qu'il jugeroit neceſſaire, & pour l'armée des Croiſez, & pour ce qu'il faudroit faire dans la Terre-ſainte.

Digitized by Google

II. Saint Bonaventure pour aider à ce pieux dessein convoqua le Chapitre general dans Assise, ordonna des Prieres par tout l'Ordre, & deputa des Religieux pour prescher la Croisade. Dans cette assemblée il renouvella la Constitution faitte par nostre Seraphique Pere, de chanter chaque Samedi une Messe à l'honneur de la sainte Vierge; il y ajoûta de faire sonner tous les soirs la cloche pour la saluer par l'*Ave Maria* &c. & d'exhorter le peuple à prattiquer cette devotion; parce que selon l'opinion commune des Docteurs, c'est le temps auquel elle receut l'ambassade de l'Ange, & ce qu'il ordõna sur ce sujet a esté receu depuis dans toute l'Eglise. Il renouvella la deffense de se servir à table de verres, ni d'utanciles d'estain; il nomma quatre Docteurs Regens pour le Convent de Paris qui seroient pris de quatre diverses nations, sçavoir des Romains, des Lombards, des Allemans, & des Espagnols, afin que chacun prit le soin de ses compatriotes & veillat sur leur estude.

III. Comme saint Bonaventure alloit à ce Chapitre, un Religieux qui n'avoit pas peu luy parler dans Foligni à cause de ses grandes occupations alla l'attendre à l'entrée d'Hispelle, & le voyant accompagné de plusieurs Religieux, il se mit à crier, Reverend Pere je souhaitte de vous parler pour ma consolation, je vous prie tres-humblement de ne mespriser pas vostre inferieur, quoy qu'il ne soit qu'un pauvre Frere, puis qu'il est sous vostre charge; le pieux General alla d'abord à luy, l'écouta autant qu'il voulut, & tascha de le consoler avec que grande charité; les compagnons du Saint se mirent à murmurer de la hardiesse de ce Frere qui detenoit à leur avis mal à propos, & trop long-temps leur General; mais il leur respondit que selon la Regle, le ministre doit estre le serviteur des autres Freres, & les traitter avec tant de familiarité qu'ils puissent se servir de luy comme les maistres font de leurs valets; & qu'ainsi il n'avoit pas peu faire autrement, qu'il avoit esté obligé comme serviteur d'obeir à la volonté de ce Frere comme à son maistre, & de compatir à son infirmité.

IV. Gerard d'Abbeville publia un Livre sans y mettre son nom, dans lequel il prenoit le party de Saint Amour contre les Religieux; il estoit divisé en trois parties, dans la premiere il soustenoit que la fuite dans la persecution estoit l'acte d'un homme parfait, & que les jeusnes n'estoient que comme des remedes pour les imparfaits. Dans la seconde il enseignoit que l'estat de ceux qui possedent des biens estoit tres-loüable, & que ceux qui y renoncent estoient dans un estat dangereux & imparfait. Et dans la troisiéme il attaquoit directement la mendication des Religieux: Saint Bonaventure écrivit une tres-docte Apologie contre ce mauvais ouvrage, dans laquelle il remarque tres-bien que cét autheur renouvelle l'heresie de Vigilantius qui avoit esté assoupie par saint Jerôme, & que par une temerité d'Heretique, il excuse la doctrine de Saint-Amour, & luy donne mille loüanges, quoy qu'elle eut esté condamnée par le saint Siege.

V. Gerard avoit pris l'occasion d'écrire ce traitté, d'un autre qui avoit esté fait en faveur de la pauvreté Religieuse, & il se couvroit du pretexte de deffendre l'estat des Prelats, & de toute l'Eglise qui possede des biens; en quoy il se montroit ou impie ou ignorant; puis que le Livre qu'il attaquoit ne blamoit point la possession des biens, & que des estats differents peuvent recevoir des

Digitized by Google

loüanges differentes sans estre contraires. Quoy que Gerard prit la deffense de Saint-Amour, neanmoins il ne s'accordoit pas en tout avecque luy, car il ne condamnoit que la pauvreté qui est particuliere à nostre Ordre, au lieu que Saint-Amour en condamnoit toutes les façons sans aucune distinction, & en cecy il suivoit Desiderius Lombard contre qui saint Thomas a tresbien écrit. Tous ceux qui traittent des Heretiques mettent parmy eux ces trois autheurs, ils parlent pourtant moins de Gerard que des autres deux, parce qu'il n'avoit pas mis son nom à son Livre; ce miserable ayant esté confondu par l'eloquence, la subtilité & la solidité de saint Bonaventure mourut malheureusement travaillé d'une Paralysie, & tout couvert de Lepre.

VI. Le Bien-heureux Frere Luc de la noble Famille de Belludini de Padoüe mourut cette année; il avoit esté compagnon de saint Antoine, & avoit si bien profité dans son école qu'il luy estoit devenu fort semblable dans la vertu, dans la science, & dans la ferveur de la Predication, nous avons parlé de sa vie & de sa sepulture par avance l'année 1263.

VII. Les Chanoines de Laon en Picardie avoient fait bâtir un Convent pour les Freres Mineurs dans le Fauxbourg de cette Ville avant l'an 1234. saint Loüys leur en establit un autre dedans, nonobstant la resistance que plusieurs y faisoient, qui fut achevé cette année: l'Eglise fut consacrée à l'honneur de la sainte Vierge, & des glorieux Apostres saint Pierre & saint Paul l'an 1360. plusieurs sçavans hommes sont ensevelis dans le Cimetiere. Guillaume de Harseguy fameux Medecin repose dans un autre beau Mausolée avec un Epitaphe qui marque son merite, & les liberalitez qu'il a faittes à ce lieu.

VIII. Celuy qui est prés de Benevent en Espagne fut estably environ ce temps; la famille de Pimentel qui possede la Comté de cette Ville l'a fait rebâtir l'an 1500. si grand & si beau qu'il sert ordinairement pour tenir les Chapitres de la Province de saint Jacques; lors que les Observans y furent introduits ils delaisserent à ces Seigneurs les biens que les Conventuels possedoient: on ne les pouvoient pas mettre en meilleure main, car par une affection hereditaire pour l'Ordre ils ont accoustumé de venir servir eux-mesmes les vocaux à table le premier jour du Chapitre, & fournissent à tous les fraix; ils ont leurs tombeaux dans la principale Chapelle. Frere Leon compagnon de saint François, autre pourtant que celuy qui estoit son Confesseur, est ensevely sous l'Autel de la sainte Vierge, on luy donne le titre de Saint, & sa teste se conserve dans un reliquaire d'argent.

IX. Le Convent de Clonmelie de la Province de Momonie en Irlande fut bâti sur le port par la liberalité des Citoyens, ou comme d'autres croyent par les Comtes de Desmon; les Heretiques l'ont détruit, & il n'en reste que peu de chose qui a échapé à leur fureur; le Comte d'Ormon en possede une partie & les habitans l'autre; l'Eglise estoit tres-belle, l'on y voit encore les tombeaux des Seigneurs de Prindergats, de Mandauvil, de Uvale, de Vatthe, de Bray, de Morron & de plusieurs autres: celuy du Baron de Cahir qui est élevé au milieu du Chœur, est de marbre avec des statuës, & des basses tailles. Egmond Buller qui est de cette famille entendant la Messe dans cette Eglise reçeut la nouvelle que le Com-

Digitized by Google

re d'Ormon, & le Baron de Dumboin s'eſtoient jettez ſur ſes terres avec des troupes; il ne bougea pas pourtant que le ſervice ne fut achevé, eſperant plus en la faveur du Ciel, qu'en la force de ſes armes; Dieu recompenſa ſa pieté & ſa confiance, car il mit ſes ennemis en fuite au premier choq, quoy que ſes forces fuſſent fort inferieures aux leurs.

X. Un homme de mauvaiſe vie maltraittoit fort les Religieux de ce Convent; ils taſcherent d'adoucir ſon aigreur, & de corriger ſa debauche par leurs bons avis, & voyant qu'ils travailloient inutilement à changer ce cœur endurcy, ils l'avertirent qu'il ſe prit garde qu'il ne fut chaſtié par le cordon de ſaint François; cette menace ne fut pour luy qu'un ſujet de raillerie, il reſpondit fierement qu'il ne craignoit ni ſaint François, ni ſon cordon; la nuit ſuivante Dieu punit ſa temerité, car il fut ſi bien foüetté par une main inviſible, qu'il en mourut en criant que ſaint François l'aſſommoit avec ſon cordon.

XI. La Statuë de noſtre Seraphique Pere qui ſe conſervoit dans ce lieu eſtoit preſentée à ceux qui devoient faire des ſermens, & les parjures s'y trouvoient ſouvent confondus par la découverture de leurs menſonges. Le corps d'un ſaint Prêtre qui fut martyriſé l'an 1589. y eſt enſeveli, mais il n'y a que les Religieux qui ſachent en quel endroit. Frere Dermitius Molron a demeuré long-temps dans ce Convent, il fut depuis martyriſé à celuy de Galibaly, où il eut la teſte tranchée; & par une grande merveille ſes veines ne jetterent pas une goute de ſang. Le Moulin & l'Eſtang prés du port qui s'appellent maintenant du Comte, parce qu'ils ſont au Comte d'Ormond, ont eſté des Conventuels.

XII. Les Habitans d'Aquila ſur la frontiere du Royaume de Naples donnerent la place pour bâtir un Convent Le Bienheureux Frere Thomas d'Irlande, duquel nous parlerons à ſon temps, y eſt enſeveli; la chambre de ſaint Bernardin & un capuce de ſaint François s'y conſervent avec grand reſpect, & pluſieurs malades gueriſſent à l'attouchement de cette relique; Frere Pierre ſurnommé *Le petit Scot*, parce qu'il a fait un abbregé des œuvres de ce grand Docteur a honnoré ce lieu par ſa demeure & par ſa doctrine, il eſt aux Peres Conventuels.

XIII. Ventura Archipreſtre de Montpolitien en Toſcane donna l'Egliſe de ſainte Marguerite pour y eſtablir un Convent à la priere de Guillaume Eveſque d'Arezzo; Ange Daveſio habitant de ce lieu & Syndic Apoſtolique le fit bâtir; il eſt aux Conventuels.

XIV. Ceux de Bundin & de Francfort en Saxe furent eſtablis cette année, mais nous n'en avons aucun autre memoire, parce que l'Hereſie a fait perdre tous les actes.

Digitized by Google

DE JESUS-CHRIST l'An 1270.	Du Siege vacant l'An 2.	Du Schiſme de l'Empire l'An 15.	DE L'ORDRE l'An 63.

I. L'Empereur Paleologue marri que ſon deſſein pour la reünion de l'Egliſe Grecque à la Latine fut ſi longtemps ſans aucun effet, envoya ſes Ambaſſadeurs à ſaint Loüys pour le conſtituër arbitre des controverſes qui empeſchoient une ſi bonne œuvre, avec promeſſe d'obſerver exactement tout ce qu'il ordonneroit ſur ce ſujet ; ce Roy veritablement le tres-Chreſtien, reconnoiſſant bien que ce n'eſtoit pas à luy de prononcer ſur cette matiere ; & qu'il en devoit recevoir la determination du ſaint Siege, envoya vers les Cardinaux Frere Euſtache d'Arras & Frere Lambert de Culture de l'Ordre de ſaint François, pour leur expoſer le deſir de l'Empereur & le ſien ; & ſçavoir d'eux ce qu'il devoit faire pour y ſervir de ſon autorité.

II. Ces Prelats ravis d'une ſi bonne nouvelle, écrivirent à leur Collegue le Cardinal Rodulphe, qui eſtoit, comme nous avons dit, Legat en France, afin qu'il travaillât avec ſaint Louis à reduire l'Empereur d'Orient, & toutes ſes Egliſes, à recevoir le Formulaire de Foy qui leur avoit eſté envoyé par le defunt Pape ; ils y ajoûterent celuy du ſerment par lequel ce Prince, & ſes Sujets, devoient jurer ſon obſervation, & laiſſerent à la prudence les autres precautions qu'il jugeroit neceſſaires ; ils luy marquerent ſeulement qu'il eſtoit tres-important de faire enregiſtrer ces actes dans toutes les Egliſes Grecques, qu'il devoit y envoyer des Deputez, & faire retirer des actes authentiques de toutes les procedures pour les remettre dans les Archives du Vatican. Ils écrivirent à ſaint Louis à peu prés dans les meſmes termes ; & aprés avoir donné à ſon zele les éloges qu'il meritoit, ils luy recommanderent tres-inſtamment le ſoin de cette importante affaire. Ces lettres eſtoient du 15. de Mars, mais ſaint Louis aprés avoir perdu l'eſperance de pouvoir ſe rendre Religieux, eſtoit parti de Marſeille avec ſon Armée Navale depuis le premier de Mars.

III. Il avoit établi Simon de Neſle, & Mathieu de Vendôme Abbé de ſaint Denis, Regens du Royaume en ſon abſence ; il menoit avecque luy Philippe ſon fils aîné, & ſes deux cadets Pierre Comte d'Alençon, & Jean Comte de Nevers, appellé *Triſtan*, parce qu'il naſquit durant la priſon du Roy ſon pere : avant que de s'embarquer il fit une harangue tres-pieuſe à ſon aiſné en preſence de toute la Cour ; par ces belles paroles ; *Mon fils, conſiderez comme-quoy nonobſtant mon âge, & la caducité de ma mere, je laiſſe le repos & les plaiſirs de mon Royaume, pour m'expoſer pour l'amour de Jeſus-Chriſt aux incommoditez d'une guerre éloignée ſans ſçavoir quel en ſera le ſuccés. Je vous mene en ma compagnie avec vos deux freres, & meſme voſtre ſœur, j'y joindrois encore voſtre troiſiéme frere ſi ſon âge me le permettoit ; & c'eſt parce que je veux que vous ſoyez tous & les témoins, & les heritiers de l'affection que j'ay pour le ſoulagement des Chreſtiens*

Digitized by Google

Chrestiens affligez ; vous particulierement à qui je souhaite de laisser ce zele avec ma Couronne ; Je vous conjure de la part de Dieu, sur la frontiere de la France que nous allons quitter, que vous n'épargniez ni vostre femme, ni vos enfans, ni rien de ce qui peut vous estre le plus cher, pour le secours de l'Eglise, & de la Foy, je vous en donne l'exemple une seconde fois, afin que vous l'imitiez.

IV. Theobald Roy de Navarre, s'estoit joint à saint Louis pour cette importante expedition ; Henri III. Roy d'Angleterre y envoya aussi Edoüard son fils, aprés avoir fait un accord avec saint Louis, par lequel il renonçoit à tous les droits qu'il pouvoit pretendre sur la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine, & le Poitou. Edoüard partit pour aller tout droit en Orient, & saint Louis à la persuasion de Charles d'Anjou Roy de Sicile, fit voile en Affrique pour assieger Tunis, afin de délivrer l'Italie des armes de ces méchans voisins.

V. Edoüard debarqua heureusement à Ptolemaïde, mais il faillit à y estre tué par un Assassin qui le bleſſa de deux coups, & qui l'auroit achevé si son valet de chambre n'eut accouru à son secours ; on n'a pas peu sçavoir le veritable autheur de ce crime, parce que l'Assassin fut tué sur le champ ; les Historiens disent communement qu'il avoit esté envoyé par ce fameux Vieillard de la montagne en Syrie qui entretenoit des gens exprés pour faire ces méchans & laches coups contre les Princes ; mais quelques-uns l'attribuent aux enfans de Simon de Montfort, qui avoit esté tué par Edoüard l'année precedente ; & disent qu'ayant manqué leur coup sur ce Prince, ils assassinerent son cousin Henry, fils de Richard qui avoit esté éleu Empereur, comme nous verrons plus bas.

VI. Saint Louis aprés avoir souffert une rude tempeste aborda en Sardaigne ; de là il alla droit à Cartage qu'il prit, mais avec beaucoup de perte de ses gens ; aprés cette conqueste il s'avança vers Tunis, le Roy Barbare qui vint au-devant de luy, perdit dix-mille hommes en divers combats, & ayant esté forcé à se renfermer dans la Ville, il soustint le siége environ six mois ; enfin se voyant pressé de la faim il demanda de capituler ; tandis qu'on traitoit des articles, la peste se mit dans le camp, le Prince Tristan en mourut bien-tost, & saint Louis fut emporté par un flux de sang, ou par la peste mesme le 25. d'Aoust.

VII. Sa fin fut aussi pieuse que sa vie ; lors qu'on luy administra l'Extreme-Onction il recita toutes les prieres à l'alternative avec les Prestres : il disoit souvent, *Seigneur, inspirez-moy le mépris de la prosperité du monde, & ostez-moy la crainte de ses adversitez, soyez le Sanctificateur, & le Gardien de vostre peuple ;* Son entretien ordinaire estoit des moyens dont on pourroit se servir pour gagner cette Ville à Dieu par la Foy, aprés l'avoir conquise par les armes ; le Prestre qui luy donna le saint Viatique luy demanda s'il croyoit fermément que Jesus-Christ fut sous ces especes consacrées, & il luy répondit qu'il en doutoit moins que s'il le voyoit de ses propres yeux ; sentant que son heure s'approchoit, il se fit mettre à terre sur un matelas, couvert de cendres, & prononçant ces paroles du Pseaume cinquiéme, *Seigneur, j'entreray dans vostre maison, j'adoreray dans vostre saint Temple, & je loüeray vostre saint Nom.* Il rendit sa benite ame à la mesme heure que Jesus-Christ mourut sur la Croix ; il laissa

Digitized by Google

une instruction Chrestienne écrite de sa main, à sa fille Elizabeth Reyne de Navarre, & une autre à son fils aisné, que Guaguin a copiée des Archives du Roy Charles V. où elle se conserve en original, elle est si pleine de pieté, que je croirois faire tort à la gloire d'un si Grand Saint, si je ne mettois pas icy les beaux avis qu'elle contient.

VIII. Mon fils, appliquez-vous avec un grand soin à aimer Dieu, car c'est l'unique moyen de se sauver. Fuyez le peché, & exposez-vous à souffrir toute sorte de tourmens plutost que de le commettre. Supportez les adversitez avec patience; souvenez-vous que vous les avez meritées, & que par cette reconnoissance elles se changeront à vostre avantage. Dans la prosperité rendez graces à Dieu avec humilité, de crainte que l'orgueil ne vous fasse devenir plus méchant par les mesmes choses qui devoient vous rendre meilleur. Confessez-vous souvent, choisissez des Directeurs qui soient capables de vous instruire de vostre devoir, & comportez-vous avec eux de telle sorte qu'ils ayent la liberté de vous reprendre de vos fautes. Assistez à l'Office divin avec devotion; éloignez de vous tout ce qui peut vous donner quelque distraction; retenez vostre veüe, ajoutez l'oraison du cœur à celle de vostre bouche, sur tout à la Messe aprés la consecration.

IX. Ayez compassion des pauvres, & des malheureux, & employez vostre autorité pour leur soulagement: lors que vous aurez dans l'esprit quelque chose qui vous fâchera, confiez-le à vostre Confesseur, ou à un homme sage, & vous en recevrez de la consolation. Ne vous entretenez qu'avec des gens de bien, & fuyez la compagnie des méchans; assistez avec plaisir aux Predications; preparez-vous avec soin à profiter des prieres & des indulgences de l'Eglise; aimez le bien, haïssez le mal; ne souffrez pas qu'on dise en vostre presence des paroles qui peuvent inciter au peché, ou qui blessent la reputation du prochain, vous devez estre encore plus retenu à les dire; ne laissez pas impunis les Blasphemateurs; remerciez Dieu de tous les biens que vous avez receus de sa main, afin que vous en meritiez de plus grands; soyez fort exact à faire observer les loix de la Justice; ne rejettez pas les plaintes des pauvres avant que de vous estre bien instruit de la verité; si quelqu'un se plaint de vous, jugez toûjours contre vous-mesme, jusques à ce que vous soyez parfaitement éclairci du fait; par ce moyen vos Conseillers auront la liberté de prononcer hardiment ce qu'ils croiront le plus juste.

X. Lors que vous connoistrez que vous possedez quelque chose à laquelle vous n'avez pas de droit, restituez-la, quoy-que vous l'ayez receuë de vos Predecesseurs; que si le droit est douteux, faites-le bien examiner par des personnes capables, car vous devez procurer le repos & la justice à vos sujets, particulierement aux Ecclesiastiques. Vous devez amour, respect, & obeïssance à vos parens. Ne conferez point les Benefices qu'à des personnes dont vous sçaurez le merite par le témoignage de gens de bien, & n'en donnez pas plusieurs au mesme. Ne faites point la guerre à un Prince Chrestien sans bon conseil; & si vous y estes obligé, ne souffrez pas qu'on fasse du dommage aux Eglises, & aux innocens. Si vos Sujets ont quelque querelle entr'eux, n'épargnez rien pour les mettre d'accord. Etablissez de bons Magistrats, & informez-vous curieusement

Digitized by Google

de leurs déportemens. Soyez attaché inſeparablement à la ſainte Egliſe Romaine, & rendez-vous obeïſſant au Pape comme à voſtre pere Spirituel. Moderez vos dépenſes par la raiſon.

XI. Enfin, mon fils, je vous exhorte, & je vous conjure, ſi vous me ſurvivez, de faire faire des prieres, & celebrer des Meſſes pour le repos de mon ame dans tout le Royaume de France. Mon cher fils, je vous ſouhaite tout le bien qu'un bon pere peut ſouhaiter à ſon enfant; que la tres-ſainte Trinité, & tous les Saints vous preſervent de tout mal, que Dieu vous donne la grace d'eſtre juſte dans toutes vos actions, & d'accomplir ſa volonté, afin que vous procuriez ſon honneur, & qu'aprés cette vie nous puiſſions eſtre avecque luy, le voir, & le loüer à jamais.

XII. La mort de ſaint Loüys avoit jetté une grande conſternation dans ſon armée, & relevé le courage des ennemis; mais Charles d'Anjou eſtant arrivé le meſme jour, & bien-toſt aprés Henry Comte de Cornoüaille, chacun avec des bonnes troupes, on preſſa ſi bien la ville qu'elle ſe rendit: les articles de la capitulation portoient que les Freres Mineurs auroient la liberté de preſcher dans toutes les Villes de ce Royaume, & de Baptiſer ceux qui ſe convertiroient; & que ce Roy payeroit tous les ans à celuy de Sicile quarante mille écus d'or. Aprés cette compoſition il fut reſolu qu'on s'en reviendroit en Italie, dans l'eſperance que la peſte ceſſeroit par le changement d'air; ſur la route la flotte fut ſurpriſe d'une terrible tempeſte qui ſubmergea quelques navires, en diſperſa d'autres & les incommoda tous; les hommes ne furent pas plus heureux ſur la terre que ſur la mer, car eſtant deſcendus à Trapam en Sicile le Roy de Navarre, ſa femme Iſabelle, la Reyne de Sicile, le Cardinal Rodulphe, & pluſieurs grands Seigneurs y moururent de peſte,: les Jugemens de Dieu ſont terribles & obſcurs, & ce n'eſt pas à noſtre foible eſprit de trouver les raiſons pourquoy il voulut faire perdre ceux qui ne s'eſtoient aſſemblez que pour ſouſtenir ſa cauſe.

XIII. Revenant à noſtre ſaint Loüys nous ſommes obligez de reconnoitre qu'il avoit une affection tres-ſincere pour tous les Religieux, mais plus particulierement pour ceux de ſaint Dominique & de ſaint François; il leur avoit fait baſtir les Convens de Paris, & depuis ſon premier voyage de la Terre-ſainte, il avoit deux Confeſſeurs, un de chacun de ces Ordres; il ordonna par ſon teſtament que ces deux cadets fuſſent elevez chacun dans un de leurs Convens, afin que par ce moyen, ils fuſſent attirez non ſeulement à aymer ces Religieux, mais encore à prendre leur eſtat.

XIV. Il fit des legats à tous leurs Convens de France, dont il laiſſoit la diſtribution aux Provinciaux. Il donna ſa Bibliotheque à leurs Convens de Paris, & à l'Abbaye de Mont-Royal. Il legua une groſſe ſomme pour eſtre diſtribuée à preſque tous les Convens de France, aux Colleges, aux Hoſpitaux, aux Orphelins, aux Veuves & à tous les pauvres, à la diſcretion de ſes executeurs teſtamentaires, qui eſtoient Eſtienne Eveſque de Paris, Philippe nommé à l'Eveſché d'Evreux, l'Abbé de ſaint Denis, & les Docteurs Jean de Troyes, & Henry de Verceil; il donna une autre ſomme pour des Eſcoliers de Paris appellez *Les bons En-*

Digitized by Google

fans, & en remit la diſtribution au Prieur de ſaint Dominique, & au Gardien des Freres Mineurs.

XV. Dieu fit bientoſt connoiſtre la Sainteté de ce grand Prince par pluſieurs miracles; Guillaume de Chartres ſon Chapelain qui les a recueillis raconte de luy meſme, que ſaint Louys en luy donnant un benefice luy predit que dans cinq ans il entreroit dans l'Ordre des Freres Preſcheurs comme il fit. Avant qu'on eut appris la nouvelle de ſa mort à Paris, une femme pieuſe le vit entrer dans ſa Chapelle couvert d'une chape, & s'approcher de l'Autel comme s'il eut deû y celebrer accompagné d'un autre homme veſtu de la meſme ſorte, & tous deux entourez d'une grande ſplendeur.

XVI. Ses entrailles & ſa chair qu'on ſepara de ſes os furent enſevelies avec grand honneur à Palerme par le Roy Charles, & l'année ſuivante ſes os furent remis à ſaint Denis le Vendredy avant la Pentecoſte. Une femme aveugle y recouvra la veüe, un garçon muet de naiſſance y receut l'uſage libre de la langue, & le meſme jour il parla le François comme s'il l'eut appris toute ſa vie. Dudo qui avoit eſté Medecin de ſaint Loüis, & qui l'avoit aſſiſté dans ſa derniere maladie ſe trouvant ſaiſi d'une fievre aigüe, & abandonné de ſes Collegues ſe fit porter de ſaint Germain en Laye à ſaint Denis, pour implorer ſon ſecours; & eſtant auprés de ſon tombeau il luy dit avec une grande confiance, qu'il croyoit pouvoir attendre de luy ſa gueriſon, puis qu'il l'avoit tres-bien ſervy durant ſa vie; il ne fut pas fruſtré de ſon eſperance, car le Saint luy apparut, luy parla & le guerit. Un Clerc Breton eſtant tombé malade dans Chartres fit vœu d'aller viſiter le Sepulchre de ſaint Louis, & dés le lendemain il ſe trouva en eſtat de faire ce voyage; pluſieurs Autheurs écrivent un grand nombre de ſemblables merveilles.

XVII. Je ne mets pas entre ſes miracles la gueriſon des écroüelles, parce que c'eſt une grace commune à tous les Rois de France, qui leur a eſté obtenuë par ſaint Marcoul; c'eſt pourquoy ils vont viſiter ſon Egliſe prés de Laon en Picardie immediatement aprés leur Sacre; il faut ſeulement remarquer que ſaint Louis eſt le premier qui en touchant les malades les a benis avecque le ſigne de la Croix, & ſes Succeſſeurs le font à ſon exemple. Bozius écrit que les monoyes qui portent le portrait de ce Roy gueriſſent pluſieurs maladies, comme celles de ſainte Helene gueriſſent du mal caduc: Amurath Empereur des Turcs, tout infidelle qu'il eſtoit, a éprouvé ſur luy-même la vertu de celles de cette ſainte Imperatrice.

XVIII. On dépeint d'ordinaire ſaint Louis tenant un ſceptre au bout duquel il y a une main, avec la poſture de ceux qui font un ſerment; je crois que c'eſt pour repreſenter le zele qu'il avoit pour faire punir les parjures, & les blaſphemateurs; il porte un globe à ſa main gauche pour montrer l'appuy qu'il a donné au monde Chrêtien par ſon autorité, & on le ceint d'un cordon de ſaint François parce qu'il a eſté du Tiers-Ordre.

XIX. Frere Ruffin, & Frere Leon les diſciples bien-aimez de ſaint François, eſtans malades à meſme-temps à Noſtre-Dame des Anges, eurent une meſme viſion, mais ſeparement; c'eſtoit une proceſſion de pluſieurs Freres Mineurs, Frere Leon y reconnut Frere Bernard de Quintevalle, & luy demanda où ils alloient, & qui eſtoit celuy de qui les yeux paroiſſoient ſi étincelans; il lüy répondit qu'ils

Digitized by Google

venoient pour recevoir l'ame d'un de leurs Confreres qui devoit mourir bientoſt dans ce Convent ; que celuy duquel il admiroit les yeux luy avoit eſté fort familier, qu'il les avoit ainſi à cauſe de l'humble ſentiment avec lequel il s'eſtoit toûjours regardé luy meſme, & de la charité avec laquelle il avoit interpreté en bonne part les actions de ſon prochain, & parce qu'il s'eſtoit ſervi de tout ce qu'il avoit veu comme d'une occaſion pour loüer Dieu, ſans ſouffrir que jamais aucun objet exterieur eut ſali la pureté de ſon ame par une mauvaiſe penſée.

XX. La viſion ayant diſparu Frere Leon ſe fit porter au lit de Fr. Ruffin, & luy dit tout joyeux, *Mon cher Frere je viens vous dire adieu car jeſpere que je mourray bien-toſt ; mais Frere Ruffin luy répondit vous vous trompés Fr. Leon, c'eſt de moy & non pas de vous de qui il faut entendre ce que Dieu vous a montré, j'ay veu comme vous la proceſſion, & noſtre Seraphique Pere m'a dit que je dois mourir demain : pour une aſſeurance de ſa parole il ma donné un baiſer qui m'a embaumé toute la bouche, l'odeur y reſte encore, approchez vous, & vous la ſentirez*, Frere Leon ayant éprouvé cette ſenteur celeſte ne douta pas de ce que Frere Ruffin luy avoit dit, & fut bien marri de ſe voir encore retenu dans la priſon de ce monde ; car en effet il guerit bien-toſt, & Frere Ruffin aprés avoir fait les actes d'un bon Chreſtien, & d'un parfait Religieux mourut le lendemain qui eſtoit le 14. de Novembre, & fut enſevely fort honorablement dans l'Egliſe de ſaint François.

XXI. Nous avons déja parlé de la converſion de Frere Ruffin, & du commencement de ſa vie dans la Religion, il faut adjoûter ici la ſuite. Noſtre Seraphique Pere luy commanda un jour d'aller prêcher dans l'Egliſe Cathedrale d'Aſſiſe : ce Frere s'en excuſa ſur ſon ignorance, & ſur la difficulté qu'il avoit à parler ; & le S. Pere luy dit Frere Ruffin, j'attendois de vous une obeïſſance plus prompte, il ne faut pas examiner le commandement du Superieur, mais le faire aveuglement, afin que la vertu de l'obeïſſance obtienne de Dieu des forces pour les choſes les plus difficiles ; c'eſt pourquoy pour punir voſtre negligence quittez voſtre habit, gardés ſeulement vos calçons, & allez faire ainſi tout nud ce que vous n'avez pas voulu faire habillé, vous direz ce que Dieu vous inſpirera.

XXII. L'Humble diſciple obeït ſans heſiter, il ſe met en chemin, & ſongeant à ce qu'il alloit faire, il diſoit en luy meſme, *je ſuis begue, je ne pourray guere parler, il faut que je choiſiſſe peu de paroles, mais qui ſoient utiles. ce ſera bien aſſez ſi je dis, delaiſſez le mal & faites le bien* ; Saint François faiſant reflexion à la ſeverité avec laquelle il avoit puni une faute ſi legere, commença de ſe dire à luy meſme, *Petit homme fils de Pierre Bernardone d'où as tu pris la hardieſſe de chaſtier ainſi Frere Ruffin qui eſt un Saint homme, & d'une famille illuſtre ? commandes tu avecque tant de facilité aux autres, & leur impoſes tu ſi legerement de gros fardeaux que tu ne pourrois pas porter ? afin que tu apprenes à commander, il faut que tu faſſes ce que tu as ordonné, éprouve ce que tu fais faire, & peut eſtre connoiſtras tu combien il couſte d'obeir.* Auſſi-toſt dit, auſſi-toſt fait ; il ſe met à nud, & commande à Fr. Leon de le

Digitized by Google

suivre & de porter deux habits à l'Eglise d'Assise où il alloit.

XXIII. Lors qu'il y fut arrivé il trouva Fr. Ruffin en chaire & beaucoup de peuple qui l'écoutoit : une partie admiroit cet excez de ferveur, & de penitence; & l'autre disoit que trop de rigueur demontoit le cerveau de ces Religieux; tandis que saint François écoutoit le Predicateur comme les autres assistans, Frere Ruffin qui repetoit & amplifioit le mieux qu'il pouvoit le peu de paroles qu'il avoit preparées, les changea deux ou trois fois à cause du begayement de sa langue, & au lieu de dire *delaissez le mal & faites le bien*, il prononça *delaissez le bien & faites le mal*: cette beveüe fit rire tout l'Auditoire qui conclud, & de ses paroles & de sa nudité qu'il avoit perdu le sens.

XXIV. Saint François voyant ce scandale monte en chaire tout nud comme il estoit, & commence de dire avec grande ferveur, *Mes Freres vous vous mocquez des paroles de Frere Ruffin qui est un saint homme; & vous riez de sa sincerité, vous vous trompez il a fort bien dit, vous devez delaisser le bien & faire le mal; le bien que vous estimez tant, ce sont vos richesses, vos consolations humaines, & vos voluptez, & c'est ce bien que Fr. Ruffin a voulu dire que vous deviez laisser. Le mal que vous craignez le plus c'est la penitence & la mortification de la chair, & c'est ce mal qu'il a voulu vous persuader de faire.* Il adjoûta des choses si touchantes du mépris du monde, de la necessité de la penitence, de la pauvreté volontaire, du desir du Ciel, & des opprobres de la Croix de Jesus-Christ, que le rire des auditeurs se changea bien-tost en larmes; il n'y en eut pas un qui ne se sentit touché, & qui ne s'en retournât tres- bien edifié, mesme quelques-uns suivirent ces saints Predicateurs pour estre receus en leur compagnie.

XXV. Dieu avoit donné à Frere Ruffin un grand pouvoir sur les demons. Un jour estant à la queste il rencontra un possedé qu'on conduisoit à nostre Seraphique Pere; mais quoyque cét homme fut bien attaché, desqu'il vit ce bon Frere il s'échapa de ses gardes, rompit ses liens, & s'enfuit; ayant esté repris, & conduit devant celuy qu'il fuyoit, le demon forcé par les exorcismes advoüa qu'il ne pouvoit supporter la presence d'un si saint Religieux, & laissa ce pauvre malheureux qu'il tourmentoit. Une autrefois dix possedez voyant venir Fr. Ruffin s'enfuirent en criant, *les prieres de ce Frere pauvre nous mettent à la gesne;* Saint François estant un jour en priere sur le Mont-Alverne, les demons se mirent à faire rouler de grosses pierres vers luy pour le détourner; il se leva, & leur dit d'un ton fier, *esprits superbes j'abbatray vostre orgueil, car je feray venir Fr. Ruffin*; il l'appella en effet, & ce bon Frere estant sorti de la grotte où il s'estoit retiré ne fit que dire ces paroles qu'il avoit ordinairement en bouche; *loüange & benediction soit à nostre Seigneur Jesus-Christ*, & à mesme temps les demons prirent la fuite.

XXVI. Frere Ruffin ne faisoit que se payer des peines que ces mauvais esprits luy avoient données dés son entrée en Religion, car ils s'estoient apparus à luy comme des Anges de lumiere, & luy avoient si bien persuadé qu'au lieu d'embrasser ce nouveau genre de vie que saint François avoit commencé, il devoit suivre la vie solitaire consacrée par tant de Saints; que durant tout un

Digitized by Google

Caresme qu'il passa sur le Mont-Subas avec d'autres Religieux dans des cellules separées, il n'alla jamais parler à saint François qui estoit leur Directeur dans cette retraite; & le Jeudy Saint auquel ils devoient faire la communion tous ensemble, il repondit trois fois à ceux qui le vinrent appeller pour cette action de pieté, *je ne veux plus obeïr à vostre François, j'ay choisi la vie des Hermites ou mon salut sera plus asseuré que si je suivois les nouveautez, & les simplicitez de cet homme.*

XXVII. Nostre Seraphique Pere ayant esté adverti de la mauvaise disposition de cette pauvre brebis qui s'égaroit, va vers luy pour tacher de luy faire reconnoistre sa tromperie; il ne peut pas reüssir d'abord, parceque Fr. Ruffin se deffendoit par la leçon que les mauvais Anges luy avoient faite, & il en voyoit actuellement un tout reluisant de lumiere qui le confirmoit dans le dessein, & appelloit saint François un temeraire, de ce qu'il avoit la hardiesse de s'opposer à la volonté de Dieu qui estoit si clairement manifestée; saint François ne pouvant rien gagner sur ce pauvre abusé, s'addresse à l'esprit trompeur; & pour dissiper ses charmes, il luy commande de paroistre non pas avec ces faux brillans qu'il avoit empruntés; mais tout tel qu'il est sans ce deguisement; ces paroles furent efficaces; celuy qui paroissoit un Ange, devint un monstre horrible & puant, & Frere Ruffin reconnoissant par ce changement la tromperie où il estoit se remit avec grande sousmission à la conduite de son premier Maistre.

XXVIII. Dans quelque temps le demon attaqua Frere Ruffin d'une autre sorte; il luy mit tellement dans la teste qu'il estoit du nombre des reprouvez, que ce pauure Frere fuyoit l'entretien de saint François, quoy qu'il ne delaissât pas la pratique des bonnes œuvres; il luy parut mesme sous la forme de Jesus-Christ crucifié, & luy dit que c'estoit en vain qu'il s'attachoit à suivre cette Regle de vie parce qu'encore qu'elle fut bonne, il ne resteroit pas d'estre damné; Frere Ruffin se laissa encore surprendre à cette vision, il creut estre perdu, & s'abandonna aux gemissemens, & à la tristesse.

XXIX. Saint François ayant eu revelation du peril où il estoit luy envoya Fr. Massé pour le faire venir en sa presence, & le voyant il luy dit *Frere Ruffin à qui vous estes vous fié! au demon qui vous conduit au precipice?* en suite il luy raconta par ordre tout le progez & l'estat de sa tentation, & afin qu'il s'en defendit mieux une autre fois il luy donna trois avis pour la connoistre: le premier que les revelations du demon endurcissent le cœur, le second qu'elles le rendent triste; & le troisiéme que pour le vaincre il ne faut que luy dire des injures, parce qu'il est orgueilleux & ne peut pas les supporter; pour l'éprouver, adjouta-il, la premiere fois qu'il se faira voir, commandez-luy d'ouvrir la gueule, & rempliſſez la luy d'ordure, vous verrez bien alors quel il est: Frere Ruffin profita si bien de la leçon de son pere, que le demon estant revenu à luy, fut obligé de le quitter, mais avec tant de colere qu'il se mit à remuer toutes les pierres de la Montagne comme s'il eut voulu la renverser; aprés cette victoire Jesus-Christ apparut à Frere Ruffin, le confirma dans sa bonne resolution, & luy donna tant de graces qu'il ne fut plus sujet à ces tristesses, ni à ces attaques de ses

Digitized by Google

ennemis ; & il parvint à une si grande elevation d'esprit pour la contemplation, qu'il la continuoit mesme durant le sommeil.

XXX. Cét insigne voleur que saint François avoit converti l'an 1213. & rendu son disciple avec deux de ses camarades mourut environ cette année ; avant sa mort un Ange luy montra les peines de l'Enfer, & en suite la gloire des bienheureux, parmi lesquels il vit nostre Seraphique Pere, tout rayonant de splendeur, & plusieurs des ses disciples qu'il avoit connus ; dans cette vision, qui dura sept heures, saint François luy dit qu'il devoit mourir dans sept jours ; aprés qu'elle eut fini il decouvrit à son Superieur ce qui luy avoit esté revelé, & s'estant trouvé incontinent saisi de la fievre, il expira fort saintement le septiéme jour : ses reliques & celles de ses deux Compagnons sont conservées avec grande veneration à Mont-casal dans la Province de saint François.

XXXI. Frere Sensus mourut aussi environ ce temps ; c'estoit un Frere lay si ami de la retraite qu'il preferoit la demeure de sa chambre à toutes les richesses, & à tous les plaisirs du monde : aussi recevoit-il des consolations extraordinaires dans les ravissemens qui le randoient & immobile & insensible. Avant ces extases il versoit une si grande abondance de larmes que son habit en estoit tout moüillé. Il en expliquoit tres-bien la difference, & disoit qu'il y en avoit de trois sortes, les premieres de contrition pour ses pechez, & que celles là estoient fort ameres ; les secondes de compassion sur les douleurs de Jesus-Christ & que celles la estoient douces & abondantes ; les troisiémes de desir de la beatitude, & que ces dernieres estoient encore & plus douces & estenduës.

XXXII. Il distinguoit quatre degrez d'humilité ; il appelloit le premier la descente dans laquelle on prend une pensée fort basse de soy mesme ; le 2. la montée où l'on desire & l'on tache d'estre mepriſé des autres ; le 3. le vol qu'il expliquoit par le sentiment de David, lors qu'il répondit à sa femme Michol qui le mépriſoit parce qu'il dansoit devant l'Arche, que pour honnorer son Dieu il se rendroit encore plus vil : & le quatriéme celuy d'un ame purifiée qui reçoit également sans s'emouvoir, & les injures & les loüanges.

XXXIII. Un homme luy demanda si la complaisance qu'il avoit pour les loüanges qu'on luy donnoit des aumônes qu'il faisoit, pouvoit luy en faire perdre le merite, & le pria de luy donner un moyen pour corriger ce *defaut* ; Frere Sensus luy répondit que le bled ne naissoit pas pur, mais avec la paille, la bale & les arétes, & qu'on le vannoit pour le nettoyer ; que ses aumônes naissoient avec un semblable mélange de vanité, & qu'il devoit les purger chaque jour par le repentir, & par la penitence qui en fairoient un grain fort net. Ce devot Frere est enseveli à Mont-luci dans la Custodie de Perouse.

XXXIV. Plusieurs autres saints Religieux floriſſoient en ce temps, & nous ne sçavons pas precisement celuy de leur mort ; entre autres Fr. Gilles de Capocijs d'Assise illustre par son ardent amour envers Dieu, par sa fervente charité pour le prochain, & par plusieurs miracles ; il merita de voir Jesus-Christ, & de s'entretenir avecque luy. Il est enterrè dans la mesme Eglise que saint François.

XXXV.

Digitized by Google

XXXV. Un autre Frere Gilles surnommé du Royaume est ensevely à Todi, c'estoit un Religieux tres-parfait, & d'une abstinence fort rigoureuse; Fr. Jean des Vallées decouvrit son arrivée de vingt & cinq milles loin, & estant interrogé comment il l'avoit peu deviner, il répondit que c'estoit par l'odeur de la vertu que ce bon Frere répandoit dans tout cet espace; ce Frere Jean estoit un grand zelateur de la pauvreté, & menoit une vie admirable; il est ensevely à Pisquia dans la Custodie de Spolete, & fort honnoré à cause des miracles ordinaires que Dieu opere par son intercession.

XXXVI. Frere Jean d'Avellino est aussi en grande veneration pour la même raison, au Convent de saint Illuminé de la mesme custodie. Frere Thomas qui a esté un homme extraordinaire durant sa vie repose à Augubio. Fr. Pierre du Puy de la Noble famille de Cesi est enterré à Terano dans la Custodie de Narni: Frere Simonet de l'illustre maison de Champ-Royal repose au mesme lieu. Frere Theobald Gyt à Spolete, & Fr. Antoine à Norcia, tous ceux-ci estoient de la Province de saint François, & ont fait plusieurs miracles.

XXXVII. Ceux qui suivent ont honnoré par leur vertu la Province de Rome; Frere Paix de Rieti qui est ensevely à Cassio; Frere Paul à Argüata, & Frere Thobie dans la Custodie d'Orvieto, celuy-cy a esté doüé de l'esprit de Prophetie.

XXXVIII. La Province de Toscane possedoit Frere Guidon Compagnon du Bienheureux Frere Gilles, & Fameux par ses miracles & par ses propheties; il a esté veu plusieurs fois en extase, élevé de terre; ses os qui furent trouvez à Cetonio l'an 1506. envellopez dans un drap de soye, répandirent une odeur merveilleuse: & ils furent remis dans une caisse de cyprés avec ceux de Frere Pierre de Travanda sous l'Autel de saint Bernardin.

XXXIX. Je n'ay pas peu trouver en quel lieu est inhumé Frere André compagnon du B. Fr. Gilles, & de qui nous avons parlé l'an 1262. Fr. Gratien a esté aussi compagnon du mesme B. Frere, & a écrit sa vie; Pisanus écrit qu'il est inhumé à Penna dans la Marche, mais cela n'est pas asseuré. Frere Gilles a eü un quatriéme Compagnon nommé Frere Jean fort connu pour sa Sainteté, mais nous ne sçavons pas où il repose.

XL. Un autre duquel on ignore le nom est enseveli à Cetonio; avant que d'estre Religieux il avoit esté Chanoine à Chiusi, & il a merité de recevoir l'Enfant Jesus entre ses bras, comme un autre Simeon, le jour de la Purification de la Vierge. Frere Guillaume de Radicofani Lay est enterré au Mont-Alverne; l'on vit un Globe de feu sur sa teste tandis qu'il faisoit Oraison. A Puppio dans la Custodie d'Arezzo repose Frere Jacques de Barletta, qui a eu l'avantage de recevoir le pardon de ses pechez de la bouche de Jesus-Christ mesme, & d'avoir esté parfumé d'une odeur merveilleuse, qui dura fort longtemps sur luy, par l'attouchement de sa main.

XLI. Frere Accurse Lay est enseveli au Convent de sainte Croix de Florence, il a esté doüé d'une charité merveilleuse pour les malades: un jour la sainte Vierge, saint Antoine & le Bien-heureux Frere Placide luy apparurent dans la Chapelle de l'Infirmerie; tandis qu'il joüyssoit d'un si doux entretien un Frere

Digitized by Google

malade l'appella, & il courut à luy pour luy donner ce dont il avoit besoin; aprés avoir contenté le malade, il revint à la Chapelle : la sainte Vierge qui l'attendoit avec sa compagnie loüa fort son zele, & l'asseura que s'il ne l'eut pas quittée pour aller secourir cet infirme, elle ne l'auroit plus honnoré de sa visite.

XLII. Frere Benoit de Mugello est au mesme lieu celebre par plusieurs miracles ; Frere donat de Ferrare est inhumé au Bourg de Florence; il a esté doüé de l'esprit de prophetie, il avertit ses Freres de l'Apostasie & de la mort malheureuse d'un Religieux qui estoit alors dans un païs fort éloigné ; & l'on apprit bien-tost aprés la verité de sa revelation : une autrefois il découvrit la tentation secrete d'un autre, la luy declara, & par ce moyen il l'en delivra.

XLIII. La Province de saint Bernardin avoit aussi quantité d'excellens personnages, entre autres Frere Thomas Hibernien qui par simplicité, & par une grande humilité se coupa le poulce afin de ne pouvoir pas estre Prestre, nous avons dit ailleurs avec grande probabilité qu'il estoit l'auteur d'un traitté appellé *Promptuarium morale*, que nous avons fait imprimer avec les œuvres de saint Antoine : il est inhumé au convent d'Aquila.

XLIV. Frere Pierre Hibernien avoit esté appellé à Naples par l'Empereur Frederic II. pour assister à l'ouverture de l'Université qu'il avoit remise & pour y enseigner ; la lettre que ce Prince luy écrivit sur ce sujet contient des Eloges de la fidelité, de la pieté & de la science de ce Religieux, & une reconoissance des bons services qu'il avoit rendus au pere de ce Prince. Saint Thomas d'Aquin a étudié la Philosophie sous cet excellent maistre selon Surius & Antoine de Siene. Je ne sçay pas si c'est le mesme Docteur, Hibernien que le mesme Empereur recommanda par une de ses lettres aux Ecoliers de Naples comme un homme tres-vertueux, tres-sçavant & d'une fidelité reconnuë, car il y avoit alors dans ce Royaume plusieurs Hyberniens qui estoient en grande estime pour leur vertu & pour leur doctrine ; Frere Malachie est de ce nombre.

XLV. Nous trouvons dans la mesme Province de saint Bernardin un Frere Benoit surnommé *l'Hydropique*, lequel s'estant emporté un jour par pure envie contre un de ses Freres, fut ensuite conduit au jugement de Dieu dans une vision qu'il eut, & il alloit estre condamné à l'Enfer sans l'intercession de saint François & de saint Antoine ; estant revenu à luy il resolut de s'adonner tout entier à la pratique de la vertu ; pour estre plus libre il laissa l'estude de la Philosophie ; mais Dieu luy donna une science celeste & infuse, par le moyen de laquelle il devint tres-parfait ; il est enseveli à Ludani, où l'on conserve une Hostie convertie miraculeusement en chair, & du sang qui est aussi miraculeux.

XLVI. Frere Gregoire de Beldico, Frere Meliorat, & Frere Mansuet qui ont esté honnorez de plusieurs miracles reposent dans la mesme Province, mais on ne sçait pas precisement en quel lieu.

XLVII. L'Espagne ne manquoit pas de semblables sujets. Frere Estienne surnommé *Le Courbeau*, est inhumé à Toro dans la Province de saint Jacques ; sa conversion avoit esté merveilleuse ; un jour de Vendredy saint auquel tous les Chrestiens paroissent avec des habits modestes, il se vestit avec toute la vanité & la galenterie possible, mais il fut si touché de la Predication fervente d'un Frere

Digitized by Google

Mineur, que le mesme jour il demanda l'habit de l'Ordre, & pressa tellement le Gardien qu'il fut receu ; comme son luxe avoit causé du scandale, son changement donna une grande edification ; & il fit dans peu de temps un si grand profit dans la vertu, qu'il devint un objet d'admiration à tous ceux qui le voyoient.

XLVIII. Un jour il fut trouvé ravi dans sa chambre au Convent de Ciudad Rodriguez, & l'on vit des Anges qui faisoient garde devant sa porte, afin que personne ne le detournat des douceurs de ses extales Les Demons qu'il regardoit comme les ennemis de la gloire de Dieu, & du salut des hommes, le menacerent un jour de se venger sur son corps du mal qu'il témoignoit leur vouloir, & ils l'executerent, car ils le firent cheoir d'une échelle à main dont il eut une cuisse rompuë ; il en fut boiteux la reste de sa vie, à la reserve du temps auquel il disoit la Messe, car alors il ne sentoit ny douleur ny incommodité, mais dés-qu'il l'avoit achevée il avoit besoin de reprendre son bâton pour s'appuyer. Il obtint le don de larmes à Frere Anselme ; il delivra du Purgatoire un Frere qui luy avoit apparu, & qui luy avoit dit qu'il souffroit pour satisfaire à la negligence avec laquelle il avoit recité l'Office divin. Une autre-fois plusieurs ames qu'il avoit delivrées des mesmes peines s'apparurent à luy pour l'en remercier.

XLIX. Un jour comme il disoit la Messe fort matin celui qui le servoit s'endormit, & deux Anges vétus de blanc, & portant chacun un Cierge allumé se presenterent pour l'assister, Marie & Eluire deux Nobles Dames les virent en cét estat ; estant tombé malade & ayant receu tous les Sacremens les Religieux le laisserent seul, jugeant de ses forces qu'il n'estoit pas en danger de mourir encore ; mais sur le minuit il se leva du lict, se mit à terre & rendit l'esprit.

L. A la mesme heure il s'apparut à la susdite Dame Marie, & luy dit que son ame s'en alloit dans le Ciel, mais que son corps restoit estendu sur le pavé de l'Infirmerie, par la negligence de ses Freres qui ne s'estoient pas trouvez à sa mort ; elle courut porter cette nouvelle aux Religieux, ils ne pouvoient pas la croire, mais ils la trouverent veritable, & la Dame voulut l'aller voir elle mesme ; on le dépoüilla pour le laver & on le vit chargé d'un cilice ; les miracles qu'il fit obligerent ces pieuses Dames à procurer qu'on le sortit du Cimetiere commun, & lors qu'on voulut le transporter, on trouva son bras droit élevé & sa main en posture comme pour donner la Benediction ; plusieurs personnes prirent de ses Reliques avec beaucoup de devotion ; un Religieux qui fit comme les autres ajoûta en se moquant, je veux aussi des Reliques de ce nouveau Saint, & a mesme temps il vit le petit os qu'il tenoit couvert de sang frais & vermeil, ce qui luy osta le doûte qu'il avoit conceû de la Sainteté de ce bon Religieux ; la susdite Dame Marie conduisit à son nouveau sepulchre un estropié, elle pria pour luy & il se trouva gueri subitement.

XLI. Plusieurs Habitans de Salamanque en Castille virent durant la nuit de grandes flammes sur l'Eglise des Freres Mineurs, ils y coururent pour les esteindre, mais estant entrez dedans, ils ne trouverent que deux Freres-Lais élevez en l'air, qui vomissoient de leurs poitrines par l'ardeur de la priere ces feux qu'on avoit veu paroistre : pour conserver la memoire de ce prodige, l'on mit

Digitized by Google

sur la principale Chappelle une statuë, qui represente au Frere Mineur, & elle s'y voit encore.

LII. Frere Pierre de l'Estoile, & Frere Alphonse son compagnon moururent à mesme temps en Portugal ; quinze jours aprés leur mort, Frere Alphonse apparut à un de ses amis, & luy dit qu'il avoit esté fort tourmenté en Purgatoire, parce qu'encore qu'il eut conservé sa virginité, & gardé tres-bien sa Regle, il avoit esté superbe, & avoit mépriſé ses Freres ; mais que Frere Pierre, qui estoit allé droit en Paradis, luy avoit obtenu l'indulgence de la troisiéme partie du temps qu'il y devoit demeurer ; il adjousta qu'il y restoit cinquante-deux Freres Mineurs, & que les Messes, qu'on avoit celebrées pour luy, ne luy avoient pas beaucoup servi, à cause du peu de devotion de ceux qui les avoient dites.

LIII. Frere Antoine de Santaren mourut dans le mesme Royaume en grande estime de saintetè ; il avoit esté fort amoureux d'une demoiselle, qui n'avoit que du mépris pour sa poursuite, & qui luy dit par mocquerie, qu'elle l'épouseroit, pourveu qu'il allast plustost se laver dans le Jourdain : il prit serieusement cette défaite qu'elle luy donnoit, partit de Portugal, alla en Syrie, se lava dans ce fleuve, & porta une phiole de son eau avec un témoignage authentique, qu'il l'y avoit puisée ; cette fille fut si touchée de cette obeïssance, qu'elle l'accepta pour son mary, mais elle le laissa bien-tost en veuvage ; cette mort donna un si sensible déplaisir à nostre Antoine, qu'il sortit de son païs, passa dans la Castille, & s'y rendit Frere Mineur.

LIV. Il fit bien-tost de grands progrez dans la vertu, quoy qu'il eut beaucoup de tentations à souffrir des demons, qui luy paroissoient en forme humaine, & se battoient avec luy. Un jour il arracha l'œil à un d'eux, qui ne peut plus paroistre qu'avec cette difformité, & qui fut fort mocqué des autres, qui l'appelloient borgne ; dans quelque temps ce mauvais esprit se servit si adroitement d'un Berger nommé Dominique, qu'il le faisoit passer pour un Saint, & comme un Homme envoyé du Ciel ; Frere Antoine estoit alors Gardien d'Evora, la curiosité le porta d'aller voir ce garçon, dont on disoit tant de merveilles ; il reconnut bien-tost que ce qu'il faisoit, n'estoit que des illusions ; & pour desabuser le peuple, il contraignit le demon à paroistre visiblement devant une grande assemblée, & à laisser ce pauvre miserable, duquel il s'estoit emparé.

LV. Dominique estant delivré de ce méchant hoste, se repentit de ses pechez, se confessa à son Liberateur, & se défendit fort long-temps contre son ennemi par le signe de la Croix ; mais enfin ayant surmonté ses tentations, il ne put échaper à ses artifices ; il se vit accusé par de faux témoins, qui le firent condamner à estre pandu. Une autrefois Frere Antoine ne pouvant obliger une femme de se reconcilier avec sa voisine, la livra au pouvoir du demon, qui s'empara d'abord de cette miserable. Un prisonnier éprouva plus agreablement le pouvoir de sa vertu, car il vit rompre ses fers par la force de la priere de ce bon Religieux.

LV. Frere Rodulphe Colebourg Docteur d'Oxfort fut transporté à Paris,

Digitized by Google

où il expliqua l'Ecriture sainte avec grande approbation. Frere Jean de Galles surnommé *l'arbre de vie* à cause de plusieurs merveilleux traittez spirituels qu'il a composez, a enseigné dans ces deux mesmes universitez avec grand eloge: Pierre Rodulphe le met entre les Bienheureux, & dit qu'ayant perdu la parole à sa derniere maladie, il la recouvra à l'article de la mort pour dire seulement ces mots: *je m'en vais à ma Patrie*; il est enseveli au Convent de Paris, & l'on a gravé un arbre sur son tombeau, pour memoire du beau titre, qu'il avoit merité

LVII. Frere Thomas Doking natif de Norfolc luy succeda à la chaire d'Oxfort, & l'égala en science, comme les ouvrages qu'il a laissez, le montrent. Frere Richard le Roux de Cornoüaille fut aussi Professeur à Paris; Pitseus en nomme un autre de mesme nom, mais il ne dit pas en quel temps il a vécu: Frere Guillaume Varro natif d'un village de ce nom à vingt milles de Londres, Docteur d'Oxfort & de Paris a eu de tres-excellens disciples, celuy qui luy a fait plus d'honneur est l'Escot; il a esté nommé *le Docteur fondé* à cause de la solidité de sa doctrine.

LVIII. Les Freres Mineurs establirent plusieurs Convents cette année, que nous allons mettre par ordre: ceux d'Augremont & de Prenstoq dans la Province de sainte Croix en Saxe, furent bastis des aumônes des Fidelles, mais ils ont esté ruinez par la fureur des Heretiques, c'est pourquoy nous n'en trouvons point d'autre memoire.

LIX. Bela IV. Roy de Hongrie frere de sainte Elizabeth fonda celuy de Bude capitale de son Royaume à l'honneur de saint Jean l'Evangeliste: Frere Pierre & Frere Jean, qui ont esté Provinciaux de cette Province, sont ensevelis à l'Eglise dans un sepulchre relevé: le premier depuis sa mort a redonné la veuë à un aveugle qui l'avoit invoqué; & le second qui estoit decedé plutost, guerit soudainement d'une grande maladie le mesme Frere Pierre, qui s'estoit recommandé à luy avec grande confiance.

LX. Le mesme Roy Bela en fit commencer un autre à l'Isle des Lievres, que le Danube fait prés de Bude, & son fils Estienne V. le fit achever.

LXI. Le Cardinal Protecteur obtint pour les Freres Mineurs l'Eglise du mont saint Pierre des Anges, qui estoit delaissée & sans service; Venture Procureur du Monastere de saint Pierre de Ferentillo au Dioceze de Spolete, en fit la donation par acte public.

LXII. Mathieu & Frederic Ducs de Lorraine & de Bar firent achever le Convent de Neuf-Chasteau, qui avoit esté commencé l'an 1261. l'Eglise fut consacrée cette année à l'honneur de la sainte Vierge & de saint Antoine; les Observans y furent introduits l'an 1500.

LXIII. Le Seigneur Jean Barbon fit bastir le Convent de Mont-Brison en foreſt, les Huguenots le demolirent l'an 1562. & y massacrerent quatre Religieux.

LXIV. Celuy de Tournay en Flandres, qui est dedié à saint Jean-Baptiste, & à sainte Magdelaine, est d'environ ce temps, & la Feste de la Dedicace de l'Eglise se fait le premier Dimanche aprés la Feste de saint Laurens.

Digitized by Google

LXV. Celuy de saint André, qui est une place tres-forte, & un bon port de Biscaye est aussi de ce temps. Il est dedié à nostre Seraphique Pere S. François, & les Observans le prirent sur les Conventuels sous Jules II.

LXVI. Celuy de saint Quentin du Dioceze de Noyon en Picardie est de mesme temps. Marie Sarto Dame tres-devote & tres-illustre pour ses vertus, particulierement pour sa grande charité envers les pauvres, y est enterrée dans un beau sepulchre avec une honnorable Epitaphe. Celuy d'Evreux en Normandie, qui est dedié à S. Jean-Baptiste, est encore de ce temps; Jeane d'Allis & sa fille de même nom en furent les principales Bienfactrices, l'Eglise fut ruinée durant les guerres des Anglois l'an 1381. mais elle fut d'abord remise par les soins de Frere Robert Contan, qui en estoit Gardien; les Huguenots y massacrerent deux Religieux l'an 1561.

LXVII. Gaston de Foix Prince de Bearn fonda un Monastere pour les Damianites à Veiries à deux lieuës de mont de Marsan; sept ans aprés il les transporta dans le Faux-bourg de cette ville: l'an 1569. ce lieu fut pillé, & les Religieuses dispersées; il fut remis l'an 1574. mais bien-tost aprés il fut entierement ruiné par les Huguenots; enfin Henry IV. le fit remettre dans la ville: lors que François I. revint d'Espagne, il y passa pour voir la Sœur Marie d'Albret, qui en estoit Abbesse, & luy persuada de se mettre sous la direction des Observans. Les Sœurs Magdelaine, Jeanne, & Anne de Bearn s'y sont renduës autant il par leur vertu que par leur noblesse.

LXVIII. Le Monastere de Raparegos en Castille fut fondé pour des Disciples de sainte Claire par Dominique Gilles & Marie Verdugo sa femme, elles ont pris depuis la regle d'Urbain IV.

LXIX. Celuy de saint Marcel lez Paris fut fondé par la Reyne Marguerite veuve de saint Loüis, elle s'y retira, & y vécut fort saintement; elle estoit fille de Raymond Comte de Provence, qui eut ce bonheur de marier ses quatre filles avec quatre Roys: celle-cy à celuy de France; Eleonor à Henry III. Roy d'Angleterre; Sancie à Richard son frere eleu Roy des Romains, & Beatrix à Charles d'Anjou Roy de Sicile.

De Jesus-Christ l'an 1271.	du Siege vacant. l'an 3.	du Schisme de l'Empire l'an 16.	De l'Ordre l'an 64.

I. LA discorde pour l'eslection d'un Pape duroit encore cette année entre les Cardinaux: les instantes prieres de Philippes Roy de France, & de Charles Roy de Sicile, qui estoient revenus d'Afrique, & qui avoient passé par Viterbe, où le Conclave estoit assemblé, n'avoient pû rien obtenir sur ces esprits opiniastrez dans leur division: les reliques precieuses du glorieux saint Loüis, qui estoit mort au milieu des travaux qu'il avoit entrepris pour la gloire de l'Eglise, & que ces deux grands Monarques leur presenterent pour les émouvoir,

Digitized by Google

ne les avoient point touchez : il sembloit que ces Prelats eussent renoncé à leur conscience, & à leur honneur pour suivre leur passion ; & que ceux qui se proposoient eux-mesmes comme des exemplaires de saintеté, fussent devenus les Chefs de ceux qui vouloient perdre la Religion Chrestienne. Enfin Dieu prit compassion de son Espouse, & se servit des Habitans de Viterbe, & de saint Bonaventure pour porter le remede à ce mal, qui sembloit estre devenu incurable ; les Viterbiens y employerent les menaces, & ce grand Docteur l'eloquence : ainsi ces deux moyens, dont l'un avoit de la force, & l'autre de la douceur, porterent les Cardinaux à élire Theodald ou Theobald Vicomte de Plaisance, & Archidiacre de Liege, qui estoit encore dans la Palestine, & qui n'estoit ni Cardinal, comme Villanus a ecrit, ni Evesque, comme saint Antonin a creu, ni mesme Prestre.

II. Plusieurs de nos Historiens asseurent que les Cardinaux s'estoient accordez de deferer à saint Bonaventure la nomination d'un souverain Pontife, avec la liberté de se nommer luy-mesme ; mais les actes de cette élection, qui se trouvent dans le Formulaire de Marin d'Eboli écrit à la main, nous apprennent autrement la verité de cette histoire : ils portent que les Cardinaux, qui estoient dix-sept en nombre, choisirent six de leurs corps, ausquels ils defererent par un compromis, l'election du Pape avec serment de recevoir celuy qu'ils choisiroient, pourveu qu'ils s'y accordassent tous six ; que le premier de Septembre ces six Cardinaux du compromis éleurent d'un commun consentement le susdit Archidiacre, & que tous les autres l'accepterent fort agreablement. Ainsi il est certain que saint Bonaventure a beaucoup contribué à l'accord des Cardinaux, & au choix que les six firent de Theodald, mais il ne l'a pas nommé ; ce grand Docteur n'a pas besoin de mensonges pour accroistre sa gloire ; la loüange la plus honnorable, est celle qui est fondée sur la verité ; & mon dessein n'est pas de faire des panegyriques de mes Freres, mais d'écrire des Histoires asseurées.

III. Panuinus raconte que sur le temps que les Cardinaux se mettoient en priere pour invoquer le saint Esprit. Jean Cardinal du Port, qui desesperoit de voir jamais d'accord ses Collegues, & qui ne voulut pas mesme entrer dans l'assemblée, quoy qu'il eut signé le compromis, leur dit fort plaisamment, *Messeigneurs, je serois d'avis que nous fissions découvrir tout le toit du Conclave, car le saint Esprit ne peut pas venir à nous au travers de tant d'entredeux.* L'on dit encore que lors qu'il vit que l'élection avoit esté faite contre son attente, il fit ces deux vers sur ce sujet.

Papatus munus tulit Archidiaconus unus,
Quem patrem patrum fecit discordia fratrum.

c'est-à-dire :

Un Archidiacre a remporté
La Charge de la Papauté,

Digitized by Google

Et par la diſcorde des Freres,
Il eſt fait le Pere des Peres.

IV. La nomination de Theodald fut receuë avec un grand applaudiſſement; les Cardinaux luy envoyerent une Ambaſſade honnorable, pour luy en porter l'acte, & luy écrivirent une fort belle lettre, pour luy faire connoiſtre le deſir & le beſoin que ſon Egliſe avoit de ſa preſence: les Deputez le trouverent à Ptolemaïde, où il attendoit le beau temps pour repaſſer à Jeruſalem, avec Edoüard fils aiſné du Roy d'Angleterre: mais ſur cette nouvelle, à laquelle il ne s'attendoit pas, il reprit le chemin d'Italie dans le mois de Decembre, & arriva à Viterbe dans le mois de Fevrier de l'année ſuivante; ſa premiere action fut de raſſembler les Cardinaux, & de les faire proceder tout de nouveau à ſon élection en ſa preſence, de meſme que s'il n'avoit pas déja eſté éleu; puis il partit pour Rome, où il fut fait Preſtre, ſacré & couronné Pape ſous le nom de Gregoire X. le 27. de Mars, dans l'Egliſe de ſaint Pierre par Jean Caetan des Urſins, qui eſtoit Cardinal Diacre; c'eſt pourquoy nous ne commencerons de conter les années de ce Pape que par la ſuivante.

V. Il arriva un accident fort eſtrange dans Viterbe, tandis que le Pape y eſtoit; les enfans de Simon de Montfort Comte de Liceſtre, qui avoit eſté tué par le Prince Edoüard fils du Roy d'Angleterre, aſſaſſinerent dans l'Egliſe Henry fils de l'Empereur Richard en la preſence du Pape, & des Rois de France & de Sicile, & ſe ſauverent par le moyen des gens qu'ils avoient diſpoſez à leur ſecours: nous dirons plus bas ce qui leur arriva depuis pour avoir commis ce ſacrilege.

VI. Le bienheureux Frere Leon mourut le 15. de Novembre à Aſſiſe, & fut enſeveli dans l'Egliſe de ſaint François; Dieu l'a honoré de pluſieurs miracles, & durant ſa vie & aprés ſa mort. Il guerit ſi parfaitement une femme de Spolete de l'apoſtume qu'elle avoit à un tetin, qu'il n'y reſta pas meſme de cicatrice. Un enfant, qui tomboit du haut-mal, ſe trouva ſain dés qu'il eut mis à ſon col un morceau de la Tunique de ce bienheureux. Il apparut à un homme qui eſtoit detenu dans la priſon du Duc de Spolete, le mit dehors à la veuë de pluſieurs perſonnes ſans ouvrir ni porte, ni feneſtre; & le conduiſit juſques à noſtre Dame des Anges, pour rendre graces à Dieu de ſa delivrance. Des Meuſniers, qui travailloient un jour de feſte, n'ayant pas voulu ceſſer pour ſes avis, les meules s'arreſterent tout d'un coup, quoyque l'eau coulât avec la meſme abondance. Aprés ſa mort il ſe fit voir tout rayonnant de gloire à Frere Guidon de Siene, qui avoit eſté ſon compagnon, & fidelle Imitateur de ſa vertu; ce bon Frere predit ſa propre mort trois jours avant qu'elle n'arrivaſt, & fut enſeveli prés du bienheureux Frere Leon.

VII. Le bienheureux Frere Jean de Penna dans la Marche y mourut pendant cette année: eſtant encore fort jeune un tres-bel enfant luy apparut, & luy dit d'aller à l'Egliſe de ſaint Eſtienne, & de faire ce qu'il entendroit dire au Predicateur, mais, ajouſta-t-il, aprés cela il te reſtera encore un long chemin à faire avant que d'arriver en Paradis: Jean obeït à cet ordre, & il trouva que Frere Philippe, un des premiers que ſaint François avoit envoyez en ce païs, préchoit avec

Digitized by Google

avec grande ferveur du mépris du monde : ſes paroles le toucherent ſi fortement qu'il reſolut de ſe rendre Frere Mineur, & il fut receu à Recineto, où le Chapitre Provincial ſe tenoit.

VIII. Aprés ſa profeſſion il fut envoyé en Provence, où il demeura vingt-cinq ans, donnant de tres-beaux exemples de douceur, de pureté & de zele. Il avoit un ſi grand dégouſt de toutes les choſes de la terre, qu'il ſouſpiroit inceſſamment aprés la fin de ſon pelerinage : Un jour comme il prioit Dieu avec grande ferveur de le delivrer de la priſon de ce corps mortel, il entendit une voix du Ciel, qui luy dit : *Leve-toy, car il te reſte encore un long chemin à faire ; Seigneur*, répondit-il alors, *du moins aſſeurez-moy de mon ſalut, & faites-moy la grace que je ſouffre dés cette vie les peines deuës à mes pechez*, & la meſme voix l'aſſeura que ſa demande luy eſtoit accordée.

IX. Une autrefois Jeſus-Chriſt luy apparut, & luy dit : *Mon fils, demande-moy ce que tu voudras, je te l'octroyeray : Ah Seigneur*, luy repondit-il, *je ne veux que vous-meſme, car qu'y a-t-il ni au Ciel ni ſur la terre, qui me puiſſe plaire aprés vous : faites-moy ſeulement la grace que je vous revoye, ſi je ſuis ſurpris de quelque tribulation, & accordez-moy le pardon de mes pechez*, & le Sauveur l'aſſeura que ſa priere eſtoit exaucée.

X. Les Religieux de la Province de la Marche ayant appris les merveilleux progrez, que Frere Jean avoit faits dans la vertu, le firent revenir par ordre du general ; il crut alors que ce ſecond voyage eſtoit ce long chemin qui luy reſtoit à faire avant que d'aller au Ciel, mais il vecut encore trente ans, fut fait diverſes fois Gardien, & Dieu confirma l'eſtime qu'on avoit de ſa pieté & de ſa prudence par pluſieurs miracles, & par le don de prophetie qu'il luy donna.

XI. Un jour tandis qu'il eſtoit hors du Convent, il connut qu'un de ſes Novices avoit reſolu de quitter l'habit ; à ſon retour il obligea ce Frere de ſe confeſſer pour luy découvrir ſes tentations ; & afin de luy donner plus de confiance, il luy declara celles qu'il avoit luy-meſme ſouffertes autrefois : aprés cela il luy dit, parce que vous avez attendu mon retour, & que vous n'avez pas voulu vous en aller en mon abſence, Dieu confirmera voſtre vocation par ſa grace, & vous perſeverez heureuſement, ce qui s'eſt trouvé veritable.

XII. Le bienheureux Frere Jean eſtoit doüé d'une grande douceur, fort modeſte en ſon maintien, & fort retenu en ſes paroles ; il ne ſe recouchoit point aprés Matines, mais paſſoit le reſte de la nuit en priere ; un Ange luy apparut, & luy dit qu'il avoit à choiſir, de demeurer un jour en Purgatoire apres ſa mort, ou de le faire durant ſept jours en cette vie ; il accepta de le ſouffrir icy, & il ſe ſentit d'abord ſaiſi par tout le corps de douleurs ſi extraordinaires, qu'il en perdit preſque la connoiſſance, & ne ſçavoit quaſi plus ce qu'il eſtoit : le demon ſe voulut ſervir de ſon trouble, il luy apparut, luy reprocha ſes pechez, & le menaça de l'emporter ; de ſorte que le pauvre Frere Jean ſe croyoit damné, & le diſoit à tous ceux qui venoient le voir ; ſes Freres touchez de compaſſion firent venir Frere Mathieu de Mont-Rubien, qui eſtoit ſon bon amy, & l'aide qu'il en receut, luy fut ſi avantageuſe que ſa tentation ſe diſſipa, ſes douleurs ceſſerent : & Jeſus-Chriſt luy apparut, pour luy annoncer l'heure de ſa mort, & l'appeller

Digitized by Google

à ſa gloire : ainſi aprés ces peines, il rendit ſon ame à Dieu tout rempli de joye.

XIII. Le tres-pieux Frere Jean de la Rochelle Docteur de Paris, & un des plus celebres de ſon ſiecle, comme ſes excellens écrits le témoignent, mourut cette année; nous avons parlé de luy en divers endroits, mais plus au long l'an 1253.

XIV. Le bienheureux Frere Jean Loberdank natif de Thorn ville anſeatique de la Pruſſe royale mourut environ cette année. Dés le commencement de ſon Noviciat il s'eſtoit addonné à l'Oraiſon avec un attachement fort particulier : les myſteres de la Naiſſance & de l'Enfance de Jeſus-Chriſt faiſoient les plus ordinaires ſujets de ſes meditations : Dieu voulut luy faire connoiſtre combien cet exercice luy eſtoit agreable, en luy faiſant voir le Sauveur ſous la forme d'un petit enfant qui ſuçoit le tetin de ſa mere, pendant qu'il recevoit cette faveur, quelques Religieux qui eſtoient devant la porte de ſa chambre, entendirent la voix de la ſainte Vierge qui luy parloit, mais ils ne pouvoient pas ſe perſuader qu'il fut enfermé avec une femme; comme cecy arriva pluſieurs fois, & qu'ils oüirent non ſeulement la voix d'une femme, mais encore celle d'un enfant, ils enfoncerent ſa porte, & lors qu'ils furent entrez, ils ne virent qu'un grand Crucifix, devant lequel Frere Jean eſtoit à genoux; & par un prodige ſurprenant cette figure paroiſſoit eſtre de chair, non ſeulement à la veuë par la couleur, mais encore à l'attouchement par la molleſſe; le Superieur commanda à Frere Jean de leur expliquer la cauſe de cette merveille; & il leur advoüa que Jeſus-Chriſt luy avoit apparu ſous diverſes formes, & particuliérement ſous celle d'un jeune enfant; quelques-uns adjouſtent qu'il dit, que la voix qu'on avoit entenduë, eſtoit le cri que ce benit enfant avoit jetté ſur les malheurs, qui devoient arriver à cette Province par le venin & la fureur de l'hereſie.

XV. Ce bienheureux Frere a eſté enſeveli au Convent de Culm, & Dieu l'a honoré de beaucoup de miracles : pluſieurs perſonnes qui ſe trouvoient en grand danger ſur la mer ont éprouvé ſon pouvoir, car on l'a veu ſouvent paroiſtre au milieu des tenebres avec des flambeaux, pour montrer aux Matelots le droit chemin du port; & il en a meſme ſauvé, qui avoient eſté déja engloutis par les flots; c'eſt pourquoy on le peint tenant un flambeau à la main, & ſon portrait eſt expoſé à la veneration du peuple dans l'Egliſe Cathedrale de Culm, avec ceux des deux patrones de la Pruſſe royale les bienheureuſes Dorothée & Jutte. Les Lutheriens prophanerent ſon ſepulchre à leur premiere revolte, c'eſt pourquoy l'on ne ſçait pas avec certitude en quel lieu ſes reliques ſont maintenant; il y en a qui croyent qu'elles furent remiſes dans l'Egliſe Cathedrale, & qu'elles furent cachées avec celles des ſuſdites Saintes.

XVI. La bienheureuſe Elizabeth d'Aragon naquit cette année, ſon pere fut Pierre d'Aragon fils de Jaques *le Victorieux*, & ſa mere Conſtance fille de Manfroy Roy de Sicile, & niece de l'Empereur Frederic. Son ayeul eut tant de joye de ſa naiſſance, qu'il rentit d'abord ſon fils Pierre en ſes bonnes graces, & voulut que la petite Elizabeth fut élevée dans ſon propre Palais, car il avoit déja un preſſentiment que cette Princeſſe devoit eſtre un jour la gloire de ſa famille. Le

Digitized by Google

Roy Jaques eſtant mort ſix ans aprés, Elizabeth fut ramenée au Palais de ſon pere, où elle donna des marques ſi particulieres de ſes bonnes inclinations par ſa modeſtie, par ſon attachement à la priere, & par ſes liberalitez envers les pauvres, que chacun reconnut que la prophetie de ſon ayeul eſtoit veritable, & ſon pere attribuoit aux merites de ſa fille tous les heureux ſuccez de ſon eſtat. Nous verrons plus bas la ſuite de ſa ſainte vie.

XVII. Il y a apparence que le Convent qui eſtoit prés d'Orleans, avoit eſté fondé par les premiers Religieux qui vinrent en France; il fut demoli l'an 1456. par les Anglois qui aſſiegeoient cette ville, mais peu de temps aprés il fut remis, & les murailles de la ville ayant eſté eſtenduës de ce coſté, il ſe trouva enfermé dedans. L'an 1563. les Huguenots le brûlerent, & y firent mourir ſix Religieux par le poiſon; depuis il a eſté reparé par les ſoins de Frere Philippe Picard Predicateur fameux, qui fut ſaiſi eſtant en chaire d'une apoplexie, de laquelle il mourut le 27. de Decembre l'an 1571. il fut enſeveli prés de la chaire où il avoit prêché, dans un ſepulchre fort honnorable couvert de ſa ſtatuë de bronze.

XVIII. Le Convent de Dublin Capitale de la Lagenie en Irlande avoit eſté eſtabli avant cette année hors de la ville, Jean Decer Preſident y fit baſtir une Chapelle dediée à la ſainte Vierge, où il eſt enſeveli; chaque Vendredy il donnoit tout ce qui eſtoit neceſſaire ce jour-là pour la nourriture des Religieux; ce Convent a eſté ruiné par les Heretiques. Un Anglois qui avoit acheté les pierres d'une feneſtre de l'Egliſe, y envoya des Maçons pour les arracher, mais au premier coup de marteau qu'ils donnerent, il s'éleva un orage ſi furieux, qu'ils furent tous renverſez à terre, celuy qui avoit donné le premier coup, eut la teſte écraſée & aprés leur cheute l'air revint calme comme il eſtoit auparavant, Thomas Eſtienne Marchand de Dublin acheta le Convent, & tout ce qui luy appartenoit d'Henry VIII. Roy d'Angleterre pour trente-ſix liv. & ſix ſ. de la monnoye de ce Royaume, & ſon neveu qui eſt Catholique, l'a reduit en un jardin & en un verger qu'il poſſede. Frere Corneille Eveſque de Dunen fut martyriſé dans ce lieu avec Patrice Luchran ſon Chapelain. Frere Thomas Girardin Predicateur illuſtre y a receu la meſme couronne, & les Catholiques firent ſes obſeques pendant trois jours avec un ſi grand concours, que les Heretiques n'oſerent les en empeſcher.

XIX. La ville de Vadipont dans la meſme Iſle eſt diviſée par le fleuve Bavinda, une partie eſt du Dioceze d'Armach, & l'autre de celuy de Miden; le Convent eſtoit dans la premiere prés du port, & les Religieux en furent chaſſez ſous la Reyne Elizabeth; Almenes de Dolaſton Seigneur Catholique l'acheta, mais il l'a vendu depuis à un Heretique; l'on croit que le ſieur d'Arſy de Platine en a eſté le Fondateur, parce que ſon tombeau eſt élevé au milieu du chœur. On rapporte pluſieurs marques de la vengeance que Dieu a faite ſur ceux qui ont prophané ce ſaint lieu. Frere François Halan ayant eſté pris icy par des ſoldats fut delivré de leurs mains par quelques devotes femmes, qui ſe confeſſoient à luy; mais craignant que cette action n'offenſaſt le Vice-Roy, & qu'il n'en prit occaſion de maltraiter les Habitans, il ſe remit à la diſcretion de ceux à qui il avoit écha-

Digitized by Google

pé, & fut conduit à Dublin, où il endura toutes les incommoditez de la prison pendant six mois; mais enfin il en fut delivré. Frere Jean Stuard fut aussi pris prés de cette ville, quoy qu'il fut de la Maison Royale il avoit embrassé l'état de Frere-Lay: il fut detenu pendant quelque temps en prison à Londres, & depuis renvoyé par le Roy en Flandres, où il mourut l'an 1623. travaillant pour ses Freres, & pour toute sa patrie.

DE JESUS-CHRIST. L'AN 1272.	DE GREGOIRE X. L'AN I.	DU SCHISME DE L'EMPIRE. L'AN 17.	DE L'ORDRE L'AN 65.

I. LE Pape trois jours aprés son couronnement, écrivit à Frere Thomas Agni Patriarche de Jerusalem de l'Ordre de saint Dominique, & à ses suffragans pour les asseurer qu'il se disposoit à leur envoyer du secours, & pour les exhorter de faire connoistre à leur peuple, que la transgression qu'on faisoit des commãdemens de Dieu estoit la veritable source de leurs calamitez. Un autre mal touchoit encore le cœur de sa Sainteté, c'estoit les abus qu'on avoit laissé glisser parmi les Ecclesiastiques pendant la vaquance du saint Siege, & les troubles de l'Empire; pour y remedier, il resolut d'assembler un Concile general dans trois ans.

II. Le desir de faire la reünion des Eglises Grecques, pour laquelle ses predecesseurs avoient déja tant travaillé, ne le pressoit pas moins; il vouloit envoyer incontinent ses Legats en Orient, mais les Cardinaux luy remonstrerent qu'il estoit necessaire d'attendre le retour des Freres Mineurs, qu'ils y avoient deleguez en cette qualité pendant le temps de leur gouvernement; ce delay fut fort court, car Frere Jean de Mont-Corvin arriva bien-tost à Rome; l'Empereur Paleologue l'envoyoit au Pape pour le congratuler de son exaltation, pour luy témoigner qu'il avoit eu beaucoup de deplaisir de ce qu'il n'avoit pas peu saluer sa Sainteté, lors qu'il estoit parti de la Syrie, & pour continuer le traité de la réünion, pour laquelle il le prioit de donner une entiere creance à ce que Frere Jean luy diroit de sa part.

III. Le Pape ne pouvoit pas recevoir de plus agreables nouvelles, & sçachant combien les Freres Mineurs avoient esté utiles dans cette negociation, il fit incontinent appeller saint Bonaventure pour choisir ceux qu'il jugeroit les plus propres à la poursuivre; le Saint qui connoissoit tres-bien les qualitez de ses sujets, luy nomma Frere Jerôme d'Ascoli Provincial de Dalmatie, & qui a esté depuis General de l'Ordre, Cardinal, & enfin Pape: Frere Raymond Berenguier, Frere Bonagratia de saint Jean, & Frere Bonaventure de Mugello; Gregoire tres-satisfait de ce bon choix les fit partir tous quatre sur la fin de l'année, & les chargea de tres-belles lettres qui sont datées d'Orvieto.

IV. La premiere est du 24. d'Octobre pour l'Empereur, par laquelle aprés luy avoir témoigné la joye extréme qu'il avoit de voir sa perseverance, il l'ex-

Digitized by Google

horte à poursuivre cette union si importante, afin de fermer la bouche à ses ennemis qui voudroient faire croire que tout son procedé n'estoit que feintise; il luy montre que pour y reüssir, il doit avant toutes choses reconnoistre la primauté du saint Siege, & recevoir la profession de foy, qu'Urbain IV. avoit dressée, & puis assister au Concile general en personne, ou du moins par ses Ambassadeurs pour y conclurre, & confirmer cette reünion si souhaitée.

V. La seconde lettre est du mesme jour pour le Patriarche des Grecs, par laquelle il le conjure d'employer tout ce qui dépendoit de son autorité & de ses soins pour l'achevement d'une si bonne œuvre. La troisiéme du 29. d'Octobre estoit commune pour tous les Princes, & pour tous les Prelats que ses Legats trouveroient sur leur chemin, afin qu'ils en fussent bien receus & favorisez. Elle nomme aussi Fertier Marchand de Plaisance, qui les accompagnoit par ordre de sa Saintеté pour prendre le soin de leur nourriture. La quatriéme du 9. de Novembre estoit particuliere au Roy de Sicile, pour le prier de donner un Saufconduit aux Ambassadeurs que l'Empereur envoyeroit vers le saint Siege. Le Pape fit expedier deux commissions à ces Nonces, qui contenoient leur pouvoir & la façon avec laquelle ils devoient se gouverner, & conduire toute cette affaire; la premiere est datée du 25. d'Octobre, & la seconde du 5. de Novembre.

VI. Saint Bonaventure assembla le vingt-uniéme Chapitre general de l'Ordre à Pise, l'on y ordonna qu'on feroit tous les ans le 25. de May l'anniversaire de la mort d'Alexandre IV. de mesme qu'il avoit esté déja arresté de le faire pour Gregoire IX. & pour Innocent IV. qu'on feroit le mesme le 25. d'Aoust pour saint Loüis Roy de France, suivant la permissiõ que le Pape avoit donnée le jour de son couronnement; ce qui semble marquer qu'on consideroit particulierement ce Roy, parce qu'il avoit esté du Tiers Ordre. Que dans tous les Chapitres on feroit des prieres particulieres pour l'Evesque de Toul en Lorraine, Ami & Protecteur des Religieux; Marianus dit qu'il s'appelloit Conrad, d'autres le nomment Gilon: & enfin qu'on feroit un Office solemnel pour tous les parens defunts des Religieux, le dernier jour de ferie avant le premier Dimanche de l'Advent.

VII. Le bienheureux Frere Christofle mourut à Cahors le 31. d'Octobre; âgé d'environ cent ans, dont il en avoit passé fort saintement cinquante-six dans l'Ordre: il estoit natif de la Romagne, & avoit esté Curé avant que de se rendre Religieux. Il estoit doüé d'une simplicité colombine, d'une humilité tres-profonde, & d'une charité tres-ardente envers les pauvres, & les malades, ausquels il rendoit toute sorte de services; estant si benin aux autres, il estoit fort severe à luy-mesme, & inventoit chaque jour de nouvelles façons de mortifications; outre ses jeunes ordinaires, & le cilice qu'il portoit toujours, il se chargeoit quelque fois d'une cuirasse pour mater sa chair: il ne mangeoit qu'une fois le jour, excepté les Dimanches, & les grandes Festes, & presque jamais hors du Convent; dans son extrême vieillesse il ne relascha rien de ses austeritez, & il les faisoit avec un visage si joyeux, qu'il sembloit que ce fut un autre corps que le sien qui les supportoit.

VIII. Il avoit bâti une petite cellule de bois, où il se retiroit pour vaquer

Digitized by Google

à la priere, ou au travail ; il merita d'y recevoir une viſite de la Sainte Vierge, & des conſolations extraordinaires de Dieu : il diſoit chaque jour la Meſſe avec une ferveur merveilleuſe ; les cierges qui eſtoient ſur l'Autel s'eſtant eſteints un feu miraculeux deſcendit du Ciel, & les ralluma ; Frere Pierre qui s'eſtoit converti par les exhortations de ce devot Religieux, & qui avoit quitté les biens, & les delices que la nobleſſe de ſa maiſon luy pouvoit faire eſperer, vit pluſieurs fois une colombe blanche qui voloit autour de ſa teſte durant le Sacrifice, au commencement il eſſaya de la chaſſer, mais il comprit enfin qu'il y avoit quelque choſe de divin en cet oyſeau,

IX. Quelque grande penitence que Frere Chriſtofle pratiquât, neantmoins il avoit toûjours beaucoup de crainte pour ſes pechez ; c'eſt pourquoy comme il connoiſſoit tres-bien la vertu du ſuſdit Frere Pierre, & qu'il ſçavoit que ce devot Religieux jouïſſoit des entretiens ordinaires & familiers de ſon Ange Gardien, il le pria de demander à cet eſprit celeſte une aſſeurance que ſes pechez luy eſtoient pardonnez : Frere Pierre luy obeït, & l'aſſeura de la part de ſon bon Ange, qu'il n'avoit rien à craindre pour les pechez de ſa vie paſſée, mais qu'il devoit prendre garde à ceux de l'advenir, & perſeverer conſtamment dans la pratique de la vertu. Fr. Chriſtofle n'eſtoit pas Predicateur en office, mais ſes actions & ſes entretiens eſtoient des Predications tres-utiles pour confirmer les bons, corriger les méchants, & les exciter tous aux loüanges de Dieu ; de ſorte que ſelon ſon nom qui ſignifie *Porte-Chriſt*, il le portoit ſur ſon corps par la mortification, ſur ſon cœur par ſa devotion, & ſur ſa bouche par les ſaintes paroles. Il s'eſtoit trouvé au Chapitre d'Arles auquel noſtre Seraphique Pere apparut à tous les Vocaux durant la Predication de ſaint Antoine, & depuis eſtant au Couvent de Martel en Quercy, il fut ravi en extaſe, & dans cét eſtat ſaint François luy parut derechef, & luy ordonna de s'en retourner à Caors pour annoncer ſa mort à ſes enfans ; Fr. Chriſtofle obeyt à ce commandement, & l'on verifia que noſtre Seraphique Pere eſtoit mort ce meſme jour auquel il avoit donné cette commiſſion à Fr. Chriſtofle.

X. Il a fait durant ſa vie pluſieurs gueriſons miraculeuſes par le ſigne de la Croix, & par la lecture de l'Evangile. Eſtant au bout du pont de Caors il advertit quelques perſonnes qui ſe promenoient de ſe retirer, parce qu'ils couroient riſque d'eſtre accablés ſous la ruïne du rocher voiſin ; à peine ſe furent ils écartés qu'ils virent détacher une groſſe pierre, & n'eurent que la peur du mal qu'ils avoient evité par le bon avis de Fr. Chriſtofle.

XI. Tandis qu'il eſtoit à Martel auprés d'un malade, deux demons travestis en Medecins entrerent pour le viſiter : Frere Chriſtofle les reconnut, les chaſſa par le ſigne de la Croix, & avertit le malade de ſe confeſſer d'un peché qu'il tenoit ſecret, s'il vouloit éviter la fureur de ces ennemis infernaux conjurez à ſa perte.

XII. Une femme de Caors qui languiſſoit dans une longue & facheuſe maladie, le pria d'obtenir de Dieu, ou ſa gueriſon ou ſa mort ; il l'aſſeura qu'elle ſeroit exaucée dans ſon deſir, & qu'elle mourroit à trois heures aprés midy d'un jour qu'il luy marqua : ce jour arrivé il fut la voir, & elle luy dit que ſa prophetie

Digitized by Google

n'estoit pas veritable, puisque les trois heures n'estoient pas fort éloignées, & que cependant elle ne se trouvoit pas plus mal qu'à l'ordinaire; il luy repondit, ne doutés pas ma fille de ce que je vous ay dit, disposez-vous à bien mourir, & Dieu accomplira sa promesse; dans peu de temps les trois heures sonnerent, & la malade expira fort doucement, à l'estonnement de tous ceux qui estoient auprés d'elle.

XIII. Il conseilla à une femme de Martel de ne desister pas de secourir les pauvres, quoy que son mari n'agreat pas les aumosnes qu'elle faisoit; sur sa parole elle distribua un tonneau de vin, & son mary l'ayant trouvé vuide entra dans une extreme colere; cette pieuse femme poussée d'une confiance interieure le pria de retourner à la cave, & l'asseura qu'il y trouveroit plus de vin qu'il ne croyoit; ils y descendirent tous deux, & le vaisseau qui avoit esté vuidé se trouva plein.

XIV. Enfin aprés avoir fait plusieurs autres semblables merveilles, il advertit ses Freres de l'heure de son tresPas, leur donna sa benediction, & s'estant couché sur son grabat, comme s'il eut voulu dormir, il rendit son ame; pleusieurs femmes devotes attesterent d'avoir oüy à la mesme heure un concert des Anges tres-melodieux. Un Tiercere fort pieux vit son ame qui estoit portée dans le Ciel par ces esprits bienheureux avec une extreme joye. Un autre habitant de Caors eut un songe, auquel il vit un Religieux sur un lit tout reluisant de lumiere, il luy demanda qui il estoit, & ce frere luy respondit, je suis Frere Christofle, je viens d'expirer, & je m'en vais pour vivre avec Dieu à jamais; à son reveil cet homme courut au Convent, & trouva dans la biere celuy qu'il avoit veu sur le lit.

XV. Il s'assembla une si grande foule de peuple pour ses obseques qu'on fut trois jours sans le pouvoir ensevelir: pendant ce temps il ressuscita un enfant qui s'estoit tout écrazé en tombant du pont en bas, & un autre qu'on avoit arraché mort du sein de sa mere. Un autre jeune garçon & une jeune fille qu'on avoit trouvés estouffés dans le lit, y recouvrerent aussi la vie. Cinq personnes attaquées de maladies qu'on estimoit incurables y gueurirent soudainement. Cinq estropiez y receurent l'usage libre de leurs membres: quatre aveugles la veüe; Un müet la parole, & plusieurs autres la santé. Un Gentilhomme qui s'emporta en des paroles de mépris de la vertu de ce bien-heureux, fut d'abord saisi d'une grande douleur qui luy fit reconnoistre sa faute, & son repentir luy en obtint la gueriſon; le feu s'estant pris à une maison sans qu'on peut esperer d'y mettre aucun remede, l'on invoqua Frere Christofle, & l'incendie cessa incontinent.

XVI. Le Bienheureux Fr. David d'Ausbourg aprés avoir mené une vie tres-innocente pour ses mœurs, tres-illustre pour ses Predications, tres-utile pour ses ouvrages spirituels, & tres-heureuse pour plusieurs grandes marques de sa saintété mourut, & fut ensevely dans sa patrie; sa mort fut à mesme temps revelée au B. Frere Berthold, tandis qu'il preschoit à Ratisbone; il l'annonça à son auditoire, & se mit à chanter à la loüange du deffunt une partie de l'hymne des Saints Confesseurs. Les traités qu'on luy attribuë sont imprimés dans la bibliotheque des Peres de l'Edition de Cologne, mais il y en a qui croyent qu'ils

Digitized by Google

sont de saint Bonaventure ; attendant d'examiner cette difficulté dans un traité particulier de nos auteurs, je diray seulement qu'à la verité le premier dessein de ces ouvrages est de saint Bonaventure, mais que ce Frere David l'a beaucoup augmenté, & l'a mis dans l'ordre où il est presentement.

XVII. Frere Berthold de Ratisbone, duquel nous venons de parler, mourut dans cette ville sur la fin de l'année, & y fut inhumé ; son tombeau est fort honnoré non seulement des habitans, mais encore des estrangers. Il a esté durant sa vie un Predicateur fort celebre ; Aventin quoy que mal affectionné aux Religieux asseure qu'il se faisoit un si grand concours de peuple à ses predications qu'on s'y battoit pour avoir place, & que souvent il s'y trouvoit plus de soixante mille personnes : plusieurs témoins dignes de foy, ont dépose d'avoir veu sur sa teste, tandis qu'il estoit en chaire, des couronnes fort reluisantes qui voltigeoient en l'air.

XVIII. Une femme debauchée qui l'entendit invectiver contre le peché de la chair, fut touchée d'une si grande douleur qu'elle expira dans l'Auditoire ; à cét accident Frere Berthold fit mettre tous les assistans en priere pour elle, & leur ferveur fut si grande, qu'elle merita d'obtenir de Dieu la resurrection de cette malheureuse ; elle declara que Dieu ayant égard à sa contrition luy avoit redonné la vie, afin qu'elle se peut confesser : elle adjoûta que le mesme jour soixante mille personnes estoient mortes en divers endroits du monde, qui avoient esté toutes damnées, à la reserve de trois qui estoient allées en Purgatoire, & d'un Frere Mineur, qui n'avoit fait que passer par ce lieu de peine, pour en retirer deux hommes de qui il avoit oüy la confession avant leur mort, pour les conduire avecque luy au Ciel.

XIX. Un jour il distribua quelques Indulgences à son Auditoire de la part du Saint Pere ; aprés la predication une femme vint le prier de luy donner quelque secours dans son extreme pauvreté ; & il luy dit d'aller trouver un Banquier qu'il luy nomma, & de luy offrir pour de l'argent les Indulgences qu'elle avoit receües ; elle obeït à ce conseil & le changeur voulant faire une raillerie de sa proposition, car il ne faisoit pas beaucoup d'estime de ces tresors spirituels, l'accepta, prit sa balance, mit un écu dans un de ses bassins, & la femme mit dans l'autre, mais de parole seulement, les Indulgences que Frere Berthold luy avoit données ; cet homme fut bien surpris lors qu'il vit que le bassin, où cette femme n'avoit rien mis que des paroles pesoit plus que celuy où estoit son écu ; il en adjouta un autre, mais son bassin se trouvoit encore le plus leger ; il en met un troisiéme, & un quatriéme avecque le mesme succez, & il ne peut le faire trebucher jusques à ce qu'il y eut mis toute la somme dont cette pauvre femme avoit besoin : ce miracle persuada efficacement cet avare de la vertu des Indulgences, & servit à relever la neccessité de cette malheureuse. Frere Berthold sçavoit bien qu'il n'estoit pas permis de vendre les choses sacrées, mais Dieu luy inspira de faire cette épreuve pour faire connoistre combien on les devoit estimer.

XX. Une autre femme qui avoit pris un second mary à cause de la trop longue absence du premier, tua celuy-c'y lors qu'il revint à elle ; la Justice le saisit

Digitized by Google

faisit de cette meurtriere, & de son second mary qu'on creut, avec quelque apparence, estre son complice ; lors qu'ils comparurent en jugement Fr. Berthold y vint, y fit porter le cadavre du defunt devant les accusez, & luy commanda de faire connoistre son assassin ; à sa parole, la teste se détacha de ce corps, & alla mordre cette femme : un prodige si surprenant fit juger avec certitude que l'homme estoit innocent, & que la femme estoit la seule coupable. elle fut condamnée à la mort, mais Frere Berthold obtint sa grace, & se contenta de luy imposer une longue & rude penitence.

XXI. Il a laissé quelques traités spirituels, qui sont si propres pour enseigner la perfection, qu'ils sont suffisans pour apprendre parfaitement la pratique de toutes les vertus. Bzovius à reconnu en deux endroits de ses Annales, un Frere Berthold de Ratisbone de l'Ordre de saint François, mais l'an 1253. il le fait Dominiquain : s'il veut dire que celuy que nous faisons Frere Mineur est de son Ordre, c'est une injustice qui est dementie, & par luy mesme, & par tous les Auteurs ; que s'il veut en introduire un autre de mesme nom, & d'un autre lieu que de Ratisbone pour le faire plus facilement des siens, c'est une supposition qui n'a pas la moindre apparence de verité, car nul Auteur mesme de son Ordre n'en fait mention, il cite Trithemius mais c'est à faux.

XXII. Frere Jean de Ferme, duquel nous avons déja decrit l'admirable enfance, ne trouvant pas le moyen de prattiquer toutes les mortifications qu'il desiroit dans l'estat de Chanoine Regulier, auquel il vivoit depuis trois ans, se rendit Frere Mineur : Frere Jacques de Fallerone tres-excellent Religieux fut son Pere Maistre, & il profita si bien des enseignemens d'un tel Precepteur, qu'il acquit un degré de perfection fort elevé ; il estoit si soumis à la conduite de son directeur, qu'encore que sa ferveur le portast à des exercices extraordinaires de penitence, il n'en faisoient pourtant que celles qui luy estoient prescrites. Il estoit si touché des exhortations spirituelles de son maistre qu'il s'emportoit quelquefois à courir par le Convent tout hors de luy-mesme : aprés sa profession il fut envoyé au Mont-Alverne, où parmy les Offices les plus vils ausquels il s'appliquoit avec grande humilité, il s'esleva si haut dans la contemplation, qu'il merita d'être honnoré de l'entretien des Anges, & de la sainte Vierge.

XXIII. Ayant leu dans la vie de saint François écrite par saint Bonaventure, que la pauvreté estoit le veritable fondement de la vertu d'un Frere Mineur, il resolut de la pratiquer avec une grande exactitude le reste de sa vie. Sa mortification, ni le travail continuel auquel il s'occupoit ne diminuerent point ses forces ; il semble au contraire qu'elles s'accreurent par ces exercices, car dans la peine du chemin, il se trouvoit toûjours plus alegre, & plus robuste estant à jeun, que ses compagnons qui avoient mangé : il marchoit ordinairement les yeux levez au Ciel sans prendre garde où il mettoit les pieds, c'est pourquoy il se blessoit souvent : son compagnon le blama quelque-fois d'imprudence, & il luy respondit, que pour la consideration de ses pieds, il ne devoit pas detourner l'attention de son esprit ; que ses yeux estoient élevez à Dieu qui ne manqueroit pas de le preserver des mauvais pas ; qu'en le regardant ainsi il esperoit d'en estre aussi

Digitized by Google

regardé, & d'ouyr de ſa bouche ces belles parolles, *je t'inſtruiray dans le chemin où tu marcheras, & j'arreſteray ma veüe ſur toy.*

XXIV. Son humilité qui luy perſuadoit qu'il avoit moins de vertu que les autres, l'empechoit auſſi de faire aucun mauvais jugement des actions de ſon prochain ; c'eſt pourquoy il ne voulut pas ſe joindre au zele indiſcret de quelques Religieux qui condamnoient leurs Freres, ſous le pretexte ſpecieux d'une plus eſtroitte pauvreté, & d'une plus grande perfection. Lors qu'il voyoit de grands Convens & des Egliſes magnifiques, il diſoit que ſans doute ceux qui les habitoient eſtoient de grands ſerviteurs de Dieu, puis que les fidelles leur faiſoient de ſi grandes liberalitez ; & lors qu'il en trouvoit de petits, il loüoit l'eſprit de l'humilté & de la pauvreté, qui en avoit conduit la ſtructure. Il ne vit jamais rendre quelque honneur à une perſonne qu'il ne l'en crût fort digne, & ces ſentimens ſi charitables faiſoient qu'il ne trouvoit aucun ſujet de murmure, ni d'inquietude. Nous dirons le reſte de ſa vie l'an 1322. qui fut celuy de ſa mort.

XXV. Frere Pierre Rodulphe écrit que Frere Thomas Franc eſtoit cette année Eveſque de Veniſe ſa patrie ; Leandre Albert dit la meſme choſe dans le Catalogue des Prelats de cette Egliſe, mais il l'appelle Ranc, & oublie de dire qu'il eut eſté de l'Ordre de ſaint François.

XXVI. Antoine du Champ dans ſon hiſtoire de Cremone dit que Gregoire X. nomma Frere Imerius Gardeloup à l'Eveſché d'Accia en Corſe ; que ce Prelat aſſiſta au Concile de Lyon qui fut tenu ſous ce Pape, & qu'aprés avoir fait avec grand ſuccez pluſieurs commiſſions fort honnorables qu'il avoit receües du ſaint Siege, il mourut à Paris, & fut enſeveli dans l'Egliſe des Freres Mineurs.

XXVII. Jean-Loüys Lelius écrit dans ſon Hiſtoire de Mont-Real que les Chanoines de Rieti ne peurent pas s'accorder pour elire un Eveſque de cette Ville & qu'une partie donna ſes ſuffrages à Frere Bienvenu, je ne ſçais pas quel en fut le ſuccez.

XXVIII. Pierre Suarez Chanoine, & Chancelier de ſainte Croix de Coimbre, ayant eſté eſleu Prieur de la meſme Abbaye, le Pape donna commiſſion de le confirmer au Prieur des Dominicains, & au Gardien des Freres Mineurs de cette Ville.

XXIX. Le Convent de Toul en Lorraine ſur la Moſelle, fut bâti par les liberalitez du Duc Frederic, du Seigneur de Lenoncourt, de l'Eveſque & des Chanoines, & l'Egliſe fut conſacrée deux ans aprés par le meſme Eveſque à l'honneur de ſainte Elizabeth ; & peut-eſtre eſt-ce ce Prelat que ſaint Bonaventure recommanda au Chapitre general de Piſe, comme un inſigne Bienfacteur.

XXX. Les Magiſtrats d'Aſtorga au Royaume de Leon en Eſpagne donnerent le fonds pour un Convent qui fut bien-toſt achevé par la liberalité des habitans, on y a erigé une tres-belle Confrerie à l'honneur de la ſainte Croix, qui joüyt des meſmes Privileges que celle de Conſalon. Barthelemy de Piſe dit que deux Religieux tres-devots appellez Jean dont l'un eſtoit Preſtre & l'autre Frere lay y ſont enſevelis, & que Dieu les a honnorez de pluſieurs miracles.

XXXI. Les habitans de Morellas au Royaume de Valence bâtirent un

Digitized by Google

Convent à la persuasion, & avec l'ayde du Roy Jaques, à la maison où le glorieux saint Vincent avoit esté receu, lors qu'on le conduisoit à Sarragosse pour estre presenté au President Dacien : Hugues Evesque de Tortose consacra l'Eglise l'an 1360. assisté de deux autres Evesques, de trois Diacres, & de trois Sousdiacres ; d'où il s'estoit introduit une coustume qu'à la Messe solemnelle des festes principales, le Gardien prenoit pour assistans deux Prestres, trois Diacres, & trois Sousdiacres, mais elle a esté abolie depuis. Benoist XIII. demeura quelque temps dans ce Convent, tandis qu'il disputoit de la Papauté avec Boniface IX. & y donna deux espines de la Couronne de Nostre Seigneur, & un mourceau de sa Croix; un doigt de saint Jean-Baptiste, un os du Bien-heureux Frere Bernard de Quintevalle, & plusieurs autres Reliques. Un jour se trouvant extremement incommodé par les mouches dans le Refectoir, il leur donna sa malediction, & depuis elles ne donnent plus aucune incommodité aux Religieux, ces animaux respectant en luy l'ombre de la dignité dont il n'avoit pas la verité. Les Observans occuperent ce lieu l'an 1568.

XXXII. Henry III. Roy d'Angleterre qui mourut le 14. de Novembre avoit fondé les Convents de Cantorberi, & de Uvinton, selon Harpsfeeld, mais cét Auteur ne dit pas en quelle année.

XXXIII. Le Convent de Lisbone avoit esté fondé depuis l'an 1217. & un devot Prestre nommé Jean Monizius Tresorier d'Alphonse III. fit bâtir cette année le Cloistre, & la Chapelle, comme il est marqué par son Epitaphe gravée sur une plaque d'Airain, qui est attachée à la muraille du mesme Cloistre : depuis ce Convent s'est tellement accreu qu'il est devenu un des plus beaux de cette grande Ville.

DE JESUS-CHRIST l'AN 1273.	DE GREGOIRE X. l'AN 2.	DE RODOLPHE Emp. l'AN 1.	De l'Ordre. l'An 66.

I. RIchard frere d'Henry Roy d'Angleterre qui avoit esté créé Roy des Romains dans le Schisme de l'Empire, estoit mort depuis le mois de Fevrier de l'année precedente ; c'est pourquoy les Electeurs ennuyez des maux que l'interegne avoit causez, & poussez par le Pape s'estoient disposez d'abord à faire une nouvelle election ; Alphonse Roy d'Espagne qui avoit esté competiteur du defunt se trouva fort surpris de ce dessein, & fit tous ses efforts pour l'empescher, & pour se faire confirmer Empereur, mais il ne peut pas en venir à bout.

II. Rodolphe Comte d'Haspourg fut esleu d'une commune voix, ce Prince n'estoit pas fort riche, mais sa vertu estoit tres-connuë, & sa noblesse passoit pour tres-illustre, car il se disoit descendant des premiers Roys François. Dés-qu'il fut nommé il voulut exiger l'hommage de tous les Seigneurs qui se trouvoient à l'assemblée, & sur ce qu'ils refusoient de le luy rendre si-tost, & qu'ils pretendoient qu'il eust plustot receu le Sceptre Imperial, sur lequel ils devoient faire le serment

Digitized by Google

de fidelité, il leur presenta une Croix, & leur dit ces remarquables paroles, *Voicy le signe de nostre Redemption, par lequel tout le monde a esté sauvé, il peut bien nous servir de Sceptre pour y lier nostre foy.*

III. Le jour qu'il prit les marques Imperiales un nüage fort clair, & fait en forme de Croix parut en l'air pendant une heure, & aprés il se changea en couleur de sang; le nouvel Empereur ne le vit pas, mais lors que les Princes qui l'avoiēt fort bien observé luy en firēt le rapport, il leur protesta que si Dieu luy conservoit la vie, & luy donnoit assez de pouvoir pour conduire une armée en Orient, il n'épargneroit pas la derniere goute de son sang, pour le soustien de la Foy.

IV. On raconte de sa pieté qu'estant à la chasse, il avoit rencontré un Prêtre qui portoit le saint Sacrement à un malade avec beaucoup d'incommodité, à cause de la pluye, & de la boüe; qu'il luy donna son cheval, le suivit à pied jusques à la maison où il alloit, & le ramena de la mesme façon à son Eglise; l'on ajoute que cét Ecclesiastique touché d'un acte si Chrestien luy dit par un instinct prophetique, qu'en recompense Dieu luy donneroit la Couronne de l'Empire; il est vray que quelques Auteurs attribuent cette prediction à une Prophetesse de Suede, & d'autres disent qu'il eut luy mesme cette revelation la nuit suivante pendant son sommeil; de quelque facon que cela soit la chose s'est trouvée veritable, & ses descendans qui sont les Princes de la tres-Auguste Maison d'Austriche, possedent encore l'Empire & plusieurs autres grands Estats.

V. Bzovius oublieux de luy-mesme reconnoit que cette election fut faite cette année, car il avoit soustenu contre le sentiment de tous les Auteurs qu'elle estoit de l'an 1267. son fondement estoit une Lettre de Clement IV. addressée à Richard Roy des Romains le 14. de Juin de cette année là, par laquelle sa Saintеté l'asseure que l'exaltation de Charles d'Anjou au Royaume de Sicile, & à la dignité de Senateur Romain ne porteroit aucun prejudice à ses droits; & parce que selon le stile des Secretaires la suscriptiou n'a que la premiere lettre du nom de celuy à qui elle s'addresse qui est un R. Bzovius s'estoit persuadé qu'elle signifioit Rodolphe Comte d'Haspourg, au lieu qu'il est tout evident qu'elle estoit pour Richard qui n'estoit pas asseuré de l'Empire, & qui avoit sujet de prendre jalousie de l'autorité des autres Princes, qui pouvoient le traverser; les Secretaires usent de cette abbreviation lors que les Lettres s'addressent à des personnes d'une dignité si relevée qu'on ne peut pas mettre en doute pour qui elles sont, & Bzovius s'est trompé grossierement en cette rencontre, voulant soutenir une opinion si particuliere sur des fondemens si foibles.

VI. Les quatre Freres Mineurs que le Pape avoit envoyez vers l'Empereur Paleologue travaillerent si efficacement, qu'ils obligerent ce Prince de traiter serieusement avecque les Patriarches, & tous les Prelats de l'Orient pour conclure l'union des deux Eglises: Tandis qu'il s'occupoit à obtenir leur consentement, il renvoya Frere Raymond Berenguier, & Frere Bonnaventure de Mugello, afin qu'ils peussent comme témoins oculaires asseurer sa Saintеté des diligences qu'il faisoit pour cette importante affaire: il leur joignit Theodore Officier de sa Cour pour son Ambassadeur, & les chargea de deux lettres: Par la premiere, aprés avoir remercié le Pape de celles qu'il avoit receuës de sa part, & loüé son zele, il luy

Digitized by Google

témoigne le desir tres-sincere qu'il avoit de n'épargner rien pour achever heureusement ce qu'il avoit commencé; Et par la seconde il le prie de pourvoir des saufs-conduits necessaires les autres Ambassadeurs qu'il luy doit envoyer pour terminer cette negociation.

VII. Le Pape ayant receu avec une joye extréme, & les Ambassadeurs & les lettres de l'Empereur, luy r'écrivit incontinent pour l'asseurer du soin qu'il prendroit pour faire reüssir ses bons desseins: il l'avertit à mesme-temps de n'y mettre pas du delay, parce que ses ennemis faisoient courir le bruit qu'il n'agissoit pas avec sincerité, & qu'il ne vouloit qu'arrester les armes des Princes Latins dont il estoit menacé; il luy promit encore de pourvoir à la seureté de tous ceux qui viendroient de sa part; pour cet effet il écrivit d'abord à Philippe fils de Baudoüin II. qui portoit le titre d'Empereur de Constantinople, à Charles Roy de Sicile, & à Guillaume Villarduin Prince d'Achaïe pour leur demander les saufconduits necessaires; il écrivit encore aux Archevesques de Palerme, & de Naples, & à l'Abbé de Mont-Cassin, afin que dés qu'ils apprendroient l'arrivée des Ambassadeurs de l'Empereur d'Orient à quelqu'un des Ports de Sicile, ou de Naples, celuy d'entr'eux qui se trouveroit le plus proche, allât les recevoir en personne, & les conduisit à sa Sainteté. Il ordonna encore à tous les Prelats, & à tous les Magistrats des Villes par où ces Ambassadeurs passeroient, de les recevoir avec tout l'honneur qui estoit deû à leur caractere.

VIII. Frere Jerôme d'Ascoli, & Fr. Bonna-Gratia de saint Jean estoient demeurez à Constantinople pour entretenir l'Empereur dans la bonne volonté qu'il faisoit paroistre, & le Pape leur écrivit pour les animer à continuer les soins qu'ils avoient pris pour l'honneur de l'Eglise. Toutes ces lettres sont datées de Lion, & du mois de Novembre, car le Pape avoit déja indiqué le Concile dans cette Ville, & s'y estoit rendu pour faire preparer toutes les choses necessaires à une si grande assemblée.

IX. Saint Bonaventure avoit connu depuis l'année precedente que le Pape avoit dessein de le faire Cardinal, & il se retira secretement en France pour fuïr cet honneur, duquel son humilité le faisoit croire indigne: dés qu'il fut à Paris il commença un excellent ouvrage intitulé. *L'Hexameron*, qui contient l'exposition des premiers Chapitres de la Genese, mais le Pape l'ayant rappellé à sa Cour, il fut obligé de le laisser imparfait: Sur son retour il s'arresta pendant quelques jours au Convent du bois de Mugello, qui est à quatorze milles de Florence, & il y receut le Chapeau de Cardinal, comme la marque de cette dignité à laquelle le Pape l'avoit nommé dans Orvieto, aux Quatre-Temps de la Pentecoste, & les Provisions de l'Evesché d'Albano, quoy-que cette Eglise ne se donnât ordinairement qu'à quelqu'un des plus anciens du sacré College.

X. Ceux qui luy porterent le Chapeau le trouverent occupé à laver les ustanciles de la cuisine avecque les autres Religieux; cet honneur ne luy fit point quitter son exercice d'humilité, il prit le Chapeau sans se détourner, le posa sur la branche d'un arbre, & aprés avoir achevé son travail il dit à ses Freres: *Nous avons accompli l'office d'un Frere Mineur, prenons maintenant les marques d'un autre qui est bien plus difficile, croyez que nos exercices sont fort salutaires, &*

Digitized by Google

que ceux auſquels cette dignité m'engage ſont plus peſans & plus dangereux. L'arbre où il attacha le Chapeau ſe voit, & ſe conſerve encore verdoyant.

X I. Aprés avoir donné ces marques de ſon humilité, & du ſentiment qu'il avoit des grandeurs du monde, il rendit aux Envoyez du Pape le reſpect, & les honneurs qu'il leur devoit. La joye que tous les Religieux eurent de l'exaltation de leur General, & les témoignages qu'ils en donnerent, leur firent oublier de dire Complies à l'heure accoûtumée; ſur le ſoir comme l'on ſe fut mis à table ſaint Bonaventure prit garde à ce defaut, & il les fit tous lever pour aller le reparer: depuis pour un memoire de cette action, la coûtume s'eſt introduite dans ce Convent de ne dire Complies qu'aprés avoir ſonné l'*Ave Maria*. Le lendemain ſaint Bonaventure partit pour aller rendre au Pape & les remercimens & les devoirs auſquels ſa nouvelle dignité l'engageoit; il l'acompagna dans le chemin juſques à Lion, l'ayda avec ſoin à la diſpoſition du Concile, & enfin y travailla tres-utilement, comme nous verrons l'année ſuivante.

X I I. Tous les Autheurs qui parlent des Cardinaux de noſtre Ordre, mettent dans ce nombre Vidame des Vidames de Plaiſance, fils d'une ſœur de Gregoire X. mais ils ne ſont pas d'accord du temps auquel il embraſſa noſtre Inſtitut; quelques-uns diſent que ce fut aprés avoir eſté fait Cardinal, & dans le peril d'une grande maladie; qu'ayant eſté marié, & ſa femme eſtant morte, d'Avocat celebre qu'il eſtoit, il ſe fit Clerc, fut Prevoſt de Graſſe en Provence, & Archeveſque d'Aix l'an 1257. & qu'enfin Gregoire X. ſon oncle le fit Cardinal, & Eveſque de Palleſtrine; mais d'autres écrivent qu'il ſe rendit Frere Mineur avant qu'il fut Archeveſque.

X I I I. S'il n'a eſté Religieux qu'aprés avoir eſté créé Cardinal, ſaint Bonaventure doit eſtre conté le premier de l'Ordre qui a receu cette dignité; mais s'il a eſté plutoſt Frere Mineur que Cardinal, ſaint Bonaventure ne peut eſtre conté que pour le ſecond; car ſelon la penſée commune ils furent tous deux créés à la meſme promotion; ſi ce n'eſt qu'on voulut dire que comme neveu du Pape, il avoit eſté nommé ſeul, car c'eſt la couſtume que les Papes ne donnent point de Compagnons à leurs neveus lors qu'ils les font Cardinaux: nous parlerons encore de luy l'an 1276. qui eſt celui de ſa mort.

XIV. Dans ce voyage que le Pape fit d'Orvieto à Lion, Il paſſa par Pui-*Bonifi* prés de Siene, & il arriva alors ce que nous avons déja dit, que la teſte du B. Fr. Lucheſius Tiercere ayant eſté jettée dans le feu, elle en ſortit d'elle-meſme ſans eſtre aucunement endommagée; & qu'à cauſe de ce miracle les Religieux obtinrent de ſa Sainteté la permiſſion de la porter aux Proceſſions publiques, comme il s'obſerve encore; & de faire une commemoraiſon de ce Bienheureux à l'Office le 28. d'Avril; mais cecy a eſté depuis negligé.

XV. Frere Illuminé de Thieti fut éleu Eveſque d'Aſſiſe par quatre Chanoines en qui tous les autres avoient compromis; mais ſur ce que celuy qui prononça ſon élection fit une faute dans la forme, le Cardinal Jean Caëtan la trouva defectueuſe, & cette difficulté fut cauſe qu'il n'en prit poſſeſſion que l'année ſuivante.

XVI. Alphonſe troiſiéme Roy de Portugal, fils d'Alphonſe I I. ayant pris

Digitized by Google

l'administration du Royaume, à cause de l'imbecillité de Sancius son frere aisné, traitoit si mal les Ecclesiastiques, que les Evesques s'estant assemblez, jetterent un interdit sur le Royaume: le Pape estant averti de ce desordre, écrivit à ce Prince pour l'exhorter à se maintenir dans le respect qu'il devoit à l'Eglise, & luy fit rendre sa lettre par le Prieur de saint Dominique, & par le Gardien des Freres Mineurs de Lisbone; depuis il ordonna aux mesmes Religieux de suspendre l'interdit pour sept mois, pourveu qu'Alphonse envoyât des Ambassadeurs vers le saint Siége, pour luy donnner une asseurance suffisante de son obeïssance, esperant de l'attirer par cette grace à donner du secours à la Terre-Sainte.

XVII. Bzovius se trompe icy grossierement, attribuant dans ce temps plusieurs crimes à Denis Roy de Portugal, & à son fils Alphonse IV. car ce Denis n'avoit alors que douze ans, & son fils Alphonse IV. n'estoit pas encore né; mais c'estoit Alphonse III. son pere qui avoit attiré les censures des Prelats par sa mauvaise conduite, comme les Lettres que Bzovius mesme cite le rapportent clairement: il tombe dans la mesme erreur l'an 1275. & n'attribuë qu'aux seuls Freres Prêcheurs les commissions qui furent données sur ce sujet par le Pape, quoyqu'elles fussent aussi pour les Freres Mineurs; mais c'est sa coûtume de prendre tout ce qu'il pût pour son Ordre, & de le dérober à celuy de S. François.

XVIII. Le Pape donna commission aux Evesques de saint Marc, & de Cassano dans la Calabre, & au Provincial des Freres Mineurs de la mesme Province, d'examiner la verité de ce qu'on objectoit contre Roger Chanoine de saint Severin, qui avoit esté éleu Archevesque de cette Ville: avec le pouvoir de le confirmer, de le sacrer, & de l'installer dans son Siege, s'ils trouvoient que les accusations estoient fausses; & de casser son élection, & faire proceder à une autre si elles se trouvoient veritables.

XIX. Il ordonna à l'Abbé de Dunemond de l'Ordre de Cisteaux, au Prieur des Dominiquains, & au Gardien des Freres Mineurs de Riga en Livonie, de luy envoyer Jean Chanoine Regulier de l'Ordre de Premontré, qui avoit esté éleu Archevesque de cette Ville, s'il vouloit se soûmettre à l'examen que sa Saintеté vouloit faire de sa capacité; & s'il le refusoit, de faire proceder à l'élection d'un autre.

XX. Il donna commission au Prieur des Dominiquains, & au Gardien des Freres Mineurs de Mets en Lorraine, d'informer du merite, & de la validité de l'élection de Raynier Chanoine de saint Pierre du Mont de l'Ordre de saint Augustin, pour Abbé du mesme lieu, de le confirmer, & installer s'ils le trouvoient capable, & que son élection fut Canonique; ou d'en faire élire un autre s'il y avoit quelque defaut notable en sa personne, ou en sa nomination.

XXI. Ghirardaccius Cherubin écrit que le Pape deputa quelques Freres Mineurs pour mettre la paix entre les Venitiens, & les Boulonois qui se faisoient une cruelle guerre, & qu'ils y reüssirent tres-bien.

XXII. Le Convent de Castrivalle en Ombrie fut établi le 5. d'Avril, mais je ne trouve pas qui a esté son Fondateur.

XXIII. Guidon de la Tour Duc de Bologne, & Seigneur de Rochefort, fonda celuy de Clermont en Auvergne; l'Eglise fut consacrée à l'honneur de la sainte Vierge l'an 1280.

Digitized by Google

XXIV. Le Baron de Themines fit baſtir celuy de Gourdon en Quercy; le Baron de Duras Huguenot le brûla l'an 1579. Frere Charles de Luſech qui en eſtoit Gardien, Frere Henri Lecteur & Predicateur celebre, Frere Pierre Vabolois, Frere Arnaud Viganoult, & Frere Pierre Quatre, tres-devots Religieux, ſouffrirent le martyre avec beaucoup de conſtance par la main de ces heretiques revoltez.

DE JESUS-CHRIST L'AN 1274.	DE GREGOIRE X. L'AN 3.	DE RODOLPHE EMPER. L'AN 2.	DE L'ORDRE L'AN 67.

I. LE Pape avoit indiqué le Concile à Lion pour le premier de May; le ſecond du meſme mois il ordonna un jeuſne de trois jours à tous les Prelats, & à leurs Chapelains; & le ſeptiéme il en fit l'ouverture par la premiere Seſſion à laquelle il preſida, & y expoſa fort eloquemment le deſſein qu'il avoit d'envoyer du ſecours à la Terre-Sainte, de conclure la reünion des Grecs, & de travailler à la reformation des mœurs. L'Hiſtoire de ce Concile nous aſſeure que Frere Vidame, & ſaint Bonaventure aſſiſterent à cette premiere Séance comme Cardinaux, ce qui ſemble bien confirmer ce que j'ay dit que ce Saint avoit receu le Chappeau avant qu'il ne vint au Concile.

II. La ſeconde Seſſion ſe tint le 18. du meſme mois, & quelques jours aprés ſa Sainteté receut des Lettres de Frere Jerôme d'Aſcoli, & de Fr. Bonna-Gratia qui luy donnoit avis de leur retour, & qu'ils conduiſoient les Ambaſſadeurs des Grecs, qui venoient pour terminer le traité de l'union tant deſirée; le Pape voulut faire part à tout le Concile de ces agreables, & importantes nouvelles; c'eſt pourquoy il fit aſſembler tous les Prelats dans l'Egliſe Metropolitaine, ſaint Bonaventure y prêcha ſur ce ſujet, & aprés ſon Sermon les ſuſdites Lettres furent leües publiquement. Le ſeptiéme de Juin aprés la lecture de quelques Ordonnances, & la Predication de Frere Pierre Cardinal d'Oſtie Dominiquain, le Pape donna permiſſion à tous les Prelats de ſortir de Lion, pourveu qu'ils ne s'en éloignaſſent pas de plus de ſix lieües, juſques à ce qu'on fut aſſeuré du jour auquel les Grecs devoient arriver.

III. L'attente ne fut pas longue, car ces Ambaſſadeurs n'eſtoient pas fort éloignez: ils eſtoient cinq ſçavoir Germain autrefois Metropolitain de Conſtantinople le III. de ce nom, & le cent & huitiéme en rang, mais qui s'eſtoit encore dépouillé de cette ſeconde dignité pour ſe retirer dans un Monaſtere; il eſtoit parent de l'Empereur Paleologue, & avoit eſté ſon Precepteur. George d'Athenes grand Chancellier, Theophanes Metropolitain de Nicée, & Primat de Bithinie, Nicolas Paneretha Camerier de l'Empereur, & George Zinuchi, tous Perſonnages fort graves, & fort conſiderez dans l'Empire d'Orient: le Pape leur fit faire un accueil tres-honnorable, car il envoya au-devant d'eux tous les Prelats, avecque leurs Domeſtiques: Son Camerier avecque ſa famille; & le Vice-

chancellier

Digitized by Google

Chancellier avecque les Domeſtiques des Cardinaux; tout ce grand cortege les conduiſit à l'Audience du Pape qui les attendoit dans la ſalle de ſon Palais, accompagné de tout le ſacré College.

IV. Aprés qu'ils eurent eſté receus au baiſer de paix, ils proteſterent publiquement qu'ils eſtoient venus pour reconnoiſtre la primauté de l'Egliſe Romaine, pour luy preſter le ſerment d'obeiſſance, & pour embraſſer la profeſſion de ſa Foy. Ils preſenterent deux Lettres à ſa Sainteté: La premiere eſtoit de l'Empereur Grec, par laquelle il promettoit d'obſerver la Profeſſion de Foy qui luy avoit eſté envoyée par le ſaint Siege, & qu'il y inſeroit au long, comme il en avoit déja fait le ſerment avec ſon fils Andronic, entre les mains des Nonces Apoſtoliques dans ſon Palais de Conſtantinople, ſur la fin du mois de Février; La ſeconde eſtoit de vingt-ſix Metropolitains qui promettoient la meſme choſe, & pour eux, & pour tous ceux qui dependoient de leur autorité; il n'y manquoit que le conſentement de Joſeph leur Patriarche qui l'avoit refuſé, parce qu'il pretendoit eſtre le premier dans l'Egliſe; mais auſſi tous ces Prelats proteſtoient, que ſi aprés le retour des Ambaſſadeurs il ne reconnoiſſoit pas la primauté du Siege de S. Pierre, & ne ſe ſoûmettoit pas à tout ce qui auroit eſté arreſté par le Concile, ils le depoſeroient, & en mettroient un autre en ſa place qui embraſſeroit la Profeſſion de Foy qu'ils faiſoient, maintiendroit l'union des Egliſes, & ſe ſoûmettroit au ſaint Siege.

V. Enſuite ces Ambaſſadeurs eurent pluſieurs conferences avecque les Prelats Latins, ſur les articles de la Foy dont ils devoient faire la Profeſſion; & enfin ils tomberent d'accord de la recevoir toute telle qu'elle leur avoit eſté envoyée. Le 29. de Juin Feſte de ſaint Pierre & de ſaint Paul le Pape celebra la Meſſe Pontificalement, & la Lettre des ſuſdits Prelats d'Orient y fut leüe en Grec, & traduite en Latin; le Cardinal Octavien de Fliſque chanta l'Evangile en Latin, & un Diacre Grec en ſa langue, & avec les ceremonies de ſon Egliſe: S. Bonaventure y fit une tres-belle Predication ſur le ſujet de cette union, & de la pureté de la foy de l'Egliſe Romaine; les Cardinaux, & les Eveſques commencerent le Symbole de la Foy, & les Chanoines leur ayderent à le pourſuivre; puis le Patriarche Germain avecque tous les Grecs, & les Eveſques de la Calabre qui ſuivent leur Rituel, Frere V. Morbec Dominiquain, & Fr. Jean de Conſtantinople Franciſcain, Penitenciers du Pape le chanterent en Grec, & lors qu'ils furent à l'article de la proceſſion du ſaint Eſprit, ils prirent un ton plus élevé, & plus grave: ils y ajoûterent de belles loüanges de la dignité du ſouverain Pontife, aprés quoy ils ſe rangerent au tour de l'Autel juſques à la fin de la Meſſe.

VI. Le quatriéme jour de Juillet les Ambaſſadeurs des Tartares que Frere Jerôme d'Aſcoli, & ſes compagnons avoient obligés de venir au Concile, arriverent à Lyon; le Pape les envoya recevoir par tous les domeſtiques des Cardinaux, & des autres Prelats, & leur fit un tres-bon accueil dans ſon Palais.

VII. Le ſixiéme du meſme mois on tint la quatriéme ceſſion, le Pape dit la Meſſe, Humbert Cardinal de ſaint Euſtache chanta l'Evangile, & le Cardinal d'Oſtie preſcha: aprés le Sermon le Pape parla encore ſur les cauſes pour leſ-

Digitized by Google

quelles il avoit assemblé le Concile, & sur la joye que chacun devoit avoir de connoistre par les effets, la sincerité avec laquelle l'Empereur travailloit à la reünion des Eglises; les lettres que le mesme Empereur, son fils Andronic, & les autres Prelats d'Orient luy avoient écrites sur ce sujet, furent leües publiquement traduites en Latin; & le grand chancellier son ambassadeur fit sa profession de foy, & le serment de l'observer au nom de son Maistre, & pour tous ses sujets selon le pouvoir qu'il en avoit; les autres Grecs qui estoient presens firent la mesme ceremonie, aprés laquelle le Pape entonna le *Te Deum*, dit les prieres accoustumées, & fit une tres-belle exhortation sur la joye, & la magnificence de cette solemnité.

VIII. Le Sermon estant fini le Patriarche descendit dans la nef avecque l'Archevesque des Grecs, ils se mirent aux sieges ausquels les Cardinaux Prestres avoient accoustumé de se placer; le Pape entonna le Symbole de la foy en Latin qui fut poursuivi par tous les Peres du Concile, & les Grecs le repeterent en leur langue; mais lors qu'ils furent à l'article de la procession du Saint Esprit, ils le chanterent avec plus de solemnité, & le dirent deux fois: enfin le Pape presenta à cette illustre Assemblée les Ambassadeurs des Tartares, fit lire les lettres qu'ils portoient, parla encore sur ce sujet si important, & si honnorable à l'Eglise; & indiqua la cinquiéme session au Lundy prochain neufviéme du mois.

IX. Le Pape communiqua aux Cardinaux une Bulle qu'il avoit dressée, & qui contenoit quelques ordonnances sur l'élection du Souverain Pontife, pour eviter les maux que le delay de sa creation pouvoit causer; il eut beaucoup de peine à la leur faire agréer, c'est pourquoy la session qu'il avoit indiquée au neufviéme du mois, fut remise au seiziéme: cependant S. Bonaventure mourut comme nous dirons plus bas.

X. Avant que de commencer cette session le Cardinal d'Ostie baptisa un des Ambassadeurs Tartares, & deux de ses domestiques; & des que le Pape fut venu il commença la Messe, où le Cardinal Mathieu Roux chanta l'Evangile; aprés on leut quelques constitutions, & sa Saintetè témoigna par un beau discours mélé de larmes, la douleur qu'il avoit de la mort de S. Bonaventure, & de la perte que l'Eglise faisoit d'un Prelat si illustre.

XI. Le 18. on tint la derniere session, où aprés la lecture de quelques constitutions le Pape parla tres-éloquemment sur l'heureux succez de l'union des Grecs, sur le secours qu'il falloit donner à la Terre-sainte, & sur la reformation des Ecclesiastiques; il y adjoûta des menaces contre ceux qui persevereroient dans leurs desordres, ou qui ne resideroient pas dans leurs Eglises: & ainsi le Concile fut heureusement terminé, avec les acclamations publiques & ordinaires.

XII. Le Concile se trouva composé de cinq cens Evesques, soixante Abbés mille autres Prelats, ou Prestres, & d'un nombre extraordinaire de Princes & de Seigneurs de qualité; l'Empire d'Orient fut confirmé à Michel Paleologue, quelque instance que peussent faire pour l'empécher Baudoüin, son fils Philippe, & le Roy de Sicile qui pretendoient s'y remettre.

XIII. Rodolphe fut reconnu pour Empereur d'Occident quoy qu'Al-

Digitized by Google

phonſe Roy de Caſtille fut venu aprés ſes Ambaſſadeurs pour s'y oppoſer ; car cet eſtabliſſement des deux Empires faiſoient eſperer un plus prompt, & plus aſſouré ſecours pour la Paleſtine. Jacques Roy d'Aragon y eſtoit auſſi venu pour y recevoir la Couronne de ce Royaume de la main du Pape, mais il ne la peut pas obtenir, parce qu'il refuſa de payer au Saint Siege le tribut auquel ſon Pere s'eſtoit engagé, lors qu'il fut couronné dans Rome.

XIV. Sixte IV. & Sixte V. diſent que ſaint Bonaventure eſtoit le Preſident de ce Concile, & pluſieurs Auteurs l'ont ainſi écrit aprés eux ; mais cela ſe doit entendre qu'il Preſidoit à toutes les Aſſemblées particulieres, car le Pape ſe trouva preſent à toutes les ſeſſions publiques ; tout le monde ſçait que dans les Conciles avant que de conclurre publiquement les affaires, on les examine en des conferences particulieres afin d'éviter les conteſtations qui n'aiſtroient dans la multitude, & qui cauſeroient plus de querelles qu'elles ne produiroient de reſolutions, ſi les affaires qui s'y doivent traiter, n'avoient eſté plûtoſt & digerées, & diſpoſées : ainſi comme Gregoire s'eſtoit déchargé de ce ſoin ſur ſaint Bonaventure, l'on peut aſſeurer que toutes choſes paſſoient par ſes mains : & qu'il eſtoit comme l'ame de cette grande & illuſtre Aſſemblée.

XV. Le Pape luy avoit donné pour Adjoints deux excellens hommes ; ſçavoir Frere Odon Rigaut Archeveſque de Roüen, & Frere Paul Eveſque de Tripoli qui avoit eſté Legat Apoſtolique vers l'Empereur Rodolphe, ſelon l'hiſtoire de la Metropolitaine de Salzbourg ; l'honneur que ces trois Religieux d'un meſme Ordre recevoient d'un employ ſi important & ſi illuſtre, émeut la bile d'un jaloux qui fit courir parmi le peuple ces trois méchans vers Latins,

Rothomagenſiacus preſes, ac Tripolitanus,
Et Bonaventura tractant Papalia iura
Ordinis immemores, qui tales ſpernit honores.

C'eſt à dire,

Bonaventure, Paul, Odon ;
Prélats d'un aſſez grand renom ;
Ont en main tous les droits du Pape,
Et de leur memoire il échape
Que l'Ordre des Freres Mineurs
Doit mépriſer ces grands honneurs.

XVI. Sa doctrine luy merita l'applaudiſſement de tous les Prélats, & les Grecs en conceurent une ſi grande eſtime qu'ils luy donnerent publiquement le titre *d'Eutichius*, c'eſt à dire, de tres-ſçavant, & de tres-ſage, & ils ne ſe determinerent à ce qu'on exigeoit d'eux, que vaincus par la force de ſes raiſonnemens. Saint Bonaventure eut auſſi à combattre dans ce Concile pluſieurs Heretiques, particulierement ceux qui choquoient les Ordres Mendians, & il les confondit par ſa prudence, & par ſa Doctrine ; il receut encore une com-

Digitized by Google

miſſion particuliere du Pape de regler l'habit des Hermites de ſaint Auguſtin, à quoy pluſieurs Bulles n'avoient pas peu mettre ordre.

XVII. Aprés tant de travaux, & de ſi belles choſes faites pour l'honneur de l'Egliſe, ce glorieux Saint mourut le 15. de Juillet iour de Dimanche, à 9. heures du matin, âgé de 52. ans. Son merite luy avoit acquis l'eſtime de tous ceux qui l'avoient connu pendant ſa vie, & ſa mort excita les larmes, & les plaintes du Pape, & de tout le Concile: ſes obſeques furent faites le meſme iour dans l'Egliſe des Freres Mineurs par toute cette illuſtre Aſſemblée; le Cardinal d'Oſtie qui fit ſon Oraiſon funebre, dit entre autres choſes, que Dieu avoit doüé ſaint Bonaventure d'une grace ſi attrayante dans la converſation, que tous ceux qui le voyoient eſtoient portés à l'aymer, & à ſuivre ſes conſeils; le lendemain le Pape qui avoit honnoré ſes funerailles de ſa preſence témoigna dans la ſeſſion publique la douleur qu'il reſſentoit de la mort d'un ſi grand Prélat, & de la perte que l'Egliſe avoit faite; & il ordonna que tous les Preſtres de la Chreſtienté diroient chacun une Meſſe pour le répos de ſon ame, & une autre pour tous ceux qui eſtoient morts en venant au Concile, ou durant ſa tenuë, ou qui mourroient en s'en retournant.

XVIII. Frere Hugues de Digne Religieux tres-ſçavant, & doüé de l'eſprit de prophetie avoit predit dans Otviero au commencement de ceſte année la mort de ſaint Bonaventure, & l'avoit écrite avec pluſieurs autres choſes à Frere Jean de Parme qui demeuroit à Greccio, en ces termes; *Le Pape mourra bientoſt, on ne paſſera point au ſecours de la Terre-ſainte, les Chreſtiens perdront ce qu'ils tiennent au-delà de la mer, Acre ſera detruite, l'Ordre des Templiers ſera aboli, Fr. Bonaventure ne montera pas à une Dignité plus relevée: les Freres Precheurs voudront poſſeder des biens, & il les obtiendront. Il s'élevera un nouvel Ordre des enchainez qui paroiſtra eſtre d'une telle perfection, que celle que les Freres Precheurs, & les Freres Mineurs profeſſent ne ſemblera rien en ſa comparaiſon.* Je ne ſçay pas ce qu'il entend par cét Ordre des enchainez, ni s'il eſt encore venu, ou à venir; je m'étonne que Bzovius oublieux de luy meſme ait écrit aprés d'autres que ſaint Bonaventure eſtoit mort l'an 1275. car il eſt conſtant que le Concile fut celebré cette année, & qu'il déceda durant ſa tenuë. Quelques Auteurs ont mis ſa mort au 13. ou 14. de Juillet, leur erreur peut eſtre venuë de ce que Sixte IV. dans la Bulle de ſa canonization ordonna que ſa Feſte ſe celebrat le ſecond Dimanche de Juillet, comme il eſtoit mort un Dimanche qui tomboit cette année là au 15. de ce mois, & les années ſuivantes elle ſe celebra au 14. & au 13. ſelon l'ordre que les Dimanches avoient dans le Calendrier.

XIX. Un livre ancien & fort recommandable, intitulé *La Vigne de ſaint François* raconte une grace bien extraordinaire que Dieu fit à ſaint Bonaventure durant ſa maladie; le Saint eſtoit travaillé d'un grand vomiſſement, & n'oſant pas par reſpect recevoir le Saint Viatique dans cét eſtat, il fit porter dans ſa chambre le ſaint Ciboire, pour joüir du moins de la preſence de ſon doux Seigneur qu'il ne pouvoit pas prendre pour ſa nourriture; l'ardeur de ſon deſir ne ſe contenta pas de ſa veuë, elle l'obligea de prendre ce vaſe ſacré, & de l'appliquer à

Digitized by Google

son costé ; à mesme temps il se fit une ouverture auprés de son cœur, une hostie penetra le Ciboire, & passa par cette playe pour se loger au milieu de son estomach que l'amour luy avoit ouvert : le cœur de saint Bonaventure estoit sans doute une place plus agreable à Jesus-Christ qu'un vase d'argent : Autrefois une partie de l'Hostie que le Prestre avoit consacrée vola miraculeusement dans sa bouche, lors que son humilité l'empeschoit de s'approcher de ce divin Sacrement ; & maintenant lors que son incommodité le prive de le recevoir, une hostie va droit à son cœur, & se fait un passage miraculeux pour contenter son amour.

XX. La pureté de l'ame de saint Bonaventure reluisoit dans toute sa physionomie ; il avoit la taille belle, & fort degagée : son maintien estoit fort gracieux, son visage beau & grave, son port agreable, sa conversation douce, & sa santé fort ferme ; son port & sa majesté le faisoient regarder comme un Ange, & son esprit estoit doüé de toutes les belles qualitez qui peuvent faire un grand hõme, de sorte que tous ceux qui le voyoient en estoient charmez, & se sentoient disposés à faire tout ce qu'il vouloit ; on le depeint ordinairement ravi devant un Crucifix, à cause de la réponse qu'il fit à saint Thomas d'Aquin que c'estoit le livre duquel il puisoit toutes les plus belles pensées qu'il debitoit.

XXI. Il est le premier qui a institué des confreries de personnes seculieres pour y pratiquer des œuvres de pieté, & celle de Confalon qu'il erigea dans Rome l'an 1270. s'est estenduë dans toute la Chrestienté. Dieu a honnoré sa vertu de plusieurs miracles & pendant sa vie & aprés sa mort, nous en rapporterons quelques-ups au temps auquel ils sont arrivés, & à l'année de sa canonization.

XXII. Je diray seulement que sa teste fut trouvée cent soixante ans aprés sa mort aussi entiere, & aussi fraiche comme s'il ne fut venu que d'expirer. Hermant Scheydel & Rodulphe ont écrit que son cœur fut aussi trouvé sans aucune corruption, & remis dans un reliquaire d'yvoire. les Huguenots brûlerent son corps & le jetterent dans la Saone l'an 1561. mais sa teste fut conservée par un Religieux qui ayma mieux souffrir mille mauvais traitemens que ces Impies luy firent, que decouvrir ce precieux tresor qu'il avoit caché avec les vases sacrés de l'Eglise. Frere Samson General de l'Ordre avoit auparavant emporté un de ses bras, qui se conserve avec grand honneur dans l'Eglise Cathedrale de Bagnorea ; Charles Roy de France en avoit aussi pris une machoire. Michel Linder dit qu'on garde un de ses os dans Venise. L'on voit dans la bibliotheque du Convent de Bagnorea une bible écrite de sa main, & il y en à une autre dans celle de la famille de Borromée.

XXIII. La Doctrine de saint Bonaventure a eû de tres-sçavans Sectateurs, & de tres-eloquens Panegyristes, & comme elle avoit servi au Concile de Lyon pour reduire les Grecs, elle eut le mesme effet à celuy de Florence, où elle fut produite trois fois par le Cardinal Turrecremata ; Pie V. ordonna qu'elle seroit enseignée dans les Escoles de l'Ordre, & Sixte V. a fondé exprez un College dans Rome au Convent des douze Apostres avec obligation aux Professeurs de suivre, & ses conclusions de Theologie, & ses explications sur l'Escriture sainte ;

Digitized by Google

ce Pape a fait encore recueillir, & imprimer tous ses traitez comme des ouvrages tres-utiles à l'Eglise.

XXIV. Possevin & d'autres disent que Frere Albert Gonzague assista aussi à ce celebre Concile, & voici comme Possevin fait son Histoire ; Frere Albert avoit esté fait Evesque d'Yvrée en Lombardie depuis l'année passée par Gregoire X. & avoit receu commission pour appaiser les troubles qui estoient en Piedmont ; aprés avoir terminé heureusement cette affaire le Pape l'appella à Rome, & l'envoya vers l'Empereur Paleologue duquel il estoit fort connu, & fort consideré ; cét Auteur ajoute que le Comte Tullius Petrosan avoit asseuré avec serment d'avoir veu un acte autentique qui portoit que Frere Albert avoit esté fait Cardinal : tout cela ne peut pas estre veritable, car la Bulle de la Promotion de Frere Albert à l'Evesché d'Yvrée est de l'année 1289. & je ne trouve ni preuve ni marque qu'il ait esté Cardinal ; l'Epitaphe de son tombeau qui est dans l'Eglise des Freres Mineurs d'Yvrée le fait seulement Evesque de cette Ville, l'on n'auroit pas oublié sa dignité de Cardinal s'il l'avoit possedée.

XXV. Le Pape ayant terminé si heureusement le Concile, congedia les Ambassadeurs Grecs avec beaucoup d'honneur ; & envoya avec eux l'Abbé du Mont-cassin, afin qu'il pressat l'Empereur d'achever ce qui avoit esté si bien conduit, en attendant qu'il fit partir d'autres Legats avecque plus de solemnité ; il écrivit deux Lettres à ce Prince sur ce sujet, & pour l'asseurer que cet Abbé travailleroit à établir une treve entre luy, & Philippe fils de Baudoüin, comme un Prelude necessaire à une paix entiere, pour laquelle il envoyeroit des personnes propres à la conclurre ; il écrivit aussi au Prince Andronic pour le mesme dessein, & aux Prelats de la Grece afin qu'ils employassent tous leurs soins pour maintenir l'union qui avoit esté establie.

XXVI. Comme le Pape avoit fort à cœur le secours de la Terre-sainte, il donna ordre à tous les Prelats de l'Eglise, & à tous les Provinciaux de saint Dominique & de saint François de faire prescher la Croisade chacun dans son district, sans se troubler ni s'empescher l'un l'autre, mais en s'aydant reciproquement dans un si glorieux dessein, & il accorda toutes les graces accoutumées en ces occasions.

XXVII Saint Bonaventure qui avoit esté fait Cardinal l'année precedente retint le Gouvernement de l'Ordre par ordre du Pape, jusques à ce qu'on auroit esleu un successeur ; il assembla le Chapitre general à Lyon le 20. de May, & Frere Jerôme d'Ascoli Provincial de la Marche fut esleu General avant qu'il ne revint de sa Legation de Constantinople.

XXVIII. Frere Pierre Rodulphe écrit que Frere Barthelemi Quirin fut fait Evesque de Venise cette année, & qu'il succeda à Fr. Thomas Franc ; ce temps s'accorde fort bien avecque le Catalogue des Prelats de cette Eglise, comme il est dans Leandre Albert.

XXIX. Frere Henry Algoüu surnommé *Knoderer* à cause du cordon à nœuds qu'il portoit fut pourveu de l'Evesché de Basle sur le Rhin en Suisse, son Histoire est fort remarquable, & la voici cõme je l'ay recueillie de divers Auteurs. Il estoit natif d'Isun en Suabe, & d'une extraction fort basse, mais il avoit relevé

Digitized by Google

ce defaut de sa naissance par l'excellence de son merite ; il avoit enseigné la Theologie à Mayence, & avoit esté fait Gardien du Convent de Lucerne au Diocese de Constance, où il avoit fait une grande connoissance avec que Rodolphe Comte d'Haspourg avant qu'il ne fut elevé à l'Empire, & avoit esté son Confesseur & de toute sa famille pendãt trois ans ; cette année il estoit Gardien de Basle, & il en fut fait Evesque par une rencontre fort remarquable ; les Chanoines de cette Eglise ne pouvant point s'accorder pour le choix d'un Prelat firent enfin un accord fort bizarre, sçavoir que trois de leur corps iroient avec un Notaire & des tesmoins au Convent des FF. Mineurs, & qu'ils prendroient pour Evesque le premier Religieux qu'ils rencontreroient ; ces deputez ayant heurté à la porte, le Gardien qui se trouva le plus proche leur alla ouvrir ; ils furent ravis d'avoir trouvé d'abord un homme duquel ils connoissoient le merite, & il fut bien surpris de se voir esleve à une dignité à laquelle il n'avoit pas pensé.

XXX. Honoré IV. le fit Archevesque de Mayence l'an 1286. il mourut deux ans aprés le 20. de Septembre, & fut enseveli dans son Eglise Cathedrale devant l'Autel de saint Pierre & saint Paul. Munster & Bruschius ont écrit qu'il estoit Magicien, mais il n'en donnent point d'autre preuve, si ce n'est qu'il estoit fort addonné aux Mathematiques, & à la connoissance des choses naturelles ; & par là ces Auteurs ne font que témoigner la hayne qu'ils ont contre les Ecclesiastiques ; tout ce qu'on peut dire de luy, c'est que son Clergé se plaignoit d'en estre traité avecque mépris, parce qu'il avoit plus de consideration pour les Gentils-hommes que pour les Ecclesiastiques ; nous avons neantmoins d'autres tesmoignages de sa vertu, & de l'estime que son peuple en a fait, & sans doute Honoré IV. en devoit estre bien instruit, puis qu'il le nomma Archevesque de Mayence, à l'exclusion de deux qui avoient esté esleus pour cette Prelature, & qui disputoient de leur droit à Rome ; neantmoins il faut avoüer qu'il n'a pas peu éviter la Satyre d'un Ecclesiastique qui fit ces deux vers aprés sa mort.

Nudipes Antistes, non curat Clerus ubi stes
Dum nos in cœlis, stes ubicunque velis.

C'est à dire,

Prelat jadis pauvre Frere pied-nũ
Vostre Clergé fort aisement se passe
De sçavoir où vous serez detenu
Pourveu qu'au Ciel vous n'ayez point de place.

XXXI. Nous avons dit ailleurs qu'Henry fils de Richard esleu Empereur avoit esté tué dans l'Eglise de Viterbe en presence du Pape, par Guidon de Montfort fils du Comte de Liceſtre : Gregoire à l'instance du Roy d'Angleterre avoit excommunié non seulement le meurtrier, mais encore tous ceux qui luy donneroient retraitte, jusques à ce qu'il se fut presenté au saint Siege ; Guidon voyant bien le mal qui le menaçoit, & le pitoyable estat auquel il se trouvoit reduit,

Digitized by Google

abandanné & fuy de tout le monde, vint ſe jetter en chemiſe aux pieds du Pape dans Florence pour implorer ſa miſericorde en avoüant ſon crime, & donnant de grandes marques de repentir ; Gregoire qui ne vouloit pas le faire perir ; & qui ne pouvoit pas auſſi le renvoyer impuni, ſans avoir pluſtot averti le Roy d'Angleterre oncle du defunt, le fit mettre en priſon dans la Forteresſe de Leuco, au Milanez : & attendant la reſponſe de l'Anglois, il donna commiſſion de l'abſoudre au Patriarche d'Aquilée, au Prieur de ſaint Dominique, & au Gardien de ſaint François de Milan.

XXXII. Le 3. de Fevrier le Pape donna commiſſion au Prieur des Dominiquains & au Gardien des Freres Mineurs de Barcelone d'informer de la capacité de Frere Berenguier Sacriſtain du Monaſtere de *Saint Jean des Abbeſſes* de l'Ordre de ſaint Auguſtin au Dioceſe de Vic, qui avoit eſté eſleu Abbé du meſme lieu, & de le confirmer s'ils le jugeoient digne de cette charge.

XXXIII. Le Comte d'Armagnac fonda un Convent prés d'Auch qui eſt la Ville Capitale du Comté, & dont l'Archeueſque ſe dit Primat de la Novempopulanie.

XXXIV. Le Pape confirma tous les privileges que ſes Predeceſſeurs avoient donnez à l'Ordre ; il declara ſur la demande du General qu'on pouvoit faire changer, & aliener les choſes qui eſtoient donées aux Religieux, & qu'ils pouvoient entrer dans les Monaſteres des Religieuſes, comme les autres perſonnes, excepté dans ceux de l'Ordre de ſainte Claire.

DE JESUS-CHRIST. L'AN 1275.	DE GREGOIRE X. L'AN 4.	DE RODOLPHE EMP. L'AN 3.	DE L'ORDRE L'AN 68.

I. LA maladie & la mort d'un des Ambaſſadeurs Tartares retarda le retour des autres juſques à cette année, le Pape les congedia fort honorablement, & écrivit à leur Roy Abagha pour l'exhorter à embraſſer la foy de Jeſus-Chriſt, & pour luy promettre qu'il luy envoyeroit ſes Legats afin de traiter avecque luy, avant que l'armée des Chreſtiens allât à la Terre-ſainte.

II. Tandis que le Concile ſe tenoit à Lion, il ſe répandit un faux-bruit parmy les Religieux particulierement en Toſcane, que le Pape vouloit obliger les Dominiquains, & les Freres Mineurs d'accepter des poſſeſſions ; cela émeut beaucoup de diſputes dans l'Ordre, les uns diſoient que le Souverain Pontife le pouvoit ainſi ordonner, les autres ſouſtenoient que noſtre Ordre ayant eſté inſtitué dans la pauvreté par revelation de Dieu, & approuvé par le ſaint Siege comme un eſtat formé ſur l'exemple des Apoſtres, il ne le pouvoit pas detruire ; la conteſtation alla ſi avant qu'on fut obligé de citer devant les Superieurs, ceux qui mettoient en compromis l'autorité du Pape, & tous ſe retracterent devant une aſſemblée des plus graves Peres de l'Ordre, à la reſerue de Frere Raymond ; Frere Pierre de Macerata, & Frere Thomas de Tolentin qui fut depuis martyriſé aux Indes,

Digitized by Google

Indes; ces trois opiniastres furent alors mis en prison, & un an aprés ayant esté conduits au Chapitre Provincial, ils disputerent pendant trois jours pour prouver & défendre leur opinion : comme on ne pouvoit pas les convaincre, Frere Benjamin ancien Docteur & tres-prudent Religieux eut quelques conferences particulieres avec eux, dans lesquelles il leur fit reconnoistre leur erreur, ainsi cette discorde, qui avoit fait tant de bruit pendant trois ans, fut assoupie, mais non pas bien éteinte.

III. Bela IV. Roy de Hongrie mourut le troisiéme de May à l'Isle de Bude, Marianus dit qu'il estoit du Tiers-Ordre, cela est assez probable, puis qu'il estoit frere de sainte Elizabeth, dont la vertu avoit esté si celebre dans cette profession: ce fut un grand Roy, quoyque malheureux en guerre. Il témoigna une grande affection aux Freres Mineurs, car il les introduisit dans son Royaume, & leur fit bastir plusieurs Convens, entre autres celuy de Strigonie, l'Eglise duquel il fit dedier à la sainte Vierge & à sainte Elizabeth; & il y fit dresser un sepulchre de marbre pour luy & pour ses enfans; son aîné y fut enseveli le premier, & luy y fut inhumé cette année, & ensuite Marie sa femme, qui estoit fille de l'Empereur des Grecs. Dans quelque temps Philippe Archevesque de ce lieu enleva le corps de ce Roy, & le fit transporter dans son Eglise Cathedrale, les Religieux se plaignirent au Pape de cette violence, & obtinrent la restitution de ces Reliques. Marianus dit que la susdite Reyne estoit aussi du Tiers-Ordre, & qu'elle avoit fondé le Monastere des Religieuses de sainte Claire *à champ des Roys* en Austriche.

IV. Frere Pierre fut promeu à l'Evesché de saint Marc dans la Calabre le 17. d'Avril: & saint Louis, qui devoit estre Evesque de Tolose, nâquit au mois de Fevrier de cette année ou de la precedente, à Nocera dans le Royaume de Naples; son pere fut Charles le Boiteux, fils de Charles d'Anjou Roy de Sicile, & frere de saint Loüis Roy de France; sa mere fut Marie fille d'Estienne V. Roy de Hongrie, & niece de Bela IV. Plusieurs Autheurs appellent Loüis fils aîné de Charles, quoy qu'il ne fut que le second, mais c'est parce que Charles Martel (qui estoit l'aîné) mourut avant son pere; on le nomma Loüis au Baptéme, en consideration de saint Loüis Roy de France son grand Oncle, afin qu'il fut incité à imiter les vertus de celuy duquel il portoit le nom; le desir de ses parens ne fut pas trompé, car Loüis dés son bas âge fit paroistre une sagesse fort meure, & ses vertus se montrerent beaucoup plus avancées que ses années: il se déroboit souvent durant le jour de la compagnie des jeunes Gentils-hommes, qui estoient élevez avecque luy, pour passer en prieres le temps qu'ils employoient en divertissemens, & pendant la nuit il se levoit de son lit pour se coucher sur des tapis; le Saint Esprit, qui vouloit faire son Temple du cœur de ce jeune Prince, le formoit ainsi au mepris des delices, & à l'exercice de la Penitence: Nous verrons dans la suite les fruits merveilleux qui sont sortis de ces premieres fleurs de sa jeunesse.

V. S. Antoine de Padouë fit plusieurs miracles remarquables dans le Portugal environ ce temps, que je vais raconter de suite. Une femme appellée Louve Dame de Lignarés avoit eu pendant treize ans un demon familier, qu'elle en-

Digitized by Google

tretenoit sous la forme d'une servante, & par l'instigation duquel elle avoit tyrannizé ses vassaux, & commis plusieurs crimes; dans cette grande débauche il ne luy restoit rien de bon, si ce n'est qu'elle n'avoit pas entierement renoncé à la Foy, & qu'elle conservoit quelque sentiment de veneration particuliere pour saint François, & pour saint Antoine; estant reduite à l'agonie, & dans le desespoir d'obtenir le pardon de ses pechez, deux Freres Mineurs entrerent dans sa chambre, & luy firent concevoir une si grande esperance de la misericorde de Dieu, & un si fervent desir de la meriter par sa contrition qu'elle se confessa, receut tous les Sacremens, & mourut avec une grande tranquillité d'esprit.

VI. Comme ces deux Freres Mineurs, qui l'avoient disposée à se confesser avoient disparu soudainement, aprés luy avoir rendu ce bon office; ceux qui les avoient veus, jugerent par leur phisionomie, que c'estoit saint François & saint Antoine. L'on fut confirmé dans cette pensée par un autre accident qui arriva le mesme jour; Un Cavalier qui alloit à Lignarés, rencontra sur son chemin une femme qui pleuroit fort amerement, il la conjura au nom de Jesus-Christ, de luy dire la cause de sa douleur, & elle luy répondit: Je ne suis pas une femme, je suis un diable: j'ay servi pendant treize ans Madame *Louve*, pour tascher de la traîner en enfer, par le moyen des pechez que je luy faisois commettre: mais deux Freres Mineurs à qui elle avoit toujours eu confiance pendant sa vie, sont venus enlever ma proye à l'heure de sa mort; & afin que vous ayez une preuve asseurée de la verité de ce que je vous dis, je vais vous découvrir ce qui se passe dans Lignarés; lors que vous y arriverez, vous trouverez tout le peuple en rumeur à cause de la mort d'une femme, qui a esté tuée par son mari à ma persuasion; cet homme sera pris & pendu, & comme j'ay déja gagné la femme, car elle est morte en estat de peché, j'espere de gagner aussi le mari qui mourra sans repentance, & par ce double gain, je me consoleray de la perte de Madame Louve. Le Cavalier poursuivit son chemin bien effrayé, il arriva à Lignarés, & il trouva que le pere de mensonge luy avoit dit à ce coup plusieurs veritez.

VII. Une femme de la ville de Serpa, qui avoit un mari fort débauché, & duquel elle estoit fort mal-traitée, se laissa tellement emporter au déplaisir qu'elle resolut de se pendre; comme elle commençoit d'attacher le lacet, elle entendit heurter à sa porte; elle descendit pour l'ouvrir, & trouva deux Freres Mineurs, qui la prierent de leur donner le couvert, & qui luy dirent qu'ils venoient de loin, & que l'un s'appelloit Frere François, & l'autre Frere Antoine. Entrez de bon cœur, leur dit-elle, vous portez les noms de deux grands Saints, qui sont mes chers Patrons; durant le repas qu'elle leur donna, ils luy parlerent avec tant de douceur & de familiarité qu'elle leur découvrit, & le mauvais traitement qu'elle recevoit de son mari, & le dessein où son desespoir l'avoit portée: & ils l'exhorterent à la patience avec tant d'efficace, qu'ils luy firent changer de resolution: aprés ces bons entretiens ces deux Religieux, qui estoient effectivement saint François & saint Antoine, au lieu de se coucher au lit que leur hostesse leur avoit preparé, allerent trouver son mari, qui estoit dans une autre maison avec une femme débauchée, & luy firent si bien reconnoistre l'énor-

Digitized by Google

mité de ses pechez, que sur l'heure il se retira dans son logis, changea de vie, & vécut fort paisiblement avec sa femme.

VIII. Une femme du village d'Elbron ne voulant pas chommer la feste de saint Antoine par un esprit de mépris, s'en alla porter du bled au moulin: sur le chemin elle fut surprise d'un si grand orage qu'elle en mourut; à mesme temps son ame fut portée par un Ange aux portes de l'Enfer, où elle vit les tourmens particuliers, dont estoient punis ceux qui mépriſoient les Saints; de là elle fut conduite à la porte du Paradis, & vit les joyes des Bienheureux, particulierement la gloire que saint Antoine y possede; cette vision dura si long-temps, que l'on avoit déja porté son corps à l'Eglise pour l'ensevelir, mais comme on estoit sur le point de le mettre dans le sepulchre, cette ame revint dans ce cadavre, & luy redonna la vie au grand estonnement de tous les assistans; elle leur raconta tout ce qu'elle avoit veu, & ce fut un nouveau sujet de surprise & d'admiration; l'Autheur de la legende de saint Antoine dit que cette femme luy avoit fait le recit de toute cette histoire, & l'avoit asseuré avec serment qu'elle estoit tres veritable. Il s'est encore fait dans ce temps plusieurs gueriſons miraculeuses au sepulchre de saint Antoine, & mesme un enfant de dix-huit mois qui s'estoit noyé dans un vase plein d'eau, y fut ressuscité.

IX. Raymond Lulle commença sa conversion cette année, d'où je prens l'occasion de commencer aussi sa vie: c'est un sujet difficile à traiter à cause des differens sentimens qu'on a faits & de luy & de sa doctrine; car les uns le condamnent comme un impie, & les autres le canoniſent comme un Martyr. Je tâcheray de dire sans aucune passion ce que j'en trouveray de plus asseuré; & aprés avoir rapporté les opinions des autres, je diray celle que j'ay & de sa personne & de ses écrits. Son pere s'appelloit comme luy Raymond Lulle, sa mere se nõmmoit Herilie, & tous deux estoient nobles Catalans; ils desiroient fort que leur fils s'addonnât aux lettres, mais l'aversion qu'il témoigna pour l'estude, les obligea de le faire élever à la Cour du Roy de Majorque, où il se fit bien-tost remarquer par sa gentillesse & par sa civilité; il s'avança mesme si bien dans les bonnes graces du Roy Jacques, qu'il fut fait son Senéchal, & Intendant de sa maison.

X. Il se jetta d'abord dans plusieurs intrigues d'amour, & fit de beaux vers pour expliquer sa passion, & pour l'entretenir. Il aima une fort belle femme, qui estoit mariée, avec tant de transport qu'il paroissoit insensé, & il fit mille extravagances qui firent connoistre l'égarement de son esprit, mais la derniere fut la cause de sa conversion; elle arriva comme je vais dire: Un jour comme il alloit à cheval par la ville, il vit passer cette honneste Dame, il la suivit sans mettre pied à terre jusques dans l'Eglise où elle alloit, & le peuple qui vit son insolence, le chassa comme un fol: cet affront ne l'auroit pas rebuté de sa poursuite, mais cette Dame ne pouvant plus supporter les emportemens de ce passionné, resolut de le guerir; elle le fit appeller dans sa chambre, luy découvrit son sein, & luy montrant un chancre qui la rongeoit, elle luy dit: *Voila Raymond ce que vous aimez, si vous aviez aimé Jesus-Christ avec autant d'ardeur que cette chair pourrie, vous seriez devenu un grand Saint.*

Digitized by Google

Cette veuë & cette leçon surprirent Raymond, luy firent ouvrir les yeux de la raison, & le changerent si bien qu'il resolut de retirer entierement son cœur de toutes les creatures, pour ne l'attacher qu'à Dieu seul.

XI. La premiere priere qu'il fit pour implorer le secours du Ciel, luy fut si avantageuse, qu'il merita de voir Jesus-Christ crucifié, & d'entendre ces paroles de sa bouche, *Raymond, suis moy*: il comprit bien le dépoüillement, auquel il estoit invité, il y fit d'abord quelque resistance, mais enfin ayant eu diverses fois la mesme vision, & ouy les mesmes paroles, il resolut de distribuer la plus grande partie de ses biens aux pauvres, sans reserver que ce qui estoit precisement necessaire pour l'entretien de sa femme & de sa famille.

XII. Sa premiere inspiration fut de s'employer à la conversion des Sarrazins, & quoy qu'il n'eut pas estudié, & qu'il connut son esprit fort mal disposé pour se rendre sçavant, il se sentit desiors si éclairé qu'il se trouva prest à composer plusieurs livres, & commença de tracer une addresse generale pour apprendre toutes les sciences. Il fit plusieurs grands pelerinages pour recommander son dessein à Dieu par l'intercession de la sainte Vierge, & des autres Saints ses Patrons: il étudia quelque temps la Grammaire dans son Isle, & depuis estant venu à Paris, il y apprit tres-bien le Latin, & composa plusieurs traitez en cette langue; mais comme il sçavoit que les Sarrazins n'entendoient que l'Arabe, il acheta un esclave, & se rendit son disciple. Ce Barbare craignant que son maistre ne se servit trop utilement de ce qu'il luy apprenoit, pour la destruction de la loy de Mahomet, & ne pouvant supporter la correction que Lulle luy faisoit, lors qu'il vomissoit des blasphemes contre Jesus-Christ, s'efforça de l'assassiner; la douceur de Lulle fut si grande qu'il ne voulut pas prendre la vengeance de cette injure par la mort de ce traistre, il se contenta de le faire mettre en prison, mais ce miserable transporté de fureur s'estrangla luy-mesme.

XIII. Quelques jours aprés cet accident, Raymond se retira sur une montagne de l'Isle dans une petite cellule qu'il y fit bastir: il y demeura quelques mois, & y receut plusieurs visions, qui donnerent beaucoup de consolation à son ame, & acheverent d'éclaircir son esprit sur ce qu'il desiroit de sçavoir; à son retour il s'arresta durant une nuit au pied de la montagne sous un lentisque, pour resver sur les livres qu'il desseignoit de composer, & le matin les branches de cet arbre luy parurent toutes parsemées de plusieurs caracteres Grecs, Arabes, Caldéens & Latins; comme si Dieu luy eut voulu apprendre par ces marques qu'il devoit prêcher la Foy, parmi les divers peuples qui se servent de ces differentes langues; cet arbre se conserve encore fort verd & fort estendu, & l'on en a porté par rareté des branches dans Rome. Nous dirons le reste de sa vie dans la suite de ses années.

XIV. Frere Timidés Religieux doüé d'une insigne pieté, d'une éloquence rare, & d'une erudition profonde dans l'intelligence de l'Escriture sainte fut fait Evesque de Verone, & mourut l'an 1278. selon Onuphre dans son traité des Antiquitez de cette ville.

XV. Le Convent de Bernay au Dioceſe de Lizieux en Normandie fut basti par les liberalitez de Philippe le Bel Roy de France, & par les charitez des Ha-

Digitized by Google

bitans ; on y conserve en original les patentes que ce Roy donna pour cet établissement. L'an 1566. les Huguenots le demolirent, & les Religieux ont travaillé depuis à le remettre.

XVI. Celuy d'Albi sur le Tarn en Languedoc avoit esté établi avant cette année, Pierre Borresa Chapelain de l'Eglise Cathedrale, qui est dediée à sainte Cecile, avoit fait bastir l'Eglise, mais elle fut changée en bibliotheque l'an 1473. lors que Loüis d'Amboise Evesque de ce lieu en fit bastir une plus belle & plus grande ; les Observans y furent introduits l'an 1491. par un autre Loüis d'Amboise Evesque du mesme lieu & Cardinal, neveu du precedent.

XVII. Le Pape, qui avoit resolu au Concile de Lion, d'esteindre peu à peu l'Ordre des Freres *du Sac* dõna leur maison de Poitiers aux FF. Mineurs pour la joindre à leur Couvent, qui avoit esté fondé par Guidon & Hugon de Lezignac, mais nous ne sçavons pas en quelle année ; nous trouvons seulement qu'Alphonse Comte de Poitiers, & Frere du Roy saint Loüis y avoit fait beaucoup de liberalitez ; ce Convent a produit plusieurs grands personnages, entre autres Frere Gautier de Bourges, qui a esté Evesque de Poitiers, & duquel nous parlerons à son temps, & Frere Hilaire Choun qui a esté Provincial de la Province de Touraine, & suffragant d'un autre Evesque de Poitiers.

XVIII. La Custodie de Poitou comprenoit les Convents de Poitiers, de Niort, de saint Maixant, de Parthenay, de Chatelleraut, de Loudun & de Thoüars ; mais de tous ceux-cy nous ne sçavons que les noms seulement, parce qu'ils ont tous esté brûlez par les Huguenots, & que les actes se sont perdus. Fr. Ruellon Lecteur en Theologie & Custode fut martyrisé à Niort. Frere Michel Desmons, & Frere Jean de Malay illustres par leur naissance, & par leur vertu furent massacrez à Loudun avec Frere Yves Boyer Bachelier en Theologie.

DE JESUS-CHRIST L'AN 1276. | De plusieurs Papes L'AN I. | DE RODOLPHE EMP. L'AN 4. | DE L'ORDRE L'AN 69.

I. GRegoire X. un des plus illustres Papes qui ayent occupé le Saint Siege mourut dans Arezze en Toscane l'onziéme de Janvier, & fut ensevely dans l'Eglise de saint Donat, ou selon Ghirardin dans celle des Freres Mineurs; Dieu la honnoré de plusieurs miracles desquels on conserve les memoires dans la Bibliotheque du Vatican.

II. Frere Pierre de Tarantaise Dominiquain Evesque d'Ostie & Cardinal fut éleu son Successeur dans la mesme ville le 20. du mesme mois, & Couronné dans Rome sous le nom d'Innocent V. le 22. Fevrier ; mais pendant qu'il meditoit de fort beaux desseins pour l'honneur de l'Eglise, & pour le repos de l'Italie, il fut surpris de la mort le vingt-deuziéme de Juin, & fut inhumé à S. Jean de Latran.

III. Le Cardinal Ottobon Fliſque Genois, & neveu d'Innocent IV: fut éleu

Digitized by Google

à sa place dans le Palais de Latran le 22. de Juillet, & prit le nom d'Adrien V. il travailla d'abord à moderer par le secours de l'Empereur Rodolphe l'autorité que Charles Roy de Sicile, vouloit prandre dans Rome : mais il mourut à Viterbe le 21. d'Aoust, & fut enterré dans l'Eglise des Freres Mineurs au costé gauche du grand Autel.

IV. Le 13. de Septembre Jean-Pierre Juliani Cardinal de Frascati natif de Lisbone fut éleu Pape dans la mesme ville, & prit le nom de Jean XX. ou XXI. & fut couronné le 20. du mesme mois : son Pontificat passa jusques à l'année suivante, mais il ne dura que huit mois, & huit jours.

V. Je ne sçay si j'oseray mettre un autre Pape entre Adrien V. & Jean 20. car nul Auteur n'en fait mention ; il n'y a que les Annales de plaisance écrites à la main qui le nomment, & c'est Frere Vidame de Plaisance neveu de Gregoire X. Cardinal & Evesque de Palestrine, duquel nous avons déja parlé ; elles disent qu'estant parti malade de Rome, pour venir à Viterbe & assister au Conclave aprés la mort d'Adrien qui estoit arrivée le 21. d'Aoust, il fut éleu le 6. de Septembre, mais qu'il mourut le mesme jour, & fut ensevely dans l'Eglise des Freres Mineurs de cette Ville ; s'il faut adjoûter foy à ces Annales nous pouvons compter cinq Souverains Pontifes de nostre Ordre, car il importe peu que sa vie ait esté si courte aprés son élection, & il n'est pas moins Pape encore que les Auteurs ne le comptent pas, comme ils ne comptent pas aussi Estienne II. parce qu'il ne vécut que quatre jours dans cette dignité.

VI. Brandan qui est le dernier Historiographe de Portugal dit, qu'environ ce temps Fr. Nicolas Espagnol fut envoyé par Gregoire X. & ensuite par les autres Papes ses Successeurs vers Alphonse III. Roy de Portugal pour l'obliger de reparer les injures qu'il avoit faites à l'Eglise, en violant ses immunitez ; & que ce Religieux fit cette commission avecque tant de courage & de prudence, qu'il obligea ce Prince à faire la satisfaction que le Pape exigeoit de luy, sans qu'il trouvât mauvais la liberté avec laquelle ce deputé luy avoit parlé en public ; car bien loin de s'en offenser, il fit de grands legs par son testament à presque tous les Convents de l'Ordre qui estoient dans son Royaume.

VII. Le B. Frere Bienvenu de Scotivolis mourut cette année : il estoit natif d'Ancone, il fut Docteur en Droit à Bologne, Alexandre IV. le fit Archidiacre, & administrateur de l'Eveschè d'Osmo qui estoit sans Pasteur, parceque les habitans tenoient le parti de l'Empereur contre le Pape ; & aprés avoir exercé cette charge avec grande prudence, il en fut fait Evesque par Urbain IV. mais avant que d'accepter cette Dignité il fit profession de la regle des Freres Mineurs, & porta leur habit le reste de sa vie : aprés avoir gouverné tres-saintement son Eglise pendant 33. ans, & ayant eu revelation de l'heure de sa mort, il distribua ses biens aux pauvres, & prit congé de son Troupeau par la benediction publique qu'il luy donna ; estant tombé malade il se fit porter dans l'Eglise, & mettre à plate-terre, où il randit sa benite ame le 22. de Mars, tandis que les Prestres chantoient autour de luy.

VIII. On luy fit bâtir un fort beau mausolée de marbre sur deux rangs de colonnes, & son sacré corps y fut renfermé. La multitude des miracles qu'il fit

Digitized by Google

obligerẽt Martin IV. de le canonizer ; on dreſſa un Autel ſous ſon ſepulchre, mais on trouva le lendemain que ſon corps eſtoit deſcendu au deſſous entre les colomnes, on le remit à ſa premiere place, & on le trouva au meſme lieu ; on le releva une ſeconde fois, & il reprit encore le deſſous ſur la terre ; voulant faire connoſtre par ce changement qu'il n'agreoit pas, & qu'il n'eſtoit pas juſte que ſon corps mortel fut poſé au deſſus de l'Autel, ſur lequel on ſacrifioit le corps immortel de Jeſus-Chriſt ; c'eſt pourquoy on le mit ſous cét Autel dans un nouveau ſepulchre ſans détruire le premier qui reſte encore. L'an 1590. il fut transferé avec grande ſolemnité dans un autre tombeau fort honnorable, que Theodore de Florence Eveſque d'Oſmo fit bâtir dans l'Egliſe inferieure, pour ſervir à tous les Prelats de cét Eveſché : L'on a bâti en divers endroits des Chapelles & des Egliſes, & erigé des Confreries à ſon honneur ; il y a dans cette Ville un Hoſpital, & un Monaſtere de Religieuſes qui portent ſon nom, & ſa feſte s'y celebre ; je m'eſtonne que noſtre Ordre n'ait pas pris le ſoin d'obtenir du Saint Siege la permiſſion de faire l'Office de ce Saint qui eſt canonizé, & ſi celebre par ſes miracles.

IX. Frere Odon Rigaut Archeveſque de Roüen mourut le 5. de May : l'innocence de ſes mœurs, & les belles inſtructions qu'il donnoit à ſon troupeau, le firent ſurnommer *la Regle de vie.* Innocent IV. l'avoit fait Archeveſque l'an 1248. il avoit accepté cette Dignité contre ſon gré, mais il l'exerça avec grand zele ; & ſa maiſon eſtoit ſi bien reglée qu'on y venoit de tous coſtez comme à une academie de vertu.

X. Les Chroniques anciennes racontent un accident remarquable qui luy arriva dans Orleans avant qu'il n'eut eſté fait Archeveſque ; il préchoit dans cette ville, & une femme qui s'eſtoit ſervie d'un demon incube pendant ſept ans, fut ſi touchée de la ferveur de ſes paroles, qu'elle vint ſe confeſſer à luy avec beaucoup de marques de repentir, mais avec une grande crainte que les artifices du Demon ne la fiſſent tomber en recheute ; Frere Odon l'aſſeura & du pardon de ſes pechez, & du ſecours de la grace qui la rendroit victorieuſe de la tentation, pourveu qu'elle prit une grande confiance en la miſericorde de Dieu.

XI. Le Demon ne tarda gueres à revoir ſon ancienne maiſtreſſe ; & à luy faire des reproches de ce qu'elle vouloit le quitter, aprés avoir vécu enſemble en ſi grande amitié. *Je ſçais bien,* ajouta-il, *d'où vient ce changement, c'eſt de Fr. Odon, mais il doit partir bien-toſt pour aller à Paris par ordre de ſon Provincial, aprés ſon depart nous reviendrons infailliblement à nos premieres amours* ; cette pauvre femme courut toute effrayée vers ſon confeſſeur, & elle trouva qu'en effet il devoit aller demeurer à Paris, comme le Demon le luy avoit dit ; cela luy donna une grande crainte que la ſuite que ce mauvais eſprit luy avoit prophetiſée ne ſe trouvât veritable par l'abſence de ſon confeſſeur, mais Frere Odon l'aſſeura que comme ce n'eſtoit pas luy, mais Dieu qui luy avoit pardonné ſes pechez, qu'auſſi ce meſme Dieu la conſerveroit ſans ſon ayde contre les embuſches du Demon.

Digitized by Google

XII. Cette femme ſe retira avec cette confiance, & lorſque ſon galant Infernal luy apparut, & luy repeta la meſme choſe de l'abſence de ſon confeſſeur, elle luy répondit avec courage, *laiſſe aller Fr. Odon ou il voudra, ce n'eſt pas à luy à qui je dois le pardon de mes pechez, mais à Dieu qui me delivrera de tes artifices*; ces paroles furent ſi puiſſantes qu'elles rendirent le Demon confus, & il n'oſa plus approcher de cette convertie.

XIII. Frere Bentivenga de Bentivengis natif d'Aygueperſe fut fait Eveſque de Todi en Ombrie par Jean 21. & depuis Cardinal par Nicolas III. comme nous dirons.

XIV. Jacques Roy d'Aragon ſurnommé *Le Victorieux* mourut le 22. de Juillet; il laiſſa ſon Royaume à ſon fils aiſné, & donna à Jacques ſon cadet les Iſles de Majorque, & les Comtés de Rouſſillon, & de Montpellier; Jacques pour imiter la vertu de ſon pere reſolut d'abord de travailler à la converſion des Sarrazins; pour cét effet il eſtablit un College de treize Freres Mineurs dans la Parroiſſe de ſaint Barthelemy de Majorque à un lieu appellé *Miremer*, à cauſe de la belle veüe qu'il à ſur la Mediterranée, afin qu'ils y eſtudiaſſent l'Arabe, & que par ce moyen ils peuſſent aller prêcher à ces Infidelles; il y aſſigna des aumônes annuelles pour leur entretien, qui leur devoit eſtre diſtribuées ſans bleſſer la pureté de la Regle; Raymond Lulle a écrit qu'il fut l'Auteur de cette fondation.

XV. Le Convent de Samatan prés de Lombez en Gaſcogne fut fondé par le Comte de ce lieu qui y choiſit ſa ſepulture.

XVI. Je trouve un acte paſſé cette année entre Ponce Uguet Comte de Lampourdan en Catalogne, & les Freres Mineurs du Convent de Caſtillon au Dioceſe de Girone; ce qui marque qu'il eſtoit déja eſtabli, mais nous ne ſçavons pas depuis quel temps; il eſt fort bien bâti, il a un enclos fort agreable, mais il eſt fort mal-ſain durant l'Eſté.

XVII. L'Abbé de Farfen donna une place au Bourg des Fourches dans la Marche d'Ancone pour y eſtablir un Convent.

XVIII. Frere Henry Algouus ſurnommé *Knoderer* commença un Monaſtere pour les Religieuſes de ſainte Claire à Baſle en Suiſſe, d'où il eſtoit Eveſque depuis l'an 1274. comme nous avons dit.

XIX. Le Pape donna Commiſſion au Gardien de Dublin en Irlande, conjointement avec l'Eveſque de Clonfert, & le Prieur des Dominiquains de Dublin d'examiner le merite & l'élection de l'Archidiacre de Leghlin, que les Chanoines avoient éleu Archeveſque de cette ville, & de le confirmer s'ils le jugeoient digne de cette charge.

De Jesus-

Digitized by Google

De Jesus-Christ l'An 1277.	De Jean XX. l'An 1.	De Rodolphe Emp. l'An 5.	De l'Ordre. l'An 70.

I. JEan XX. dans le temps qu'il se promettoit une longue vie se trouva accablé sous les ruines de la chambre qu'il avoit fait bâtir à son Palais de Viterbe; il en fut retiré si blessé qu'il mourut le septiéme jour aprés ce funeste accident, le 21. de May, ayant tenu le saint Siege huit mois & huit jours; il estoit fort sçavant, & aymoit les bonnes Lettres, mais il n'estoit pas propre au Gouvernement, à cause de l'inégalité de son humeur; Ciacconius dit qu'il aymoit les Freres Mineurs, particulierement Frere Jean de Parme qui avoit esté leur General, & qu'il vouloit le faire Cardinal.

II. Adrien V. avoit suspendu la Bulle que Gregoire X. avoit faite au Concile de Lion pour empecher le delay de l'election des Papes, & Jean XX. l'avoit absolument abrogée, ce qui donna occasion à la brigue de Charles d'Anjou qui vouloit un Pape Francois d'en empecher l'élection pendant six mois, & quatre jours; mais enfin les habitans de Viterbe ayant fermé dans le Conclave les Cardinaux qui n'estoient que huit, Jean Caëtan des Ursins fut elevé au Souverain Pontificat le 25. de Novembre, & fut couronné au Vatican le 26. de Decembre sous le nom de Nicolas III. il estoit Protecteur de l'Ordre, & saint François avoit predit à son pere son elevation l'an 1222. ainsi par une faveur du ciel tous les Protecteurs que l'Ordre avoit eûs jusques à cette année ont esté Papes.

III. Dans ce Temps l'Empereur Paleologue estoit fort pressé, d'un costé par les Genois qui s'étoient établis vis-à-vis de Constantinople, & qui cherchoient le moyen de se venger de quelques injures qu'ils avoient receuës de luy; & de l'autre par Charles Roy de Sicile qui pretendoit que l'Empire luy appartenoit, parce qu'il estoit gendre de Baudoüin sur qui Paleologue l'avoit usurpé; c'est pourquoy pour se maintenir contre tant d'ennemis, il taschoit de se conserver dans les bonnes graces du saint Siege. Gregoire X. luy avoit promis par l'Abbé de Montcassin de luy envoyer d'autres Legats qui luy apprendroient plus clairement ce qui s'estoit fait au Concile, pour confirmer l'union des deux Eglises, & pour traiter la paix avec ses adversaires; mais la mort empescha ce Pape d'accomplir sa promesse: Innocent son Successeur voulut y satisfaire, & destina pour cette legation deux Evesques, & deux Religieux de l'Ordre de saint Dominique, mais ils ne peurent partir qu'aprés l'élection de Jean XX. ils s'acquitterent tres-bien de leur commission, & revinrent cette année durant la vacance du saint Siege avec de nouveaux Ambassadeurs chargez de belles Lettres de l'Empereur, & de son Fils Andronic.

IV. Voicy ce que nous apprenons par ces Lettres, & par l'Histoire de Nicephore; ces Princes souscrivirent à tout ce qui avoit esté arresté dans le Concile de Lyon tant pour la Profession de la Foy, que pour la Primauté du saint Siege;

Digitized by Google

tous les Prelats de l'Orient firent le meſme aprés eux, excepté Joſeph Patriarche de Conſtantinople qui perſiſta avec obſtination & dans ſes erreurs, & dans ſon Schiſme, & il fut depoſé pour cela.

V. Jean Beccus fut mis à ſa place aprés qu'il eut reconnu la verité de la Foy, & ſouſcrit à l'union ; ce qu'il ne fit pas ſans beaucoup de diſputes & de reſiſtances ; car comme il eſtoit ſçavant, & qu'il avoit l'eſprit excellent, ceux qui entrerent en Conference avec luy ne peurent jamais le convaincre, & eurent meſme de la peine à ſe débarraſſer de la ſubtilité de ſes raiſonnemens ; il y avoit à la verité des Docteurs plus verſez que luy dans la lecture des Peres Grecs, mais il les ſurpaſſoient tous en eſprit en eloquence & dans la connoiſſance des dogmes Eccleſiaſtiques.

VI. L'Empereur voyant qu'on ne pouvoit pas ramener cet eſprit par la diſpute prit une autre voye, il le fit mettre en priſon avec tous ſes parens ; & ſe reſſouvenant que ces queſtions avoient eſté traitées autrefois tres-doctement par un ſçavant homme nommé Nicephore Blemmide, il fit envoyer à Beccus les beaux écrits de ce Docteur, afin qu'il y apprit à loiſir ce qu'on ne luy avoit pas peu perſuader dans la chaleur des diſputes ; cette invention reüſſit, le priſonnier eut le loiſir de s'éclaircir, & de verifier ſur les originaux les paſſages des Peres dont cet Auteur ſe ſervoit ; & enfin il demeura convaincu de la verité de la foy, comme elle avoit eſté determinée par le Concile. Sa converſion ne fut pas une feintiſe pour recouvrer la liberté, qui luy fit embraſſer ce parti : mais une veritable connoiſſance de ſes erreurs paſſées ; car il devint un defenſeur fort zelé de la Foy, aprés avoir eſté un de ſes plus opiniaſtres ennemis ; & l'Empereur jugea ſon changement ſi ſincere qu'il le fit Patriarche, & ſe ſervit fort utilement de luy & pour écrire, & pour conferer ſur ces matieres de controverſe.

VII. Ferdinand de la Cerda fils aiſné d'Alphonſe Roy de Caſtille eſtoit mort l'an 1275. & avoit laiſſé deux enfans Alphonſe & Ferdinand de ſa femme Blanche ſœur de Philippe Roy de France, mais Sancius ſecond fils d'Alphonſe pretendoit eſtre l'heritier du Royaume à l'excluſion de ſes neveus ; quoy que le Roy ne peut oüyr qu'avec deplaiſir que ſes enfans conteſtaſſent de ſon heritage avant qu'il l'euſt delaiſſé, neanmoins à la perſuaſion d'Emmanuël ſon frere, qui eſtoit gagné par Sancius, il fit aſſembler les eſtats à Segovie pour y vuider ce different. La cauſe fut decidée en faveur de Sancius, ſoit pour prevenir les troubles qu'il auroit infailliblement excités, ſoit parce qu'on creut qu'eſtant déja homme fait il ſeroit plus propre au Gouvernement, que ſes neveus qui n'eſtoient encore que des enfans.

VIII. Le Roy de France qui ne peut pas diſſimuler la douleur qu'il eut du mauvais traitement qu'on faiſoit aux enfans de ſa ſœur les mit ſous la tutelle, & la garde du Roy d'Aragon ; & commença de ſe diſpoſer à les remettre dans le droit de leur pere par la force des armes ; Jean XX. prevoyant les malheurs que cette guerre cauſeroit, avoit reſolu d'envoyer des Legats pour moyenner un accommodement, mais la mort l'en empeſcha ; Nicolas III. ſon ſucceſſeur pourſuivant ſon bon deſſein choiſit pour cette negociation Frere Jean de Verceil General des Dominiquains, & Frere Jerôme d'Aſcoli General des Freres Mineurs,

Digitized by Google

lesquels il en joignit bien-tost d'autres ; nous verrons l'année prochaine le succez de cette Legation.

IX. Fr. Jerôme d'Ascoli avoit indiqué le Chapitre general à Padoüe, mais il ne peut pas y assister à cause des importantes affaires ausquelles il estoit employé par le Pape ; il commit à sa place Frere Bonnagratia de saint Jean qui avoit esté son fidelle compagnon dans la Legation vers l'Empereur Paleologue ; & il écrivit à tous les vocaux pour les prier d'élire un autre General, parce qu'il ne se connoissoit pas capable de continuër l'exercice de cette charge ; mais les Religieux firent un autre jugement de son merite, & au lieu de le deposer le confirmerent. Nous ne sçavons pas les autres choses qui se passerent dans cette assemblée.

X. A Valverd dans le Dioceſe de Nismes la fille d'un nommé Martin s'accoucha d'un enfant si mal conditionné, que dans quelque temps il se trouva sourd, aveugle, muët, & paralytique ; la mere de l'accouchée le recommanda à saint François avecque tant de ferveur, & de confiance, que dans le mesme jour cet enfant infortuné recouvra la veüe, l'oüye & la parole, mais il resta encore paralitique ; la bonne femme s'addressa une seconde fois à son liberateur & luy dit avec une plainte amoureuse, *Grand Saint les œuvres de Dieu sont parfaites, vous avez commencé de guerir mon petit fils, j'attens de vostre bonté que vous acheviez, & que vous luy rendiez une santé entiere ; il me semble que la charité que je rends à vos enfans depuis tant d'années que ma maison leur sert d'Hospice, peut meriter cette faveur de vous.* Sa priere ne fut pas plustot finie qu'elle fut exaucée, & l'enfant se trouva sans aucune incommodité.

XI. Quelques Religieux de saint Dominique avoient esté instituez Inquisiteurs dans la Marche Trevisane par le Pape Innocent ; Jean XX. y envoya cette année en cette mesme qualité Frere Philippe Bonaccorsi, qu'il appelle Frere Mineur dans la Bulle qu'il luy addresse ; Bzovius soustient pourtant qu'il estoit de son Ordre, jugez à quel des deux il faut croire ; le sujet particulier de sa commission estoit pour absoudre quelques Heretiques du Bourg de Sermione dans le Dioceſe de Verone, & les autres habitans qui les avoient favorisés : le Pape luy marqua comment il devoit se comporter envers la Communauté de ce lieu, & envers les particuliers par le conseil & par l'aveu de l'Evesque, & des autres Inquisiteurs qui se trouveroient en ces quartiers là, & mesme de quelques Peres graves de l'Ordre. Jerôme Courtois écrit que cét Inquisiteur fit brûler soixante & dix de ces Heretiques Patarins qui persisterent dans leurs erreurs.

XII. Le Bienheureux Frere Gerard de *Villamagna* prés de Florence mourut le 13. de May. Il estoit déja homme fait lors que considerant les vanitez du monde il prit l'habit du Tiers-Ordre à Florence : & il pratiqua les Regles de cét Institut avec tant d'exactitude qu'il parvint à un degré de perfection fort elevé : il assistoit les pauvres avec tant de charité qu'il se privoit des alimens qui luy estoient necessaires pour les leur donner ; il visitoit trois fois chaque semaine trois Eglises qui estoient fort éloignées l'une de l'autre : le Lundy il offroit ce Pelerinage pour les ames de Purgatoire ; le Mecredy pour la remission de ses pechez ; & le Vendredy pour la conversion des infidelles, & des pecheurs.

Digitized by Google

XIII. La reputation de ſa vertu attiroit une grande foule de monde auprés de ſa petite cellule, pour entendre les ferventes & utiles exhortations qu'il leur faiſoit; eſtant tombé malade dans le plus fort de l'Hyver, il pria ſa ſœur de luy porter des ceriſes fraiches de ſon petit Jardin; cette fille y alla pluſtot pour luy complaire, que dans l'eſperance de trouver ce qu'il luy demandoit, car les arbres eſtoient couverts de frimas; mais elle fut bien ſurpriſe de voir un ceriſier chargé de ceriſes fort meures; elle les luy apporta, & eſtant retournée au jardin dans le deſſein, & l'eſperance d'en cueïllir encore pour les manger, elle n'y trouva plus que des glaçons.

XIV. Frere Gerard ayant connu que ſa mort s'approchoit tailla luy-meſme quatre groſſes pierres pour faire ſon ſepulchre; il pria un païſan de les luy porter, & cet homme le luy refuſa; ſur ce rebut il attela deux jeunes veaux qui traiſnerent fort facilement ces quatre pierres, ce que trois paires de bœufs n'auroient peu faire qu'avec beaucoup de peine. Aprés avoir fait pluſieurs autres merveilles durant ſa vie, il mourut fort ſaintement dans une extreme vieilleſſe: ſon corps fut enfermé dans une biere, & poſé dans un lieu fort eſlevé, attendant qu'on luy eut dreſſé un beau ſepulchre; une ſervante de l'Hoſpital de ſainte Marie la neuve qui eſtoit fort incommodée, fut conduite ſous l'endroit où ce ſacré corps eſtoit depoſé, & d'abord elle ſe trouva parfaitement ſaine: ſa maiſon ayant eſté bien-toſt changée en Egliſe, on y tranſporta ſes reliques, & elles furent remiſes dans le tombeau qu'il s'eſtoit preparé luy meſme. L'on conſerve ſon cordon avec grand reſpect, car il guerit chaque jour pluſieurs malades auſquels on l'applique.

XV. La Bienheureuſe Marguerite ſurnommée de Cortone parce qu'elle y a eſté enſevelie, eſtoit native d'Alviano au Dioceſe de Chiuſi; ſa beauté fut la cauſe de ſa perte: elle eut un enfant d'un homme de Mont-Politien qui l'entretenoit ou comme mary ou comme galant: & ſe voyant recherchée par pluſieurs qui eſtoient ravis de ſes attraits, elle ſe proſtitua dans la debauche avec grand ſcandale: ſon pretendu mari ayant eſté aſſaſſiné, elle trouva ſon corps demy pourri dans un foſſé, où on l'avoit caché; & cette veüe la toucha ſi ſenſiblement qu'elle reſolut de changer ſa mauvaiſe vie.

XVI. Elle commença par demander pardon à ſon pere de l'injure qu'elle avoit faite à ſa maiſon; puis elle alla faire amande honnorable dans l'Egliſe, où la corde au col, & proſternée en terre elle demanda pardon à tout le peuple du ſcandale qu'elle avoit donné; & pria tous les aſſiſtans de l'aider de leurs prieres à flechir la miſericorde de Dieu, qu'elle avoit ſi grievement offenſé, & duquel elle ne meritoit pas de recevoir de grace; ce grand changement ne peut pas obtenir de ſa maratre qu'elle demeurat dans la maiſon de ſon pere, elle fut miſe dehors, & obligée d'aller chercher ailleurs une retraite.

XVII. Dans ce deplaiſir elle s'arreſta ſous un arbre pour deplorer ſa miſere; le demon prit d'abord cette occaſion de la tenter pour la replonger dans ſes premieres voluptez; mais Dieu la delivra de ce danger, & l'avertit de ſe retirer à Cortone, pour y embraſſer la penitence dans le Tiers-Ordre de ſaint Françoiſ; elle obeït à cét avis du ciel, & choiſit un Frere Mineur pour le directeur de ſa

Digitized by Google

conſcience ; aprés trois ans d'épreuve elle obtint enfin à celle-cy de Frere Raymond Cuſtode l'habit du Tiers-Ordre qu'elle deſiroit avec paſſion ; ce changement exterieur en fit un plus grand dans ſon ame, car déſlors elle ſe ſentit animée d'une ſi grande ferveur, qu'elle n'avoit plus de deſir, ni de penſée que pour trouver de nouvelles inventions de ſe mortifier, & des moyens pour s'avancer dans la vertu.

XVIII. Elle paſſoit preſque toute la nuit en priere, & lors qu'elle eſtoit forcée à prendre quelque repos, elle n'avoit point d'autre lict que la plate terre, & une pierre pour ſon chevet ; la haire, la diſcipline, les jeûnes & les veilles la firent devenir maigre & bazanée, car elle ſe retrancha peu à peu de ſa nourriture ordinaire, iuſques à ce qu'elle ſe fut reduite au pain & à l'eau, & ſi elle y ajoutoit quelque choſe ce n'eſtoit jamais que des fruits, ou des herbes cruës ; les Medecins ne la peurent jamais obliger de prendre quelque remede pour ſoulager la foibleſſe de ſon eſtomach, parce qu'elle croyoit qu'il eſtoit fort juſte de laiſſer ſouffrir ſon corps, pour payer la volupté à laquelle il avoit eſté abandonné ; mais elle obeït à Frere Junta Beccegnates ſon Confeſſeur, qui luy commanda d'uſer d'un peu de vin fort trempé, & de quelque autre rafraichiſſement. Dans cette foibleſſe de ſon corps elle acquit une nouvelle force pour ſon eſprit, car elle ne fut point tourmentée d'aucune tentation deshonneſte, & elle ſe trouva toûjours aſſez vigoureuſe pour continuer ſans interruption ſes exercices ordinaires de pieté.

XIX. Le Demon voyant qu'il ne pouvoit plus la vaincre par les chatoüillemens de la chair, employa d'autres moyens ; il s'apparut à elle traveſti, & luy dit qu'elle avoit tort de ſe tuer par des penitences exceſſives ; qu'elle ne devoit pas pretendre d'eſtre meilleure que les autres ; que pluſieurs grands pecheurs s'eſtoient ſauvez avec moins de rigueur ; & que c'eſtoit bien aſſez qu'elle fit ſon ſalut par les voyes ſeures & ordinaires comme les autres Chreſtiens. Une autrefois il luy fit ſentir l'odeur des meilleures viandes qu'elle avoit goutées autrefois, pour luy en reveiller l'appetit. Enfin il ſe rendit ſi importun qu'il luy paroiſſoit preſque chaque jour dans ſa chambre, tantoſt ſous une figure terrible pour l'effrayer, tantoſt avec un viſage agreable pour la flatter ; quelquefois il luy reprochoit ſes pechez paſſez, & la menaçoit d'une honteuſe recheute, mais dans toutes ces attaques elle le traita toûjours avec que mépris pour abbatre ſon orgueil ; & la confiance qu'elle prit au ſecours de Dieu luy fit meriter d'oüyr une voix du ciel qui luy dit, *Ne crains point ma fille, je ſeray toûjours avecque toy pour te deffendre, attache-toy ſeulement à l'inſtruction de ton Confeſſeur ; tu ſurmonteras les ruſes & les forces de ton ennemi.*

XX. Le zele qu'elle avoit pour ſecourir les pauvres, s'accordoit tres-bien avecque le deſir de pratiquer la pauvreté ; ainſi elle ſe privoit de ce qui eſtoit neceſſaire pour ſa nourriture & pour ſes habits, & le leur diſtribuoit ; elle eſtimoit tres-bien employé le temps qu'elle donnoit à leur ſervice, mais elle contoit comme perdu celui qu'elle mettoit à preparer le repas pour elle ou pour ſon fils ; c'eſt pourquoy elle ne luy preſentoit ordinairement que des viandes cruës. Elle craignit meſme que l'amour qu'elle avoit pour cét enfant, ne la detournat un peu de

Digitized by Google

celuy qu'elle devoit à Dieu ; cela l'obligea de l'éloigner de sa compagnie, & aprés l'avoir fait élever durant quelques années dans les sentimens & les pratiques d'un bon Chrestien ; elle le mit sous la conduite des Freres Mineurs ; & il profita si bien dans cette école qu'il embrassa leur ordre, & devint un celebre Predicateur : durant son Noviciat elle fit beaucoup de prieres à Dieu, pour luy obtenir la perseverance, & l'exhorta souvent à la perfection de son estat, non seulement par ses entretiens, mais encore par des lettres fort pieuses.

XXI. On demanda un jour à cette sainte Penitente, si elle changeroit avec un tresor quelqu'une des consolations spirituelles, dont elle joüissoit, & elle répondit avec grande ferveur : *A Dieu ne plaise que je fisse jamais une si grande perte pour aucune chose de la terre, car quelque precieuse qu'elle pût estre, je ne l'estime pas plus que de la boüe ; j'ay mesme tant d'horreur pour tout ce qui est du monde, que si Dieu me commandoit de posseder quelqu'un de ses biens, sans que cette joüissance deût diminuer en mon cœur la consolation de sa grace, j'appellerois de ce commandement à luy-mesme pour en obtenir la dispense.*

XXII. Son humilité, & sa douceur qui la rendoient agreable à tout le monde, fournirent une occasion au demon de la tenter de vanité ; il luy mit devant les yeux toutes les bonnes œuvres qu'elle avoit faites, l'éclat de sa reputation qui s'estoit épandu par toute l'Europe, & qui faisoit venir plusieurs personnes à Cortone pour le seul dessein de la voir ; l'asseurance qu'elle avoit receuë du pardon de ses pechez, & toutes les graces extraordinaires, dont Dieu l'avoit favorisée ; Marguerite pour abbaisser cet esprit d'orgueil, qui vouloit s'emparer de son ame, sort de sa chambre, & se met à crier : *Habitans & Gardes de Cortone, pourquoy souffrez-vous dans vostre ville une si méchante femme ? Chassez cette prostituée, qui vous a remplis de scandale par sa débauche, & lapidez cette perduë, qui a commis tant de pechez.* Elle ne se contenta pas d'une confession en termes generaux, elle expliqua en détail les plus mauvaises actions de sa vie, & par l'humilité de cet aveu, elle ravit les Cortonois, & chassa son ot gueilleux ennemi : elle vouloit encore aller à Montpolitien, & s'y faire traîner par les ruës la corde au col, accompagnée d'une femme qui auroit crié comme un Heraut public : *Voicy cette Marguerite qui a commis tant de pechez, & fait perdre tant d'ames par les attraits de sa beauté, & par la vanité de ses affiquets ; c'est la pechereſſe publique, venez la chastier comme elle le merite,* Mais son Confesseur l'en empécha, jugeant qu'il y avoit de l'indiscretion dans son zele.

XXIII. Elle luy demanda permission de se couper le bout du nez, parce que ses austeritez n'avoient pas assez fletri la beauté de son visage ; mais ce sage Directeur ne le voulut pas, il la blâma mesme de ce dessein, & luy enseigna de faire sur ce sujet un sacrifice de sa volonté. Quelques demons qui possedoient un garçon du Bourg saint Sepulchre, dirent qu'ils ne le quitteroient point que forcés par les merites de Marguerite de Cortone ; comme on le luy conduisoit, & qu'on fut à la veuë de la ville, ces esprits infernaux commencerent à crier : *Nous ne voulons point aller à Cortone, de peur de voir une femme qui nous tourmente par ses prieres.* Et aprés ces cris ils laisserent ce garçon ; ceux qui l'accompagnoient, continuerent leur chemin pour aller remercier sa Liberatrice, mais

Digitized by Google

lors qu'ils luy dirent le sujet qui les amenoient, elle s'écria avec de grands soûpirs & de chaudes larmes ; *vous vous trompez, je sçais que je ne suis qu'une miserable pechereſſe, Dieu me connoiſt, & ce n'eſt pas à ma conſideration qu'il fait des miracles.* Par cet humble sentiment avec lequel Marguerite recevoit les graces du Ciel, elle en merita & la conservation, & l'accroissement ; nous dirons la suite de sa vie l'an 1297. qui est celuy de sa mort.

XXIV. L'indulgence de Nostre-Dame des Anges se rendoit chaque jour plus celebre ; & parce qu'il y avoit encore quelques personnes, qui doutoient de sa verité, l'on ramassa des témoignages authentiques de plusieurs graves Religieux, & de quelques personnes pieuses, qui asseuroient d'en avoir appris l'histoire par les Compagnons de nostre Seraphique Pere, comme des témoins irreprochables ; car les uns l'avoient veuë, & les autres l'avoient apprise de sa bouche. Dieu voulut en donner encore d'autres preuves par des miracles.

XXV. Frere Illuminé Evesque d'Assise asseura qu'un Habitant de Morlupo luy avoit dit, qu'il avoit accoustumé d'aller tous les ans à Nostre-Dame des Anges, pour y gagner l'indulgence, mais que cette année ayant esté dissuadé de faire ce voyage par plusieurs de ses Concitoyens, qui disoient qu'elle n'estoit pas asseurée ; il avoit esté adverti trois fois durant son sommeil de reprendre son dessein, par un homme revestu en Diacre, qui le frappoit fort rudement, & le reprenoit de son incredulité.

XXVI. Une femme d'Allemagne, qui estoit venuë en devotion à Nostre-Dame des Anges, deposa avec serment, que saint Dominique & saint Pierre Martyr luy avoient apparu, & l'avoient asseurée de la verité de cette indulgence, que son Confesseur avoit décriée comme fausse.

XXVII. Un jeune Libertin voyant passer plusieurs personnes qui alloient à Nostre-Dame des Anges, leur dit qu'ils y gagneroient une indulgence, comme il attraperoit une Irondelle qui voloit ; mais il fut bien surpris de voir qu'à mesme temps qu'il eut proferé ces paroles, cet oyseau, qui voloit à tire-d'aile, vint se rendre dans sa main. Un homme de saint Severin, qui mourut aprés avoir gagné cette indulgence, apparut à un de ses Freres Religieux de nostre Ordre qui prioit Dieu pour luy, & l'asseura qu'il avoit receu un grand soulagement par la visite qu'il avoit faite à Nostre-Dame des Anges, & qu'il n'estoit plus en peine que pour le payement d'une dette, à laquelle il avoit negligé de satisfaire, & qu'il le pria d'aquitter de l'argent qu'il trouveroit dans son coffre.

XXVIII. Un Venitien estant tombé malade, pria un de ses amis d'aller gagner pour luy cette indulgence ; le malade mourut, & l'ami ne se souvint plus de sa parole ; comme le temps de la feste s'approchoit, le defunt apparut à ce negligent, le blâma de son infidelité, & le conjura d'accomplir sa promesse ; cet homme, qui avoit negligé la priere du mourant, satisfit à celle du mort ; à son retour ce sien ami luy apparut derechef tout rayonnant de gloire, & le remercia du bonheur qu'il luy avoit procuré.

XXIX. Une femme qui avoit gagné cette indulgence pour l'appliquer à un

Digitized by Google

de ſes freres qui eſtoit mort, proteſta à ſon Confeſſeur, que la meſme nuit de la feſte, le defunt luy avoit apparu, & l'avoit aſſeurée qu'il eſtoit ſorti du Purgatoire à la meſme heure qu'elle eſtoit entrée dans l'Egliſe.

XXX. Une femme de Sicile ayant fait deſſein d'aller à ſaint Jacques en Galice, l'ame d'un de ſes enfans qui eſtoit trepaſſé, & à qui elle vouloit appliquer le merite de ce pelerinage luy apparut, & la pria de gagner à ſon retour pour la meſme intention l'Indulgence de Noſtre-Dame des Anges, parce que ce ſeroit un moyen de le delivrer de toutes ſes peines; cette bonne mere eſtant revenuë à Aſſiſe, raconta ſa viſion aux Religieux, & pour une preuve de la verité, elle leur fit une deſcription fort exacte de tout ce qu'il y avoit de particulier & de plus caché dans leur Convent, comme ſon fils le luy avoit enſeigné; car elle n'avoit jamais eſté dans ce lieu; à ſon retour en Sicile, l'enfant mort luy apparut derechef, & l'aſſeura qu'il eſtoit entré dans le Ciel le meſme jour, auquel elle avoit gagné cette indulgence.

XXXI. Une femme d'Oſmo, qui eſtoit poſſedée, & que Frere Guerin de ſaint Severin exorciſoit, entroit ſans aucune difficulté dans toutes les Egliſes, mais elle ne peut eſtre conduite que par force dans celle de Noſtre-Dame des Anges, & dés qu'elle y fut, elle ſe trouva delivrée de ſon mauvais hoſte.

XXXII. Deux Dames de Zerbeto donnerent le 16. de May un eſpace fort commode, pour aggrandir le Convent de Côme en Lombardie, qui ſe trouvoit en un lieu trop ſerré.

XXXIII. Le Comte d'Armagnac fonda le Convent de Nogarot dans le Dioceſe d'Auch; il a eſté ruiné par les Huguenots, & Frere Jean Lana, qui en eſtoit Gardien, y fut martyriſé avec Frere Jean Vanglius.

XXXIV. Jean de Chaſtillon Comte de Blois, & ſa femme Alide fonderent un Monaſtere pour les Urbaniſtes à Guiche ſur la Loire; Dieu deſigna la place par un buiſſon qui parut tout en feu, au milieu duquel on trouva une Image de la ſainte Vierge, qui s'y conſerve encore avec grande veneration, à cauſe des miracles ordinaires qu'elle fait. La Sœur Juliene de Troyes fut priſe du Monaſtere de Long-champ pour eſtre la premiere Abbeſſe de celuy-cy: le ſepulchre du Fondateur eſt élevé de marbre noir, & ſa ſtatue eſt poſée par deſſus devant le grand Autel.

De Jesus-Christ l'An 1278.	De Nicolas III. l'An 1.	De Rodolphe Emper. l'An 6.	De l'Ordre l'An 71.

I. LE Pape, qui avoit l'eſprit fort élevé, & propre aux grandes affaires, penſa d'achever dans ſon Pontificat, celles qu'il avoit ébauchées eſtant Cardinal; pour cet effet, il deſtina des Legats preſque pour tous les Souverains de l'Univers. Il commença par l'Empereur Paléologue, à qui il envoya quatre Freres Mineurs, ſçavoir Frere Barthelemi Eveſque de Groſſeto en Toſcane, Frere

Digitized by Google

Frere Barthelemi de Siene Provincial de Syrie, Frere Philippe de Perouſe, & Frere Ange d'Orvieto Profeſſeurs en Theologie ; leur charge eſtoit de travailler à l'affermiſſement de l'union entre les deux Egliſes, & à l'eſtabliſſement de la paix entre l'Empereur Michel & les Pretendans à l'Empire, qui eſtoient Philippe fils de Baudoüin, & Charles Roy de Sicile ; le Pape leur donna deux lettres pour l'Empereur, une troiſiéme pour ſon fils Andronic, & une quatriéme pour tous les Prelats de la Grece ; nous apprenons par ces lettres que l'Empereur & ſon fils avoient confirmé la profeſſion de Foy qu'ils avoient faite, ſelon la forme preſcrite par le Concile de Lion, & qu'ils avoient envoyé des Ambaſſadeurs pour en aſſeurer le ſaint Siege, mais qu'ils n'avoient pas pû faire la paix avec leurs ennemis ; & le Pape les prioit de luy envoyer de nouveaux Deputez pour en traiter.

II. Pour le nouveau Patriarche Jean Beccus & les autres Prelats, encore qu'ils euſſent accepté la meſme Profeſſion de Foy, renoncé au ſchiſme, & reconnu la primauté du ſaint Siege, & qu'ils en euſſent donné des aſſeurances au Pape ; il ſemble qu'ils ne l'avoient pas fait ſelon la forme qui leur avoit eſté envoyée ; c'eſt pourquoy Nicolas les exhorta de ſe ſoumettre à celle qui leur ſeroit preſentée par ſes Legats, afin de conſerver l'uniformité avecque l'union dans l'Egliſe. Par la commiſſion que le Pape fit expedier à ſes Envoyez, aprés avoir expoſé le deſſein de leur voyage, il leur donnoit le pouvoir d'abſoudre, & de reconcilier tous les Schiſmatiques, & de fournir à ſon nom des ſaufsconduits aux Ambaſſadeurs de l'Empereur.

III. Abagha Roy des Tartares avoit envoyé des Ambaſſadeurs à Gregoire X. le rapport qu'ils firent à leur Maiſtre du bon traitement qu'ils avoient receu de ce Pôtife, obligea ce Prince d'en depecher d'autres, pour prier ſa Sainteté d'envoyer ſes Legats & à luy-meſme, & au Grand-Cham ſon oncle maternel, afin de faire prêcher la Foy dans leur Empire ; Jean XX. receut cette ambaſſade, mais la mort l'empécha d'y ſatisfaire ; Nicolas pour ſeconder le deſir du Tartare, qui vouloit ſe rendre Chreſtien avec toute ſa famille, luy envoya Frere Gerard du Pré, Frere Antoine de Parme, Frere Jean de ſainte Agathe, Frere André de Florence, & Frere Mathieu d'Arezzo tous Religieux tres doctes, & dont la vertu eſtoit tres-connuë ; il écrivit par eux au Grand-Cham nommé Quolibey, & au Roy Abagha ; par ſes lettres nous voyons que Quolibey avoit déja receu le baptême, & qu'Abagha promettoit de joindre ſes forces pour le ſecours de la Terre-Sainte ; la commiſſion que le Pape fit expedier à ces Nonces, contient les privileges les plus amples, que ſa Sainteté pouvoit donner pour les abſolutions, & pour les diſpenſes.

IV. Frere Philippe Eveſque de Ferme eſtoit en Hongrie en qualité de Legat Apoſtolique ; & le Pape luy ordonna de voir s'il pourroit reſtablir la demeure d'un Eveſque dans une ville de la frontiere de Tartarie, en luy aſſignant pour ſon entretien une partie des revenus, qui appartenoient au ſaint Siege dans les terres de ſa Legation : & ce ſur ce que les Freres Mineurs qui eſtoient en grand nombre dans la Tartarie, & qui travailloient avec grand fruit parmi ces Infidelles, avoient expoſé à ſa Sainteté qu'ils avoient beſoin d'un Eveſque pour recevoir les

Digitized by Google

ordres, & qu'autrefois il y en avoit eu un dans la fuſdite ville, d'où les Chreſtiens avoient eſté chaſſez depuis quarante ans, le Pape ordonna encore au Provincial de Hongrie d'envoyer des Predicateurs aux Cumains, parce que ce Peuple quoyque barbare & farouche témoignoit une grande inclination à recevoir la Foy.

V. Le Pape traita fort prudemment avec l'Empereur Rodolphe, pour l'obliger de confirmer tous les droits temporels de l'Egliſe Romaine, afin de reſoudre par ce moyen tous les doutes qu'on pourroit former ſur ſa legitime poſſeſſion, en ſuppleant meſme par une nouvelle donation à tous les défauts, qui pourroient y eſtre intervenus par le paſſé. Pour favoriſer ce deſſein, l'Empereur eſtablit ſon Procureur ſpecial Frere Conrad Provincial de la haute Allemagne, & l'envoya à Rome avec pouvoir de confirmer, de renouveller, & de ratifier par ſerment la donation de tout ce que le ſaint Siege poſſedoit de la liberalité des Empereurs; & de promettre d'en faire expedier une bulle d'or en bonne & deüe forme: l'acte qui fut paſſé ſur ce ſujet dans Rome le quatriéme de May ſe conſerve en original dans les Archives du ſaint Siege; le Pape renvoya Frere Conrad avec l'inſtruction neceſſaire des conditions, & des termes qu'il pretendoit faire inſerer dans la Bulle d'or, que l'Empereur devoit faire expedier pour la confirmation de ce traité.

VI. Sa Sainteté chargea encore Frere Conrad de perſuader à l'Empereur qu'il envoyât ſes Plenipotentiaires pour eſtablir la paix avecque le Roy de Sicile; d'où il paroît combien ceux-là ſe ſont trompez, qui ont écrit que Nicolas III. vouloit émouvoir les deux Empereurs d'Orient & d'Occident contre ce Roy inſulaire; car la commiſſion qui fut donnée à Frere Conrad, & pluſieurs autres lettres font foy du contraire; & l'Empereur Rodolphe fut ſi bien convaincu de la bonne intention du Pape, qu'il luy envoya Fr. Conrad avec Godefroy ſon Protonotaire, non ſeulement pour luy repreſenter combien il importoit à ſa dignité imperiale, que le Roy de Sicile n'eut pas la qualité de Senateur dans Rome, ni celle de Vicaire dans la Toſcane; mais encore pour remettre à la prudence de ſa Sainteté toutes les conditions de la paix; je trouve que Frere Barthelemi d'Amelia avoit eſté envoyé par Jean XXI. vers l'Empereur pour le meſme ſujet.

VII, Nicolas III. écrivit encore au Roy de Sicile, pour le ſolliciter d'envoyer ſes Ambaſſadeurs à Conſtantinople, afin d'y traiter une treve avecque l'Empereur Michel, par l'entremiſe des Legats Apoſtoliques; ou du moins de les tenir preſts pour les faire venir à Rome, dés que ceux de Michel y ſeroient arrivez, afin que par ce moyen on pût terminer tous leurs differends.

VIII. Jean XX. avoit deſtiné Frere Jean de Verceil General de ſaint Dominique, & Frere Jerôme d'Aſcoli General de ſaint François, pour traiter la paix entre le Roy de France & le Roy de Caſtille, comme nous avons dit l'année precedente; Nicolas III. les fit partir pour y travailler, & leur joignit pour Entremetteurs Frere Jean de Viterbe Procureur General de l'Ordre de ſaint Dominique, qui devoit aller vers le Roy de France, & Frere Bienvenu Predicateur celebre de l'Ordre de ſaint François, qui a eſté depuis Eveſque d'Aug-

Digitized by Google

bio pour aller en Espagne ; il écrivit à mesme temps au Cardinal Simon de Brie, qui travailloit en France pour la Croisade, afin qu'il assistast ses Legats de son conseil. Le quinziéme de Mars il crea le susdit Frere Jerôme d'Ascoli Cardinal, & Frere Jean de Verceil Patriarche de Jerusalem, il leur joignit encore pour le traité de paix le Cardinal Geraud blanc Parmesan, & assigna la ville de Toulouze pour le lieu de l'assemblée ; mais le Castillan ne voulut pas l'accepter, parce que c'estoit en France, & qu'il ne pouvoit pas s'éloigner de ses frontieres, qui estoient menacées des Mores ; il offrit pourtant de se rendre, ou à Bayone, ou à Perpignan.

IX. Le Pape fut bien faſché que ce refus rendit inutiles tant de soins, & en écrivit au Castillan en des termes assez aigres ; il ne voulut pas pourtant abandonner la negociation, & enfin aprés le delay d'un an entier il fit convenir les Rois de France, de Castille, & celuy d'Aragon qui gardoit les jeunes Princes pour lesquels on disputoit, de s'abboucher ensemble pour traiter eux-mesmes cette affaire. Le François se rendit à Sauveterre en Bearn, & le Castillan à Bayone : mais Sancius son fils craignant qu'on n'establit quelque chose contre luy dans cette Conference, empécha que ces Roys ne se visſent ; Charles Prince de Tarente fils du Roy de Sicile fut le Mediateur & le Porteur des paroles d'un costé & d'autre, mais enfin le François ne pût rien obtenir pour ses neveux, quoyqu'il se reduisit à des conditions fort raisonnables.

X. Le Traité estant rompu, l'Aragonois vint à Toulouze pour conferer avecque le Roy de France, mais ce fut sans aucun fruit pour les pauvres Princes pupilles ; ainsi Sancius ayant empéché par ses artifices, que ces Roys n'obtinssent rien à son prejudice, n'eut plus à craindre que l'esprit inconstant de son pere, qui se témoignoit quelque fois fort porté à favoriser la justice de ses neveux ; si ce differend n'alluma pas la guerre entre ces Nations, elles en ont l'obligation au soin paternel de Nicolas III. qui envoya quatre ou cinq fois ses Legats pour l'éviter, & écrivit plus de vingt lettres sur ce sujet.

XI, Frere Jerôme d'Ascoli estoit actuellement occupé dans cette importante affaire, lors qu'il receut la nouvelle de sa promotion au Cardinalat par une lettre du Pape, qui l'asseuroit qu'il avoit fait ce choix en veüe de ses merites, & que sa presence luy estoit fort neceſſaire pour l'aider dans les affaires de l'Eglise ; mais que neantmoins il luy ordonnoit de continuer celle qu'il avoit commencée jusques à ce qu'il eut receu un nouvel ordre pour son retour ; le Pape écrivit à mesme temps aux Prelats & aux Superieurs des Ordres Religieux, de fournir à ce nouveau Cardinal une plus grande somme que celle qu'il luy avoit assignée pour sa Legation, parce que sa nouvelle dignité l'obligeoit à une plus grande dépense.

XII. Mais Frere Jerôme ne s'enorgueillit point de l'éclat de sa pourpre ; il demeura dans l'humilité d'un Frere Mineur, & ne voulut point accepter cette augmentation de pension que le Pape luy avoit ordonnée ; mesme il écrivit à sa Saintеté qu'il se reconnoissoit indigne de cette charge, & qu'il aimeroit mieux sous son bon plaisir achever sa vie dans la pauvreté avec ses Freres, que dans les richesſes avec des Prelats ; & parce que le Pape avoit mis au dessus de la lettre,

Digitized by Google

qu'il luy addreſſa ; *A Frere Jeroſme autrefois General des Freres Mineurs*, il crut que ſon pouvoir pour le gouvernement de l'Ordre eſtoit terminé : mais le Pape en eſtant informé, luy ordonna de le continuer juſques au Chapitre General, qu'il remettoit à ſa diſcretion de faire celebrer au temps & au lieu qu'il voudroit.

XIII. Dans la meſme promotion Nicolas fit Cardinal & grand Penitencier frere Bentivenga de Bentivengis, qui avoit eſté ſon Confeſſeur, & le changea de l'Eveſché de Todi, auquel Jean XX. l'avoit promeu à celuy d'Albano, qui avoit eſté tenu par ſaint Bonaventure. Ce Cardinal a eſté un grand Homme, fort eſtimé pour ſa ſcience & pour ſa capacité à traiter les plus importantes affaires. Paul Cortez dit qu'il a écrit de tres-beaux ouvrages de Theologie, qu'on a neantmoins ou negligez, ou fait imprimer ſous des noms empruntez.

XIV. Dubray dans ſon hiſtoire de Boheme dit que le Roy Otthogare fut tué dans une bataille qu'il donna contre l'Empereur Rodolphe, & que ſon corps fut porté à Prague, & enterré avec grande pompe dans le Couvent des Freres Mineurs qu'il avoit fait baſtir ; mais nous avons veu l'an 1234. que Primiſlas Otthogare premier Roy de Boheme, eſtoit le Fondateur de cette maiſon ; ainſi cet Otthogare ne peut que l'avoir achevée ou reparée.

XV. Le Pape donna l'Archeveſché de Braga en Portugal, qui diſpute de la qualité de Primat avec celuy de Tolede, à Frere Tellez Provincial de Caſtille, & quoy qu'il fut tres-bien informé du merite de cet excellent homme, neantmoins il luy ordonna de venir à Rome pour y eſtre ſacré

XVI. Les Chanoines de Groſſeto dans le territoire de Siene avoient éleu pour leur Eveſque Bindus de Mont-Orgiac Prevoſt de leur Egliſe, mais le Pape ne le voulut pas accepter, & nomma à ſa place frere Barthelemi, le ſacra de ſes propres mains, & l'envoya vers l'Empereur à Conſtantinople, comme nous avons veu par avance.

XVII. Frere Barthelemi de la Charbonniere avoit eſté éleu Eveſque de Nepi dans le patrimoine de ſaint Pierre par les Chanoines de cette Egliſe, mais ſon Superieur luy refuſa la licence d'accepter cette dignité, & il demeura fort paiſiblement dans l'humilité de ſa premiere vocation ; ſur ce defaut les meſmes Chanoines voulant proceder à une nouvelle élection d'un Paſteur, ſe diviſerent en deux partis ; l'un deſquels nomma Egypte Chanoine de ſaint Apollinaire, & l'autre Jean Andeotti Chanoine de ſainte Marie au delà du Tybre : durant la conteſtation de ces deux pretendans Jean mourut, & l'autre renonça à ſon droit ; c'eſt pourquoy le Pape y pourveut de ſon autorité, & nomma pour Eveſque frere Thomas, qu'il voulut ſacrer de ſes propres mains.

XVIII. Sous Innocent V. les Chanoines d'Augubio en Ombrie, s'eſtoient partagez en deux factions pour l'élection de leur Eveſque, les uns avoient nommé Raynier fils d'André de Mont-Millin, & les autres Ubald leur collegue : le procez qui avoit eſté porté au tribunal du ſaint Siege, n'ayant pas pû eſtre encore terminé, ces deux pretendans renoncerent à tous leurs droits entre les mains de Nicolas III. & ſa Sainteté y nomma un tiers qui fut frere Bienvenu, qu'elle avoit envoyé en Caſtille, comme nous avons veu.

Digitized by Google

XIX. Frere Vualasco Eveſque d'Idagna en Portugal, aprés avoir receu du Pape la permiſſion de teſter mourut à Rome, c'eſt pourquoy ſa Sainteté ſe reſerva le droit de pourvoir à cette Egliſe vacante, & y transfera frere Jean Martini de l'Eveſché de Cadiz en Andalouſie.

XX. Nicolas III. nomma François Monald de Bagnorea à l'Eveſché de Melfi dans la Baſilicate, qui eſt ſujet immediatement au ſaint Siege. Ce Prelat fut changé l'année ſuivante à celuy d'Orvieto, & l'an 1295. à celuy de Florence en Toſcane.

XXI. Les deux Generaux des Ordres de ſaint Dominique & de ſaint François, eſtant arrivez à Paris pour travailler à la paix des Rois de France & de Caſtille, comme nous avons dit, s'appliquerent encore à aſſoupir quelques diſputes, qui s'eſtoient émeües entre leurs deux familles; & pour y remettre l'union & la charité ils envoyerent des lettres circulaires à leurs ſujets, qui les exhortoient de s'honnorer reciproquement, de ſe rendre le devoir de l'hoſpitalité, de s'abſtenir des injures & des diſputes inutiles, avec ordre que ſi quelqu'un ſe trouvoit offenſé à l'avenir, il en portât ſa plainte au Superieur de celuy qui auroit fait l'injure, afin qu'il en fit la punition.

XXII. Dans ce meſme temps Fr. Jerôme condamna de l'avis de pluſieurs Docteurs, la Doctrine de Fr. Roger Baccon Docteur Anglois comme ſuſpecte, & le mit en priſon; pour prevenir ſes plaintes, & celles de ſes ſectateurs, il en écrivit au Pape & le pria de confirmer ſa ſentence; ce Frere Baccon eſtoit doüé d'une ſubtilité d'eſprit merveilleuſe, & il n'y avoit aucune ſcience dans laquelle il ne ſurpaſſât tous les autres Docteurs; mais comme il ſe donnoit trop d'eſſor dans la Theologie, & dans l'explication de l'Ecriture ſainte, il tomba dans des nouveautez ſuſpectes & dangereuſes; Jean Pitſeus dit qu'il eſtoit ſi ſçavant dans les Mathematiques, & dans toutes les queſtions naturelles, que les ignorans, & les envieux l'avoient fait paſſer pour un Maigicien; nous avons dit l'an 1266. que Clement IV. l'obligea de luy envoyer les livres qu'il avoit compoſés, & les inſtrumens qu'il avoit inventés.

XXIII. Frere Pierre Jean Olive fut encore accuſé devant ce General, à cauſe de quelques traités qu'il avoit faits à l'honneur de la ſainte Vierge, dans leſquels il avoit meſlé des opinions extraordinaires & nouvelles; Frere Jerôme aprés les avoir leus jugea qu'il y avoit de l'excez en quelques propoſitions, & luy commanda de brûler luy meſme ſes écrits; il obeït ſur l'heure avec une ſi grande ſousmiſſion qu'il ne témoigna pas la moindre reſiſtance; quelques Religieux qui le virent aller à la Sacriſtie pour dire la Meſſe aprés cette action, jugerent autrement de ſon cœur, & luy demanderent s'il pouvoit aller à l'Autel ſans ſe Confeſſer de l'émotion interieure qu'il avoit eüe contre ſon Superieur; mais il leur répondit fort doucement qu'il n'avoit pas eü moins de ſatisfaction à brûler ſes ouvrages qu'à les compoſer, & que la perte en eſtoit fort petite, parce que s'il eſtoit neceſſaire il luy ſeroit facile de les refaire meilleurs qu'ils n'eſtoient; le General advoüa depuis en preſence du Pape lors qu'on y traitoit de la vie, & de la doctrine de Frere Pierre; qu'il l'avoit obligé de brûler ſes écrits plus pour mortifier, & pour retenir l'eſſor de ſon eſprit, que pour le châtier

Digitized by Google

parce qu'il n'y avoit trouvé rien de mauvais, mais seulement quelques opinions nouvelles, & un peu particulieres.

XXIV. Frere Olive duquel nous aurons beaucoup à parler dans la suite, estoit natif de Serignan au Bas Languedoc, il fut offert par ses parens au Convent de Beziers à l'âge de douze ans l'an 1259. sa conversation fut d'abord fort agreable aux Religieux, car il avoit l'esprit éveillé, les mœurs fort innocentes, le marcher grave, & l'entretien serieux; ces bonnes qualitez, & le profit qu'il faisoit à l'estude luy acquirent beaucoup d'autorité parmi ses Freres, & d'estime parmi les seculiers : ayant esté fait Bachelier à Paris, il s'addonna avec tant d'assiduité à la pratique de toutes les vertus propres à son estat, qu'il devint un parfait modele de la discipline reguliere, & Dieu luy donna la grace de prophetie par laquelle il a servi au salut de plusieurs,

XXV. Les relachemens commençoient alors à s'introduire dans l'Ordre, & il s'y opposoit de tout son pouvoir & par ses avis, & par ses corrections; ce zele luy suscita des jaloux, & luy fit des ennemis; mais aussi plusieurs s'attachoient fortement à ses bons conseils; Frere Raymond Gaufredi qui a esté General de l'Ordre, & Fr. Ubertin de Casal ont soustenu constamment l'honneur de sa vie, & la verité de sa doctrine, nous verrons dans la suite les persecutions qu'il a souffertes.

XXVI. Frere Jean Peccham Anglois florissoit en ce temps en vertu & en science : il estoit de basse extraction, mais il avoit l'esprit fort élevé, & fort propre pour les grandes charges que ses merites luy acquirent; il étudia dans Paris sous saint Bonaventure, en suite il fut Docteur & premier Professeur en Theologie, dans l'Université d'Oxford; il revint encore à Paris pour enseigner la Theologie, & expliquer l'Ecriture sainte : quelques Docteurs commencerent alors à produire des opinions nouvelles, & des façons de parler qui n'estoient pas connües, mais il les vainquit si bien qu'il les rendit confus, & les extermina; la Reyne Marguerite l'eut en grande estime, & luy fit beaucoup de faveurs, de mesme que d'autres personnes de la premiere qualité.

XXVII. Estant éleu Provincial d'Angleterre, il exerça cette charge avec un grand zele, & une grande edification; il surpassoit tous les autres par la longueur de ses oraisons, par l'austerité de ses jeûnes, & par l'assiduité de ses veilles. Il faisoit sept Carémes chaque année à l'imitation de nostre Seraphique Pere; & considerant que comme Superieur il estoit regardé de tous, il s'abstenoit non seulement des choses mauvaises, mais encore de toutes celles qui pouvoient avoir la moindre apparence de mal; il fit plusieurs longs voyages en diverses parties de l'Europe marchant toûjours à pied; la belle reputation qu'il avoit acquise le fit appeller à Rome pour estre Lecteur du Sacré Palais : & la gravité de ses mœurs, sa doctrine, & sa pieté le rendirent tres-agreable au Pape, & à toute sa Cour.

XXVIII. Cette approbation si honnorable luy suscita des envieux qui l'accuserent de plusieurs crimes devant saint Bonaventure General de l'Ordre; il eut un grand deplaisir de se voir diffamé sans raison, & s'estant mis à genoux

Digitized by Google

devant un Crucifix pour prier Dieu, & se plaindre à luy avec une confiance filiale de ce qu'il permettoit ces calomnies; cette image muete luy répondit, *considere ce que j'ay souffert, & pense bien si je l'ay merité; aprés que tu auras pesé tous les injustes traitement que j'ay endurez, tu jugeras si tu dois te plaindre de ceux qu'on te fait*; cette correction luy fut non seulement une leçon de patiance, mais encore une source de consolation spirituelle, qui luy fit supporter sans peine les calomnies de ses ennemis; & dans peu de temps son innocence fut clairement verifiée; l'on voit encore au tour de ce Crucifix écrit en prose rimée ce que cette statue luy dit. Nous parlerons de luy plus au long l'année suivante.

XXIX. Frere Richard *de Media-Villa*, florissoit dans le mesme temps, & merita d'estre surnommé *Le Docteur solide & abondant*; Mariamus le fait Archevesque de Rheims, mais il est unique dans son opinion; il est vray que Claude Robert dit qu'il y avoit en ce temps un Frere Bernard Archevesque de cette Ville qui a écrit des Sermons; mais comme Marianus se trompe pour la personne, Robert se trompe pour le nom; car Rodulphe & d'autres appellent Frere Richard cét Auteur des Sermons, qui les avoit composés l'an 1220. & ce Richard dont nous parlons n'estoit encore que Bachelier l'an 1283. & certes si la chronologie de Robert est veritable aucun Frere Mineur ne pouvoit estre Archevesque de Rheims en ce temps, mais seulement suffragant ou Coadjuteur.

XXX. Frere Julien Allemand fut appellé en France pour estre Maistre de la Musique du Roy; il composa quelques traités spirituels fort pieux, & mourut fort saintement à Paris.

XXXI. Frere Hugues de Digne en Provence s'estoit rendu fort celebre par plusieurs propheties qu'il avoit faites, & dont le succez à fait voir la verité; passant à Marseille, & visitant la maison des Templiers, il dit que leur refectoir qui estoit tres-beau seroit fort propre pour une écuerie; & en effet quelque temps aprés, Robert Roy de Sicile s'en servit pour y loger ses chevaux. Il mourut à Marseille, & fut ensevely fort honnorablement dans l'Eglise des Freres Mineurs; Gonzague croit qu'il a esté depuis transferé à l'Eglise Cathedrale, & Rodulphe écrit qu'on à poursuivi sa canonization; aussi à-il fait plusieurs miracles, & durant sa vie & aprés sa mort.

XXXII. Frere Yves Fabri estoit fort connu par sa Doctrine & en France, & en Italie; il a esté Provincial de Touraine.

XXXIII. Frere Guidon Bonat Florentin a esté un des plus fameux Mathematiciens, & Astrologues de son siecle; on venoit à luy de toutes parts pour le consulter, car il n'ignoroit rien de tout ce qui se peut apprendre par le cours des astres; il a predit plusieurs choses qui sont arrivées, & a laissé de fort beaux écrits; la sedition des Guelphes & des Gibelins l'obligea de se retirer à Forli; il estoit déja advancé en âge lors qu'il se rendit Fr. Mineur, & il a fini sa vie fort saintement.

XXXIV. Le Pape donna commission à Fr. Sinibald, qui estoit Inquisiteur dans le patrimoine de saint Pierre, de proceder incessamment contre quelques

Digitized by Google

Heretiques de Siriano & leurs fauteurs, & d'employer s'il eſtoit neceſſaire le ſecours du bras ſeculier ; & ſa Sainteté ordonna dans le meſme temps à Urſin des Urſins Maréchal de l'Egliſe de conduire ſon Armée contre ces impies, pour favoriſer les procedures de l'Inquiſiteur.

XXXV. Il confirma la ſentence que Frere Nicolas Inquiſiteur dans l'adminiſtration de ſaint François avoit donnée en faveur de quelques enfans, & de quelques neveux des Heretiques du Dioceſe de Narni pour ſucceder aux biens de leurs parens, deſquels ils n'eſtoient pas les complices dans les erreurs ; nous apprenons par cette ſentence de Fr. Nicolas que ce Pape avoit eſté Inquiſiteur General lors qu'il eſtoit Cardinal, & il eſt à mon avis le premier qui a porté ce titre,

XXXVI. Le Gardien de Tortoſe en Catalogne receut commiſſion du Pape conjointement avec le Prieur des Dominiquains de Lerida, & le grand Archidiacre de Tarragone, de reformer le Monaſtere de S. Pierre d'Agger des Chanoines Reguliers de ſaint Auguſtin dans le Dioceſe d'Urgel.

XXXVII. Le Gardien des Freres Mineurs, & le Prieur des Freres Prêcheurs de Clarenze dans le Peloponeſe receurent commiſſion du Saint Siege conjointement avec l'Eveſque d'Olone leur Dioceſain, de tranſporter Haymon de l'Evêché de Sparte, appellée maintenant Miſithra, dans la Morée, parce que cette Ville eſtoit occupée par les Grecs, à celuy de Coron dans le quartier de Meſſenie de la meſme Province, où il eſtoit demandé par les Chanoines. Les habitans de Mantoüe eſtoient dans l'interdit de l'Egliſe pour avoir chaſſé de leur ville l'Abbé, & les Moines du Monaſtere de ſaint André, & avoir reſiſté au commandement d'Urbain IV. qui leur avoit ordonné de remettre le Monaſtere au Cardinal Ottobon Fliſco ; ayant reconnu leur faute, Nicolas III. donna la commiſſion de les abſoudre à Petrin de Saviela Chanoine de Mantoüe Archipreſtre de Verone & Chapelain Apoſtolique, & au Cuſtode des Freres Mineurs.

XXXVIII. Les Veronois eſtoient tombez dans les Cenſures de l'Egliſe pour avoir preſté ſecours à Conradin neveu de l'Empereur Frederic contre le Saint Siege ; & Nicolas III. donna le pouvoir de les abſoudre à l'Abbé de ſaint André de Mantoüe, au Cuſtode des Freres Mineurs, & à Fr. Philippe Inquiſiteur dans la Marche Treviſane ; ſous cette condition qu'ils fourniroient quatre mille livres pour bâtir un Convent aux Freres Mineurs à Sermione. Les Aſteſans eſtoient tombés dans la meſme faute, & le Pape envoya une ſemblable commiſſion à l'Eveſque d'Albe, au Provincial de Genes, & à Frere Nicolas de Montcallier.

XXXIX. Guillaume Comte de Montferrat eſtoit entré dans le meſme parti, & avoit receu les Eſpagnols dans la Lombardie contre la deffenſe du Pape ; l'Eveſque de Verceil, l'Abbé de ſaint André de la meſme Ville, & le Provincial de Genes eurent la commiſſion de l'abſoudre.

XL. L'Abbé de ſaint Ambroiſe de Milan, celuy de Clervaux dans le même Dioceſe, & le Provincial des Freres Mineurs furent commis pour abſoudre les habitans de Pavie coupables de la meſme rebellion : ce Provincial eut encore deux ſemblables commiſſions l'une pour les Novarois conjointement avec le

ſuſdit

Digitized by Google

ſuſdit Abbé de ſaint Ambroiſe, & l'Archipreſtre de Milan; l'autre pour les habitans de Verceil conjointement avec ledit Archipreſtre.

XLI. Saint Louys Roy de France faiſoit éclater ſa gloire par pluſieurs grands miracles; Philippe ſon fils demanda des Commiſſaires au Pape pour en faire des informations authentiques, de meſme que de ſes vertus; Sa Sainteté nomma pour cet employ Guillaume Doyen d'Avranches, & Rodolphe de Strathis Maréchal. Gregoire X. avoit ordonné auparavant au Cardinal Simon ſon Legat en France de faire la meſme information en particulier, & non pas publiquement.

XLII. Le Convent de la plaine des chaſtagniers en Toſcane fut fondé par la famille de Pitiliani, dont les armes ſont à la grande Chapelle; ils donnerent depuis un moulin que les habitans du lieu poſſedent, mais ils en font quelque rente aux Conventuels. Frere David Eveſque de Soane poſa la premiere Pierre de la nouvelle Egliſe qui fut bâtie ſous Jean XXII. le B. Frere André natif de ce lieu y à fleuri en vertu, & en Doctrine; il merita de voir Jeſus-Chriſt qui luy apparut au milieu des ailes d'un Seraphin.

XLIII. Celuy de Plaiſance dans la Cuſtodie de Parme qui avoit eſté baſti peu de temps aprés la mort de ſaint François, fut changé cette année en un lieu plus commode, & ſa place fut donnée aux Religieuſes de ſainte Claire. Pluſieurs excellens perſonnages ont fleuri dans ce lieu; entr'autres Frere Corneille Muſſo Eveſque de Bitonte; Fr. Jules Magnano General de l'Ordre, & Eveſque de Calvo; Fr. Jerôme de Medicis fameux Predicateur; Fr, Lucius Anguiſciola premier Profeſſeur és Arts dans l'Univerſité de Bologne; Fr. François Baleſtracio Secretaire de l'Ordre; Fr. Lelius de Medicis Inquiſiteur à Piſe, & Provincial de Bologne: Un autre Fr. Jules Magnano Lecteur public de l'Ecriture Sainte dans Plaiſance, & Fr. François-Marie Pugnet Profeſſeur en Theologie à Ceſene, Frere François Mayronis celebre Docteur de Paris, y eſt enſeveli dans un fort beau ſepulchre.

XLIV. Le Pape envoya ordre à l'Eveſque de Sarragoſſe de donner aux Freres Mineurs la maiſon des Freres de la Penitence de Jeſus-Chriſt, parce que le Concile de Lion avoit ſupprimé leur Ordre, & à meſure qu'ils mouroient, ou qu'ils paſſoient en d'autres Religions, leurs Convents eſtoient remis à la diſpoſition du ſaint Siege: il n'en reſtoit que fort peu cette année à celuy de Sarragoſſe, & cette commiſſion du Pape fut executée l'an 1285. par le Prieur de Noſtre-Dame du Pillier avec une grande ſolemnité; ainſi les Religieux quitterent un lieu où l'air eſtoit mal ſain, & qui avoit ſervy de cimetiere aux Sarrazins, pour ſe loger au milieu de la Ville dans l'endroit où Domitien fit maſſacrer une multitude infinie de Chreſtiens; & les Hermites de ſaint Auguſtin occuperent la place qu'ils avoient abandonnée.

LXV. Dans ce changement on emporta les oſſemens du Bienheureux Frere Agneau Eveſque de Maroc, & du Bienheureux Frere Bernard de Viridant; Dieu voulut faire connoiſtre le merite de ces Bienheureux defunts par des miracles; car une femme aveugle depuis cinquante ans recouvra la veüe devant leurs reliques: & une autre qui avoit perdu un œil y fut parfaitement guerie. La ceremonie de

Digitized by Google

cette translation estant achevée, l'Infant Pierre, Hugues Evesque de cette Ville, Pierre Coronel Baron d'Alfarin, Estienne de Roda Baillif general d'Aragon, & Bertrande de Düerta Dame de Mezalocha, firent vœu publiquement entre les mains de Frere Romée Ortiz, de faire bastir ce nouveau Convent ; & d'ordonner que leurs corps seroient ensevelis revestus de l'habit de saint François, ce qu'ils ont accompli fort fidellement.

XLVI. Dés le lendemain l'Infant Pierre à l'imitation du grand Constantin, porta sur ses épaules quelques hotées des matereaux qu'on tiroit des fondemens;& le deuxiéme de May de l'année suivante il posa la premiere pierre de l'Eglise: l'Evesque Hugues se chargea de pourvoir à tous les meubles de la Sacristie;mais comme il commençoit d'y travailler il fut envoyé à Rome pour traiter de la paix de la Sicile, y mourut & fut enseveli dans l'Eglise d'Aracœli ; le susdit Frere Romée Ortiz estant allé depuis à Rome pour le Chapitre General en qualité de Provincial d'Aragon, emporta les os de ce Prelat à Sarragosse, & les remit dans le Chapitre du Convent : maintenant ils sont devant le grand Autel dans un tombeau de marbre avec sa figure par dessus, prés de celuy du susdit Infant.

XLVII. Pierre Coronel fit bastir un dortoir qui est le plus grand, & le plus beau de toute l'Espagne : il mourut l'an 1300. & fut enseveli dans le Chapitre: depuis il a esté transporté à la Chapelle de saint Loüis, qui a esté bastie par ses descendans. Estienne de Rhoda fit bastir une partie du Cloistre où l'on voit sa statuë & son sepulchre : Bertrande fit bastir une belle chambre pour servir de dépense, qui a esté changée en une Chapelle dediée à sainte Anne : l'on croit qu'elle a esté ensevelie dans la Chapelle de la sainte Vierge qui appartient à ses descendans.

XLVIII. L'Eglise est tres-belle, sa longueur est de 240. pieds, & sa largeur de soixante & quinze : La Princesse Therese la fit achever l'an 1399. Les Observans occuperent ce lieu l'an 1562. & Jeane de Tolede Comtesse d'Aranda Duchesse de Florence, & sœur de la mere de Ferdinand Duc de Toscane y fit ajoûter plusieurs officines necessaires ausquelles on voit ses armes;elle fit encore bastir le grand Autel qui est fort relevé, & une Chapelle dediée à la Conception qui est au-dessous, dans laquelle elle voulut estre ensevelie avec l'habit de l'Ordre ; c'estoit une Princesse tres-pieuse, & qui avoit une grande affection pour les Religieux. Plusieurs Princes, & Seigneurs illustres ont leurs tombeaux dans cette Eglise.

XLIX. Les Ducs de Bourgogne ont fait bastir le Convent de Chastillon, qui a esté depuis aggrandi par le Seigneur de Cameſſon.

L. Il y avoit prés de Nuremberg dans la haute Allemagne un Monastere des Religieuses de la Penitence, qui vivoient sous la Regle de saint Augustin avec les Constitutions du Bienheureux Guillaume par la concession de Gregoire IX. comme elles eurent appris qu'elles estoient compriſes dans le Decret du Concile de Lion, qui aboliſſoit les ordres nouveaux, qui n'avoient pas esté bien approuvez par le saint Siege ; elles firent presenter une requeste au Pape pour estre incorporées dans celuy de sainte Claire, & en attendant la réponse elles se changerent dans la Ville, où Frederic & Eberhard Ebners leur donnerent une place pour s'établir.

Digitized by Google

LI. Ces pieux Citoyens firent une pareille liberalité aux Freres Mineurs, & & enfin prirent leur Inſtitut, & contribuerent ſi abondamment à l'edifice du Convent, qu'ils le rendirent un de plus beaux de cette Ville.

LII. Cette année le Pape donna commiſſion à Berthold Eveſque de Bamberg, pour executer ce changement d'ordre que ces Religieuſes demandoient, & ce Prelat ſousdelegua Erichton Doyen de ſon Egliſe, Frere Albert Cuſtode de Baviere, & Frere André Lecteur à Bamberg : l'année ſuivante ces Commiſſaires firent venir des Religieuſes du Monaſtere de Sefflinghem pour inſtruire celles-cy de la forme de vie qu'elles entreprenoient : depuis Nicolas V. ayant eſté averti qu'elles s'eſtoient fort relâchées, les mit ſous la conduite des Obſervans pour les reformer, & le Bienheureux Frere Jean de Capiſtran y travailla ſi efficacement, qu'elles vêcurent depuis avec grande regularité ; mais lors que l'hereſie s'eſt introduite dans cette Ville ces deux Convents ont eſté ruinez.

LII. Gutta femme d'un illuſtre Chevalier appellé Eberhard d'Heertingsberg s'y rendit Religieuſe avec trois des ſes filles : & ce Seigneur leur donna ſon chaſteau de Pergen avec une montagne, & pluſieurs autres biens fort conſiderables, & ſe rendit Frere Mineur au Convent de cette Ville, au baſtiment duquel il contribua beaucoup.

LIV. Le Concile de Lion avoit ordonné de ſupprimer tous les Ordres Religieux qui avoient eſté eſtablis depuis le Concile de Latran ; & le Pape declara que celuy de ſainte Claire n'eſtoit pas compris dans ce Decret, quoy-qu'il fut depuis ce temps-là ; mais cela ſe doit entendre non pas de ſa fondation qui eſt plus ancienne, mais du temps auquel le ſaint Siege donna une Regle particuliere à ſes filles.

LV. Il y avoit un Monaſtere des Damianites ſous le titre de ſaint Claude prés de Foligny en Ombrie, & Nicolas III. leur confirma tous les privileges qui leur avoient eſté accordez par les Papes, par les Rois, & par d'autres perſonnes : Je ne ſçay pourquoy Gonzague a écrit que cette Maiſon avoit eſté aux Benedictines juſques à l'an 1502.

DE JESUS-CHRIST L'AN 1279.	DE NICOLAS III. L'AN 2.	DE RODOLPHE EMPER. L'AN 7.	DE L'ORDRE L'AN 72.

I. LEs Ambaſſadeurs de l'Empereur Paleologue arriverent à Rome chargez de ſes Lettres, & de celles du Patriarche Beccus pour témoigner au Pape l'eſtime qu'ils faiſoient de ſa perſonne, & la joye qu'ils avoient receüe de ſon exaltation ; ils portoient encore une inſtruction de tout ce qui ſe paſſoit en Orient à raiſon de l'union des deux Egliſes, par laquelle on pouvoit connoiſtre que l'Empereur, & le Patriarche faiſoient tout ce qui dependoit d'eux pour l'eſtablir parmi les peuples qui eſtoient ſoûmis à leur autorité ; mais qu'ils n'y pouvoient pas reüſſir ſelon leur deſir, à cauſe des oppoſitions qu'ils y trouvoient.

Digitized by Google

II. Car d'un costé le Duc de Patras bastard de Michaëlucius, & un autre fils legitime du mesme Seigneur, hommagers de l'Empereur, s'estoient revoltez contre luy, & l'avoient declaré heretique; les premiers Capitaines qu'il avoit envoyez contr'eux au lieu de les combatre s'estoient rangez de leur parti; & ceux qu'il y avoit substituez avoient esté batus: Commene Alexis avoit pris occasion de se faire declarer Empereur de Trebizonde, & avoit attiré beaucoup de gens à son parti, mesme des Latins: plusieurs autres Princes parens proches de l'Empereur s'estoient aussi declarez contre luy; le susdit Duc de Patras avoit assemblé un Conciliabule de quelques Evesques, de quelques Abbés, & de quelques Moines, qui avoient condamné comme heretiques le Pape, l'Empereur, le Patriarche, & tous ceux qui s'uniroient à eux. Quelques Evesques qui avoient voulu s'opposer à leur mauvais dessein avoient esté mal-traitez, & mis en prison: & pour surcroit de malheur plusieurs Chrestiens Latins du costé de Thebes, d'Athenes, de Negrepont, & de la Morée, favorisoient les entrepriſes de ces Schismatiques seditieux: & quoy-que ceux-cy eussent esté d'abord mal menez par une fort petite troupe de Soldats que l'Empereur avoit envoyez contr'eux: neantmoins comme ils estoient en grand nombre, & qu'il y avoit grand sujet de soupçonner la fidelité des Officiers dont il estoit obligé de se servir: il jugeoit qu'il estoit plus à propos de ne pousser pas cette affaire avec vigueur; mais d'attendre du temps & de la prudence l'occasion de la faire mieux reüssir.

III. Tout ce narré s'accorde tres-bien avec ce que Nicephore en a écrit, que le Patriarche Joseph ayant esté deposé de son Siege se retira dans un Monastere vers le Bosphore; que le cõmun des Prestres ne pouvant goûter cette union exciterent de grands troubles, de mesme que plusieurs Magistrats; & qu'ils s'exhortoient mutuellement à s'y opposer avec le mesme zele que pour souffrir le martyre; que l'Empereur employa & la douceur, & la rigueur pour en venir à bout mais que cela ne fit qu'aigrir la plus part des esprits; & que ceux qui ne pouvoient pas resister à son autorité, s'enfuyoient hors des terres de l'Empire, & se joignoient à ses ennemis.

IV. Boleslas *le Pieux* Duc de Kalisçie mourut en Pologne, & fut enseveli au Monastere de sainte Claire de Gnesne duquel il estoit le fondateur: Boleslas Duc de Cracovie & de Sandomir surnommé *le Pudique* parce qu'il vécut quarante-deux ans avec sa femme Kunigonde en parfaite chasteté mourut aussi le 10. de Decembre, il avoit introduit les Freres Mineurs en Pologne, & il fut enseveli au Convent de Cracovie qu'il leur avoit fait bâtir; il a esté un Prince fort religieux, & fort liberal envers les pauvres.

V. Yolante veuve de Boleslas *le Pieux* estoit sœur de Kunigonde, & s'estoit retirée auprés d'elle depuis la mort de son mary; se trouvant toutes deux entierement libres, elles distribuerent leurs biens en des œuvres de misericorde, & prirent l'habit de sainte Claire au Monastere de Sandech, que Kunigonde avoit fondé; cette pieuse Princesse qui avoit conservé la fleur de sa virginité dans le mariage merita de recevoir l'esprit de Prophetie, & de faire plusieurs miracles qui obligerent les Polonois de demander sa canonization: mais, la poursuite en fut interrompüe, & nous dirons l'an 1333. comment elle a esté reprise sous Urbain &.

Digitized by Google

VI. Le Cardinal Frere Jerôme d'Aſcoli qui retenoit encore le Gouvernement de l'Ordre par la volonté du Pape, indiqua le Chapitre general à Aſſiſe pour y faire élire ſon ſucceſſeur ; & partit de France aprés avoir achevé ſa commiſſion pour y aller preſider ; mais il tomba malade en chemin, & le Pape eſtant adverti de ſon indiſpoſition écrivit aux vocaux une lettre fort obligeante à peu prés en ces termes.

VII. La pauvreté de Jeſus-Chriſt que vous avez embraſſée volontairement vous oblige de ne penſer dans voſtre aſſemblée qu'aux choſes qui regardent le ſervice de Dieu ; voſtre Fondateur vous en a donné l'exemple, il eſt mort au monde par le mépris des biens periſſables, pour ne vivre qu'à Dieu : & il vous a laiſſé ſa Regle comme à ſes Enfans, afin de vous unir par ce moyen à Jeſus-Chriſt, de meſme qu'il luy a eſté uni, & de vous rendre participans de l'heritage qu'il en a receu. Voſtre Ordre eſt ce jardin duquel le divin Eſpoux des Cantiques parle deux fois, pour marquer le double fruit qu'il porte, par les douceurs de la vie contemplative & par les exercices de l'active ; il le decrit entouré d'une double haye, c'eſt à dire de la garde de la Loy de Dieu, & de la deffenſe des Anges ; ou bien de l'obſervance de la Regle, & de la protection ſpeciale du ſaint Siege. Il eſt une ſource abondante de toutes les ſciences, ſcellée des enſeignes de la pauvreté & des Stigmates de Jeſus-Chriſt en la perſonne de ſon Fondateur. L'éclat avec lequel nous le voyons reluire dans l'Egliſe nous a gagné le cœur depuis noſtre jeuneſſe, l'affection a creu en nous avec l'âge, & nous le portons maintenant dans le profond de noſtre ſein avec une extreme tendreſſe. Nous veillons fort ſoigneuſement ſur luy pour empeſcher que quelque venin n'étouffe la bonne odeur de ſa renommée, & n'obſcurciſſe ſa beauté, & pour procurer à meſme temps & ſon accroiſſement & ſon repos.

VIII. Nous croyons avoir un juſte ſujet de nous réjoüyr lors que nous voyons que vous vous rendez les parfaits imitateurs de celuy qui eſt devenu ſi illuſtre parmy les Saints, par le mépris que vous faites des delices de la terre pour embraſſer l'auſterité de la penitence ; & noſtre joye eſt ſans doute bien raiſonnable puis qu'elle nous eſt commune avec toute l'Egliſe qui eſt embaumée de l'odeur de vos ſaintes actions. ô douceur de la bienheureuſe pauvreté qui vous fait gagner le ciel par l'abandon des attraits du monde ! ô bienheureux delaiſſemens des voluptez qui remplit de grace l'eſprit des humbles & les couronne de gloire.

IX. Vous devez eſtre aſſeurés que tout ce qui regarde voſtre Ordre nous touche, & que nous n'eſpargnerons pas nos ſoins pour travailler à ſon bien. Nous avions creu que la preſence du Cardinal Frere Jerôme pourroit eſtre fort utile à voſtre Chapitre, c'eſt pourquoy nous luy avions ordonné de s'y trouver, mais nous craignons que la maladie qui l'a ſurpris ne l'en empeſche, quoy qu'on nous ait dit qu'il croyoit eſtre bien-toſt en eſtat de ſe remettre en chemin. Que s'il ne le peut pas, nous eſperons que Dieu vous faira la grace de conduire toutes vos actions à ſa gloire, & à l'avantage de voſtre famille. Le devoir de noſtre charge, & le deſir que nous avons de vôtre bien nous obligent de vous y exhorter de tout noſtre cœur, &c. En ſuite ſa Sainteté accordoit quelques Indulgences à

Digitized by Google

ceux qui se trouvoient à cette assemblée, & à leurs bienfacteurs, & se recommandoit avec grande confiance aux prieres de tous les Religieux.

X. Frere Jerôme s'estant trouvé mieux partit pour Assise, mais il n'y peut pas arriver avant l'élection du General. Il fut pourtant bien-aise de la trouver faite, parce qu'elle estoit en faveur de Frere Bonnagratia qu'il avoit estabi son Vicaire. Le Pape qui connoissoit le merite de ce Religieux la confirma fort agreablement, & ordonna aux principaux du Chapitre de venir en sa presence à Suriano.

XI. Sa Sainteté leur fit un tres-bon accueil, & eux aprés luy avoir rendu conte de ce qui s'estoit passé à leur Chapitre le supplierent de leur donner un Cardinal Protecteur, si ce n'est qu'à l'exemple d'Alexandre IV. il leur voulut faire cét honneur de se conserver cette charge ; Le Pape leur tesmoigna que cet employ luy seroit tres-agreable, mais que les affaires generales de l'Eglise ne luy pouvoient pas permettre de vaquer comme il voudroit, & comme il seroit necessaire aux particulieres de l'Ordre ; & qu'ainsi il trouvoit plus à propos qu'ils choisissent un des Cardinaux : Il voulut mesme qu'ils en fissent l'eslection par des billets secrets, & ils s'accorderent tous à nommer son neveu Mathieu Roux des Ursins qui leur estoit tres-affectionné.

XII. Ce choix pleut extremement au Pape, il fit d'abord appeller ce Cardinal, & luy dit en presence des Religieux, *Mon fils, je vous ay déja fait plusieurs presens considerables, mais il n'y en a point de si grand, ni qui vous puisse tant servir à gagner le ciel que celui que je vous fais maintenant ; je vous donne une arrhe du Paradis en vous commettant le soin des Freres Mineurs ; car leurs prieres, & la participation à leurs bonnes œuvres vous le feront obtenir ; je vous confie en eux ce que j'ay de plus cher, les delices de mon cœur, & la prunelle de mes yeux ;* à ces paroles les soupirs & les larmes interrompirent le discours du saint Pere ; la tendresse de son cœur luy ferma la bouche, & il ne peut plus qu'éclater en gemissemens : les assistans mélerent leurs pleurs, & leurs cris aux siens. Enfin ayant repris la parole avec peine il ajouta; *Voyla mon anneau avec lequel je vous institue Protecteur, Correcteur & Gouverneur de ce saint Ordre ; mais je veus vous avertir que ces Religieux n'ont pas grand besoin de vostre conduite, parce qu'ils ont des Superieurs & doctes & prudens, qui seroient capables de gouverner des republiques ; ils n'ont pas aussi besoin de vostre correction, parce que leurs Prelats y veillent avec exactitude ; mais comme ils sont pauvres, & qu'ils ont des ennemis puissans vostre protection leur est necessaire pour les deffendre.*

XIII. Le Pape ne se déchargea pas tellement du Gouvernement de l'Ordre sur ce nouveau Protecteur, qu'il n'en prit un soin particulier ; car déslors pour fermer la bouche à ceux qui parloient contre leur estat, & contre leur Regle comme si elle estoit pleine de dangers, & impossible à observer, il s'appliqua pendant deux mois à dresser cette excellente declaration qui commence *Exiit qui seminat, &c.* Il employa pour cela les deux Cardinaux Frere Jerôme & Frere Bentivenga, le nouveau General & quelques Provinciaux. Les conferences se faisoient en sa presence avec un grand secret, & avec tant d'assiduité

Digitized by Google

qu'il renvoyoit toutes les autres affaires aux Cardinaux ; & chacun estoit bien surpris de le voir si occupé, sans sçavoir à quoy. Aprés que cette declaration fut dressée il la fit encore examiner par de tres-sçavans personnages ; & enfin il la fit publier en plein Consistoire le 14. d'Aoust. Boniface VIII. qui avoit esté un de ces examinateurs l'a fait inserer dans le corps du droit parmy les extravagantes *in sexto sub titulo de verborum significatione.* Clement V. l'a fort recommandée au Concile de Viene, où il en fit une autre. Jean XXII. qui semble avoir defini quelque article contraire à ce qu'elle contient, dit pourtant qu'elle est tres-bien concertée dans sa decretale *Quia quorumdam, &c.* Nous parlerons à son temps de cette contradiction apparente.

XIV. En effet il faut avoüer que cette declaration est si bien faite pour expliquer nettement tout ce qui concerne nostre Regle que plusieurs auteurs ont creu qu'elle avoit esté dressée par Nicolas IV. qui estoit Frere Jerôme d'Ascoli General de l'Ordre ; & mesme cette erreur s'est glissée dans quelques gloses du droit canon ; mais il est evident qu'elle a esté faite par Nicolas III. car elle porte par exprez que son auteur avoit esté Protecteur de l'Ordre, ce qui ne se peut pas dire de Nicolas IV. mais bien de Nicolas III., il y a encore plusieurs autres circonstances qui le preuvent clairement ; il est vray comme nous avons dit que Nicolas III. se servit de deux Cardinaux qui avoient esté Frere Mineurs, & d'autres Religieux qui sçavoient bien par leur experience la teneur, & les obligations de la Regle. Dés que cette declaration eut esté publiée par le Pape, le General Frere Bonnagratia l'envoya dans toutes les Provinces avec une Lettre circulaire pleine de zele pour exhorter tous les Religieux à l'observance de leur estat, & un ordre de lire chaque mois dans tous les Convents la susdite declaration, sa Lettre & les Statuts generaux.

XV. Frere Gautier de Bruges Provincial de Touraine estoit un des Docteurs qui ont travaillé à la susdite decretale, & le Pape connoissant son merite le nomma Evesque de Poitiers, à l'exclusion de deux qui contestoient pour cette dignité, à laquelle chacun d'eux avoit esté nommé par une partie des Chanoines ; Frere Gautier fit toute la resistance qu'il peut à sa promotion, mesmes au-dela de ce qu'il devoit, car il ne l'accepta qu'aprés trois commandemens reïterez ; & le General supplia le Pape de ne priver pas l'Ordre d'un si bon sujet ; mais sa Saintetè ne voulut pas deferer à cette remonstrance, & luy respondit que l'Ordre ne manquoit pas d'autres personnes capables de le Gouverner & que l'Eglise avoit besoin de Frere Gautier.

XVI. Il est certain que c'estoit un homme fort propre pour le Gouvernement, illustre par sa doctrine, exemplaire dans ses mœurs, & qui sçavoit messer fort prudemment dans son entretien l'agrément avec la gravité ; il gouverna son Eglise avec beaucoup de zele, & defendit ses droits avec tant de fermeté, qu'il en eut une grande querelle avec Bertrand de Gouts Archevesque de Bourdeaux ; lequel estant depuis Pape sous le nom de Clement VI. & se ressouvenant avec trop de Passion de la resistance que Frere Gautier luy avoit faite, le chassa de son Evesché & le remit dans le cloistre.

XVII. Ce bon Evesque supporta fort patiemment cette injure & venant à

Digitized by Google

mourir dans cet eſtat, il écrivit un billet par lequel il citoit le Pape au Jugement de Dieu au temps qu'il luy marquoit, pour y rendre compte de la violence qu'il luy avoit faite; il mourut tenãt ſon papier ſi ſerré dans ſa main qu'on ne le luy peut pas oſter; & Clement VI. eſtant venu à Poitiers l'année ſuivante pour y traiter la paix entre les Roys de France & d'Angleterre fit ouvrir ſon ſepulcre, par je ne ne ſçais quelle curioſité; le corps fut trouvé tout entier, & il tenoit encore ſon billet ſerré dans la main; le Pape luy commanda de le luy donner, luy promettant de le luy remettre aprés l'avoir leu; le mort obeït, il ouvrit ſa main, & lacha le papier. Clement le prit, & y trouva à ſon grand regret, plus qu'il ne vouloit, car il y leut ſa citation qui luy donna bien de la frayeur, Nous verrons à ſon temps comment elle eut ſon effet.

XVIII. Cét Eveſque avoit acheté autrefois une grande quantité de draps pour vétir des pauvres, & n'ayant pas tout l'argent du prix, vn Ange vint ſatisfaire à ſa dette, & compta tout ce qui eſtoit deu au Marchand. On a veu tres-ſouvent une colombe blanche qui voltigeoit ſur ſa teſte, tandis qu'il diſoit la Meſſe: il celebra un Sinode à Ruffec l'an 1304. pluſieurs auteurs luy donnent le titre de bienheureux, & aſſeurent qu'il a eſté honnoré de beaucoup de miracles, & qu'il eſt particulierement invoqué pour la gueriſon de la fievre quarte.

XIX. Le Bienheureux Frere Jean Pecham fut fait Archeveſque de Cantorberi; il reſiſta beaucoup à ſa promotion, & teſmoigna ſouvent depuis qu'il eſtoit bien marry d'avoir accepté cet honneur, & qu'il eut mieux aymé vivre dans l'humilité de ſon premier eſtat. Revenant de Rome avec la Bulle de ſon Inſtitution, il trouva en France Edoüard Roy d'Angleterre qui luy fit un tres-bon accueil, & luy témoigna qu'il eſtoit ſi ſatisfait que le Pape l'eut preferé à Robert Eveſque de Bathon que les Moines de Cantorberi avoient éleu, qu'il luy fit d'abord remettre tous les biens de l'Archeveſché, quoy qu'il eut peu les retenir encore; parce que la Bulle de ſon inſtitution, par je ne ſçais quelle erreur, ne faiſoit pas mention de cette reſtitution, comme il eut eſté neceſſaire.

XX. Il ſe mit en poſſeſſion au mois d'Octobre en preſence d'un grand nombre de Prelats, & de Seigneurs qui s'eſtoient aſſemblez pour luy témoigner le contentement qu'ils avoient, de meſme que tout ſon peuple, de ſon exaltation: Gilbert Comte de Gloceſtre & d'Herford le reconnut pour ſon unique Seigneur, & luy fit hommage de quelques terres fort conſiderables, pour leſquelles les Roys ont depuis donné beaucoup de traverſes aux ſucceſſeurs de ce Comte, à qui ils pretendoient les enlever. Meſmes ſur ce temps quelques Officiers Royaux le mirent en procés pour ce droit, mais l'Archeveſque arreſta leur pourſuite en appellant cette cauſe à ſon tribunal duquel elle dependoit.

XXI. Il tint deux Synodes auſquels il fit de tres-beaux Reglemens pour la diſcipline Eccleſiaſtique; quelques Abbez refuſerent de s'y trouver, il les y voulut obliger par la ſaiſie de leur temporel, & ils en appellerent au ſaint Siege; mais il termina ce different par un bon accord, & leur remit quelques droits touchant les mariages & les teſtamens, dont ils avoient joüy par un ancien privilege, mais qu'un de ſes Predeceſſeurs nommé Boniface leur avoit oſtez; comme il ne vouloit pas enlever aux autres ce qui leur appartenoit, il travailloit auſſi avec grand

Digitized by Google

grand zele à conſerver les prerogatives de ſon Egliſe : il ſe maintint particulierement dans le droit de faire recevoir de ſon autorité une Religieuſe dans chaque Monaſtere de toute l'Angleterre.

XXII. Les Archeveſques d'Yorch pretendoient avoir le droit de faire porter la Croix devant eux dans la Province de Cantorberi, & il y avoit eu pluſieurs conteſtations ſur ce ſujet : Frere Jean s'oppoſa fortement à cette uſurpation, & ſouſtint ſi bien ſa cauſe, que le Pape fut obligé de luy écrire en faveur de Guillaume qui avoit eſté nouvellement eſleu, afin que, ſans prejudice de ſes droits, il traitat doucement cette affaire juſques à ce qu'elle fut entierement reglée.

XXIII. Il viſita la plus grande partie de l'Angleterre, & y eſtablit de tres-beaux Reglemens pour la reformation des Egliſes & des Monaſteres. Il trouva que le Prince de Galles eſtoit en grande querelle avec ſon frere, il employa toutes les voyes de la douceur pour les mettre d'accord, & n'ayant pas peu y reüſſir il les excommunia. On l'avertit que quelques uns de ſa ſuite avoient pris de l'argent des Egliſes dont il avoit fait la viſite, & il commanda ſous peine d'excommunication à tous les fidelles de les luy découvrir, afin qu'il peut les chaſtier.

XXIV. Il trouva quelques Chapelles Royales à Derby & ailleurs qui pretendoient eſtre exemptes de ſa juriſdiction, & il employa toute ſon autorité pour les y reduire parce qu'elles ne produiſoient aucun titre legitime pour s'en diſpenſer ; l'on voit encore trois lettres qu'il écrivit au Roy pour juſtifier ſon procedé. Il travailla tres-efficacement envers ce meſme Prince pour l'obliger de pourvoir les benefices qui dependoient de ſa collation de perſonnes capables, de tenir la main à la reſidence des Prélats, & d'empeſcher qu'aucun Eccleſiaſtique ne poſſedât pluſieurs benefices contre la diſpoſition des ſaints Canons

XXV. Ce Roy qui eſtoit Edoüard avoit privé pluſieurs Egliſes, & Monaſteres de leurs privileges, & entrepris beaucoup d'autres choſes qui eſtoient fort nuiſibles à l'Eſtat Eccleſiaſtique ; l'Archeveſque luy écrivit ſur ce ſujet des lettres fort graves, & l'exhorta de ſe regler par les ſaints Decrets à l'exemple du grand Conſtantin & d'autres Monarques tres-pieux qui luy pouvoient enſeigner le reſpect qu'il devoit aux choſes ſacrées : nous avons des lettres par leſquelles il inſtruit ce Prince de la reparation qu'il eſt obligé de faire pour les dommages qu'il avoit cauſés par la guerre dans la Province de Galles : il alla meſme vers luy pour luy demander de la part du Pape la reſtitution des ſommes qu'il avoit priſes, & qui avoient eſté levées pour l'expedition de la Terre-ſainte.

XXVI. Comme il eſtoit extremement exact, il n'y eut preſque point d'Eveſque qui ne ſe plaignit de ſa conduite, diſant qu'il empietoit ſur leur autorité ordinaire ; ils dreſſerent un cahier de leurs griefs qui contenoit vingt-un article : il y répondit fort preciſement, & leur fit voir clairement qu'il n'avoit en rien excedé le pouvoir qu'il avoit comme Metropolitain & Legat du ſaint Siege ; & toutesfois afin qu'on ne creut pas qu'il affectoit d'attirer à luy toutes les affaires, il regla l'autorité de ſon Juge ſans prejudice pourtant de ſes droits, & de ceux de ſes ſucceſſeurs.

XXVII. Cette moderation ne peut pas empeſcher que ſes adverſaires ne

Digitized by Google

portaſſent leurs plaintes à Rome contre luy ; ils l'accuſerent qu'il avoit auprés de ſa perſonne des Preſtres qui tenoient pluſieurs benefices contre le decret du Concile de Lyon, & qu'il avoit confirmé la nomination de quelques Eveſques coulpables du meſme vice : il ne luy fut pas difficile de ſe purger de cette calomnie, car à meſme temps il s'en trouva d'autres dans Rome qui venoient pourſuivre leur appel de la ſentence de depoſition qu'il avoit donnée contr'eux pour cette meſme faute qu'on l'accuſoit de tolerer. Entre ceux-cy Tediſius de Camille le plus indigne, & le plus criminel de tous luy fit le plus de peine, parce qu'il obtint par la faveur du Cardinal Benoiſt ſon parent, que ſa cauſe fut renvoyée à un nommé Giffride hõme ignorant, & ennemy declaré de Jean ; cela ne luy fit pas perdre cœur, il s'en plaignit fort hautement par ſes lettres à pluſieurs Cardinaux, & à Benoiſt meſme, luy proteſtant que dans tout ce qu'il avoit fait contre Tediſius, il n'avoit regardé que l'intereſt du Sang de Jeſus-Chriſt épanché pour noſtre ſalut.

XXVIII. Il eut à ſoutenir pluſieurs autres ſemblables cauſes devant la Cour de Rome, particulierement celle de Jean Moine de Fiſcan qu'il avoit excommunié ; & quoy qu'il fut tres-zelé pour l'autorité du ſaint Siege, il ne ſe peut empécher de ſe plaindre de la trop grande facilité avec laquelle on recevoit ceux qui s'y addreſſoient pour éviter la correction de leurs Eveſques ; & de faire voir que cela diminuoit beaucoup le reſpect qu'on devoit à ce ſaint & Apoſtolique Tribunal.

XXIX. Il cita les Grecs pour exemple, qui ont pris de là le pretexte de ſe ſeparer de l'Egliſe Romaine, & proteſta que l'apoſtaſie de la foy qui a eſté predite par ſaint Paul viendroit de la meſme ſource, & de ſix autres dereglemens, ſçavoir de la trop grande ſeverité dans les commandemens ; des exactions violentes & extraordinaires ; de la longueur & de la multiplication des procez ; de la negligence des Prélats à précher la parole de Dieu, & du mauvais exemple de leur vie ; aprés ces charitables avis il adjoûta qu'il eſtoit neantmoins tres-perſuadé que le ſaint Siege ne peut pas tomber dans l'erreur pour la deciſion des Dogmes de la foy, à cauſe de la promeſſe d'infaillibilité que Jeſus-Chriſt luy a faite.

XXX. Comme il avoit toûjours fort aymé ſes Freres, il prenoit auſſi une grande confiance en leurs prieres, leur recommandoit ſouvent ſon troupeau & les deffendoit contre leurs ennemis ; le Pape connoiſſant ſon zele, le fit conſervateur de leurs privileges dans toute l'Angleterre ; ils en avoient beſoin, car il y avoit alors pluſieurs jaloux qui s'en prenoient à l'eſſentiel de leur eſtat ; & nôtre Archeveſque fit voir ſi clairement que la regle de ſaint François, bien loin d'eſtre blamable, nous enſeignoit à ſuivre l'exemple de Jeſus-Chriſt, & nous mettoit dans le chemin aſſeuré du Ciel ; que pluſieurs Religieux de l'Ordre de ſaint Benoiſt, & de S. Auguſtin, & meſme de celuy des Chartreux ſe rendirent Freres Mineurs.

XXXI. Ces changemens firent quelque bruit particulierement dans Oxford, où quelques predicateurs ſur tout des Auguſtins s'emporterent à precher contre noſtre Ordre ; l'Archeveſque en eſtant averti ordonna au Chancelier de cette Univerſité de faire taire ces detracteurs & de leur montrer que les Freres Mi-

Digitized by Google

neurs en recevant ces Religieux n'avoient rien fait qui ne leur fut permis par le Saint Siege ; il fit la meſme correction à quelques Eccleſiaſtiques, qui ne vouloient pas ſouffrir que les Religieux de ſaint Dominique & de ſaint François prechaſſent, ni entendiſſent les confeſſions de leurs parroiſſiens.

XXXII. Un Religieux nommé Richard Kanapuuell avança en chaire quelques propoſitions qui n'eſtoient pas bien Catholiques : l'Archeveſque le fit citer, & ſur le defaut de comparoitre, il fit examiner ce que ce Predicateur avoit dit, & par l'avis des Docteurs, il condamna huit erreurs qu'ils y trouverẽt : le Superieur de ce Fr. s'intereſſa dans cette cauſe, & pour decliner la juriſdiction ordinaire, il interjecta un appel comme d'abus, pretendant que les Religieux de ſon Ordre ne pouvoient pas eſtre jugez que par le ſaint Siege ; pour ſe randre encore d'accuſé accuſateur, quelques-uns de ſes Confreres objecterent à l'Archeveſque qu'il ſouſtenoit la multitude des formes dans les compoſez pour faire injure à la memoire de S. Thomas d'Aquin qui n'y en admet qu'une ſeule.

XXXIII. Il ne fut pas difficile à ce Prelat de ſe deffendre de cette accuſation ; il fit voir premierement que ce n'eſt qu'une queſtion de Philoſophie qui ne regarde nullement la foy ; ſecondement qu'il avoit autrefois enſeigné l'opinion de ſaint Thomas, juſques à ce qu'il avoit veu qu'elle eſtoit impugnée par les Docteurs de Paris ; & qu'il avoit eſté preſent lorſque ſaint Thomas, comme il eſtoit tout humble, avoit ſoumis ſon ſentiment au jugement de l'Eveſque, & de l'Univerſité de Paris : en troiſiéme lieu que Robert ſon Predeceſſeur dans l'Archeveſché, quoyque Dominiquain, l'avoit condamnée à Oxford, & enfin que ce n'eſtoit pas depuis peu comme ſes adveraires diſoient qu'il enſeignoit cette doctrine ; mais qu'il l'avoit ſoûtenüe pluſieurs années auparavant à Paris, en Angleterre, & dans Rome meſme aprés Alexandre de d'Hales & S. Bonaventure.

XXXIV. Il avoit en effet enſeigné la Theologie dans le Sacré Palais avec un ſi grand applaudiſſement, qu'il eſtoit eſtimé le plus ſçavant homme de ſon ſiecle ; & pluſieurs Eveſques & Cardinaux l'alloient écouter ordinairement, avec tant de reſpect que lors qu'il entrioit dans la Claſſe pour monter en chaire, ils ſe levoient tous, & ſe découvroient pour le ſalüer ; & ce qui eſt remarquable à meſme temps qu'il fut nommé Archeveſque, comme il continuoit encore ſes leçons, les Cardinaux ne ſe leverent plus pour luy faire la reverence lorſqu'il paſſoit ; diſant qu'auparavant ils avoient fait honneur à ſa vertu & à ſa ſcience, en quoy ils ſe reconnoiſſoient ſes inferieurs ; mais que preſentement on pourroit croire qu'ils rendoient ce reſpect à ſa nouvelle dignité, à laquelle ils ſe croyent Superieurs : il a laiſſé pluſieurs excellens ouvrages qui ſont des preuves bien claires de ſa grande ſcience : il y en a un, appellé *Collectanea Bibliorum*, qui eſt fort utile aux Predicateurs, & qui montre qu'il poſſedoit parfaitement l'Ecriture ſainte.

XXXV. Il fit eſtablir un College à Vuengham dans la Province de Kent, & bâtir une Chapelle à Oxford : il diſtribua tous ſes biens aux pauvres, & exhorta tous les Paſteurs à imiter ſa charité. Le Comte de Vuaren avoit une grande quantité de beſtes fauves dans ſa foreſt, qui faiſoient un grand ravage aux moiſſons d'alentour ; les païſans n'oſoient ni les tuer, ni s'en plaindre ; & l'Archevéque en écrivit ſi efficacement à ce Seigneur, & luy fit ſi bien connoiſtre le

Digitized by Google

dommage qu'elles causoient, qu'il y porta le remede necessaire.

XXXVI. Edoüard Roy d'Angleterre avoit fait mettre en prison Almeric de Monfort fils du Comte de Licestre, de crainte qu'il n'excitast des troubles dans son Royaume, avec Leonin Comte de Galles, qui avoit épousé sa sœur Eleonor; nostre Prelat entreprit cet accommodement avec quelques autres Evesques à la recommandation du Pape, & il y reüssit si bien, qu'Almeric fut delivré sous les conditions & les asseurances, dont ce Prelat convint avecque luy.

XXXVII. Jean avoit une si grande devotion à la sainte Vierge, qu'il persuada à plusieurs Anglois de jeûner à son exemple un Caresme de quarante jours, avant la feste de son Assomption. Il observoit encore tous les jeûnes ordonnez par la Regle de S. François; & quoy qu'il fit servir sa table avec la splendeur qui convenoit à sa dignité, au milieu de cette abondance il ne mangeoit que fort peu, & des viandes les plus grossieres, & les plus mal appreſtées. Il avoit un grand soin de l'ornement des Eglises, & prenoit plaisir de s'y occuper aux offices les plus bas. Il fuyoit avec grand soin & l'oysiveté & la conversation des femmes. Il ne portoit que des habits des étoffes les plus communes; il prevenoit tous ses domestiques aux veilles, à la priere & au travail. Enfin aprés toutes ces bonnes œuvres, qui le faisoient admirer comme un modele de vertu, il mourut l'an 1292. & le treiziéme de son Pontificat. Rodulphe le met entre les Bienheureux de l'Ordre, & dit qu'il a esté honnoré de plusieurs miracles aprés sa mort.

XXXVIII. L'Evesché de Valüa dans le Royaume de Naples avoit vaqué sous Gregoire X., les Electeurs, qui s'estoient divisez en deux partis, avoient éleus deux Abbez de l'Ordre de saint Benoist; le procez estoit pendant encore à la Cour de Rome, mais ces deux Pretendans se deporterent de tous leurs droits entre les mains du Pape, & sa Saintеté donna cette dignité à Frere Gilles de Liege, & le sacra de ses propres mains. Cette Eglise avoit esté separée de celle de Sulmone, mais presentement elle y est reünie.

XXXIX. Robert Evesque de Nicastro en Calabre ayant esté obligé de comparoistre à Rome pour répondre sur divers crimes dont il estoit accusé, renonça à sa dignité entre les mains du Pape, de crainte de s'en voir deposer par sentence, & sa Saintеté luy substitua frere Tancrede de Mont-Fuscule.

XL. Les Chanoines de Rheggio Metropolitaine de la Calabre, où S. Paul a prêché autrefois, avoient éleu pour leur Archevesque Robert de Castillon Doyen de cette Eglise: mais le Pape ayant fait examiner ce pretendant, & découvert son ignorance, cassa cette élection, mit à sa place frere Gentil, & le voulut sacrer de ses propres mains.

XLI. Une partie des Chanoines de Toul en Lorraine avoient éleu pour Evesque de cette ville Roger Archidiacre de Port leur Collegue, & les autres s'y estoient opposez: aprés une assez longue contestation à la Cour de Rome, Roger se demit volontairement de tous ses droits, & le Pape donna cet Evesché à frere Conrad de Tubinge Provincial de la haute Allemagne, qui estoit venu vers sa Saintеté de la part de l'Empereur, pour traiter des affaires fort importantes,

Digitized by Google

en quoy il s'estoit comporté avec grande prudence. Claude Robert dans sa Gaule Chrestienne dit sur le témoignage de Coëffeteau, qu'un autre Frere Mineur estoit Evesque de cette ville l'an 1282. & il l'appelle *Bon*, mais c'est une erreur, & ce nom de *Bon* n'est pas un nom propre & appellatif, mais un eloge que frere Conrad a merité par l'excellence de sa vertu.

XLII. Le Cardinal Jean Buccamont ayant assemblé un Synode de plusieurs Prelats à Vvitsbourg en qualité de Legat Apostolique, leur demanda la quatriéme partie de leurs revenus pour quatre ans en faveur de l'Empereur Rodolphe; comme chacun se regardoit sans oser rien dire sur cette proposition, frere Conrad prit la parole, & resista fortement à cette injuste demande: Il fut cité à Rome comme criminel de leze-Majesté, & il aima mieux se dépoüiller de sa dignité que consentir à cette exaction; Bzovius sur le rapport de Naucler dit qu'il fut deposé, mais la Genealogie de Lorraine asseure du contraire, & ajouste qu'il mourut en s'en revenant.

XLIII. L'Evesché de Derry suffragant d'Armach en Irlande avoit vaqué sous Gregoire X. & les Chanoines, qui s'estoient partagez en deux factions, avoient éleu pour leur Evêque le Doyen & le Tresorier de cette Eglise; le procez avoit esté porté à Rome, & lors qu'il fut sur le point d'estre jugé, les deux pretendans renoncerent à leurs droits, & le Pape y nomma un Tiers qui fut frere Nicolas de Cusoach.

XLIV. Frere Marc de Venise avoit esté élû Archevesque de Raguse par les Chanoines de cette Eglise, mais il mourut avant que d'avoir obtenu sa confirmation; sur cette nouvelle vacance les Electeurs craignant que les brigues des pretendans ne causassent quelque discorde dangereuse dans leur Corps, s'accorderent de remettre au Pape la nomination de leur Pasteur; toute la Republique témoigna beaucoup de satisfaction de leur dessein, & sa Sainteté leur donna frere Philippe Bonaccorsi de Mantoüe, qui estoit inquisiteur dans la Marche Trevisane, comme nous avons dit; mais ce Religieux ne voulut pas accepter cette dignité.

XLV. Nous avons veu l'année precedente que frere Jean Martini avoit esté transferé de l'Evêché de Cadis en Andalousie, à celuy d'Idagna en Portugal; & parce que ce Royaume estoit dans de grands troubles, à cause des mauvais traitemens que le Roy Alphonse faisoit aux Ecclesiastiques; sa Sainteté permit au susdit Prelat de retenir l'administration de sa premiere Eglise, jusques à ce qu'il pût avoir la possession paisible de la seconde.

XLVI. Frere Sinibald du Lac, qui estoit Inquisiteur dans la Province de Rome, receut une commission particuliere de sa Sainteté pour proceder incessamment contre quelques Heretiques du Bourg de Siriano, quon n'avoit pas pû reduire à la raison par la douceur; & contre tous leurs fauteurs & leurs adherans de quelque pays qu'ils fussent.

XLVII. Le Pape donna commission à deux Chapelains de Mathieu Roux Cardinal des Ursins, & au Gardien d'Halberstat en Saxe, d'informer & de juger des pretensions de deux Ecclesiastiques qui contestoient avec arrogance pour l'Archevesché de Magdebourg.

Digitized by Google

XLVIII. Le Doyen de Cathnes en Escosse avoit esté éleu Evesque de cette Eglise; mais parce qu'on luy objectoit des defauts notables, le Pape donna commission à l'Archevesque de saint André, à l'Evesque d'Aberdéen & au Provincial des Freres Mineurs de cette Isle d'en informer; & d'y faire pourvoir d'un autre Pasteur plus propre, s'ils jugeoient celuy-là indigne de cette charge.

XLIX. Il y avoit une grande dispute à Vienne en Dauphiné entre deux qui avoient esté élûs Archevesques de cette Eglise; & le Pape donna commission à l'Abbé de saint Pierre prés de cette ville, au Prieur des Dominiquains, & au Gardien des Freres Mineurs du mesme lieu, d'informer des qualitez de ces Elûs & du droit de ceux qui avoient fait ces élections,

L. Fr. Bienvenu Evesque d'Augubio estoit Collecteur des decimes pour le secours de la Terre-Sainte, conjointement avec l'Archidiacre de Spolete; celuy-cy estant mort, le Pape donna ordre au Custode des Freres Mineurs d'Assise, de remettre au susdit Evesque quelques actes, qui avoient esté mis en depost dans la sacristie de ce Convent. Les Freres Prêcheurs, & les Freres Mineurs, qui estoient en Dannemarc & en Suede, receurent aussi ordre du Pape de remettre à Bertrand Almaria son Chapelain & Chanoine de Rheims, les sommes qu'ils avoient ramassées pour la Terre-Sainte.

LI. Je veux mettre icy les fondations de quelques Convents, desquelles nous ne sçavons pas precisement l'année, & qui sont possedez par les Conventuels. Raymond de la Tour Evesque de Cosme fit bâtir celuy d'Udine dans le Frioul, & cinq ans aprés celuy d'Austria dans la mesme Province.

LII. L'Abbé de Farfen donna le Convent de sainte Victoire dans la Custodie d'Ascoli. Frere Jerôme d'Ascoli estant Pape sous le nom de Nicolas IV. envoya trois croix d'argent aux trois Convens d'Eau-vive, d'Appiniani & de Puy Canosa de la mesme Custodie, d'où l'on peut colliger leur antiquité, car nous n'en avons point d'autres memoires.

LIII. Les Habitans de Ville-franche au Comté de Roussillon appellerent les Freres Mineurs, & leur donnerent une maison proche du Convent des Freres de la Penitence, qui n'estoient que trois; & peu de temps aprés ce Convent mesme leur fut donné par le Pape, il est hors de la ville, & les Observans l'occupent depuis l'an 1567.

DE JESUS-CHRIST l'An 1280.	DE NICOLAS III. l'An 3.	DE RODOLPHE Emp. l'An 8.	De l'Ordre. l'An 73.

1. L'Empereur Rodolphe estoit sur le point de faire la guerre contre Charles Roy de Sicile & Marguerite veuve de S. Loüis Roy de France; le Pape pour éteindre ce feu qui menaçoit de porter fort loin l'incendie, envoya le Cardinal Frere Jerôme d'Ascoli vers l'Empereur; & ce Prelat reüssit avec tant de

Digitized by Google

bonheur dans cette importante negociation, qu'il eſtablit une bonne paix entre ces illuſtres Princes,

II. Le Boulonois, la Romagne, & preſque toute l'Emilie ſouffroient de grands ravages par la fureur de la guerre civile, qui y eſtoit allumée; le Pape, qui prenoit à cœur de donner le repos à ces Provinces, envoya Frere Barthelemi de ſaint Gemin vers le Cardinal Berthold des Urſins Legat Apoſtolique en ces quartiers-là, pour luy porter de vive voix les ordres que ſa Sainteté vouloit qu'il obſervât dans cette faſcheuſe rencontre.

III. Les Chanoines de Troye au Royaume de Naples avoient elû pour leur Eveſque Frere Bienvenu, qui l'eſtoit déja d'Aſcoli, mais le Pape ne voulut pas admettre cette nomination, & leur donna Frere Raynier, qui eſtoit Chapelain du Roy Charles.

IV. Gonſalve Eveſque de Burgos en Caſtille avoit eſté transferé à l'Archeveſché de Tolede, & le Pape, qui s'eſtoit reſervé le droit de pourvoir à cette Egliſe vacante, y nomma frere Fernand, la vertu & le merite duquel ſa Sainteté connoiſſoit tres-bien.

V. Le Pape qui eſtoit tres-bien inſtruit du merite de frere Sinibald du Lac, & du zele avec lequel il exerçoit l'office d'Inquiſiteur, le fit Eveſque de Melfi dans la Baſilicate, & le ſacra de ſes propres mains. Ce Prelat fit faire la grande cloche de ſon Egliſe, & defendit fort courageuſement les droits de ſon Eveſché contre Robert de Juriac Seigneur de Lavel.

VI. Le bienheureux frere Philippe d'Arezzo mourut environ cette année le dernier d'Aouſt; il avoit eſté diſciple de ſaint François, & ayant eſté fait Provincial en Grece, il fit voir une grande prudence dans ſon gouvernement, & une grande fermeté de cœur dans les travaux qu'il eut à ſouffrir pour le bien de l'Egliſe, & pour l'honneur de l'Ordre. Il eſt enſeveli dans la Chappelle que la famille des Sinigards a fait baſtir en ſon honneur à l'Egliſe de ſaint François d'Arezzo, & ſa teſte ſe garde ſeparement dans le Sanctuaire, enfermée dans une belle chaſſe.

VII. Le bienheureux frere Maſſé, qui a eſté auſſi Diſciple de noſtre Seraphique Pere mourut à Saumur en Anjou, aprés avoir eſtabli pluſieurs Convents en France; il eſt enſeveli dans la Sacriſtie. Gonzague écrit qu'il repoſe à Vendoſme dans la Chapelle de ſaint Bernardin, mais il faut que ce ſoit un autre de meſme nom, ou que chacun de ces lieux poſſede une partie de ſes Reliques.

VIII. Nicolas III. mourut d'apoplexie le vingt-deuxiéme d'Aouſt à Suriano, où il s'eſtoit retiré durant les jours caniculaires: une inondation extraordinaire du Tibre fut priſe pour un preſage de ſa mort; il fut enſeveli dans un beau ſepulchre à la Chapelle de ſaint Nicolas, qu'il avoit fait baſtir dans l'Egliſe du Vatican; il avoit conſervé la fleur de ſa virginité, & gardé une ſi grande modeſtie dans toutes ſes actions qu'on l'appelloit *le Pere bien reglé*: ſon courage dans l'entrepriſe des plus grandes affaires, & ſa dexterité à les ménager, l'ont fait reconnoiſtre tres-digne de la charge qu'il occupoit, il fit de tres-belles reparations au Vatican, & un beau logement pour les Penitenciers.

Digitized by Google

IX. Trois Docteurs Anglois floriſſoient en ce temps ſelon Jean Pitſeus, ſçavoir Frere Henty Briſingham Docteur d'Oxford; dés ſa jeuneſſe il avoit fait paroiſtre une grande ſubtilité d'eſprit, l'âge y ajouta la ſolidité du jugement, & ces belles qualitez le rendirent parfait en toute ſorte de ſcience; il ſucceda dans la premiere chaire de Theologie à Frere Thomas Doking, & fut le huitieme Frere Mineur qui poſſeda cette premiere dignité dans cette Ville.

X. Frere Jean de Londres avoit quité ſa patrie dés ſa jeuneſſe pour aller eſtudier à Oxford; il ſe rendit bien-toſt fort ſçavant, & dans la Rethorique & dans l'intelligence des langues, quoy que ſa pauvreté fut fort peu favorable à ſes eſtudes. Frere Roger Baccon ayant reconnu la beauté de ſon eſprit, & ſon inclination à la vertu le fit recevoir à l'Ordre, & luy enſeigna les Mathematiques. Il ſuivit ſon maiſtre à Paris & ſe rendit ſi ſçavant dans la Philoſophie, qu'il n'avoit pas ſon egal dans cette floriſſante Univerſité. Frere Roger l'envoya à Rome pour porter ſes Livres & ſes Inſtrumens à Innocent IV. avec cette recommandation dans la Lettre dont il le chargea pour ſa Sainteté, *Ce Frere n'a point laiſſé ſon ſemblable dans Paris pour la Philoſophie*, & Innocent ayant reconnu la verité de cét Eloge le retint auprés de luy; on dit qu'il a laiſſé de fort beaux ouvrages, mais ils ont eſté negligez par ceux qui le regardoient comme un eſtranger.

XI. Frere Robert Turneham a eſté fort celebre dans le Convent de Londres par la pieté qu'il y a pratiquée, par la Theologie qu'il y a enſeignée, & par les excellentes Predications qu'il y a faites. Lors qu'Henry III. Roy d'Angleterre envoya ſon fils Edoüard avec une belle armée contre les Sarrazins, il fit chercher un Predicateur qui fut capable d'animer les Soldats par la force de ſon eloquence; Frere Robert fut jugé le plus capable de cet employ, & il s'en acquitta meſmes au dela de l'eſperance qu'on en avoit conceüe.

XII. Le Pape donna commiſſion à l'Eveſque de Nicaſtro en Calabre, & au Gardien de Montleon d'informer contre l'Eveſque de Tropia de pluſieurs crimes enormes dont il eſtoit accuſé; par là nous voyons que le Convent de Mont-Leon eſt un peu plus ancien que Rodulphe ne le fait pas, car il ne met ſa fondation qu'en l'an 1282. peut eſtre qu'auparavant on n'y avoit qu'une petite habitation, ou une maiſon de loüage, & qu'à cette année là, l'on commença de faire le bâtiment qui eſt à Caſalino, où l'on dedia une Egliſe à l'honneur de la ſainte Vierge, & les habitans s'obligerent de donner vingt livres de rente annuelle, & de fournir les choſes neceſſaires pour l'entretien des Religieux: l'an 1377. ils ſe changerent à un autre lieu appellé Camberlino; il eſt aux Conventuels de la Province de ſaint Nicolas.

XIII. Celuy de Chiapetta des Conventuels de la Province de Genes dans la vallée de Pulcevera fut bâti ſur un fonds donné par Conſtantin Larchario Noble Genois.

XIV. Boniface, Jacques, & Jean Alinenius enfans de Guillaume Panzani Citoyen de Genes donnerent une place aux meſmes Peres à Sextri, & y firent bâtir une Egliſe.

XV. Ladiſlas III. Roy de Hongrie fit bâtir ceux d'Albe & de Poſon.

XVI. Gonzague met à cette année l'eſtabliſſement de celuy de Hüeſca en Aragon,

Digitized by Google

Aragon, mais je trouve des actes qui font foy qu'il estoit bâti depuis l'an 1235. on croit que l'illustre famille de Figueroa donna le fonds ; les Observans l'occuperent l'an 1567. Frere Berengel Bardeoxi Evesque de ce lieu l'a beaucoup accrû; depuis cette ville estant affligée par une grande peste l'an 1450. les habitans firent vœu de ne permettre plus qu'on vendit de la chair la veille de la Conception de la sainte Vierge, & d'abord le mal cessa. Martin & Jean Roys d'Aragon commanderent sous de grieves peines le 17. de Janvier l'an 1398. qu'on chommât cette feste dans tout le territoire de cette Ville, comme l'on faisoit en plusieurs autres lieux.

XVII. Charles-Quint donna un privilege à tous les Convents d'Aragon pour pouvoir faire porter toutes les provisions qui leur estoient necessaires sans payer aucun tribut,

XVIII. Le Convent de Montion dans le mesme Royaume avoit esté fondé avant cette année. Les Estats de Catalogne, de Valence & d'Aragon ont accoûtumé de se tenir dans cette ville.

XIX. Henry Duc de la basse Baviere qui avoit fondé le Convent d'Ingolstad, donna le fonds pour en bâtir un autre à Landshut ; & depuis luy & sa femme Elizabeth fille de Bela IV. Roy de Hongrie, & niepce de sainte Elizabeth fournirent à la despense du bâtiment ; les Observans reformerent l'un & l'autre l'an 1462. Frere Conrad Nocylkaim tres-docte & devot Religieux est inhumé à Landshut ; il a laissé quelques ouvrages fort sçavans.

XX. Le Provincial de Guyenne voulant faire bâtir un Convent à Moyssac dans le Dioceſe de Caors, & un autre à Rabasteins dans le Dioceſe d'Alby duquel les Vicomtes de Paulin se rendirent Fondateurs ; l'Abbé de Moyssac s'y opposa & chassa les Religieux ; mais l'affaire ayant esté portée à Rome, elle y fut accommodée entre le susdit Abbé, & le Procureur de l'Ordre, par l'entremise de l'Evesque de Frascati, qui avoit esté commis par le Pape pour instruire cette cause. Les Observans occuperent celuy de Rabasteins l'an 1560. & les Huguenots les en chasserent l'an 1591. Frere Antoine Dutour Gardien du Convent de Nôtre-Dame des Anges lez-Tolose, & Frere Bonet son compagnon y furent martyrisez.

XXI. Le Bienheureux Frere Massé establit celuy de Saumur sur Loyre, & & y mourut comme nous avont dit ailleurs.

XXII. L'Evesque de Plaisance en Italie s'estant opposé au changement que les Religieux vouloient faire de leur Convent, pour se mettre dans le milieu de la ville, le Pape donna commission à l'Evesque de Parme, & aux Archiprestres de Cremone & de saint Auxien de Frangaxo au Dioceſe de Modene, de citer ce Prelat pour repondre sur les excez qu'il avoit commis dans cette rencontre ; le procez se conserve tout entier chez les Conventuels.

XXIII. Le Prieur de Cluni avoit fait le mesme traitement aux Religieux pour les empecher d'établir le Convent de Cherlieu, quoy qu'Alexandre IV. le leur eut permis ; la resistance qu'il fit aux decrets du saint Siege, obligea le Pape d'ordonner à l'Archevesque de Besançon & aux Evesques de Mascon, & de Belay, de reduire à la raison cet opiniâtre ; & outre cette commission sa Saintetè

Digitized by Google

fit expedier une Bulle sur ce sujet, qui expose toute la mauvaise conduite de cet Abbé ; ce Convent est en Bourgogne au Dioceſe de Maſcon.

XXIV. Le Pape écrivit à Frere Gautier Eveſque de Poitiers pour l'exhorter d'aſſiſter de ſes revenus le Convent de Paris, qui ſe trouuoit ſurchargé de dettes.

XXV. Le Monaſtere de ſainte Claire de Beziers fut bâti hors de la Ville, mais à cauſe des guerres il fut mis dedans l'an 1364. à une place qui leur fut donnée en échange de la premiere, par les Chanoines de ſaint Aphrodiſe ; la diſcipline Reguliere s'y eſtant un peu relaſchée, il fut reformé par des Religieuſes de celuy de Lezignan, & par l'ayde de pluſieurs Religieux zelez ; les guerres ont obligé ces bonnes filles à quiter deux fois leur clôture. Mais enfin la paix les y a remiſes, & elles y vivent en grande reputation, ſous la conduite des Peres Recollets de la Province de Saint Bernardin.

DE JESUS-CHRIST L'AN 1281.	DE MARTIN IV. L'AN 1.	DE RODOLPHE EMPER. L'AN 9.	DE L'ORDRE L'AN 74.

I. CHarles Roy de Sicile, & les Cardinaux des Urſins partageoient le Conclave en deux factions ; celuy-là vouloit faire élire un Pape François, & ceux-cy un Italien ; Aprés ſix mois de conteſtation, les habitans de Viterbe qui ſupportoient impatiemment la domination qu'un des Urſins, qui eſtoit leur Senateur, avoit uſurpée, le depoſerent de ſa charge à la ſuſcitation d'Hannibal Gentilhomme Romain & Preſet du Conclave ; les deux Cardinaux de ſa famille Matthieu Roux & Jordain, ſe plaignirent hautement de cette violence, & proteſterent qu'ils ne ſouffriroient point qu'on procedat à l'élection d'un Pape qu'elle n'euſt eſté reparée, mais ils ne gagnerent autre choſe que de ſe faire mettre en priſon, comme des ſeditieux.

III. Il fut alors facile à la Faction de Charles de faire ce qu'il vouloit, & Simon de Brie Cardinal de ſainte Cecile fut éleu le 22. de Fevrier ; il eſtoit François & fort digne de cette charge pour ſa naiſſance, pour ſa doctrine, pour ſa magnanimité & pour ſa vertu ; il avoit eſté Legat en France, & y avoit travaillé avec grand fruit à la reformation du Clergé, & à pluſieurs autres affaires de l'Egliſe & de cét Eſtat ; dés qu'il fut créé il partit de Viterbe, jugeant que cette ville avoit encouru les cenſures Eccleſiaſtiques, par l'injure qu'elle avoit faite aux Cardinaux des Urſins ; & n'oſant pas aller à Rome à cauſe des deſordres que les Hannibalds, & les Urſins y avoient émeus, il ſe rendit à Orvieto, & s'y fit couronner le 23. d'Avril ; il prit le nom de Martin parce qu'il avoit eſté Chanoine & Treſorier de ſaint Martin de Tours ; Il y a dequoy s'eſtonner que tous le nomment Martin IV. quoy qu'il eſt evident qu'il n'eſt que le ſecond de ce nom, & tous les bons auteurs ont fait cette remarque.

III. Les Archeveſques de Rheims, de Roüen, & de Sens deputerent vers

Digitized by Google

le Pape, Guillaume Eveſque de Maſcon, & Simon de Perruche Eveſque de Chartres, pour luy demander tant à leur nom qu'à celuy de tous leurs ſuffragans la canonization de ſaint Loüys Roy de France, que Dieu honnoroit chaque jour de pluſieurs miracles ; ſa Sainteté reſpondit à tous ces Prelats par une belle Lettre, qu'il avoit cette affaire à cœur autant qu'eux-meſmes ; qu'il croyoit que pour la conclurre avec plus de gloire pour le Saint, & avec la prudence digne du ſaint Siege, il eſtoit important de faire une nouvelle enqueſte ; & qu'il donneroit commiſſion à l'Archeveſque de Roüen, & aux Eveſques d'Auxerre & de Spolete, de pourſuivre les informations qui avoient eſté commencées par l'ordre des Papes ſes predeceſſeurs, qui n'avoient pas peu terminer cette affaire.

IV. La Bienheureuſe Sœur Agnés Abbeſſe de Barcelone mourut le 17. de Septembre, & Dieu fit connoiſtre ſa Sainteté par pluſieurs miracles ; la Sœur Claire ſa niepce la ſuivit bien-toſt. Elles furent enſevelies dans le Cimetiere, & ce lieu ſacré ayant eſté depuis changé en un jardin, leurs ſaintes Reliques furent découvertes par une grande lumiere qui paroiſſoit durant la nuit ſur l'endroit où elles eſtoient ; le corps de la Bienheureuſe Agnés fut trouvé tout entier, mais quelqu'un par une devotion plus temeraire que pieuſe luy coupa un bras, & luy arracha les yeux ; celuy de la Sœur Claire eſtoit preſque tout pourri, mais ſon habit ſe trouva entier ; ils furent alors remis tous deux dans la Chapelle de ſaint Jean, & l'an 1601 les Religieuſes faſchées de ne pouvoir pas voir les Reliques de leurs ſœurs qui eſtoient expoſées aux Seculiers, leur firent dreſſer dans la muraille du Chœur un beau Mauſolée ouvert de deux côtez ; Alphonſe Colomne Eveſque de Barcelone fit cette Tranſlation avec grande ſolemnité, aſſiſté de ſix Abbez de ſaint Benoit ; la Feſte principale de ce Monaſtere ſe fait le 12. d'Aouſt jour de ſainte Claire, quoy qu'il ſoit maintenant de l'Ordre de ſaint Benoit ; & par une coûtume immemoriale les Magiſtrats de Barcelone entrent ce jour là dans l'interieur avecque leurs femmes.

V. Frere Mathieu d'Aigueperſe fut fait Lecteur du ſacré Palais, à la place de Frere Jean Peccham qui avoit eſté nommé Archeveſque de Cantorberi ; le Pape s'entretenant un jour avecque luy de l'Indulgence de Noſtre-Dame des Anges qui ſe rendoit chaque jour plus celebre, luy demanda s'il la croyoit veritable ; Frere Mathieu luy reſpondit qu'il n'en pouvoit pas douter ; que ſaint François eſtoit trop homme de bien pour avoir voulu impoſer au Pape ; & que l'ardeur avec laquelle les fidelles y couroient eſtoit une grande confirmation de ſa verité : le Pape reprit qu'il le croyoit comme luy, & qu'il la confirmoit de ſon autorité ; meſme que ſi elle n'y eſtoit pas, il la concedoit de nouveau ; & en ſuite il donna permiſſion à tous ceux de ſa famille d'aller à Aſſiſe pour la gagner : on fit cette année tant de preſens, & ſi precieux à cette Egliſe que le General defendit de les recevoir ; de crainte de bleſſer la pauvreté de ſon eſtat, & de faire meſpriſer le treſor des graces ſpirituelles par la convoitiſe qui paroitroit aux Religieux.

VI. Nous avons veu l'an 1279. que Frere Marc de Veniſe qui avoit eſté élû Archeveſque de Raguſe, eſtoit decedé avant qu'il eût receu ſa confirmation ; que Frere Philippe Bonaccorſi qui avoit eſté pourveu de cette dignité par Nicolas III

Digitized by Google

n'avoit pas voulu l'accepter ; le meſme Pape l'avoit encore donnée à Fr. Luc de Padoüe, & celuy-cy l'avoit auſſi refuſée ; enfin Martin IV. y nomma Fr. Bonaventure de Parme qui ne fut pas ſi degoûté que ſes Confreres, car il la receut avec agrément.

VII. Les Chanoines d'Aſſiſe s'eſtoient diviſez en deux partis pour l'élection de leur Eveſque, & chacun avoit choiſi le ſien ; mais & les Eleus & les Electeurs reconnurent ſi bien le défaut de leur procedé, que ni les uns, ni les autres n'en demanderent la confirmation ; ils ne ſe preſenterent pas meſme à la Cour de Rome, où le Pape les avoit fait citer pour recevoir le jugement de cette conteſtation ; c'eſt pourquoy ſa Sainteté nomma pour cet Eveſché vaquant Frere Simon.

VIII. Vvolſtilberi Chanoine de Gneſne en Pologne avoit eſté éleu Archeveſque de cette ville par les Chanoines ſous Nicolas III. mais n'ayant pas dequoy fournir aux frais de ſes Proviſions, parce que cette Egliſe eſtoit alors fort pauvre, & n'oſant pas meſme aller à Rome à cauſe des dangers qui ſe trouvoient ſur le chemin, les Electeurs avoient prié le Pape de pourvoir à ce defaut ; ſa Sainteté avoit donné commiſſion au Cardinal de Fermo, qui eſtoit ſon Legat dans cette Province, d'examiner & la validité de l'élection, & le merite de l'Eleu : mais Vvolſtilberi aprés s'eſtre preſenté à ce Commiſſaire, ſe deporta de ſon droit entre ſes mains, & Martin IV. ayant trouvé cette Egliſe denuée de Paſteur y eſtablit Frere Henry Brein Religieux illuſtre pour ſa naiſſance & pour ſa vertu : ſa Sainteté écrivit encore en ſa faveur aux Ducs de Cracovie, de Pologne, & de Breſlaü, afin qu'ils s'employaſſent pour faire recevoir ce nouveau Prelat ſelon ſon merite. Bzovius a veu la bulle de ſon inſtitution, & neantmoins au lieu de dire qu'Henri eſtoit Frere Mineur il en fait un Chanoine de Vvolſtilberi, qui eſt une Egliſe imaginaire ; je ne puis pas comprendre d'où il a puiſé cela, ni les autres erreurs qu'il meſle dans cette hiſtoire.

IX. Environ ce temps le Gardien de Perouſe, qui eſtoit un homme d'aſſez mauvaiſe humeur, envoya la veille de Noël deux de ſes Religieux au Chaſteau d'un Gentil-homme : lors qu'il leur fit ce commandement, ils ne faiſoient qu'arriver de la campagne & eſtoient à jeun ; l'obeïſſance eut plus de pouvoir ſur leur eſprit que la faim & la laſſitude, car ils partirent d'abord : mais ils ne furent pas à la moitié du chemin du lieu où ils devoient aller, qu'ils ſe trouverent ſurpris de la nuit, au milieu d'une campagne deſerte ; comme ils alloient errans dans l'obſcurité & dans la ſolitude, ils entendirent une cloche, & s'eſtant rendus au lieu où le ſon les appelloit, ils y trouverent un fort beau Monaſtere, auquel ils furent bien receus, & careſſez par l'Abbé & par les Moines : avant que de ſe retirer on les pria de vouloir donner à minuit une exhortation à la compagnie, un d'eux le promit & s'y diſpoſa.

X. La communauté eſtant toute aſſemblée au Chapitre, ce Frere Mineur prêcha ſur l'humilité de Jeſus-Chriſt naiſſant ; mais dés qu'il eut entamé cette matiere, il fut bien ſurpris de voir que tous ces Moines ſortoient l'un aprés l'autre, & qu'il ne reſta que l'Abbé ; de la ſurpriſe ce pauvre Religieux tomba facilement dans le trouble, & l'Abbé le voyant dans cet état, luy dit : *Frere*,

Digitized by Google

vous nous entretenez d'une matiere, que nous ne pouvons pas souffrir d'entendre, Qui estes-vous donc, répondit le Predicateur, *Qui ne pouvez pas oüir parler de l'humilité de vostre Dieu? Helas! Peut-estre vous paroissez des Religieux, & vous estes des demons? vous avez deviné*, reprit le faux Abbé, *& Dieu nous a forcés de venir icy pour vous rendre du service, en recompense de la soumission que vous avez euë pour les ordres trop rigoureux de vostre Superieur* & à cette parole l'Abbé, les Moines, & le Monastere disparurent comme une fumée.

XI. Deux Religieux de Paris, qui faisoient voyage durant l'Hyver, ne tomberent pas dans un Convent de demons charitables, mais bien dans la maison d'un Gentil-homme, qui estoit leur ennemi, & qui menoit depuis vingt ans une fort mauvaise vie; sa femme, qui estoit pieuse, les receut en son absence sur le soir moüillez & las comme ils estoient, avant que cet homme ne revint de la chasse; mais craignant sa mauvaise humeur elle les fit cacher, attendant de trouver la commodité de pourvoir à leur besoin: durant le soupé cette Dame estoit si melancolique, que son mari l'obligea de luy dire la cause de la tristesse qui paroissoit sur son visage: elle, se trouvant pressée, la luy découvrit, & luy dit qu'elle avoit eu scrupule d'offenser Dieu, si elle refusoit l'hospitalité à deux pauvres Religieux, mais qu'elle apprehendoit aussi de luy avoir depleu en les recevant: cet homme se sentit d'abord si changé, qu'il voulut voir ces Hostes, & il les caressa avec tant d'affection, que non seulement il fit secher leurs habits, & porter de la paille pour leur dresser un lit, mais encore il voulut leur laver luy-mesme les pieds.

XII. Aprés ces offices de charité, il s'addressa à l'un d'eux, & luy demanda si un pecheur, qui avoit vécu avec un grand libertinage durant plusieurs années, pouvoit esperer que Dieu luy fit misericorde; la réponse l'ayant asseuré de sa grace, pourveu qu'il eut une ferme contrition de ses pechez: il pria ce Religieux de l'oüir en confession sur l'heure, de crainte que le delay ne l'exposast à quelque malheur. Le Religieux ne voyant aucun danger le remit au lendemain, afin qu'il eut le temps de se bien examiner; mais chacun s'estant retiré, il eut quelque scrupule d'avoir differé la reconciliation de ce penitent, & dans la crainte que s'il luy arrivoit quelque accident, Dieu ne luy demandât conte de cette ame, de qui il sembloit avoir negligé le salut, il se leva du lict, & se mit en priere pour demander à Dieu qu'il luy plût de conserver la vie de cet homme du moins jusques au lendemain.

XIII. Dans peu de temps Dieu luy fit voir que celuy pour qui il s'interessoit estoit mort, que les Anges disputoient avec les demons, à qui auroit son ame; que ceux-cy mettoient dans une balance une infinité de crimes énormes dont il estoit coupable, & qu'ils faisoient tomber le bassin, car ils estoient fort pesans: mais que les Anges ayant mis dans l'autre bassin, pour les contrebalancer, la paille dont il avoit garni le lit de ces Religieux, l'eau avec laquelle il avoit lavé leurs pieds, & le fervent desir qu'il avoit eu de se confesser, la balance trébucha de leur costé, & qu'ils sauverent cette pauvre ame qui mouroit de mille frayeurs pendant cette contestation.

Digitized by Google

XIV. La vision estant finie, ce bon Religieux éveilla son compagnon & quelques domestiques, & leur raconta ce que Dieu luy avoit montré; ils allerent à la chambre du Maistre, & ils le trouverent mort; cela leur fit croire que la vision estoit veritable, & que le defunt avoit trouvé misericorde devant le Tribunal de Dieu; comme c'estoit là seule consolation qu'ils pouvoient recevoir dans cét accident, elle inspira encore à la veuve qui estoit la plus affligée, ce sentiment de faire toûjours servir sa maison d'Hospice aux Freres Mineurs.

XV. Un homme de Bourgogne quelque temps aprés avoir receu chez-luy deux Freres Mineurs, tomba dans une grande maladie; estant travaillé de la crainte & de la mort & de l'enfer, il luy sembla qu'il se trouvoit obligé de passer sur une planche fort estroite, au dessous de laquelle il y avoit un grand feu allumé; la peur d'y cheoir le faisoit reculer, & il sentoit des Demons qui le poussoient pour le faire precipiter; mais dans cette frayeur il vit des Anges qui esteignoient ce feu, avec l'eau qu'il avoit exprimée des habits des deux Religieux qu'il avoit logez & servis; cette vision l'obligea de tenir dans sa maison une chambre toûjours preste pour recevoir ces pieux Pelerins, & il la nomma *la chambre des Freres Mineurs.*

XVI. Le Convent de Leonessa dans l'Ombrie fut établi environ ce temps, car nous trouvons que l'an 1285. l'Evesque de Rieti donna quarante jours d'Indulgence à tous ceux qui contribueroient à la fabrique de l'Eglise; l'an 1400. le Chapitre de saint Jean de Latran y adjoûta l'Eglise de sainte Anne: & l'an 1470. le Monastere de sainte Luce delaissé par des Religieuses y fut encore uni. L'an 1520. Christofle Gittius y fit bâtir une autre Eglise que Jean-François & Jean-Ange ses heritiers doterent l'an 1534. sous le titre de Nostre-Dame de Lorete; il est aux Conventuels de la Province de S. François.

XVII. Rodulphe n'a rien trouvé de plus ancien du Convent de cossignani dans la Custodie d'Ascoli, si ce n'est que l'inscription de la cloche marque qu'elle a esté fonduë l'an 1286. mais on y conserve des Bulles d'Alexandre IV. qui montrent qu'il avoit esté plustôt établi, & les habitans rapportent sa fondation au temps de saint François.

XVIII. Celuy de Portgruyer dans la Province de saint Antoine fut bâti cette année par Foulchier inculth de la famille de Spilimberg Evesque de Concordia; ce Prelat le dota de tres-beaux revenus, & y fut ensevely à la gauche du grand Autel.

XIX. Le Pape donna pouvoir au General de nommer luy en seul des Predicateurs, & aux provinciaux de faire la mesme institution avec leurs Definiteurs, lors qu'ils seroient assemblés pour le Chapitre Provincial.

Digitized by Google

DE JESUS-CHRIST L'AN 1282.	DE MARTIN IV. L'AN 2.	DE RODOLPHE EMP. L'AN 10.	DE L'ORDRE L'AN 75.

I. FRere Bonnagratia tint le Chapitre General à Strasbourg ſur le Rhin, où il ſe trouva trente-trois Provinciaux, & ſept cens Religieux. Rodolphe Duc d'Auſtriche, Rodolphe fils de l'Empereur & les Eveſques de Straſbourg, de l'Iſle, de Baſle, & de Toul y aſſiſterent. Ces deux derniers avoient eſté Freres Mineurs: les Superieurs donnerent commiſſion à Frere Philippe de Perouſe Provincial de Toſcane d'examiner un tres-devot Frere lay appellé Mathieu, ſur le temps, le lieu & les autres circonſtances de l'impreſſion des Stigmates au corps de noſtre Seraphique Pere: parce qu'on ſçavoit que ce Religieux avoit receu des revelations particulieres ſur ce ſujet, & ce bon Frere les declara pour ſatisfaire à l'obeïſſance, & a l'ordre que Dieu luy en donna en deux viſions. Nous avons rapporté ailleurs ce qu'il en dit.

II. Frere Pierre Jean Olive y fut accuſé, non ſeulement d'avoir accoûtumé de dire pluſieurs choſes importantes contre la façon commune de vivre de l'Ordre, mais encore d'avoir compoſé pluſieurs écrits ſuſpects d'hereſie; ceux qui ſe laiſſoient aller au relâchement ſe rendirent ſes parties, parce qu'ils ne pouvoient pas ſouffrir les corrections qu'il leur faiſoit; car il n'épargnoit perſonne dans ſes predications, & dans ſes livres, non pas meſme les Prélats de l'Egliſe, & peut-eſtre ſes paroles qui ne manquoient pas de zele, manquoient de prudence: le tumulte qui s'éleva contre luy fit ordonner que le General iroit viſiter la Province de France, & qu'il examineroit la doctrine de ce Religieux pour condamner ce qui s'y trouveroit de mauvais. Nous verrons l'année ſuivante la ſuite de ſon procez.

III. Le Bienheureux Frere Torelle de Puppio en Toſcane mourut le 16. de Mars: il avoit eſté fort debauché dans ſa jeuneſſe, & un coq qui ſe vint poſer ſur ſes épaules, & qui y chanta trois fois luy ſervit comme à ſaint Pierre, d'un avis ſalutaire pour ſe convertir: l'Abbé de ſaint Fidelle fut le premier directeur de ſa conſcience, il ne luy peut pas pourtant perſuader de prendre l'habit de ſon Ordre, mais le 30. de ſon âge, & le quatriéme de ſa converſion Frere Torelle receut celuy du Tiers-Ordre de ſaint François.

IV. Dés-qu'il eut eſté revêtu, il employa huit jours à chercher un lieu propre à la retraite, & il choiſit une caverne à un mille de Puppio dans un endroit appellé *le Noizillier* à cauſe de la quantité de ces arbres; aprés avoir diſtribué tous ſes biens aux pauvres il y bâtit une petite cellule, & y fit un petit jardin: dés-qu'il fut logé il s'eſtablit une regle d'une penitence fort rude: Son habit de Tiercere eſtoit compoſé d'une tunique, d'un chaperon, & d'une corde à quoy il ajoûta un cilice. Il ne mangeoit que deux onces de pain par jour, & ne beuvoit que de l'eau encore avec meſure, il y ajoûtoit quelque fois des herbes

Digitized by Google

crües, mais sans sel & sans huile. Deux aix couverts de sarmens luy servoient de lit, & il n'y reposoit que pendant trois heures; sur tout cela il prenoit chaque jour la discipline avec de petites chaisnes de fer.

V. Le Demon envieux de sa vertu le tourmenta par plusieurs representations lascives; pour s'en deffendre il augmentoit son abstinence, passant souvent deux jours entiers sans rien manger: il redoubloit ses disciplines, il se veautroit dans les épines, & se jettoit dans l'eau glacée; ces combats qui durerent trente ans le firent tomber dans de grandes foiblesses, & il fut obligé de relacher un peu de son austerité; il commença de faire cuire ses herbes, & de les assaisonner avec de l'huile; il y adjoûta des legumes, & mesme dans l'effort de ses maladies on le contraignit à manger quelque peu de chair; tandis que son corps estoit accablé par ses peines, son esprit joüissoit d'une grande tranquillité par les consolations interieures que Dieu luy donnoit, & par plusieurs visites que les Anges luy rendoient; son amour envers Dieu s'augmenta tellement dans son cœur par ces faveurs celestes, qu'il paroissoit tout enflammé, & il sembloit un charbon tout ardent aux yeux de ceux qui le regardoient.

VI. Dieu voulut faire connoistre sa vertu par plusieurs miracles; un loup qui passoit devant son Hermitage chargé d'un petit enfant qu'il emportoit le laissa d'abord à sa parole, & devint si apprivoisé qu'il ne fit plus de mal ni aux hommes ni aux animaux: il venoit mesme manger familierement dans sa cellule, & les habitans du voisinage luy envoyoit dequoy le nourrir. A Bibiena il guerit avec sa salive un autre enfant qu'il avoit arraché demi mort de la gueule d'un autre loup. Une femme de Bologne luy porta deux de ses enfans travaillez de la fievre, il pria pour eux, leur fit boire de l'eau de sa fontaine, & d'abord ils se trouverent sans aucun mal. Un Recouvreur qui raccommodoit le toit de sa cellule estant tombé se fracassa tout le corps, & Fr. Torelle pria si efficacement pour luy qu'il le remit d'abord en estat de reprandre son travail. Une fille qui avoit esté ensorcelée par une Sorciere qui la vouloit porter à l'amour d'un jeune homme de qui elle estoit recherchée, fut conduite à ce bon Hermite, il commanda au Demon de quiter cette creature, fit sur elle le signe de la Croix, & incontinent elle se trouva saine.

VII. Lors qu'il eut atteint l'âge de quatre-vingts ans un Ange luy revela qu'il devoit mourir dans trente jours; il ne pouvoit pas recevoir une plus agreable nouvelle, & il s'y disposa par mille actions de graces qu'il randit à Dieu, & par l'assiduité à la meditation: dix jours aprés cette revelation il alla à Puppio, fit sa confession à l'Abbé; & receut le Saint Sacrement: estant de retour à sa cellule il avertit Frere Pierre son disciple du jour de son trépas, & passa tout le temps qui luy restoit en priere & en penitence; lors que son heure approcha il se mit a genoux, & aprés avoir recommandé son ame à Dieu il expira fort doucement sans aucune marque d'agonie ni de douleur.

VIII. A mesme temps toutes les Cloches du voisinage sonnerent sans que personne les touchât, & cette merveille ayant attiré tout le peuple à son Hermitage, l'on trouva qu'il estoit trespassé. Il y eut une grande contestation entre diverses Eglises à qui auroit son corps; l'Abbé de Puppio par un avis qu'il receut

du

Digitized by Google

du Ciel proposa un expedient pour terminer cette dispute ; il dit que chacun de ceux qui le pretendoient s'efforçât à l'emporter tout seul, & que celuy qui auroit assez de force pour cela le possederoit; plusieurs l'essyaerent les uns aprés les autres mais pas un ne le peut remuer ; l'Abbé l'essaya le dernier de tous & le leva tout seul sans aucune difficulté: tous connurent alors par cette merveille que le deffunt vouloit estre ensevely à l'Abbaye de Puppio,& il y fut porté avec grande joye. Sur le chemin un loup qui emportoit une brebis s'arresta, laissa sa proye, & se vint prosterner devant ce sacré corps.

IX. Il fut posé dans un lieu eminent, de sorte que les malades passoient par dessous, & y recevoient la gueriſon. Depuis un Abbé le fit mettre en terre & retint seulement la teste qu'il posa dans le sanctuaire, mais il fut puni de sa temerité, car il mourut bien-tost avec de tres-grieves douleurs. Les divers changemens que la peste, la guerre, & la longueur du temps ont faits dans cette ville, avoient fait perdre la connoissance du lieu ou son corps estoit ; mais l'an 1507. il fut trouvé par une revelation divine a l'endroit où est maintenant l'Autel qu'on a dedié à son honneur ; & il fut transporté en un lieu fort honnorable par la permission de Cosme Pazzi Evesque d'Arezze ; le General de l'Orde de Camaldule, & celuy de l'Ordre de Val-Ombreuse, duquel cette Abbaye depend s'y trouverent presens. Dieu la honnoré aprés sa mort d'une grande quantité de miracles, & les habitans de Puppio celebrent tous les ans sa feste fort devotement le jour de sa mort.

X. Un habitant de Siene qui avoit obtenu par l'interceſſion de ce Bienheureux, le retour dans sa patrie dont il avoit esté banni, envoya un peintre à Puppio pour copier son portrait, la nuit suivante Frere Torelle apparut à ce sien devot & luy imprima si bien dans l'imagination tous les traits de son visage & la forme de ses habits que cét homme fut capable de les exprimer au Peintre avec tant de netteté, que sans qu'il eut besoin de consulter son ancien portrait il les representa fort naïfvement sur sa toile, & tous ceux qui virent cette image advoüerent qu'elle ne pouvoit pas estre plus conforme à l'Original, duquel ils retenoient tres-bien les especes, parce qu'ils l'avoient veu fort souvent durant sa vie.

XI. Je sçais que les Peres de Val-Ombreuse, disent que ce Bienheureux a esté de leur Ordre, & plusieurs Auteurs l'écrivent sur leur témoignage ; mais Marianus a fait voir si clairement qu'il estoit du Tiers-Ordre de saint François, que Volatterran a esté convaincu de ses raisons,& a retracté sa premiere opinion. J'ay consulté sur cette difficulté l'Abbé de Ste. Praxede au Mont-quirinal, & les principaux de cét Ordre, afin que s'ils avoient quelque acte authentique pour la vuider en leur faveur, ils me fissent la grace de me le communiquer ; mais ils ne m'ont peu produire que leurs Chroniques écrites à la main par Frere Jerôme un de leurs Moines, dans lesquelles je n'ay rién trouvé qu'un abbregé de sa vie comme nous l'avons décrite ; elles ne disent pas à la verité qu'il fut Tiercere, mais aussi elles ne le font pas de leur Ordre, & ne disent si ce n'est qu'il estoit Hermite.

XII. Frere Rostagne illustre par sa naissance, & plus encore par sa vertu,

Digitized by Google

mourut environ ce temps ; nos Auteurs disent qu'il prit l'habit du Tiers-Ordre sur la fin de sa vie ; il est ensevely au milieu du Chœur du Convent d'Aix en Provence. La Chronique des vingt-quatre Generaux, dit qu'il a esté un homme de grand merite, & que Dieu la honnoré de plusieurs miracles aprés sa mort.

XIII Dulcine sœur germaine de Frere Hugues de Digne florissoit en ce temps dans l'institut du Tiers-Ordre, & se faisoit admirer par l'austerité de sa penitence, & par la pratique de toutes les vertus : elle avoit entrepris cette façon de vie par l'exemple, & par les exhortations de son frere, & plusieurs graves Matrones, & tres-honnestes filles l'imiterent avec tant de zele, qu'elles ont laissé jusques à nos jours le fruit de leurs excellentes vertus, car plusieurs personnes de Marseille pratiquent encore cette forme de vie, que Frere Hugues leur avoit prescrite. Cette Sœur Dulcine tomboit souvent en extase, où elle jouïssoit de l'entretien des Anges, & recevoit plusieurs revelations. Un jour de Pentecoste elle vit descendre le Saint Esprit en forme de langues de feu sur les Religieux qui chantoient au Chœur, & puis chacun d'eux luy parut plus ou moins reluisant selon le degré de la grace qu'il avoit receüe. Elle est ensevelie dans un sepulchre honnorable prés du susdit Frere Hugues au Convent de Marseille.

XIV La Sœur Bienvenuë d'Ancone fut portée à se rendre Tiercere par une revelation qu'elle eut du grand amour, que la sainte Vierge portoit à l'Ordre de saint François. Elle estoit engagée dans le mariage, mais elle sçeut si bien partager le temps entre ce qu'elle devoit à Dieu, & le soin qu'elle estoit obligée de prendre pour sa famille, qu'elle ne negligea jamais ce qu'elle pouvoit faire pour s'acquiter de l'un & de l'autre. Elle parvint à un si haut degré de perfection qu'elle merita d'avoir plusieurs entretiens familiers avec Jesus-Christ ; Elle avoit une affection fort tendre pour tous les Freres Mineurs & recevoit une grande joye de les voir dans sa maison ; elle devinoit souvent leur arrivée, & faisoit mettre autant de couverts sur sa table comme il en falloit pour tous ces hostes qui alloient venir, ce qui causoit une grande admiration à ses domestiques.

XV. Elle avoit une si grande inclination à faire l'aumône qu'elle ne se peut empescher de distribuer aux Freres Mineurs, & à d'autres pauvres un tonneau de vin excellent que son mary avoit en reserve ; pour appaiser la colere qu'il conceut de cette liberalité, elle s'addressa à nostre Seraphique Pere avec une si ardente priere, que le tonneau se trouva plein d'un vin non seulement meilleur que le premier, mais encore si salutaire que son mary en ayant goûté, se trouva incontinent gueri d'une longue infirmité qui le tenoit languissant ; & un Frere Mineur éprouva la mesme vertu contre la maladie dont il estoit attaqué. Ces deux miracles rendirent cét homme plus affectionné à l'Ordre, & luy firent concevoir une si grande confiance aux merites de saint François, que s'estant trouvé surpris d'une grande tempeste, & se voyant obligé de jetter dans la mer plusieurs vaisseaux pleins d'huile il les recommanda à ce glorieux saint avec tant de ferveur qu'il merita de les trouver sains & sauves, au port où il aborda heureusement. Cette Bienheureuse mourut environ ce temps comblée de merites, &

Digitized by Google

en grande odeur de saintetè, mais je ne trouve pas en quel lieu elle fut ensevelie.

XVI. Nous avons veu l'an 1271. les premiers rayons de la vertu de Ste. Elizabeth Princesse d'Aragon ; la reputation de sa vertu estoit si grande qu'elle fut demandée à mesme temps en mariage par les Roys d'Angleterre, de Sicile & de Portugal ; cette recherche qui paroissoit si honorable pour elle, & pour le Roy son pere fut dabord fâcheuse à tous les deux. A elle parce qu'elle avoit inclination à conserver sa virginité, & à luy parce qu'il ne se pouvoit resoudre qu'avec un extreme deplaisir à éloigner une fille si aymable ; enfin il la destina pour le Roy de Portugal parce qu'il estoit déja en possession de la Couronne par la mort d'Alphonse son pere, & les autres deux pretendnas ne l'avoient qu'en esperance. Elizabeth se laissa vaincre au pouvoir paternel, & fut conduite avec grand honneur par la Castille jusques sur la frontiere de Portugal, où les nopces se firent dans le mois d'Aoust avec une magnificence vrayment Royale, & une joye merveilleuse.

XVII. La Couronne qu'Elizabeth mit sur sa teste ne changea rien de la vertu qu'elle avoit dans le cœur. Dés l'âge de douze ans elle avoit fort bien appris à moderer les plaisirs par la temperance, & le luxe des habits par la mortification du corps : & quoy qu'elle n'oubliât rien de ce qu'elle devoit à son mary, elle ne détournoit nullement son esprit de la pensée de Dieu. Elle recitoit chaque jour le grand Office comme les Ecclesiastiques, & y ajoûtoit celuy de la sainte Vierge & celuy des morts ; elle entendoit fort devotement la Messe, & employoit tout le reste du temps auquel elle se pouvoit recueillir, à travailler avec ses Demoiselles ou pour orner les Autels, ou pour vestir les pauvres. Elle communioit souvent & avec grande ferveur ; elle veilloit avec grand soin sur les actions de ses domestiques, & outre les jeûnes ordonnez par l'Eglise elle en faisoit trois chaque semmaine, & ceux du Vendredy & Samedy estoient au pain & à l'eau ; elle faisoit le Caréme de l'Advent, & celuy de la sainte Vierge depuis la Nativité de saint Jean jusques au 14. d'Aoust ; quelque fois elle jeûnoit celuy de saint Michel durant quarante jours avant sa feste, elle en eut fait encore davantage si son mary ne l'en eut empeschée ; estant tombée malade les Medecins luy ordonnerent de boire un peu de vin, mais elle ne leur voulut pas obeyr, & Dieu changea deux fois en vin l'eau qu'on luy presentoit.

XVIII. Sa liberalité envers les pauvres estoit si grande, qu'il sembloit que toutes ses richesses ne pussent pas y suffire, car elle avoit ordonné à son aumônier, de ne refuser jamais l'aumône à personne ; elle prenoit un soin tout particulier, de recevoir & d'habiller les Pelerins, & de pourvoir aux necessitez des personnes de qualité, sur tout des femmes & des filles, de qui la pudeur pouvoit courir quelque risque par la misere.

XIX. Tous les Vendredis elle lavoit les pieds à douze pauvres, & le Jeudy saint à treize femmes ; il arriva qu'une d'elles qui avoit un chancre à un pied ne luy presenta à laver que celuy qui estoit sans mal ; elle voulut voir l'autre, & quoy-que cette femme s'en deffendit par honte, la pieté de la Reyne la vainquit ; elle le luy fit montrer, le lava, le baisa, & dés qu'elle l'eut couvert, le chancre se

Digitized by Google

trouva guery. Aprés avoir fait ce charitable office un jour de Vendredy saint dans Santaren, un des pauvres qui l'avoit receu resta dans la basse-court parce qu'il ne pouvoit pas marcher ; le Portier l'ayant trouvé s'emporta de colere, & le batit, la Reyne en ayant esté avertie fit venir ce malade, le pansa elle-mesme, & ordonna qu'on continuât à le traiter avec grand soin ; mais il ne fut pas necessaire, car le lendemain il revint parfaitement gueri.

XX. Dieu fit connoistre par un grand miracle combien la pieuse prodigalité d'Elisabeth luy estoit agreable : Un jour comme elle portoit dans un pan de sa robe une somme d'argent assez considerable dans le dessein de la distribuer aux pauvres, le Roy son mari la surprit, & luy demanda qu'est-ce qu'elle avoit-là ? Elizabeth répondit que c'estoient des roses, & en effet, lors qu'elle eut déplié sa robe les pieces de monnoye parurent aux yeux du Roy de tres-belles roses, quoy-que ce fut au plus fort de l'hyver.

XXI. Une femme de Valence en Espagne qui souffroit de grandes incommoditez depuis un an aprés ses couches, fut avertie par saint François qui luy apparut, d'aller passer quelques nuits en veilles & en prieres dans l'Eglise des Freres Mineurs de Lerida ; elle suivit ce bon conseil, & la cinquiéme nuit s'estant endormie tandis que les Religieux chantoient Matines, saint François l'éveilla, & luy dit de rendre graces à Dieu parce qu'elle estoit guerie ; l'effet de cette parole qu'elle ressentit d'abord la fit éclater avec joye, les Religieux coururent à elle pour voir ce qui luy estoit arrivé, & ils trouverent la verité de ce miracle. Une fille de Girone en Catalogne voyant la grande peine que sa mere prenoit pour la servir dans son incommodité, car elle estoit estropiée, invoqua le secours de nostre Seraphique Pere pour obtenir sa gueriſon, & sa priere fut si fervente qu'elle merita d'estre exaucée. Plusieurs personnes vinrent voir ce miracle, & l'Evesque du lieu en fit une information juridique.

XXII. Au Convent de Paris le Frere qui devoit, selon la coûtume, jetter de l'eau benite le soir dans toutes les chambres en oublia une : sur l'heure de Matines un autre Frere qui estoit fort devot vit un petit demon qui se promenoit un arc à la main, & qui cherchoit sur qui le tirer : Pendant que ce Diablotin estoit ainsi au guet sans décocher sa fléche, un autre demon luy demanda pourquoy il estoit si tardif, & si negligent à faire quelque bon coup ; & il luy répondit qu'il n'avoit peu frapper aucun de ceux qui estoient passez, parce qu'ils avoient tous esté aspergez de l'eau benite avant que de se coucher : Pendant qu'ils faisoient ce colloque ils virent celuy de qui l'Acholite n'avoit pas aspergé la chambre, ils le percerent d'un coup de fléche qui embrasa son cœur par de pensées impures, comme il le confessa luy-mesme à celuy qui avoit eu cette vision, & de qui il apprit aussi à ne se retirer jamais sans prendre de l'eau benite, & dire, *Seigneur, délivrez-moy de la flêche volante, & du trait qui court dans les tenebres.*

XXIII. Les Docteurs de Bologne avoient un grand different pour leurs privileges avec les Citoyens, & les menaçoient de transporter ailleurs l'Université : le Pape en estant averty donna la commission de le terminer au Prieur de saint Dominique, & au Gardien des Freres Mineurs de cette Ville.

XXIV. L'Archidiacre de Braga en Portugal qui avoit esté institué Rece-

Digitized by Google

veur general de tout ce qui devoit eſtre levé dans ce Royaume pour le ſecours de la Terre-Sainte ſuivant le decret du Concile de Lion, n'avoit pas encore rendu conte de ſon adminiſtration, & le Pape donna commiſſion à Frere Monald de ſainte Anatolie d'aller en Portugal pour exiger les comptes de ce Commiſſaire en preſence de trois Eveſques, ou d'autres perſonnes conſtituées en dignité, & faire remettre toutes les ſommes à des Marchands d'Italie qui eſtoient chargez de leur employ par l'ordre du ſaint Siege.

XXV. L'Autheur de la Gaule Chreſtienne dit que Frere Euſtatius eſtoit en ce temps Eveſque d'Evreux en Normandie. Les Chanoines de Theramo dans l'Abbruzze au Royaume de Naples, éleurent pour leur Eveſque Alexandre de Verules Chanoine de ſaint Eraſme; mais il ſe rendit Frere Mineur pour fuir cette dignité: Un Frere François fut fait Eveſque de Peſaro dans la Duché d'Urbin.

XXVI. Des Patentes de Philippe Roy de France, données en faveur du Convent de Sens en Bourgogne font voir qu'il avoit eſté fondé avant cette année hors la Ville: il fut tranſporté dedans à cauſe de la guerre des Anglois l'an 1360. & Jean de Diciac le fit baſtir. Frere Chriſtophle du Chef des Fonteines General de l'Ordre Archeveſque de Ceſarée, & Suffragant de Nicolas de Pelué Archeveſque de Sens, dedia l'Egliſe à ſaint Jean Baptiſte l'an 1579. Frere Simon de la Font Ecrivain & Predicateur celebre contre les Hugenots, a fleuri dans ce lieu.

XXVII. Hugon de Leſignac Comte d'Angouleſme, commença de faire baſtir le Convent de cette Ville qui eſt ſituée ſur la Charante: Guidon Comte de la Rochefoucaud eſt pourtant reconnu pour ſon principal Fondateur, parce-qu'il le fit achever. Ce Seigneur qui eſtoit fort affligé de ſe voir dans la ſterilité aprés pluſieurs années de mariage, avoit fait vœu pour luy & pour ſes ſucceſſeurs, de faire porter le nom de François à tous les aînés de ſa famille; & aprés que ſa femme ſe fut accouchée d'un garçon il fit achever cette Egliſe en reconnoiſſance de cette grace qu'il avoit receüe par l'interceſſion de noſtré Seraphique Pere: Il fut enſeveli prés du grand Autel qui eſtoit alors à l'endroit où la porte de l'Egliſe ſe trouve preſentement, car elle a eſté aggrandie par Beatrix de Bretagne Comteſſe d'Angouleſme. Frere Jacques Magnelot homme prudent & docte, aprés y avoir eſté Gardien pendant dix ans, y fut enſeveli l'an 1557. & les Huguenots deterrerent ſes oſſemens avec ignominie. Frere Jean Thenaud qui luy ſucceda dans la charge, fut fait Abbé de Mellin au Maine par diſpenſe du Pape. L'an 1568. les Huguenots y martyriſerent Frere Michel Grenet qui en eſtoit Gardien; Frere Pierre Bonneau, Frere Jean Violant, & Frere Jean Avril qui eſtoient Lecteurs.

XXVIII. Le Convent de Stradhhaile-Laoiſe au Dioceſe d'Armach en Irlande, eſtoit eſtabli avant cette année, car nous trouvons qu'on y tint un Chapitre Provincial; l'an 1315. il fut pillé par les Ecoſſois Hiberniens qui y maſſacrerent pluſieurs Religieux, & les Heretiques l'ont brûlé depuis. Jacques Brandon poſſede la place par un accord qu'il a paſſé avec le Syndic Apoſtolique ſous des conditions raiſonnables.

Digitized by Google

XXIX. Le Convent de Fabriano fut changé une seconde fois dans la Ville par le soin de Mazocchius Gentilhomme de Pise & Magistrat de ce lieu. Un habitant nommé Tursel fils de Bonaccorsi de Rembald leur vendit une maison prés de la place avec ses appartenances pour la somme de deux mille livres dont il ceda la moitié. Le Bienheureux Frere François de Fabriano pour l'amour duquel la ville contribuoit à ce changement y prescha ; on ajoûta vingt-cinq maisons à la premiere, & le bâtiment fut achevé l'an 1292. Mazochius aprés avoir fini sa charge s'en retourna à Pise, s'y rendit Frere Mineur, & y termina fort Saintement sa vie. On raconte de luy qu'ayant rencontré le meurtrier de son fils il luy pardonna, & luy donna le baiser de paix. Plusieurs illustres familles ont leurs sepulchres dans l'Eglise de ce Convent ; celle de Chiavelli a fait bâtir la Chapelle de sainte Marthe ; & le Cardinal Frere Gentil de Mont-des-Fleurs celle de saint Jean-Baptiste. Calixte III. donna aux Religieux une belle Galerie que Nicolas V. avoit fait bâtir prés de leur Eglise l'an 1457.

XXX. Le Monastere de sainte Claire de Sergna dans la Terre de Labour fut établi environ cette année, comme il conste par une donation que Philippe de Neustasio y fit d'une maison qu'il possedoit, & l'Evesque renonça au droit qu'il y pretendoit. Nous avons parlé de ce Monastere l'an 1267.

DE JESUS-CHRIST L'AN 1283.	DE MARTIN IV. L'AN 3.	DE RODOLPHE EMPER. L'AN 11.	DE L'ORDRE L'AN 76.

I. FRere Bonnagratia General de l'Ordre estant revenu à Paris aprés le Chapitre de Stratsbourg, commit l'examen des écrits de Fr. Pierre-Jean Olive à Frere Dragon Provincial de France, à Frere Jean Garau, à Frere Simon de Lensio, à Frere Arlot Dupré de la Province de Toscane qui estoient tous Docteurs en Theologie, & à Frere Richard *de Mediavilla*, à Frere Gilles de Besse, & à Frere Jean de Mur de la Province de la Marche Bacheliers de l'Université de Paris ; ces Commissaires censurerent quelques propositions de ces écrits comme dangereuses, & d'autres qui pouvoient avoir un mauvais sens ; leur Sentence fut appellée l'Escriture à sept sceaux, parce que chacun y mit le sien ; le General vint dans Avignon muni de cet acte, pour le faire voir à quelques disciples que Frere Olive avoit là, & tacher de les detromper par ce moyen des erreurs dont ils pouvoient avoir esté imbus.

II. Tandis qu'il estoit occupé à ce charitable exercice, Frere Olive le vint trouver sans en avoir receu la permission de personne & mesme sans l'avoir demandée ; le General fut fort faché de cette temerité, & pour l'en punir il assembla tous les Religieux au Chapitre à la demande mesme du coupable ; Frere Olive ayant receu la licence de parler dans cette assemblée, excusa ses fautes avecque tant d'addresse sur la fragilité de l'esprit humain, & fit si bien connoistre la passion & les efforts avec lesquels ses ennemis le persecutoient, que chacun en fut éton-

Digitized by Google

né, & nul ne luy ose contredire; le General mesme s'addoucit tellement qu'il luy pardonna, & se contenta de l'avertir d'estre plus reservé en ses écrits, & en ses paroles; mais il luy ordonna de revoquer avec humilité ce qu'il avoit avancé avec imprudence. Pendant qu'il continuoit cette procedure il tomba malade, & recommanda à Frere Gerard Dupré son compagnon d'obliger Frere Olive à se retracter selon la censure des Docteurs de Paris, & ce bon Religieux obeït sans contradiction. L'affaire ne passa pas plus avant à cause de la maladie du General, mais elle fut reprise aprés sa mort, comme nous verrons dans la suite.

III. La Bienheureuse Sœur Agnés Princesse de Boheme Religieuse de l'Ordre de sainte Claire mourut le 6. de Mars. Elle avoit tant aimé la pauvreté que quelque avis que le Legat Apostolique luy donnat de reserver une partie de ses biens pour les neccessitez qui luy pouvoient survenir, elle les avoit distribuez aux Eglises, à son Monastere, & aux Hospitaux, disant qu'elle avoit tout laissé au monde lors qu'elle s'en estoit retirée: ses jeûnes & ses austeritez estoient extraordinaires, & ses meditations plus longues que celles de ses sœurs: dans une extreme neccessité elle obtint miraculeusement du pain pour la nourriture de la communauté; elle ressuscita la fille du Roy son frere: laquelle neantmoins ennuyée de la vanité de la vie mourut bien-tost une seconde fois. Elle merita par ses prieres une insigne victoire au Roy Primislas contre ses ennemis; on dit que durant la bataille qu'il donna contre Bela Roy de Hongrie un aigle blanc parut sur le drappeau dedié à S. Uvenceslas Duc & Patron de Boheme, qui peu à peu estendit si bien ses aisles qu'il couvrit toute l'Armée: cette Bienheureuse eut encore l'avantage de voir des Anges autour du lit de la Sœur Brigitte sur le temps que celle fille alloit rendre l'ame.

IV. A sa mort elle fut entourée d'une grande clarté, & respandit une odeur merveilleuse; son corps fut enseveli à Prague dans l'Eglise de la sainte Vierge; les grands miracles dont Dieu l'honnora attirerent plusieurs nobles Filles à prendre l'habit de sainte Claire. Et Charles IV. Empereur & Roy de Boheme en reconnoissance de ce que Dieu l'avoit delivré deux fois du danger evident de la mort, par l'intercession de cette Bienheureuse, s'employa envers le saint Siege pour la faire canoniser; & en mourant il recommanda à son fils de continuer cette poursuite, mais les guerres l'en detournerent.

V. Une autre Sœur Agnés du mesme Ordre mourut le premier de Juillet à Salamanque, & son Epitaphe marque qu'elle a esté fort estimée & cherie de tous ceux qui la connoissoient, à cause de ses admirables vertus.

VI. A Paris un Novice estant reduit à l'agonie se mit à crier, *malheureux que je suis; pourquoy suis-je né?* Il continua, *du moins pesez justement & ajoûtez-y quelque chose des merites de Jesus-Christ;* Il parla encore une troisiéme fois, & dit, *Voyla qui va bien*, ceux qui l'assistoient luy demanderent, aprés qu'il fut revenu à luy, qu'est-ce qu'il vouloit dire: & il leur respondit qu'il avoit esté appellé au Jugement de Dieu, où l'on avoit pesé ses œuvres, & que la multitude des paroles inutiles & des ris dissolus dont il estoit coupable, luy auoient fait pousser la premiere plainte dans la frayeur qu'il avoit eüe de se voir condamné; mais que s'estant souvenu fort à propos des merites de Jesus-Christ, il avoit

Digitized by Google

demandé, comme ils avoient oüy, d'en estre secouru, & que par ce moyen il avoit obtenu une Sentence favorable.

VII. Un autre Novice du mesme Convent estant aussi fort mal fut ravi en extase, & il luy sembla qu'il montoit par une echelle jusques à la porté du ciel, mais que comme il y vouloit entrer, on luy avoit dit qu'il falloit que son infirmier passat plustot que luy; estant revenu à luy il raconta sa vision à ce bon Frere qui le servoit, & celui-cy estant bien joyeux de cette bonne nouvelle tomba d'abord malade, & mourut dans peu de jours; le Novice qui luy avoit annoncé sa mort le suivit aussi bien-tost, à la gloire qu'il luy avoit prophetisée.

VIII. Un Frere qu'on nommoit *Angelique* à cause de la douceur de sa conversation mourut aussi à Paris, & un Docteur de ce Convent ne dit point pour luy les trois Messes que chaque Prestre avoit accoustumé de celebrer pour les Religieux trespassez, dans la pensée que celui-cy estoit si vertueux qu'il n'avoit pas besoin de cet aide, & qu'il seroit allé tout droit en Paradis, sans passer par le Purgatoire. Mais le defunt s'apparut à luy, & le pria de satisfaire à ce pieux devoir, parce qu'au Jugement rigoureux de Dieu, personne ne peut entrer dans le ciel, qu'il n'ait esté parfaitement purgé de toutes les plus petites soüilleures.

IX. Un autre qui avoit laissé le gros revenu d'un Benefice pour se rendre Frere Mineur estant mort ressuscita bien-tost aprés, se jetta aux pieds de celui qui luy avoit conseillé de prendre cét estat pour l'en remercier; & aprés l'avoir encore asseuré que son ame n'avoit esté reünie à son corps, que pour faire connoistre à ses Freres le bon-heur de la Religion, il mourut avec grande tranquillité.

X. Un autre Religieux ennuyé des longues douleurs de sa maladie souhaita fort de mourir: un Ange qui luy apparut luy dit que Dieu luy avoit envoyé ces maux pour la penitence qui estoit deûë à ses pechez: que toutesfois il luy donnoit à choisir ou de demeurer encore un an malade, ou de mourir avec asseurance de n'estre qu'un jour dans le Purgatoire; le Frere accepta le second parti, & aprés s'estre muni de tous les Sacremens il expira; l'Ange le conduisit en purgatoire, mais il n'y avoit pas encore demeuré pendant une heure qu'il commença de se plaindre de son conducteur, disant qu'il le trompoit, car il y avoit plus d'un an qu'il le retenoit dans ces tourmens; l'Ange luy fit voir qu'il se plaignoit à tort, parce qu'il n'y avoit pas une heure qu'il estoit decedé, & que son corps n'estoit pas encore enseveli, mais il luy offrit que s'il vouloit rompre le traité, il le rameneroit au monde; le Frere pressé de ses douleurs accepta cet offre; le voyla donc ressuscité, mais recheu dans sa mesme maladie: il se creut pourtant fort heureux de pouvoir payer avec de longues, & de grandes souffrances dans cette vie, celles qu'il devoit endurer dans le Purgatoire.

XI. Guidon II. fils d'Arthus II. Duc de Bretagne fit bâtir un beau Convent à Guingam dans le Dioceſe de Trier en basse Bretagne; plusieurs Ducs y ont esté ensevelys; entre autres Charles de Blois que plusieurs Auteurs disent avoir esté canonizé, mais nous ne trouvons que les instances qui ont esté faites pour cela par Charles VI. Roy de France, & par plusieurs grands Seigneurs Eccle-

siastiques

Digitized by Google

Ecclesiastiques & Seculiers ; & les commissions qu'Urbain VI. & Gregoire XI. ont données pour informer de la Sainteté de sa vie & de ses miracles. Saint Yves Breton qui a esté Canonizé prit dans ce lieu l'habit du Tiers-Ordre : Henry Duc de Bretagne enrichit l'Eglise de plusieurs Reliques l'an 1388.

XII. Bernard Comte d'Astarac en Gascogne fit bastir le Convent de Mirande au Dioceſe d'Auch ; les Huguenots le brulerent l'an 1577. Frere Jean Gozier fut martyrisé à Terraube par ces impies durant l'Advent qu'il y prechoit ; & Frere Dominique Berald à Favas durant le Careme qu'il y prechoit aussi.

XIII. Celuy de Gualdi en Ombrie du Dioceze de Nocera avoit esté estabi à un Oratoire de Nostre-Dame de Misericorde, pour lequel on donna trois cens livres au Prieur à qui il appartenoit. Thesée Rodolphe de Perouse avoit donné à vn Frere Jean François de nation la colline de Mintio prés de cette ville, & aprés la mort de ce Religieux, il la remit aux Conventuels qui possedent le Convent : on dit que quelques compagnons de saint François avoient obtenu un Hermitage dedié aux Glorieux Martyrs saint Estienne, & saint Laurens dans une vallée au pied d'un rocher environ l'an 1219. & que saint François y a demeuré durant quelque temps l'an 1224. mais que la ville de Gualdi ayant esté changée ailleurs, le Convent fut aussi transferé à un autre endroit, qui fut donné par un Gentilhomme de ce lieu nommé Odon. L'Eglise est dediée à saint François, & le Bienheureux Frere May de Gualdi y est enterré.

XIV. Les Benedictines du Monastere d'Halsbach dans la haute Allemagne s'estoient si relachées de la discipline reguliere, & avoient si mal menagé leur temporel que les Magistrats de cette Ville prierent le Pape de mettre à leur place des Religieuses de sainte Claire ; sa Sainteté accorda leur demande, & l'on y fit venir celles qui demeuroient à Kunshaim où l'on voit encore des portraits de Freres Mineurs, & de filles de sainte Claire. Le jour de leur entrée quarante jeunes Demoiselles prirent l'habit devant une grande foule de peuple ; les Observans de la Province de Stratsbourg se chargerent de leur conduite par l'ordre du Concile de Basle. Le Bienheureux Frere Jean Continger y est ensevely, il a esté doüé de l'esprit de prophetie & honnoré de plusieurs miracles ; le Bienheureux Frere Jean de Capistran ayant esté prié par Jacques Marquis de Bade de vouloir venir demeurer dans son voysinage, luy respondit qu'il devoit estre satisfait d'avoir la compagnie de ce devot & sage Religieux, qui avoit plus de vertu que luy.

I. FRere Bonnagratia General de l'Ordre mourut dans Avignon ; on dit que la grande cloche du Convent sonna sans estre touchée de personne incontinent aprés sa mort, ce qui confirma la bonne opinion qu'on avoit de sa vertu ;

Digitized by Google

Frere Guillaume de Falgario Toloſain & Provincial de Guiene fut éleu Vicaire general. Frere Vital Dupuy l'avoit precedé dans le Provincialat, & eſtoit mort en grande eſtime de ſcience & de pieté.

II. Le general avoit envoyé pluſieurs Religieux en Aſie & en Armenie pour y prêcher la foy ; ils y avoient travaillé avec grand zele, mais ils n'avoient pas eu partout le meſme ſuccez ; quelques uns aprés avoir enduré beaucoup de tourmens, avoient receu la couronne du martyre ; Tangodomor aprés avoir tué ſon frere Abagha Roy des Tartares qui avoit envoyé ſes Ambaſſadeurs au Concile de Lion, abjura la foy Chreſtienne qu'il avoit embraſſée dans ſa jeuneſſe, changea ſon nom de Nicolas en celuy de Mahomet, & perſecuta cruellement pendant deux ans tous les Chreſtiens, mais Dieu permit que ſon neveu Argon le fit mourir ; & comme ce Prince eſtoit Chreſtien, ou du moins ami des Chrêtiens, il fit rebâtir toutes leurs Egliſes & bannit tous les Mahometans.

III. Durant la perſecution de Langodomor Frere Antoine fut martyriſé à Salamaſtre en Perſe ; il avoit predit ſa mort, & Dieu l'honnora de pluſieurs miracles. Frere Aldobrandin d'Ammonatis Florentin, Frere Conrad, Frere Voyſſel & deux autres eurent les teſtes eſcorchées, & rendirent leurs benites ames aprés pluſieurs tourmens au meſme païs.

IV. Frere Conrad Saxon, & Frere Eſtienne Hongrois prêchoient en Ormetie prés des Monts Caſpiens pour retirer les Grecs du Schiſme ; & ces opiniaſtres ne pouvant reſpondre à la force de leurs raiſons les aſſaſſinerent. Une femme devote vit leurs ames qui montoient glorieuſes dans le ciel. Frere Pierre d'Arcamano fut maſſacré avec ſon compagnon en Lombardie par quelques Heretiques parce qu'il ne voulut pas effacer leurs noms de ſon regiſtre de l'inquiſition. Les corps de ces Bienheureux Martyrs furent portez à Valence en Dauphiné.

V. La Bienheureuſe Marguerite Colomne mourut le 30. de Decembre ; elle avoit eſté laiſſée fort jeune ſous la conduite de ſes freres : l'aiſné la preſſa fort de ſe marier avec le Proconſul de Rome, mais par l'aide de ſon cadet elle ſe deffendit de cette pourſuite, dans le deſſein de conſacrer ſa virginité à Jeſus-Chriſt. Pour ſe fortifier dans cette reſolution elle ſe rendit fort aſſiduë à la priere ; & la Sainte Vierge qui luy apparut dans le ſommeil, l'aſſeura qu'elle ſeroit exaucée : cette viſion la remplit d'une ſi grande conſolation qu'elle demeura deux jours ſans manger, & ne peut plus ni voir, ni oüyr aucune choſe du monde, ſans en avoir un extreme degout ; chaque nuit elle s'éveilloit à la meſme heure à laquelle elle avoit receu cette faveur, & paſſoit en priere juſques au jour ; il luy eſtoit facile de ſe lever, car elle ne couchoit que ſur une natte, quoy que ſes ſervantes ne manquaſſent pas à luy preparer un bon lit ; elle aſſiſtoit chaque jour à la Meſſe avec une ferveur admirable, & cette devotion luy fit meriter de voir une colombe blanche qui voloit autour de la ſainte Hoſtie ; elle penſoit ſi peu à manger qu'il eſtoit beſoin qu'on la vint avertir lors que midi eſtoit paſſé, pour l'obliger à prendre quelque petite refection.

VI. La ſainte Vierge qui luy apparut une deuxiéme. & une troiſiéme fois remplit ſi bien ſon cœur du deſir de la ſolitude, qu'elle ſe retira avec deux ſervantes ſur le Mont de Paleſtrine, nonobſtant la reſiſtance de ſon aiſné, mais dans

Digitized by Google

l'eſperance que ſon cadet Jacques la pourvoiroit d'une demeure plus commode; ce ſien frere qui favoriſoit ſon pieux deſſein éſtoit alors abſent, & le jour de ſainte Marguerite tandis qu'il aſſiſtoit à la Meſſe qu'il faiſoit dire pour ſa ſœur dans un Convent des Freres Mineurs, il la vit au milieu d'une troupe d'Anges; il ne connut pas d'abord ſi cette viſion ſignifioit ſa mort ou quelque grace extraordinaire qu'elle recevoit de Dieu, mais il en fut éclairci le lendemain par une lettre qu'elle luy écrivit pour luy apprendre ſa retraite.

VII. Elle commença de s'impoſer une abſtinence extraordinaire, car elle jeûnoit tous les jours de la ſemaine à la reſerve du Dimanche & du Jeudy; & le Vendredy elle ne prenoit que du pain & de l'eau; neantmoins lors qu'elle ſe trouvoit obligée de manger hors de ſa maiſon, elle ſe conformoit à la compagnie pour éviter la ſingularité, & cacher ſa mortification: ſa recollection eſtoit ſi grande qu'elle ne ſe laiſſoit pas voir meſmes à ſes domeſtiques, qu'autant que la neceſſité l'exigeoit; & ſes entretiens eſtoient ſi pieux qu'elle ne pouvoit ſouffrir d'oüyr parler que des grandeurs de Dieu, & des myſteres de noſtre Religion.

VIII. Elle prit l'habit de ſainte Claire pour marquer par ſon exterieur le changement de ſon ame, mais elle ne laiſſoit pas voir le cilice qu'elle portoit ſur la chair; ſes cheveux luy parurent un ornement fort inutile, c'eſt pourquoy elle ſe les fit couper, & les offrit en Sacrifice à la ſainte Vierge. Noſtre Seraphique Pere luy avoit conſeillé ce changement en luy expliquant ces paroles de l'Evangile, *Si quelqu'un veut venir aprés moy, qu'il porte ſa Croix & me ſuive*; aprés avoir receu cette leçon elle pria ſon ſaint Precepteur de luy donner une Croix de ſa main, il la luy accorda, & dés qu'elle l'eut elle la poſa ſur ſon coſté; & cette figure celeſte s'y attacha ſi fortement qu'elle s'enfonça dans ſa chair, comme ſi elle ſe vouloit aller imprimer dans ſon cœur, où Marguerite conſervoit cherement la memoire du Crucifié: cette nouvelle vie depleut fort à ſes parens qui avoient eſperé de faire une belle alliance par ſon mariage: un d'eux fit le deſſein de l'aller enlever de force pour la ramener chez ſon frere, mais il en fut detourné par une viſion qu'il eut durant la nuit, dans laquelle Dieu le menaça de le punir, s'il faiſoit violence aux volontez de Marguerite; & cela le fit ſi bien changer de ſentiment que déſlors il fut l'aide, & le promoteur des piéux deſſeins de ſa couſine.

IX. Jeſus-Chriſt luy fit pluſieurs graces extraordinaires pour l'exciter à de nouvelles ferveurs. Un jour il la Couronna de lys. Un autre fois il luy mit au doigt ûne bague precieuſe qui s'enfonça toute dans la chair. Le jour de ſaint Jean Baptiſte auquel elle donnoit à manger à pluſieurs pauvres, elle merita de recevoir avec eux Jeſus-Chriſt, & le meſme Saint traveſtis en Pelerins; ſes freres luy payerent ſa legitime, mais elle l'employa bien-toſt aux œuvres de miſericorde.

X. Son frere Jacques qu'elle aymoit uniquement eſtant tombé malade à Paleſtrine elle y alla pour le ſervir; mais ayant appris que les Freres Mineurs de Zagarola eſtoient auſſi tous malades, à la reſerve du Gardien, & du Lecteur, elle pria ſon frere d'agréér qu'elle allât faire ſervice à ces pauvres Religieux delaiſſez; preferant ainſi ſes Freres ſpirituels à ſon frere charnel, parce qu'ils eſtoient dans

Digitized by Google

une grande neceſſité ; & ſa charité fut ſi conſtante qu'elle ne les abandonna point juſques à ce qu'ils ſeurent bien remis. A ſon retour ayant trouvé une ladre qu'on avoit chaſſée de Poli, elle luy fit un fort bon accueil, la mena dans ſa maiſon, la traita, & la ſervit de ſes propres mains, juſques à ce qu'elle fut en eſtat d'eſtre conduite à l'Hoſpital où Marguerite fournit ce qui luy eſtoit neceſſaire.

XI. Ses Freres luy faiſoient eſperer qu'ils fonderoient un Monaſtere où elle ſe pourroit retirer avec pluſieurs filles qui s'eſtoient miſes ſous ſa conduite mais voyant qu'ils differoient trop ce pieux deſſein, elle obtint des lettres de Fr. Bonnagratia General de l'Ordre pour eſtre receüe à celuy d'Aſſiſe : elle ſe mit en chemin pour y aller, mais une maladie qui luy ſurvint l'arreſta &. l'empécha d'executer ſa reſolution. Dés qu'elle fut guerie elle alla viſiter l'Egliſe de la ſainte Vierge à Voltoïlla qui eſtoit celebre par pluſieurs miracles, dans l'eſperance de s'y établir ; mais le Curé la receut ſi mal qu'elle fut obligée de s'en retourner : ſur ce temps ſon frere Jacques fut fait Cardinal, & elle le ſuivit à Rome pour viſiter les ſepulchres des ſaints Apoſtres. Dans peu de temps elle y fit connoiſſance avec une pieuſe Dame nommée Aldrude qui vivoit fort ſaintement dans ſa maiſon, & qui portoit l'habit de ſainte Claire, & demeura quelque temps avec elle pour la ſervir, & pour profiter de l'exemple de ſes admirables vertus.

XII. Un jour tandis qu'elle meditoit la Paſſion du Sauveur avec un grand deſir d'en éprouver les peines, il luy apparut comme un Roy, mais malade & couché ſur un lit ; elle s'avança & pour le mieux connoiſtre elle mit ſes doigts dans les trous qui eſtoient à ſes pieds ; à cét attouchement elle fut ſaiſie de ſi fortes douleurs qu'elle demeura ſix jours ſans ſe pouvoir remuër, il ſe fit encore une playe à ſon coſté d'où il ſortit du ſang : ces douleurs luy durerent durant toute ſa vie, & lors qu'elles eſtoient les plus violentes, elle diſoit à ſes filles de prier Dieu qu'il ne les luy oſtât pas, mais qu'il les accreut.

XIII. Aprés ſept ans de ce rude martyre Dieu luy revela le jour de ſa délivrance, & la nuit de Noël elle receut la conſolation d'eſtre viſitée par Jeſus-Chriſt, & par ſa ſainte mere. Son mal s'eſtant augmenté on luy porta le ſaint Viatique, & quoyque ſa foibleſſe fut fort grande, dés-qu'elle le vit entrer dans ſa chambre, elle ſe leva du lit ſans aucune ayde & le receut à genoux ; ſentant approcher ſon heure elle prit une Croix de la main de ſon frere, & aprés avoir exhorté ſes filles à la vertu, & rendu des actions de graces à ſon Createur de ce qu'il avoit affoibli ſon corps pour donner plus de force à ſon eſprit, elle fit allumer des cierges pour aller au devant de la Tres-ſainte Trinité qu'elle voyoit venir ſous une figure ſenſible ; elle ſortit du lit, ſe mit à genoux, & levant les yeux, & les mains au Ciel elle recommanda ſon ame à Dieu, & mourut en cette poſture, ſans donner aucun ſigne de foibleſſe, car elle ne ſe renverſa point à terre aprés ſa mort, mais demeura dans le meſme eſtat, comme ſi elle eut eſté en vie.

XIV. Son corps fut porté à l'Egliſe de ſaint Pierre ; & Frere Nicolas de Canino qui vivoit en grande reputation de ſainteté à l'Hermitage de Civitella y eſtant venu dire la Meſſe, l'ame de cette bienheureuſe fille luy apparut prés de

Digitized by Google

l'Autel pendant la celebration de ce divin myſtere, & dés-qu'il eut achevé le Sacrifice il la vit monter au Ciel. Le Cardinal ſon frere la vit auſſi accompagnée des ſaintes vierges Agnez, Cecile, Agathe, Luce, & Catherine tandis qu'il diſoit l'Office des morts pour elle. Frere Barthelemy de Gallicano Religieux de grande vertu devoit preſcher dans Aſſiſe le jour de ſainte Claire, & la veille de cette feſte comme il penſoit au texte qu'il vouloit prendre pour ſon ſermon, il fut ravi en extaſe; & Dieu luy fit voir une grãde aſſemblée de Vierges vetũës de blanc, ornées de Couronnes d'or & couvertes de pierres precieuſes qui brilloient avec un ſi grand éclat, qu'elles ſembloient eſtre des étoiles fort reluiſantes; au milieu de cette glorieuſe troupe & à travers cette grande ſplendeur, il reconnut & diſtingua fort bien noſtre Marguerite qui marchoit immediatement aprés ſainte Claire; tandis que ſes yeux ſe repaiſſoient de ce beau ſpectacle elle luy parla, luy dit pluſieurs choſes merveilleuſes, & l'aſſeura que le jour de ſa mort elle avoit obtenu de Dieu la délivrance du Purgatoire à ſon pere. Lors que le convoy de ſes funerailles paſſa prés de l'Abbaye de ſaint Silveſtre toutes les cloches de cette Egliſe ſonnerent d'elles meſmes, & ce prodige attira tout le peuple de Rome à la veneratiõ de ſes ſacrées Reliques; Dieu a fait éclater depuis la gloire de cette fille par un grand nombre de gueriſons miraculeuſes dont les memoires ſe trouvent au long dans Antoine Gallonius Preſtre de la Congregation de l'Oratoire qui a compoſé les vies des ſaintes Vierges Romaines.

XV. Frere Roger Baccon mourut à Oxfort ſous Edoüard premier, je ne ſçais pas s'il eſtoit ſorti des mauvaiſes affaires qu'on luy avoit ſuſcitées & dont nous avons parlé l'an 1266. & 1278. ou bien s'il eſt decedé dans cét embarras.

XVI. Frere Jean Stamfort fut fait Archeveſque de Dublin en Irlande, & puis juſticier de toute l'Iſle. L'an 1294. le Roy d'Angleterre le choiſit pour aller vers l'Empereur avec quelques Seigneurs Anglois, & travailler a obliger le Roy de France de reſtituer Bourdeaux & quelques autres Places de Guyenne, qu'il avoit enlevées à l'Anglois qui en eſtoit Duc; aprés avoir terminé cette negociation il revint en Angleterre où il mourut, & ſon corps fut transporté à l'egliſe de ſaint Patrice dans Dublin.

XVII. Les Annales d'Irlande imprimées à la fin de l'Hiſtoire Angloiſe de Camden font mention d'un Eſtienne, ou Robert Fulborn qui fut Eveſque de Vuaterford, trois fois juſticier de cette Iſle, & enfin Archeveque de Toam. Les memoires de noſtre Province diſent qu'il eſtoit Frere Mineur, mais je n'en trouve pas d'autre preuve, & la Bulle de ſa tranſlation de Vuaterford à Toam n'en fait point mention, ainſi cela eſt fort douteux. Il mourut l'an 1287.

XVIII. Les Electeurs de l'Eveſché de Tricarico dans le Royaume de Naples ne ſe pouvant pas accorder, remirent la nomination à l'Archeveſque d'Acirenza leur Metropolitain, qui choiſit Fr. Leonard de la Province de Genes Penitencier & Conſeiller de Gerard Blanc Cardinal de ſainte Sabine & Legat Apoſtolique en ce Royaume; & parce qu'il eſtoit difficile d'avoir recours à ſon Provincial pour avoir la permiſſion d'accepter cette charge, le Pape fit ſuppléer à ce deffaut par le ſuſdit Cardinal.

Digitized by Google

XIX. Charles d'Anjou avoit perdu le Royaume de Sicile depuis l'an 1282. car le propre jour de Paſques qui tomboit au trentiéme de Mars, tous les François furent égorgés dans cette Iſle; & le maſſacre qu'on en fit s'appelle *les Veſpres Siciliennes*, parce que le premier coup de Veſpres eſtoit le ſignal que les conjurez avoient pris pour le commencer. Le 30. d'Aouſt de la meſme année Pierre Roy d'Aragon s'eſtoit emparé de ce beau domaine, & le Prince François qui avoit eſſayé pluſieurs fois de l'en chaſſer avoit fort mal reuſſi dans tous les combats qu'il avoit donnez: le 23. de Juin de cette année ſon fils Charles II. dit *Le Boiteux* acheva de ruiner ſa fortune par l'occaſion que je vais dire.

XX. Roger de Lauria le Capitaine le plus experimenté de ſon ſiecle, commandoit l'Armée Navale de l'Aragonois, & venoit harceler Charles juſques devant Naples; ce Prince genereux croyant qu'il y alloit de ſon honneur de de ne ſouffrir pas ces inſultes qui ſembloient des bravades & des defis, ſortit ſur l'ennemy contre l'avis du Legat Apoſtolique & contre le commandement que ſon pere luy avoit fait avant que de partir de Naples: Roger qui le vit venir fit ſemblant de prendre la fuite, & Charles qui crût que ce qui n'eſtoit qu'une feinte fut une veritable frayeur, courut aprés luy comme aprés une proye aſſeurée: & le ſuivit avec tant de precipitation & ſi peu de conduite, qu'il ſe vit bien-toſt non ſeulement enveloppé, mais encore pris avec tous ceux de ſa ſuite; car le ruzé Italien tourna la proüe ſur luy avec un fort bel ordre, quoy qu'il fut plus foible en nombre de Vaiſſeaux & de Soldats: ainſi Charles apprit par ſon propre malheur que le courage eſt funeſte à ceux qui ne le menagent pas avec que prudence: il fut d'abord conduit en Sicile, & puis en Aragon. J'ay dit tout cecy afin de faire connoiſtre plus clairement dans la ſuite, pourquoy S. Louys Eveſque de Toloſe fut donné pour oſtage aux Eſpagnols, & envoyé dans la Catalogne.

XXI. Un Religieux de la Province de Toſcane ne pouvoit jamais voir la ſainte Hoſtie lors que le Preſtre la montroit au peuple, quoy qu'il eut la veüe fort bonne pour tous les autres objets: ſes freres ayant conſulté d'où pouvoit venir cét accident ſoupçonerent que comme il eſtoit né en Affrique quoy que de parens Chreſtiens peut-eſtre n'avoit il pas eſté baptiſé: l'on reſolut de luy adminiſtrer ce Sacrement avec la condition neceſſaire, & dés-qu'il l'eut receu il n'eut plus de difficulté à voir la ſainte Euchariſtie. Un autre Frere de la méme Province ne pouvoit prononcer ni l'Office diuin, ni l'oraiſon Dominicale, quoy qu'il eut la langue fort libre pour toutes les autres paroles; l'on ſceut qu'il avoit eſté expoſé d'abord aprés ſa naiſſance, & l'on jugea que ſans doute il n'avoit pas eſté baptiſé; on luy adminiſtra ce Sacrement comme à l'autre, & il n'eut plus de peine à dire ces ſaintes prieres.

XXII. Un Novice de Siene découvrit à ſon Pere-Maiſtre qu'avant qu'il ne ſe fut rendu Religieux il s'eſtoit donné au Diable par une promeſſe écrite de ſa main avec ſon propre ſang, afin qu'il le fit jouyr d'une femme qu'il aymoit; le Pere-Maiſtre dit la ſainte Meſſe pour ce malheureux avec tant de ferveur, que le demon fut contraint de remettre ſur l'Autel la cedule qu'il avoit receüe.

Digitized by Google

Un homme avoit eû une si grande passion d'estre riche que pour acquerir du bien il s'estoit donné au malin esprit, & avoit receu sur son bras la marque diabolique de son esclavage ; aprés avoir jouy durant quelque temps de l'abondance de ses richesses, il se sentit si touché de la predication d'un Fr. Mineur qu'il conceut un grand repentir de son crime ; & pour y trouver le remede il alla le declarer à ce Predicateur qui luy avoit inspiré ce bon mouvement par la ferveur de ses paroles il luy montra encore le caractere honteux de son engagemẽt qu'il portoit sur sa chair ; & ce bon Religieux aprés l'avoir exhorté de perseverer avec courage dans sa genereuse resolution, se fit mener au lieu où le Demon avoit accoûtumé de luy paroistre; dés-qu'ils y feurent arrivés ils se mirent tous deux en priere avec une si grande devotion, qu'ils contraignirent le Demon de venir effacer luy même la figure qu'il avoit imprimée sur le bras de ce miserable.

XXIII. Le Seigneur de Bon-encontre & Guillaume de Vasta-Villanis firent bâtir le Convent d'Argellata dans la Custodie de Bologne, & le doterent de quelques possessions.

XXIV. Raymond de la Tour Evesque de Come commença celuy d'Austria ou Cité de Frioul qui donne le nom à une Custodie de la Province de Saint Antoine.

XXV. Charles d'Anjou fonda celuy de Bitonte dans la Poüille à sept milles de la mer Adriatique. Tous ces trois Convents sont encore aux Conventuels.

XXVI. Marianus dit que Martin IV. fit bâtir deux Monasteres pour les Religieuses de sainte Claire, l'un à Mont-Luci prés de Perouse, & l'autre à Todi : mais nous avons veu que le premier avoit esté estabi l'an 1218 sous Gregoire IX. & partant Martin IV. ne peut que l'avoir achevé ou reparé. Le second s'appelle *le Mont-Saint*, & les Religieuses y ont demeuré jusques à l'an 1488. auquel temps elle feurent changées dans la ville, & les Observans de la Province de saint François prirent leur place.

XXVII. L'Auteur de la vie de la B. Marguerite Colomne dit que Fr. Nicolas qui dit la Messe à ses obseques, demeuroit à l'Hermirage de Civitella qui luy avoit esté donné pour en faire un Hospice, selon Gonzague sous Calixte III. & les Observans le reduisirent en Convent l'an 1438. sous Pie II. on y conserve avec grande veneration les chefs de deux disciples de S. François.

XXVIII. Quatre Religieuses du Monastere de Sefflinghem estant venües à Munich Capitale de Baviere pour s'y establir ; le Duc Louys leur fit donner un petit Convent que Fr. Castin Compagnon du B. Frere Cesaire de Spire y avoit bâti, & en fit faire un autre plus grand pour les Religeux prés de son Palais : ces filles s'estant un peu relachées de la discipline reguliére Sixte IV. y fit venir l'an 1481. quelques Religieuses du Monastere de Noremberg pour les reformer: Gonzague écrit qu'estãt General il avoit pris quatre Religieuses de cette maison pour les envoyer à celle de Viene qui avoit esté fondée par Elizabeth Reyne de Frãce, afin qu'elles instruisissent ces jeunes filles aux exercices de la Religion ; l'Auteur de la Metropolitaine de Salsbourg dit que ces Religieuses vivent en grande retraite sans voir personne ni souffrir d'estre veües mesme de leurs parens, &

Digitized by Google

qu'encore qu'elles poſſedent de grands biens, elles gardent une abſtinence fort rigoureuſe. Agnés fille de l'Empereur Loüis y a eſté conſacrée Religieuſe.

XXIX. Le Pape donna commiſſion à divers Provinciaux des Ordres de ſaint Dominique & de ſaint François de prêcher la croiſade contre Pierre d'Aragon, pour le chaſſer de la Sicile, & à Frere Deotaleve d'abſoudre les Perouſins ſes concitoyens des cenſures qu'ils avoient encourues pour les excez qu'ils avoient commis contre ceux de Foligni.

De Jesus-Christ l'An 1285. | d'Honoré IV. l'An 1. | de Rodolphe Emp. l'An 13. | De l'Ordre. l'An 78.

I. MArtin IV. aprés avoir tenu le ſaint Siege quatre ans, un mois, & ſept jours mourut à Perouſe le 28. de Mars; il a eſté un grand homme de bien, fort experimenté aux affaires, magnifique pour les baſtimens qu'il a faits, & tres-liberal aux pauvres: il aimoit fort tous les gens de bien, ſur tout les Freres Mineurs, auſſi voulut-il mourir, & eſtre enſeveli avec leur habit dans l'Egliſe de ſaint François d'Aſſiſe. Il inſtitua ſon Executeur teſtamentaire le Cardinal Jacques Sabelli, & nous verrons l'année ſuivante comment ce Cardinal, qui fut éleu ſon Succeſſeur, accomplit ſa derniere volonté ſur ce ſujet; Dieu a fait connoiſtre la Sainteté de ce Pontife par pluſieurs gueriſons miraculeuſes, qui ſe ſont faites à ſon tombeau.

II. Quatre jours aprés la mort de Martin IV. le ſuſdit Cardinal fut éleu Pape, & prit le nom d'Honoré IV. il eſtoit vieux, mal ſain, & travaillé de la goute, mais il avoit acquis une grande reputation de vertu & de prudence dans pluſieurs legations qu'il avoit faites.

III. Charles d'Anjou Roy de Naples mourut le 7. de Janvier à *Foggia* dans la Poüille, les malheurs qui ſuivirent ſes premieres proſperitez, luy avancerent ſes jours; il eſtoit d'un tres-bon naturel, mais les pechez de ceux de ſa ſuite attirerent ſur luy ces infortunes. Philippe Roy de France mourut à Perpignan le ſixiéme d'Octobre revenant de la guerre contre le Roy d'Aragon, qui mourut auſſi le 8. de Novembre à Villefranche au milieu du riant de la fortune: ſa veuve Conſtance fille de Manfroy, par laquelle il pretendoit au Royaume de Sicile prit quelques années aprés l'habit de ſainte Claire.

IV. Frere Guillaume de Falgario Vicaire general de l'Ordre aſſembla le 26. Chapitre general à Milan, où frere Arlot du Pré Provincial de Toſcane fut élû pour onziéme General, quoy qu'il fut abſent; cette aſſemblée dura huit jours à cauſe des differens qu'il y eut ſur la multiplication des vocaux de la famille Ciſmontaine, ſur la creation des Vicaires generaux, & ſur les voix des Cuſtodes: tout cela fut depuis reglé au Chapitre General, qui ſe tint dans trois ans à Montpellier; l'on arreſta ſeulement à celuy-cy qu'on créeroit actuellement un Vicaire general qui gouverneroit l'Ordre, en cas que le General vint à mourir; & le ſuſdit

Digitized by Google

ſuſdit frere Guillaume, qui avoit inſpiré cette penſée, fut élû pour cette charge.

V. Dés que le nouveau General eut pris poſſeſſion de ſon office, il ſe rendit à Paris, & y fit citer Frere Olive pour achever l'examen de ſa doctrine, ce Frere y vint, & rendit ſi bon conte de tout ce qu'il avoit écrit, que le General aprés l'avoir oüy, dit à Frere Richard *de media villa*, & à Frere Jean de Mur, qui eſtoient de ſes Juges, *Vous l'avez entendu, répondez luy ſi vous voulez, & défendez-vous de ſes argumens*, mais ils ne ſçeurent que dire, & ſe retirerent: ainſi cette cauſe demeura encore indeciſe, & comme l'on differoit d'en pourſuivre l'examen, le General vint à mourir l'année ſuivante.

VI. Frere Jaques de Siene ſurnommé de Tundo ſe rendit Frere Mineur à Bologne environ cette année, il fit un ſi grand profit dans la vertu qu'il fut fait Docteur de Paris, & Provincial de la Province de Toſcane & de celle de ſaint François, il a compoſé un abbregé de l'hiſtoire de l'Ordre juſques à l'an 1329. & mourut quelque temps aprés.

VII. Une femme de Santaren en Portugal s'eſtoit tellement laiſſé tromper au demon, qu'elle eſtoit reſoluë de ſe precipiter dans la riviere de Tage, parce que ce malin eſprit, qui luy apparoiſſoit ſous la forme d'un crucifix, l'aſſeuroit que c'eſtoit un moyen infaillible, pour obtenir une indulgence pleniere de ſes pechez, & pour monter tout droit en paradis; comme elle alloit executer ce funeſte deſſein, elle paſſa devant l'Egliſe de ſaint François, y entra, ſe mit à genoux devant l'Autel de ſaint Antoine, & le pria de luy inſpirer ce qui ſeroit le plus utile au ſalut de ſon ame: pendant qu'elle faiſoit ſa priere, elle s'endormit, & ſaint Antoine luy apparut durant ſon ſommeil, luy donna des avis fort ſalutaires pour reſiſter aux mauvaiſes ſuggeſtions du demon, & luy attacha un billet au col, l'aſſeurant que ſi elle le portoit toujours elle éviteroit les embuſches de ſon ennemi: à ſon reveil elle ſe ſentit ſoulagée de ſa tentation, & trouva le papier où ces paroles eſtoient écrites *ecce crucem Domini, fugite partes adverſæ, vicit leo de tribu Juda radix David Alleluia.* Le Roy eſtant averti de ce miracle ſe fit porter ce preſent du Ciel, mais dés que cette femme le luy eut donné, la tentation la reprit, & elle n'en pût guerir qu'en le reprenant; cet écrit ſe conſerve encore parmi les reliques de la Chapelle royale.

VIII. Pluſieurs Heretiques ſe retiroient d'Italie en Sardaigne, pour échaper à l'inquiſition, & le Pape donna commiſſion aux Freres Mineurs, qui eſtoient Inquiſiteurs en Toſcane, d'exercer la meſme charge en cette Iſle. Les Piſans, & les Genois avoient diviſé la Sardaigne en quatre Provinces, & parce qu'ils eſtoient perpetuellement en guerre ſur ce partage, Boniface VIII. donna depuis permiſſion à Jaques d'Aragon de s'en ſaiſir comme d'un fief dépendant du ſaint Siege, pour l'oſter à ces turbulents & inquiets poſſeſſeurs.

IX. Frere Angelarius de Bentivenga fut fait Eveſque de Todi aprés le Cardinal Bentivenga ſon frere. Frere Jaques de la Province de la terre de Labour eſtoit en ce temps Eveſque de Nuſco ſuffragant de Salerne, & le Pape donna commiſſion à l'Archeveſque de Benevent, & à l'Eveſque de Troye, de le citer à comparoiſtre dans un mois devant le ſaint Siege, pour y voir terminer le procez que ſon Provincial avoit commencé contre luy devant le Legat Apoſtolique, &

Digitized by Google

depuis devant l'Eveſque de Paleſtrine, ſur ce qu'il avoit accepté l'Epiſcopat ſans le conſentement de ſes Superieurs.

X. Un hoſte d'Ayguesmortes au bas Languedoc tenoit une concubine; deux Freres Mineurs qu'il avoit accouſtumé de recevoir fort charitablement, vinrent chez luy dans le temps que cette femme eſtoit malade, & qu'elle s'eſtoit déja confeſſée, mais elle avoit caché ſon peché. Aprés que ces Religieux ſe furent retirez, pendant que l'un dormoit, l'autre ſe mit en priere pour elle, & Dieu luy fit voir une troupe de demons, qui ſe réjoüiſſoient dans l'eſperance d'enlever l'ame de cette miſerable; à cette veüe il va éveiller ſon compagnon, qui eſtoit Preſtre, afin qu'il allât la diſpoſer à bien mourir; les demons eurent tant de dépit de ſon pieux deſſein, qu'ils ſe jetterent ſur luy, le batirent & luy arracherent un œil; le bruit qu'ils firent éveilla l'autre Religieux qui dormoit, lequel ayant ſceu tout ce qui ſe paſſoit, alla trouver la malade, & il luy fit ſi bien connoiſtre ſa faute, qu'elle ſe confeſſa avec une grande contrition, & mourut en tres-bon eſtat; cependant ſon compagnon avoit eſté ſi maltraité des demons, qu'il fallut le faire porter à Lunel, où il mourut dans quelques jours de ſes bleſſures, s'étant ſacrifié pour le ſalut de cette ame qui s'alloit perdre.

XI. Un Gentil-homme de Provence eſtant malade, ſon fils vit ſur ſa maiſon une quantité prodigieuſe de Corbeaux; cela l'effraya, & il fut encore plus eſtonné, lors que voulant entrer dedans, ces oyſeaux ſe jetterent ſur luy pour l'en empécher à coups de bec & d'ailes: ayant forcé cet obſtacle, il avertit ſon pere du danger où il le croyoit, & fit appeller un Frere Mineur qui l'obligea de ſe confeſſer: merveille? à meſure que cet homme diſoit ſes pechez, les Corbeaux s'enfuyoient l'un aprés l'autre, & la confeſſion eſtant achevée, il n'y en reſta pas un; cela fit croire qu'ils eſtoient des demons, & inſpira une grande contrition au malade, à qui l'on le dit, & qui mourut aprés avoir fait tous les actes d'un bon Chreſtien.

XII. Un autre Frere Mineur avoit obligé un homme de charger ſon teſtament de beaucoup de reſtitutions; ſa femme voyant que cela incommoderoit fort ſa famille, les luy fit retracter; le Confeſſeur ayant appris cette mauvaiſe volonté de ſon Penitent, revint à luy, & luy dit avec une grande ferveur, puis que vous avez revoqué ce que vous aviez ordonné pour le ſalut de voſtre ame; je vous declare que vous avez auſſi perdu l'abſolution que je vous avois donnée; à cette parole un grand corbeau ſe jetta ſur ce malheureux, luy arracha l'ame du corps, & s'envola avec cette proye.

XIII. Le Convent d'Angers avoit ſans doute eſté eſtabli avant cette année, puis que Maurice de Credon, qui en eſtoit le bienfaicteur, y fut enſevely l'an 1287. dans une Chappelle qu'il avoit fait baſtir. Iſabelle d'Avaugour Vicomteſſe de Joüarre l'augmenta, & y fut enſevelie avecque l'habit de ſainte Claire: Gonzague dit que René Roy de Sicile & de Jeruſalem y fit baſtir une chapelle à l'honneur de ſaint Bernardin, à laquelle il fut enſeveli avec ſa femme Jeanne de Laval dans un mauzolée tres-magnifiqae l'an 1444. mais il y a quelque erreur en ſon compte, puis que ſaint Bernardin ne mourut que cette année-là, le 20. de May, & nous liſons dans de bons Auteurs que ce René vécut juſques

Digitized by Google

à l'an 1481. D'ailleurs nous trouvons que ce meſme Roy eſt enſevely à Nanci ; & Jeanne qui eſtoit ſa ſeconde femme ne mourut que l'an 1467. peut-eſtre eſt-ce ſa premiere qui ſe nommoit Iſabelle fille du Duc de Lorraine, qui eſt enſevelie à cette Chapelle d'Angers,

XIV. Marie de la Cerda fit changer en un lieu plus commode le Convent de Villefranche dans les Aſturies ; elle y fut enſevelie devant le grand Autel, mais l'an 1463. Pierre Alvarez Oſorio Comte de Lemos & Seigneur de ce lieu par ſa femme Beatrix de Caſtro fit changer ſon ſepulchre au coſté gauche, & accreut beaucoup ce Convent, d'où il pretend le titre de Fondateur ; mais les ſucceſſeurs de Pierre de Tolede, Marquis de Villefranche luy diſputent ce droit. Garſias Henriqués Archeveſque de Seville & frere du ſuſdit Pierre Alvarez y eſt enſevely dans un ſepulchre qu'il ſe fit preparer durant ſa vie. L'on y conſerve une partie de la teſte du bienheureux frere Roger diſciple de ſaint François, & un des premiers qui vinrent en Eſpagne : l'on y voit encore un tableau, où il eſt repreſenté tenant l'Enfant Jeſus entre ſes bras, parce qu'il eut l'avantage de le recevoir en cet état : nos Auteurs anciens diſent qu'il a eſté honnoré de pluſieurs miracles.

XV. Les Seigneurs de Mauleon & de l'Arbout firent baſtir le Convent de Bracavere en Commingeois, nous n'en avons pas d'autre memoire.

XVI. L'Abbé de ſaint Anthime de l'Ordre de ſaint Benoiſt dans la vallée de Stratia, & du Dioceze d'Arezze donna aux Freres Mineurs l'Egliſe de ſaint Ange avecque la maiſon & les jardins qui la joignoient dans Montalcin en Toſcane ; & le Pape envoya commiſſion à l'Eveſque de confirmer cette donation par l'autorité du ſaint Siege,

XVII. La bienheureuſe Marguerite Colomne avoit laiſſé pluſieurs filles au mont de Paleſtrine ; le Pape les fit venir à Rome, & leur donna le Monaſtere de ſaint Silveſtre, que Paul I. avoit fondé dans ſa propre maiſon avant l'an 761. & auquel il avoit fait porter les corps de ſaint Silveſtre Pape & Martyr, de ſaint Eſtienne Pape & Confeſſeur, & tous les autres qu'il avoit pû ramaſſer de divers cimetieres qui avoient eſté prophanez par les Lombards.

XVIII. Les Religieux Grecs, qui fuyoient la perſecution de l'Empereur Conſtantin Copronime fameux ennemi des ſacrées images, en ont eſté les premiers habitans ; ils y porterent le portrait du viſage de Jeſus-Chriſt, qu'il avoit envoyé un peu avant ſa paſſion à Abagare Roy d'Edeſſe en Syrie, & duquel il eſt fait une fort honnorable mention dans le ſecond Concile de Nicée, & dans diverſes lettres des Papes, & la teſte de ſaint Jean-Baptiſte, qui a fait ſurnommer ce lieu ſaint Silveſtre du Chef. Les affaires des Egliſes d'Orient s'eſtant racommodées, les Grecs commencerent à negliger d'entretenir des Religieux à Rome, & délaiſſerent ce Monaſtere, après s'y avoir demeuré pendant deux ſiecles : les Benedictins avoient occupé leur place, mais le relâchement auquel ils s'eſtoient laiſſé emporter, n'ayant pas pû eſtre corrigé, Honoré IV. les diſperſa dans les autres Abbayes de leur Ordre, & y logea ces bonnes filles, qui portoient l'habit de ſainte Claire, ſans s'eſtre pourtant engagées par aucune regle de Religion.

Digitized by Google

XIX. Le Pape donna commiſſion au Cardinal frere Jerôme d'Aſcoli de les introduire dans cette maiſon, & de les examiner ſur l'état qu'elles voudroient choiſir; elles ſe determinerent à l'Ordre de ſainte Claire avec la Regle dreſſée par Urbain IV. & ſe mirent ſous la conduite des Freres Mineurs. Le Cardinal Jaques Colomne conſiderant ces Religieuſes comme les filles de ſa chere ſœur Marguerite, en prit un ſi grand ſoin qu'il a retenu le titre de leur Fondateur. Le grand nombre de filles qui s'y preſentoient pour eſtre receües, obligea les Religieuſes l'an 1322. de s'engager par un vœu ſolemnel de n'en admettre pas au delà de quarante, ſi ce n'eſt que la qualité relevée de quelqu'une meritât cette grace; mais depuis leurs revenus s'eſtant fort augmentez, le nombre s'eſt auſſi accrû, & maintenant elles ſont quatre-vingt-dix. Elles font l'office de trente-deux Saints ou Saintes, qui ne ſont point dans le Calendrier romain, à cauſe des reliques qu'elles poſſedent, & dont les anciens Moines leur ont laiſſé le catalogue; elles font encore une feſte generale de tous les autres, deſquels elles ont des reliques, mais non pas les noms.

XX. La colomne de Marc-Antonin une des merveilles de Rome appartenoit à ce Monaſtere; Sixte V. la fit tranſporter à la place de ſaint Paul, & mettre deſſus la ſtatuë de cet Apoſtre.

XXI. Le Pape impoſa des decimes ſur tous les Eccleſiaſtiques, pour payer l'armée qu'il vouloit employer au recouvrement de la Sicile occupée par le Roy d'Aragon, mais il exempta de cette contribution tous les Monaſteres de ſainte Claire dans l'Italie.

1. LA vertu & la prudence de frere Arlot du Pré General de l'Ordre donnoient de belles eſperances pour l'avantage de la Religion, mais il mourut à Paris l'onziéme mois aprés ſon élection: il eut pour Confreres dans ſon Inſtitut ſon propre pere, & deux de ſes freres, qui furent tous fort fidelles Imitateurs de ſa pieté: Frere Guillaume de Falgario, qui avoit eſté élû Vicaire general, prit le gouvernement aprés ſa mort. Il fut le premier qui fit donner ſuffrage aux Freres-lais pour ceux qu'on devoit preſenter aux grades des Univerſitez, voulant ſe ſervir d'eux pour faire preferer un de ſes amis, à un autre qui eſtoit plus capable.

II. Martin IV. avoit ordonné que ſon corps fut tranſporté à l'Egliſe de ſaint François d'Aſſiſe; ſon ſucceſſeur qui eſtoit ſon executeur teſtamentaire voulant accomplir ſa volonté, écrivit à l'Eveſque, au Chapitre, & aux habitans de Perouſe afin qu'ils conſentiſſent à cette tranſlation, & qu'ils aydaſſent à la faire avec la ſolemnité que le defunt meritoit; mais ceux qui deſiroient de ſe conſerver ces precieuſes Reliques. Interjetterent divers appels de cet ordre, & avant qu'ils ne fuſſent vuidez Honoré mourut, & perſonne n'y penſa plus. Frere Barthelemy

Digitized by Google

de Pise écrit que le corps de ce Pape Martin fut trouvé tout entier ; & que les Perousins l'honnorent comme un Saint, à cause de plusieurs miracles dont Dieu favorise ceux qui se recommandent à luy.

III. Honoré IV. donna commission à Frere Philippe de Mantoüe Inquisiteur dans la Marche Trevisane, & qui avoit refusé l'Evesché de Ragusse, d'établir deux Notaires pour son Office ; & à Frere Galgan d'Augubio Inquisiteur dans le Duché de Spolete d'informer sur ce qu'un certain Archion & ses enfans allegoieus pour joüyr des Privileges des Citoyens de Spolete, quoy qu'ils fussent descendus de parens Heretiques, & de prononcer en leur faveur si leurs raisons estoient legitimes.

IV. Les Chanoines de Toam en Irlande estoient divisez pour l'élection de leur Archevesque, les uns vouloient Nicolas Machin un de leurs Confreres, & les autres Frere Malachie ; ces deux nommez s'estant presentez devant le Pape, sa Sainteté choisit un tiers, sçavoir Estienne Fulborn Evesque de Uvatterford que nos Hyberniens croyent avoir esté Frere Mineur comme nous avons déja dit.

V. Blanche fille de saint Loüys, sœur de Philippe Roy de France, & veuve de Ferdinand fils aisné d'Alphonse Roy de Castille, estoit accablée de deplaisir sur tout à cause du mauvais estat des affaires de ses enfans qui estoient sous la garde du Roy d'Aragon comme nous avons veu l'an 1277. & elle obtint du Pape la permission de se retirer dans le Monastere de l'Humilité prés de Paris de l'Ordre de sainte Claire, avec quelques filles necessaires pour la servir.

VI. Marianus écrit que Frere Raymond Barravi, qui est enseveli fort honorablement au Convent de Carcassone, asseuroit que Frere Pierre des Trenaux Gardien de Beziers ayant esté ravi en extase, avoit veu que Bernard Evesque de la mesme ville avoit esté appellé au Jugement de Dieu, & condamné pour avoir élevé ses parens au dessus de leur estat, & leur avoir fait prendre le surnom de Limban, qui estoit un fief de l'Eglise, afin de cacher la bassesse de sa naissance ; & en effet il fut verifié que ce Prelat mourut dans le temps que ce Gardien eut cette vision,

VII. Le Convent d'Urbin dans la Marche d'Ancone estoit établi avant cette année, comme il conste de l'acte d'achat de la place où il est.

VIII. Un autre acte prouve que celuy de Lodi dans le Milanés est aussi plus ancien ; Antoine Sissiraga, & sa femme n'ayant point d'enfans distribuerent leurs biens aux Freres Mineurs, & aux Religieuses de sainte Claire, & firent bâtir une maison pour chacun d'eux dans ce lieu. Les Observans qui s'étoient establis à un mille de la Ville furent changez l'an 1527. à celui-cy que les Conventuels possedoient afin qu'ils fussent à la commodité du peuple, & les Conventuels furent logez ailleurs ; cette disposition fut confirmée par Clement VII. l'an 1534. par l'Empereur Charle-Quint l'an 1543. & par le Senat de Milan l'an 1554. le Bienheureux Frere Leon Evesque de Lodi y est enseveli. La teste du Bienheureux Frere Michel de Carcano, & celle de sainte Ostille Vierge & Martyre y sont conservées avec honneur. Jean Sissiraga Evesque & Frere du Fondateur y est inhumé. Les Observant avoient establi un Hospice à saint Co-

Digitized by Google

lumban, duquel ils joüyſſent encore pour la commodité de leurs Religieux qui vont prêcher & oüir les Confeſſions dans ce lieu.

IX. Iſabelle femme de Guidon Comte de Flandre ſurnommé *de Dominique de Lapierre*, qui eſt un Bourg de la Franche-Comté, fit bâtir un Monaſtere pour les Religieuſes de ſainte Claire à Uverkin dans le Dioceſe de Tournay.

X. Jean de Veti Seigneur Anglois en eſtablit un autre à Neufchaſtel dans le Dioceze de Dunelmond, & le Pape ordonna à l'Eveſque Dioceſain & à l'Archeveſque d'Yorch de faire vendre la maiſon des Freres de la Penitence, pour en appliquer le prix à ce bâtiment.

XI. Le Pape donna pouvoir aux Religieux de faire benir leurs Egliſes & leurs Oratoires par tel Eveſque qu'ils voudroient, lors que les Ordinaires le leur refuſeroient. Il declara que tous les contracts qu'ils auroient paſſez avec les Prelats, & les Eccleſiaſtiques au prejudice de l'Ordre eſtoient nuls. Il compila tous leurs privileges dans une Bulle qu'on appelle communement *Mare magnum*, mais celle de Sixte IV. les contient tous plus au long & porte le meſme nom comme nous verrons, c'eſt pourquoy la connoiſſance de cette derniere eſt la plus neceſſaire.

DE JESUS-CHRIST L'AN 1287. | LE SIEGE VACANT. | DE RODOLPHE EMP. L'AN 15. | DE L'ORDRE L'AN 80.

I. HOnoré IV. mourut le cinquiéme d'Avril aprés avoir tenu le ſaint Siége deux ans & deux jours, & fut enſeveli dans l'Egliſe d'Aracœli au tombeau de ſa famille; il a eſté un Prelat de tres-bonne vie, & doüé d'un ſi grand jugement que chacun avoüoit qu'il voyoit plus avant que les autres dans les affaires. Il deffendit les droits de l'Egliſe avec un grand courage; il ordonna au Cardinal Jean Ciolet ſon Legat en France, de travailler pour y faire eſtablir un College où l'on enſeignât les langues Orientales, ce que pluſieurs Papes avoient eſſayé auparavant, afin d'avoir facilement par ce moyen des Miſſionaires propres pour la converſion des Infidelles.

II. Raymond Lulle travailloit à meſme-temps pour le meſme deſſein; & ſçachant la bonne intention du Pape il eſtoit venu à Rome pour en traiter avec que luy; & l'ayant trouvé mort il s'en alla à Paris, où il commença d'enſeigner ſon Art dans l'Univerſité; mais comme ſes Echoliers n'y profitoient gueres, il revint à Montpellier vers le Roy de Majorque, où il tâcha d'abbreger ſa Methode, & de la rendre plus facile: de là il paſſa à Genes, & y traduiſit ſon Livre en Arabe; il retourna encore à Rome pour traiter du meſme ſujet avec Nicolas IV. mais n'y ayant peu rien avancer à cauſe des troubles de l'Europe, il revint à Genes pour paſſer en Afrique, & travailler luy ſeul à la converſion de ces Infidelles, puis qu'il n'avoit pas peu trouver des Compagnons qui le voulu-ſent ayder.

Digitized by Google

III. Eſtant preſt à faire voile une crainte humaine des perils où il s'alloit expoſer le ſaiſit, & l'arreſta ; dans peu de jours il eut un ſi grand déplaiſir de ſa foibleſſe qu'il en tomba malade d'ennuy. A la feſte de Pentecoſte il ſe fit porter au Convent de ſaint Dominique, & y demeura quelques jours ; il eut meſme le deſir de prendre l'habit de ce ſaint Ordre, ou de celuy de ſaint François, mais il ne le peut pas faire alors ; eſtant de retour à ſon logis, & ſa langueur s'augmentant, il ſe fit porter le ſaint Sacrement, le receut à genoux, & fit tous les actes d'un Chreſtien qui ſe diſpoſe à bien mourir. Eſtant averti qu'une galere devoit partir pour Thunis, il s'y fit porter tout malade qu'il eſtoit, & eut paſſé délors en Afrique ſi ſes amis ne l'en euſſent empéché.

IV. Ils n'eurent pas le meſme pouvoir une ſeconde fois, car s'eſtant un peu remis il s'embarqua, & ſe trouva ſi ſatisfait que dans peu de temps il arriva fort ſain à Thunis : il eut là pluſieurs diſputes avecque les Sarrazins, deſquelles il conceut l'eſperance d'en pouvoir cõvertir pluſieurs ; mais le Roy Barbare en ayant eſté averty le fit mettre en priſon, & en ſuite bannir du Royaume ſous peine d'eſtre lapidé ; il fut conduit avec mille outrages dans un navire de Genes ; pendant qu'il attendoit le départ un autre Chreſtien qui luy reſſembloit & d'habit & de viſage entra dans la Ville, les Sarrazins croyant que c'eſtoit Raymond qui revenoit commencerent de le pourſuivre à coups de pierres, & l'auroient aſſommé ſi quelques-uns qui allerent reconnoiſtre le vray Raymond dans le vaiſſeau ne les avoient aſſeurez qu'ils ſe trompoient ; ainſi ſe voyant hors d'eſperance d'un meilleur ſuccés, il revint à Naples, & s'y arreſta juſques à l'élection de Celeſtin cinquiéme.

V. Fr. Guillaume de Falgario Vicaire general, aſſembla le Chapitre à Montpellier, où Frere Mathieu d'Ayguepers de la Province de ſaint François Docteur de Paris, & Lecteur du ſacré Palais, fut éleu General ; Frere Guillaume luy ſucceda à cette charge de Lecteur ; il fut depuis fait Eveſque de Viviers en Languedoc, & Frere Jean de Mur fut mis à ſa place dans le Palais Apoſtolique.

VI. Les Tartares firent une irruption dans la Pologne, & ſe trouverent la veille de Noël devant Cracovie ; ils s'efforcerent de la prendre, mais ils en furent repouſſez avec grand carnage : ils s'épandirent juſques au Mont-Crapach, faiſant par tout un furieux ravage : lors qu'ils paſſerent prés du Monaſtere de Sandeich ils furent ſaiſis d'une terreur panique qui les empécha d'y faire aucun deſordre ; ils n'y euſſent pourtant trouvé perſonne, car la Bienheureuſe Sœur Kunigonde s'eſtoit retirée dans une fortereſſe avec ſes deux Sœurs Jolante & Conſtance qui eſtoit veuve du Roy de Ruſſie, & ſoixante-dix Religieuſes ; on dit que le maſſacre que ces Barbares firent fut ſi grand, qu'il y eut plus de vingt mille filles égorgées.

VII. Le Bienheureux Frere Herman de Gerſtadem de la Province de Saxe mourut à Mulhauſen en Turinge : ſon humilité luy faiſoit aimer les emplois les plus vils ; il ne reſervoit à ſon uſage que ce dont la neceſſité extréme ne ſe peut paſſer ; le zele du ſalut des ames l'obligeoit d'aller dans les lieux les plus écartez pour inſtruire le peuple ; il prenoit grand plaiſir à catechiſer les pauvres, & à oüyr leurs Confeſſions, parce qu'il voyoit que beaucoup de gens prenoient le ſoin des

Digitized by Google

riches, & que les Payſans de la campagne eſtoient fort délaiſſez ; la ſatisfaction qu'il recevoit de cet employ eſtoit ſi grande, qu'il ne ſe ſoucioit de prendre pour ſa nourriture que du pain & de l'eau. Dieu a fait éclater ſa ſainteté par pluſieurs grands miracles, & durant ſa vie & aprés ſa mort.

VIII. Frere Jean de Hongrie a eſté le premier Provincial de cette Province. Sa naiſſance l'avoit fait Prince, ſa vertu le fit Frere Mineur, & Dieu l'a honnoré de pluſieurs miracles ; il reſſuſcita trois morts, & celuy qui a décrit ſa vie aſſeure qu'il les a connus tous trois ; que les deux eſtoient Religieux de ſon Ordre, & que le troiſiéme vivoit encore lors qu'il écrivoit cecy. Il ajoûte qu'une femme luy avoit proteſté qu'elle avoit demeuré pendant neuf jours pâmée, & comme morte ſans donner aucun ſigne de vie, & que ce Frere Jean qui luy apparut pendant ce temps l'avoit remiſe à ſon premier eſtat. Ce Bienheureux prophetiſa le jour de ſa mort, & pria ſes Freres de faire porter ſon corps au Convent de Ville-Franche, parce qu'il prevoyoit qu'ils ſeroient obligez de quiter celuy où ils eſtoient alors.

IX. Il mourut comme il l'avoit dit ; le lendemain les Religieux mirent ſon corps ſur un charriot pour le porter à Ville-Franche ſelon ſon deſir ; pendant qu'ils déjeunoient, & avant qu'on eut attelé les chevaux, le charriot partit de luy-meſme, paſſa une riviere, & ne s'arreſta point qu'il ne fut devant le Chapitre du Convent de Ville-Franche qui eſtoit éloigné de huit milles ; les Religieux le ſuivirent avec grand étonnement, & l'enſevelirent au lieu qu'il avoit choiſi, où il a fait pluſieurs miracles.

X. Un autre Frere Jean, homme de grande ſainteté luy ſucceda au Provincialat ; il guerit d'une grande infirmité Frere Pierre, qui fut ſon ſucceſſeur dans ſa charge & dans la vertu, il éclaira un aveugle, & donna la ſanté à pluſieurs autres malades qui venoient prier à ſon tombeau. Ces deux ſont enſevelis au Convent de Bude.

XI. Frere Gal Lecteur en Theologie eſt enterré au Convent de Strigonie dedié à la ſainte Vierge, & la terre de ſon ſepulchre ſert à la gueriſon de pluſieurs maladies.

XII. Un Fr. Gilles a vécu au meſme Convent, qui ne mangea jamais de chair, ni ne beut de vin ; on le voyoit ſouvent élevé de terre & ravi en extaſe ; le Gardien qui luy avoit donné la charge de la cuiſine, s'eſtant apperceu un matin ſur l'heure du dîné qu'il n'y avoit rien de preſt, le chercha, & il le trouva dans la dépenſe ſi élevé de terre qu'il ne peut toucher de la main le bout de ſes pieds. Un autre jour ce bon Frere eſtant allé tirer du vin ſe ravit tenant la canelle à la main, & quoy-qu'il demeurât ſix heures en cet eſtat, le vin ne coula que pour remplir ſon vaſe. Il fut malade pendant neuf jours, & le dernier auquel il mourut, il entretint les aſſiſtans en langue Latine, quoy-qu'il ne l'eût jamais appriſe, car il eſtoit Frere Lay, & les aſſeura que ſaint François, ſaint Antoine, & ſaint Bernardin luy avoient apparu. Dieu l'a honnoré de pluſieurs miracles, & pendant ſa vie & aprés ſa mort.

XIII. Frere Jean qui a eſté Cuſtode dans cette Province, & Frere Henry Allemand, repoſent en odeur de ſainteté au Convent de Cherville dans le meſme Royaume.

XIV.

Digitized by Google

XIV. Frere Roger vivoit en ce temps dans la Province de Provence, & la profondeur de sa contemplation dans laquelle il estoit d'ordinaire ravi en extase l'avoit mis dans une grande reputation de Sainteté. Il avoit esté appellé à l'Ordre par une revelation, & dés le commencement de son noviciat il se fit un si grand changement dans son cœur, qu'il sembloit plustot un maistre qui a enseigné la vertu aux autres durant plusieurs années qu'un disciple qui doit l'apprendre ; il souffrit pourtant de grandes tentations pendant quelque temps, mais il les surmonta si courageusement qu'il n'en sentit plus aucune le reste de sa vie ; la douleur qu'il conçeut des pechez de sa vie passée fut si parfaite qu'il merita d'en recevoir le pardon entier, & la grace de n'en commettre plus aucun qui fut mortel. Il se Confessoit d'ordinaire sept ou huit fois chaque jour, & tous les ans il faisoit cinq fois une Confession generale, avec tant d'exactitude qu'il declaroit les plus petits mouvemens déreglez qu'il avoit soufferts ou en son esprit, ou en son corps.

XV. Il avoit acquis une si grande tranquillité de cœur, que ni les loüanges qu'il recevoit des hommes, ni les grandes faveurs dont Dieu le combloit d'ordinaire ne luy donnerent jamais aucun sentiment de vanité. Il s'accommodoit pour l'exterieur à la vie commune de ses Freres, mais à chaque morçeau qu'il prenoit il tachoit d'élever si bien son esprit à Dieu qu'il ne sentoit aucunement le gout des viandes, & dés qu'il ne se trouvoit pas dans cette disposition d'estre au-dessus de ses sens il cessoit de manger. Les paroles inutiles ou de murmure luy faisoient tant de peine, qu'il ne pouvoit souffrir de les entendre ; un jour Frere Raymond qui estoit son Confesseur dit quelque raillerie en sa presence, & comme Frere Roger estoit son Superieur en qualité de Custode, il luy imposa pour penitence de dire à genoux, le *Miserere*, le *Credo*, & le *Salve Regina*, toutes les fois qu'il commettroit cette faute ; &quelque priere qu'on luy fit de l'en dispenser on ne peut obtenir de luy si ce n'est que Frere Raymond ne seroit pas obligé de se mettre à genoux pour reciter ces Prieres.

XVI. Il retenoit ses yeux avec tant de modestie, qu'il ne regarda jamais une femme au visage, non pas mesme sa propre mere. Son Confesseur qui connoissoit tres-bien la pureté de son ame luy demanda pourquoy il traitoit sa mere avec cette incivilité, de mesme qu'une autre Dame qui le venoit voir quelque-fois, puis que par la grace de Dieu son cœur estoit fort éloigné de se laisser surprendre non seulement par de mauvaises convoitises, mais encore par des pensées deshonnestes, & il luy respondit, *Si l'homme fait de son costé ce qu'il doit en fuyant les occasions dangereuses, Dieu le preserve du peché par l'ayde de sa grace ; mais si l'homme s'expose avec imprudence au peril, sur tout en cette matiere à laquelle la corruption de nostre nature nous porte, Dieu le delaisse à ses propres forces ausquelles il se confie, & avec lesquelles il se perd: & encore qu'il soit vray que tous les regards dangereux ne nous font pas toûjours tomber dans le peché mortel, il est bien difficile qu'il ne nous reste quelque chose de cette veüe qui nous fait commettre des pechez veniels ; & le veritable serviteur de Dieu ne doit pas avoir moins de soin d'éviter ces petites fautes que les plus grandes.*

Digitized by Google

XVII. Un jour comme ſon Confeſſeur luy parloit avec admiration des raviſſemens merveilleux du Bienheureux Frere Gilles, il luy reſpondit qu'il étoit bien facile à une ame pure & élevée en Dieu d'entrer en extaſe; il ajouta qu'il connoiſſoit un homme qui avoit reſiſté tout un jour avec grande violence à cette grace, & qui avoit eu beſoin d'y employer plus de force pour l'éviter, que d'autres n'en employent pour l'acquerir; Frere Raymond luy dit qu'il trouvoit fort extraordinaire qu'un homme voulut refuſer cette faveur, & Frere Roger luy reſpondit que les ſerviteurs de Dieu ont un ſentiment d'eux-meſme ſi humble, qu'ils s'eſtiment indignes de ces careſſes; mais que s'ils peuvent paſſer de l'eſtat de ſerviteurs à celuy d'enfans, alors ils entreprennent quelque choſe de plus grand avec que plus d'aſſeurance, & prenent la liberté de ſe laiſſer introduire dans les profonds ſecrets de la majeſté de Dieu. Frere Raymond creut aſſeurement que dans cette rencontre Frere Roger parloit de ſoy-meſme, & qu'il eſtoit cet homme ſi humble, & ſi favoriſé de Dieu. Il ajouſte dans la vie de ce Bienheureux qu'il a eſcrite, que la ſemaine Sainte il le trouva occupé à repeter avec de grands ſoupirs ce verſet du Pſeaume 30. *M'a force s'eſt affoiblie dans ma pauvreté*, & que luy ayant demandé la cauſe de ſa triſteſſe, ce Saint homme luy reſpondit, *N'eſt-il pas vray que la force de mon ame s'eſt bien affoiblie, puis qu'elle ne peut pas ſupporter l'effort que Dieu fait ſur elle? car comme il ſe communique profondement à elle, & qu'il la remplit d'un excez de plaiſirs, j'ay eſté obligé de m'écrier, Mon Dieu retirez-vous de moy parce que je ne ſuis pas capable de ſupporter l'abondance de vos douceurs.*

XVIII. L'élevation ordinaire de ſon eſprit l'empeſchoit de prendre garde à ce qui ſe paſſoit autour de luy. Son Gardien luy fit donner un habit d'un drap qui eſtoit different en bonté & en couleur de celuy que les autres Religieux portoient, mais Frere Roger n'y prit point garde juſques à ce qu'on l'en avertit, & déſlors il le quita & en veſtit un autre.

XIX. Quoy que ſa devotion ne fût point farouche, & que ſa converſation ordinaire n'eût rien que de doux, neanmoins lors qu'il étoit Superieur, il puniſſoit les fautes fort exactement, & ne diſpenſoit jamais perſonne des penitences qu'il avoit impoſées; il diſoit pour excuſer ſa ſeverité que Moïſe qui avoit témoigné tant de douceur & de tendreſſe pour les Enfans d'Iſraël qu'il gouvernoit, & qui s'eſtoit employé avec tant de ferveur envers Dieu, pour obtenir le pardon de leurs pechez, s'eſtoit neantmoins ſervi pour les châtier, non pas de la correction des paroles, mais de la rigueur du glaive; & qu'ainſi il ſe croyoit obligé de prier Dieu pour les fautes de ſes Freres, & que pour obtenir plus facilement leur pardon, il devoit les punir avec ſeverité; mais Dieu luy donna une ſi grande grace dans cette exacte conduite, que tous ſes ſujets profitoient de ſes corrections, & nul ne s'en plaignoit.

XX. La preſence de Dieu eſtoit pour luy un exercice ſi ſenſible, & ſi ordinaire que dans toutes ſes actions, en quelque lieu qu'il fut, & en quelque compagnie qu'il ſe trouvat il ne ſe pouvoit empeſcher de donner des ſignes exterieurs de l'adoration qu'il rendoit à cette ſouveraine Majeſté, tantoſt par l'élevation de ſes yeux au ciel, tantoſt par de profondes inclinations, tantoſt par la

Digitized by Google

rougeur qui luy montoit au visage, tantost par de grands soupirs qui luy échapoient. Il s'abbaissoit avec plaisir aux actions les plus viles, pourveu qu'elles peussent servir à l'honneur de Dieu, & à l'utilité du prochain; & il disoit que l'amour n'estoit pas veritable, s'il ne banniſſoit la honte dans ces occasions.

XXI. La ferveur avec laquelle il disoit la Messe le faisoit tourner en rond avec tant d'impetuosité, qu'il sembloit qu'il fut tout prest à tomber; aprés avoir achevé ce saint Sacrifice il se cachoit dans quelque coin, mais il revenoit dans peu de temps pour parler à ceux qui l'attendoient, car sa devotion estoit sincere sans faste & sans grimace: il n'affectoit nullement de paroistre avec un visage triste, ni de s'expliquer avec des paroles superfluës ou obscures, ni de fuir la compagnie, ni de porter un habit plus vil ou plus grossier que les autres; mais il tachoit de se rendre complaisant à tous par des manieres d'agir toutes honnestes & agreables.

XXII. Quoy qu'il evitât la vaine gloire avec un grand soin, il disoit neantmoins que s'il avoit quelque vertu, il souhaiteroit que tout le monde la connut, parce qu'il estoit tres-asseuré que ce bien n'estoit pas un fruit de son propre fonds, mais un present de la liberalité de Dieu. *Est-ce* ajoûtoit-il, *que ie dois cacher les dons de Dieu, pour luy dérober la loüange qu'il merite? au contraire je voudrois que tout le monde connut les merveilles de sa grace & l'excez de sa bonté qui daigne faire tant de faveur à un petit vermisseau de terre, & que cette connoissance obligeat les hommes de rendre la gloire, & des remercimens qui sont deux à ce Souverain bien-facteur.* Sur cette pensée entendant qu'un Frere à qui l'on attribuoit beaucoup d'humilité, disoit qu'il n'estoit pas assez heureux pour posseder cette vertu, Frere Roger luy dit, *pourquoy niez vous la grace que Dieu vous a faite? tous les sages ne sçavent ils pas que c'est un don de Dieu, & non pas un ouvrage de l'homme? souffrez donc qu'on connoisse ce qui est de ce Souverain Maistre afin qu'on le loüe en ses presens.*

XXIII. Comme ses paroles partoient d'un cœur tout enflammé de l'amour divin, elles avoient aussi une efficace si merveilleuse qu'il estoit impossible de les entendre sans en estre émeu; & il s'est trouvé des personnes qui estoient obligées de le prier de se taire parce qu'elles ne pouvoient pas supporter sans courir risque de la vie, l'ardeur dont il les embrasoit. Il évitoit pourtant de parler des mysteres les plus élevés de nostre foy, parce qu'il luy sembloit qu'il n'avoit pas des paroles assez fortes pour expliquer ce qu'il en connoissoit, & craignoit de les avilir par la foiblesse de son expression. Il lisoit continuellement l'Ecriture sainte avec un esprit si penetrant, & si élevé qu'il n'en laissoit pas échaper un verset sans y faire quelque reflexion merveilleuse; de sorte qu'il remplit toutes les marges de sa Bible d'annotations tres-Doctes & tres-pieuses. Il a encore écrit un traité des faveurs nompareilles qu'il a receües de Dieu dans ses ravissemens.

XXIV. Frere Bernard Berenguier tres-devot Religieux qui estoit mort depuis quatre ans à Montpellier, où il enseignoit la Theologie, luy apparut, & l'asseura qu'il devoit mourir cette année; cette nouvelle luy fut si agreable que dans toutes ses prieres, & dans toutes ses reflexions il ne pensoit qu'à la mort, & demandoit à Dieu pourquoy elle tardoit tant à venir? & quand est-ce qu'il

Digitized by Google

auroit le bonheur de se détacher de cette vie ? pendant qu'il estoit dans ce désir Fr. Bernard luy apparut une deuxiéme fois, & l'asseura que son temps s'approchoit ; en effet il mourut fort saintement dans le mois de Septembre au Convent d'Uzés en Languedoc, & plusieurs personnes virent monter son ame au Ciel dans un globe reluisant & enflammé.

XXV. Plusieurs autres saints Personnages florissoient en ce temps, Frere Eleü qui est ensevely à Narbonne, où il a fait plusieurs guerisons miraculeuses. Un autre Frere de mesme nom qui repose à Die en Dauphiné ; & un Fr. Michel qui convertit l'eau en vin, & qui gist à Viene dans la mesme Province ; Frere Drodo qu'un Ange vint servir à la Messe & luy preparer le disner, & qui est ensevely au mesme lieu, de mesme qu'un Frere Guillaume qui a esté doüé de l'esprit de Prophetie ; l'on dit qu'un Compagnon de saint François est ensevely dans le Cimetiere de l'Eglise Cathedrale de cette ville, & que Dieu l'a honnoré de plusieurs miracles : Un autre Frere Guillaume qui est enterré au Convent d'Annonay en Vivarez ; on dit qu'il fit revenir au port par sa priere une barque qui en estoit partie. Frere Radulphe que les Anges servirent à l'Autel & qui gyt à Rennes en Bretagne. Frere Simon Provincial de Touraine sur la bouche duquel on vit le Saint Esprit en forme de colombe, & qui est inhumé à Poitiers. Un Frere éleü qui repose au Convent d'Orleans, il avoit demeuré pendant trois jours sans parole, & lors qu'on luy administra le Sacrement de l'Extreme-onction il la recouvra pour s'entretenir avecque tous les Saints qui sont nommez dans les Litanies & qui luy apparurent alors.

XXVI. Fr. Antoine de Burgos qui gist à Tolede, se plaignit un jour devant un Crucifix, de ce que quelques Religieux demeuroient trop long-temps dans le refectoir dont il avoit le soin, & cette Image luy répondit, & luy dit le châtiment que Dieu en feroit. Il remit tout entier avec le signe de la Croix un vase qui estoit cassé, & guerit par le mesme signe sacré une fille reduite à l'agonie. Il a fait plusieurs autres miracles durant sa vie, & aprés sa mort.

XXVII. Le Saint Siege vaqua durant toute cette année ; les Cardinaux s'étoient assemblés à sainte Sabine sur le Mont-Aventin, mais estant tombés préfque tous malades ils furent obligez de se separer.

XXVIII. Les Chanoines de Novare dans le Milanés s'estoient partagez pour l'élection de leur Evesque sous Gregoire X. les uns avoient éleu François Archidiacre de l'Eglise Cathedrale, & les autres Payno Prevost de celle de saint Gaudence dans la mesme ville : l'affaire ayant esté portée à Rome Payno mourut dans la poursuite, & François se demit de son droit entre les mains d'Honoré IV. qui confera cette dignité à Frere Englesius dont sa Saintetè connoissoit rres-bien le merite.

XXIX. Il est certain que le Convent d'Orense en Galice avoit esté establi avant cette année, l'on dit qu'un Evesque de cette ville l'avoit fait brusler parceque le meurtrier d'un de ses neveux s'y estoit refugié dans l'Eglise, & que ce Prélat fut condamné par le Pape à le rébastir.

XXX. Celuy de Viveri du Dioceſe de Mondognedo dans la mesme Province fut fondé environ ce temps : l'an 1611. le corps de Constance de Cas-

Digitized by Google

tro femme de Rodrigués Dias d'Andrade y fut trouvé sain & entier dans la Chapelle de la Croix, & fut transporté au costé droit du grand Autel jettant toûjours une odeur tres-suave; il y a fait depuis plusieurs miracles qui ont esté examinez par l'ordre de Pierre Fernandez Zorilla Evesque Diocesain.

XXXI. Celuy de Rennes en Bretagne fut establi environ ce temps par les Ducs de cette Province; il est dedié à saint Jacques quoy qu'on l'appelle communement S. François, & il appartient à la Province de Touraine. Nous n'en sçavons point autre chose parce que les actes qui estoient dans ses Archives ont esté brûlés.

XXXII. Celuy de Chasteau-Villain en Bourgogne a esté fondé par Jean & Jeanne Comtes de ce lieu. Les Huguenots l'ont brûlé deux fois, & Fr. Paul Tonelier qui en estoit Gardien y fut martyrisé avec Ft. Toussaint Fortin.

XXXIII. Edoüard Roy d'Angleterre & Duc de Guyenne, fit bâtir celuy de Libourne sur Dordogne en consideration de Fr. Raymond Brun.

XXXIV, Les Habitans d'Amelia en Ombrie contribuerent de leurs aumônes pour en bâtir un dans leur ville, qui est encore aux Conventuels sous le titre de saint Philippe & de saint Jacques.

XXXV. Pierre Philagerio commença celui de Nocera dans la Marche d'Ancone à neuf milles de la mer.

XXXVI. Les habitans de Fallerone au mesme Païs en establirent un autre dans leur ville, qui est aux Conventuels.

XXXVII. L'Eglise de celuy de Fracta dans la mesme Province fut consacrée cette année à l'honneur de sainte Victoire, mais son establissement suivant la tradition est depuis le temps de saint François: les Conventuels le possedent.

DE JESUS-CHRIST L'AN 1288.	DE NICOLAS IV. L'AN 1.	DE RODOLPHE EMPER. L'AN 16.	DE L'ORDRE L'AN 81.

I. LEs Cardinaux qui s'estoient separez à cause des maladies, demeurerent long-temps à se r'assembler par la crainte de plusieurs grands tremblemens de terre qui survinrent; enfin aprés dix mois & dix-huit jours de vacance ils éleurent le 24. de Fevrier le Cardinal Fr. Jerôme d'Ascoli, à sainte Sabine sur le Mont-Aventin où il estoit resté seul au depart de tous les autres, & dont il avoit purifié le mauvais air par le moyen des feus qu'il y faisoit allumer au temps des plus grandes chaleurs. Il prit le nom de Nicolas en consideration de Nicolas III. qui l'avoit fait Cardinal; il estoit monté à cette dignité par tous les degrez, car il avoit esté Lecteur en Theologie, Provincial, Legat en Orient, en Espagne & en France, Cardinal & Evesque. Henry Moine de Rebdorff écrit qu'il renonça deux fois à son élection avec beaucoup de larmes, & que les Cardinaux le forcerent de l'accepter. Deux jours aprés il fut sacré dans saint Pierre & s'estant retiré

Digitized by Google

à Rieti à cauſe de la ſedition qui eſtoit dans Rome, il crea la veille de Pentecoſte ſix Cardinaux qu'il choiſit pour leur merite ſans aucun reſpect humain ; deux de ceux là furent Hugon Billiomius Domiuiquain & Fr. Mathieu d'Aygue-perſe General de noſtre Ordre homme tres-ſçavant, & tres-capable des plus grandes affaires.

II. Berſauma Eveſque en Orient, Sabadin, Thomas d'Anfuſis & Uguet leur truchement vinrent à Rome en qualité d'Ambaſſadeurs d'Argo Roy des Tartares, pour aſſeurer le nouveau Pape que leur maiſtre eſtoit dans le deſſein de ſe faire baptizer ; que deux Reynes de Tartarie l'une appellée Tuctane & l'autre Elegage l'avoient déja eſté ; & que quelques Eveſques Schiſmatiques s'eſtoient reünis à l'Egliſe, le tout par l'entremiſe des Freres Mineurs que Fr. Bonagratia avoit envoyez en ces quartiers-là : Nicolas ne pouvoit pas recevoir une plus agreable nouvelle pour conſacrer par ſon zele l'entrée de ſon Pontificat : aprés avoir receu & traité tous ces envoyez avec grand honneur & avec toute la joye poſſible, il les renvoya chargez de pluſieurs lettres.

III. Il y en avoit deux qui eſtoient addreſſées au Roy Argo pour le remercier du bon traitement qu'il faiſoit aux Chreſtiens, pour le confirmer dans le bon ſentiment qu'il avoit de la foy, & pour luy perſuader de ne differer pas à recevoir le bapteme juſques aprés la priſe de Jeruſalem comme il avoit deſſeigné ; ſa Sainteté écrivit auſſi aux deux Reines qui s'eſtoient converties pour les exhorter de perſeverer dans la foy qu'elles avoient embraſſée, & de travailler à ſa propagation ; & à Denis Eveſque de Tauriſio en Tartarie & à Yaulacha Eveſque en Orient deſquels il loüe le zele, & auſquels il envoyoit la confeſſion de foy dreſſée au Concile de Lyon ; il y en avoit encore d'autres pour Jean de Bonachia, Hugon Gantelini, Pierre de Molina, Girard Caſmur de Conſtantinople, Balabe de Genes, Girard de Caors, George Cuſi, Jean Barlata & Jean de Caſaria tous laiques qui ſervoient de truchemens au Roy Tartare pour diverſes Nations ; & il les exhortoit à continuer leur zele pour la foy. Dans toutes ces lettres il n'oublia pas de recommander les FF. Mineurs comme des ouvriers Apoſtoliques, & il leur donna pluſieurs privileges pour les abſolutions, & pour pluſieurs autres choſes neceſſaires à leur Miſſion.

IV. Le Pape avoit fait connoiſſance eſtant Provincial de Dalmatie avec Eſtienne & Uroſio Roys d'Eſclavonie, le Domaine deſquels s'eſtandoit alors dans la Dalmatie & l'Illirie ; c'eſt pourquoy il leur envoya Frere Martin & Frere Ciprien avec des lettres pour les inviter à recevoir la lumiere de la foy ; leur mere nommée Helene s'eſtoit déja convertie, & le Pape luy écrivit auſſi pour l'exhorter à procurer le meſme avantage aux Roys ſes enfans.

V. Frere Jacques *de Voragine* Dominiquain, & Frere Ruffin d'Alexandrie Franciſcain receurent commiſſion du Pape d'abſoudre lés Genois, des cenſures qu'ils avoient encourües pour avoir aſſiſté le Roy d'Aragon à la repriſe de la Sicile. Sa Sainteté écrivit aux Magiſtrats de cette Republique pour les avertir de cét ordre ; & à meſme temps elle leur donna permiſſion de traiter avec les Siciliens pour le commerce, pourveu qu'ils ne leur donnaſſent pas de ſecours.

Digitized by Google

VI. Les Heretiques s'estoient fort multipliez dans le Comté d'Avignon, & le Pape donna cõmission au Provincial de Provence d'y establir un Inquisiteur par le conseil de quelques Peres graves de l'Ordre ; il étendit depuis le mesme pouvoir pour Orange, Avignon, Forcalquier, & pour les Archeveschez d'Arles, d'Aix & d'Ambrun, à la reserve des terres sujetes au Roy de Sicile ; ces Inquisiteurs consulterent Sa Sainteté sur quelques difficultez de leur fonction, & sur leur exposé elle declara qu'ils pouvoient proceder par censures pour l'execution de leurs sentences contre tous ceux qui s'y opposeroient, ou qui negligeroient d'y obeïr; qu'ils devoint faire remettre les amandes entre les mains de trois hommes fidelles choisis par le Conseil des ordinaires ; qu'ils pourroient se servîr de cét argent pour leurs necessitez, & pour les affaires de l'inquisition, en randant compte de l'employ à l'Evesque du lieu. Qu'il falloit faire démolir les tours & les maisons des Heretiques, & qu'ils pouvoient avoir recours pour les affaires de la foy à l'autorité des Magistrats seculiers, quoy qu'ils fussent excommuniez & interdits de leurs charges pour les autres affaires : afin que ces Inquisiteurs fissent leur fonction avec plus de diligence ; elle ordonna au provincial, au Custode & aux Gardiens de la Province de Provence de leur fournir les Compagnons dont ils auroient besoin.

VII. Le Pape fit encore expedier une Bulle pour declarer excommuniez tous les Heretiques appellés Catarins, Patarins, pauvres de Lyon, Passagins, Josepins, Arnaldistes, Esperonistes & quelque autre nom qu'ils eussent

VIII. Frere Aleman de Bagnorea & Fr. François de Rieti succederent à Fr. Ange de Rieti dans l'Office d'Inquisiteur pour la Province de Rome.

IX. Bzovius n'a pas ignoré tous les loüables soins que Nicolas IV. a pris pour la conversion des Tartares & des autres infidelles, ni les honnorables employs que les Freres Mineurs ont receu de luy & que nous venons de raconter; je ne sçais point par quel sentiment il a negligé de rapporter les plus importantes actions de ce Pape dans cette rencontre quoy qu'il en dise de bien moins considerables ; il n'a pas mesme voulu dire qu'il eut esté Frere Mineur, comme si son silence pouvoit dérober cette gloire à nostre Ordre; pour les commissions des Freres Mineurs elles luy paroissent si peu agreables qu'il ne fait point mention si ce n'est de celles qui leur ont esté communes avec les Dominiquains ; mais alors par une injustice manifeste il ne les attribue qu'à ses Freres, comme s'il avoit honte de leur donner de tels Compagnons ; Et afin qu'on ne le puisse pas convaincre d'abord de mensonge, il laisse les titres de l'addresse où les uns & les autres sont nommez; je laisse à juger au Lecteur de la bonne foy de cet annaliste.

X. Ladislas Roy de Hongrie avoit donné un si grand scandale par sa debauche avec quelque femmes cumaines, qu'il en avoit acquis un surnom infame, & l'on soupçonnoit mesme qu'il n'eut corrompu sa foy par le commerce qu'il avoit avec ces infidelles. L'Evesque de Ferme Legat Apostolique l'avoit admonesté plusieurs fois sans fruit, & le Pape luy envoya plusieurs sçavans & devots Religieux de l'Ordre de saint François & de saint Dominique pour travailler à sa correctiõ, à la conversion des Infidelles, & à la reünion des schismati-

Digitized by Google

ques de ces quartiers, avec tous les Privileges qui pouvoient estre necessaires à ces Missionaires pour une si bonne œuvre.

XI. Quelques Officiers du Roy de France vexoient le Clergé par des exactions extraordinaires, & violoient insolemment l'immunité des Eglises ; le Pape luy en écrivit afin qu'il y mit ordre, s'il ne vouloit pas que le saint Siege se servit de son autorité pour reprimer ces excez. Le Duc de Venise avoit dépoüillé le Patriarche d'Aquilée de ses terres, & le Pape l'exhorta de les y restituër, & de poser les armes sous peine de se voir excommunié, & tout son estat dans l'interdit. Les Heretiques se glissoient dans le territoire de Venise, & le Pape ordonna au Duc, & au Senat d'enregistrer, & de faire observer les loyx que l'Empereur Frederic avoit faites contre ces perfides. Pour opposer un puissant adversaire dans la Sicile à Jacques fils de Pierre Roy d'Aragon, il écrivit à Robert Comte d'Arras, & Baillif de ce Royaume, de tacher de marier Caterine fille de Philippe autre-fois Empereur de Constantinople avec Michel fils d'Andronic l'aisné des enfans de Michel Paleologue Empereur des Grecs.

XII. Alphonse Roy d'Aragon avoit envoyé les Gardiens des Freres Mineurs des Convents de Sarragosse, & de Barcelone vers le Pape pour le congratuler de son élection, & pour le prier de traiter plus doucement & luy & ses sujets qui gemissoient sous les censures ; & sa Sainteté luy envoya ses Legats pour luy demander la liberté de Charles Prince de Salerne qui avoit esté pris par Roger Lauria, & qui estoit detenu en Aragon, & qu'il ne secourut plus son frere Jacques qui s'estoit emparé de la Sicile : ces Legats avoient encore ordre de citer le Roy à comparoistre dans six mois à Rome sur peine d'estre traité plus rigoureusement. Alphonse receut ces envoyez à Jacca, & leur promit d'aller trouver le Pape pourveu que le chemin luy fut libre.

XIII. Jerôme Zurita dit qu'il a leu dans Thomas Jordain que le Prince de Salerne avoit sollicité puissamment Nicolas IV. dés son élection, de faire le procés au Roy d'Aragon & de le poursuivre par les censures de l'Eglise ; mais que le Pape luy avoit respondu qu'il ne vouloit pas maudire celuy à qui il avoit donné sa benediction, sans avoir plustot essayé toutes les voyes de la douceur pour le reduire à la raison. Le mesme auteur ajoute que le Pape entendoit parler de la benediction qu'il avoit donnée à toute la famille Royalle d'Aragon, lors qu'étant à Sarragosse en qualité de General de l'Ordre, le Roy Jaques Pere d'Alphonse le vint saluër avecque tous ses enfans, & s'estant mis à genoux, il le pria de les benir au nom de saint François duquel il tenoit la place.

XIV. Les ordres que le Pape avoit envoyés en Aragon, & l'interceſſion du Roy d'Angleterre opererent la delivrance de Charles, mais soûs ces rudes conditions, qu'il renonceroit au droit sur la Sicile en faveur de Jacques d'Aragon, à qui le Pape en donneroit l'investiture ; que sa Sainteté leveroit les censures ; que Charles de Valois renonceroit au Royaume d'Aragon qui luy avoit esté donné par le Pape Martin ; qu'on payeroit cinquante-mille écus à l'Aragonois ; que le Roy de France poseroit les armes ; que les trois enfans du Prince de Salerne, sçavoir Charles Martel, Loüys & Robert seroient donnez on ôtage avec quarante Gentilshommes de Provence, & que s'il n'executoit pas tout cela dans trois ans, il se remettroit

Digitized by Google

remettroit en prison : les vaincus avoient accepté tous ces articles quoyque fort rudes sur l'esperance de trouver avec la liberté le moyen de remettre leurs affaires ; mais le Pape ne voulut pas tenir cét accord qui avoit esté fait sans sa participation à Oleron en Bearn, parce que la Sicile est un fief dependant du saint Siege ; & l'année suivante Charles estant venu avec sa femme le trouver à Rieti, sa Saintetè les Couronna Roys de Sicile dans l'Eglise des Freres Mineurs.

XV. Le Prince Loüys avoit quatorze ans lors qu'il fut donné en ostage, & il en demeura sept parmy ses ennemis, qui luy donnoient chaque jour beaucoup de sujet de pratiquer la patience. Il souffrit tous ses ennuis sans changer de visage, & avec une si grande tranquillité, qu'il ne pria Dieu qu'une seule fois pour sa delivrance, encore avec cette precaution, si cela devoit estre le plus avantageux pour son salut : il fut saisi d'une maladie fort dangereuse qui fit craindre aux Medecins qu'il ne fut blessé au poulmon; la veille de la Purification de la sacrée Vierge se trouvant presque suffoqué d'un catharre, il fit vœu à Dieu de se rendre Frere Mineur s'il gueriſſoit, & ayant recouvré la santé il le ratifia publiquement dans l'Eglise à la Feste de la Pentecoste.

XVI. Un jour se divertissant à un tournois pour complaire à son frere Robert, son cheval se cabra, & se renversa sur luy ; chacun le creut ou écrasé, ou du moins fort blessé ; mais il se releva sans aucune incommodité, & desſors il fit resolution de renoncer à toutes les vanitez du monde, de ne porter plus des armes, & de n'aller plus à cheval, ce qu'il a fort bien observé estant Evesque, car il ne monta jamais que sur un Mulet.

XVII. Il estoit si assidu à s'entretenir avec Dieu par la lecture, & par la priere, qu'il ne s'occupoit gueres à pas une autre chose, & l'on avoit peine de l'en retirer pour luy faire prendre ses repas ; il disoit chaque jour l'Office divin comme les Clercs, y ajoutoit les sept Pseaumes Penitentiaux, & se fermoit dans son cabinet avec un Frere Mineur pour dire l'Office de la sainte Croix les bras étendus. Lors que tous ses domestiques estoient retirez, il se levoit du lit, & passoit la plus grande partie de la nuit en Oraison. Dans ce temps le Demon s'apparut à luy sous la forme d'un chat horrible pour le detourner ; mais il fit disparoitre cet ennemi par le signe de la Croix : Frere Raymond qui couchoit dans sa chambre vit ceci, & le Saint luy fit promettre sous serment de ne le dire jamais durant sa vie.

XVIII. Pendant ses repas il écoutoit fort attentivement la lecture qu'il y faisoit faire, afin de contenter le desir de son ame plus que l'appetit de son corps. Il se confessoit chaque jour avant que d'oüyr la Messe, & communioit tous les jours de Feste avec une ferveur merveilleuse ; lors qu'il fut Evesque il celebroit chaque jour nonobstant ses occupations, & les fatigues de ses voyages. Il prit la Croix pour aller à l'expedition de la Terre-sainte, & la porta toûjours sur ses habits jusques à ce qu'il fut receu Religieux.

XIX. Il haïssoit fort l'oysiveté & les discours inutiles, c'est pourquoy ses plus agreables entretiens estoient avec les Freres Mineurs & avec d'autres personnes sçavantes & spirituelles, parce qu'ils luy parloient des choses du ciel, au lieu que les Courtisans ne luy racontoient que des vanitez & des bagatelles.

Digitized by Google

Jacques celebre Jurisconsulte qui a esté depuis Evesque, Cardinal & Pape estoit un de ses plus familiers, Frere Pierre Carbonel estoit son Precepteur durant sa prison ; Frere Guillaume de Falgario & Frere Richard *de Media-villa*, eurent aussi de grandes habitudes avec que luy : & il profita si bien dans l'estude sous ces Maistres & ces Conseillers, qu'il se rendit capable de soustenir des Theses publiques de Philosophie & de Theologie avant qu'il sortit de Catalogne : depuis il prescha avec tant de grace & de ferveur devant les Cours des Roys & du Pape, qu'il ravit ses auditeurs par la beauté de son eloquence, & les émeut fort efficacement par la solidité de ses raisons ; il évitoit pourtant & le faste & l'affectation, mais on connoissoit evidemment que Dieu animoit ses paroles ; il precha mesme dans Paris avec l'habit de Frere Mineur, quoy qu'il fut alors Evesque,

XX. Lors qu'il fut dans son Evesché de Toloſe, il préchoit souvent deux fois le jour, & il continuoit le mesme exercice par tout où il passoit. Estant à Montpellier Rose femme du sieur de Villars le suivit aprés avoir ouy sa Predication ; & le trouvant déja monté sur son mulet pour partir, elle le conjura de faire le signe de la Croix sur un de ses enfans qui avoit les écroüelles, le Saint le fit & dés qu'il eut touché de sa main le col de ce garçon il se trouva gueri ; il fit plusieurs autres gueriſons miraculeuſes qui estoient de tres-fortes confirmations des veritez qu'il preschoit ; nous dirons le reste de sa vie l'année de sa delivrance & de sa reception à l'Ordre.

XXI. Frere Monald d'Ancone, Frere François de Ferme, & Frere Antoine de Milan Religieux de grande vertu souffrirent le martyre dans Arzengua ville des Sarrazins ; Frere Philippe d'Avisio dans Azoto avec deux mille Chrestiens qu'il exhorta fort efficacement à la constance : & Frere François de Spolete à Damiete en Egypte.

XXII. Les Chanoines de l'Egliſe Metropolitaine de Nicoſie en Chypre s'étant diviſez pour l'élection de leur Archeveſque, les uns éleurent Guidon de Novarialla Chapellain du Pape, & les autres Henry de Gibelet Archidiacre de la meſme Egliſe. Le premier ne voulut pas accepter sa nomination, & le second renonça à son droit entre les mains du Pape ; c'est pourquoy sa Sainteté confera cette dignité à un Religieux de nostre Ordre nommé Frere Jean, le sacra de ses propres mains, & luy fit donner le *Pallium* par le Cardinal Frere Mathieu d'Aygueperſe qui avoit esté General de l'Ordre.

XXIII. François Diaz écrit que Frere Bernard Pelerin fut éleu cette année Evesque de Barcelone, & qu'il gouverna fort Saintement cette Egliſe juſques à l'an 1299. auquel il mourut.

XXIV. Un Frere Mineur estoit en ce temps Evesque de Salamanque, comme il conste par une Bulle du Pape, par laquelle sa Sainteté luy permet de faire testament ; mais elle ne porte pas son nom ; peut-estre estoit ce Frere Pierre Fechorem, duquel Frere Gilles Gonzalez d'Avila parle dans le traité qu'il a composé des Evesques de cette ville, quoy qu'il ne dise pas qu'il fut de nostre Ordre.

XXV. Un Frere Philippe duquel nous ne sçavons pas le surnom avoit esté fait Evesque de Modene l'année precedente. Il estoit fort estimé pour l'excellen-

Digitized by Google

re de sa doctrine, & il gouverna tres-saintement son troupeau jusques à l'an 1290. auquel il deceda.

XXVI. Les Chanoines de Cité-Castellane Ville de Toscane, mais du Domaine du saint Siege, s'estoient partagez pour l'élection de leur Evesque; les uns avoient choisi Jacques Archipreſtre de leur Eglise, les autres Ange Archiprêtre de Viterbe, & dans cette discorde le Pape donna cet Evesché à Frere Monald.

XXVII. Sancius Roy de Castille confirma tous les Privileges que les Papes & ses predecesseurs avoient donnez aux Freres Mineurs; & deffendit de donner aucun refuge aux Apostats; exempta leurs convents, & leurs Syndics de toute sorte de tributs, & ordonna qu'on leur assignat des Protecteurs pour les defendre, & maintenir dans la jouyssance de toutes ces graces.

XXVIII. Le Convent de Palaise du Dioceſe de Sées en Normandie avoit esté bâti avant cette année selon Gonzague par les soins de Pierre de Pontroilleu; les Huguenots le demolirent l'an 1561. & y martyriserent Frere Mathieu Piquet & Frere Jean Benoit. Celuy de Munster Capitale de la Uvesphalie & le principal Siege des Anabaptistes, avoit esté establi avant cette année, comme il conste par la commission que le Pape donna à l'Evesque du lieu & au Gardien des Freres Mineurs, pour dispenser Elbert Comte de Benthem, & Hadeuvige fille du Comte d'Alderbourg qui vouloient contracter mariage estans parens au quatriéme degré; Frere Henry d'Affrique & Frere Jean de Penna sont ensevelis dans ce lieu, où ils ont esté honnorez de plusieurs miracles.

XXIX. Le Pape exempta de la Jurisdiction de l'Ordinaire le Convent de Tours, & c'est le plus ancien mémoire que nous ayons de son establissement; Marie de Silly y fut ensevelie l'an 1403. devant le grand Autel, & Dieu a fait connoistre sa Sainteté par plusieurs miracles. L'an 1572. Frere Jean Voysin natif de Tours où il avoit esté Gardien, & qui estoit alors Confesseur du Monastere de Guiche, fut massacré par les Huguenots prés de Blois, & jetté dans la Loire; son corps descendit jusques à Tours, & s'arresta vis-à-vis de sa Parroisse; ayant esté reconnu il fut ensevely fort honnorablement dans l'Eglise des Freres Mineurs, avec un grand concours du Clergé & du peuple. Alphonse Gonzague frere de Frere François Gonzague General de l'Ordre, estant venu en France avec quelques autres Seigneurs Italiens, pour servir le Roy à leurs despens contre les Huguenots, mourut dans cette Ville l'an 1579.

XXX. Hugues le Brun de Lezignac fit bâtir environ ce temps le Convent de Cognac en Saintonge sur la Charante, & y fut ensevely devant le grand Autel; les Huguenots l'ayant ruiné les Religieux se retirerent dans la Ville à une maison appellée *le Cœur de Christ* qui leur avoit esté leguée par Vivien du Chasteau, & Bernard de Bourdeaux.

XXI. Le Comte de l'Isle en Jourdain fit bâtir prés de cette Ville qui est en Gascogne sur la Save à quatre lieües de Tolose, un Convent qui a esté ruiné diverses fois par les Anglois, & enfin par les Huguenots l'an 1580. les Religieux l'ont fait reparer depuis.

XXXII. Le Convent de Subereto qui est aux Peres Conventuels de la Pro-

Digitized by Google

vince de Toſcane fut bâti par les habitans, & Frere Barthelemy Eveſque de Groſeto conſacra l'Egliſe.

XXXIII. Celuy de Chaſteau-Durant dans la Marche d'Ancone avoit eſté tranſporté dans la Ville avant cette année par la liberalité des habitans, l'Egliſe fut conſacrée le 22. d'Aouſt de l'an 1337. ce lieu a pris ſon ſurnom de Guillaume Durant Doyen de Chartres Juriſconſulte fort celebre, qui a écrit le miroir du droit, & qui a eſté Nonce & Treſorier de Martin IV. dans la Romagne.

XXXIV. Jean de Chaſtillon, & ſa femme Aelide des Comtes de Blois, & leur fille Jeanne femme de Pierre fils de ſaint Loüys Roy de France avoient fondé un Monaſtere de ſainte Claire prés de Colonges au Territoire de Blois & Dioceſe de Chartres qui s'appelle *La garde de la Vierge*; Jean Cioletti Legat Apoſtolique de Martin IV. avoit donné la Commiſſion de l'eſtablir à l'Abbé de ſaint Leomor de Blois, & à Frere Richard du Colombier Penitencier du Pape; mais il ne fut achevé que cette année, & les premieres Religieuſes furent priſes de celuy de l'Humilité prés de Paris, avec les Privileges ordinaires, & ſous la Regle d'Urbain IV.

XXXV. Galien de Piſe Chanoine de ſaint Omer fonda celuy de ſaint Marceau dans le Fauxbourg de Paris qui porte ce meſme nom; Philippe le Hardi & Philippe le Bel ſon fils Roys de France, & leurs femmes Marguerite, Marie & Jeane y contribuërent beaucoup, ſur tout la premiere à qui meſme Genebrard & Gaguin en attribuent la fondation: Honoré III. avoit approuvé ce deſſein & Nicolas IV. le confirma.

XXXVI. Pluſieurs perſonnes revoquoient en doute ſi les Freres Mineurs avoient receu le Privilege d'exemption de la Juriſdiction des Ordinaires, & s'ils eſtoient ſouſmis immediatement au ſaint Siege, tant pour les choſes temporelles, que pour les ſpirituelles; c'eſt pourquoy Nicolas IV. pour oſter toutes les difficultez qu'on pourroit faire ſur ce ſujet leur donna de nouveau ce privilege, les exemptant de toute autre Juriſdiction que de celle du ſaint Siege, & recevant dans le Domaine de l'Egliſe Romaine tous les biens meubles & immeubles dont l'uſage leur eſt permis, à la reſerve de ceux dont les bienfacteurs s'eſtoient reſervé expreſſement la proprieté.

XXXVII. Sur ce que la Regle de ſaint François porte que l'élection du General doit eſtre faite par les Provinciaux, & par les Cuſtodes, Gregoire IX. & Nicolas III. avoient declaré que tous les Cuſtodes ne devoient pas aſſiſter à cette aſſemblée, mais qu'ils devoient choiſir un d'entr'eux qui portât le ſuffrage pour tous les autres; neantmoins cete difficulté avoit encore eſté renouvellée au Chapitre General de Milan l'an 1485. & à celuy de Montpellier l'an 1487. c'eſt pourquoy Nicolas IV. pour oſter tous les doutes qui pourroient reſter ſur ce ſujet fit une nouvelle declaration entierement conforme à celles des ſuſdits Papes & à la couſtume qui avoit eſté gardée juſques à preſent.

XXXVIII. La diviſion des Provinces de l'Ordre avoit eſté faite ſous Gregoire IX. & ſaint Bonaventure y en avoit ajoûté deux ſous Gregoire X. Nicolas III. confirma cette diſpoſition & deffendit d'en eriger aucune de nouveau ſans la permiſſion du Saint Siege, & du Cardinal Protecteur.

Digitized by Google

XXXIX. Nicolas IV. conſiderant que la Regle de ſaint François defend à tous ceux qui en ont fait la profeſſion de ſortir de l'Ordre, & que les Superieurs ne peuvent pas leur donner cette liberté ; que neantmoins pluſieurs Religieux l'obtenoient ſous de faux pretextes, ordonna que nul de ceux qui ſeroient paſſez à un autre Ordre, ou qui y paſſeroient à l'avenir ſans avoir demandé cette permiſſion, ou meſme aprés l'avoir obtenüe, ne peuſſent eſtre elevés à aucune charge ni dignité ſans une licence du ſaint Siege qui fit mention expreſſe de ſa deffenſe.

XL. Les Superieurs de l'Ordre propoſerent au Pape s'il leur eſtoit permis d'eſtablir un Vicaire General qui gouvernât l'Ordre, en cas que le General vint à mourir, juſques à ce que l'élection de ſon ſucceſſeur eut eſté faite ; & ſa Sainteté declara qu'on ne pouvoit point deſigner ce Superieur durant la vie du General ſans l'autorité du Saint Siege & la permiſſion du Cardinal Protecteur.

XLI. Le Pape ordonna que l'Egliſe où le corps de ſaint François repoſe ne peut-eſtre ſousmiſe à la cenſure de l'interdit, ſans une commiſſion expreſſe du Saint Siege qui fit mention particuliere de ce privilege, & du nom du Cardinal Protecteur ; il permit encore de faire ſolemnellement les offices dans ce lieu, mais à portes cloſes, pendant le temps d'un interdit general quand meſmes il auroit eſté jetté par autorité Apoſtolique. Sa Sainteté conceda encore depuis les meſmes graces pour l'Egliſe de Noſtre-Dame des Anges, & la ſeconde de faire les offices au temps d'interdit pour tous les Convents de l'Ordre.

XLII. Nicolas IV. deffendit d'eſtablir aucun nouveau Convent de Religieux ni de Religieuſes de quelque Ordre que ce fut, dans la ville d'Aſſiſe, ni dans ſes Faux-bourgs, ni à deux cens cannes prés ; afin que les Freres Mineurs, & les Religieuſes de ſainte Claire y peuſſent ſubſiſter avec plus de commodité.

XLIII. Sa Sainteté ordonna au Provincial de la Province de ſaint François, de nommer des perſonnes ſeculieres qui euſſent le ſoin de recevoir au nom du ſaint Siege, les aumoſnes pecuniaires qui ſe faiſoient aux Egliſes de ſaint François, & de Noſtre-Dame des Anges, pour les employer à l'entretien de ces ſaints lieux, & à la nourriture des Religieux qui y demeuroient, & qui y venoient en devotion.

XLIV. Le Prieur & les Moines de ſaint Fridien de Luques faiſoient pluſieurs injures aux Freres Mineurs de cette ville ; & l'Archeveſque de Salerne perſecutoit ceux de ſon Dioceſe par le moyen de ſes Chanoines, & de ſes autres Eccleſiaſtiques qu'il avoit ſoûlevés contre eux ; le Pape ayant eſté informé de ces excez donna commiſſion à l'Archidiacre de Luques d'examiner ce qui s'eſtoit paſſé ſur ce ſujet dans cette ville ; & aux Eveſque de Morano & d'Avella de citer cet Archeveſque pour répondre des troubles qu'il avoit cauſez.

XLV. Nicolas IV. confirma aux Religieuſes du Monaſtere de ſainte Agnés dans Aſte au Duché de Montferrat, le pouvoir qu'Alexandre IV. leur avoit donné de recevoir la reſtitution des biens mal acquis, lors qu'on ne ſçauroit pas à qui ils appartenoient.

XLVI. Sa Sainteté nomma le Cardinal Mathieu Roux des Urſins Pro-

Digitized by Google

tecteur de tout l'Ordre de sainte Claire, & lui donna l'autorité de confirmer tous les traités que les Religieuses auroient faits, & de les absoudre des censures. Elle renouvella encore la declaration de son predecesseur, qu'elles n'estoient pas compriſes dans le decret du Concile de Lyon qui casse tous les nouveaux Ordres de Religieux & de Religieuses.

De Jesus-Christ. l'An 1289.	de Nicolas IV. l'An 2.	de Rodolphe Emp. l'An 17.	de l'Ordre l'An 82.

I. FRere Jean de Mont-Corvin Ville de la Poüille, revint de l'Orient avec quelques uns de ses Compagnons pour faire sçavoir au Pape la belle disposition qu'ils avoient trouvée parmi les Roys, & les peuples de la Tartarie à recevoir la Foy Catholique, & qu'il n'y manquoit que des ouvriers qui la leur prechaſſent : Nicolas ravi de ces bonnes nouvelles, & tres-satisfait des soins que ces bons Religieux avoient déja pris pour la propagation de l'Evangile par l'Ordre de leur Superieur, les renvoya comme ses Legats avec tout le pouvoir, & tous les privileges neceſſaires pour un employ de cette consequence ; il écrivit par eux au Roy Argo comme il avoit déja fait l'année precedente pour l'exhorter à recevoir le bapteſme, & a faire un bon accueil à ses Miſſionaires. Il écrivit auſſi à Cobyla grand Cham des Tartares qui luy avoit fait demander par le Roy Argo des Religieux Latins, & il l'asseura que Fr. Jean, & ses Compagnons estoient de tres-saints Religieux, & fort capables de luy enseigner le chemin de la verité par la foy de Jesus-Christ. Il écrivit encore à Caydon Prince Tartare pour l'exhorter de meſme que les autres à executer le deſſein qu'il témoignoit avoir de se faire baptiſer.

II. Il y avoit en ce païs un Gentilhomme de Piſe nommé Joli qui travailloit avec grand zele pour l'eſtabliſſement de la foy, & le Pape luy écrivit pour le loüer de sa pieté, & pour l'exhorter à continuer ses charitables offices aux predicateurs Apoſtoliques. Nos Chroniques asseurent que cette Miſſion reüſſit tres-bien, Marin Sanut Torcellin qui a ramaſſé fort curieuſement toutes les affaires de l'Orient le confirme. Voicy comme quoy il en parle. Le Roy Argo se rendit Chreſtien, & il auroit recouvré la Terre-sainte ſi la mort ne l'en eut empeché ; mais du moins fit-il reparer les Egliſes des Chreſtiens. Le Prince Bayton qui avoit auſſi receu la foy luy ſucceda, mais la deffenſe qu'il fit aux Sarrazins de prêcher leur méchante loy dans ses terres luy coûta la vie ; car ces Infidelles debaucherent Garzan fils d'Argo qui se randit Mahometan, fit la guerre à Bayton & le tua ; mais depuis s'eſtant bien aſſeuré du Royaume il revint à la foy qu'il avoit abandonnée, fut fort favorable aux Chreſtiens, & perſecuta les Sarrazins ; le grand Cham Cobyla se convertit auſſi, & fonda une ville appellée Jong qui eſtoit plus grande que Rome, où il vecut 42. ans au grand avantage de la foy Chreſtienne.

Digitized by Google

III. Nos Legats Apoſtoliques avoient encore charge de revoir le Roy d'Armenie, parce qu'il eſtoit Catholique; & qu'il avoit témoigné qu'il vouloit demeurer ferme dans l'union, & l'obeïſſance de l'Egliſe Romaine: le Pape luy écrivit ſur ce ſujet, & à la Princeſſe Marie ſa ſœur, aux Princes ſes freres, à ſon Conneſtable, à ſon Mareſchal, & à tout ſon peuple pour les exhorter à la perſeverance dans ce pieux deſſein, & leur envoya la confeſſion de foy telle que ſes predeceſſeurs l'avoient autrefois dreſſée pour ces peuples de l'Orient; ils eurent encore ordre de travailler à la reünion des Æthiopiens, des Georgiens, des Jacobites, des Hibetes & des Nectoriens; & comme chacune de ſes Nations avoit ſon Roy, ſes Archeveſques & ſes Eveſques le Pape leur donna des Lettres differantes, mais à meſme fin pour ces Princes & pour ces Prélats; il en écrivit une particuliere à Denis Eveſque dans l'Aſie mineure, duquel nous avons parlé l'année precedente, pour l'exhorter à perſeverer dans la foy Catholique & à favoriſer les Miſſionaires Apoſtoliques.

IV. Nicolas IV. qui ſe ſervoit des Freres Mineurs pour la converſion des Infidelles, les employoit auſſi dans l'Inquiſition contre les Heretiques; il fit cette année de fort belles choſes pour le ſaint Office & fort dignes du zele d'un Souverain Pontife; Bzovius qui en a veu les actes dans le regiſtre du Vatican, n'en a pas voulu dire un mot, quoy qu'il n'y ait rien qui merite mieux une place dans des Annales Eccleſiaſtiques, que le ſoin des Papes pour eſtendre la foy, pour la conſerver, & pour la remettre en ſa vigueur; mais Nicolas IV. avoit eſté Frere Mineur, ces commiſſions honorables eſtoient pour les Freres Mineurs, & cela n'eſt pas du goût de cét Autheur. Je ne ſçais ſi j'ay découvert la veritable cauſe de ſon ſilence l'année precedente à laquelle j'ay eſté obligé de faire cette remarque, j'en laiſſe le jugement au Lecteur, j'ay reſolu de ne dire pas autre choſe contre vn Profeſſeur d'un Ordre tres-ſaint & qui m'eſt plus cher que je ne ſçaurois dire, je vais ſeulement rapporter ce qu'il a oublié.

V. Nicolas IV. avoit écrit l'année precedente à Dandule Duc de Veniſe pour l'obliger de favoriſer les Inquiſiteurs qu'il envoyoit ſur les Terres de la Republique; & cette année il receut aſſeurance par des Ambaſſadeurs qu'ils y ſeroient les tres-bien-venus, qu'on avoit deja eſtabli un fonds pour leur ſubſiſtance aux deſpens de la Republique, & que le Senat les appuyeroit de ſon autorité. Je crois qu'il eſt plus juſte de compter depuis ce temps l'eſtabliſſemẽt de l'Inquiſition dans cét eſtat que de le remettre avec Paramus juſques à Urbain VI. qui donna cét employ à Frere Louys Donat & aprés l'honnora d'un chapeau de Cardinal.

VI. Nicolas IV. donna encore deux Bulles en faveur des Inquiſiteurs de la Province de Rome, la premiere pour commander aux Prélats Eccleſiaſtiques, & aux Magiſtrats ſeculiers de les aſſiſter de tout leur pouvoir dans l'exercice de leur charge; l'autre pour donner aux meſmes Inquiſiteurs l'autorité de commettre d'autres perſonnes capables pour abſoudre les Heretiques, lors que leurs occupations les empeſcheroient de le faire eux meſmes.

VII. Le Pape pour éviter que l'exercice de l'Inquiſition ne ſouffrit ni empéchement ni delay, ordonna que les Freres Mineurs qui l'exerçoient en Proven-

Digitized by Google

ce ne peuſſent eſtre ni excommuniez, ni ſuſpendus, ni interdits par aucun Legat Apoſtolique, & leur accorda l'autorité de ſe faire abſoudre par leurs Compagnons des cenſures qu'ils pourroient encourir.

VIII. Frere Philippe de Mantoüe eſtoit Inquiſiteur dans la Marche Treviſane, & le Pape luy écrivit de donner le Chaſteau d'Illaſio qui avoit eſté bâti par le Tyran Ezelin des Romains, à quelques Gentilshommes de Verone qui avoient rendu de grands ſervices à l'Inquiſition par leur zele contre les Heretiques. Nous trouvons cette année pluſieurs autres lettres que ce Pape écrivit à Frere François Inquſiteur dans la Province de Rome, à Frere Barthelemy, & à Fr. Cher Inquiſiteurs en Toſcane, & à d'autres Freres Mineurs qui exerçoient la meſme charge dans le territoire de Rieti.

IX. Le Pape avoit un grand deſir de travailler efficacement à recouvrer la Terre-ſainte; pour cet effet il exhortoit tous les Princes Chreſtiens à cette entrepriſe, & envoyoit de tous coſtez prêcher la Croiſade; l'Eveſque de Tripoli qui avoit un intereſt particulier à cette expedition eut cette commiſſion pour l'Eſclavonie & pour une grande partie de l'Italie; ſans attendre ce ſecours qui venoit lentement, le Pape mit ſur pied deux mille Fantaſſins, & cinq cens Cavaliers, & fit équiper vingt Galeres de Veniſe du ſeul argent qu'il ramaſſa dans le domaine de l'Egliſe, cette Republique en arma cinq à ſes depens, & fournit de meſme que le Pape beaucoup d'autres choſes neceſſaires pour faire reüſſir heureuſement ce ſecours.

X. L'Empereur Rodolphe avoit envoyé ſes Ambaſſadeurs au Pape pour demander ſon Couronnement, & ſa Sainteté choiſit Fr. Bien-venu Eveſque d'Augubio pour aller comme ſon Legat traiter avec ce Prince, du lieu & des autres circonſtances de cette ceremonie; à meſme temps il écrivit à l'Empereur, au Duc de Lorraine, & aux Comtes de Bar, de Luxembourg, de Haynaut, & de Flandre pour les obliger à procurer la liberté de Syffroy Archeveſque de Cologne que Jean Duc de Brabant tenoit en priſon.

XI. Les troubles de l'Italie avoient donné beaucoup de licence aux Heretiques, ce qui obligea le Pape d'envoyer un ordre exprés de les pourſuivre inceſſamment ſelon les loyx du ſaint office, & celles que l'Empereur Frederic avoit faites contre eux.

XII. Denis Roy de Portugal continuoit contre les Eccleſiaſtiques la vexation que ſon pere avoit commencée: le Pape luy en avoit écrit pluſieurs fois pour l'obliger à la faire ceſſer, mais inutilement; enfin ſa Sainteté donna commiſſion au Prieur de ſaint Dominique, & au Gardien des Freres Mineurs de Lisbone de traiter un accord avec les Deputez du Roy, ce qui reüſſit fort heureuſement. Puis les meſmes Commiſſaires receurent le pouvoir de ſa Sainteté d'Abſoudre des cenſures le Roy & ſes Sujets. Frere Tellius Archeveſque de Braga ſe comporta dans cette affaire avec une telle fermeté qu'il ne peut jamais eſtre flechi ni par menaces ni par promeſſes à ſuivre la volonté du Roy.

XIII. Sancius Roy de Caſtille avoit épouſé ſans diſpenſe Marie ſa couſine, l'en voya vers le Pape, Arias Archidiacre de Salnes dans l'Egliſe de Compoſtelle

Frere

Digitized by Google

Frere Gonçales & Frere Nicolas pour la demander, mais ces Deputez ne la purent pas obtenir, quoy qu'ils portaſſent des nouvelles tres-agreables de la paix entre leur Maiſtre & le Roy de France.

XIV. Les Eſcoſſois avoient introduit une couſtume, ou pluſtoſt un abus de ne permettre point qu'on receut des Eſtrangers dans les Ordres Religieux, ni que ceux qui eſtoient déja receus, fuſſent élevez à pas une charge; le Pape en eſtant informé leur ordonna de caſſer cette injuſte loy, qui faiſoit ſouvent rejetter des Prelatures ceux qui en eſtoient les plus dignes, pour y mettre ceux qui ne les meritoient pas.

XV. Le Pape qui connoiſſoit tres-bien le merite de Frere Albert le fit Eveſque d'Ivrée en Piedmont, & le ſacra de ſes propres mains; je crois que c'eſt le meſme dont nous avons parlé ſous Gregoire X. & qu'on croit eſtre iſſu de l'illuſtre famille de Gonzague.

XVI. L'Eveſque de Trente eſtant decedé à Rome, le Pape ſe reſerva le droit de pourvoir à cette dignité, & la donna à Frere Philippe Bonaccorſi, qui eſtoit Inquiſiteur dans la Marche Treviſane. Cet humble Religieux avoit refuſé d'autres Prelatures, & il eut beaucoup de peine à ſe reſoudre d'accepter celle-cy.

XVII. Un Frere Guillaume eſtoit Eveſque de Digne en Provence, & le Pape luy donna permiſſion de faire teſtament pour diſpoſer de ſes meubles, & de quelques biens immeubles qu'il avoit acquis.

XVIII. Les Chanoines de l'Egliſe Cathedrale d'Humana avoient negligé d'élire un Eveſque dans le temps porté par le droit, c'eſt pourquoy le Pape y pourveut, & y nomma frere Gerardin. Cette ville qui eſtoit ſur le bord de la mer Adriatique dans la marche d'Ancone a eſté entierement ruinée, & ſon Eveſché qui eſtoit ſujet immediatement au ſaint Siege, a eſté uni à celuy d'Ancone.

XIX. L'Eveſché de Maroc eſtoit depuis long-temps ſans Paſteur, à cauſe du mauvais traitement que les Sarrazins faiſoient aux fidelles dans ce Royaume; & le Pape y nomma frere Rodriguez à la demande des Roys de Caſtille & de Portugal, & des Chreſtiens d'Afrique, comme un homme fort capable de gouverner cette Egliſe affligée, qui ſe trouvoit au milieu de ſes ennemis.

XX. Les Chanoines de Soane en Toſcane elûrent pour leur Eveſque frere Donat de Caſtello, mais il ne voulut pas accepter cette dignité. Ils firent une ſeconde élection de frere Nicolas de Lonareto, mais le Pape ne la voulut pas confirmer. Ils choiſirent pour une troiſiéme fois Frere Ruffin de Milan, celuy-cy refuſa encore cette charge: l'affection que ces Eccleſiaſtiques témoignoient pour les Freres Mineurs eſt fort remarquable, & l'humilité avec laquelle ceux-cy refuſoient les honneurs, n'eſt pas moins digne d'admiration.

XXI. Frere Nicolas Provincial de France avoit compoſé un livre contre la declaration de la Regle faite par Nicolas III. le Cardinal frere Mathieu d'Ayguepersſe, qui gouvernoit encore l'Ordre, condamna cet ouvrage, & punit ſon Auteur & ſes Sectaires; Aprés cela il indiqua le Chapitre General à Aſſiſe pour la feſte de Pentecoſte, mais le Pape le fit differer juſques au mois de Juin, parce qu'il le vouloit faire tenir en ſa preſence à Rieti, où il alloit: Frere Raymond

Digitized by Google

Gaufredi François y fut élû; quoy que le Pape eut temoigné aux Vocaux qu'il en desiroit un autre, neantmoins connoissant le merite de celuy-cy, il le confirma avec eloge en presence des Cardinaux, du Roy & de la Reyne de Sicile qui avoient voulu se trouver à cette assemblée, aprés que le Pape les eut couronnez. Nos Auteurs loüent fort ce General pour sa noblesse, pour sa science, pour sa douceur, pour sa pieté & pour le zele de son estat.

Le Gouvernement de Frere Mathieu n'avoit pas esté avantageux à l'Ordre, ce n'est pas qu'il fut luy-mesme mauvais, mais seulement un peu trop facile; & depuis qu'il avoit esté fait Cardinal, il avoit encore eu moins de loisir & moins de courage pour corriger les defauts qui s'y estoient glissés auparavant, & qui se multiplioient alors impunement. Ses deux predecesseurs frere Bonna-Gratia & frere Arlot avoient esté des Superieurs fort zelez; mais ayant trouvé dés leur entrée dans la charge beaucoup d'embarras, & ne l'ayant exercée que peu de temps, ils n'avoient pas peu visiter les Provinces, pour y faire par eux-mesmes les corrections necessaires. Cela avoit esté cause que plusieurs relaschemens contre la sainte Pauvreté s'estoient introduits dans l'Ordre. L'on recevoit de l'argent aux offrandes des premieres Messes, l'on posoit des troncs, l'on stipuloit de la retribution des Messes en argent, l'on sortoit pour assister aux enterremens, & recevoir la distribution comme les Prestres seculiers; l'on mettoit à la porte des Eglises des gens qui demandoient l'aumône, qui la recevoient en argent, & qui vendoient de petits cierges pour estre offerts à l'Autel; les Religieux mesmes questoient publiquement de l'argent, & menoient avec eux des garçons pour le prendre & pour l'employer; l'on avoit abandonné plusieurs Convens parce qu'ils estoient petits ou solitaires, pour en bastir de magnifiques dans les villes; & chacun se vouloit attribuer la demeure de sa patrie, sans y vouloir souffrir que les naturels.

XXIII. Frere Jean de Muro successeur de Frere Raymond voulut retrancher peu à peu cet abus, ordonnant qu'on ne pourroit establir dans un Convent que la troisiéme partie des Religieux qui en fussent natifs, mais cela fit un si grand bruit qu'il fut obligé de revoquer son ordonnance.

XXIV. Avant le Chapitre general le Cardinal frere Mathieu avoit assisté à celuy de la Province d'Ancone, où voyant que les Vocaux ne se pouvoient pas accorder, & que la plus grande partie se portoit à élire un Provincial qui estoit notoirement indigne de cette charge, il les priva tous de voix, & nomma de son autorité Frere Salomé de Luques, qui avoit gouverné avec beaucoup de prudence & de zele la Province de Toscane de laquelle il estoit: sur le temps que cecy se passoit, Frere Simon d'Alverne, & Frere Jacques d'Osmo virent des demons, qui s'efforçoient de troubler le bon estat de cette Province, & saint François qui leur resistoit, & qui inspiroit à ses enfans ce qu'ils devoient faire, si bien qu'enfin il chassa ces perturbateurs infernaux.

XXV. Le Bienheureux frere Jean de Parme joüissoit avec un grand repos depuis plus de trente ans de la solitude de Grecio, où il s'estoit retiré depuis qu'il avoit renoncé à la charge de General; mais ayant appris que les Grecs se departoient de l'union qu'ils avoient jurée au Concile de Lion, il demanda

Digitized by Google

permiſſion au General de retourner vers eux pour les remettre dans leur devoir : le Cardinal d'Aygueperſe en parla au Pape, & ſa Sainteté n'eut pas moins d'admiration que de joye, de voir qu'un vieillard de quatre-vingt ans avoit le zele de s'expoſer à la fatigue d'un ſi grand voyage pour le bien de l'Egliſe ; Il ſçavoit l'eſtime que les Grecs avoient de la pieté & de la doctrine de ce devot Religieux c'eſt pourquoy il luy accorda tout ce qu'il deſiroit ſur ce ſujet.

XXVI. Le bienheureux frere Jean voulut avant que de s'embarquer, aller viſiter tous les ſaints lieux d'Aſſiſe, & arrivant à Camerino il fut averti par une revelation qu'il mourroit dans ce lieu ; à cet avis il ſe tourna vers ſon compagnon, & luy dit : *Voici le lieu de mon repos, & où j'habiteray juſques à la fin des ſiecles.* Il arrivoit fort matin, & par un fort mauvais temps, perſonne n'eſtoit averti de ſa venüe, neantmoins les enfans de la ville pouſſez par un inſtinct du Ciel, commencerent à crier par les rües : *le ſaint Homme eſt venu, Frere Jean de Parme eſt arrivé*, & à ces voix tous les Habitans allerent en foule au Convent pour le ſaluer. Il ſe trouva mal le meſme jour, & mourut bien-toſt aprés ; Dieu honnora incontinent ſa Sainteté par pluſieurs grands miracles, car des aveugles, des ſourds, des muets, des eſtropiats, & d'autres malades de diverſes ſortes de maladies recouvrerent la ſanté par ſon interceſſion ; meſme quelques morts reſſuſciterent ; de ſorte que ceux qui auparavant avoient detracté de ſa vertu, furent obligez de venir à ſon ſepulchre pour luy demander pardon ; ſon corps a eſté depuis tranſporté au Convent qu'Alexandre ſixiéme fit baſtir hors de la ville, lors qu'il prit celuy qui eſtoit dedans pour en faire une citadelle ; on l'y voit encore tout entier dans un Mauzolée relevé à coſté gauche de l'Autel du Crucifix, & il eſt conſervé en grande veneration.

XXVII. Les Habitans d'Aſcoli dans la Marche font tous les ans la Feſte d'un Frere Conrad, qui eſt enterré dans le Convent de cette ville, à cauſe de pluſieurs graces qu'ils ont receües de Dieu par ſon interceſſion, & de pluſieurs miracles qu'il a faits.

XXVIII. Frere Maſſé de ſaint Severin repoſe en odeur de ſainteté au Convent de Muro prés de Camerino.

XXIX. Frere Simon & frere Aymé, qui ont eſté fort eſtimez pour leur vertu ſont enſevelis au Convent de ſaint François des Echelles dans Ancone. Le corps de frere Aimé eſtant encore dans la biere, un Eſtropiat le vint toucher, & il fut d'abord gueri ; trois aveugles y recouvrerent la veüe, pluſieurs malades la ſanté, & un enfant mort depuis trois heures y reſſuſcita.

XXX. Un autre Frere natif d'Urbin, ſurnommé pour ſa pieté *le Serviteur de Dieu* eſt enſeveli à l'ancien Convent d'Ancône, & honnoré de pluſieurs miracles, il vit un jour frere Pierre de Monticulo elevé de terre de ſix coudées.

XXXI. Ce frere Pierre qui a eſté un celebre Predicateur, repoſe à Sirolo dans la cuſtodie d'Ancone : le jour de la Purification il vit l'Enfant Jeſus entre les bras de Frere Conrad d'Offida ; il merita de s'entretenir familierement avec ſaint Michel, aprés avoir jeuſné un Careſme avant ſa feſte. La ſainte Vierge, ſaint Jean l'Evangeliſte & ſaint François luy apparurent, & cet Apoſtre luy revela la vehemence de la douleur que la ſainte Vierge & luy avoient ſoufferte au

Digitized by Google

pied de la Croix de Jesus-Christ, & celle que saint François avoit endurée lors qu'il receut les sacrées stigmates. Dieu l'a honnoré de plusieurs miracles apres sa mort.

XXXII. Frere Jean de Mont-sainte Marie profita si bien dans la vertu, qu'il merita de voir souvent la sainte Vierge, saint Jean l'Evengeliste, & saint François avec ses deux compagnons frere Ange & frere Leon ; le jour de Pasques la sainte Vierge luy apparut avec son Fils, & l'asseura qu'elle estoit la premiere qui l'avoit veu ressuscité : Un Novice defunt pour lequel il avoit celebré la Messe, luy apparut pour le remercier de ce qu'il avoit esté delivré du Purgatoire par la vertu de ce saint Sacrifice. Il tomba malade dans l'Octave de l'Epiphanie, & comme il meditoit cette parole d'Isaïe : *Jerusalem ta lumiere est venue.* Jesus-Christ luy apparut, luy dit qu'il estoit cette divine Lumiere, & le prenant par la main le tira du lit & luy redonna la santé.

XXXIII. Un autre jour quelques Religieux s'entretenoient prés du feu de choses mondaines, & frere Jean vit à mesme temps des demons qui danfoient sur le toit ; il fit changer de discours à ses Freres, & les Anges prirent la place de ces mauvais esprits qui s'enfuyrent. Ayant trouvé un carrefour sur sa route, & ne sçachant quel chemin il devoit prendre, il se mit en priere, & saint François s'apparut à luy, pour luy montrer un sentier écarté qui conduisoit à une Hermitage, où Frere Gautier de Pise estoit reduit à l'agonie, sans avoir personne pour luy administrer les Sacremens ; Il prit cette route, & trouva ce bon Religieux, qui attendoit sa venue que nostre Seraphique Pere luy avoit promise ; apres luy avoir rendu tous les services de la charité chrestienne pour l'aider à bien mourir. Il dit la Messe pour ce pieux defunt, & Dieu luy fit voir son ame qui s'en alloit fort joyeusement dans le Ciel avec plusieurs autres ; Nous ne sçavons pas en quel lieu ce bienheureux frere Jean a esté inhumé.

XXXIV. Frere Bienvenu de Recineto estoit un Frere-Lay fort affectionné à ôüyr la Messe : un jour s'estant arresté pour assister à plusieurs, il oublia de preparer le repas pour les Religieux ; s'en estant ressouvenu trop tard il courut bien affligé à la cuisine, & il y trouva un Ange qui avoit si bien appresté le disné, que les Religieux qui en mangerent, protesterent qu'ils n'avoient jamais trouvé de viande d'un goust si excellent. Il est enseveli à Recineto, où Dieu l'a honnoré de plusieurs miracles, de mesme que Frere Compagnon qui ne luy estoit pas inferieur en vertu.

XXXV. Frere Maurice d'Argegnano est enseveli à Fabriano, il avoit quité un Canonicat de saint Venance pour se rendre Frere Mineur, & il consacra sa vie par de saintes œuvres qui le rendirent admirable.

XXXVI. Frere Jacques de Fallerone illustre par ses predications, par sa science & par sa vertu s'estimoit pourtant indigne d'estre Prestre ; Jesus-Christ apparut à frere Jean du Mont Alverne, & luy dit : *Frere Jacques est Prestre selon la Loy de Dieu*, ce mesme frere Jean estant à Massa vit saint François qui se rejoüissoit fort avec quelques-uns de ses Religieux de la mort de Frere Jacques qui devoit arriver bien-tost. Sur cette asseurance il alla vers luy à Moliano, pour luy porter cette nouvelle ; il le trouva en effet malade, & l'ayda à mourir

Digitized by Google

Chreſtiennement. Fr. Jacques eſt enſeveli à ce meſme lieu, & apres ſa mort il apparut au meſme Fr. Jean, & l'aſſeura qu'il s'en alloit au Ciel, aprés avoir demeuré fort peu de temps en Purgatoire.

XXXVII. Frere Sanctés eſtoit un Frere Lay ſi grand jeûneur que durant fort long-temps il ne mangea que des herbes cruës ſans pain, il eſt enſevely à Scotoneto où il a fait pluſieurs miracles.

XXXVIII. Fr. Ange Clarene où du Cordon floriſſoit en ce temps. La nuit de Noël de l'an 1300. Dieu luy donna miraculeuſement l'intelligence de la langue Grecque, de laquelle il a depuis traduit pluſieurs ouvrages en Latin; il a eſté Precepteur de Simon de Caſſia Hermite de S. Auguſtin, Predicateur & Docteur celebre. Nous parlerons plus au long de luy dans le ſiecle ſuivant; la Province de la Marche a porté un ſi grand nombre d'autres Religiaux recommandables par leur Saintеté & par leur doctrine qu'on l'appelloit *La Province eſtoilée*, parce qu'ils y reluyſoient comme les eſtoiles dans le Ciel.

XXXIX. Frere Pierre ſurnommé *le Peigneur*, parce qu'il s'occupoit à faire des peignes, mourut tres-ſaintement le 4. de Decembre. Il eſtoit natif de Camp dans le Territoire de Chianti à ſept milles de Siene: il avoit eſté marié, mais il n'avoit pas eû des enfans; ſa pieté le portoit à viſiter chaque jour l'Hoſpital de Siene appellé *de l'Eſchelle* pour y ſervir les malades, & ſon humilité luy faiſoit prendre un ſentiment fort bas de luy meſme, mais plus il ſe mepriſoit, plus Dieu le faiſoit eſtimer. Il prit l'habit du Tiers-Ordre de ſaint François, & diſtribua tous ſes biens aux pauvres ſans ſe reſerver que la dot de ſa femme; mais dés qu'elle fut morte, il la leur donna auſſi.

XL. Il avoit une grande compaſſion pour tous les affligez, & Dieu honnora ſa charité de pluſieurs miracles. Il trouva un Religieux du Convent de Siene qui venoit du Chœur tout tranſſi de froid, il luy prit la main & luy dit, *Mon cher Frere je compatis à voſtre peine, mais ſouvenez-vous des tourmens de Jeſus-Chriſt, & vous ne ſentirez aucune incommodité*, ces paroles échaufferent tellement ce Frere qu'il fut obligé de prier Frere Pierre qu'il le laiſſat aller, parce qu'il ne pouvoit pas ſupporter l'ardeur dont il ſe ſentoit embraſé par ſon attouchement; il guerit un de ſes amis d'un grand mal de teſte, & pluſieurs autres de diverſes maladies par le ſigne de la Croix.

XLI. Il alloit coucher ſouvent aux Dominiquains pour aſſiſter avec eux à Matines; quelquefois il ſe levoit avant minuit, & alloit prier Dieu dans la grande Egliſe de Siene, dont les Anges luy ouvroient la porte; Dieu luy revela la perfection avec laquelle ſaint François avoit imité Jeſus-Chriſt, ce qui luy donna une plus grande affection pour ſon Ordre, & l'obligea de ſe retirer dans le Convent de Siene, où il receut des conſolations merveilleuſes par des apparitions frequentes de la ſainte Vierge, des Anges, des Apoſtres & de noſtre Seraphique Pere; les Demons s'efforçoient de troubler ſon repos, luy apparoiſſant ſous diverſes figures, mais il les chaſſoit comme des mouches importunes, par la confiance au ſecours de Dieu; les lumieres qu'il recevoit du ciel pendant la priere eſtoient ſi grandes que ſon corps en devenoit quelque-fois tout reluiſant; c'eſt pourquoy il aimoit l'Oraiſon comme le moyen le plus aſſeuré pour travailler à ſon ſalut,

Digitized by Google

& conſeilloit à ceux qui ne la pouvoient faire qu'avec degout de ne s'en impatienter pas, mais de la continuer avec aſſiduité.

XLII. Il trouva un Sienois qui attendoit un de ſes ennemis pour le tuër, & il l'empecha de le faire, en luy découvrant le mauvais deſſein qu'il avoit dans le cœur. Il devina que Jacques de Chiuſi avoit fait une aumône en ſecret, & l'aſſeura qu'elle avoit eſté fort agreable à Dieu. On luy vint rapporter tandis qu'il prioit Dieu que ſa femme s'étoit tuée en tombant d'une échelle, & il reſpondit ſans s'émouvoir, *Le mal n'ira pas juſques à la mort, mais il ſervira pour faire connoiſtre la puiſſance de Dieu*; eſtant de retour à ſa maiſon il oſta tout l'appareil qu'on avoit mis ſur ſes bleſſures, & les guerit par le ſigne de la Croix; il reſſuſcita par ſes prieres le fils d'un Marchand qui eſtoit tombé d'une feneſtre, & guerit le pere d'une douleur extraordinaire de Reins: Un jour ayant amaſſé d'excellens raiſins, il ſouhaita qu'un de ſes amis qui eſtoit à Rome les peut manger, & les poſa ſur ſa feneſtre ſans autre deſſein; dans quelques jours il reçeut une lettre de ce ſien ami qui le remercioit des bons raiſins qu'il luy avoit envoyez; il n'avoit eû que le deſir de faire ce preſent, & il connut par cette nouvelle que Dieu l'avoit fait accomplir par la main des Anges.

XLIII. Il eſtoit ſi reſpectueux qu'il n'oſoit pas parler devant les Eccleſiaſtiques, ni devant les Magiſtrats ou Seigneurs ſi quelqu'un ne le luy commandoit; il écrivit tous les pechez de ſa vie pour en faire une Confeſſion generale & alla pour ce deſſein au Convent de Ravacciano; il les releut, mais avec tant de contrition & de larmes, qu'il merita de les trouver effacez, & ſon papier tout blanc; l'abſtinence, les veilles, l'oraiſon & le travail des pelerinages qu'il faiſoit tous les ans à Aſſiſe, à Rome, à Piſtoya, & au Mont-Alverne eſtoient les moyens dont il ſe ſervoit pour conſerver la pureté de ſon ame, & de ſon corps.

XLIV. Les Soldats de la Garde de Siene virent durant la nuit deux flambeaux qui marchoient devant luy ſans que perſonne les portat, lors qu'il alloit à l'Egliſe de la ſainte Vierge; c'eſt pourquoy ils le laiſſerent paſſer avec beaucoup de reſpect, contre l'ordre qu'ils avoient d'arreſter tous ceux qu'ils trouvoient à cette heure là dans les ruës: le lendemain Frere Pierre ſe reſſouvenant que les Magiſtrats avoient ordonné une amende contre ceux qui alloient par la ville aprés que la cloche avoit ſonné la retraite, alla avertir les Gardes afin qu'ils ne manquaſſent pas de le denoncer: ils luy dirent qu'ils ſçavoient faire la difference des perſonnes, & qu'ils n'eſtoient pas ſi mal aviſez que de s'en prendre à un homme auſſi vertueux que luy.

XLV. Cette bonne opinion qu'on témoignoit avoir de ſa pieté le fit rougir, & comme il s'en croyoit indigne, il ſe voulut punir luy-meſme, & alla porter l'amende au Juge; ce Magiſtrat qui le connoiſſoit bien ne voulut point prendre ſon argent, & luy donna permiſſion de ſortir la nuit à l'heure qu'il voudroit, parce qu'il ſçavoit bien que ſes promenades ne pouvoient eſtre que tres-utiles à ſes concitoyens. Il accepta cette liberté, mais il ne voulut pas reprendre ſon argent. Une autrefois on avoit fait une impoſition pour lever des Soldats, qu'on vouloit employer à prendre un fort qui incommodoit la Ville; Frere Pier-

Digitized by Google

ne fut point taxé par les Magiſtrats, mais il ſe taxa luy-meſme, & alla porter ſon argent au Receveur.

XLVI. Sa vertu eſtoit accompagnée d'une grande prudence, qui paroiſſoit par les bons & judicieux avis qu'il donnoit dans les plus grandes affaires; c'eſt pourquoy les Magiſtrats le conſultoient ſouvent ſur leur conduite, & des Confeſſeurs ſur des cas extraordinaires qui leur arrivoient. Un jeune Religieux qui avoit reſolu de quiter l'habit, parce que ſon Lecteur luy avoit donné une mauvaiſe impreſſion de la predeſtination, alla conſulter Frere Pierre, & il fut ſi ſatisfait de la reſolution qu'il en receut ſur toutes ſes difficultez, qu'il perſevera dans ſa vocation avec grand honneur.

XLVII. Beaucoup de gens avoient confiance aux prieres de Frere Pierre, & s'y recommandoient, mais il répondit fort agreablement à quelques uns, *faites de voſtre coſté, que je merite d'eſtre exaucé pour vous.* Eſtant tombé malade il predit les calamitez qui devoient arriver à Piſtoya, à Florence, & à Siene, & aprés avoir receu tous les Sacremens, il rendit ſon ame avec des marques d'une joye qui eſtoit l'avant-goût de la gloire à laquelle Dieu l'appelloit. Son corps fut enſevely à l'Egliſe des Freres Mineurs de Siene dans un beau ſepulchre de marbre, & la grande quantité de miracles qu'il a faits aprés ſa mort a rendu ſon nom fort celebre. Frere Nicolaccio de Siene tres-devot Tiercere eſt enſevely prés de Frere Pierre, la Bienheureuſe Mea tres-ſainte & merveilleuſe femme du Tiers-Ordre, eſt inhumée dans l'Egliſe des Servites de la méme ville.

XLVIII. Le Cardinal Frere Bentivenga mourut le 16. de Mars à Todi d'où il eſtoit Eveſque, & fut enſevely dans l'Egliſe des Freres Mineurs de cette ville.

XLIX. Le fonds ſur lequel le Convent de Betanços en Galice eſt bâti fut acheté cette année. Ferdinand Pierre d'Andrade qui eſtoit fort cheri d'Henry II. Roy de Caſtille, parce qu'il luy avoit conſervé le Royaume, & la vie le fit rébâtir l'an 1380. mais plus beau qu'il n'eſtoit; & choiſit ſa ſepulture dans une Chapelle, où ſa femme eſt auſſi enſevelie. Un de la famille de Figueroa eſt inhumé dans une autre Chapelle Fr. Alphonſe Eveſque de Maroc repoſe dans le Chapitre. Frere Alvarez de Mayal Provincial, & Docteur, eſt inhumé au Cloiſtre dans un ſepulchre relevé. Frere Antoine Nieti qui mourut expoſé au ſervice des peſtiferez y repoſe auſſi. Fr. Alphonſe qui a fondé la Province de Nicaragua dans les Indes Occidentales eſtoit natif de ce lieu. & Novice de ce Convent.

L. Celuy de Belluno dans la Marche Treviſane avoit eſté commencé depuis l'an 1232. par une Dame nommée *Bien-venüe*, & cette année la ville reſolut de l'achever, & s'obligea de donner pendant neuf ans trois cens livres chaque année,

L I. Foulques Archeveſque d'Upſal en Suede avec l'ayde des autres Evéques avoit chaſſé du trône l'impie Valdimir, & fait ſubſtituer ſon frere Ladalaas qui eſtoit un Prince pieux, bon Catholique & fort affectionné aux Religieux. Ce nouveau Roy fonda un beau Monaſtere de ſainte Claire prés de Stokholm,

Digitized by Google

& y fit poſer la premiere pierre avec grande ſolemnité : aprés avoir fait achever l'Edifice il le dota fort richement, & y conſacra une de ſes filles qui n'avoit que ſept ans.

LII. Il fit bâtir au meſme lieu un Convent pour les Freres Mineurs, un autre à Arbogen, & un troiſiéme encore à Lincoping ; ce Prince mourut fort ſaintement, & fut enſevely dans l'Egliſe des Freres Mineurs de Stokholm. Le Pape donna pluſieurs Indulgences à toutes les Egliſes de ces Convents.

LIII. Gonzague dit que le Duc de Baviere fit achever le Convent de Munich ſa ville Capitale, mais l'auteur de la Metropolitaine de Salzbourg écrit que les Sentlingers Citoyens de ce lieu acheterent le fonds ; & que Gabriel Ridler, ſa femme Hailluvich Vumin & ſon frere Vincent Ridler le firent rebâtir l'an 1327. parce qu'il s'eſtoit brûlé : Frere Albert Eveſque de Salon conſacra l'Egliſe l'an 1375. Vincent Ridler ſe rendit Frere Mineur, fut Docteur en Theologie & Cuſtode ; & aprés avoir vécu avec beaucoup de pieté il mourut fort ſaintement l'an 1408. Frere Michel de Ceſene, Fr. Guillaume Occham & Fr. Bonnagratia de Pergame qui avoient ſuivi le parti de Louys de Baviere contre Jean XXII. y ſont enſevelis : comme auſſi le ſuſdit Eveſque Albert, Fr. Gaſpard Schatzger, & le B. Fr. Marquard deſquels nous parlerons en leur temps. Albert Duc de Baviere fit donner ce Convent aux Obſervans par l'autorité de Sixte IV. l'an 1480.

LIV. J'ay dit dans cette année que le B. Frere Jean de Parme avoit eſté enſevely à Camerino, je n'avois pas trouvé encore l'occaſion de parler de la fondation de ce Convent ; maintenant j'ay rencontré une Bulle d'Innocent IV. donnée l'an 3. de ſon Pontificat, & addreſſée aux Freres Mineurs de ce lieu, ce qui montre qu'il avoit eſté eſtabli avant l'an 1245. Alexandre VI. le prit pour en faire une Citadelle, & en fit bâtir un autre hors de la ville qu'il donna aux Obſervans : le corps du B. Fr. Pierre de Moliniaeo y eſt conſervé avec grand honneur dans la Chapelle dediée à la Conception, & Dieu l'a honnoré de pluſieurs miracles. Lors qu'on l'y tranſporta du premier Convent où il eſtoit enſevely, le Clergé ni les Magiſtrats ne le peurent jamais lever de terre, mais les Religieux le porterent ſans aucune peine.

LV. Il y a un autre Convent dans la meſme Ville appellé S. Ange qui a eſté bâti par les ſoins d'un Fr. nommé Griſalto, mais nous ne ſçavons pas en quel temps. Frere Jean Pic natif de ce lieu y a fleuri, & a merité d'eſtre General de l'Ordre. L'on dit qu'aprés la mort d'un Religieux l'on y entendit une voix qui ſortoit de la muraille de ſa chambre & qui repetoit ſouvent ces paroles, *il eſt ici.* L'on perça cette muraille, & l'on y trouva quatre cens florins que ce malheureux y avoit cachez : cét exemple & pluſieurs autres nous font voir avec combien de verité noſtre Seraphique Pere a dit que l'argent eſt un Serpent, & un Demon pour un Frere Mineur, & que ceux qui en ont ſont de faux Freres, & des larrons.

LVI. Nous avons dit que le B. Fr. Maſſé eſtoit enſevely au Convent de Muro dans la Marche ce qui nous montre ſon antiquité, Fr. Jean natif de ce lieu a eſté General de l'Ordre.

LVII

Digitized by Google

LVII. Le sepulchre des Bienheureux Freres Simon & Aymé qui est au Convent des Eschelles dans Ancone, marque qu'il est ancien, l'Eglise ne fut pourtant bâtie que l'an 1323. par Nicolas Evesque du lieu.

LVIII. Les Indulgences que le Pape conceda pour quelques Eglises des Freres Mineurs nous font voir qu'ils avoient déja des Convents à Lausane sur le Lac de Geneve ; à Sisteron en Provence, à Gap en Dauphiné, à Alexandrie du Dioceſe d'Aix, à Valtomonita dans le Dioceſe de Bresse au delà du Po, à Garignano du mesme Dioceſe, à Canturio dans le Milanez, & à Tortone dans la Lombardie au deça du Po, qui fut ruinée par Frederic Barberousse, & restablie par les Milanois.

LIX. Gonzague écrit que celuy de Luques avoit esté bâti long temps auparavant par les habitans ; que la famille de Guinigia le fit aggrandir, que l'an 1454. les Obſervans qui estoient au Convent de saint Carbon occuperent celuy-cy qui est dedié à sainte Magdelaine, & que Fr. Paul Jovio Docteur en Theologie fit cette conqueste ; car il avoit acquis une grande reputation de sainteté par la gueriſon miraculeuse qu'il avoit fait d'un Citoien, & que celuy-cy en reconnoissance a fait relever les os de son bienfacteur sous le grand Autel. Frere Jerome François, Frere Bernardin de Bibiena, & Frere Thomas de Florence lay tous trois fort recommandables par leur vertu y repoſent. Frere Antoine qui a esté Provincial de la Marche, & de la Toscane a fleuri dans ce lieu par sa Doctrine, & a laissé plusieurs beaux ouvrages ; Frere Ange de Rieti a randu ce Convent illustre par sa Sainteté ; Frere Luc Antoine Docteur & Predicateur fameux, & Fr. Conſtance Bargelini y ont esté fort celebres, Fr. Patrice de Bologne en a esté le plus bel ornement, car ses merites le firent promouvoir à l'Eveschè de cette Ville, & à celuy de Foligni.

LX. Les Bulles des mesmes Indulgences concedées par Nicolas IV. à divers Monasteres de sainte Claire nous apprenent, que celuy qui est aux Fauxbourgs de Compoſtelle en Galice estoit déja establi, & les Patentes des Roys qui s'y conſervent montrent qu'il est de fondation Royale.

LXI. L'antiquité de celuy de Victoria Capitale d'Alaba se prouve de la mesme sorte, quoy que Gonzague dise que le sol où il est maintenant ne fut donné que l'an 1296. par Zelandon Martinés de Suso Chanoine de Victoria, & que Berenguelle fille de Jean Infant de Castille legua la mesme année dequoy le bâtir.

LXII. Celuy d'Alexandrie dans le Dioceſe d'Aix à la mesme preuve de son antiquité ; comme aussi celuy d'Estella en Navarre qui a esté bâti par un Marchand François nommé Montanier, & refait depuis par Blanche Reyne de Navarre. Je trouve la mesme chose pour celuy de Tollon en Navarre, duquel Gonzague ne parle pas ; pour celuy de Pavie dans le Milanés ; pour celuy de Petrioli au Dioce de Bresse ; & pour celuy de Bruges en Flandres.

LXIII. Le Pape conceda une année & une quarantaine d'Indulgence à tous ceux qui visiteroient l'Eglise de S. François d'Assise. Il ordonna à l'Evesque de Poitiers de vendre aux Freres Mineurs de sa ville la maison des Freres de la penitence pour aggrandir leur Convent ; & au Sacriſtain de l'Eglise de Lyon d'ap-

Digitized by Google

pliquer l'argent qui estoit provenu de la vente de la maison que les mesmes Freres de la Penitence avoient dans cette ville à l'augmentation de l'Eglise des Freres Mineurs. Il donna commission à l'Archidiacre de Nevia, & à Rodriguez Ferdinand Chanoine de Braga d'informer du tort que les Freres Mineurs d'Orense pretandoient avoir receu de l'Evesque de cette ville. Il permit à ceux de Plaisance en Italie de vendre le lieu de leur premiere habitation, & les Religieuses de sainte Claire l'acheterent ; nous avons parlé de leur changement l'an 1278.

LXIV. Il donna pouvoir au Cardinal Frere Mathieu d'absoudre les Religieuses de sainte Claire & tous leurs serviteurs des censures qu'elles pourroient avoir encourües, ou qu'elles encourroient à l'avenir à l'occasion de l'excommunication jettée contre le Roy d'Aragon & ses partisans Il conceda plusieurs privileges à leur Monastere de la Garde de la Vierge au Diocese de Chartres. Il exempta tous ceux qu'elles avoient en Italie des decimes imposées pour le recouvrement de la Sicile, & tous generalement des subsides qui se levoient pour l'entretien des Nonces Apostoliques. Il exempta particulierement celuy de Perouse de toutes les autres exactions, & leur donna une Bulle fort ample en privileges.

LXV. Le Tiers-Ordre florissoit avec tant d'éclat qu'un grand nombre de personnes de la premiere qualité l'embrasserét, c'est pourquoy le Pape le confirma & ajoûta quelque chose à la regle que S. François avoit dressée, comme il creut qu'il estoit necessaire pour ce temps & pour la condition des personnes.

DE JESUS-CHRIST l'AN 1290.	DE NICOLAS IV. l'AN 3.	DE RODOLPHE EMPER. l'AN 18.	DE L'ORDRE l'AN 83.

I. LA discorde qui s'estoit mise entre les Chrestiens, les Chevaliers Teutoniques, les Templiers, & les Hospitaliers qui estoient dans la Palestine donna occasion aux Sarrazins de les attaquer & de les reduire à la derniere extremité ; le Pape estant informé de ce desordre y envoya Frere Pierre Bandulio pour les mettre d'accord, tandis qu'il travailleroit à ramasser des Soldats pour les secourir, & qu'il presseroit tous les Princes Chrestiens à faire la mesme chose. Il envoya Frere Jean Samesius vers le Roy de France pour le prier de prendre la deffense de la Terre-sainte, jusques à ce qu'on peut y faire passer des troupes ; Theodore Prieur d'Orvieto alla en Allemagne pour tacher de recouvrer par l'autorité de l'Empereur l'argent destiné pour cette sainte expedition & qui avoit esté enlevé par des sacrileges ; & Fr. Barthelemy Evesque de Grosseto alla en Angleterre afin de maintenir dans cette Isle la liberté de l'Eglise qui estoit opprimée par des loyx injustes.

II. Ladislas Roy de Hongrie ayant esté assassiné par les Cumains, à qui il s'estoit rendu trop familier, une partie des Seigneurs du Royaume eleurent

Digitized by Google

André de Veniſe pour Roy ; l'Empereur qui vouloit y établir ſon fils Albert demandoit le conſentement du ſaint Siege ; & le Pape qui vouloit maintenir le bon droit que Charles Martel fils du Roy de Sicile y pretendoit avoir à cauſe de ſa mere, envoya vers l'Empereur Fr. Bien-venu Eveſque d'Augubio, & l'Eveſque d'Ieſi pour le detourner de cette injuſtice.

III. Edoüard Roy d'Angleterre, & Alphonſe Roy d'Aragon eſtoient ſur le point d'entrer en guerre avec Charles le Boiteux & Charles de Valois, ſur les conditions du traité qu'ils avoient fait l'an 1288. & le Pape envoya en France les Cadinaux Gerard de Parme & Benoiſt Caëtan pour vuider leur different ; ces Prélats avoient encore charge de ſolliciter le Roy Philippe à maintenir l'immunité des Egliſes.

IV. Les troubles des guerres avoient donné la liberté à pluſieurs Heretiques & à pluſieurs Juifs de s'introduire dans la Paleſtine ; c'eſt pourquoy le Pape ordonna à Nicolas Patriarche de Jeruſalem de choiſir des Inquiſiteurs avec le conſeil des Prouinciaux de Saint Dominique, & de ſaint François ; & pluſieurs Freres Mineurs y exercerent cette charge durant quelques années.

V. Il s'eſtoit eſtabli une ſi grande ſuperſtition parmi quelques Chreſtiens du bas Languedoc & de la Provence, qu'ils alloient dans les Sinagogues des Juifs pour y porter des offrandes, & y faire des veilles avec des lampes & des cierges: le Pape en eſtant informé donna une commiſſion expreſſe aux Freres Mineurs qui eſtoient Inquiſiteurs dans les Eveſchez d'Arles, d'Aix, & d'Ambrun, & dans le Comté d'Avignon pour proceder contre eux, cõme contre des Idolatres, ou des Heretiques ; il écrivit à meſme temps à tous les Prélats de ces quartiers-là, afin qu'ils aydaſſent ces Inquiſiteurs, non ſeulement contre ces ſuperſtitieux, mais encore contre d'autres qui ſe declaroient effectivement Heretiques & Juifs. Il ordonna encore au Gouverneur du meſme Comté de fournir à Frere Bernard de Cigotier, & à Frere Guillaume de ſaint Marcel, tout ce qui leur ſeroit neceſſaire pour les affaires de l'Inquiſition qu'ils exerçoient dans ſon territoire.

VI. Pluſieurs Chreſtiens s'eſtoient laiſſez ſeduire par les Juifs dans la Province meſme de Rome, & le Pape ordonna aux Freres Mineurs, qui eſtoient Inquiſiteurs dans ces quartiers, de proceder inceſſamment tant contre ces Apoſtats que contre les Juifs qui les avoient pervertis. Les biens qui eſtoient confiſquez par l'inquiſition devoient eſtre diſtribuez à l'Egliſe, à la communauté du lieu où ils ſe trouvoient, & aux Officiers du ſaint Office ; & les Inquiſiteurs conſulterent le Pape pour ſçavoir à qui cette troiſiéme partie devoit eſtre appliquée, lors qu'il n'y avoit pas des Officiers eſtablis, & il leur répondit qu'elle appartenoit à l'Egliſe ; enfin il leur declara que leur autorité ne finiſſoit point par la mort du Pape qui les avoit inſtituez.

VII. Frere Raymond Gauffredi n'avoit rien tant à cœur que d'appaiſer les troubles qui s'eſtoient élevez dans l'Ordre, ſur tout dans la Province de la Marche ; c'eſt pourquoy il y alla pour preſider au Chapitre Provincial, & aprés avoir fait la correction qu'il devoit des relaſchemens qui s'y eſtoient introduits, il voulut examiner la cauſe de frere Raymond, de frere Nicolas de Tolentin, de

Digitized by Google

Fr. Pierre de Macerata, & de frere Thomas qu'on avoit mis en prison : Il trouva qu'on ne leur pouvoit rien objecter qu'un trop grand zele pour la sainte Pauvreté : *Et plust à Dieu*, dit alors le devot General, *que moy & tout l'Ordre fussions coupables de la mesme faute.* Il fit venir en sa presence ces Innocens persecutez, les receut avec mille demonstrations d'estime & d'affection, les exhorta de perseverer dans leur zele, & de pardonner à leurs ennemis, & leur promit de les aider & de les défendre par son autorité ; mais pour les soustraire entierement à la haine de leurs persecuteurs, il leur persuada d'aller vers le Roy d'Armenie, qui souhaitoit avecque passion d'avoir des Freres Mineurs auprés de luy. Ils accepterent ce parti, & le General leur joignit trois autres Religieux qui estoient de mesme esprit qu'eux, sçavoir frere Ange Clarene, frere Marc de Mont-Lupon, & un frere Pierre. Cette sage conduite qui meritoit de la loüange, emeut pourtant un tel murmure, que la persecution se tourna contre le General mesme, comme contre un Fauteur de superstitieux & de fanatiques, & elle ne cessa point jusques à ce qu'on l'eût fait deposer de sa charge sous Boniface huitiéme.

VIII. Ceux qui allerent en Armenie, y furent receus du Roy comme des Anges du Ciel, mais ils s'y trouverent poursuivis par la haine de leurs freres ; Frere Paul de la Marche qui avoit contribué à les faire mettre en prison, parce qu'il estoit compagnon du Provincial, estoit alors Gardien de Ptolemaïde, & il les decria si bien dans l'esprit du Provincial de Syrie qu'il l'obligea d'écrire au Roy d'Armenie qu'il se gardât d'eux comme des schismatiques & retranchez de l'Ordre ; ce Prince surpris de ces nouvelles voulut voir leurs obeïssances, & ayant connu par cette lecture l'estime que leur Superieur faisoit de leur merite, il leur montra ce qu'on luy avoit écrit d'eux, & les asseura de la continuation de sa bienveillance en leur endroit ; cela les obligea de luy declarer le sujet pour lequel ils estoient ainsi traitez de leurs freres, & ce Prince conceut une si bonne opinion d'eux, qu'il écrivit à leur General pour le remercier de luy avoir envoyé des Religieux d'une vertu si eminente.

IX. Le Pape ordonna au General d'informer contre quelques Sectateurs de frere Pierre Jean Olive qui estoient du costé de Narbonne, & qui avoient si bonne estime d'eux-mesmes qu'ils condamnoient tous leur freres ; le General donna cette commission à frere Bertrand de Cigotier Inquisiteur dans le Comté d'Avignon, qui trouva qu'en effet ces faux zelez émouvoient des troubles & des seditions en diverses Provinces, & qu'ils suivoient & semoient quelques points de doctrine qui estoient fort suspects ; le General ayant veu les informations les communiqua aux Vocaux assemblez à Paris pour le Chapitre general, & cela porta un grand prejudice aux bons Religieux ; car dés qu'ils vouloient proposer quelque chose pour remettre la discipline reguliere, on leur objectoit qu'ils estoient les compagnons & les sectateurs de ces errans & superstitieux.

X. Le B. frere Philippe Castillan, qu'on nommoit Philippin à cause de sa grande humilité, avoit esté compagnon de S. Antoine de Padoue : apres la mort de nostre Seraphique Pere, à laquelle il fut present il se retira à Colombier, où comme une colombe innocente il mena une tres-sainte vie dans les pleurs & les

Digitized by Google

gemiſſemens continuels de la penitence. Il acquit une tres-parfaite intelligence de l'Eſcriture ſainte, & Dieu luy donna un pouvoir abſolu ſur tous les animaux. Il gardoit un ſilence fort exact avec les hommes, mais il s'entretenoit ſi familierement avec Dieu qu'on le voyoit pendant l'Oraiſon élevé au deſſus des plus grands arbres : on le vit meſme aller preſque dans un moment par l'air juſques à Cetone, qui eſt eloignée de Colombier de dix-&-huit milles, pour y conferer avec Frere Gilles.

XI. Il mourut à l'âge de 87. ans au meſme lieu où il avoit paſſé ſa vie avec tant de merveilles ; les Habitans de Mont-Ilcin ayant appris ſa mort coururent à Colombier pour enlever ſon corps ; comme ils l'emportoient, ceux de Colombier voulurent aller aprés eux pour le ravoir, mais ils furent arreſtez par une groſſe pluye, quoy qu'il n'en tombaſt pas une goutte ſur ceux qui portoient & qui conduiſoient le corps de frere Philippin; la pluye ayant ceſſé ils reprirent leur chemin & leur deſſein, mais eſtant arrivez à la riviere d'Ombron qui s'eſtoit enflée par l'orage, ils virent que ſes eaux ſe partagerent pour laiſſer paſſer à ſec le ſaint Corps & ceux qui l'accompagnoient, ce qui leur fit connoiſtre que Dieu vouloit qu'il fut porté à Mont-Ilcin : il y fut enſevely le jour de ſaint Marc dans l'Egliſe des Freres Mineurs qui eſt dediée à ce ſaint Evangeliſte, & tous les ans à pareil jour le peuple va viſiter ſon ſepulchre avec grand reſpect. L'on recueillit par des actes publics pluſieurs miracles qu'il fit depuis le jour de ſa ſepulture juſques au 20. de May, & Dieu l'a honnoré encore d'un grand nombre de ſemblables merveilles.

XII. La Province de Toſcane avoit en ce temps pluſieurs autres ſaints Religieux : les plus remarquables ſont frere André de la Plaine qui merita que Jeſus-Chriſt luy apparut ſous la forme d'un Seraphin tandis qu'il prioit dans une foreſt: & Frere Nicolas de Silvanis Sienois, qui eſt enſeveli à Colombier, & que Dieu a rendu celebre par pluſieurs miracles, entre autres par la gueriſon d'un enfant eſtropié à qui on appliqua un morceau de ſon habit.

XIII. Frere Guidon de Bolſena qui a eſté Novice à Siene ; il oüyt dire à frere Pierre le Peigneur qu'aſſeurement Jeſus-Chriſt ſe trouvoit au milieu de ceux qui parloient de luy ; & il le crut avec une ſimplicité ſi pieuſe, qu'il invita frere Minnius Altimanni qui eſtoit auſſi Novice, & qui a eſté depuis Provincial de Toſcane, d'aller avecque luy dans un cabinet du jardin pour s'entretenir des myſteres de noſtre ſalut, dans la confiance que Jeſus-Chriſt ſeroit de leur compagnie. Eſtants ainſi ſeuls ils preparerent un ſiege couvert d'un linge blanc, & orné de fleurs pour le Sauveur, diſant qu'il n'eſtoit pas bienſeant qu'il s'aſſit à terre comme eux ; à peine eurent-ils commencé leur entretien, que celuy qu'ils attendoient, leur apparut ſous la forme d'un bel enfant, & prit la place qu'ils luy avoient preparée ; le plaiſir qu'ils recevoient de cette converſation fut ſi grand, qu'ils laiſſerent paſſer le temps & de l'office & du diſné ſans y faire reflexion ; Frere Pierre *le Peigneur* conſideroit d'un endroit où il s'eſtoit caché, tout ce qui ſe paſſoit entre ces deux jeunes Freres & l'Enfant Jeſus ; & voyant venir leur pere maiſtre qui les cherchoit tout faſché de ce qu'ils s'eſtoient exemptez ſans permiſſion des actions de la Communauté, courut à luy, l'arreſta, & luy ra-

Digitized by Google

conta ce qu'il avoit veu, pour luy faire connoiſtre l'eſtime qu'il devoit faire de ſes diſciples, & la conſolation dans laquelle il devoit eſtre de les voir ſi agreables à Jeſus-Chriſt. Ce Frere eſtant depuis tombé malade, un chat luy portoit chaque jour un oyſeau pour manger, & ce charitable animal mourut devant le cadavre du malade duquel il avoit pris le ſoin ; il predit la ſecte des Frerots qui devoit donner tant de peine à l'Ordre, & il eſt enſeveli à Colombier.

XIV. Frere Boniface de Siene, qui a eſté honnoré de pluſieurs miracles, floriſſoit dans la meſme Province ; ſon compagnon eſtant mort luy apparut, & l'aſſeura qu'apres trois jours de Purgatoire il avoit eſté delivré par ſes prieres, & par l'interceſſion de ſaint François : ſa mort a eſté ſuivie de pluſieurs miracles. Frere Barthelemi Puccio Franciſci avoit laiſſé ſa femme & ſes enfans pour ſe rendre Frere Mineur, & aprés avoir vécu fort ſaintement, il fut enſeveli à Montpolitien, où il a eſté fort celebre aprés ſa mort par ſes miracles. Frere Borromée des Borromées Florentin fut doüé de l'eſprit de prophetie, & ſaint Bonaventure témoignoit de prendre un grand plaiſir dans ſon entretien. La grande quantité de larmes qu'il verſoit le firent devenir aveugle ; mais ne voyant plus des yeux du corps, il receut plus de clarté pour ceux de ſon ame, & predit fort diſtinctement que l'Ordre devoit eſtre diviſé en trois parties, deſquelles il decrivit fort clairement l'état.

XV. Frere François des Malefices Florentin fut precipité par le demon du plus haut rocher du Mont-Alverne ; & les Religieux eſtant allez querir ſon corps pour l'enſevelir, car on ne doutoit pas qu'il ne ſe fut tué, trouverent qu'il n'avoit receu aucun mal de cette chute ; il a fort travaillé pour le ſalut des ames dans l'Iſle de Corſe où il mourut enfin, & fut enſeveli à Nuntia ; Dieu l'a honnoré de pluſieurs miracles durant ſa vie & apres ſa mort. Frere Guidon de Florence avoit ſi bien renoncé à ſa propre volonté, qu'il n'a jamais demandé qu'une ſeule choſe, ſçavoir de n'eſtre pas portier ; parce que le Gardien luy ayant defendu de laiſſer entrer les pauvres dans le porche pour les faire chauffer, il ne ſe pouvoit reſoudre ny à tranſgreſſer l'obeïſſance, ni à voir ſouffrir ces neceſſiteux qui trembloient de froid. Il avoit receu le don de prophetie, & il s'en ſervit pour predire le jour de ſa mort.

XVI. Le Frere Leonard de Foligni eſt enſeveli à Piperno dans la Province de Rome ſous le grand Autel de l'Egliſe des Freres Mineurs, & ſes reliques y ſont fort honnorées. Rodulphe dit qu'on voit un écriteau à l'Egliſe de S. Laurens hors de Rome qui porte que ce Frere a gueri un malade, & éclairé un aveugle par le ſigne de la Croix.

XVII. Frere Thomas de Bungey dans le Duché de Norfolc en Angleterre eſtoit en ce temps Docteur à Oxford, & le dixiéme Profeſſeur en Theologie de ſa Province ; l'uſage qu'il faiſoit des livres de frere Roger Baccon le fit ſoupçonner d'eſtre Magicien, mais cette calomnie ſe diſſipa lors qu'on le vit eleu Provincial. Frere Guillaume de la Mare eſtoit auſſi un Docteur fort celebre à Oxford, il a eſté fort attaché à la doctrine de ſaint Bonaventure, & curieux juſques à l'excez de tout ce qui ſe peut objecter contre celle de ſaint Thomas. Frere

Digitized by Google

Roger Varron estoit aussi Docteur en Angleterre selon Pitseus, & son nom est gravé sur le tombeau de l'Escot.

XVIII. Raymond Lulle enseignoit son art, je ne sçay pas avec quel fruit, mais il obtint du General des lettres pour les Provinciaux de Rome, de la Poüille & de Sicile, afin qu'ils donnassent permission à leurs Religieux d'aller écouter ses leçons.

XIX. Frere Jean de Vegla Franciscain, & Frere Zacharie Dominiquain avoient esté éleus Evesques de Vegla en Dalmatie par les Chanoines qui s'estoient divisez en deux partis, mais ni l'un, ni l'autre de ces deux nommez ne voulut comparoistre pour soustenir ses pretensions. C'est pourquoy sa Sainteté, aprés avoir declaré qu'ils estoient decheus de tout le droit qu'ils pouvoient avoir à cette dignité, nomma à leur place Frere Lambert, qui estoit un Religieux de grand merite.

XX. Les Chanoines de l'Eglise Cathedrale de Reggio en Emilie sous l'Archevesque de Bologne avoient éleu deux Evesques à mesme temps; mais ces Pretendans moururent dans la poursuite de leurs droits, & le Pape donna cet Evesché à Frere Guillaume son Penitencier, dont il connoissoit tres-bien le merite.

XXI. Les Chanoines de Chiusi en Toscane avoient éleu deux Evesques de suite; le premier estoit mort avant que d'avoir esté sacré; & le second avoit refusé cette Dignité. Le Patriarche de Grade, à qui les Eslecteurs avoit remis la nomination d'un troisiéme, avoit choisi Leonard Curé de saint Eustache de Venise au Dioceſe de Castello, mais une partie des Chanoines s'opposerent à son installation: sur cette difficulté il renonça à son droit, & le Pape pourveut de cette charge Frere Henry comme un sujet fort capable de la remplir avec honneur, & écrivit en sa faveur au Marquis d'Este Seigneur de Chiusi.

XXII. Nous avons veu l'année precedente que Nicolas IV. avoit fait frere Rodriguez Evesque de Maroc en Afrique, & à celle-cy sa Sainteté l'institua Legat Apostolique dans tout ce pays; & le recommanda par ses lettres aux Barons, aux Magistrats, aux Officiers de guerre, & à tous les Chrestiens de Maroc, de Tunis & de Tremisen.

XXIII. Pierre Infant d'Aragon, fils de Pierre & de Constance, & frere d'Alphonse III. pour imiter l'affection que les Roys ses Predecesseurs avoient porté à l'ordre de saint François, particulierement sa mere qui avoit pris l'habit de sainte Claire, fit vœu dans le Convent de Sarragosse entre les mains de l'Archevesque, de prendre l'habit de saint François avant sa mort, & de se faire ensevelir ainsi revétu dans une de ses Eglises; il fit passer un acte public de son engagement que j'ay en original. Et il l'executa depuis à Tordehumos où il mourut, lors qu'il alloit contre le Roy de Castille par l'ordre du Roy son frere. Son corps fut porté à Sarragosse comme il l'avoit ordonné, & aprés avoir reposé quelque temps dans le Chapitre du Convent, il fut transporté prés du grand Autel au côté de l'Epistre dans un sepulchre de marbre. Il legua cinq mille écus, & tous les meubles de sa Chapelle pour achever cette Eglise. L'Illustre Pierre Coronel

Digitized by Google

ſuivit l'exemple de ces Princes Aragonois pour rendre ce Convent parfait ; & comme l'Eveſque Ximenés de Lune, & quelques habitans qui ne pouvoient ſouffrir qu'on eut pris une petite ruë pour eſtendre les Jardins, faiſoient démolir la nuit la muraille qu'on avoit bâti pendant le jour, Coronel y vint travailler avecque les Maçons, & y mena des Soldats qui deffendirent ſon travail de ſorte qu'il fut bien-toſt achevé.

XXIV. Les habitans de Barbaſte en Aragon eſtablirent un Convent & ils ont fait connoiſtre l'affection qu'ils portoient à l'Ordre par vingt & deux Confreries qu'ils y ont eſtablies.

XXV. Celuy de Vienne en Dauphiné fut bâti la premiere fois dans la Vil. le à la place de S. Gervais ; la ſeconde fois au dela du Rône à la place de ſainte Colombe ; & la troiſiéme au lieu où il eſt maintenant ; Gonzague met à cette année ce dernier changement & l'attribuë à un Archeveſque nommé Jean ; ce ne peut eſtre que Jean Burnin qui mourut l'an 1260. & partant il faut dire que ce troiſiéme eſtabliſſement a eſté fait avant cette année, ou que le ſuſdit Archeveſque n'a pas fait celui-cy, mais le ſecond. Gonzague ajoute qu'il y eſt enſeveli avec ſon pere & ſa mere, mais Claude Robert aſſeure qu'il mourut à Rome & qu'il fut tranſporté à Romans en Dauphiné dans l'Egliſe des Freres Mineurs de laquelle il eſtoit fondateur.

XXVI. Celuy de Beïa en Portugal fut eſtably ſelon Gonzague par le Roy Denis qui donna le fonds : mais le manuſcrit de la vie de ſaint Antoine que j'ay devers moy attribuë toute la fondation à un étranger nommé Pierre Petri, & ajoute que ſaint François & ſaint Antoine luy apparurent lors qu'il eſtoit malade & le guerirent. Un Archeveſque de Compoſtelle recommanda fort aux fidelles d'ayder par leurs aumônes à la perfection de l'edifice l'an 1348. & les obſervans le prirent l'an 1542.

XXVII. Le Pape donna pluſieurs Indulgences pour divers Convents, & cela marque leur antiquité, mais nous n'en ſçavons preſque que le nom. Pour celuy d'Avignon où l'on avoit tenu un Chapitre general l'an 1247. Pour celuy de Marſeille qui eſtoit hors de la ville, & qui a eſté demoli, parce qu'il ſembloit une Citadelle. Saint Loüys Eveſque de Toloſe y a eſté enſevely, mais ſes Reliques ont eſté emportées en Catalogne comme nous verrons à ſon temps. Les Obſervans ſe ſont depuis eſtablis dans la ville comme nous dirons plus bas.

XXVIII. Pour celuy d'Aſolo dans le Dioceſe de Breſſe. Pour celuy de Bobio dans le Milanés. Pour celuy de Limous dans le Dioceſe de Narbonne. Pour celuy de Perigueux duquel Rodolphe de Tours qui avoit eſté éleu Eveſque de cette Ville l'an 1217. poſa la premiere pierre ſelon Claude Robert, & les Huguenots le brûlerent l'an 1572. Pour celuy de Bergerac en Perigord qui a ſouffert le meſme dommage. Pour celuy de ſaint Severin dans la Marche d'Ancone qu'on dit avoir eſté commencé du temps de ſaint François. Pour celuy de Mont-des-Maigres au Dioceſe d'Aſcoli. Pour celuy de Gray dans la Franche-Comte. Pour celuy de Liſſord du Dioceze de Lauſane en Suiſſe. Pour celuy de Verceil en Piedmont. Pour celuy de ſainte Marie de Veniſe du Dioceſe de Caſtello. Pour celuy de Doncaſtre du Dioceſe d'Yorc en Angleterre. Pour celuy d'Hesdin en Artois.

Pour

Digitized by Google

Pour celuy de saint Ange du Pape au Royaume de Naples. Pour celuy de Valmont dans la campagne de Rome, l'Eglise duquel a esté aux Benedictins selon Gonzague.

XXIX. Pour celuy de Pierre-ferrée du Dioceſe de Nocera, l'on croit qu'il à esté fondé du temps de saint François, du moins une Bulle d'Innocent IV. marque qu'il estoit bâti avant l'an 1248. Le grand Jurisconsulte Barthole estoit natif de ce lieu : il a fait paroistre une grande affection à nostre Ordre par les Livres qu'il a composés à son honneur & à sa deffense,& il voulut être ensevely dans nôtre Eglise de Perouse l'an 1355.

XXX. Pour celuy de la Serre de saint Clere du Dioceſe de Camerino. Je ne trouve pas ce nom dans nos Auteurs, si ce n'est que ce soit celuy de saint Quirice dans la Custodie d'Iesi, ou celuy que Pisanus appelle simplement de la Serre, & Rodulphe de la Serre des Petrones, & que l'un & l'autre Auteur met dans la Custodie de Camerino : Si c'est celuy de saint Quirice, il y en a qui croyent qu'il est estably depuis le temps de saint François. Le Bienheureux Frere Jean de Martel y a vécu, & y est ensevely prés de l'Autel de saint Antoine, L'Eglise fut changée au lieu où elle est sous Jean XXII. à cause que le torrent des eaux la ruinoit.

XXXI. Pour celuy de Vegla en Dalmatie. Pour celuy de Varisio dans le Milanés, où il y a un puits fait par saint Antoine. Pour celuy de Decio au mesme païs. Pour celuy de Figeac en Quercy. Pour celuy de Scarderbourg du Dioceſe d'Yorc en Angleterre. Pour celuy d'Yvrée en Piedmont. Pour celuy d'Anagni qui fut changé à l'Eglise de saint Mathieu sous Boniface VIII. & les Guillemites furent mis à cette place. Pisanus dit que Frere Haymon Anglois General de l'Ordre y est ensevely, d'ou l'on peut colliger son antiquité. Pour celuy de Chasteau-du-Peuple au Dioceſe de Chiusi. Pour celuy de Grahen au Dioceſe de Lincoln en Angleterre. Pour celuy d'Aygueperse du Dioceſe de Todi fondé par le Cardinal Frere Mathieu natif de cette Ville. Pour celuy de Mont-real dans le Dioceſe de Rieti. Pour celuy de Zamora en Galice

XXXII. Pour celuy de Toro dans la vieille Castille. Gonzague avoüe que tout ce qu'il a peu trouver de plus ancien de celui-cy est que l'an 1463. Jean Rodriguez de Porto-Carrero, & sa femme Beatrix Barreto firent rebâtir la grande Chapelle, où eux & leurs descendans ont leurs tombeaux, qui servent aussi pour ceux de la famille d'Acugna qui sont leurs parens. François de Sesa Evesque d'Almeria la fit rebâtir & voûter l'an 1520. & legua huit cens écus d'or pour achever ses ornemens, & vne fort belle Bibliotheque : Alphonse de Fonseque Evesque d'Osma fit achever le logement l'an 1480. ce Convent a nourri de grands hommes. Nous avons déja parlé de quelques uns & nous parlerons des autres dans la suite.

XXXIII. Le Pape donna commission au Gardien d'Avilés au Dioceſe d'Oviedo en Galice pour dispenser entre deux parens qui se vouloient marier ensemble, ce qui montre qu'il y avoit un Convent dans ce lieu ; l'on croit qu'il a esté aux Templiers ; il y a un sepulchre de quelques marchands qui estoient fort affectionnez aux Religieux, & qui avoient accoutumé de les traiter tous les ans le

Digitized by Google

jour de saint Antoine. Et il arriva que Nicolas Alphonse leur neveu tomba dans l'eau une bague de grand prix qu'il gardoit comme un gage precieux de sa famille; la Feste de saint Antoine se trouvoit cette année un jour maigre, c'est pourquoy il se mit en soin d'avoir beaucoup de poisson pour traiter les Freres Mineurs selon la coutume hereditaire de sa maison, & cette bague se trouva dans le ventre d'un des poissons qu'on luy porta.

XXXIV. Oddo de Grandson obtint du Pape la permission de leur bâtir un Convent à Lisserdon dans le Dioceſe de Lausane en Suisse; il falloit pourtant qu'ils y eussent déja quelque habitation, puis que nous venons de voir que le Pape avoit accordé quelques Indulgences à l'Egliſe de ce lieu.

XXXV. Le Monastere de sainte Claire d'Ubeta dans le Royaume de Grenade estoit estably avant cette année, car je trouve des Lettres de Frere Rodriguez Eveſque de Maroc par lesquelles il exhorte les fideles de contribuer à le bâtir. Celuy de Foligni appellé de la sainte Trinité, & qui est maintenant aux Religieuſes du Tiers-Ordre est de meſme temps. Le Pape donna permiſſion à Iſabelle de la Marche Dame de Canthothey au Dioceſe d'Angers, & tante d'Edoüard Roy d'Angleterre d'entrer trois fois l'an dans celuy de Guiche au Dioceſe de Chartres, auquel elle avoit donné de grands biens.

XXXVI. Le Pape conceda quelques Indulgences à celuy d'Avignon. François de Clermont Cardinal & Legat Apoſtolique le reforma, & y fit venir ſa propre ſœur de celuy d'Alby pour le gouverner comme Abbeſſe; le corps de cette devote fille s'y conſerve avec grand honneur: on y voit le tombeau d'une Vicomteſſe de Cadenet, & pluſieurs autres de cette famille y ſont inhumez.

XXXVII. Les Religieuſes de Carcaſſone en Languedoc receurent les meſmes Indulgences de ſa Sainteté. L'an 1478. elles moururent toutes de peſte, & les Freres Mineurs prirent leur Monaſtere par la permiſſion de leurs Superieurs, & avec le conſentement de Loüys XI. Roy de France. Celles des Monaſteres ſuivants furent favoriſées des meſmes graces, de celuy de Narbone dedié à sainte Claire. De celuy d'Augubio dedié à sainte Marguerite. De celuy de Bourdeaux qui a eſté uni à celuy des Annonciades. De celuy de sainte Marie du Saule de Valdemont au Dioceſe de Segni. De celuy de Tortone dans le Milanés dedié à sainte Seraphie. De celuy de Recanati dedié à saint Nicolas dans la Marche d'Ancone. De celuy de Seſſa dans le païs de Labour dedié à saint Eſtienne. Et de celuy d'Allariz en Galice fondé par Violente femme d'Alphonſe Roy de Caſtille.

XXXVIII. Quelques filles qui vivoient en communauté ſans eſtre engagées dans aucune Regle, à sainte Marguerite de grace de la coſte de Granaroli prés de Genes, demanderent à ſa Sainteté la permiſſion de prendre la Regle de sainte Claire; & quoy que cette ville fut alors dans l'interdit, le Pape donna commiſſion au Patriarche d'Antioche adminiſtrateur de l'Eveſché de Genes de leur accorder ce qu'elles demandoient. Il donna la meſme Regle à celles de saint Marceau lés Paris.

XXXIX. Il permit à Beatrix veuve d'Henry Comte de Luxembourg d'entrer aux Monaſteres de Val-d'or, de Val-saint Lambert, d'Alne en Haynaut, de Camberon, & d'Hymorede, deſquels nous n'avons point d'autres memoires.

Digitized by Google

XL. Le Pape permit aux Freres Mineurs qui gouvernoient la Maladerie de saint Lazare de Vallencellis au Diocese de Spolete de faire les Offices divins au temps d'interdit, & à leurs domestiques de les pouvoir oüyr dans toutes les Eglises de l'Ordre, & les exempta de toute sorte d'exactions. Il confirma la donnation de l'Eglise de saint Pierre hors des murs de Digne, faitte aux Freres Mineurs par l'Evesque du lieu. Il donna commission à deux Chanoines de Laon d'employer l'autorité Apostolique pour faire cesser les troubles que l'Abbé de saint Benoist de cette Ville donnoit aux Freres Mineurs, à cause d'un fonds qui leur avoit esté accordé par saint Loüys. Il confirma la donation de l'Eglise de saint Blaise d'Agnani faitte aux Freres Mineurs par les Religieuses de saint Pierre des Vignes de la mesme ville: Il renouvella le pouvoir d'instituer des Syndics qui avoit esté accordé par Martin IV. Il écrivit à l'Abbé de saint Benoist de Tours pour l'obliger à vendre quelques maisons dans cette Ville aux Freres Mineurs qui vouloient changer leur Convent à ce lieu là. Il exempta les Religieuses de l'Eschelle de Cracovie des Decimes du fonds qu'elles possedoient.

XLI. Il ordonna aux Tierceres de l'un & de l'autre sexe de prendre un Frere Mineur pour Visiteur, & de chastier ceux qui y contrediroient, car quelques uns disoient temerairement qu'on ne les y devoit pas obliger, puis que saint François leur laissoit la liberté de choisir tel Prestre qu'ils voudroient, & que cela estoit contre leur conscience.

De Jesus-Christ l'An 1291. | De Nicolas IV. l'An 4. | De Rodolphe Emp. l'An 19. | De l'Ordre. l'An 84.

I. MElec-Seraf Soldan d'Egypte assiegea Ptolemaïde le cinquiéme d'Avril avec cent soixante-mille fantassins & soixante-mille Cavalliers, & il la prit le quatriéme de May; soixante-mille Chrestiens y perirent par le fer, par le feu, ou par le naufrage; la perte de cette ville la plus celebre de la Syrie pour le commerce, attira celle de cinq autres que les Chrestiens possedoient en ce païs, & ruina entierement leurs affaires; Dieu punissant son peuple pour les pechez par lesquels il avoit prophané cette sainte terre. Le Convent des Freres Mineurs perit par l'embrasement commun, Frere Jacques Custode de Syrie & son compagnon Frere Jeremie y moururent avec plusieurs autres, & quelques uns se sauverent par la fuite.

II. L'Abbesse de sainte Claire voyant la Ville prise assembla toutes ses Religieuses en Chapitre & leur dit, *Vous voyez mes filles le malheur qui nous menace; si nous tombons entre les mains de ces barbares, nous y perdrons la vie avec que la pureté, car ils ont accoustumé de tuër les femmes aprés les avoir violées; mais je sçais un remede pour conserver du moins nostre chasteté; la beauté du visage est ce qui attire la concupiscence, je me veux couper le nez & je vous conseille de faire le mesme, afin que nos ennemis nous voyant difformes, & enfan-*

Digitized by Google

glantées conçoivent pluſtot de la fureur pour nous tuër, que de la convoitiſe pour nous ſouïller; ſes paroles furent ſuivies de l'action, elle tira un raſoir & ſe coupa le nez; les autres animées par ſon diſcours, & par ſon exemple firent toutes la meſme choſe; & les Sarrazins eſtant entrez dans le Monaſtere s'emporterent avec fureur contre ces innocentes victimes, & les maſſacrerent toutes; je ſçais que c'eſt une grande queſtion s'il eſt permis de ſe tuer, ou de ſe bleſſer ſoy-meſme. Saint Antonin l'a propoſée ſur l'action de ces filles, & il faut avoüer avecque luy que dans la loy commune c'eſt un peché, & qu'on ne les peut excuſer qu'en ayant recours à un inſtinct particulier de Dieu; mais comme c'eſt une choſe ſecrete il eſt difficile d'en juger, & il ſeroit encore plus dangereux de la propoſer pour exemple.

III. Le Pape ayant appris le mauvais eſtat des affaires d'Orient preſſoit plus que jamais non ſeulement tous les Princes de l'Europe, mais encore les Empereurs de Grece, & de Trebiſonde, & les Roys des Tartares, des Armeniens, des Hiberes, & des Georgiens d'y porter du ſecours: il ordonna à tous les Provinciaux de l'Ordre de ſaint Dominique & de ſaint François de faire preſcher par tout la Croiſade par leurs Religieux; & il excommunia ceux qui porteroient des armes, ou des vivres aux Sarrazins. Il envoya les Cardinaux Gerard de Parme & Benoiſt Cajetain en France pour traiter la paix entre le Roy, & ceux d'Aragon & de Sicile: Il accorda au Roy d'Angleterre cent mille livres Sterlin ſur les decimes Eccleſiaſtiques, & tout ce que les fidelles avoient donné pour cette guerre. Il fit connoiſtre à l'Empereur Rodolphe la neceſſité qu'il y avoit d'envoyer promptement des troupes en Chypre, & dans l'Armenie mineure où les Chreſtiens eſtoient encore les maiſtres; enfin il n'oublia rien de ce qui pouvoit ſervir dans une occaſion ſi importante; mais ſes ſoins n'eurent pas l'effet qu'il en eſperoit; le Roy de France ſe trouva plus preſſé de ſes intereſts contre les Eſpagnols, que du deſir de ſauver les reſtes du Chriſtianiſme en Orient; l'Anglois penſa plus à ramaſſer de l'argent qu'à enroller des Soldats; & l'Empereur qui ſembloit étre le mieux intentionné à ſeconder le bon deſſein du Pape mourut à Kain prés de Spire le 30. de Septembre, lors qu'il alloit à la Diete Imperiale.

IV. Le Pape envoya Frere Guillaume de Cheri ſon Penitencier, & Frere Mathieu de Thieti vers les Princes Chreſtiens de l'Orient pour les obliger d'envoyer du ſecours à la Terre-ſainte; & principalement vers Argon Roy des Tartares, de la part duquel il avoit receu depuis peu un Ambaſſadeur, pour preſſer ce Prince de ſe faire baptizer, avec ſes deux enfans Saron & Caſſien, & ſuivre ainſi le bel exemple que ſon troiſiéme fils Nicolas leur avoit donné. Il écrivit pour cet effet au Roy & à ces Princes; aux premiers pour les exhorter a recevoir la foy, & au dernier pour le congratuler de ce qu'il l'avoit receüe; il écrivit auſſi aux deux Reines Anichchaminem & Dathanaticatum pour leur témoigner la joye qu'il avoit de leur converſion, & pour les exhorter à travailler à celle du Roy Argon, & de ſes enfans; il inſera ſa profeſſion de foy dreſſée par le Concile de Lion dans la lettre qu'il écrivit au Prince Nicolas

V. Sa Saintеté écrivit encore par ces Nonces à l'Empereur des Bulgares, & à leur Archeveſque, & leur envoya la meſme inſtruction de la foy, faiſant parti-

Digitized by Google

culierement ressouvenir ce Prelat du serment qu'il avoit fait dans Constantinople de conserver l'union, & la foy de l'Eglise Romaine; ces Envoyez estoient encore chargez de lettres de recommandation de sa Sainteté pour les Princes, & pour les Evesques par les terres desquels ils devoient passer, afin qu'ils y fussent bien receus, & en particulier pour Ozole de Pise, Jean de Bonestra, & Xancto trois zelez Catholiques qui estoient Officiers dans le Palais du Roy Argon le pouvoir: & les privileges de ces Nonces estoient fort amples, & les mesmes qu'Alexandre IV. avoit donnez à ses Legats.

VI. Tout cet embarras de guerre contre les Infidelles ne faisoit pas oublier au Pape le soin de poursuivre les Heretiques, pour conserver la pureté de la Foy; Estienne Roy de Servie luy avoit demandé des Inquisiteurs pour la Province de la Bossine, sa Sainteté loüa le zele de ce Prince comme il meritoit, & ordonna au Provincial d'Esclavonie de choisir deux de ses Religieux propres pour cette charge, ausquels il envoya une bulle avec un pouvoir fort ample; ce Roy estoit si affectionné au saint Siege, qu'il pria le Pape de recevoir sa personne, & son Estat sous la protection de saint Pierre & la sienne; & sa femme Helene avoit un si grand zele pour la foy Catholique, qu'elle s'employoit avec empressement pour y reduire George Empereur des Bulgares; le Pape écrivit à cette pieuse Reyne pour loüer son dessein, pour l'exhorter à le continuer, pour l'avertir qu'il avoit écrit à ce mesme Prince, & à l'Archevesque de ce païs-là sur cet important sujet, & pour la prier d'y travailler conjointement avec les Legats Apostoliques.

VII. Fr. Bona-junta de Mantoüe estoit le dernier qui avoit esté institué Inquisiteur dans la Marche Trevisane, & dans le Dioceſe de Verone; Frere Pagan Dominiquain, Inquisiteur dans la Lombardie, & Frere Vivien son Vicaire s'y opposerent, & firent tant de bruit dans Verone que le Pape fut obligé de les faire citer; & aprés les avoir oüis, & trouvé qu'ils n'avoient que de tres-mauvaises raisons pour soûtenir leur temerité, il les deposa pour toûjours de cet Office, & les condamna à d'autres peines, dont il avertit l'Evesque & les Magistrats de Verone.

VIII. Quelques Inquisiteurs consulterent le Pape sur les mesmes difficultez qui avoient esté proposées à Alexandre IV. & il leur répondit de la mesme façon que ce Pape avoit fait.

IX. Il donna commission à Frere Jean de Perouse Inquisiteur dans le Dioceſe de Spolete, d'absoudre quelques gens qui estoient accusez d'estre nés d'un pere heretique, & il écrivit la mesme chose à Frere Leonard de Tivoli Inquisiteur dans la Province de Rome; dans cette lettre il fait mention de Frere Sinibald Evesque de Melphi, & de Frere Simon Evesque d'Assise.

X. Sa Sainteté fit plusieurs autres réponses sur diverses questions qui luy estoient proposées par les Inquisiteurs, mais toutes semblables à celles dont nous avons déja veu les resolutions; dans une de ses lettres il est porté que Frere Barthelemi Evesque de Grosseto, avoit esté Inquisiteur dans Orvieto, & dans toute la Province de Rome, qu'il estoit mort cette année aprés avoir terminé sa legation en Angleterre, où avec l'ayde de Frere Jean Peccham Archevesque de Cantorberi il avoit fait casser dans le Concile de Londres les Statuts faits contre la

Digitized by Google

liberté Eccleſiaſtique, & qu'il avoit repris avec grand zele les entrepriſes que le Roy Edoüard avoit faites contre les droits des Egliſes.

XI. A ces travaux pour la foy le Pape meſloit une grande vigilance pour le gouvernement politique de Rome; il y fit faire de tres-beaux bâtimens, dreſſer des ruës, eſtendre des Places, & rebaſtir des Egliſes, particulierement celles de ſaint Jean de Latran, & de ſainte Marie Majeure, auſquelles il ajoûta beaucoup d'ornemens: il eſt vray que la mort l'empécha d'achever tout ce qu'il avoit deſſeigné pour la ſeconde, mais Jacques Colomne Cardinal, la famille duquel avoit receu pluſieurs bienfaits de ce Pape, le fit accomplir; le Peintre qui conduiſoit l'ouvrage s'appelloit Jacques Torriti, & Frere Jacques de Camerino eſtoit ſon aſſocié.

XII. Le Cardinal Frere Mathieu d'Aygueperſe fut fait Eveſque du Port: Fr. Jean fut promeu à l'Archeveſché de Zara, Ville capitale d'une Iſle de meſme nom ſujete aux Venitiens, où l'on conſerve le corps de ſaint Simeon qui eut le bonheur de recevoir Jeſus-Chriſt entre ſes bras lors que la ſainte Vierge le preſenta au Temple. Il conſte qu'un frere Jaques eſtoit Evêque de Feltro & de Belluno, car le Pape luy donna pouvoir de faire teſtament. L'adminiſtration de l'Eveſché d'Alifani fut donnée à Frere Gentil Archeveſque de Reggio dans la Calabre, avec pouvoir d'abſoudre des cenſures tous ceux qui avoient aſſiſté le Roy d'Aragon contre Charles; ce Prelat eut encore commiſſion d'aller à Genes où il avoit beaucoup de credit, pour y ſervir Charles qui s'y devoit trouver, & pour empécher que les Genois n'euſſent aucun commerce avec les Siciliens.

XIII. Le Bienheureux Frere Loup Compagnon de ſaint François, mourut à Burgos en Caſtille environ cette année, & fut enſeveli dans la premiere Egliſe de ce Convent, qui s'appelle preſentement la Chapelle de ſaint François. Son tombeau eſtoit couvert d'une grille de fer; l'an 1604. Frere Balthazar de la Faux fit relever ſes Réliques qui rendirent une odeur tres-ſuave, & l'an 1615. Frere Antoine de Villacre les fit remettre en un lieu eminent dans la grande Chapelle du coſté de l'Evangile.

XIV. Le tres-celebre Docteur Frere Nicolas de Lyra ſe rendit Religieux cette année, ou la ſuivante à Verneüil en Normandie; car ſon Epitaphe porte qu'il eſt mort l'an 1340. & le plus probable eſt qu'il a vécu quarante-huit ans dans l'Ordre: il eſt certain qu'il eſtoit de la race des Juifs, mais on doute s'il l'a eſté de profeſſion: Il y en a qui croyent qu'il a eſté un ſçavant Rabbin; la grande connoiſſance qu'il avoit de l'Hebreu, de l'Ecriture Sainte, & de toutes les ceremonie des Juifs, le pouvoit perſuader; mais d'ailleurs Gonzague écrit que ſa mere dans le peril de ſes couches le voüa à Jeſus-Chriſt, & ſon Epitaphe marque qu'il eſtoit fort jeune lors qu'il ſe rendit Frere Mineur; elle dit auſſi qu'il eſtoit natif d'un village de Normandie appellé Lyra.

XV. Il commença de travailler à l'expoſition de l'Ecriture ſainte incontinent aprés ſa reception; il expliqua le premier Chapitre de la Geneſe l'an 1322. mais il n'acheva ce Livre qu'aprés beaucoup de temps, & d'étude; il fit ſes Commentaires ſur Iſaie l'an 1326. il les acheva ſur toute la Bible l'au 1330. il a compoſé d'autres œuvres tres doctes & pleines de pieté; il avoit un grand zele pour la

Digitized by Google

conversion de Juifs, & il employoit ses paroles, & ses écrits pour les retirer de leurs erreurs. Plusieurs grands Auteurs parlent de luy avec beaucoup d'honneur comme d'un Docteur & tres-pieux, & tres-profond qui a frayé le chemin à tous les autres interpretes, & qui n'a point eu de pareil dans la solidité de la doctrine, & dans la parfaite intelligence de l'Ecriture-sainte. Paul de sainte Marie qui a voulu critiquer fort exactement toute son exposition est pourtant obligé d'avoüer qu'elle est & abondante & solide, & Frere Mathias Doring a répondu aux objections de ce censeur.

XVI. Frere Thomas d'Aversa Religieux d'un Ordre que je ne veux pas nommer par respect, avoit prêché le jour de saint Pierre martyr : & pour relever ses souffrances avoit affecté de ravaler les Stigmates de saint François par une comparaison frivole & inutile : il avoit dit entre autres choses que les marques de douleur que saint Pierre avoit receües, estoient les signes d'un Dieu vivant, & que les Stigmates de saint François estoient les signes d'un Dieu mort ; le Pape estant informé de sa temerité le fit citer, & aprés l'avoir oüy, & sceu par sa propre confession qu'il avoit fait cette distinction des signes d'un Dieu vivant, & d'un Dieu mort, il l'interdit de la Predication, & de la lecture pour sept ans : puis il écrivit à son Prouincial pour luy notifier cette sentence, & pour l'advertir que comme un bon Pasteur il devoit prendre garde que ni celuy-cy ni aucun autre de ses sujets ne tombat dans de semblables fautes.

XVII. Le Pape qui ne pouvoit pas donner à l'Ordre des biens temporels, parce que sa profession le rand incapable de les posseder, l'enrichissoit des spirituels, car il accorda des Indulgences pour la plus grande partie des Convents, & son Registre nous fait voir combien ils estoient multipliez ; nous les mettrons par l'ordre Alphabetique des Dioceses où ils sont, & nous marquerons les choses plus considerables dont nous avons peu recouvrer les memoires.

XVIII. Le Dioceſe d'Agen en Guyenne sur Garone avoit quatre Convens, sçavoir celuy d'Agen, de Marmande, de Condom & de Nerac ; celuy d'Agen estoit hors la ville, l'Eglise & le Cloitre avoient tant de dorures qu'on l'appelloit le Convent doré. Philippe de Valois Roy de France le fit demolir l'an 1338. afin qu'il ne servit pas de Citadelle aux Anglois contre la ville ; le marbre du Cloistre fut donné aux Chanoines de l'Eglise Cathedrale qui s'en servirent pour orner le leur ; & les Religieux furent logez dans la ville à l'Hospital de S. George, où ils rébâtirent un Convent par les liberalitez du Roy, des Citoyens & du Seigneur de Montpesat l'an 1344. c'est pourquoy l'an 1576. les Religieux permirent à François de Montpesat Seigneur de Laugnac de mettre son sepulchre au milieu du Chœur, & de prendre le titre de Fondateur ; les Observans l'occuperent l'an 1517. & les Huguenots le brûlerent l'an 1561. il a esté remis depuis, & le premier Dimanche du Carême la Procession generale de la ville y vient passer pour rendre graces à Dieu d'avoir esté délivrée de la Peste par l'intercession de saint François. Le Maréchal de Montluc qui a esté le fleau des Huguenots est ensevely au costé gauche du grand Autel

XIX. Celuy de Marmande sur Garone fut bâti l'an 1265. par les Roys d'Angleterre qui possedoient alors la Guyenne : les Observans l'occuperent l'an

Digitized by Google

1522. & les Huguenots en démolirent une partie l'an 1560. & brûlerent l'autre l'an 1569. Frere Jean Goſſon ſeptuagenaire n'ayant pas voulu renoncer à ſa foy, fut tué à coups de mouſquets par ces impies. Fr. Raymond Roiſſel fut pris à Beaupuy comme il alloit chez le Seigneur de Vaiamond, & percé d'un coup d'épée. Fr. Prédufour Gardien de ce lieu préchoit à Gontaut durant les Feſtes de Noël, les Huguenots qui le prirent, le voulurent obliger à ſe retracter de ce qu'il avoit dit, & n'en pouvant pas venir à bout ils luy couperent l'habit au deſſous du cordon, & le renvoyerent avec ignominie.

XX. Celuy de Gondom ſur la Bayſe a eſté fondé ſelon Gonzague par un Jean Anglois qui eſtoit Comte de ce lieu ; les Huguenots le ruinerent l'an 1569. & y maſſacrerent Fr. Raymond Roedan.

XXI. Gonzague dit qu'un Comte d'Albret fonda celuy de Nerac ſur la Bayſe l'an 1367. mais en ce temps il n'en peut avoir eſté que le reſtaurateur, puiſque le Pape y conceda cette année les meſmes Indulgences que pour les precedens, ſçavoir d'un an & d'une quarantaine pour les Feſtes de la Nativité, de l'Annonciation, de la Purification, & de l'Aſſomption de la Sainte Vierge, de ſaint François, de ſainte Claire & de ſaint Antoine, & à celuy-cy en particulier pour celle de ſaint Jacques. Condom eſt maintenant un Evéché, & Nerac en depend.

XXII. Les meſmes Indulgences ſe trouvent pour deux Convens du Dioceſe d'Alby : en Languedoc ſur Tarn ſçavoir pour celuy de Caſtres, & pour celuy de Lautrec ; on croit que le premier a eſté eſtabli depuis le temps de ſaint François par les Comtes de cette ville ; les Huguenots le ruinerent entierement l'an 1561. tous les Religieux qui s'y trouverent ſouffrirent fort conſtamment les incommoditez de la priſon ; & Fr. Jean Tranquier Confeſſeur des Religieuſes y fut maſſacré, parce qu'il reprenoit ces Impies avec plus de ferveur que les autres. Dieu punit cette ville rebelle à Dieu & à ſon Roy par une peſte qui n'y laiſſa pas la vingtiéme partie de ſes habitans.

XXIII. Gonzague écrit que Pierre Comte de Lautrec fonda le Convent de ce lieu l'an 1550. ce qui ne ſe peut entendre que de ſon reſtabliſſement, puiſqu'il ſe trouve cette année ſur le Regiſtre du Vatican. Les Huguenots le ruinerent l'an 1568. & y martyriſerent fort cruellement Fr. François Peliſſier ſçavant, & diſert Predicateur qui en eſtoit Gardien, Fr. Antoine de la Roche, Fr. Jerôme Grayſſet, Fr. Alexis Samſon, Fr. Roger Viguié & Fr. Jean Richard. Caſtres eſt maintenant un Eveſché, & Lautrec en depend.

XXIV. Au Dioceſe d'Amerino en Ombrie pour les Convents de ſainte Illuminée de la Serre d'Alviano & de Luniani. Le B. Frere Tentialbene, & le B. Frere Jean d'Alviano repoſent au premier, & y font pluſieurs miracles.

XXV. Au Dioceſe d'Armach en Irlande pour celuy de cette ville duquel quelques-uns font Fondateur les Seigneurs Donell, & d'autres Mac-Domhnaill-Galloglach, ce fut ici où les Conventuels accepterent la Reforme de l'Obſervance l'an 1518. il a eſté deſtruit dans la derniere guerre contre les Anglois. Fr. Roger Mac-Congaill, Fr. Conatius Mac-Vaſta, & Fr. Fergal Bardeus y furent foüetez publiquement par les Heretiques l'an 1565. Fr. Felemeus Ocorra, &

Fr.

Digitized by Google

Fr. Henry Fremlam-haidh tous deux lais y ſont decedez en grande odeur de ſainteté.

XXVI. Au Dioceſe d'Anslo ſuffragant de Trondheim en Nortvege pour les Convents d'Anslo, de Meſtran, de Tunsberg, & de Konoleng, deſquels nous n'avons point d'autre memoire ſi ce n'eſt qu'un Duc de Nortvege appellé Aquin fonda le premier dans cette ville dont il eſtoit Seigneur, qu'il fit venir les Religieux de la Province de Dace, & que l'Evſque & l'Archipreſtre du lieu les perſecuterent tellement, que le Pape fut obligé de citer l'un & l'autre à Rome.

XXVII. Au Dioceſe d'Arras Capitale d'Artois pour celuy de Bethune; Gonzague dit qu'un Gouverneur de cette Ville nommé Robert le fonda l'an 1330. mais ou il y a de l'erreur dans l'année ou ce n'eſt pas ſon premier Fondateur.

XXVIII. Au Dioceſe de Bagnorea dans le Territoire du Pape pour celuy de cette ville celebre par la naiſſance de S. Bonaventure, & pour celuy de Montflacon; le premier eſt aux Coventuels.

XXIX. Au Dioceſe de Berg en Nortvege pour celuy de cette ville; il a eſté détruit par les Heretiques. Au Dioceſe de Beſançon dans la Franche Comté pour celuy de Gray ſur la Saone.

XXX. Au Dioceſe de Bologne dans la Romagne pour celuy de Riccardino, duquel Accurſe des Accurſes a eſté Fondateur ſelon Rodulphe.

XXXI. Au Dioceſe de Burgos en Caſtille pour celuy de Frias; il avoit eſté bâti prés d'un Ruiſſeau dont les inondations l'incommodoient fort, de meſme que le bruit des lavandieres; c'eſt pourquoy il fut changé à la Maladerie de Ste. Magdelaine ſous le Roy Sancius: pour celuy d'Ordiales qu'on croit avoir eſté bâti du temps de S. François par les habitans, & par des Marchands étrangers qui frequentoient fort autrefois ce lieu.

XXXII. Au Dioceſe de Caſtello en Ombrie pour celuy de Monton, Rodulphe dit qu'il fut donné aux Religieux l'an 1308. ſous Clement V. par le conſentement du Concile de Viene, mais cela ne peut pas eſtre veritable ſi ce n'eſt qu'on diſe qu'on en eſtablit un ſecond, ou bien qu'on entende que le premier fut donné a ceux qui ſe diſoient les vrays obſervateurs de la regle. Pour celuy de Citerne, & pour celuy de Mercatello où il y a une Bulle qui marque ſon eſtabliſſement avant l'an 1244.

XXXIII. Au Dioceſe de Caſtro dans la Province de Rome pour celuy de Montaut qui eſt aux Conventuels.

XXXIV. Au Dioceſe de Cicceſtre en Angleterre pour celuy de cette ville qui eſtoit eſtabli du temps d'Innocent IV. comme il conſte par une commiſſion que le Pape addreſſa au Gardien conjointement avec l'Eveſque, & le Doyen.

XXXV. Au Dioceſe de Corneto pour celuy de cette ville qui a eſté autrefois celebre, mais qui a eſté deſertée à cauſe du mauvais air, & ſon Eveſché a eſté uni à celuy de Montflacon; ſaint François y reſſuſcita un enfant devant la porte de l'Egliſe.

XXXVI. Au Dioceſe d'Evreux en Normandie pour celuy de Verneüil,

Digitized by Google

Gonzague ne met ſon eſtabliſſement qu'à l'an 1310. par Louys Roy de France & de Navarre, mais il ſe trompe, car nous voyons qu'il eſt plus ancien; & alors Philippe le Bel regnoit, peut-eſtre que Louys le fit rebâtir l'an 1314. auquel il prit la couronne: il fut brûlé l'an 1413. durant les guerres des Anglois.

XXXVII. Au Dioceſe d'Aſcoli dans la Marche pour celuy d'Ametrici, & pour celuy d'Accumoli qui ſont aux Conventuels.

XXXVIII. Au Dioceſe d'Augubio pour celuy de cette ville, & pour celuy de Caprignano. Le Bienheureux Frere Thomas illuſtre en miracles repoſe au premier.

XXXIX. Au Dioceſe de Ferme pour celuy de Penna de ſaint Jean; il fut transporté dans la ville l'an 1464. le B. Frere Jean de Penna y a fleury par ſes vertus, & par l'excellence de ſes Predications: Rodulphe dit qu'un jour de l'Aſcenſion comme l'on chantoit l'hymne de Veſpres on le vit élever en l'air par degrez à chaque Verſet. Pour celuy de Macerata & pour celuy de Muro. Le Pape donna commiſſion à Mathieu Chanoine d'Aſſiſe de transferer la Parroiſſe de Ripetranſone de l'Egliſe de ſaint Sauveur à celle de ſainte Marie, & de donner la place aux Freres Mineurs pour eſtendre leur Convent qui en eſtoit fort proche.

XL. Au Dioceſe de Florence pour celuy de ſaint Laurens de Mugello qu'on croit avoir eſté honnoré de la demeure de ſaint François, & l'on y garde un ſiege dont on dit qu'il s'eſt ſervi.

XLI. Au Dioceſe de Zara qui eſt une Iſle de la domination de Veniſe pour celuy de cette ville qui eſt de la Province de Dalmatie, l'on croit que ſaint François l'eſtablit en y paſſant pour aller en Egypte, il eſtoit fort grand, mais les Venitiens l'on fait retrecir.

XLII. Au Dioceſe de Laonien en Irlande pour celuy d'Aonagh, dont on croit que O kynnedi Seigneur du lieu a eſté le Fondateur, les Peres Conventuels y poſſedoient de beaux revenus, maintenant il eſt tout ruiné.

XLIII. Au Dioceſe de Limirich dans la meſme Iſle pour celuy de cette ville, on croit que les Barons de Caſtel-Connel en ſont les fondateurs, il eſt ruiné & ſert à des Conroyeurs.

XLIV. Au Dioceſe de Mazare en Sicile pour celuy de cette ville, la fondation que le Comte Ugon y a faite montre qu'il eſt fort ancien.

XLV. Au Dioceſe de Mende pour celuy de cette ville Capitale du Gevaudan.

XLVI. Au Dioceſe de Narni en Ombrie pour celuy de Stronconio; les Conventuels l'avoient delaiſſé, & le B. Frere Paul de Trincis un des principaux reſtaurateurs de l'Obſervance le reſtablit; on y conſerve avec grand reſpect une image miraculeuſe de la ſainte Vierge, & pour celuy de Corbio de la Cuſtodie de Narni.

XLVII. Au Dioceſe de Noli ſur la coſte de Genes pour celuy de cette ville là. Je trouve dans une Bulle de ce Pape que les Religieuſes de Ciſteaux occupent dans Noli un Convent qui avoit eſté aux FF. Mineurs, ceux-cy l'avoient ſans doute delaiſſé pour ſe loger mieux ailleurs.

LXVIII. Au Dioceſe de Nepi dans la Province de Rome pour celuy de Cam-

Digitized by Google

pagnano ; les Obſervans l'occuperent l'an 1488. & les habitans ont une grande veneration pour les reliques du B. Fr. Eſtienne lay qui y repoſent.

XLIX. Au Dioceſe d'Ottenshée en Dannemarc pour celuy de cette ville, pour celuy de Sainebourg, & pour celuy de Ninſthalden, deſquels nous n'avons point d'autres memoires.

L. Au Dioceze de Perouſe pour celuy de Marciano, le fonds duquel avoit eſté donné à frere Mathieu de Laurens par Marguerite de Veniſe. Pour celuy d'Agello où frere Gilles fut veu en extaſe depuis Veſpres juſques à la nuit, & parut ſi reſplendiſſant qu'il obſcurciſſoit les rayons de la Lune. Pour celuy de Civitella, pour celuy de Cibattolio ; l'on dit que l'occaſion de bâtir celuy-cy fuſt un miracle que ſaint Loüys Roy de France fit pour delivrer un garçon accuſé fauſſement d'un meurtre ; depuis la memoire de ce Saint Roy s'y eſt conſervée avec grand reſpect, & Dieu y a fait pluſieurs miracles par ſon interceſſion. Pour celuy du Mont prés de la Porte ſaint Ange de Perouſe, où ſaint Loüys Roy de France vint voir frere Gilles ; quelques gens inconnus qui ſe diſoient Freres Mineurs, s'en eſtoient ſaiſis. Frere Paul de Trincis reconnut qu'ils eſtoient des Heretiques, & les fit chaſſer pour y loger les vrays Obſervateurs de la Regle. Frere Bernardin de Gualdo Provincial de la Province de ſaint François y mourut, & ſon ame apparut à frere Barthelemi toute reluiſante de gloire, & l'aſſeura qu'elle s'en alloit dans le Ciel. On y conſerve du ſang miraculeux de Jeſus-Chriſt, la verité duquel a eſté confirmée par pluſieurs miracles. Pour celuy de Preggio dedié à ſainte Magdelaine.

LI. Au Dioceze de Rieti pour celuy de Monticelli. Pour celuy de Mabilone Pour celuy de Montreal, dont l'Egliſe appellée ſainte Marie de la Place fut donnée aux Freres Mineurs par les Chanoines de ſaint Jean de Latran.

LII. Au Dioceze de Ripen en Dannemarch pour celuy de Kaldingen, & pour celuy de Tondern.

LIII. Au Dioceze de Rotſchild pour celuy de Neſtvvich dans l'Iſle de Zelande en Dannemarc; tous ceux de ce Royaume appartenoient à la Province de Dace, & l'hereſie qui les a ruinez, a fait perdre leurs memoires particuliers.

LIV. Au Dioceze de Rhodez en Guyene pour celuy de ſainte Afrique qui eſt maintenant du Dioceze de Vabres ; pour celuy de Millau baſti par les Anglois & par les Bretons, l'un & l'autre a eſté bruſlé par les Huguenots l'an 1580. Frere Mathurin de Beauregard fut percé d'un coup d'epée par ces impies, & les autres Religieux furent mis en priſon.

LV. Au Dioceze de Salamanque pour celuy de ſaint François de Salamanque, duquel je n'ay trouvé aucun veſtige dans les livres, ni ſur le lieu.

LVI. Au Dioceze de Savone ſur la coſte de Genes pour celuy de cette ville, qui nous a donné Sixte IV. & deux Cardinaux frere Pierre Rier & frere Marc Vigier.

LVII. Au Dioceze de Sleuvic dans le Holſtein pour le Convent de cette ville, & pour celuy de Flensbourg.

LVIII. Au Dioceze de Spolete en Ombrie pour ceux de Trevi, de Jano, de Mont-Leon, de Tuſſo, du Val & de Caſſia ; celuy-cy fut eſtabli ſelon Ro-

Digitized by Google

dulphe, l'an 1247. Frere Paix illuſtre pour ſes vertus & pour ſes miracles, y repoſe ſelon Piſanus. Pour ceux de Cerreti, d'Occoſio, de Mont ſaint Martin, de l'Hermite des Arnuphes eſtabli par ſaint François, où la diſcipline reguliere s'eſt toujours conſervée; d'Arrone, de Montflacon, que Benoiſt XII. fit changer dans la ville & de Bevagna.

LIX. Au Dioceze de Soane en Toſcane pour celuy de Pitiliano.

LX. Au Dioceze de Sutri dans le patrimoine de ſaint Pierre pour celuy de cette ville. Cet Evêché a eſté uni à celuy de Nepi.

LXI. Au Dioceze de Turin pour celuy de Montcallier, pour celuy de Suſe & pour celuy de Caſſino.

LXII. Au Dioceze de Tivoli pour celuy de Suliaca illuſtre par la demeure que ſaint Benoiſt y a faite, & pour celuy de Vicovario.

LXIII. Au Dioceſe de Toloſe pour celuy de Pamiers, où il y a maintenant un Eveſché. les Huguenots l'ont ruiné deux fois, la premiere ils y maſſacrerent Frere Pierre de Beaumont Predicateur celebre, Frere Jean Raulet & quelques autres qu'ils jetterent dans un puits; la ſeconde fois ils eſſayerent de corrompre par des flateries & par des menaces Frere Pierre Mollier Religieux illuſtre en doctrine & en pieté; n'en pouvant pas venir à bout, ils le foüetterent, le mutilerent & luy arracherent le cœur; & ce bienheureux Martyr expira en prononçant le ſacré Nom de Jeſus, & priant pour ſes bourreaux: un de ces Impies luy fendit la teſte aprés ſa mort, & le lendemain les Catholiques enſevelirent avec grand honneur ſes precieuſes reliques.

LXIV. Au Dioceze de Tôam en Irlande pour celuy de Baileanchlair, les Conventuels y poſſedoient de tres-belles terres, preſentement il n'y reſte que les murailles.

LXV. Pour celuy de Tuſcanelle en Toſcane, dont l'Eveſché eſt maintenant uni à celuy de Viterbe, & pour celuy de Mont-des-Comperes.

LXVI. Au Dioceze de Baſas en Gaſcogne pour celuy de cette Ville, & pour celuy de la Reole ſur Garone.

LXVII. Au Dioceze d'Orvieto en Toſcane pour celuy de Bolſena, & pour celuy de Mont-Jovio; Rodulphe ni Piſanus ne font point mention de celuy-cy.

LXVIII. Aprés ce que nous avons trouvé des Convents des Religieux, je veux mettre le nom des Monaſteres des Religieuſes, pour leſquels Nicolas IV. donna les meſmes indulgences, & pour les meſmes jours, ou du moins avec peu de difference; pour celuy de Condom en Gaſcogne; pour celuy de Cannario au Dioceze d'Aſſiſe; je ne trouve aucun memoire ni de l'un, ni de l'autre; pour celuy de ſaint André en Navarre; Gonzague dit que Marie Guitarte veuve de Gonçalez Garcia de ſaint André le fonda, & dota l'an 1323. il y doit avoir quelque méconte au temps, où il y avoit une autre fondation precedente; pour celuy de ſainte Marine de Burgos, je n'en trouve point maintenant de ce nom, ſi ce n'eſt que ce ſoit celuy qui s'appelle de ſainte Claire, car auparavant il s'appelloit ſainte Marie, & il y peut avoir de l'équivoque au nom par le defaut, ou par l'addition d'une lettre; pour celuy de Preſagnolo au Dioceſe de Caſtello, duquel je

Digitized by Google

ne trouve aucun memoire ; pour celuy de Faënza en Emilie ; pour celuy de Feltre dans le territoire de Veniſe ; pour celuy de ſainte Marguerite de Ferme ; pour celuy de Cité-neuve ; & pour celuy de ſainte Elpide du meſme Dioceſe ; pour celuy de ſainte Marie du Pré prés de Florence ; pour celuy de Zara, dont je ne trouve aucun memoire ; pour celuy de ſaint Paul de Galleto du Dioceſe de Terni, duquel nous avons parlé l'an 1264. pour ceux de Suſelez & de Treſden en Saxe ; pour celuy de Paradis à Montpellier ; pour celuy de Nicoſie dans l'Iſle de Chypre ; pour celuy de ſaint Nicolas de Vvicenzelis dans la Haute-Allemagne ; pour celuy de Mabilone du Dioceſe de Rieti ; pour celuy de Roſchild en Dannemarc ; pour celuy de ſainte Magdelaine de Segovie, qui ſe brûla environ l'an 1430. & Jean Hurtado & ſa femme Marie de Lana donnerent aux Religieuſes leur maiſon avec des jardins, qu'elles accommoderent en Monaſtere, & le nommerent ſainte Claire la Neuve ; mais ce logement ſe trouvant trop petit Elizabeth femme de Ferdinand Roy Catholique leur donna ſon palais, où elles ſe logerent l'an 1498. ſous le titre de ſaint Antoine, & la diſcipline reguliere s'y eſt conſervée en grande vigueur ; pour celuy de ſainte Claire de Guardia dans le Royaume de Naples ; pour celuy de Belitri dans la campagne de Rome.

LXIX. Le Pape conceda pluſieurs privileges particuliers pour des Religieux & des Religieuſes ; principalement pour frere Guidon frere du Comte d'Engouleſme, qui joignoit à la nobleſſe de ſa naiſſance beaucoup de doctrine & de vertu, & ce à la demande du General.

LXX. Il donna commiſſion à l'Archeveſque d'Armach en Irlande, conjointement avec le Prieur de ſaint Dominique, & le Gardien des Freres Mineurs de cette ville d'examiner les privileges de l'Hoſpital ſaint Jean de Dublin de l'Ordre de ſaint Auguſtin, & d'en envoyer la relation à Rome.

LXXI. Jean de Flos avoit acheté du Chapitre de Cambray le fonds pour baſtir un Convent qui fut achevé l'an 1262. & parce que l'Eſcaut paſſe par le milieu de l'enclos, les Religieux pretendirent que les Peſcheurs n'y pouvoient pas venir peſcher ; Ingeran de Crequi Eveſque du lieu, & Guillaume Hannonius ſon ſucceſſeur leur concederent ce privilege, à condition qu'ils ne feroient point de cloſture ſur la riviere, & le Pape le leur confirma, quoy que le conſentement du Chapitre Cathedral y manquât. Ce Convent eſt fort recommandable pour ſa ſtructure, pour ſa diſcipline reguliere, pour les excellens perſonnages qu'il a élevez, & pour pluſieurs faveurs qu'il a receuës des Papes & des Princes.

LXXII. Le Convent de Valencienes en Haynaut ſe trouvoit fort étroit ; & le Pape ordonna à l'Abbé de ſaint Jean de l'Ordre de ſaint Auguſtin, de vendre au Sindic des Freres Mineurs quelques maiſons où l'on tenoit les écôles publiques ; ſur le delay de l'Abbé le Pape donna commiſſion au Chantre de Cambray de faire executer ſon ordonnance par autorité apoſtolique. J'ay rapporté la fondation de ce Convent l'an 1221. & j'ay trouvé dans la Conſtantinople Belgique que Pierre d'Outreman a fait imprimer depuis des particularitez de cet établiſſement que je vais mettre icy.

LXXIII. Les premiers Freres Mineurs, qui vinrent à cette ville, firent

Digitized by Google

bâtir un petit logement dans le Faux-bourg, & une Chappelle dediée à saint Barthelemi. Quelque temps aprés le Gouverneur de Hainaut voyant passer par la rue un de ces Religieux qui avoit deux cicatrices sur le visage, crut le connoistre, & ce frere qui le reconnut aussi, s'évada incontinent, sortit de la ville, & s'enfuit; le Gouverneur qui vouloit satisfaire sa curiosité, monta à cheval pour le suivre, & il ne le put attraper qu'entre Doüay & Arras; il fut bien surpris de trouver sous un si pauvre habit Jodoque de Mâteren son oncle paternel, & aprés les premiers transports de son étonnement, il le pria de luy apprendre pourquoy il avoit embrassé cet état de penitence.

LXXIV. Frere Jodoque ne pouvoit pas refuser à son neveu la grace qu'il luy demandoit avec grande instance, c'est pourquoy il luy fit son histoire comme je la vais dire. Lors que Baudoüin Comte de Flandre passa en Orient, je le suivis avecque les principaux de la Noblesse de ce pays: le commencement de cette guerre luy fut fort heureux, car il prit Constantinople, & fut couronné Empereur des Grecs; mais la suite luy fut funeste, car aprés avoir perdu une bataille prés d'Andrinople, il fut pris, & puis massacré. Son frére Henry luy succeda à l'Empire, mais il mourut bien-tost à Thessalonique.

LXXV. La perte de ces deux Princes nous obligea tous à prendre un autre parti; j'avois contracté une alliance particuliere avec vingt-six Gentils-hommes de diverses nations, & nous nous estions promis reciproquement de ne nous abandonner point, mais de courir la mesme fortune. Alphonse II. Roy de Portugal faisoit alors la guerre aux Mores, & nous resolumes de nous aller offrir à luy pour le servir dans cette expedition, où nous pouvions acquerir par nostre courage non seulement de la gloire devant les hommes, mais encore du merite devant Dieu en combatant contre les ennemis de la Foy.

LXXVI, Nous arrivasmes heureusement à Lisbone. Alphonse aprés nous avoir fait un fort bon accueil, nous donna de l'employ dans ses armées; je puis dire que nous le servîmes avec honneur en beaucoup de rencontres, particulierement à la prise d'Alcazer de Sal, qui estoit une forteresse tres-importante dans l'Extramadoure. Sur ce temps qui estoit l'an 1217. l'on rapporta d'Afrique en Portugal les reliques de cinq Religieux de saint François, qui avoient esté martyrisez à Maroc. La constance de ces bienheureux Martyrs, & les miracles dont Dieu les honnora, nous toucherent si sensiblement, qu'une grande partie de ceux de nostre brigade, & plusieurs autres resolurent de suivre leur exemple, & de laisser le service des Princes de la terre, pour entrer dans celuy du Roy du Ciel.

LXXVII. Je fus de ce nombre; & nous primes tous l'habit au Convent de Lisbone; je ne vous nommeray que ceux que vous pouvez connoistre, & je laisseray les noms des autres qui vous sont inconnus. Le Comte de Northampton en Angleterre, Ambroise Comte de Malespine en Lombardie. Alphonse Comte de Bayone en Guiene. Roger de Gaveren. Henry de Jugel. Levin d'Axell. Vvivoque d'Hondescot. Theodoric de Dixmude. Pierre d'Ondehou. Jean de Somerghem. Gautier du Rosoy. Jean de Trith. Macaire de sainte Menehou. Barthelemi de Bethune. Jean d'Akeren & Frederic son frere. Josselon de

Digitized by Google

Bellehan, Gautier de Villesis, Baudoüin de Neufville, Guillaume de la Porcrie, Siger de Silly, & Jean de Hoüe qui estoient tous de ces Provinces des Païs bas. Quelques uns de ceux-cy sont venus avec que moy, & vous les pourrez voir à nostre petit Convent de saint Barthelemy; les autres ont esté dispersez en diverses Provinces.

LXXVII. Le discours de Frere Jodoque toucha si sensiblement ce Seigneur que dans peu de temps il fonda un Convent à Gand pour les Freres Mineurs, & les mit si bien dans les bonnes graces de Jeane Comtesse de Flandre, que cette Princesse leur donna le Palais qu'elle avoit dans Valenciennes, où ils s'établirent l'an 1233, & leur fit d'autres grands biens. Ce Frere Jodoque rendit un grand service à sa patrie, car ce fut luy qui decouvrit les artifices d'un imposteur qui se disoit estre l'Empereur Baudoüin, parce qu'il sçavoit tres-bien que ce Prince avoit esté tué; & il desabusa si bien tous ceux qui s'estoient laissé surprendre à cette fourbe que ce frippon fut condamné à estre pendu.

LXXVIII. L'Evesque, le Chapitre & l'Archiprestre d'Orvieto avoient donné aux Freres Mineurs l'Eglise Parroissielle de saint Laurens avec ses appartenances, le Pape la leur confirma, & donna une commission pour les mettre en possession.

LXXIX. Les habitans de Mezin en Gascogne avoient establi les Freres Mineurs, mais les Benedictins les chasserent avec des injures, & beaucoup de mauvais traitemens; le Pape avoit donné commission à l'Evesque d'Agén pour en informer, & declarer excommuniez tous ceux qui avoient commis ces excez; les Moines en appellerent à Rome, sur ce que la commission ne portoit pas qu'ils estoient dependans de Cluni, pretendant par là avoir le privilege de ne pouvoir pas estre excommuniez par autorité Apostolique, s'il n'estoit fait une mention expresse de leur Ordre; cette année le Pape addressa une nouvelle commission sur ce sujet à l'Archidiacre de Soz du Dioceſe d'Auch, & écrivit à l'Abbé de Cluni afin qu'il accommodat ce different; je ne sçay pas ce qu'il fut ordonné, mais nous n'avons point de Convent dans cette Ville.

LXXX. Quelques Clercs avoient mal-traité de parole & d'effet les Freres Mineurs qui bâtissoient un Convent à Bitote, au lieu qui leur avoit esté donné par Constance de Castanea; ils avoient encore enlevé des corps des defunts qui vouloient estre ensevelis dans leur Eglise, & le Page donna commission à l'Archevesque de Brindes dans la Calabre de les citer à comparoistre devant le saint Siege.

LXXXI. L'Archevesque de Tarragone avoit pris du saint Siege sous une rente annuelle un fonds qui joignoit le Convent des Freres Mineurs de Ville-Franche au Dioceſe de Barcelone, & le Pape luy permit de leur en vandre une partie, afin qu'ils se peussent loger plus commodement; les Observans le prirent l'an 1567.

LXXXII. Le Monastere de sainte Claire de Paris avoit besoin pour s'aggrandir de quelques maisons qui appartenoient au Prieur de saint Jean de Jerusalem, & le Pape luy écrivit pour le prier de les luy vendre. Il exempta tous leurs Monasteres de toute sorte d'impositions; il confirma les privileges que plusieurs

Digitized by Google

Papes avoient donnez à celuy de Collazone du Dioceſe de Todi. Il permit à celles du Mont-de-Marſan au Dioceſe d'Aire à cauſe de leur pauvreté, de pouvoir racheter des dixmes qui eſtoient poſſedez par des ſeculiers pour deux cens livres de rente. Il ordonna aux Archeveſques de Bar &, de Brindes, & à l'Eveſque de Montverd de lever ſur les Archeveſques, Eveſques, Convents & Hoſpitaux de la Poüille, de la Principauté, & de la Terre de Labour dequoy entretenir quarante Religieuſes de ſainte Claire du Monaſtere de Cozenſa qui avoit eſté ruiné par les guerres; & de leur pourvoir d'un lieu pour ſe retirer en ſeureté, juſques à ce qu'elles ſe peuſſent remettre, & ce avec pouvoir d'employer les cenſures contre les refuſans. Il donna pouvoir à Mathieu Roux Cardinal des Urſins Protecteur de l'Ordre, de confirmer les traitez faits par les Religieuſes de ſainte Claire.

LXXXIII. Dés que le Pape eut reglé la forme de la vie, & de l'habit des Freres & Sœurs du Tiers-Ordre, comme ſaint François l'avoit preſcrit, ceux qui eſtoient dans Florence, & qui l'avoient quité le reprirent; l'Eveſque du lieu prenant ce changement pour une innovation & une eſpece d'apoſtaſie, leur fit enlever un coffre où ils tenoient leurs actes, leur oſta l'adminiſtration de quelques biens dont ils diſtribuoient les revenus aux pauvres, & leur fit beaucoup d'autres injures; mais le Pape luy fit écrire par ſon Camerier de remettre toutes choſes au premier eſtat, & ſur le delay que ce Prelat faiſoit d'executer ce qu'il avoit promis, ſa Sainteté luy fit un commandement exprés de faire ceſſer tous ces troubles, & de favoriſer ce ſaint Inſtitut.

De Jesus-Christ. L'an 1292.	Du Siege vacant L'an 1.	D'Adolphe Emp. L'an 1.	de l'Ordre L'an 85.

I. L'An 1267. les Sarrazins aprés avoir pris Antioche s'eſtoient jettez ſur l'Armenie, mais s'eſtant trop chargez de pillage les Armeniens les ſurprirent, les chaſſerent, & Bandogabar leur Roy fut tué d'un coup de fleche dans cette deffaite. Nelpin ſon fils voulant venger ſa mort avoit dreſſé une grande armée, & le Roy d'Armenie ſe ſentant trop foible pour luy reſiſter envoya vers le Pape, & vers les Roys de France, & d'Angleterre Frere Thomas de Tolentin, & Fr. Marc de Mont-Lupon avec Gauffredi de la Comteſſe pour leur faire connoiſtre le danger où il eſtoit, & obtenir le ſecours neceſſaire dans cette occaſion. Le Pape touché de compaſſion ſur l'Eſtat de ce Prince ordonna incontinent à tous les Predicateurs de prêcher la croiſade, de preſſer la levée des ſoldats qu'il vouloit faire partir ſur la fin de Juin; & renvoya ces Ambaſſadeurs vers les deux Roys de France & d'Angleterre, afin qu'ils les ſollicitaſſent eux-meſmes à ſecourir leur maiſtre comme il faiſoit, par de nouvelles lettres dont il les chargea.

II. Le Pape eſtant averti que les Heretiques s'eſtoient fort multipliez dans le Dauphiné donna commiſſion au Provincial de Provence d'y eſtablir deux Inquiſiteurs. Frere Bonna-Juxta de Mantoüe, & Frere Julien de Padoüe ſe plaignirent

Digitized by Google

rent à sa Saintеté de ce qu'on ne leur permettoit pas de se servir des Officiers necessaires pour l'Inquisition dans les Terres de la Republique de Venise, & qu'on n'y vouloit ni observer ni recevoir les Constitutions du S. Siege, ni les Loyx Imperiales ; sa Saintеté en écrivit au Duc Pierre Gradonico, & au Senat ; par ses Lettres aprés avoir loüé le zele qu'ils avoient témoigné pour la foy Catholique, il les blâma des empechemens qu'ils mettoient à l'extirpation des Heretiques, & il leur ordonna de prester aux Inquisiteurs tout le secours dont ils auroient besoin pour l'exercice de leur charge.

III. Le Pape avoit remis sous son obeïssance toutes les terres du Patrimoine de l'Eglise, & en avoit fait Gouverneur l'Evesque de Rieti ; il avoit appaisé les troubles de Rome & les factions des Princes, & il ne pensoit plus qu'à passer le reste de sa vie en repos, dans le Palais qu'il avoit fait bâtir prés de sainte Marie Majeure, lors que la sedition se renouvella plus cruelle que jamais ; ce deplaisir domestique, & le mauvais estat des affaires de l'Orient luy donnerent tant d'ennuy qu'il en mourut le 4. d'Avril, aprés avoir gouverné l'Eglise quatre ans un mois, & quelques jours : comme sa vie avoit esté tres-sainte par la pratique de la vertu, & tres-prudente dans la conduite des affaires, sa mort fut avec toutes les marques d'une pieté extraordinaire.

IV. Nicolas IV. estoit natif d'Ascoli dans la Marche, son pere s'appelloit Arminilaüs Tineus de condition mediocre, mais honneste ; son regard estoit fort majestueux, mais doux, & à mesme temps il inspiroit le respect, & attiroit la bienveillance. La consideration du sang, ni de l'amitié ne le porta jamais à favoriser personne au dela de son merite, & il n'y avoit que la vertu qui peut obtenir de luy les charges honorables ; par ce degagement de tous les interests de la chair, & du sang, & des respects humains il avoit la liberté de s'addonner tout entier au soutien de la Justice, & à procurer l'avantage de l'Eglise.

V. Il establit la paix entre plusieurs Princes ; il se servit du pouvoir des armes temporelles pour recouvrer les biens de l'Eglise qui avoient esté enlevez injustement ; il travailla fort efficacement à remettre la pureté de la foy par un grand nombre d'Inquisiteurs qu'il institua, & il fonda l'Université de Montpellier ; toutes ces belles actions qui ont fait l'ornement de sa vie, donnerent un grand sujet de douleur aux fidelles lors qu'il mourut : Il fut inhumé dans sainte Marie Majeure au côté de l'Evangile, & son sepulchre ne fut pas relevé, quoy qu'il fut orné de Porphire & d'une belle Epitaphe. Frere Fœlix de Monthaut qui a esté depuis Sixte V. estant Cardinal le fit relever, & orner d'une statuë de marbre du defunt avec deux autres plus petites, & y ajoura une autre Epitaphe qui contient l'abbregé de sa vie.

VI. Adolphe Comte de Nassau fut éleu Roy des Romains le 6. de Janvier à Francfort sur le Mein, par l'adresse, & la faveur de Geraud Archevesque de Mayence son cousin ; ainsi l'interregne ne fut que de trois mois & sept jours. Ce Prince estoit vaillant, mais il estoit pauvre.

VII. Le saint Siege ne fut pas si heureux à se voir rempli, car il vaqua plus de deux ans ; les Cardinaux pour estre plus libres s'estoient retirez à Perouse, mais le changement de lieu ne changea point les brigues. Le Cardinal Ma-

Digitized by Google

thieu Roux des Urſins, & le Cardinal Jacques Colomne tenoient le Conclave diviſé pour faire chacun un Pape de ſa faction, & tandis qu'ils penſoient à leurs intereſts particuliers, ils abandonnoient celuy de Jeſus-Chriſt, & de ſon Egliſe qui eſtoit attaquée par tant d'ennemis.

VIII. Pluſieurs graves Hiſtoriens mettent à ce temps la mort de Michel Paleologue Empereur de Conſtantinople; je ſçais combien il eſt difficile d'en marquer preciſement l'année, parce que Nicephore qui la raporte fait le compte des annnées depuis le commencement du monde, & cette ſupputation eſt ſi embroüillée que les plus exacts Chronologiſtes n'en peuvent convenir; ce que nous pouvons dire d'aſſeuré de ce Prince, c'eſt qu'il eſtoit mort pluſtot que Nicolas IV. car nous trouvons les Lettres que ce Pape écrivit à ſon fils Andronic comme ſeul Empereur; & qu'il eſtoit encore en vie l'an 1282. car cette année là, Martin IV. fulmina des cenſures contre luy à cauſe de ſon inconſtance dans la foy, & des mauvais traitemens qu'il faiſoit aux Latins qui eſtoient dans ſes Terres.

IX. Quoy qu'il en ſoit du temps de ſa mort, Nicephore nous en apprend le lieu & la façon; il dit que cet Empereur ayant conduit ſes troupes avec celles des Scythes contre Jean Theſſalus Sebaſto-Crator prez de Lyſimachia à l'entrée de la Cherſoneſe de Thrace, ſe trouva ſaiſi d'un ſi grand mal de cœur que tout l'art de la Medecine fut inutile pour y donner de remede, de ſorte qu'il en mourut bientoſt; que ſon fils qui eſtoit preſent ne prit point d'autre ſoin de ſes funerailles que de faire porter ſon corps hors du camp pendant la nuit, & de le faire couvrir de terre, afin que les beſtes ne le mangeaſſent pas. Cét Auteur ne donne point d'autre raiſon de cette inhumanité, ſi ce n'eſt l'averſion que le fils avoit à l'union avec l'Egliſe Latine que le pere avoit embraſſée: & nous ne ſçavons pas s'il mourut dans l'excommunication que Martin IV. avoit jettée contre luy.

X Andronic ſe voyant ſeul maiſtre reſtablit d'abord le Patriarche Jean Beccus qui avoit eſté depoſé, & tous les autres qui avoient eſté privez de leurs charges, & rompit l'union qui avoit eſté eſtablie avec l'Egliſe Latine, pour complaire aux Grecs, & s'aſſeurer mieux de l'Empire; mais le ſouverain Empereur du monde qu'il offenſoit le partagea aux Tartares & aux Sarrazins; & cette famille illuſtre, mais inconſtante ſe perdit par la perfidie, par laquelle elle croyoit affermir ſa domination.

XI, Frere Jean Peccham Archeveſque de Cantorberi mourut cette année. Nous avons rapporté ſa vie l'an 1279. Frere Bernard du Col Provincial de Toſcane Docteur & Predicateur fort celebre deceda auſſi.

XII. La Bienheureuſe Kunigonde qui avoit pris l'habit de ſainte Claire depuis la mort de ſon mary Boleſlas *Le Pudique* mourut aprés avoir vécu vierge dans le mariage, & fort Religieuſement dans le Monaſtere, où elle s'eſtoit retirée depuis douze ans; Dieu a fait connoiſtre ſa vertu par pluſieurs miracles, & durant ſa vie & aprés ſa mort.

XIII. Nous avons dit avec Gonzague l'an 1214. qu'Alphonſe III. Roy d'Aragon mourut cette année, mais les Hiſtoriens Eſpagnols mettent ſa mort au 18. de Juin de l'année precedente, lors qu'il dreſſoit un grand appareil pour envoyer

Digitized by Google

querir Eleonor fille d'Edoüard Roy d'Angleterre ; Il n'avoit que vingt-sept ans, & sa vertu faisoit esperer qu'il eut esté un Prince fort illustre si sa vie eut esté plus longue : il voulut estre enseveli avec l'habit de Frere Mineur dans nostre Eglise de Barcelone.

XIV. Frere Raymond Gauffredi convoqua le Chapitre general à Paris pour le 23. de May, à la demande de Philippe le Bel qui desiroit avec passion de voir ensemble tant de graves Religieux qui florissoient alors dans l'Ordre. Frere Pierre Jean Olive s'y trouva, la question de l'usage pauvre auquel les Freres Mineurs sont obligez par la Regle & pour lequel il avoit fait souvent du bruit y fut traitée ; & aprés qu'il eut porté quelque distinction pour l'expliquer, il protesta devant toute l'assemblée, qu'il croyoit que les Freres Mineurs n'estoient point obligez à aucun usage pauvre, ni à aucune forme de vie que suivant ce qui est contenu dans la declaration de Nicolas III. qu'il n'avoit jamais rien écrit qui fut contraire à cela ; que s'il luy estoit échapé quelque chose qui le semblat estre, ce qu'il ne croyoit pas ; il le revoquoit & ne desiroit pas que personne prit un autre sentiment que celuy qu'il expliquoit ; promettant de bonne foy de ne suivre, ni favoriser ceux qui prendroient un autre party ; sur cette declaration il fut renvoyé en paix, mais quelques uns de ses adherans furent punis par Frere Bertrand de Cigotier Inquisiteur, parce qu'il les trouva coupables & opiniatres dans leurs erreurs ; leur faute porta beaucoup de prejudice à Frere Olive parce qu'ils se disoient ses disciples, car ils exciterent tant de troubles, & firent tant de diuisions par un zele indiscret, qu'on fut obligé de les chatier severement ; & la doctrine de Frere Olive se rendit si odieuse à cause de l'occasion qu'elle donnoit à ces scandales qu'elle fut condamnée ; neantmoins Sixte IV. qui l'a fait examiner depuis n'y trouva nulle erreur, & en permit la lecture.

XV. Le Roy de France voulant honnorer le merite de Frere Raymond le fit nommer à son insceu à une chaire de Docteur ; ce tesmoignage de l'estime qu'un si grand Monarque avoit de luy, n'empescha pas pourtant que quelques vocaux de cette assemblée n'accusassent ce devot General comme fauteur des Schismatiques de l'Ordre : parce qu'il avoit envoyé six de ces zelez en Armenie, & que par ce moyen il avoit favorisé leur opiniastreté : mais sur ce mesme temps Frere Thomas de Tolentin, & Frere Marc de Mont-Lupon qui estoient de ce nombre arriverent à Paris avec Gauffredi de la Comtesse en qualité d'Ambassadeurs du Roy d'Armenie vers le Roy de France, & rendirent au General les Lettres du Prince Armenien qui le remercioit de luy avoit envoyé de si Ss. Religieux, qu'il consideroit comme des Anges du Ciel ; cette Lecture & ce que l'Ambassadeur Gauffredi ajouta encore à leur loüange fermerét la bouche aux accusateurs.

XVI. Dans ce Chapitre l'on renouvella ce que saint Bonaventure avoit déja ordonné, que chaque Provincial porteroit aux assemblées generales la relation de tout ce qui se seroit passé de remarquable dans sa Province. L'on ordonna qu'on diroit les Hymnes propres de sainte Claire. L'on renouvella ce que saint François avoit institué, & que saint Bonaventure avoit confirmé qu'on chanteroit chaque Samedy, où un autre jour de la Semaine une Messe à l'honneur de

Digitized by Google

la Conception Immaculée de la ſainte Vierge, l'on fit dreſſer un Regiſtre des Sentences, & des corrections juridiques. L'on defendit aux Cuſtodes de faire des viſites ſans l'ordre du Provincial, & l'on leur commanda de luy remettre les actes de celles qu'ils faiſoient. L'on ordonna encore qu'on établiroit des études dans toutes les Provinces pour les jeunes Religieux,

XVII. Un homme fort âgé qui revenoit de Rome rencontra un Frere Mineur ſur ſon chemin, auquel il dit; je viens de viſiter pour la douziéme fois les Egliſes des Saints Apoſtres, & par ce dernier voyage j'ay achevé la penitence que ſaint Antoine de Padoüe m'avoit donnée; car j'eſtois un fameux larron qui faiſois mille ravages dans le païs avec onze de mes compagnons; durant ce mauvais employ nous entendimes parler de la force avec laquelle ce grand homme preſchoit, & de la foule des gens qui s'aſſembloient pour l'entendre; la curioſité nous porta d'y aller comme les autres, & pour noſtre ſeureté nous nous deguiſames un peu, & nous meſlames dans la foule; les paroles de ce Saint firent un ſi grand effet ſur nos cœurs, qu'il nous ſembloit qu'ils ſe fondoient dans nos eſtomachs comme la cire devant le feu, & la douleur qui nous ſaiſit nous fit pouſſer bientoſt des ſouſpirs, & verſer des larmes; aprés la predication nous allames trouver le Saint homme, & luy fiſmes la confeſſion de noſtre mauvaiſe vie; je ne vous ſçaurois exprimer avec quelle douceur il nous receut, ni avec quelle force il nous exhorta; depuis quelques uns ſont retournez à leur debauche, & je les ay veu mourir malheureuſement par les mains de la Juſtice; les autres ont perſeveré dans leur bonne reſolution, & ont fait une fin heureuſe. De douze que nous eſtions je reſte le ſeul, & je viens comme je vous ay dit d'achever la penitence que le Saint m'avoit impoſée, dans l'eſperance que ſelon ſa promeſſe Dieu me faira miſericorde.

XVIII. Frere Robert avoit eſté éleu Eveſque d'Albenga dans le Territoire de Genes, mais il n'avoit pas voulu accepter cette dignité. On luy ſubſtitua Benoiſt du Noir Chanoine de Tripoli qui mourut avant que d'en joüir. Fr. Cherubin Dominiquain fut choiſi pour le troiſiéme, & il refuſa comme le premier. On avoit encore propoſé Ottobon Chanoine de Chaalons, mais il n'eſtoit pas agréé de tous enfin tandis que la cauſe ſe traitoit devant le Patriarche d'Antioche qui avoit l'adminiſtration de l'Archeveſché de Genes, le Pape y nomma un Frere Nicolas.

XIX. Frere Gentil Archeveſque de Reggio dans la Calabre receut du Pape la commiſſion d'abſoudre les fauteurs de Pierre d'Aragon, & ſes heritiers qui detenoient la Sicile. l'an 1295. il fut envoyé par Boniface VIII. pour traiter la paix entre l'Empereur & le Roy de France: & l'an 1296. il fut fait Legat d'Orvieto. L'an 1300. il eſt fait mention d'un autre Frere Pierre Archeveſque de la meſme Egliſe, dans les Actes de Charles II.

XX. Nicolas IV. donna des Indulgences avant que de mourir pour pluſieurs de nos Convents, deſquels je vais mettre ici les noms & les memoires qui s'en trouvent comme j'ay fait l'année precedante; pour celuy de S. Ange du Pape dans la Marche où il y a eu autrefois un Eveſché. Pour celuy de Camerino & de Château-Sicard dans la Cuſtodie d'Ancone. Pour celuy de Corinaldo en Ombrie que

Digitized by Google

les Obſervans ont pris ſous Pie V. Pour celuy d'Oboli à dix milles de Salerne dans le Royaume de Naples, Roduſphe dit que les armes de la famille d'Aquaviva qui ſont à la Tribune marquent que ces Seigneurs en ſont les Fondateurs ; il ajoûte que Guillaume de S. Severin Archeveſque de Salerne donna la maiſon de ſaint Laurens aux Freres Mineurs l'an 1370. mais il conſte par ce regiſtre qu'ils y avoient déja une habitation.

XXI. Pour celuy de Formicino au Dioceſe de Rimini duquel pourtant nul de nos écrivains ne parle. Pour celuy de Foſſembrun en Ombrie qui a beaucoup de marques d'antiquité. Pour celuy d'Jeſi dans la Marche qui avoit eſté eſtabli hors la ville, & qui fut tranſporté dedans l'an 1244. à l'Egliſe Parroiſſielle de S. Florien laquelle leur fut donnée par Cyprien Gentil qui en eſtoit Curé avec le conſentement de l'Eveſque, il a pris le nom de ce Saint. Pour celuy de Lunani ſur le Mont appellé *Illuminé* parce que ſaint François y guerit un aveugle. Pour celuy de ſaint Leon au Dioceſe d'Urbin qu'on croit avoir eſté bâti par ſaint François. Pour celuy de Caſtro-millii au Dioceſe d'Ancone. Pour celuy de Monticule du Dioceſe de Camerino, l'Egliſe fut bâtie l'an 1300. Pour celuy de ſaint Marin dans le Duché d'Urbin ; on dit qu'il avoit eſté fondé hors la ville, & qu'il fut changé dedans l'an 1362. Pour celuy de Mont-Neuf en Ombrie. Pour celuy de Mont-Puy au meſme païs. Pour celuy de Nympha dans le Dioceſe de Belitri. Pour celuy d'Oſmo dans la Marche, qui eſtoit eſtabli avant l'an 1233. ſelon une Bulle de Gregoire IX. Pour celuy de Pira au Dioceſe de Camerino. Pour celuy de Peſaro dans le Duché d'Urbin qu'on croit avoir eſté bâti avant que ſaint Bonaventure fut General. Pour celuy de Piperno dans la Province de Rome ; on dit qu'une femme de ce lieu ayant envoyé à des travailleurs du pain qu'elle avoit refuſé à des Freres Mineurs, vit la condamnation de ſon avarice, car lors qu'on le rompit il degouta du ſang.

XXII. Pour celuy de Rimini en Ombrie, il fut fondé ſous Alexandre IV. ſon Egliſe dediée à Sainte Croix appartenoit aux Benedictins de l'Abbaye Pompoſiene, Jacques Eveſque du lieu leur donna depuis celle de ſainte Marie *Detrebio*, qui eſtoit fort proche de l'autre, & Alexandre IV. confirma cette donnation ; les Dominiquains ayant eſté eſtablis Inquiſiteurs dans cette ville par Pie V. voulurent avoir cette Egliſe de ſainte Croix pour s'y eſtablir plus cõmodement ; mais les Conventuels firent voir qu'elle leur appartenoit encore qu'elle fut ſeparée de leur Convent : entre autres preuves ils produiſirent une pierre ſur laquelle il eſtoit écrit que depuis le 1. de Juin juſques au 1. de Novembre de l'an 1348. on avoit enſevely dans cette Egliſe deux mille quatre cens perſonnes. Depuis la famille de Maleteſte y a fait bâtir une fort belle Egliſe dont le frontiſpice eſt de grandes pierres taillées, & poſées l'une ſur l'autre ſans aucun ciment pour les unir ; le principal Fondateur fut Sigiſmond Maleteſte celebre pour ſon courage, pour ſa force, & pour ſon éloquence, mais diffamé pour ſes mauvaiſes mœurs ; il a orné l'Egliſe de deviſes prophanes qui ſeroient plus propres à un Temple de Payens qu'à une Egliſe Chreſtienne ; il y a meſme fait dreſſer un mauſolée pour Iſote ſa concubine avec un epitaphe. Robert Maleteſte eſt enſevely devant la porte ; il fut fort different de Sigiſmond, car Rodulphe écrit qu'il prit l'habit de

Digitized by Google

Frere Mineur à l'âge de 20. ans, & qu'il mena une vie plus Angelique qu'humaine; je ne ſçais ſi c'eſt ce Robert frere de Sigiſmond ſi loüé par Leandre Albert, & duquel cét Auteur dit qu'il fut Seigneur de Rimini pluſtôt que ſon frere, qu'il ſe maria, mais qu'il vécut avec ſa femme juſques à la fin de ſa vie comme avec une ſœur, & la laiſſa Vierge, de ſorte que ſa bonne vie l'à fait regarder comme un Saint; peut eſtre prit-il l'habit de l'Ordre par devotion ſans s'engager à la profeſſion. Le B. Frere Jean Barrucio, & le B. Fr. André ont fleuri dans ce lieu.

XXIII. Pour celuy de Sinigaglia en Ombrie qui eſtoit alors dans la ville. Pour celuy de la Serre des Comtes, & pour celuy de la Roche de Contrada bâti ſous Clement IV. l'an 1265. tous deux du Dioceſe de Sinigaglia. Pour celuy de Scotoneto au Dioceſe de Peſaro. Pour celuy de Terracine qui eſt fort mal ſain.

XXIV. Nous trouvons les meſmes Indulgences, ou preſque ſemblables pour quelques Monaſteres de Religieuſes, ſçavoir pour celuy de ſaint André de la ville de ſaint Ange du Pape. Pour l'Egliſe de celuy de ſaint Severin qui ne ſert plus que pour les Religieuſes, depuis qu'un Comte de ce lieu en a fait bâtir une autre plus grande pour les ſeculiers; ces filles avoient pris depuis la Regle du Tiers-Ordre, mais elles ſe ſont reduites à celle de ſainte Claire. Pour celuy de ſainte Marie à Camerino; la Regle du Tiers-Ordre y avoit auſſi eſté introduite, mais la ſœur Baptiſte Varana ſœur du Duc de Camerino y remit le premier inſtitut, & l'enrichit de ſes biens, de ſorte qu'il eſt maintenant un des plus conſiderables de la Marche. Une Noble Dame de Camerino appellée Sophie a fait bâtir en ce lieu un Monaſtere du Tiers-Ordre. Pour celuy de Mont-Saint duquel je ne trouve aucun memoire. Pour celuy de ſainte Marie des Vierges au fauxbourg de Foligni; il fut fondé l'an 1225. & le Cardinal Hugolin y eſtablit la forme de vie des Damianites.

XXV. Pour celuy de Beaulieu du Dioceſe de Tournay en Flandres; le Pape accorda encore aux Religieuſes de ce lieu qu'elles ne peuſſent pas eſtre contraintes par perſonne à recevoir des filles qu'elles ne voudroient point; il les exempta de toutes les contributions qui ſe leveroient pour les Legats Apoſtoliques s'ils n'eſtoient Cardinaux, & leur donna le privilege de ne pouvoir pas eſtre citées en jugement hors du Dioceſe, ſi la commiſſion ne faiſoit une expreſſe mention de cette grace. Toutes ces faveurs que Nicolas IV. a faites à tant de Convents particulierement à ceux de la Province d'Ancone dont il eſtoit enfant, montrent l'affection ſincere qu'il conſervoit pour ſes freres; il faut remarquer que quelques uns de ces Convents ſont détruits, ou changez, & que les limites de quelques Dioceſes ont eſté auſſi changées, ainſi je ne ſuis pas garant que tout ſe trouve maintenant comme je l'écris, mais il eſtoit ainſi du temps de ce Pape.

XXVI. Nous trouvons encore les memoires de quelques autres Convents, Rodulphe dit que l'Egliſe de celuy de Montlupon dans la Marche fut conſacrée cette année, mais l'eſtabliſſement eſt plus ancien ſelon deux Bulles d'Innocent IV. qui y ſont gardées. Qu'un Frere Guidus poſa la premiere Pierre de celuy

Digitized by Google

d'Argenta dans la Romagne, & qu'il en fut le premier Gardien. Qu'Obizo Marquis d'Ateſta fonda celuy de Rhovigo dans la grande Iſle du Po. Nicolas Harpsfeeld écrit que Blanche Reyne de Navarre, & ſon mary Egmond Comte de Lancaſtre & frere d'Edoüard premier Roy d'Angleterte firent bâtir un Monaſtere de ſainte Claire prés de Londres devant la porte Algate. Le Pape écrivit à l'Eveſque de Verceil qu'il obligeat ſon Archidiacre de donner aux Freres Mineurs de cette ville l'Egliſe de ſaint Sauveur de Mercatello, pour aggrandir leur Convent, & qu'en eſchange il baillat à cét Eccleſiaſtique l'Egliſe Parroiſſielle de Villeneufve; Sa Sainteté écrivit encore à l'Archidiacre ſur le meſme ſujet.

DE JESUS-CHRIST l'AN 1293.	Le Siege vacant l'AN 2.	D'ADOLPHE Emp. l'An 2.	De l'Ordre. l'An 86.

I. LA diſcorde opiniatre des Cardinaux n'empeſchoit pas qu'on ne pourſuivit le deſſein du defunt Pape d'envoyer du ſecours en Syrie. Les predicateurs de la Croiſade continuoient à preſſer & les Princes & les Prelats pour cette ſainte expedition; l'hiſtoire de Milan rapporte qu'on tint un Concile dans cette ville le 27 de Novembre, auquel le Vicomte Othon aſſiſta avec l'Archeveſque, & ſes ſuffragans, & que le lendemain le Provincial des Freres Mineurs, & Fr. Stefanard Dominiquain Précherent avec grande ferveur dans l'Egliſe de ſainte Tecle, pour perſuader l'execution de trois Bulles du Pape, dont la premiere expoſoit le miſerable eſtat de la Terre-ſainte, & exhortoit tous les fidelles à ſon ſecours; la ſeconde commandoit aux Prélats d'y travailler efficacement chacun dans ſon territoire; & la troiſiéme marquoit le deſſein qu'il avoit d'unir en un ſeul corps de Religion les Templiers, & les Hoſpitaliers de Jeruſalem. L'Eloquence de ces deux Predicateurs fut ſi puiſſante que le 29. du meſme mois on reſolut tout ce qui ſe pouvoit faire dans une occaſion ſi juſte & ſi preſſante,

II. Pour y travailler avec ordre l'on dreſſa quelques decrets pour eſtre preſentez au ſaint Siege, aprés qu'ils auroient eſté reveus & diſpoſez par l'Archeveſque conjointement avec quatre Eveſques, le Gardien des Freres Mineurs, & les Prieurs des Dominiquains & des Hermites de ſaint Auguſtin; on ajoûta au deſſein du Pape d'unir auſſi les Chevaliers Teutoniques, avec les Templiers & les Hoſpitaliers. Nicolas IV. avoit communiqué cette penſée à l'Empereur Andronic, aux Roys de France & d'Angleterre, & aux Prieurs de l'un & de l'autre Ordre pour avoir leur avis pluſtoſt que leur conſentement.

III. Raymond Lulle eſtoit celuy qui s'eſtoit le plus empreſſé pour perſuader au Pape de faire cette union, & il ne s'ennuyoit point de ſolliciter tous les Princes, & tous les Eſtats Chreſtiens à ce meſme deſſein, courant tantoſt d'un coſté & tantoſt de l'autre, avec une fatigue merveilleuſe; il propo-

Digitized by Google

ſoit encore deux autres points, l'un qu'on eſtablit des Monaſteres où les Religieux eſtudiaſſent pour ſe rendre capables d'aller prêcher aux Infidelles, avec reſolution de s'expoſer au martyre, & l'autre qu'on deffendit la lecture des livres d'Averroës, parce qu'ils conduiſent à l'impieté. Il dedia un livre à Philippe le Bel Roy de France, où il inſera ces trois choſes. Depuis qu'il avoit eſté chaſſé de Tunis avec le mauvais traitement que nous avons veu, il s'eſtoit arreſté à Naples, & cette année il tachoit de perſuader ſon deſſein au Roy Charles; il continua de le preſſer juſques à ce que Celeſtin V. ayant eſté éleu il alla vers ſa Sainteté pour le meſme ſujet, & puis il ſe randit au Concile de Viene.

IV. Dans ce dernier voyage il compoſa un livre ſur une rencontre qu'il eut avec un Clerc l'an 1311. où il inculque les meſmes articles; & parlant de luy meſme il dit j'ay eſté marié, j'ay eu des enfans, j'eſtois aſſez riche, mais laſcif & mondain; j'ay tout laiſſé de bon gré pour procurer l'honneur de Dieu, le bien public, & l'exaltation de la foy; j'ay appris l'Arabe, j'ay prêché pluſieurs fois aux Sarrazins; j'ay eſté priſonnier, j'ay eſté foüeté, j'ay travaillé pendant quarante ans pour émouvoir les Prélats, & les Princes à pourvoir au bien commun; maintenant je ſuis vieux & pauvre, je ſuis pourtant dans le meſme deſſein, & j'y perſevereray avec l'ayde de Dieu juſques à la fin de ma vie.

V. Un Frere Mineur de la Province de Caſtille qui eſtoit Gentilhomme, & qui avoit eſté Chanoine de Palentia, parut quelques jours aprés ſa mort à ſon Confeſſeur; & l'aſſeura que l'habit pauvre & rompu qu'il avoit toûjours aymé de porter luy avoit beaucoup ſervi pour éviter les flammes du Purgatoire, & pour obtenir le veſtement precieux dont il eſtoit couvert,

VI. Un autre qui affectoit une vie particuliere ſe laiſſa tromper par le Demon qui luy apparut ſous la forme de la ſainte Vierge, & luy deffendit de croire rien de ce que ſon Maiſtre luy diroit; aprés l'avoir entretenu quelque temps dans ces deſobeïſſances, & ces pratiques de ſingularité, cette fauſſe mere de Dieu luy apparut avec une ſplendeur extraordinaire, & luy dit qu'il ne manquoit plus rien à ſa perfection, ſi ce n'eſt qu'il ſe rendit entierement conforme à ſon fils en mourant comme luy ſur une Croix; qu'il devoit s'immoler luy meſme à Dieu en ſacrifice par ce glorieux genre de mort, & qu'elle luy enſeigneroit comment il le pourroit faire. Ce pauvre malheureux creut ſans difficulté ces trompeuſes paroles, & pour accomplir cét homicide comme on le luy avoit enſeigné il deſcendit à la cuiſine, prepara une Croix & des clouds, & s'attacha luy meſme; tout cela ne ſe peut pas faire ſans quelque bruit, les Religieux l'entendirent, on y courut, & l'on trouva ce miſerable ſi bleſſé qu'il eſtoit demi mort; mais ſi opiniatre dans le ſentiment dont il s'eſtoit coiffé d'avoir fait un grand ſacrifice à Dieu par le commandement de la ſainte Vierge, qu'il ne voulut écouter aucun avis, ni donner aucune marque de repentir; & perſeverant ainſi dans ſon obſtination, il fut emporté par les Demons avec la croix où il s'eſtoit attaché, & l'on n'en a jamais depuis ſceu des nouvelles.

VII. Le Gardien d'Eſtremoz en Portugal ſe trouvant un ſoir fort en peine de pourvoir à la nourriture de ſes Religieux pour le lendemain, leur recommanda de prier Dieu cette nuit à Matines avec une ferveur extraordinaire, & avec la confiance

Digitized by Google

fiance que Dieu ne les délaisseroit pas dans ce besoin. Pendant qu'ils chantoient l'Office à minuit, Pierre Boni un de leurs voisins, homme avare & sans compassion pour les pauvres s'éveilla, & regardant par la fenestre il vit sur l'Eglise du Convent vingt & neuf chandelles allumées qui voltigeoient avec une cadence merveilleuse, se haussant & s'abbaissant par mesure: il communiqua sa vision à sa femme qui l'interpreta fort à l'avantage des Religieux. Le jour venu il va au Convent, & s'informe combien ils estoient; & sur ce qu'on luy répondit qu'ils estoient vingt & neuf, il jugea que les vingt & neuf chandelles qu'il avoit veües marquoient asseurement la ferveur de la priere de ces bons Religieux, & leurs differentes élevations; cela l'obligea de leur envoyer dequoy dîner, & le rendit leur bienfacteur.

VIII. La Sœur Euphemie fille de l'Empereur Rodolphe avoit pris l'habit de Sainte Claire au Monastere de Tuln avant que son pere n'eût esté élevé à l'Empire; sa vertu l'avoit renduë fort recommendable, & elle finit sa vie dans cét état humble & austere avec beaucoup de loüange, au rapport de Saint Antonin.

IX. Arnauld Martin Seigneur de Bordes, fit bastir le Convent de Castelnaudari capitale de la Comté de Lauragais en Languedoc.

X. Celuy de Polizzi en Sicile fut estabi environ ce temps; Rodulphe dit que les habitans & la Reyne Blanche le firent bastir; s'il entend que cette Reyne estoit la femme du Roy Martin, & fille du Roy de Navarre, elle n'a pû que le reparer, car elle ne fut mariée que l'an 1402.

XI. Une noble Dame appellée Agathe avoit fondé avant cette année un Monastere de sainte Claire à Verdun sur la Meuse, & elle y prit l'habit. Une autre appellée Sœur Sarra le fit accommoder quelques années aprés; l'Eglise fut sacrée l'an 1329. par Frere François Evesque de Chalcedoine.

XII. Sancius Roy de Castille changea en un Monastere le Palais de Seville qui avoit esté de son oncle Frederic, qui l'avoit destiné à cet usage par son testament; depuis Ferdinand IV. fils de Sancius l'a doté de beaux revenus. Les Observans en prirent la direction l'an 1495.

XIII. Les Seigneurs de Talheim donnerent beaucoup de biens aux Religieuses du Convent de Flein prés de Hailbron dans le Palatinat du Rhin; on croit qu'elles estoient venuës là de Sefflinghem, & de Phullinghem; les guerres les obligerent de se changer dans Hailbron, & les mesmes Seigneurs leur donnerent encore beaucoup de revenus, comme il conste par des actes de l'an 1331. elles sont encore dans cette Ville.

Digitized by Google

DE JESUS-CHRIST L'AN 1294.	DE CELESTIN V. L'AN 1.	D'ADOLPHE EMPER. L'AN 3.	DE L'ORDRE L'AN 87.

I. ENfin aprés une conteſtation de deux ans, trois mois & deux jours, les Cardinaux s'accorderent à élire un Pape le cinquiéme de Juillet. Ils ne choiſirent point aucun de leur corps, car chacun pretendoit à cette ſouveraine dignité, mais le Cardinal d'Oſtie Doyen du ſacré College ayant parlé par occaſion plutoſt que par deſſein de Frere Pierre de Moron Moine de ſaint Benoiſt, qui vivoit en Hermite à deux milles de Sulmone, ils s'accorderent incontinent tous comme par une inſpiration du Ciel, à l'établir Pape : ils n'eſtoient qu'onze dans le Conclave, Pierre Cardinal Preſtre du titre de ſaint Marc faiſoit le douziéme; mais il eſtoit retenu dans ſa maiſon malade, on luy communiqua l'élection, & il l'approuva fort agreablement : enſuite le Cardinal d'Oſtie prononça au nom de tous ſes Collegues Frere Pierre de Moron Pape, & l'on deputa vers ce nouveau Pontife l'Archeveſque de Lion, & les Eveſques d'Orvieto & du Port, avec deux Notaires Apoſtoliques pour luy porter l'acte de ſa création, & pour le ſupplier de venir au plûtoſt prendre poſſeſſion de ſa charge.

II. Frere Pierre eſtoit né à Sergna dans le Royaume de Naples de fort honneſtes parens ; ſon pere s'appelloit Angelier, & ſa mere Marie, on luy a donné le ſurnom de Moron qui eſtoit celuy de ſon hermitage. La nouvelle de ſon élection fut pour luy une choſe ſi ſurprenante, qu'il refuſa d'abord cette dignité; & il auroit perſiſté dans ſa reſolution ſans les inſtantes prieres du Roy de Sicile, du Cardinal d'Oſtie, & de pluſieurs autres qui luy firent voir qu'il n'y avoit point d'autre moyen pour remedier aux calamitez de l'Egliſe, & qui le chargeoient de tous les malheurs qui pouvoient s'en enſuivre, s'il refuſoit une charge à laquelle Dieu l'appelloit par des ſignes fort ſenſibles de ſa volonté.

III. Enfin il ſe laiſſa vaincre plus par le ſcrupule que par les prieres, & vint faire ſon entrée dans Aquila Ville de l'Abbruzze, monté ſur un aſne, quoy-qu'il fut accompagné des Rois de Sicile, & de Hongrie, & de beaucoup d'autres Princes. Il y aſſembla les Cardinaux,& s'y fit couronner le vingt-ſeptiéme d'Aouſt en preſence de plus de deux cens mille perſonnes qui s'y eſtoient aſſemblées pour voir cette ceremonie, & qui le regardoient comme un homme à qui le nom de Celeſtin convenoit tres-bien, car il leur ſembloit qu'il eſtoit deſcendu du Ciel.

IV. Aprés ſon couronnement le Roy Charles le pria d'aller avecque luy à Naples où il créa douze Cardinaux aux Quatre-temps de Septembre ; la pluſpart eſtoient François, & amis de ce Prince : il y en avoit deux de l'Ordre de ſaint Benoiſt, & tous eſtoient des Perſonnages illuſtres en doctrine & en pieté.

V. Le Cardinal d'Oſtie eſtoit le conſeil & l'appuy du Pape, & ſa mort qui arriva bien-toſt aprés, expoſa le nouveau gouvernement au murmure ; car comme Celeſtin n'eſtoit pas fait aux affaires, & qu'il tachoit de retenir tout ce qu'il pou-

Digitized by Google

voit de ſa vie ſolitaire, il ſe rendoit ſi facile à tout ce qu'on luy demandoit, que ſa dignité & ſon pouvoir tomboient en mépris, & les Officiers de ſa Cour fins & ruſez abuſoient de ſa ſimplicité pour travailler à leur profit.

VI. Les Cardinaux voyant ce deſordre en eurent bien-toſt du déplaiſir, s'en plaignirent, & comme chacun le jugeoit incapable d'une ſi grande charge, ils commencerent à traiter de ſa depoſition premierement en ſecret, & puis en public; Le Cardinal Benoiſt le plus ruſé de tous ſe chargea de luy en parler; il ne luy fut pas difficile de reſoudre Celeſtin à une choſe qu'il ſouhaitoit de ſa propre inclination, parce qu'il connoiſſoit que ſon incapacité mettoit en danger les affaires de l'Egliſe & le ſalut de ſon ame. La verité eſt que ce Pontife qui eſtoit tout du Ciel n'agrea pas au monde, & que le monde ne luy agrea pas, ainſi il fut bien aiſe de chercher le moyen de retourner à ſa chere ſolitude, & ne penſa plus qu'à le trouver.

VII. Le Cardinal Benoiſt ravi de le voir dans ce ſentiment, non-ſeulement l'approuvoit, mais en preſſoit encore l'execution. Le Roy Charles & les nouveaux Cardinaux ayant eu le vent de cette reſolution, s'efforcerent de la rompre, & les Napolitains qui avoient la derniere veneration pour la vertu d'un ſi ſaint Pontife, ſe vinrent jetter par troupes à ſes pieds pour le conjurer de ne quiter pas ſon Siege; cela émeut un peu le cœur de Celeſtin, il ordonna des prieres publiques pour demander à Dieu qu'il luy fit connoiſtre ſa volonté, l'Archeveſque de Naples vint encore avec tout ſon Clergé pour le ſupplier de n'abandonner pas ſon Egliſe, & cette nouvelle inſtance l'obligea de differer ſon deſſein, mais ne le luy fit pas rompre.

VIII. Sept jours aprés il appella ſecretement le Cardinal Benoiſt, & luy fit dreſſer la forme de la renonciation, laquelle il fit dés le lendemain treiziéme de Decembre, dans Naples en plein Conſiſtoire, & en ces termes : *Moy Celeſtin V. Pape, meu par des cauſes legitimes; ſçavoir d'humilité, du deſir d'une meilleure vie, d'une conſcience ſaine, de la foibleſſe de mon corps, du defaut de ſcience, de la malignité du Peuple, & de l'infirmité de ma perſonne; & afin de pouvoir retrouver le repos, & la conſolation de ma vie paſſée, je cede librement, & de mon bon gré, le ſouverain Pontificat, & renonce par exprés à la place, à la dignité, à la charge, & à l'honneur de ce ſaint Siege, donnant dés-à-preſent un libre & plein pouvoir au ſacré College des Cardinaux d'élire canoniquement un Paſteur de l'Egliſe univerſelle* : Les paroles furent ſuivies des effets, il quita d'abord tous ſes ornemens Pontificaux, & deſcendit du lieu du monde le plus élevé pour ſe mettre aux pieds de ceux auſquels il commandoit auparavant : Cet exemple d'humilité donna plus d'admiration que ſon élection n'avoit fait; auſſi eſt-il ſi extraordinaire, qu'il ne s'eſt trouvé perſonne qui l'ait voulu imiter.

IX. Les Hiſtoriens ont écrit diverſſement de cette action ſi ſurprenante; il y en a peu qui la loüent & nul comme elle merite; mais Clement V. qui l'a canonizé ne manque pas de la relever avec éloge : Le Cardinal Benoit qui eſtoit le Promoteur de ce changement avoit ſi bien ajuſté ſes affaires qu'il fut éleu Pape le 24. du meſme mois ſous le nom de Boniface VIII. Celeſtin redevenu Pierre de Moron luy demanda permiſſion de ſe retirer à ſa premiere ſolitude, &

Digitized by Google

n'ayant pas peu l'obtenir, il se déroba pour y aller ; Boniface voulut le rappeller à sa Cour, & le bon Hermite cherchant à se cacher ; & non pas à paroistre tacha de s'enfuir en Dalmatie ; mais il fut pris par le Prefet de Rome, & renfermé dans le Chasteau de Fumon par l'ordre du nouveau Pape, qui craignoit que quelqu'un ne se voulut servir de l'ancien pour faire un Schisme dans l'Eglise, car plusieurs revoquoient en doute la validité de sa renonciation.

X. Laissons donc là nostre Celestin prisonnier où il vécut un an, & environ cinq mois, & mourut le 19. de May 1296. âgé de quatre-vingts sept ans : & revenons à Boniface VIII. pour dire qu'il fut couronné dans l'Eglise du Vatican le 16. de Janvier, & qu'il est le premier des Papes qui a fait sa profession de foy à cette ceremonie. Il y arriva deux choses qui sont rapportées par le Bienheureux Frere Jacopon & par Marianus ; la premiere c'est qu'il s'espandit une si grande obscurité dans l'air qu'il sembloit qu'il fut nuit. & il s'éleva un si grand orage que toutes les lumieres de l'Eglise furent esteintes ; la seconde c'est qu'à la sortie de l'assemblée, il s'émeut une sedition dans laquelle plus de quarante hommes furent tuez, & ces accidens furent pris à mauvais augure. Voyla ce que nous avons trouvé de plus certain de l'élection de ces deux Papes parmi les faussetez qu'on y a meslées,

XI. Quelques uns de nos Freres connoissant l'inclination que Celestin V. avoit pour la vie solitaire, & austere, creurent qu'ils se devoient servir de cette occasion pour reüssir dans leur premier dessein de se separer de la vie commune des autres ; les principaux estoient Frere Conrad d'Offida, Frere Jacques de Todi, Frere Pierre de Monticule, Frere Thomas de Trevi, & Frere Conrad de Spolete. Ils resolurent d'envoyer vers sa Sainteté Frere Liberat, & Frere Pierre de Macerata qui estoient revenus depuis peu d'Armenie, parce qu'ils en estoient fort connus ; ces deputez firent leur commission fort heureusement, & obtinrent la permission de se retirer où il leur plairroit, pour y observer la pureté de la Regle avec la rigueur qu'ils s'estoient proposée ; ils prirent le tiltre d'Hermites de Celestin, afin d'éviter la persecution de leurs Freres, & de se soustraire à la Jurisdiction des Superieurs ; outre la Bulle de leur institution ils avoient obtenu des Lettres de recommandation pour le Cardinal Neapoleon des Ursins qui estoit fort liberal, & fort enclin à favoriser les œuvres de pieté. De sorte que les Superieurs de l'Ordre qui eurent un grand deplaisir de cette separation, n'oserent pas neantmoins entreprendre rien contre eux durant la vie de ce Pape, attendant une meilleure occasion qu'ils trouverent bientost sous Boniface VIII. comme nous verrons.

XII. Hayto Roy d'Armenie avoit pris l'habit de l'Ordre de saint François avant cette année, sans quiter pourtant l'administration de son estat ; il se faisoit appeller Frere Jean, & par humilité il ne voulut jamais estre couronné. Cela ne plut pas à ses sujets, & son frere Senibat en prit l'occasion de les faire revolter, & de s'emparer luy-mesme du Royaume, tandis que le Roy estoit allé avec un autre de ses Freres appellé Thoros conduire leur sœur à Constantinople, où elle devoit épouser le fils de l'Empereur Andronic. Frere Hayto, selon Marin Sanut, ayant trouvé ce desordre à son retour, se retira en Chypre, revint à Cons-

Digitized by Google

tantinople, & enfin alla vers les Tartares pour implorer leur secours ; mais Senibat l'avoit prevenu de ce costé-là, en épousant une Princesse Tartare ; ces deux Princes estant ainsi delaissez tomberent entre les mains de leur frere qui se rendit leur bourreau, car il fit étrangler Thoros & aveugler Hayto ; mais Dieu luy redonna miraculeusement la veüe.

XIII. Il y avoit un quatriéme frere appellé Constans, lequel voyant le mauvais traitement que Senibat avoit fait aux autres deux, arma contre luy, l'attaqua, le prit, & le mit dans la prison d'où il retira Hayto, & celui-cy se trouvant en liberté envoya ses deux freres sous bonne garde dans les Terres de l'Empereur de Constantinople : Sur ce temps les Sarrazins entrerent dans l'Armenie, & y firent de grands ravages. Et Hayto ne se jugeant pas assez fort pour leur resister, se retira dans les montagnes attendant le secours des Tartares.

XIV. Plusieurs graves Auteurs ajoutent que non seulement il prit l'habit de Fr. Mineur, mais qu'encore il en fit la profession, & qu'il laissa son Empire à Leon son neveu ; mais que les Sarrazins estant entrez dans l'Armenie, & ce nouveau Roy n'ayant ni assez de credit, ni assez d'experience pour leur pouvoir resister, Frere Jean Hayto endossa les armes sur son habit Religieux, & leur vint donner la bataille qui luy fut fort glorieuse par la victoire qu'il gaigna ; mais funeste par la mort qu'il y trouva au milieu de ses palmes.

XV. Il y a quelques difficultez sur cette Histoire qu'il faut éclaircir ; Aubert Myreus aprés Genebrard fait ce Roy de l'Ordre de Premonstré ; mais l'erreur est toute evidente ; il prend Hayto neveu de ce Roy pour le Roy mesme, & l'Histoire que ce Moyne a escrite enseigne clairement cette distinction. Secondement cet Hayto Religieux de Premonstré, & d'autres Auteurs écrivent que ce Roy laissa son Royaume à Livon son fils, & nous avons dit qu'il l'avoit laissé à son neveu Leon ; il faut dire qu'il y a une equivoque facile au nom de *Leon* pour *Livon* ; & ce mesme Auteur dit ailleurs que Livon estoit fils de Theodore, & partant quand on l'appelle fils de Hayto cela se doit entendre par l'adoption qu'il en fit pour l'Empire, n'estant dans la verité que son neveu.

XVI. En troisiéme lieu tous demeurent d'accord que Hayto a regné quarante ans, mais quelques uns mettent sa mort avant l'an 1300. Il me semble plus probable de dire avec nos Auteurs, qu'il mourut environ l'an 1310. car les memoires du Vatican portent que Senibat son frere regnoit l'an 1298. mais qu'il étoit reduit à l'extremité par ses ennemis, qui estoient sans doute ses freres. Son neveu le Moine Hayto écrit que Livon prit le Sceptre l'an 1303. cela confirme nôtre sentiment, & je crois que ce Roy se rendit alors Religieux sous le Generalat de Frere Gonsalve. En quatrieme lieu il est assez clair que son premier nom estoit Hayto, & tous demeurent d'accord qu'il le changea : mais je ne sçais pourquoy les uns disent qu'il prit celuy de Jean, & d'autres celuy de Machaire, si ce n'est qu'il en ait changé deux fois,

XVII. Enfin la plus-part des Auteurs asseurent qu'il mourut à la guerre mais le Moine Hayto son neveu écrit qu'aprés qu'il se fut rendu Religieux, il mourut en repos ; je ne sçay qu'elle des deux opinions est la meilleure, ni s'il faut dire qu'on parle de deux personnes ou d'une seule ; quoy qu'il en soit de

Digitized by Google

cette derniere difficulté, il est asseuré qu'il a esté un grand Empereur, car il avoit sous luy vingt-quatre Roys qui portoient couronne, & qu'il s'est rendu fort recommandable par les beaux exploits qu'il a faits dans la guerre & plus encore par l'humilité Religieuse qu'il a embrassée.

XVIII. Les Convents de Segusdie & d'Eterbonach en Hongrie furent établis sous le Roy André III. surnommé *le Venitien.*

XIX. Les habitans de Morviedro ville du Royaume de Valence, fameuse autrefois sous le nom de Sagonte donnerent l'Hospital qui estoit dans le Fauxbourg pour y bâtir un Convent; les Observans le prirent l'an 1503. il fut ruiné durant la guerre qui estoit entre Pierre *le Cruel* Roy de Castille, & Pierre Roy d'Aragon, & lors que la paix fut faite, il fut remis.

XX. Celuy de Xativa dans la mesme Province fut bâti environ ce temps, ruiné par la mesme guerre que le precedent, & remis de la mesme sorte; les Observans l'occupent depuis l'an 1503.

XXI. Agnés native des Asturies, & veuve du Seignéur Vivald commença de faire bâtir un Monastere de sainte Claire dans Lisbone, au lieu où est presentement l'Eglise des Trinitaires; mais la vision qu'elle eut en songe d'une échelle posée au lieu où l'on avoit accoûtumé d'executer les malfacteurs, & qui touchoit le ciel de son bout, & une voix qui luy en expliqua le mystere, luy apprirent que la volonté de Dieu estoit que le Monastere fut dans cét endroit; & qu'elle y trouveroit pour une marque de la verité de ce commandement une Croix faite de deux pierres avec un merveilleux artifice. Ayant trouvé ce signe de l'ordre de Dieu elle commença de l'executer, & l'accomplit si bien que cette maison est une des plus belles de cette Ville; plusieurs Saintes filles l'ont habitée; entre autres la Sœur Agnés de saint Dominique, dont Dieu a honnoré la vertu par plusieurs miracles, & pendant sa vie & aprés sa mort. Frere André de l'Isle General de l'Ordre guerit de la goutte par le seul attouchement du bâton dont cette bonne fille se servoit dans sa vieillesse; Caterine Reyne de Portugal, & plusieurs autres malades ont receu la santé par le mesme moyen. La Sœur Eleonor des Roys y repose en odeur de Sainteté; l'obeïssance & l'humilité qu'elle pratiquoit avec grande ferveur luy ont aquis cette belle reputation.

XXII. Celestin V. exempta les Tierceres de l'un & de l'autre sexe de toutes les exactions extraordinaires, & des comparitions devant les Juges seculiers, pour les action civiles & personnelles: ces deux privileges furent concedez dans Aquila, & l'an 1471. le 3. de Novembre le Camerier & le Prefet des cinq arts de cette Ville en donnerent un acte de confirmation à Frere Jacques de Guast leur Ministre, & les estendirent aux enfans pendant la vie de leurs peres; à cause disent-ils de la Sainteté de celuy qui a concedé ces graces, & de la pieté de l'Ordre à qui elles sont accordées. Dans cet acte les Tierceres sont appellés, les encordés du troisiéme Ordre de saint François.

Digitized by Google

De Jesus-Christ. L'an 1295.	de Boniface VIII. L'an 1.	d'Adolphe Emp. L'an 4.	de l'Ordre L'an 88.

I. Boniface VIII. commença d'abord à revoquer plusieurs choses que son predecesseur avoit faites ; & continua durant toute sa vie de suivre son propre sentiment sans prendre conseil des Cardinaux, avec tant de hardiesse que personne ne luy osa jamais resister en public, excepté les François & les Colomnes qui ne le firent pas impunement : Il faut pourtant avoüer qu'il a fait beaucoup de choses dignes d'un grand Pontife ; une des plus remarquables fut la paix entre les François & les Aragonois pour la Sicile. Ses predecesseurs y avoient beaucoup travaillé mais inutilement ; & il la conclud sous ces conditions ; La premiere que le Roy d'Aragon espouseroit Blanche fille de Charles ; La seconde que les Aragonois remettroient au pouvoir de l'Eglise tout ce qu'ils avoient pris dans la Sicile, & dans le Royaume de Naples ; La troisiéme que si les Siciliens refusoient de se soumettre à cette restitution le Roy d'Aragon fourniroit au Pape des troupes pour les y contraindre, au nombre qui seroit jugé par des arbitres ; La quatriéme que Charles de Valois renonceroit aux pretentions qu'il avoit sur le Royaume d'Aragon ; La cinquiéme que le Pape donneroit une absolution generale de toutes les censures qui avoient esté encouruës à l'occasion de cette guerre ; La sixiéme que tous les ostages seroient rendus ; La septiéme que le Roy de Majorque seroit remis dans tous ses Estats : outre ces articles publics, il y en eut un secret, sçavoir l'esperance que le Pape donna au Roy d'Aragon de le mettre en possession des Isles de Sardaigne & de Corse, que ce Prince desiroit avec passion, parce qu'elles estoient à sa bienseance, & le 27. de Juin on publia une Bulle sur cette paix.

II. Tous les Chrestiens en eurent une grande joye, à la reserve des Siciliens qui regardoient comme leur derniere infortune de retomber entre les mains des François. Frederic que le Roy d'Aragon son frere avoit laissé en Sicile vint trouver Boniface VIII. & l'on arresta pour luy qu'il espouseroit Caterine fille de Philippe le Bel Roy de France, & niece de l'Empereur Baudoüin ; on luy donna encore l'esperance que tous ces Princes employeroient leurs armes pour luy faire recouvrer l'Empire de Constantinople. Ces conditions ne déplaisoient point à Frederic, pourveu que les effets répondissent aux paroles ; mais comme cela ne s'accomplit pas dans le temps qui avoit esté arresté, Frederic n'épousa point cette Princesse, & ne rendit point la Sicile ; aussi est-il vray que les Siciliens ne pouvoient se resoudre à se soûmettre derechef aux François qu'ils avoient massacrez avec tant de cruauté.

III. Le Pape envoya en Sicile Fr. Leonard Provincial de Rome & Fr. Aleman de Bagnorea qui fut depuis Archevesque d'Oristagni en Corse & Vicaire de Rome, afin qu'ils tachassent de persuader doucement à ces insulaires de re-

Digitized by Google

cevoir les conditions de la Paix, avec asseurance que le saint Siege prandroit un soin particulier de leur conduite. Les Commissaires devoient suspendre les censures jusques à la Noël, & demander aux Siciliens quelques Galeres pour porter du secours en Chypre, car cette Isle estoit menacée des Sarrazins; ces deux legats Apostoliques aborderent à Melazzo, & y trouverent Frederic, mais dés-que le peuple sçeut le sujet de leur arrivée, il s'éleva une si grande sedition qu'ils coururent risque de leur vie, & furent obligez de s'en retourner sans rien faire.

IV. Le Roy d'Aragon qui desiroit la Paix & le repos, ne laissa pas d'accomplir ce qui dependoit de luy; le premier de Novembre il épousa Blanche que son pere Charles conduisit luy mesme eu Catalogne; le Cardinal Guillaume Ferrario qui l'accompagnoit aussi comme legat du Pape mourut dans le chemin à Perpignan, & fut ensevely dans l'Eglise des Freres Mineurs; ce mariage obligeoit l'Aragonois à renvoyer Isabelle Infante de Castille qu'il n'avoit pas peu épouser, car Celestin V. & Boniface 8. luy avoient toûjours refusé la dispense qui luy estoit necessaire parce qu'elle estoit sa parente; Frere Dominique de Jacca eut la commission de la reconduire en Castille avec Simon d'Azlor, & Dominique d'Aram Gentilshommes Aragonois. Ces Deputez avoient pouvoir de rompre le contract de mariage, de remettre les Ostages, & de rendre à la Reyne Marie mere de l'Infante, les Fortereſſes qu'elle avoit données pour airres du traité; l'Aragonois rendit aussi au Roy Charles ses trois enfans Louys, Robert, & Raymond le 31. d'Octobre avec tous les autres ostages qui avoient esté donnés à son predecesseur le Roy Alphonse.

V. Le Prince Louys s'estoit si bien confirmé durant sa prison dans le dessein de renoncer au monde, & de se donner tout à Dieu, que son pere ne l'en peut détourner ni par l'offre d'un mariage avantageux, ni par le present de sa couronne qu'il luy vouloit ceder; pour faire voir la fermeté de sa resolution, il prit la Tonsure de Clerc, & renouvella le vœu qu'il avoit fait de se rendre Frere Mineur; il previt bien les empeschemens que son pere pouvoit mettre à l'execution, & il eust la pensée de s'enfuir en Allemagne, où dans quelque autre Païs écarté, auquel il ne seroit pas connu, afin de pouvoir s'addonner à toutes les actions d'humilité qui se pratiquent dans l'Ordre. Il communiqua ce dessein à un devot Religieux qui l'en dissuada, & luy fit connoistre qu'il estoit impossible qu'un homme de sa condition demeurat long-temps caché; & qu'il valoit mieux faire ce sacrifice à la veüe de tous ceux qui le connoissoient, afin qu'ils profitassent d'un si bel exemple; estant arrivé à Montpellier sur la fin de l'année, il supplia le Provincial de le recevoir, mais ce Religieux n'osa pas le faire de crainte de fascher le Roy son pere; Louys se voyant frustré de son esperance voulut du moins faire éclater son desir en renouvellant publiquement son vœu dans l'Eglise, nous verrons l'année prochaine comment il l'accomplit.

VI. Sancius Roy de Castille mourut le 25. d'Avril à Tolede, où il s'estoit fait porter depuis Alcala dans une littiere à bras, & fut ensevely avec l'habit de Frere Mineur qu'il s'estoit fait donner avant sa mort dans la Chapelle Royale qui estoit alors derriere le grand Autel de nostre Eglise; son regne avoit esté

d'onze

Digitized by Google

d'onze ans & quatre jours, & il peut estre mis au rang des plus grands Princes, pour son courage & pour sa prudence; mais comme il estoit trop rusé, il se montra aussi en quelques occasions trop cruel; son fils Sancius fut heritier de sa couronne, & il trouva dequoy s'y maintenir contre les pretentions de son neveu Alphonse fils de son frere aisné Ferdinand, qui en avoit le droit comme nous avons dit l'an 1277.

VII. Boniface VIII. fit sept Cardinaux aux Quatre temps de Septembre, deux desquels estoient Freres Mineurs, sçavoir Fr. Jacques Thomassius fils d'une de ses sœurs, auquel il donna le titre de saint Clement dans la rüe Lauicane: ce Prelat fit reparer & orner cette Eglise comme il paroit encore, & y mit une partie de la vraye Croix, une dent de saint Jacques l'Apostre, & une autre de saint Ignace martyr; il estoit auparavant Evesque d'Alatri, selon Ferdinand Ugelli.

VIII. Le second fut Fr. André de l'illustre famille des Comtes de Seigni qui estoit son parent, & petit neveu d'Alexandre IV. mais celuy-cy avoit embrassé l'estat de la pauvreté, & de l'humilité avec tant d'estime & d'affection qu'il ne voulut jamais accepter cette dignité. Il donna durant sa vie beaucoup d'autres marques de sa vertu, mais je n'en trouve point de plus estimable que celle-cy d'avoir refusé la pourpre avec tant de fermeté: on raconte de luy qu'estant travaillé d'un grand degoust dans une maladie, il luy sembla qu'il pourroit manger des petits oyseaux; on les luy servit, mais il s'en abstint par mortification, & ayant fait le signe de la Croix sur ces corps plumez & rotis, ils reprirent leurs aisles & leur vie, & s'envolerent. Charles d'Anjou estant mort luy apparut pour luy demander le secours de ses prieres dans les peines du Purgatoire qu'il souffroit; il mourut au Convent du Chapeau de la Province de Rome, où Dieu l'honnore tous les jours de plusieurs miracles. Celuy qui s'y fait pour la delivrance des possedez est évident & perpetuel: Boniface VIII. avoit une si grande opinion de sa Sainteté qu'il le vouloit canonizer dés-qu'il seroit mort; mais nous ne sçavons lequel des deux deceda plustost, ou ce Pape ambitieux, ou cét humble Cardinal.

IX. Celestin V. avoit fait un Fr. François Evesque de Sinigaglia en Ombrie & Boniface VIII. le transfera à Spolete, & fit Fr. Guidon de S. Michel Archevesque de sainte Agathe dans le Royaume de Naples, aprés la mort de Fr. Eustache: il écrivit encore à Jean Archevesque de Zara de choisir un Frere Mineur pour l'Evesché d'Arbe en Dalmatie son suffragant: le Chapitre d'Oviedo en Galice éleut pour son Evesque Fr. Bernard Alvari, mais il mourut à Rome tandis qu'il poursuivoit sa confirmation.

X. Frere Raymond Gauffredi tint le Chapitre General à Assise, où il fut ordonné. 1. Que nul Religieux ne communiqueroit hors de l'Ordre ce qu'il auroit inventé de nouveau sur les questions de l'escole; que les Lecteurs n'enseigneroient à leurs disciples que les opinions qui sont cõmunement receües, qu'on puniroit ceux qui contreviendroiẽt à ce statut & qu'on deposeroit les opiniastres; cela se faisoit afin d'arrester la demangeaison de quelques esprits amateurs des nouveautez. 2. Que nul ne pourroit venir au Chapitre general s'il n'y estoit ap-

Digitized by Google

pellé ſelon la Regle. 3. Que les Provinciaux ne donneroient que rarement la licence d'aller à Aſſiſe pour gagner l'Indulgence de Noſtre-Dame des Anges, & jamais à ceux qui l'avoient gagnée une fois, parce que la multitude des Religieux qui s'y aſſembloient cauſoient de grands troubles. 4. Il fut defendu à ceux qui auroient permiſſion d'y aller de ſe ſervir de chevaux, de marcher en compagnie des femmes, de loger chez les ſeculiers dans les lieux où il y auroit un Convent de l'Ordre; d'entrer dans Aſſiſe avant le 30. de Juillet & d'y demeurer plus de trois jours.

XI. Dieu confirma par un grand miracle l'Indulgence de Noſtre-Dame des Anges; ſix vingts Pelerins qui venoient d'Eſclavonie pour la gagner aborderent au Port d'Ancone; comme ils viſitoient les Egliſes de cette ville le Sacriſtain d'un Convent ayant ſceu le deſſein de leur voyage, leur dit qu'ils eſtoient bien ſimples de faire tant de chemin pour une Indulgence qui eſtoit incertaine, & de laquelle on ne voyoit aucune Bulle; qu'il leur conſeilloit de gagner celles qui eſtoient dans ſon Egliſe, parce qu'elles eſtoient fort aſſeurées, comme il paroiſſoit par les Bulles des Papes qu'il leur produiſit; que par ce moyen ils ne ſeroient pas en danger de ſe tromper, & qu'ils pourroient eſpargner la dépenſe, & l'ennuy du reſte de leur voyage; tous ces Pelerins ſuivirent ſon conſeil excepté une femme qui reſolut de pourſuivre ſon chemin, quand ce ne ſeroit, dit-elle, que pour honnorer la memoire de S. François.

XII. Sur la route un Religieux de l'Ordre de ſaint Dominique luy parut, la loüa de ſa reſolution, l'aſſeura de la verité de cette Indulgence comme témoin oculaire de la conceſſion du Pape, & luy predit que les compagnons de ſon pelerinage qui l'avoient abandonnée, la rejoindroient bien-toſt, parce qu'il les avoit avertis de l'achever; aprés cette inſtruction le Religieux diſparut, & elle vit bientoſt venir ceux qui l'avoient quitée; ils arriverent tous fort joyeux à Noſtre-Dame des Anges, y firent leurs devotions, & la devote Pelerine les y termina par la mort; dans le retour ces Pelerins qui s'eſtoient embarquez ſur mer furent attaquez d'une furieuſe tempeſte, & lors qu'ils eſtoient ſans eſpoir de ſalut la pieuſe defunte leur apparut, les conſola, & les aſſeura de la verité de l'Indulgence qu'elle avoit gagnée avec grand fruit, & de leur conſervatiõ; aprés ces paroles elle diſparut, la tempeſte ceſſa, & ils arriverent à bon port: le recit qu'ils firent de cette merveille obligea pluſieurs perſonnes à faire ce voyage l'année ſuivante, & ceux-cy receurent la meſme aſſeurance par un prodige tout ſemblable.

XIII. Boniface VIII. offrit l'Eveſché de Padoüe à Frere Raymond Gauſfredi, mais il le refuſa avec opiniaſtreté diſant qu'il n'eſtoit pas capable de cette charge. Le Pape faſché de l'obſtination de ſon refus, luy dit, qu'il eſtoit encore moins capable d'eſtre General & le depoſa: il y en a qui diſent qu'on avoit accuſé Frere Raymond devant le Souverain Pontife, mais ils n'expliquent pas dequoy. L'on ſoupçonne que ce fut pour avoir témoigné trop d'inclination aux Hermites de Celeſtin V. que Boniface n'aymoit pas, parce qu'il n'en eſtoit pas aymé; & qu'ainſi voulant depoſer le General de ſon office avec quelque honneur il luy preſenta cét Eveſché, & que luy le regardant comme un preſent empoiſon-

Digitized by Google

né que ſon ennemi luy faiſoit ne le voulut pas accepter: nos Auteurs parlent de Frere Gauffredi comme d'un Religieux fort devot, amateur des gens de bien, & qui gouvernoit l'Ordre avec grande prudence: depuis ſa depoſition il vécut avec grand repos comme le plus ſimple Frere; il eſt mort à Paris, & nous parlerons encore de luy dans la ſuite.

XIV. Raymond Lulle alla trouver Boniface VIII. pour luy propoſer les trois chefs de ſon deſſein; mais voyant qu'il n'y profitoit rien, il revint à Genes & à Majorque; d'où il paſſa encore à Paris pour en communiquer avec le Roy. N'ayant pas eu un meilleur ſuccez en France qu'en Italie, il retourna dans ſon Païs, où il eut beaucoup de diſputes avec les Sarrazins & les Juifs. Il paſſa en Chypre, & pria le Roy Henry d'obliger les Schiſmatiques, & les Infidelles d'aſſiſter à ſes Predications, afin qu'il les peut convertir; tandis qu'il travailloit là pour l'inſtruction de ce peuple groſſier, & ignorant, on luy donna du poiſon, mais Dieu le délivra de ce danger. Il revint encore à Genes & à Paris, où il s'arreſta juſques à l'élection de Clement V. comme nous verrons.

XV. Le Cardinal Pierregros Milanois fit bâtir le Convent de Pezzoi dans la Cuſtodie de Milan; il mourut le 24. de Juillet, & fut enſevely dans l'Egliſe d'Aracœli il legua par ſon teſtament mille florins d'or qu'il vouloit eſtre employés en fonds pour la nourriture de quinze Religieux.

XVI. Le Pape donna commiſſion au Gardien de l'Iſle du Dioceſe de Cavaillon de diſpenſer le Sacriſtain de cette premiere ville ſur quelques defauts, ce qui montre que le Convent de ce lieu eſt ancien; Gonzague parle d'un autre Convent de l'Iſle, mais il le met dans le Dioceſe de Langres, & rapporte ſa fondation à l'an 1471.

XVII. Boniface VIII. fit la conſtitution qui commence *ſuper Cathedram*, & qui ſe trouve inſerée dans la Clementine *dudum*, pour regler les predications les confeſſions & les ſepultures. Benoiſt VI. la revoqua, mais Clement V. la renouvella dans le Concile de Viene. Il exempta tout l'Ordre de la juriſdiction des Ordinaires par une autre qui commence *Inter cœteros ordines*. Il permit aux Religieux d'entrer avec les Evêques dans les Monaſteres des Religieuſes lors qu'ils y ſont la viſite; & aux Superieurs de faire la correction de leurs ſujets ſans eſtre obligez à garder les formalitez du droit. Il dreſſa la bulle appellée, *Mare magnum*, qui contient tous les Privileges concedez à l'Ordre par ſes predeceſſeurs. Il permit à Frere Raymond Gauffredi qu'il avoit depoſé du Generalat de donner au Convent d'Aix où de Marſeille les livres qu'il avoit à ſon uſage.

XVIII. Egmond frere du Roy d'Angleterre obtint de Boniface VIII. la permiſſion de donner aux Religieuſes de ſainte Claire qu'il avoit eſtablies à Londres, quelqu'une des Egliſes dont il eſtoit Patron avec le revenu de quatre cens Marcs ſterlins. Sa Sainteté accorda beaucoup d'Indulgences au meſme Monaſtere, & à celuy de Vvaterbech du Dioceſe d'Elien qu'une parante de ce Roy appellée Deniſe avoit fondé. Il prit l'un & l'autre ſous la protection de ſaint Pierre, & y fit eſtablir la meſme forme de vie qui avoit eſté envoyée à celuy de l'Humilité prés

Digitized by Google

de saint Cloud lez-Paris. Il exempta tous leurs autres Monasteres des decimes qui se levoient pour la guerre contre la Sicile.

XIX. Boniface VIII. permit aux Tierceres de l'un & de l'autre sexe qui vivoient en communauté dans diverses villes de la haute Allemagne, d'avoir des Chapelles pour leur usage particulier.

DE JESUS-CHRIST l'An 1296.	DE BONIFACE VIII. l'An 2.	D'ADOLPHE Emp. l'An 5.	De l'Ordre. l'An 89.

I. LE Pape souhaitoit avecque passion de faire remettre la Sicile à Charles le Boiteux, mais les Siciliens y avoient une si grande aversion que pour l'empescher ils avoient couronné Frederic frere du Roy d'Aragon le 14. de Mars, & il ne restoit plus d'esperance pour cette affaire qu'en obligeant l'Aragonois à porter les armes contre son propre Frere, comme il s'y estoit obligé par le traité de Paix; pour le presser de tenir sa parole Boniface envoya en Aragon Frere Leonard Provincial de Rome, comme tres-capable de cette importante negotiation, avec pouvoir de prendre sur le chemin les Religieux qui luy seroient necessaires; ce Deputé reüssit si heureusement que l'année suivante il conduisit à Rome le Roy Jacques si disposé de suivre les intentions de sa saintetè, qu'il donna deux Batailles Navales contre Frederic.

II. Plusieurs Religieux s'offrirent d'aller parmy les Tartares pour tacher de convertir ces peuples à la Foy, & de les porter à donner secours aux Armeniens qui estoient fort pressez par les Sarrazins. Le Pape accépta leur bonne volonté, & leur donna les mesmes graces qui avoient esté accordées par le Concile de Viene à ceux qui alloient au secours de la Terre-sainte.

III. Le Pape fit Evesque de Pesaro dans le Duché d'Urbin Frere Pierre Custode de la Province de la Terre de Labour; & Frere Jtier de Bourdeaux Evêque de Lodeve en Languedoc; d'où il Paroist que cét Evesché n'a pas esté estably par Jean XXII. comme quelques-uns ont dit; nos relations d'Irlande écrites à la main portent que Frere Guillaume de Bothum Archevesque de Dublin estoit de nostre Ordre, mais le Regiſtre du Vatican le fait de celuy de saint Dominique. Fr. Jacques d'Anastasio ne voulut pas accepter l'Evesché de Foligni sa patrie auquel il avoit esté éleu.

IV. Le Prince Loüys n'ayant pas peu obtenir d'estre receu à l'Ordre dans Montpellier, suivit son pere en Italie; sa Mere, & son frere Charles Martel qui estoit déja declaré Roy de Hongrie le vinrent recevoir à Florence, & la mere ravie de joye de revoir un fils si aymable l'embrassa, & le voulut baiser; mais le chaste Prince détourna le visage; & sur ce qu'elle luy dit *je suis vostre mere quel mal y a-il que je vous baise?* il luy répondit, *il est vray vous estes ma mere, mais vous estes femme, & il n'est pas bien seant à un serviteur de Dieu d'en baiser aucune;* lors que ces Princes furent arrivez à Rome ils arresterent

Digitized by Google

avec le Pape & le Roy d'Aragon tout ce qui estoit necessaire pour la guerre de Sicile ; mais Louys au lieu de penser aux armes, se disposoit à la retraite.

V. Il voulut prandre les quatre Moindres & le Sousdiacre, & le Pape les luy voulut donner luy mesme, mais l'humble Prince refusa cet honneur, & ne peut pas souffrir qu'on fit aucune distinction entre luy, & le plus petit Clerc; il suivit son pere à Naples, où il fut fait Diacre & Prestre ; pour se rendre digne de ce sacré ministere, il se retira durant quelque temps dans un Convent de Freres Mineurs hors de la ville, & s'appliqua avec autant de ferveur que de liberté aux exercices de devotion ; l'Evesché de Tolose qui estoit fort grand & fort riche avant qu'il fut erigé en Archevesché & divisé a ses suffragans par Jean XXII. estant venu à vacquer sur la fin de cette année, le Pape touché de la vertu & du merite de Louys le luy confera, mais il ne voulut jamais accepter cette dignité qu'il n'eut plustot satisfait au vœu qu'il avoit fait de se rendre Frere Mineur ; la fermeté de sa resolution obligea le Pape de luy permettre de prendre l'habit dans Aracœli la veille de Noël, des mains de Frere Jean de Muro qui avoit esté éleu General, & de luy donner dispense pour faire sa profession le mesme jour.

VI. Sa Sainteté le fit à mesme temps proclamer Evesque de Tolose, & Louys qui se voyoit dans deux estats si differens, porta durant quelques jours l'habit de Religieux couvert de celuy d'Ecclesiastique, mais le jour de sainte Agathe il le porta publiquemẽt, aprés en avoir obtenu la permission de son pere: il sortit du Convent d'Aracœli avec ce vestement d'humilité & les pieds nuds, accompagné de deux Cardinaux de l'Ordre Fr. Mathieu d'Aygueperse & Frere Jacques d'Agnagni & alla jusques au Palais de saint Pierre ; il n'avoit alors que vingt & un an, mais la Noblesse de sa naissance, l'excellence de sa doctrine, & l'eminence de sa vertu feurent des motifs fort justes pour obliger le Pape de le dispenser du defaut de l'âge, qui estoit abondamment suppléé par tant d'excellentes qualitez.

VII. Frere Conrad *le Bon* Evesque de Toul en Lorraine mourut le 19. d'Aoust aprés avoir gouverné son Eglise avec grande loüange pendant dix-sept ans ; il avoit esté lecteur en Theologie, & Provincial d'Allemagne & comme la conduite de sa vie avoit esté fort honorable à l'Ordre & fort utile à l'Eglise, Dieu fit éclater encore davantage son merite aprés sa mort par plusieurs miracles.

VIII. Le Pape convoqua le Chapitre general de l'Ordre dans le Convent d'Agnagni le jour de saint Pierre, & y presida. Frere Jean de Muro de la Marche d'Ancone y fut éleu General. Sa prudence, sa doctrine, & sa vertu firent connoistre qu'il estoit fort digne de cette charge: il doit estre compté pour le quatorziéme dans le rang.

IX. Guidon Comte de Montfeltro, & d'Urbin, dont la posterité possede encore ces estats s'estoit rendu fort illustre par les armes. Mais il les avoit employées ordinairement contre ceux qui tenoient le parti du saint Siege. L'ennuy & le repentir l'obligerent de rechercher sa grace de Celestin V. & aprés de Boniface VIII. il l'obtint de celuy-cy s'estant venu jetter à ses pieds avec promesse

Digitized by Google

d'accomplir les conditions qui luy seroient prescrites pour la reparation des injures qu'il avoit faites à l'Eglise, & des dommages qu'il luy avoit causez; il ajousta pour une marque de la verité de sa contrition qu'il desiroit embrasser l'état religieux ou dans l'Ordre de saint François ou dans quelqu'un des militaires, le Pape voyant la sincerité de son cœur, donna commission au Provincial de la Marche de le separer d'avec sa femme en recevant avec les solemnitez requises le vœu de chasteté de l'un & de l'autre; de regler la disposition de ses biens comme elle luy estoit marquée, & de le faire recevoir dans l'Ordre qu'il voudroit choisir de son bon gré sans estre pousse ni persuadé pour un plustost que pour un autre.

X. Ce Provincial menagea si bien cette affaire, que le Comte prit l'habit de Frere Mineur le 17. de Novembre; & comme il avoit esté un Soldat valeureux & intrepide dans la milice seculiere, il devint un Soldat fort illustre dans la spirituelle, car il passa sa vie dans les saintes pratiques d'une humilité tres-profonde, & d'une oraison tres-fervente; & enfin il mourut fort saintement dans Assise sous le gouvernement du Provincial qui l'avoit receu. Le Poëte Dantés par une licence de sa profession le represente damné, & se plaignant d'avoir quité la profession de Religieux qu'il avoit embrassée, pour reprendre les armes contre les Colomnes à la persuasion de Boniface VIII. son Commentateur ajouste que lors que le Pape tenoit Palleſtrine assiegée, Guidon luy inspira un méchant conseil, de recevoir les colomnes à composition, mais de ne leur tenir pas sa parole, & de faire demolir cette forteresse; tout cela n'est qu'une invention fabuleuse, car les Auteurs sinceres ne donnent que des loüanges à ce Comte pour la vie qu'il mena depuis qu'il se fut rendu Religieux.

XI. Plusieurs autres Princes & Personnages illustres se rendirent Freres Mineurs en ce temps, mais nous ne sçavons pas precisement en quelle année; voici ceux que Marianus rapporte: Guillaume Marquis de Malespine & Barnabé son nepveu laisserent leurs estats pour embrasser la pauvreté de S. François. Jacques de Perouse écrit qu'il les a veus dans cette profession pendant plusieurs années. Frere Bonaventure Comte de Montdoglio merita d'estre deux fois Provincial de la Province de saint François, & mourut dans cette charge. Simon de Battifolio Comte de Pupio estoit du Tiers-Ordre, il fit vœu du consentement de sa femme, que si Dieu leur donnoit un enfant, il se rendroit Frere Mineur, & elle de son costé fit aussi vœu de se rendre Religieuse de sainte Claire; avant qu'il ne fut exaucé, il fut saisi d'une grande maladie, dans ce danger il demanda l'habit de l'Ordre, & mourut aprés l'avoir receu à Pupio, où il fut enseveli dans l'Eglise des Freres Mineurs. Frere Boniface fils du Comte de Depnonaco de Pise, aprés avoir vécu fort vertueusement dans l'Ordre durant plusieurs années, merita d'estre fait Evesque en Sardaigne.

XII. Frere Blandin des Comtes de sainte Flore, aprés avoir vécu fort long-temps dans l'Ordre avec beaucoup de pieté, y mourut fort saintement. Frere Albertuccio des Comtes de Mangona, qui s'estoit fait considerer dans sa jeunesse par beaucoup de qualitez qui le rendoient tres-aimable, se rendit Frere

Digitized by Google

Mineur, & finit sa vie avec beaucoup de loüange pour sa pieté. Frere Tondelin des Comtes de Gangalanda parvint jusqu'à une extrême vieillesse parmi les austeritez de la Religion. Marian de Montmellino joignit la science à la noblesse ; car il fut Professeur en Droit dans plusieurs Universitez ; & aprés avoir enseigné les loix des hommes il se rendit Disciple de celles de Dieu dans l'Ordre de saint François, où il mourut Provincial de Bologne. Frere Loüis fils du Comte Bandin de Montgranel entra fort jeune dans l'Ordre, & y mourut bien-tost ; tous ceux-là ont esté de la Toscane ou du voisinage : jugez par là combien il y en pouvoit avoir dans toutes les Provinces de l'Ordre, qui estoit déja si estendu.

XIII. Nous avons dit que Nicolas IV. fit orner l'Eglise de saint Jean de Latran. Les Ouvriers qu'il y employa sçachant l'affection qu'il avoit pour saint François & pour saint Antoine, mirent leurs images faites à la Mosaïque parmi celles des douze Apostres : Boniface VIII. creut qu'il n'estoit pas bien seant de loger ces deux Religieux parmi les Princes de l'Eglise, & resolut de les faire oster. Il se reprit pourtant pour celle de saint François, & dit qu'ayant esté un homme vrayement Apostolique & Patriarche d'un si grand Ordre, on le pouvoit souffrir dans ce rang ; mais pour saint Antoine qui n'avoit pas un caractere si relevé, il resolut de le faire effacer, & de faire mettre en sa place celuy de saint Gregoire le Grand. Il commanda à un Sculpteur de travailler à ce changement, ce Maistre dressa son échaffaut, monta dessus, & commença de planter son cizeau sur le chaperon du Saint, mais au premier coup de marteau qu'il donna, un vent qui sortit de cette Image insensible, le renversa par terre ; l'on rapporta cet accident au Pape qui reconnut que le Saint se defendoit pour conserver son poste, & qu'il ne faisoit pas bon l'y attaquer ; c'est pourquoy l'Image demeura comme elle estoit, mais entamée du coup qu'elle avoit receu, & qui paroist encore pour estre une marque evidente & eternelle de ce miracle.

XIV. Guillaume de Rieux & Anne de Mascolie Citoyens illustres de Nantes en Bretagne firent bâtir le Convent de cette ville ; Frere Julien David celebre Docteur de Paris, & Provincial de Touraine y mourut l'an 1573.

XV. Celuy de Beaune dans le Dioceſe d'Autun en Bourgogne a esté fondé selon Gonzague par le Seigneur de Viene, mais nous ne trouvons pas en quel temps ; il conste que c'estoit avant cette année, car Boniface VIII. donna une commission pour accorder une vieille & fascheuse querelle, qui estoit entre le Chapitre de cette ville & les Freres Mineurs.

XVI. Jean Bonnevie qui estoit Syndic du Convent d'Augubio en fit bastir un autre à Cestaciario dans ce Dioceſe. L'an 1518. François Fagnano Vicaire General de Frederic Frigose y unit une Eglise, qui avoit esté laissée par Antoine Andrioli l'an 1440. avec le revenu de soixante-douze florins, sous la charge de dire pour son ame à perpetuité une Messe chaque mois. Frere Bonaventure *le Pieux* Docteur celebre dans la Doctrine de l'Escot, grand Predicateur & General de l'Ordre, & enfin Evesque d'Aix a fleuri dans ce lieu. Plusieurs autres personnages illustres en doctrine & en autorité, sur tout dans l'office de l'inquisition, l'ont hon oré de leur demeure.

Digitized by Google

XVII. Rodulphe écrit que l'Empereur Frederic donna cette année aux Freres Mineurs son Palais de Reggio dans la Lombardie avec une Chapelle dediée à saint Luc, & que le S. Siege & l'Empereur Rodolphe confirmerent cette disposition, sous cette condition que lors que l'Empereur viendroit dans cette ville, il y pourroit loger : il y a de l'erreur non pas quant à la donation, mais quant à la date de l'année, car Frederic mourut l'an 1250. & Rodolphe l'an 1291.

XVIII. Berenguelle fille de Jean Infant de Castille avoit fondé le Convent de Victoria capitale d'Alaba, & venant à decedet elle legua par son testament de quoy le faire achever, ce que ses heritiers ont accompli fort fidellement. Elle fut ensevelie au milieu de la grande Chapelle. Les Comtes de Vergara ont leur tombeau au costé droit, & ceux de Mendoça au costé gauche. Jean d'Arana & Mentia de Villela sa femme y fonderent la Chapelle de l'Annonciation ; & ayant estabi une substitution pour leurs biens en faveur des aisnés de leur descendans, ils les obligerent d'y bastir un dortoir & une classe pour douze Religieux qui estudieroient, & qui seroient à mesme temps leurs Chapelains, avec deux Lecteurs dont l'un enseigneroit la doctrine de saint Thomas, & l'autre celle de l'Escot : ils assignerent de fort bons revenus pour leur entretien, & imposerent de grosses peines à leurs heritiers, qui manqueroient de les payer, ou de les augmenter selon l'ordre qu'ils leur en prescrivoient, afin qu'avecque le temps on y pust accroistre le nombre des escoliers ; tout cela fut approuvé par le Chapitre General tenu à Rome l'an mil cinq cens soixante & onze, & confirmé par une Bulle de Pie V.

XIX. Quelques filles qui vivoient en communauté avec l'habit de sainte Claire dans Orduna en Biscaie, & du Dioceſe de Calahorra demanderent permission au saint Siege d'ériger leur maison & l'Eglise de sainte Marie la Vieille, qui estoit delaissée, en un Monastere de sainte Claire ; le Pape donna commission au Provincial de Castille, & au Lecteur de Victoria de les establir, & de faire venir d'ailleurs des Religieuses pour les instruire de la vie qu'elles vouloient embrasser : Gonzague dit qu'elles sont maintenant du Tiers-Ordre.

XX. Le Pape donna commission à l'Archevesque de Compostelle, à l'Evesque de Mondognedo, & à l'Archidiacre d'Avantis d'informer contre l'Evesque d'Orense des mauvais traitemens qu'il avoit faits aux Freres Mineurs, en faisant prendre & massacrer des gens, qui s'estoient refugiez dans leur Convent, & faisant commettre plusieurs autres excez.

XXI. Il permit d'appliquer mille marcs d'argent aux necessitez du Convent de Paris, des legs pieux qui estoient faits sans determination de l'employ. Il ordonna encore à l'Evesque de Paris d'y faire donner trois cens livres, qui avoient esté leguées pour estre employées en œuvres pieuses par Adea Dame de Perius.

XXII. Il écrivit à l'Evesque de Lincoln en Angleterre, de joindre le Convent des Freres de la Penitence à celuy des Freres Mineurs d'Oxford.

XXIII. Il confirma la donation de l'Eglise de saint Pierre de Tropia dans le Royaume de Naples, que l'Evesque de ce lieu avoit faite aux Freres Mineurs, & pour

Digitized by Google

pour laquelle il confera une autre Chappelle avec ſes revenus à l'Eccleſiaſtique qui la poſſedoit.

XXIV. Il eſtablit l'Eveſque d'Arezzo dans toute la Toſcane Conſervateur du privilege accordé aux Convents de l'Ordre, que nul autre ne peut eſtre eſtabli que dans ladiſtance de quarante canes.

XXV. Les Religieuſes du Monaſtere de Londres, & de celuy de Vvaterbech obtinrent du Pape des privileges fort amples pour la poſſeſſion de leurs biens, pour la reception des ſacremens, pour les conſecrations, pour les benedictions qui dependent des Eveſques, & pour diverſes exemptions; le tout conformement à d'autres que nous avons déja veus, & ſous la Juriſdiction des Freres Mineurs auſquels Innocent IV. les avoit ſoumiſes. Il permit à Deniſe de Mont-Canis parente du Roy Edouard & Fondatrice du Monaſtere de Vvaterbech d'y donner une des Egliſes dont elle avoit le patronat.

XXVI. Il permit à celles de ſaint Laurens de Salerne de retenir les biens dont elles joüyſſoient, tandis qu'elles eſtoient à celuy de ſaint Eſprit de la meſme ville. Il donna liberté aux oblats des Monaſteres d'Allemagne de recevoir les Sacremens dans leurs Egliſes à la reſerve du jour de Paſques. Il diſpenſa les Religieuſes de Nuits au Dioceſe de Cologne du ſerment qu'elles avoient fait de ne recevoir pas des filles au dela de trente, pourveu que ce fut pour des perſonnes de qui la reception fut fort avantageuſe à leur Monaſtere.

XXVII. Il permit aux Tierceres de l'un & de l'autre ſexe de recevoir le ſaint Sacrement dans les Egliſes des Freres Mineurs, toutes les fois qu'ils voudroient à la reſerve du jour de Paſques; & il exempta tous les Monaſteres de ſainte Claire de payer les decimes de leurs biens.

DE JESUS-CHRIST L'AN 1297.	DE BONIFACE VIII. l'an 3.	D'ADOLPHE EMP. L'AN 6.	DE L'ORDRE L'AN 90.

I. SAint Loüys qui avoit eſté ſacré Eveſque de Toloſe ſur la fin de l'année precedente, ſe mit en chemin au commencement de celle-cy pour aller viſiter ſon troupeau; il paſſa par Siene, logea dans le Convent, & y voulut exercer les Offices les plus humbles, juſques à laver la vaiſſelle avec ſes Freres; de là il vint à Florence où il fut receu des Citoyens avec les honneurs deûs à ſa naiſſance, mais il voulut loger au nouveau Convent de ſainte Croix; comme il entroit dans la chambre qu'on luy avoit preparée il prit garde qu'on l'avoit tapiſſée, & embellie des armes de France & de Sicile; cette veüe le fit arreſter ſur la porte, & ſe tournant vers les Religieux il leur dit, *ce n'eſt pas la chambre d'un Frere Mineur, mais bien la Sale d'un Prince Seculier; j'ay renoncé à toutes ces vanitez pour embraſſer la pauvreté, ſi vous me voulez recevoir ſelon mon eſtat preſent je demeureray avecque vous, ſi vous en uſez autrement, je chercheray ailleurs un logis ſelon mon deſir.* A ces graves paroles tous les ornemens furent oſtez, à la reſer-

Digitized by Google

ve du lict, mais il ne s'en voulut pas servir, & se coucha sur son manteau qu'il étendit par terre.

II. Les Tolosains luy firent une reception digne de sa qualité, & de l'estime qu'ils avoient conceüe de sa vertu; chacun le consideroit comme un Ange, & l'on ne se pouvoit saouler de le regarder, tant sa bonne grace, sa modestie, & sa gravité inspiroient de plaisir & de respect; Il rejaillissoit de son visage un si bel éclat de vertu que les plus débauchez en estoient touchez, & en concevoient de l'horreur pour le vice; plusieurs s'écrioient que c'estoit un Saint, & tous s'estimoient heureux d'avoir un tel Pasteur. Aprés la ceremonie de sa premiere entrée, un de ses domestiques luy dit qu'il avoit entendu parmi ces acclamations publiques, & les loüanges qu'on luy avoit données, que quelques uns disoient qu'il estoit bien à craindre qu'estant si jeune il ne se changeat, & ne quitât ses premieres ferveurs; le Saint Pontife luy respondit: *jaymerois mieux mourir que changer de vie, & je prie Dieu qu'il m'oste de ce monde avant que de permettre que j'abandonne la vertu.*

III. Il fit examiner à quoy le revenu de son Evesché pouvoit monter, & ayant verifié qu'il pouvoit aller jusques à quarante mille livres, il regla sa depense à la quatriéme partie, & ordonna de distribuer le surplus aux pauvres: le soin qu'il prenoit pour son troupeau fit voir qu'il en estoit le Pasteur plus par les effets que par le titre; car il estoit incessament occupé ou a donner des avertissemens, & des instructions en particulier, ou à faire des exhortations publiques. Il voulut que la pauvreté de l'Ordre qu'il avoit embrassé reluisit dans l'éclat de la dignité qu'on luy avoit fait prendre, non seulement par son habit de Religieux, mais encore par la modestie de ses ameublemens, & mesme de l'ornement de la chaire où il preschoit; depuis qu'il avoit pris la Tonsure il avoit envoyé à son pere toute sa vaisselle d'argent, & il ne se servoit que de celle de terre; un Barbier le voulant raser luy presenta l'eau dans un bassin d'argent, mais il ne s'en voulut pas servir, & fit porter un vase qui servoit aux chevaux: Dés qu'il avoit esté fait Evesque ses Officiers l'avoient obligé de souffrir qu'ils eussent pour sa table quelques meubles d'argent, mais il ne les garda guere, car il les fit distribuër aux pauvres avant sa mort; il avoit prié fort instamment le Pape d'agréer qu'il renonçat à sa dignité, dont il craignoit plus la charge qu'il n'en estimoit l'éclat, mais il ne le peut pas obtenir.

IV. Il avoit accoutumé de nourrir vingt-cinq pauvres, ausquels il donnoit à laver, & puis il les servoit à genoux, & chaque Samedi il lavoit les pieds à trois. Durant le temps de sa prison un jour de Jeudy Saint il se mit à table avec ses vingt-cinq pensionnaires ordinaires, leur lava les pieds, & les servit jusques à porter le mourceau à la bouche de quelques-uns qui ne pouvoient pas prendre la viande à cause de leurs incommoditez. Le lendemain allant à l'Eglise des Templiers il rencontra un Lepreux fort gasté, il alloit se jetter à son col pour l'embrasser & le baiser; mais il se retint pour ne faire pas de la peine à son frere Robert qui l'accompagnoit. Ce qu'il n'avoit pas osé faire en public par un petit respect humain, il le fit le jour suivant en particulier; & le Prince Robert ayant appris cét excez de son humilité & de sa charité, en fut si touché qu'il fit appeller ce malade, &

Digitized by Google

luy rendit la meſme charité : Dieu fit connoiſtre par pluſieurs miracles combien ces pieux offices luy agreoient, je n'en diray que deux.

V. Il donna ſon manteau à un Lepreux, & dés que ce pauvre malade l'eut ſur ſes eſpaules, il ſe trouva gueri. Frere Pierre Scaraſſon eſtant malade à Brignoles depuis quinze jours d'une fievre aiguë, & abandonné des Medecins, pria ſon infirmier de luy donner quelque reſte de la viande qu'on avoit ſervie à ſaint Loüys qui eſtoit alors là, dans la confiance que ce ſeroit un remede infaillible à ſon mal; il ne fut pas deceu de ſon eſperance, car dés qu'il eut avalé un peu de la ſoupe dont le Saint avoit mangé, il ſe trouva parfaitement gueri.

VI. Marianus raconte que ſaint Loüys eſtant fort jeune, avoit accouſtumé de prendre de la cuiſine tout ce qu'il pouvoit attraper pour le donner aux pauvres; que l'Eſcuyer avertit ſon pere le Roy Charles du deſordre que le Prince faiſoit à ſon officine; que Charles le voulut ſurprendre dans ce pieux larcin, & qu'il l'attrapa en effet comme il emportoit un chapon ſous le manteau ; mais que l'ayant voulu decouvrir, il ne trouva, par une metamorphoſe miraculeuſe, qu'un bouquet de fleurs, qui pourtant redevinrent chair, comme elles l'eſtoient veritablement, à la veuë & à la main des pauvres.

VII Loüys avoit commencé dés ſa jeuneſſe à mortifier ſa chair par des jeuſnes, par des veilles, & par d'autres auſteritez ; il jeuſnoit au pain & à l'eau toutes les feſtes de noſtre Seigneur, & de la ſainte Vierge. Sa chemiſe eſtoit une tunique fort rude qu'il ceignoit avec une corde de nœuds. Il couchoit avec cét habit, & prenoit chaque nuit la diſcipline avec des chaiſnettes de fer ; la converſation des femmes eſtoit ſon averſion, il ne parla jamais ſeul à pas une qu'à ſa mere, ou à ſes ſœurs, & deux Religieux couchoient toûjours dans ſa chambre pour eſtre les Gardiens ou les teſmoins de ſa pureté : Un effronté luy propoſa durant ſa priſon de luy faire voir de belles femmes pour divertir ſon ennuy par leur compagnie; & le chaſte Prince prenant ce conſeil pour une trahiſon, commença de s'écrier, *n'eſt-ce pas aſſez que vous teniez mon corps captif, voulez-vous encore enchaiſner mon ame ? la priſon eſt un mal, je l'avoüe ; mais l'impureté en eſt un plus grand.* Il eſtoit ſi éloigné de ce vice qu'il ne pouvoit ſouffrir qu'on proferat une parole deshonneſte en ſa preſence. Il taxa une penitence pour ſes domeſtiques, & pour ſes freres meſmes lors qu'il leur en échaperoit quelqu'une, & il la leur faiſoit accomplir ſans diſpenſe. On le reprit un jour d'avoir dit quelque mot equivoque, & encore qu'il ſe ſentit fort innocent dans cette rencontre, il ne refuſa point de faire la penitence qu'il avoit impoſée aux autres.

VIII, Son humilité luy faiſoit eſtimer la correction ſi neceſſaire, qu'il ordonna à un Religieux qui l'accompagnoit de l'avertir de toutes les fautes qu'il luy verroit faire, quelque legeres qu'elles luy paruſſent ; ce bon frere executoit cét ordre avec tant de liberté & d'exactitude, qu'un jour il le reprit en preſence d'une bonne compagnie ; ceux qui l'entendirent s'emporterent contre ce cenſeur comme contre un imprudent ; mais Loüys arreſta leur zele indiſcret, en leur diſant, *je le luy ay ainſi ordonné, il ne fait que ce que je veux, c'eſt un coup d'ami, je le dois recevoir avec le meſme ſentiment,*

IX. Il ne pouvoit ſouffrir ni les detractions ni les rapports qui bleſſoient la

Digitized by Google

charité, ou qui pouvoient semer des querelles. Lors qu'on luy faisoit quelque déplaisir ou quelque injure il les pardonnoit avec grande facilité ; & lors qu'il craignoit d'avoir faſché quelqu'un, il cherchoit tous les moyens possibles de l'appaiſer, meſme quelquefois il alloit demander pardon à ceux qui l'avoient offenſé.

X. Le zele du salut des ames les luy faisoit regarder toutes avec le meſme sentiment qu'une bonne mere regarde son fils ; c'eſt pourquoy il n'eſpargnoit rien de ce qui pouvoit servir à convertir les Juifs, & les infidelles, & à retirer les pecheurs du vice.

XI. La tendreſſe qu'il avoit pour les malades & pour les pauvres l'obligeoit souvent à ſe dépoüiller de ſes propres habits pour les ſecourir ; eſtant en voyage avec ſon pere un pauvre demi-nu leur demanda l'aumone, Loüys qui eſtoit alors Eveſque luy donna ſon habit de Frere Mineur qu'il avoit fait tout neuf : ſon pere l'ayant ſceu fit chercher d'abord ce mendiant avec grand ſoin, mais quelque exacte recherche qu'on en fit, on ne le peut jamais trouver ; & chacun creut que J.Ch. avoit voulu recevoir ce preſent de ſa main ſous la forme d'un pauvre. Il ne nourriſſoit ni des chiens ni des oyſeaux, & ne faiſoit aucune deſpenſe ni pour le plaiſir ni pour la vanité ; toute ſa ſatisfaction eſtoit dans la viſite des Hoſpitaux & des priſons, à conſoler les affligez, à ſecourir les miſerables, à adminiſtrer les Sacremens, & à faire toutes les fonctions de ſa charge ; eſtant entré dans la maiſon d'une pauvre femme malade, il tacha de la conſoler & de la porter à ſe confeſſer ; & voyant qu'elle ne paroiſſoit pas fort touchée de ſes paroles, il luy fit porter à manger & la ſervit ; ſa charité & ſon humilité furent ſi efficaces qu'aprés qu'il eut pourveu au beſoin corporel de cette miſerable, il luy perſuada de pourvoir à celuy de ſon ame ; lors qu'il ſortit de là, il ſe trouva couvert de vermine, & comme ſes domeſtiques la nettoyoient, il leur dit, *ce ſont les perles des pauvres qui paroiſſent avec éclat ſur mes habits.*

XII. Il faiſoit grande eſtime des gens de bien, ſur tout lors qu'ils eſtoient ſçavans, quoy qu'ils fuſſent mépriſez du monde ; & au contraire il regardoit avec mépris les grands s'ils eſtoient vicieux ; Il prenoit un grand ſoin pour bien choiſir ceux qui ſe preſentoient aux Ordres, & il n'y en admettoit aucun qu'aprés un examen fort exact de leur capacité, & de leurs bonnes mœurs ; le merite eſtoit pour luy une grande recommandation, & non pas la fortune ; la faveur ne trouvoit point de credit à ſa Cour pour obtenir des Benefices - mais bien la ſcience & la vertu ; Il ne pouvoit ſouffrir que les Eccleſiaſtiques affectaſſent de porter des habits delicats & curieux, ni qu'ils euſſent de longs cheveux ; mais il vouloit que leurs habits fuſſent honneſtes ſans vanité, & modeſtes avec propreté.

XIII. Toutes les actions de noſtre Loüys ſont de grandes marques de ſa ſainteté ; mais je n'en trouve point de plus éclatante que le mepris qu'il fit de la Couronne de ſon pere ; car Charles-Martel ſon frere aiſné eſtant mort, le droit luy en eſtoit devolu, & quoy que la Sicile fut occupée par Frederic, neantmoins Boniface VIII. declara par une Bulle expreſſe qu'elle ne pouvoit appartenir à pas un des Princes d'Aragon, mais aux ſucceſſeurs de Charles *le Boiteux* ; & Loüys ſe demit de ſes juſtes pretentions en faveur de Robert ſon cadet, preferant la pauvreté qu'il avoit embraſſée, aux richeſſes, & aux honneurs de la Royauté ; on

Digitized by Google

voit encore dans l'Egliſe de ſaint Laurens de Naples un tableau, où il eſt repreſenté couronnant de la main ſon frere Robert. Quelques Auteurs mettent ſa mort à cette année, mais nous verrons qu'elle n'arriva que la ſuivante.

XIV. On avoit commencé depuis vingt-quatre ans le procés de la canonization de ſaint Loüys Roy de France. Tous les Papes y avoient travaillé par divers Commiſſaires qui avoient fait des informations fort amples & fort exactes de ſa vie & de ſes miracles, mais pas un n'avoit peu l'achever: le Roy ſon fils, tous les Prelats, & tous les grands du Royaume preſſoient Boniface VIII. de conclurre cette affaire ſi honnorable à la France & à toute l'Egliſe; & Dieu voulut que ce Pape le fit fort ſolemnellement dans l'Egliſe des Freres Mineurs d'Orvieto l'onziéme d'Aouſt; ſa Sainteté preſcha deux fois ſur ce ſujet, la premiere dans ſon Palais, où il parla des vertus de ce Saint; la ſeconde dans la ſuſdite Egliſe, où il traita de ſes miracles & du ſoin que le ſaint Siege avoit pris pour en découvrir la verité; ſur quoy il conclud qu'aprés des preuves ſi evidentes, on ne devoit pas douter que Dieu ne voulut qu'on honnorat ſur la terre, celuy qu'il montroit d'avoir glorifié dans le ciel.

XV. Frere Jean Sameſius fut employé dans la pourſuite de cette affaire de la part du Roy de France, & c'eſt celuy que Nicolas IV. avoit envoyé dans ce Royaume pour travailler au ſecours de la Terre-ſainte, & qui fut fait depuis Eveſque de Rennes, & de Lizieux. Le ſoin que ce Frere Mineur a pris pour cette canonization, & le choix que le Pape fit de l'Egliſe des Freres Mineurs pour la faire, confirment ce que nous avons dit que ſaint Loüys eſtoit du Tiers-Ordre de ſaint François; Le Pape fit expedier le meſme jour la Bulle de la canonization, dans laquelle apres avoir fait un abbregé de ſa vie, de ſes vertus, & de ſes miracles il marque ſa Feſte au 25. d'Aouſt, & donne quelques Indulgences pour ceux qui viſiteroient ſon ſepulchre.

XVI. Il faut reprendre ici la vie de la Bien-heureuſe Marguerite de Cortone, parce que c'eſt l'année de ſa mort. Jeſus-Chriſt luy apparoiſſoit fort ſouvent pour s'entretenir avec elle & ſes viſites la rendoient toûjours plus humble, parce qu'elle s'en eſtimoit indigne, & qu'elle craignoit d'y eſtre trompée; quelquefois elle luy diſoit hardiment, *Si vous n'eſtes pas Jeſus-Chriſt ou un bon Ange, je vous commande en ſon nom de vous retirer*; & ces precautions eſtoient ſuivies d'une ſi grande conſolation interieure, qu'elle ne pouvoit pas douter que ce ne fut ſon bien-aymé qui la luy donnoit. Elle ſouhaittoit avec grande paſſion de reſſentir toutes les douleurs que le Sauveur a endurées à ſa Paſſion; ſur la priere qu'elle luy en fit, il la remit à la meditation de ce ſacré Myſtere; & elle s'y appliqua avec tant d'ardeur que les yeux luy penſerent ſauter de la teſte par la vehemence de la douleur qui ſe ſaiſit de tout ſon corps.

XVII. Un autre jour elle deſira de ſouffrir toutes les amertumes interieures que la ſainte Vierge avoit goûtées à la Paſſion de ſon fils; Jeſus-Chriſt le luy promit, & luy ordonna pour cet effet d'aller ſur les neuf heures dans l'Egliſe des Freres Mineurs. Elle y courut, & ayant découvert à ſon Confeſſeur la faveur qu'elle attendoit du Ciel, elle le pria de ne l'abandonner pas dans cet eſtat; Dieu luy repreſenta ſi naïfvement tous les pas de la Paſſion du Sauveur, & luy impri-

Digitized by Google

ma ſi ſenſiblement dans le cœur l'affliction que la ſainte Vierge en avoit conçûë, qu'elle en fut preſque reduite à expirer ; ſur tout lors qu'elle medita le moment auquel Jeſus-Chriſt rendit ſon ame en panchant la teſte, car elle laiſſa auſſi pancher la ſienne ſur ſon ſein, & demeura dans cet eſtat ſans aucun ſentiment juſques à la nuit. Cet accident fut divulgué par toute la Ville, tout le monde y courut avec empreſſement pour la voir, & chacun s'en retourna avec une ſi grande contrition, aprés l'avoir veüe, qu'on n'entendoit par tout que pleurs & gemiſſemens.

XVIII. Tandis que toute la Ville eſtoit dans la triſteſſe, elle revint de cette extaſe avec tant de joye, qu'elle ne ſe pouvoit empécher d'éclater en des paroles de remerciment à ſon Sauveur pour les graces qu'elle en avoit receuës ; & s'en retournant à ſa maiſon elle demandoit à tous ceux qu'elle trouvoit, comme la Magdelaine au Sauveur traveſti en Jardinier, s'ils ſçavoient où eſtoit ſon maiſtre qu'on luy avoit enlevé ; s'eſtant enfermée ſeule dans ſa chambre elle y demeura depuis le Vendredi auquel elle avoit receu cette faveur, juſques au Lundy ſuivant, en des ſoûpirs ardens du deſir qu'elle avoit de joüir de ſon bien-aimé, & le Sauveur luy apparut, non plus avec les marques de ſa Paſſion, mais tout rayonnant de gloire ; & la joye qu'elle receut de cette veüe luy fit oublier la douleur de toutes ſes peines paſſées.

XIX. Le Sauveur luy revela la gloire que ſaint François a meritée pour s'eſtre rendu ſi conforme à ſa paſſion, & combien les trois Ordres qu'il a établis luy eſtoient agreables. Il luy ordonna de dire de ſa part à ſes Religieux qu'ils ſe devoient accoûtumer à prêcher contre quelques pechez qui ſe rendoient communs, non pas avec des paroles choiſies de l'éloquence humaine, mais avec la force de celles de l'Evangile, & des Epîtres de ſaint Paul ; elle luy répondit qu'ils ne la croiroient pas, parce qu'ils ſe défioient de ſa converſion dans la veüe de ſa vie paſſée ; mais le Sauveur l'aſſeura qu'il leur inſpireroit le ſentiment qu'ils devoient avoir d'elle, & qu'ils ne la délaiſſeroient pas ſans ſecours, quoy-qu'ils le luy ménageaſſent avec prudence.

XX. L'on tenoit en ce temps-là le Chapitre Provincial à Siene, & Jeſus-Chriſt luy declara ce qu'on y avoit ordonné à ſon égard ; ſçavoir que ſon Confeſſeur ne la viſiteroit qu'une fois la ſemaine, qu'il l'entendroit en Confeſſion toutes les fois qu'elle le voudroit, mais qu'elle ne pourroit pas communiquer ſon interieur à pas un autre. Dieu luy découvroit ſouvent le ſecret des conſciences de pluſieurs pecheurs, & elle ſe ſervoit de cette connoiſſance pour les porter à ſe convertir, & faire penitence ; car elle les avertiſſoit de ce qu'ils croyoient eſtre le plus caché, ou les en faiſoit avertir par ſon Confeſſeur, qui a proteſté d'avoir trouvé veritable tout ce qu'elle luy avoit declaré. Elle fut favoriſée de la grace de guerir les maladies les plus deſeſperées, & de délivrer les poſſedez ; pluſieurs ames luy ont apparu pour la remercier de ce qu'elles avoient eſté retirées du Purgatoire par ſes prieres.

XXI. Elle demandoit ſouvent à Dieu avec une grande inſtance, qu'il luy plût de la délivrer de ce monde qu'elle regardoit comme ſa priſon, elle fut enfin exaucée, & apprit par une revelation le jour & l'heure de ſa mort ; elle commença de

Digitized by Google

se trouver mal le cinquiéme de Février, & quoy-que son corps fut fort affoibly, son esprit le soûtenoit avec tant de vigueur, qu'elle passa dix-sept jours sans prendre aucune nourriture. Enfin elle mourut le vingt-deuxiéme du mesme mois avec un visage joyeux & reluisant, qui marquoit la consolation interieure dont elle estoit remplie, & qui sembloit estre un commencement de la gloire dont elle alloit joüir; à la mesme heure un Religieux grand contemplatif qui estoit dans Castello, vit son ame toute glorieuse qui montoit au Ciel, accompagnée de plusieurs autres qu'elle avoit délivrées du Purgatoire.

XXII. Dés que sa mort fut sceuë les Habitans de Cortone qui estoient tous persuadez de sa vertu, s'assemblerent dans l'Eglise de saint Basile qui est maintenant aux Freres Mineurs, embaumerent son corps, le couvrirent d'un drap d'écarlate, & l'ensevelirent avec grand honneur. Dieu fit incontinent éclater sa saintetè par plusieurs grands miracles. Seize personnes dont les maladies estoient estimées incurables y furent gueries, dix morts ressuscitez, six aveugles éclairez, six estropiats redressez, & trois müets y recouvrerent la parole: il s'est fait depuis plusieurs autres merveilles à son tombeau dont Clement V. fit dresser une information juridique par le Cardinal Neapoleon des Ursins, & depuis elle a esté continuée par d'autres Commissaires. Leon X. ayant veu ce procez fut si touché de la grandeur & de la quantité des miracles qu'il contient, & plus encore de cet étonant prodige de voir que son corps se conserve aussi entier & aussi frais comme si elle estoit en vie, qu'il permit d'en faire la feste à Cortone le 22. de Février: & l'an 1624. Urbain VIII. la beatifia, & étendit cette grace à tout l'Ordre de saint François.

XXIII. Frere Jeanet Tiercere, & la Sœur Gilia compagne fidelle de la B. Marguerite de Cortone florissoient à mesme-temps en vertu dans cette Ville, & à l'exemple de cette Sainte pratiquoient une merveilleuse penitence. Ils moururent tous deux plutost qu'elle, & leur gloire luy fut revelée; ils sont ensevelis dans l'Eglise de saint François de cette Ville. Adriene sœur de la Bien-heureuse Marguerite, & sa compagne inseparable, n'estoit pas moins illustre par sa pieté; estant allée à Nostre-Dame des Anges pour y gagner l'Indulgence, elle fut si pressée de la foule qu'estant de retour à Cortone elle y mourut. Comme Marguerite prioit pour son ame, Dieu luy revela qu'elle estoit allée dans le Ciel sans passer par le Purgatoire, à cause de l'Indulgence dont elle avoit profité.

XXIV. Quelques Apostats qui s'estoient unis avec des heretiques, se cachoient dans les montagnes de l'Abbruzze, & sur les frontieres de la Marche d'Ancone pour y semer leurs erreurs en seureté; on les appelloit *Bisoches*, & le Pape en estant averti donna commission à Frere Mathieu de Thieti Inquisiteur, de proceder contre ces infames, qui avoient esté déja condamnez par ses predecesseurs. Honoré IV. avoit aussi condamné une autre secte qui se faisoit appeller *des Apostres*; Nicolas IV. les avoit fait poursuivre par les Inquisiteurs, & ce sont sans doute les mesmes qui avoient pris le nom de *Bisoches*, & qui se sont fait appeller encore depuis *Begards*, *Beguins & Frerots*.

XXV. Le Pape fit Archevesque de Spalatro en Dalmatie Frere Pierre, qui

Digitized by Google

estoit Chapelain de Marie Reyne de Naples,& Frere Henry de Todi Archevesque de Zara dans le mesme païs.

XXVI. Les Cardinaux Jacques & Pierre Colomnes qui avoient esté deposez de leur dignité par le Pape, s'estoient retirez avec leurs parens & leurs amis dans la Citadelle de Palestrine, d'où ils insultoient à son autorité. Boniface VIII. resolu de les pousser à bout, choisit Fr. Nicolas des Champs, Fr. Jacques de Gordien, & Fr. Remin pour aller prêcher la Croisade contre eux,& contre leurs fauteurs dans la plus grande partie de l'Italie, avec pouvoir de prendre des Coadjuteurs de leur Ordre, ou de celuy de saint Dominique, ou de celuy des Hermites de saint Augustin ; ce Cardinal Jacques avoit la conduite du Monastere de saint Silvestre du chef, où sa niece la Sœur Jeanne estoit Abbesse, & le Pape commit à sa place le Cardinal Frere Mathieu d'Aygueperse, deposa cette Superieure, & la declara incapable de toutes les charges. La passion l'emporta encore contre cette Illustre Famille à d'autres excez qui causerent de grands scandales, & qui ne se terminerent que par sa mort.

XXVII. Frere Pierre Jean Olive mourut à Narbonne le 6. de Mars âgé de 50. ans, dont il en avoit passé 38. dans la Religion. Avant sa mort il fit une declaration publique sur divers points de doctrine qu'il avoit enseignez,& qui avoient fait tant de bruit dans l'Ordre, elle estoit à peu prés en ces termes. Je dis premierement que l'abdication de tout droit temporel,& l'usage pauvre sont de l'essence de nostre vie Evangelique, & j'entens par l'usage pauvre celuy qui toutes les circonstances pesées sera estimé pancher plus à la pauvreté qu'à l'abondance.

XXXVIII. En second lieu je soutiens que c'est un peché mortel, duquel l'ignorance crasse & affectée n'excuse pas, que de deffendre avec opiniastreté les transgressions de la pauvreté, & les imperfections contre la Regle, disant qu'elles sont bonnes ; ou de contraindre les Religieux à les pratiquer, & persecuter ceux qui veulent observer la Regle dans toute sa pureté,

XXIX. Troisiémement je dis qu'il est plus mal fait d'introduire ces relachemens dans le corps de l'Ordre, que d'y attirer seulement quelque particulier, parce que de la premiere façon le mal s'estend d'avantage ; que les defauts qui tirent à consequence pour s'introduire, & pour s'establir sont moins tolerables que ceux qui se peuvent oster facilement ; & que les publics sont plus criminels que les secrets à cause du scandale qu'ils donnent.

XXX. En quatriéme lieu je crois que les excez notables dans les bâtimens, soit pour la matiere, soit pour la curiosité, pour lesquels on fait des questes importunes sont tres-dangereux ; particulierement pour ceux qui les veulent deffendre, & obliger les autres d'y contribuer, car ils tendent à la destruction de la pauvreté, & sont de longue durée.

XXXI. En cinquiéme lieu je dis que c'est contre la pureté de la Regle de playder pour les funerailles & pour les legs pieux ; car encore que cela se fasse par des amis spirituels, si toutesfois les Religieux les y poussent, & leur fournissent les frais, & les écritures, quoyque cela évite le scandale, neantmoins c'est toûjours une tromperie cachée, & une impureté palliée ; je dis le mesme de ceux

Digitized by Google

ceux qui procurent des revenus, ou des proviſions reglées pour chaque année, prevenant les neceſſitez avec trop de ſoin.

XXXII. En ſixiéme lieu je ſoutiens que c'eſt une folie, une erreur, & un blaſpheme contre la Regle de dire qu'il nous eſt permis de porter des habits pretieux, d'aller chauſſez, de ſe ſervir des chevaux, & de vivre avec autant d'abondance, & de commodité que ſi nous eſtions des Chanoines reguliers.

XXXIII. En ſeptiéme lieu je dis que procurer des ſepultures avec cette avidité de lucre que s'il n'y avoit rien à gagner on ne s'en mettroit pas en peine & faire inſtituer des obits diminue beaucoup de la perfection de noſtre eſtat; Enfin je crois que nos Religieux qui ſont élevez à l'Epiſcopat doivent obſerver la Regle qu'ils ont voüée, autant que ce nouvel eſtat le leur peut permettre.

XXXIV. Il ajoûta ſa confeſſion de foy pour éclaircir tout le reſte de ce qu'il avoit dit, ou écrit pendant ſa vie, dont voici le ſens. Je confeſſe à Dieu & aſſeure en voſtre preſence mes Freres que je ne tiens pour article de foy que ce qui eſt contenu dans l'Ecriture ſainte, & ce que l'Egliſe Catholique & Romaine dont Boniface VIII. eſt le Paſteur legitime nous enſeigne, & que je n'ay jamais ſuivi l'opinion d'aucun Docteur comme un point de foy: ni ne la prendray pour telle, ſi l'on ne me montre pluſtot & ſolidement qu'elle eſt de la creance de l'Egliſe Romaine; & j'eſtime que c'eſt une erreur diabolique de s'attacher à l'opinion particuliere d'un homme avec la fermeté qui n'eſt deüe qu'à un article de foy: je confeſſe auſſi que je ne me crois point obligé de prandre comme un point de foy que ce qui eſt determiné pour tel, ou par le Pape, ou par un Concile general, ſi ce n'eſt en tant que la raiſon, ou l'autorité de l'Ecriture, où celle de la foy Catholique m'oblige par elle meſme de le croire; je ne pretens pas pourtant nier que les opinions des Docteurs ne doivent eſtre fort reſpectées, pourveu qu'elles ne contiennent rien qui ſoit évidemment contre la foy, il eſt meſme utile qu'il y ait des opinions contraires, pourveu qu'on ne les ſouſtienne pas avec opiniaſtreté; car par ce moyen la verité eſt mieux examinée, les eſprits s'exercent mieux par la diſpute, & l'on parvient avec plus de ſeureté à l'éclairciſſement des myſteres de la foy. Mais j'entens ſeulement pour ces opinions qui ſont au deſſous de la foy, & qui peuvent ſervir pour la deffendre, & pour la faire comprendre plus facilement.

XXXV. Aprés ces deux declarations ſi chreſtiennes, Fr. Olive receut tous les Sacremens & rendit ſon ame à Dieu; il fut enſevely avec grand honneur, & Dieu a fait connoiſtre ſa Sainteté par pluſieurs miracles, au rapport de Fr. Ange Clarene. Mais ceux qui l'avoient perſecuté durant ſa vie, ne l'eſpargnerent pas aprés ſa mort; ils le pourſuivirent comme un Heretique & obtinrent enfin de Fr. Jean de Muro General de l'Ordre la condamnation de ſa doctrine, avec un commandement à tous ceux qui avoient de ſes livres, de les remettre aux Juges de cette cauſe, ſous de grieves peines contre ceux qui ne le feroient pas

XXXVI. Frere Ponce Carbonelli Religieux illuſtre en vertu, & en doctrine qui avoit eſté Precepteur de ſaint Loüys à Barcelone refuſa d'obeyr à ce commandement, & fut mis en priſon, où il ſouffrit tant de mauvais traitemens qu'il y mourut; mais Dieu fit connoiſtre ſon innocence par pluſieurs miracles qui

Digitized by Google

obligerent ſes Freres de le transporter à Barcelone, où il fut enſevely fort honnorablemẽt; il a laiſſé un Commentaire ſur toute l'Ecriture tiſſu des Sentẽces des Peres, Fr. Antoine Vicente Dominiquain le met entre les ſaints de Catalogne. Fr. Pierre de Nubilo, Fr. Jean Duval, Fr. Jean Juliani, Fr. François Leoneti, Fr. Raymond d'Orleans, Fr. Jean Primi & pluſieurs autres feurent mis en priſon & expoſez à la meſme perſecution : quelques-uns pouſſez d'un zele indiſcret entreprirent avec plus de ferveur que de ſageſſe de pourſuivre la reformation de l'Ordre ſelon les ſentimens de Frere Olive ; mais leur imprudence & l'inclination que le plus grand nombre avoit au relachement cauſerent de grandes diviſions, & des troubles ſcandaleux en diverſes Provinces ; les Superieurs pour y remedier interdirent abſolument au Chapitre general la lecture des œuvres de Fr. Olive, & cette deffenſe dura juſques à Sixte IV. qui les fit examiner toutes, & declara qu'elles ne contenoient rien qui fut expreſſement contraire à la foy Catholique ; que tout ce que cét Auteur avoit avancé eſtoit dans un temperament aſſez juſte pour pouvoir eſtre expliqué en un bon ſens, & qu'on n'y avoit peu trouver à redire, que par l'aveuglement de la paſſion, ou de l'ignorance.

XXXVII. Frere Ubertin de Caſal entreprit la defenſe de la memoire de Frere Olive, & compoſa une Apologie en ſa faveur. Un autre qui n'a pas dit ſon nom écrivit un traité pour faire voir qu'on avoit eu raiſon de condamner ſa doctrine ; nous ne pouvons pas manquer de connoiſtre ce qu'on luy objectoit, par ces deux ouvrages ; & nous y verrons combien ſes adverſaires eſtoient obſtinés contre luy, & juſques où la paſſion les emportoit ; puis qu'ils pourſuivirent la condamnation de ſa Doctrine juſques à trois fois, qu'ils firent deterrer deux fois ſes oſſemens avec ignominie, rompre ſon ſepulchre & enlever les tableaux, & les autres preſens que la pieté des fidelles y avoit offerts, pour marque des miracles que Dieu avoit operez par ſon interceſſion. Nous ne déguiſerons point les endroits, où il y peut avoir quelque difficulté, par des interpretations forcées, mais nous les éclaircirons ſeulement par le ſentiment commun des Docteurs Scholaſtiques.

XXXVIII. Premierement on l'accuſoit d'avoir enſeigné que le caractere des Sacremens ne fait pas plus d'impreſſion ſur l'ame que la conſecration d'une Egliſe ſur ſes murailles ; mais Fr. Ubertin montre par des temoignages exprés de ſes œuvres qu'il a reconnu que le caractere eſt ineffaçable, & qu'il produit dans l'ame des effets permanens ; & quand il ſe ſeroit tenu dans les termes de ſa comparaiſon il n'auroit rien dit de contraire à la foy, puiſque pluſieurs bons Auteurs l'ont expliqué de la ſorte, & ont creu que ce caractere ne conſiſtoit qu'en une relation qui n'eſtoit pas reélle, & ils n'ont pas eſté jugez pour cela dignes d'aucune cenſure ; car tout ce qu'on peut alleguer contre cette opinion tiré des decrets des Papes, ou des deciſions des Conciles ne regarde que la verité du caractere, mais non pas ſon eſſence ni ſa qualité.

XXXIX. Secondement on l'accuſoit d'avoir dit que l'uſage pauvre eſt de l'eſſence de noſtre profeſſion, ou de la pauvreté Evangelique que nous avons profeſſée : la declaration qu'il fit avant ſa mort confirme qu'il eſtoit de ce ſentiment. Frere Ubertin l'avoüe, mais à meſme temps il prouve par pluſieurs raiſons que

Digitized by Google

cela eſt veritable, Cette queſtion qui a eſté l'occaſion de toutes les perſecutions qu'il a ſouffertes ſe peut à mon avis expliquer par une diſtinction : car nous pouvons conſiderer noſtre profeſſion, ou comme une inſtitution humaine, ou comme elle eſt contenüe dans l'Evangile : eſtant priſe de la premiere ſorte, je crois qu'il eſt fort certain qu'elle nous oblige à un uſage pauvre ; mais je ne penſe pas que cét uſage ſoit de l'eſſence de la pauvreté Evangelique, puis que les Papes ont declaré que nous n'eſtions pas obligez par la Regle aux Conſeils Evangeliques qui n'y ſont pas exprimez. Les ennemis de Fr. Olive ne pouvant pas bien trouver à redire ſur le premier article de cette diſtinction s'en prirent au ſecond ; & pouſſerent cette conteſtation juſques au Concile de Viene, où Clement V. par la decretale qu'il y fit publier decide abſolument ſelon cette difference, que les Freres Mineurs ſont obligez à l'uſage pauvre, comme il eſt exprimé par leur Regle ; & que ce ſeroit une preſomption temeraire que de condamner comme Heretiques ceux qui aſſeureroient que cet uſage pauvre eſt contenu ſous le vœu de la pauvreté Evangelique, non plus que ceux qui le nieroient ; & partant il eſt clair qu'encore que Frere Olive ait tenu cette opinion que la pauvreté Evangelique nous obligeoit à l'uſage pauvre il ne merite nulle cenſure, puis qu'il ne la ſoutenuë que comme une opinion ſans condamner la contraire ; & les fauteurs des relachemens ſont tombés dans la cenſure de ce Pape qui les declare temeraires, & preſomptueux, puis qu'ils traitoient d'hereſie l'opinion de Frere Olive ; & certes dans l'expoſition que Clement V. a faite ſur noſtre Regle, il a montré clairement qu'on a grand tort de s'en prendre particulierement contre ce Religieux zelé, puis qu'il a pour garants de ſa Doctrine les quatre Docteurs de Paris qui l'ont enſeignée pluſtot que luy dans l'expoſition de la Regle qu'ils compoſerent par le commandement de Frere Haymon General de l'Ordre.

XL. Troiſiémement on l'accuſoit d'avoir avancé, qu'enſevelir les morts n'eſtoit pas une œuvre de charité, ſi ce n'eſt en cas de neceſſité ; mais Fr. Ubertin montre clairement qu'il n'a jamais parlé ainſi, & qu'il a dit ſeulement que procurer des ſepultures avec l'avidité du gain, & avec le ſcandale du Clergé ; & negliger les exercices ſpirituels pour vaquer à celuy-là avec trop d'empreſſement, eſtoit une choſe qui choquoit la pureté, & la perfecton de noſtre eſtat ; il s'eſt auſſi expliqué de la ſorte avant ſa mort comme nous avons veu.

XLI. Quatriémement on l'accuſoit d'avoir enſeigné qu'on pouvoit dire Catholiquement que l'eſſence divine eſt engendrante & engendrée, procedente & multipliée ; Ce qui eſt abſolument condamné comme Heretique par le Concile de Latran contre l'Abbé Joachim. Ceux qui luy objectoient cette erreur la rapportoient diverſement : les uns diſoient qu'il l'a propoſée crûément ſans aucune modification, & d'autres qu'il ne l'a avancée qu'avec l'addition des perſonalitez ; de ſorte qu'il entendoit que l'eſſence divine avec la paternité eſtoit engendrante, & qu'avec la filiation elle eſtoit engendrée ; ou autrement que le pere engendre & que le Fils eſt engendré, & ainſi que cette divine Eſſence communiquée aux trois Perſonnes eſt une triple perſonne, mais non pas qu'elle ſoit multipliée en trois eſſences. d'autres diſoient qu'il avoit ſeulement enſeigné que l'Eſſen-

Digitized by Google

ce divine estoit communiquante & communiquée, ce qui est fort catholique; car il n'est pas necessaire qu'il y ait une distinction, ou relation réelle entre la chose qui communique & celle qui est communiquée, comme entre celle qui engendre & celle qui est engendrée: mais quand bien il auroit dit comme un autre luy objecte que l'Essence divine engendre estant dans le Pere, & est engendrée comme elle est dans le Fils, cela se pourroit encore expliquer fort catholiquemẽt. Car on entend par là que l'Essence divine concourt comme principe formel à la generation du Fils, & qu'elle termine la generation dans ce Fils comme son terme formel; ajoûtez que c'est l'opinion commune des Docteurs que l'Essence divine rend fecond l'entendement du Pere Eternel, & que d'elle comme objet, & de luy mesme comme puissance se forme la fecondité de sa mémoire par laquelle il engendre son Fils: saint Thomas a reconnu qu'il falloit expliquer ainsi plusieurs locutions des Peres, de sorte qu'il faut comprendre ce qu'ils disent par les noms de la nature ou de l'Essence divine comme seule, avec l'addition des personalités: par exemple que l'essence est de l'essence, la sagesse est de la sagesse, car le vray sens est que la personne du Fils qui est & essence & sagesse, est engendrée du Pere qui est la mesme sagesse & la mesme essence.

XLII. 5. On l'accusoit d'avoir écrit dans ses Commentaires sur l'Apocalypse & ailleurs, que l'Eglise Romaine estoit une prostituée, la confusion de Babylone & beaucoup d'autres semblables injures; Frere Ubertin répond que c'est une calomnie grossiere, & que ses ouvrages sont remplis de témoignages du respect tres-profond qu'il portoit au saint Siege. Je n'ay que son exposition sur la Regle, mais elle est toute parsemée de ces sentimens avec des expressions fort particulieres; & il faut remarquer qu'il fit cet ouvrage long-temps aprés le commencement de cette dispute; c'est pourquoy je ne sçais d'où est-ce que ses ennemis ont pris occasion de luy imputer un crime, dont il paroist si éloigné.

XLIII. 6. On l'accusoit de dire que l'ame raisonnable n'estoit pas la forme du corps humain, mais Ubertin proteste qu'il n'a jamais dit cela, & qu'il n'y a rien dans toutes ses œuvres d'où l'on puisse tirer la moindre conjecture qu'il fut de cette opinion; je crois que quelques-uns de ses disciples opiniastres, qui se vouloient couvrir de l'autorité de ce sçavant homme, peuvent avoir avancé cette proposition, & que cela peut avoir donné lieu de l'attribuer au Maistre; de qui, qu'elle soit, elle est condamnée par le Concile de Viene.

XLIV. 7. On l'accusoit de soustenir que le mariage n'est pas un Sacrement univoque avecque les autres, & qu'il ne confere pas la grace. Il est vray que Durand a tenu cette opinion, & qu'il l'appuye de plusieurs argumens, de l'autorité du maistre des sentences, & de celle de beaucoup de Jurisconsultes; mais la profession de foy envoyée aux Grecs, les Conciles de Florence & de Trente ont defini de foy que le mariage est un vray Sacrement, & qu'il confere la grace; Pour nostre frere Olive, frere Ubertin asseure qu'il en a parlé & écrit aux mesmes termes que les Conciles; je crois que ses adversaires ont pris occasion de luy imputer ces deux erreurs, sur ce qu'il a fort exalté l'état de la virginité au

Digitized by Google

dessus de celuy du mariage avec de grands éloges.

XLV. 8. On l'accusoit d'avoir dit que Jesus-Christ avoit receu le coup de lance estant encore en vie, ce qui est formellement contraire au texte de saint Jean, qui dit qu'il ne luy fut donné qu'aprés sa mort. Frere Olive estoit trop bien versé dans l'Escriture pour asseurer cela contre des paroles si claires d'un Evangeliste : mais il arriva qu'estant tombé sur un passage corrompu de saint Chrysostome dans l'Homelie 89. sur saint Mathieu, où l'on a interposé le coup de lance entre le vinaigre que le Sauveur gousta & sa mort, sans y faire toute la reflexion necessaire, il prêcha pour exaggerer les douleurs du Fils de Dieu qu'il avoit receu cette playe estant encore vivant. Guidon Carme, qui l'a repris de cecy plus que pas un autre, dit qu'il a écrit plusieurs raisons pour appuyer cette opinion, mais pourtant avec doute, & comme en cherchant le moyen de l'accorder avec le texte de saint Jean qui est tout clair, & qu'en effet il conclud en disant qu'il avançoit cela sans l'asseurer avec temerité ; de sorte qu'il est certain qu'il l'a dit par un zele imprudent, & qu'il ne l'a pas soustenu comme indubitable ; mais ses disciples n'en sont pas demeurez à ces termes de modestie, il leur sembloit que cette pensée estoit fort pieuse ; & s'attachant plus à une imagination superficielle de devotion, qu'au solide de la verité, ils chercherent tous les moyens de la soustenir ; cela excita de grandes disputes, & émeut de grands troubles qui furent enfin terminez par Clement V. au Concile de Viene, où il declara que saint Jean avoit rapporté les choses dans l'ordre qu'elles s'estoient passées ; ce qui confondit absolument la temerité de ces esprits amateurs de nouveauté, qui vouloient soustenir que saint Jean avoit parlé du coup de lance par anticipation ; & neantmoins ils ne pouvoient alleguer rien de saint Mathieu dans pas une version qui appuyast leur sentiment ; ils n'avoient pour tout appuy que le passage de saint Chrysostome, dont la corruption est évidente ; car ce pere dit au mesme lieu parlant de cette playe, que les Juifs vinrent à cet excez d'impieté, de tourmenter le Corps de Jesus-Christ mesme aprés sa mort.

XLVI. 9. On l'accusoit d'avoir dit qu'il n'est pas asseuré que les enfans reçoivent la grace, & les autres vertus dans le baptême ; mais certes on ne pouvoit pas appeller alors cela une heresie, puisque mesme aprés le Concile de Viene, qui a declaré l'opinion contraire plus probable, plusieurs sont encore de cet avis, que du moins les enfans ne reçoivent pas les habitudes des vertus avecque le bapteme ; & pour la grace le Concile n'en a pas fait une decision expresse, quoy qu'il ait enseigné des choses desquelles on l'infere fort clairement, & neanmoins tous les Docteurs n'en sont pas bien d'accord ; Frere Olive ne merite donc pas de censure pour une opinion qui estoit alors tenüe par plusieurs graves Autheurs.

XLVII. 10. On l'accusoit de soustenir que les Religieux qui sont faits Evêques, demeurent obligez aux trois vœux & aux autres observances regulieres ; & qu'en particulier les Freres Mineurs doivent observer l'usage pauvre dans l'employ des biens de l'Episcopat, sans qu'ils puissent alleguer une bonne raison pour en estre dispensez ; cette proposition a trois parties, pour la premiere qui regarde les Observances regulieres, les plus celebres Docteurs demeurent d'ac-

Digitized by Google

cord que les Eveſques qui ont eſté Religieux, ſont obligez à celles qui ſont compatibles avecque leur dignité, mais non pas à celles qui les pourroient empécher de s'acquiter de leur charge. Pour la ſeconde qui concerne les Freres Mineurs en particulier, frere Olive s'en eſt expliqué ſelon frere Ubertin, & a dit dans un traité qu'il a compoſé ſur ce ſujet, qu'il ne voyoit point de raiſon pour les diſpenſer de vivre dans l'Epiſcopat avecque le meſme luxe & la meſme pompe que feroit un Seigneur ſeculier, puiſque cette façon de vie ſeroit ſans doute un ſujet de ſcandale; mais que neantmoins il y pourroit avoir des circonſtances de la dignité de leur Egliſe, de leur qualité & du temps, pour leſquelles il leur ſeroit permis d'employer leurs biens avec quelque abondance extraordinaire. Pour la derniere qui regarde les trois vœux, ſon opinion eſtoit que le Pape n'en peut pas diſpenſer, mais c'eſt auſſi celle de pluſieurs grands Docteurs de ſon ſiecle, & ſaint Bonaventure dit ſur ce ſujet que les Eveſques ſont obligez aux trois vœux, ſans en pouvoir eſtre diſpenſez; car pour celuy de pauvreté, ils ne ſont conſtituez qu'œconomes, comme un Abbé des biens du Monaſtere, & pour l'obeïſſance ils ne font que changer de Superieur, car ils la doivent au Pape, au lieu du Superieur regulier, & le merite qu'ils pouvoient avoir par ſa pratique dans leur premier état ſe recompenſe par celuy qu'ils acquierent dans le ſoin paſtoral. Albert le grand, ſaint Thomas & d'autres ſont du meſme ſentiment; c'eſt pourquoy frere Olive ne meritoit aucune cenſure ſur ce ſujet.

XLVIII. De tout cecy, il paroiſt aſſez évidemment qu'en tout ce qu'on luy objectoit il n'y avoit que deux points auſquels il manquoit, & encore ne les avoit-il avancez que comme des opinions ſans les ſouſtenir avec opiniaſtreté; que ſi quelques inſolens ont voulu défendre comme des articles de foy ce qu'il n'avoit enſeigné qu'avec doute, ce n'eſt pas ſa faute mais la leur; car il a toujours ſouſmis ſa doctrine à la correction & de ſes Superieurs, & du ſaint Siege: ſes mauvais diſciples n'ont pas imité ſa ſouſmiſſion, car au contraire quelques-uns ſe ſont joints à ces nouveller ſectes des faux Apoſtres, des Bizoches, & des Frerots; mais auſſi ce mal n'a pas eſté particulier aux Freres Mineurs, les autres Ordres ont eu des Apoſtats qui ſe ſont jettez parmi ces heretiques; les uns attirez par quelque apparence de perfection dont ces impies ſe vantoient, d'autres pour ſe ſouſtraire à l'obeïſſance de leurs Superieurs, & d'autres pour avoir la liberté de ſoûtenir avec obſtination leurs ſentimens capricieux, comme Boniface VIII. le dit expreſſement dans une de ſes lettres.

XLX. Nicolas Eymeric Dominiquain, eſt celuy qui a traité plus indignement Fr. Olive dans ſon Directoire de l'Inquiſition, car il luy attribue vingt hereſies qu'il diſtingue avec addreſſe en autant de chapitres; mais qui ſe reduiſent toutes à un ſeul chef, d'avoir mal parlé de l'Egliſe Romaine, & c'eſt en quoy nous l'avons fait voir tres-innocent; auſſi lors que Clement V. fit examiner ſa doctrine au Concile de Vienne l'on ne dit pas un ſeul mot ſur cét article. Il l'accuſe encore d'une autre hereſie touchant la pauvreté de Jeſus-Chriſt, & des Apoſtres, & c'eſt une pure calomnie, car il n'en a jamais parlé; & cette diſpute ne nâquit qu'aprés ſa mort. Enfin il les charge de toutes les erreurs des Begards, des Begaius, & des Frerots juſques au nombre de cinquante, & c'eſt encore une

Digitized by Google

imposture, car il n'a jamais parlé ni écrit d'aucune de celles là, & ces sectes n'ont paru sous ces noms qu'aprés sa mort.

L. Ce qui est plus surprenant, cet Auteur luy objecte comme des heresies des opinions qui sont tres-catholiques, & qui sont enseignées par saint Thomas, comme sont celles-cy, que les Religieux qui sont éleus Evesques, sont obligez au vœu de pauvreté : que les Freres Mineurs ne peuvent posseder aucune chose ni en particulier, ni en commun, & quelques autres semblables. Pour couronner l'œuvre il ajouste que ses os furent bruslez comme ceux d'un heretique par l'ordre de Clement VI. mais Penna son Commentateur ne trouvant pas cela mesme probable dit qu'Eymeric attribuë ailleurs cette condamnation à Jean XXII qui a défendu la lecture des livres de frere Olive ; & qu'il n'est pas pourtant certain que cela ait esté executé, parce que ce Religieux avoit soumis ses ouvrages à la correction de l'Eglise. Bzovius ne pouvoit pas manquer d'en dire autant qu'Eymeric, il parle de luy sous Innocent III. & le reprend encore plus de cent ans aprés sous Jean XXII.

LI. Pour faire voir clairement que tous ceux qui ont maltraité la memoire de Frere Olive se sont laissez emporter à la passion, & qu'ils ne font que suivre aveuglement ce qu'Eymeric en a écrit, sans prendre le soin de l'examiner, il ne faut que considerer la diversité avec laquelle ils parlent de son âge, & du temps auquel il a vécu ; Prateolus & Bzovius aprés luy le mettent, comme nous venons de dire, sous Innocent III. c'est-à-dire environ l'an 1199. & puis sous Jean XXII. en l'an 1325. Eymeric le loge sous Clement V. Predecesseur de Jean XXII. Penna sous Celestin III. l'an 1220. & dit que ce fut celuy-cy qui fit brûler son cadavre, mais il se trompe à l'âge de Frere Olive, comme nous verrons, & au temps de ce Pape, car il fut éleu l'an 1191. & regna six ans avant Innocent III. qui luy succeda, & partant il n'a pas peu faire ce qu'il luy attribue. Sanderus le met à l'an 1242. sous Innocent IV. & Sixte de Siene à l'an 1400. Jugez de la validité de ces témoignages & de ces accusations par le bel accord de tous ces témoins qui deposent contre luy ; certes si frere Olive estoit heretique, ou ce qui est pis, heresiarque, comme il plaist à Bzovius, il ne seroit pas possible que quelque Pape n'eut condamné son nom & sa memoire, comme ils ont fait de tous les autres ; nous avons marqué fort exactement le temps de sa naissance, de son entrée en Religion, & de sa mort, d'où il conste évidemment combien tous ces Auteurs se sont trompez.

LII. Frere Pierre Jean Olive mourut donc fort chrestiennement cette année à Narbonne âgé de cinquante ans, & y fut enseveli avec beaucoup d'honneur. L'envie & la malice de ses faux freres l'ont poursuivi aprés sa mort ; l'ignorance & l'opiniatreté de ceux qui se disoient ses disciples l'ont diffamé ; voila tout son crime ou plutost son malheur ; car il a esté examiné & jugé diverses fois par ses Superieurs, & n'en a jamais esté condamné. Nicolas IV. fit examiner sa vie & sa doctrine, & le Chapitre general travailla sur le mesme sujet, mais il n'y a point eu contre luy de sentence si severe comme ces Auteurs nouveaux la prononcent ; Clement V. qui fit decider au Concile de Viene quelques-uns des points qu'on luy objectoit, ne dit pas un mot de luy, & ne le fait ny l'Autheur

Digitized by Google

ny le defenſeur de ces opinions ; auſſi eſt-il certain par le ſentiment de tous les Docteurs, qu'on ne peut pas appeller heretique un homme qui ſe ſoumet à la correction de l'Egliſe. Il ne ſuffit pas pour ſouffrir cette tache qu'il tombe en quelque erreur, il faut qu'il s'opiniaſtre à la défendre, lors qu'il en eſt repris par ceux qui ont droit d'en juger ; ou qu'il reſiſte avec connoiſſance & deliberation àux veritez catholiques : quand bien Frere Olive auroit eu des opinions erronées, le deſaveu qu'il a fait de tout ce qu'il auroit dit ou écrit de contraire au ſentiment de l'Egliſe, & la proteſtation de n'adherer à celuy d'aucun homme particulier, le mettroient à couvert de toutes ces cenſures, que l'ignorance, le faux zele, ou l'imprudence ont fait porter contre luy.

LIII. Afin qu'on ne penſe pas que je ſois fort particulier à ſouſtenir ſon honneur contre tant d'Auteurs qui le condamnent, & contre la cenſure ſevere de laquelle il eſt noté dans le directoire de l'inquiſition : Je veux porter icy le témoignage de quelques perſonnes aſſez connues par leur merite qui le recommandent avec eloge. Frere Ange Clarene, qui luy a eſté fort familier, dit de luy, qu'il eſtoit doux, humble, devot à Jeſus-Chriſt, à ſa ſainte Mere, & à noſtre Seraphique Pere ſaint François ; qu'il avoit une ſageſſe toute celeſte, que ſon eloquence le faiſoit conſiderer comme un des plus diſerts Predicateurs de ſon temps ; qu'il paroiſſoit rempli de grace & de vertu ; qu'il eſtoit tres-affectionné à ſon état, diſcret, prudent, & fort ſoigneux à procurer toute ſorte de bien meſme au delà de ſes forces, & qu'il a enſeigné des choſes tres-utiles pour éviter les dangers ſpirituels, & pour s'élever à l'acquiſition des veritables biens.

LIV. Frere Pierre Rodulphe l'appelle un homme d'une ſubtilité fort rare & d'une doctrine profonde ; il ajouſte qu'il répondit ſi fortement à ceux qui le calomnioient, que nul ne peut reſiſter à l'eſprit de ſageſſe qui parloit par ſa bouche ; auſſi eſtoit-il une belle lumiere pour éclaircir les choſes douteuſes, & la grandeur de ſon merite eſt ce qui a élevé des envieux contre luy.

LV. Marianus en parle comme d'un ſaint & excellent Docteur, la Chronique de noſtre Ordre dit de luy. Frere Olive paroiſſoit fort auſtere, ſes actions & ſes paroles eſtoient graves, ſa reputation eſtoit grande par tout. Il avoit un grand zele pour la pratique de toutes les vertus ſur tout de la ſainte Pauvreté ; Il a eſté doüé de l'eſprit de prophetie ; pluſieurs Religieux s'attacherent à luy pour imiter ſa bonne vie ; il ne pouvoit ſouffrir les relaſchemens qui ſe gliſſoient dans l'Ordre ſans les reprendre publiquement, ce qui luy ſuſcita beaucoup de perſecutions : il a écrit des poſtilles ſur toute la Bible.

LVI. Eymeric meſme l'appelle un Docteur en Theologie tres-celebre : & le firmament des trois Ordres le nomme un Docteur divin. Saint Antonin qui traite de luy & de ſa doctrine ne le condamne en pas un point, au contraire, il aſſeure qu'il ſatisfit tres-bien à ſes Superieurs, & qu'il ne s'eſt jamais montré ni Schiſmatiques ni rebelle.

LVII. Frere Ubertin le recommande avec des loüanges, quoy-qu'il diſe qu'il ne veut pas ſuivre toutes ſes opinions. Sixte Sienois, Henry Villot, Gonzague, Poſſevin & Fabien Juſtinien le mettent entre les Auteurs Eccleſiaſtiques, ſans marquer qu'on doive prendre aucun ſoupçon de ſa doctrine dans la foy.

J'ay

Digitized by Google

J'ay voulu traiter cette cause fort au long pour ne laisser aucun doute de l'innocence d'un Religieux que plusieurs ont regardé comme un Saint, & qui a paru si zelé pour la pureté de nostre sainte Regle contre les relachemens.

LVIII. Le Convent de Bar-sur-Aube dans le Dioceſe de Langres avoit esté fondé avant cette année, Jacques de Montier avoit fait bâtir l'Egliſe, & il y fut enſevely prés du grand Autel l'an 1289. Lambret d'Aubernia & ſa femme le firent achever cette année.

LIX. Il conſte par des actes authentiques que celui de Benevent au Royaume de Naples, celui de Pierre-Corbario dans le Duché d'Urbin & celui de Marſale en Sicile prés du Promontoire appellé *Capo-boco*, & autrefois Lilybée avoient eſté eſtablis avant cette année.

LX. Albert Krantzius dit que celui d'Hannover en Saxe fut eſtabli ſous Conrad II. Eveſque de Minden qui mourut l'an 1295. aprés avoir gouverné treize ans cette Egliſe.

LXI. Frederic II. Duc de Lorraine, & Marguerite ſa femme fille de Theobald Comte de Champagne & depuis Roy de Navarre fonderent le Monaſtere de Neu-chaſtel au Dioceſe de Toul pour les Religieuſes de ſainte Claire, ils avoient mis auparavant Marguerite leur fille dans celui de Cologne, & Agnés dans celui de Longchamp prés de Paris; la premiere Abbeſſe fut priſe de celui de Provins, ils y aſſignerent de beaux revenus & leur ſucceſſeur Theobald II. & Rodolphe les ont augmentez.

LXII. Celui de ſaint Laurens de Salerne au Royaume de Naples & de l'ordre de ſaint Benoit, ayant eſté difformé pour le ſpirituel & ruiné pour le temporel, la Sœur Jeane Religieuſe de ſainte Claire au Monaſtere de ſaint Eſprit de la meſme ville y avoit eſté établie Abbeſſe par ordre du Pape à l'inſtance de Procida ſon pere, qui promettoit d'ayder beaucoup à le remettre ſous la Regle de ſainte Claire. Elle avoit commencé la cloture, mais elle n'y avoit pas encore eſtably cette nouvelle forme de vie; & le Pape ordonna au Cardinal Landulphe de l'y faire introduire, & de l'exempter entierement de la juriſdiction de l'Ordinaire, & de celle de l'Abbé de Mont-Caſſin. Depuis ſa Sainteté commanda au General de l'Ordre & au Provincial de la Terre de Labour de ſe charger de ſon Gouvernement: & pour les biens de ce Monaſtere il ordonna que tous ceux qui ſe trouveroient dans l'enceinte de la ville demeureroient aux Religieuſes nouvellement eſtablies, mais que ceux qui ſe trouveroient ailleurs ſeroient remis au Monaſtere de Mont-Caſſin.

LXIII. Le Cardinal Mathieu des Urſins Protecteur de l'Ordre remit au General la direction de tous les Monaſteres de ſainte Claire qui dependoient de luy, & dreſſa la forme de la conduite qu'il falloit garder dans leur direction.

LXIV. Les conteſtations qui arrivoient ordinairement dans les élections des Eveſques obligerent le Pape de deffendre à tous les Religieux mendians d'accepter aucune Prelature hors de leur Ordre, s'il y avoit quelque diſpute pour cela, ſans la permiſſion expreſſe du ſaint Siege.

LXV. Le Pape écrivit à l'Abbé de ſaint Proſper de Rheggio dans la Calabre de porter les Religieuſes de ſaint Dominique du Monaſtere de ſaint Pierre

Digitized by Google

Martyr, à vendre aux Freres Mineurs de cette meſme ville quelque fonds qui leur eſtoit neceſſaire pour aggrandir leur Convent.

De Jesus-Christ. l'an 1298.	de Boniface VIII. l'an 4.	d'Adolphe Emp. l'an 7.	de l'Ordre l'an 91.

I, GUidon Comte de Flandre avoit promis en mariage ſa fille Philippe à Edoüard Prince de Galles fils d'Edoüard Roy d'Angleterre ; Philippe Roy de France qui ne pouvoit voir cette alliance qu'avec peine, avoit attiré le Comte & ſa femme à Corbeil prés de Paris par de belles paroles, & aprés leur avoir fait connoiſtre le deplaiſir qu'il avoit receu de leur conduite, & qu'il prenoit pour un crime ce qu'ils croyoient avoir fait fort innocemment, il les avoit retenus priſonniers. Boniface VIII. s'eſtoit meſlé de les accorder, & leur avoit fait paſſer un traité dont le Comte de Savoye s'eſtoit rendu caution, par lequel les Princes Flamans avoient eſté remis en liberté, mais ils avoient laiſſé au Roy en otage la Princeſſe leur fille. Le deplaiſir qu'ils conceurent de l'éloignement d'une perſonne qui leur eſtoit ſi chere les avoit obligez de la redemander ; ils n'eſpargnerent ni prieres ni ſouſmiſſions pour l'obtenir, & voyant que toutes les voyes de douceur leur eſtoient inutiles, Guidon avoit fait une ligue contre la France avec l'Empereur Adolphe, Edoüard Roy d'Angleterre, Jean Duc de Brabant gendre de l'Anglois, & neveu de Guidon, Henry Comte de Bar, & Albert Duc d'Autriche.

II. Jean Comte de Haynaut qui s'eſtoit declaré pour la France avoit prevenu ce grand armement, & fait de furieux ravages ſur les terres du Flamand avant qu'il n'eut receu le ſecours de ſes alliés ; ſur ce deſordre l'on avoit accordé une treve depuis le 15. d'Octobre juſques au premier de Decembre, & Charles Roy de Sicile la fit proroger pour deux ans, & remettre tous les differens à la deciſion du Pape ; c'eſt pourquoy ſa Sainteté envoya dans le commencement de cette année Frere Nicolas Bocaſin de Treviſe General de ſaint Dominique, & Frere Jean de Muro General de ſaint François à Gand en Flandres pour confirmer la Treve, & taſcher d'établir une ſolide paix ; ces Nonces Apoſtoliques s'aquiterent ſi bien de cette commiſſion, & de pluſieurs autres que ſa Sainteté leur donna qu'ils meriterent d'eſtre élevez au Cardinalat.

III. Le Pape donna ordre au Provincial d'Eſclavonie d'établir deux de ſes Religieux Inquiſiteurs dans la Servie, la Ruſſie, la Dalmatie, la Croatie, la Boſſine, & l'Iſtrie, avec pouvoir à luy & à ſon Vicaire de les changer, lors qu'ils le jugeroient à propos, & d'en ſubſtituer d'autres, lors que ceux-cy viendroient à mourir. Frere André Inquiſiteur dans la Province de ſaint François avoit confiſqué les biens d'un Heretique de Spolete, & le Pape donna ordre à un autre qui exerçoit la meſme charge de les faire remettre aux enfans qui eſtoient innocens du crime de leur pere. Frere Ange de Rieti & Frere Leonard de Tivoli avoient ab-

Digitized by Google

sous de l'Heresie Jean Feraloca citoyen d'Orvieto ; & leur successeur l'avoit fait rappeller en Jugement ; mais le Pape donna ordre à Frere Adam de Cumis Inquisiteur dans la Province de Rome de decharger Jean de cette poursuite.

IV. Frere Gentil de Mont-des-Fleurs qui avoit succedé à Frere Jean de Muro dans l'Office du sacré Palais, fut fait Cardinal dans Ricti aux Quatre-temps de Decembre, & Frere Reginald de la Province de saint François fut mis à sa place. Frere Jean Samesius Penitencier du Pape qui avoit fait des commissions tres-importantes pour l'Eglise fut fait Evesque de Rennes en Bretagne ; Frere Laurens de Belitri fut pourveu de l'Evesché d'Orta dans la Province de Rome ; & Frere Monald Moldaneschi fut changé de l'Evesché de Soane en Toscane à l'Archevesché d'Orvieto sa patrie.

V. Saint Loüys Evesque de Tolose estant allé en Catalogne pour rendre visite à la Reine d'Aragon sa sœur, consacra l'Eglise des Freres Mineurs de Barcelone à l'honneur de saint Nicolas, en presence de Frere Pelerin qui estoit alors Evesque de cette ville ; estant revenu à Tarascon en Provence où le corps de sainte Marthe repose, il y prescha le jour de sa Feste ; de là il alla à Brignoles où il fut saisi de la fievre, & averti de Dieu qu'elle le conduiroit bien-tost à la mort. Cette nouvelle luy fut aussi agreable que la veüe du port l'est aux Matelots ; désiors il ne voulut plus oüir parler que des choses du ciel, ni penser qu'à se preparer à ce passage ; on luy porta le saint Viatique, & quoy-qu'il fut dans une grande foiblesse, il se leva du lict, s'avança pour l'adorer, & le receut à genoux ; il predit le jour de sa mort, qui luy arriva le 19. d'Aoust, sans qu'il perdit qu'avec le dernier souspir l'usage libre de la raison & des sens.

VI. Aprés son decez son visage parut plus beau qu'il n'estoit durant sa vie ; de sorte qu'il sembloit plustot celui d'un homme qui sommeille, que celuy d'un trespassé : son corps fut porté à Marseille, & enseveli au milieu du Chœur des Freres Mineurs comme il l'avoit ordonné par son testament ; sur le chemin les flambeaux qu'on portoit allumés s'esteignirent, & l'on vit des rayons de lumiere qui tomboient du ciel sur son corps, & qui les rallumerent. Plusieurs personnes dignes de foy attesterent encore de l'avoir veu paroistre sur le grand Autel de cette Eglise revétu de ses habits Pontificaux, & entouré d'une clarté qui marquoit la grandeur de sa gloire ; il mourut à l'âge de vingt-trois ans selon la plus commune opinion & la plus asseurée. L'on pourroit croire que sa naissance avoit obligé le Pape de le dispenser pour le faire Evesque dans une si grande jeunesse, mais les vertus qu'il a fait paroistre dans cette charge ont montré bien clairement que cette faveur estoit deüe à son merite, & que s'il estoit jeune d'années, il avoit une sagesse fort meure.

VII. J'ay mis sa mort à cette année ; je sçais que quelques Auteurs la rapportent à l'an 1295. d'autres à l'an 1297. quelques-uns la reculent d'un an, & d'autres de neuf : J'ay deux raisons pour appuyer mon sentiment que je crois tres-fortes ; la premiere c'est que presque tous disent qu'il est mort âgé de 23. ans & six mois, or il naquit selon les meilleurs Historiens l'an 1275. au mois de Fevrier ; donc en faisant la supputation il faut dire qu'il est mort cette année, car si vous ajoûtez 23. à 75. cela fait 98. Pour une seconde raison c'est que l'Auteur de sa vie

Digitized by Google

qui l'a connu familierement asseure qu'il ne vécut que deux ans & deux mois aprés sa delivrance ; or est-il qu'elle arriva l'an 1295. au mois d'Octobre, ajoûtés y deux ans & deux mois, & vous trouverez l'an 1298.

VIII. Sa mort fut incontinent suivie de miracles & grands & evidens ; Jean XXII. dit dans la Bulle de sa canonization qu'il a ressuscité six morts, Pisanus en met sept, & nostre Breviaire douze. Je ne diray de toutes ces merveilles que celles qui ont quelque circonstance remarquable. Un habitant de Marseille avoit tué un de ses freres, & la Justice le condamna à estre decapité ; l'execution ayant esté faite les deux corps furent portez à l'Eglise de saint Loüys pour y estre inhumés ; la mere de ces deux malheureux enfans suivoit ces tristes funerailles, & les ayant recommandés à saint Loüys, elle eut la consolation de les voir ressusciter en presence de tous ceux qui les avoient accompagnez.

IX. Un homme de la Poüille avoit esté condamné à estre pendu sur de faux tesmoignages ; il recommanda son innocence à saint Loüys, & sa priere fut si efficace que son licol se rompit par trois fois lors que le bourreau le jetta de la potence, & le Juge voyant ce prodige le délivra de la mort.

X. Une Dame du voisinage de Marseille qui avoit demeuré sterile dans son mariage durant plusieurs années, se trouva grosse aprés avoir fait un vœu à saint Loüys ; mais elle ne s'accoucha que d'une masse de chair si mal formée qu'on l'ensevelit sans la luy oser montrer ; & lors qu'elle demanda de voir son fruit, on luy declara le malheur de son accouchement ; cela ne la rebuta point, elle s'obstina à le voir, pour luy complaire on deterra cette masse de chair & on la luy porta ; elle la prit entre ses mains, & s'addressant à saint Loüys elle luy dit, *Grand Saint les œuvres de Dieu sont parfaites, vous m'avez rendu feconde par vostre pouvoir, j'esperois que mon fruit seroit pour me donner de la joye, & non pas pour augmenter ma douleur ; je ne doute point que vous ne me fassiez le present tout entier en luy donnant, & la forme & l'ame d'un homme.* Dés qu'elle eut achevé sa priere, à la veüe de son mary & de plusieurs femmes, cette chair prit la figure d'un fort bel enfant qui tesmoigna par ses petits cris qu'il avoit receu la vie.

XI. Deux autres mariez qui avoient obtenu la fecondité aprés un vœu qu'ils avoient fait à saint Loüys negligerent de l'accomplir ; leur enfant avoit déja sept ans, & ils perseveroient dans leur negligence. Dieu pour leur faire reconnoistre leur faute permit que ce garçon mourut ; quelque ingrats qu'ils se conneussent ils avoient encore une si grande confiance en la charité de saint Loüys qu'ils croyent que leur enfant ressusciteroit par la priere qu'ils luy faisoient, & ils estoient si fermes dans cette esperance qu'il fallut enlever ce petit corps par force. Ils le suivirent à l'Eglise, assisterent à l'Office implorant toûjours le secours de saint Loüys, mais l'enfant demeuroit toûjours au mesme estat : enfin on le descendit dans le sepulchre, & lors qu'ils alloient perdre toute esperance, parce qu'on le vouloit couvrir de terre, il se leva en vie. Il blama fort son pere & sa mere de la faute qu'ils avoient faite de n'avoir pas accompli leur vœu, & les asseura que Dieu les avoit voulu punir par le deplaisir qu'ils avoient receu de sa mort.

XII. Un Fauconnier du Roy de Portugal ayant trouvé demi-mort un faucon que ce Prince aymoit avec passion, courut le porter devant l'Autel de saint

Digitized by Google

Loüys au Convent de Beia, mais tandis qu'il prioit le Saint son oyseau mourut; luy tout faſché, & comme en colere prend le faucon, le jette ſur l'Autel, & s'en va porter la nouvelle de ſa mort à ſon maiſtre qui eſtoit à deux lieües de là; aprés qu'il en eut fait le rapport, & tandis que le Roy s'emportoit en colere contre ſa negligence, voyla que le faucon entre par la feneſtre & ſe va poſer ſur ſon poing.

XIII. Denis Roy de Portugal mari de ſainte Elizabeth s'eſtant egaré ſeul à la chaſſe, fut attaqué par un grand Ours qui le jetta d'abord du cheval en terre; à ce peril il invoqua le ſecours de ſaint Loüys, & le Saint ſe rendant diligent au beſoin, s'apparut d'abord à luy, & comme s'il l'eut voulu railler de ſa peur, il luy dit *que faites-vous là couché? Prenez voſtre poignard, & plongez le dans le ſein de cette beſte.* A cette parole le Roy ſentant libre ſa main droite que l'Ours luy avoit ſaiſie de ſa pate, dégaine ſon poignard, le plonge dans le corps de ſon ennemi & le tuë; comme il s'en retournoit à ſes gens, un païſan qui ne le connoiſſoit pas luy dit qu'il voudroit que le Diable emportat & le Roy, & ſes Officiers; parce que pour luy preparer à diſner on luy avoit enlevé une vache, trois moutons & trois poules; ſur cette plainte le Roy le fit ſuivre, & ayant ſçeu la verité du fait il fit ſatisfaire à tout le dommage, & condamna le Maiſtre d'Hoſtel à la mort. On voit encore dans le Convent de Beia la Chapelle que ce Roy fit bâtir à l'honneur de ſon liberateur en memoire, & en action de graces de ce miracle.

XIV. Un Soldat Limoſin qui combatoit en Italie du temps de la guerre des Guelphes, & des Gibelins, tomba dans un parti des ennemis qui l'enveloperent; dans ce peril il ſe recommanda à ſaint Loüys qui luy apparut, & le conduiſit par le milieu de ces troupes ennemies ſans que pas un le vit, juſques à ce qu'il fut remis dans ſon camp.

XV. Les habitans de Seravalle en Toſcane eſtant dans la derniere extremité, & preſts à eſtre forcez par les ennemis qui ſe preparoient à un aſſaut le 19. d'Aouſt, firent vœu de celebrer tous les ans la Feſte de ſaint Loüys; d'abord le Saint parut viſiblement ſur leurs murailles, & donna tant de terreur à leurs ennemis qu'ils ſe retirerent en confuſion.

XVI. Les Villageois du Territoire de Villalpand dans la vielle Caſtille firent vœu de donner tous les ans un cierge du poids de 25. livres au Convent des Freres Mineurs de leur Ville à l'honneur de ſaint Loüys, s'il luy plaiſoit de les delivrer des Sauterelles, qui avoient accoutumé de manger leur moiſſon; le lendemain pluſieurs perſonnes dignes de foy virent le Saint qui ſe promenoit par la campagne vétu Pontificalement, donnoit la benediction à leurs champs, & chaſſoit ces animaux avec ſon bâton Paſtoral. Vingt-ans aprés ils changerent leur vœu, de l'avis & du conſentement des Religieux, & firent bâtir une Chapelle à l'honneur de ſaint Loüys pour y celebrer tous les ans ſa Feſte. Sedulius rapporte pluſieurs autres merveilles qui ſeroient trop longues à deduire.

XVII. Quoy que les miracles que ſaint Loüys faiſoit fuſſent ſi grands, & ſi publics, neantmoins il y eut des perſonnes qui en parlerent avec mépris, mais Dieu les punit de leur temerité pour faire mieux éclater la gloire de ſon ſerviteur. Une femme de Marſeille voyant la foule du monde qui venoit à ſon tombeau, & la quantité des preſens qu'on y faiſoit, s'emporta à dire que les Religieux fai-

Digitized by Google

ſoient honnorer cét Eveſque pour Saint, afin de gagner des cierges & des offrandes ; mais que pour elle comme elle n'avoit pas de foy pour ſes miracles qu'elle ne vouloit pas auſſi luy faire de preſens ; ſes paroles furent prononcées avec un geſte de mépris, & ceux qui les entendirent blamerent ſon inſolence, mais elle ne la corrigea pas pour leurs avis ; eſtant de retour dans ſa maiſon elle commença de penſer que ſi ſaint Loüyt eſtoit un Saint, il pourroit bien la punir de ſes blaſphemes. Et ſur cette reflexion au lieu de ſe repentir elle dit, *He bien, ſi cét Eveſque me rend aveugle dans trois jours, & me donne un ſi grand mal de teſte que je ne puiſſe pas dormir, je croiray qu'il eſt Saint* ; au troiſiéme jour Dieu luy envoya le chaſtiment tout tel qu'elle meſme ſe l'eſtoit ordonné ; la douleur & l'aveuglement luy firent reconnoiſtre ſa faute, & ſon repentir avec un vœu qu'elle fit au Saint, luy meriterent la gueriſon de ſon mal de teſte. & le recouvrement d'un œil.

XVIII. Saint Loüys ne faiſoit pas des miracles ſeulement pour les maladies corporelles, car on a ſouvent eſprouvé que pluſieurs pecheurs qui venoient viſiter ſon tombeau s'en retournoient avec des ſentimens extraordinaires de contrition, & de deſir d'une meilleure vie. Je ne dois pas oublier un miracle perpetuel qui ſe fait tous les ans à une Chapelle dediée à ſon nom ſur une petite montagne dependante du village de Cangas dans le Dioceſe d'Oviedo. Tout le voiſinage s'y aſſemble en grande foule le jour de ſa Feſte, & tandis qu'on dit la Meſſe il nait ſur les murailles, ſur les portes & meſme ſur les bandes de fer, des fleurs d'une eſpece qu'on n'a jamais veüe ailleurs, & qui ſe deſſechent dés que le ſaint Sacrifice eſt achevé. Le peuple les ramaſſe, & les conſerve avec grande devotion, & elles ſervent à la gueriſon de pluſieurs malades. Les teſmoignages authentiques que j'ay receus de la verité de ce prodige oſtent tous les doutes qu'on en pourroit former. Nous aurons encore occaſion de parler des merveilles de ce Saint au temps de ſa canonization.

XIX. L'armée du Pape tenoit aſſiegés dans Palleſtrine les deux Cardinaux Colomnes, de ſorte qu'ils furent enfin obligez à ſe rendre. Frere Jacopon qui ſe trouvoit enfermé avec eux depuis ſix mois blamoit publiquement la conduite de Boniface VIII. & faiſoit des vers ſur l'eſtat deplorable de l'Egliſe ; il en fit meſme avec une liberté que nous pourrions appeller trop grande, ſi le zele de ſa vertu ne l'excuſoit pas, car il s'en prenoit directement & clairement à la perſonne du Pape ; C'eſt pourquoy la Ville eſtant renduë il fut mis en priſon, où l'on ne luy donnoit que du pain & de l'eau ; Boniface VIII. avoit eu grande amitié pour luy, mais dés le commencement de ſon Pontificat il le prit en averſion par l'occaſion que je vais dire. Il fit un ſonge dans lequel il luy ſembloit de voir une cloche ſi grande qu'elle couvroit toute la terre, mais elle n'avoit point de batant. Il dit ſa viſion à pluſieurs perſonnes, & leur en demanda leur penſée croyant qu'elle avoit quelque choſe de miſterieux ; Frere Jacopon qui fut un des conſultez luy dit, *Pere Saint, je crois que cette cloche ſignifie la grandeur de voſtre dignité qui s'eſtend ſur toute la terre, mais prenez garde que le defaut de batant ne marque en vous celui des bonnes œuvres, & du bon exemple par lequel vous eſtes obligé de reſonner dans toute l'Egliſe.* Cette interpretation ne plus pas au

Digitized by Google

Pape; Il dissimula pourtant son deplaisir; mais il en conserva la memoire & le ressentiment. Il y avoit vingt-ans que Frere Jacopon s'estoit rendu Religieux lors qu'il fut mis en prison, d'où il ne sortit qu'aprés la mort de Boniface: c'est pourquoy il faut rapporter icy les actions precedentes de sa vie.

XX. Frere Jacopon naquit à Todi en Ombrie de la Noble Famille de Benedettoni, on le nomma Jacques au Bapteſme, & depuis comme par mepris *Jacopon;* Il estudia en Droit Civil, & se rendit un celebre Advocat; la pensée qu'il avoit de s'attacher au monde luy fit épouser une tres-honneste Demoiselle qui sçeut s'accommoder avec une grande prudence pour l'exterieur aux sentimens de vanité qu'elle voyoit en son mari, & conserver dans son interieur le parfait amour qu'elle avoit pour Dieu. Un accident fit connoistre sa vertu cachée, elle assistoit un jour avec plusieurs Dames à des jeux publics, le theatre sur lequel elles estoient placées se rompit au milieu du divertissement, avec un tel fracas que plusieurs en furent accablées & d'autres fort blessées; la femme de Jacopon fut retirée de dessous ces ruines demi-morte & sans parole; on la fit emporter, & en la deshabillant on trouva qu'elle portoit un cilice sous ses beaux habits. Tout le secours qu'on luy donna fut inutile, car elle mourut entre les bras de son époux, qui s'empressoit pour l'assister avec toute la tendresse que la plus parfaite amitié peut inspirer; & la connoissance qu'il eut de sa vertu par cet instrument secret de sa penitence le changea tellement, qu'il ne pensa plus qu'au mépris de toutes les choses de la terre, pour lesquelles il avoit eu tant d'estime & d'attachement.

XXI. Il commença la nouvelle vie qu'il vouloit entreprendre par la distribution de tous ses biens aux pauvres, & ne se reserva qu'une tunique vile & grossiere pour porter l'habit du Tiers-Ordre auquel il s'enrôla; des-lors il fit une ferme resolution de chercher toute sorte de moyens pour se faire mépriser de tous ceux de qui il estoit connu, & la conduite qu'il tint pour y reüssir donna d'abord & de la honte, & du deplaisir à ses parens: ils rougissoient des actions qu'ils luy voyoient faire parce qu'elles sentoient la folie, & ils firent tous leurs efforts pour l'en détourner, mais ils y profiterent si peu qu'ils furent obligez de le laisser continuer.

XXII. Frere Jacopon se voyant délivré de ces trop sages & importuns Conseillers, ne pensa plus qu'à mettre en pratique les moyens qu'il s'estoit imaginez pour se faire mépriser, & passer pour un insensé: il arriva qu'on fit des jeux publics, & fort solemnels dans Todi, & il ne voulut pas perdre l'occasion de se produire selon son dessein; il se chargea du bast & des paniers d'un mulet, mit, la croupiere à sa bouche comme une bride, & se vint presenter dans ce bel équipage au milieu de l'assemblée. Ce spectacle si étrange & si nouveau fit terminer le divertissement, & ses Concitoyens considerant l'humiliation à laquelle il s'abbaissoit, s'en retournoient sans ozer rien dire, tant ils estoient estonnés de sa penitence; car quoy que son action parut ridicule, neantmoins la connoissance qu'ils en avoit de sa vertu ne leur permetoit pas de la condamner.

XXIII. Une autre jour son frere qui devoit marier une de ses filles l'invita pour la feste, ne pouvant pas honnestement s'en empescher. Mais à mesme temps il prit la precaution de le faire prier instamment qu'il ne troubla pas la joye de

Digitized by Google

la compagnie, par quelque tour de son humeur qui ne pourroit que tourner au deshonneur de la famille. Fr. Jacopon respondit à celuy qui luy donnoit cét avertissement, *ditez à mon frere qu'il travaille à honnorer nostre maison par sa prudence, & moy par ma folie.* Le jour des nopces arrivé, Jacopon se met à nud, s'oint le corps de miel, & se veautre dans un amas de plumes, & sous cette horrible figure d'un monstre qu'on n'avoit Jamais veu, il entra dans la salle de l'assemblée; ses parens en eurent tant de honte & deplaisir qu'ils se separerent, & rompirent la feste.

XXIV. Enfin il fit tant de choses ridicules qu'il reüssit selon son desir à passer pour un fol; les enfans mesmes en faisoient leur passe-temps, & il estoit ravi de se voir le joüet des hommes; neantmoins parmi tous ces traits apparens de folie, il disoit des veritez qui en estonnoient plusieurs, & il leur faisoit paroistre à travers l'homme fol un esprit sage & plein de lumieres du Ciel.

XXV. Un habitant de Todi le trouvant au marché, le pria de porter à sa maison une paire de poulets qu'il avoit achetez; mais craignant qu'il ne luy joüat quelque tour, il le pria fort serieusement de luy rendre ce petit service sans le tromper: & Jacopon le luy promit plus serieusement encore qu'il ne le luy demandoit. Cet homme estant de retour a son logis demanda nouvelles de ses poulets, mais personne ne luy en sceut dire; il s'imagina d'abord ce qu'il avoit craint, que son messager luy auroit fait quelque raillerie. Il sort pour le chercher, & l'ayant bien-tost trouvé, il luy reproche sa tromperie & son manquement de parole, *Vous vous trompez vous mesme*, luy répondit Jacopon, *je me suis fort bien acquité de ma commission, j'ay porté vos poulets dans vostre maison, venés avec que moy, je vous les y feray voir*, & se mettant devant il le conduisit à l'Eglise, luy montra son tombeau, leva la pierre qui le couvroit, & luy dit, *n'est-ce pas là vostre maison? & voyla aussi vos poulets, je les y ay mis selon vostre ordre.* Cét homme les reprit, & se ressouvint par une reflexion qui le fit trembler, que nostre sepulchre est veritablement nostre logis.

XXVI. Aprés avoir passé dix ans dans cette maniere de vivre, il voulut asseurer mieux sa vertu sous le joug de l'obeïssance, c'est pourquoy il demanda tres-instamment d'estre receu dans l'Ordre. Les Religieux y firent de grandes difficultez, parce qu'il leur sembloit que ce leur seroit une chose honteuse de recevoir parmi eux un homme qui passoit pour fol; pour les desabuser il composa un traité du mépris du monde avec tant de doctrine & de pieté, qu'ils connurent que sa folie n'estoit qu'apparente, & que sa vertu estoit tres-solide; il fut donc receu, & quoy qu'il eut tres-bien estudié il ne voulut estre que Frere lay; il retint le nom de Fr. Jacopon qu'on luy avoit donné par mépris, afin qu'il le fit souvenir de l'humilité dans laquelle il devoit vivre, & qu'on ne creut pas qu'il se deguisoit pour chercher l'honneur qu'il avoit tant fuy. Dans cét estat il se considera comme s'il eut esté Novice pour la vertu de mesme que pour l'habit. Il augmenta ses austeritez, il s'addona aux exercics les plus bas & les plus penibles, & tout le temps qui luy restoit du travail, il l'employoit en prieres pour demander à Dieu la grace de pouvoir imiter Jesus-Christ dans la patience avec laquelle il a souffert toutes les douleurs de sa passion.

XXVII

Digitized by Google

XXVII. A l'imitation de noſtre Seraphique Pere, il medita ſi profondement ſur ces paroles, *qui eſtes vous Mon Dieu & qui ſuis-je?* qu'il merita de recevoir une parfaite connoiſſance, & de la grandeur de Dieu, & de la baſſeſſe de l'homme pecheur: cette lumiere fit naiſtre dans ſon ame un ſi grand deſir de punir ſes pechez, & de ſouffrir pour l'amour de ſon Sauveur, qu'il ne trouvoit aucune ſorte de penitence aſſez rude; de ſorte qu'il eut voulu endurer non ſeulement tout ce que les hommes peuvent inventer de cruel, mais encore tout ce que les Demons peuvent executer contres les ames criminelles qui ſont livrées à leur rage; il relevoit encore cette penſée par cette belle reflexion, qu'il ne pretendroit point recevoir aucune recompenſe de tous ces tourmens; & qu'il ſe croiroit aſſez payé par la ſeule ſatisfaction qu'il auroit d'avoir témoigné à J. C. le deſir d'imiter ſa Croix; il s'emportoit avec tant de ferveur dans ces mouvemens interieurs, qu'il paroiſſoit eſtre hors de luy-méme par l'abondance des larmes qu'il verſoit, par la vehemence des ſoûpirs qu'il pouſſoit, & par la tendreſſe des paroles avec leſquelles il parloit au Sauveur comme s'il l'eut veu preſent, & qu'il l'eut embraſſé: le zele qu'il avoit de l'honneur de Dieu le pouſſoit à reprendre avecque liberté tous ceux qui l'offenſoient ſans craindre ce qui luy en pouvoit arriver; cela luy couſta cher, car le Pape qui ne pouvoit pas ſouffrir qu'un homme comme luy prit la hardieſſe de cenſurer ſes actions le fit mettre en priſon.

XXVIII. Le Demon envieux de la vertu de Frere Jacopon le tenta de tout ſon effort par l'appetit de la chair, pour luy faire rompre la rigoureuſe abſtinence qu'il s'eſtoit impoſée de ne prendre pour ſa nourriture que du pain & de l'eau; mas il connut le piege, & reſolut de vaincre ſon ennemi en ſe joüant de ſa tentation: pour cét effet il prit une piece de chair, l'attacha au plancher de ſa cellule, & l'y laiſſa juſques à ce qu'elle fut pourrie; & toutes les fois que l'envie de manger le prenoit il alloit ſentir ce mourceau puant, & mortifioit ainſi ſon appetit par cette mauvaiſe odeur; les Religieux ayant ſenti cette puanteur chercherent tant doù elle venoit, qu'enfin ils la trouverent, & le Gardien luy donna pour penitence de demeurer aux privez, puis qu'il ſembloit qu'il ſe plût aux mauvaiſes odeurs.

XXIX. Il eſtoit dans ce vilain lieu avec tant de ſatisfaction qu'il ne faiſoit que chanter des loüanges à Dieu pour le remercier de ce qu'il ſe trouvoit dans l'eſtat qu'il croyoit bien meriter; Jeſus-Chriſt luy apparut dans cette priſon pour le conſoler, & luy offrit de luy donner tout ce qu'il luy demanderoit: Fr. Jacopon tout confus de tant de grace, & pouſſé par le ſentiment de ſa propre indignité luy répondit, *Mon Seigneur, je vous prie de me mettre dans un lieu encore plus horrible que celuy-cy, afin que j'y puiſſe expier mes pechez*; cette humilité fut ſuivie d'une ſi grande conſolation interieure qu'il n'en avoit jamais éprouvé de pareille; & depuis il ne penſa plus qu'à s'occuper en Dieu, ou pour Dieu, ce qu'il eſtimoit eſtre la derniere felicité de cette vie. Nous verrons la ſuite de ſes actions l'année de ſa mort.

XXX. Euſtache de Levi Comte d'Azille au Dioceſe de Narbonne fit bâtir ou du moins reparer le Convent de ſa ville; l'inſcription qui eſt ſur une pierre

Digitized by Google

porte que Frere Jean Fornier y estoit Gardien cette année, & l'on croit qu'il a esté estably du temps mesme de Saint François parce qu'un de ses Compagnons y est ensevely.

XXXI. Le miracle que saint Louys fit dans le Territoire de Villalpand en Castille & que nous avons rapporté, montre qu'il y avoit un Convent dans cette ville, & l'inscription de la grande cloche porte, qu'elle fut fonduë l'an 1283. aussi estoit-il compté entre les premiers de cette Province lorsque les Conventuels le possedoient.

XXXII. Le Pape confirma l'Eglise de Hertindon du Dioceſe de Couventri en Angleterre avec tous ses revenus au Monastere de sainte Claire de Londres, suivant la donation qu'en avoit faite Egmond Frere du Roy Edoüard comme Patron de cette Eglise, & Fondateur du Monastere, & ce conformement à la permission que Sa Sainteté luy en avoit donnée & que nous avons rapportée.

XXXIII. Sa Sainteté donna la Regle dressée par Vrbain IV. aux Religieuses de saint Silvestre du chef dans Rome, & les soumit à la conduite du Cardinal Mathieu des Ursins. Il accoda pour tous les Monasteres de sainte Claire la communication des Privileges concedez & à conceder aux Freres Mineurs.

DE JESUS-CHRIST l'An 1299.	DE BONIFACE VIII. l'An 5.	D'ADOLPHE Emp. l'An 8.	DE l'ORDRE. l'An 92.

I. LEs troubles qui estoient dans l'Empire de l'Occident, & les debauches de l'Empereur Adolphe obligerent les Electeurs de chercher un Seigneur plus puissant & plus agreable au peuple, afin qu'il peut y mettre quelque ordre: ils choisirent Albert Duc d'Austriche, & le créérent Roy des Romains. Toute l'Allemagne se declara pour ce nouveau Prince à la reserve du Duc de Baviere, du Comte Palatin du Rhin, & de quelques Villes Imperiales, & il fut encore secouru d'argent par les Roys de France & d'Angleterre. Adolphe fit ses efforts pour conserver sa dignité, & ayant ramassé des troupes, il vint donner fort imprudemment la bataille à son competiteur; le combat dura six heures, & fut fort sanglant d'un costé & d'autre, mais enfin Adolphe y perdit l'Empire avec la vie; cela se passa prés de Vvormes au mois de Juillet de cette année selon la plus commune opinion, ou selon quelques Auteurs de la precedente; le Pape confirma l'élection d'Albert, dont Philippe Roy de France luy sceut fort mauvais gré parce qu'il pretendoit faire donner l'Empire à son frere Charles de Valois.

II. Boniface VIII. écrivit à Gregoire Archevesque de Strigonie en Hongrie, afin qu'il travaillat à pacifier les troubles de ce Royaume, que les Heretiques & les Infidelles avoient émeus; & qu'il se servit des Religieux de S. Dominique, & de S. François pour cette bonne œuvre.

III. Il écrivit aussi au Provincial de Syrie, & aux Prieurs des Dominiquains, & des Hermites de saint Augustin de Nicosie en Chypre afin qu'ils s'emplo-

Digitized by Google

vaſſent à faire confirmer le traité qui avoit eſté fait entre Henry Roy de cette Iſle, l'Archeveſque de Nicoſie & ſes ſuffragans, les Hoſpitaliers de ſaint Jean & les Templiers, parce qu'il eſtoit fort important pour la ſeureté de ce Royaume, & pour le recouvrement de la Terre ſainte que tous ces corps conſiderables fuſſent de bonne intelligence avecque le Roy.

IV. Frere Porchet Spinola illuſtre par ſa naiſſance, & par ſa doctrine fut promeu à l'Archeveſché de Genes; il ſouffrit diverſes viciſſitudes de la fortune, à cauſe de l'averſion que le Pape conceut contre luy, & des diviſions de ſa patrie. C'eſt luy à qui ſelon quelques Auteurs, Boniface VIII. dit en luy jettant les cendres par les yeux le premier jour de Carême, *Souviens toy, ô homme, que tu es Gibelin, & que tu mourras avecque les Gibelins.* Parce que ſa Sainteté croyoit qu'il avoit donné retraite aux Cardinaux Colomnes ſes ennemis.

V. Frere Aleman fut pourveu par le Pape, de l'Archeveſché d'Oriſtagni en Sardaigne. Sa vertu, & les bons ſervices qu'il avoit rendus à l'Egliſe meritoient cette dignité; ſa prudence y fit ajoûter le Vicariat de Rome, mais il n'en joüyt pas long-temps, car il mourut avant la fin de cette année.

VI. Frere Jean Samelius fut changé de l'Eveſché de Rennes en Bretagne, à celuy de Liſieux en Normandie, comme nous avons dit par avance l'année precedente.

VII. Frere Jean de Montcaſal, & Fr. Antoine de Valence qui fut fait Evêque de Gaiete dans le Royaume de Naples eſtoient en grande eſtime dans la Province de Genes.

VIII. Frere Ubertin de Caſal y floriſſoit auſſi par ſa pieté, par ſa ſcience, & par ſon zele pour la pureté de la Regle: le livre qu'il compoſa l'an 1305. intitulé *l'Arbre de vie du Crucifix*, nous apprend qu'il eſtoit né l'an 1259. & qu'il prit l'habit de l'Ordre l'an 1273. à l'âge de 14. ans, eſtudiant en Philoſophie, il s'adonna avec grand attachement aux exercices ſpirituels, & les continua avec grande ferveur pendant 14. ans; aprés avoir viſité tous les ſaints lieux de Rome, il alla gagner l'indulgence de noſtre-Dame des Anges, où il ſentit de grands changemens dans ſon cœur par l'effuſion de la grace: il vint continuer, ou reprendre ſes eſtudes en Toſcane, d'où il fut envoyé à Paris, & y enſeigna pendant neuf ans; mais la trop grande application à l'eſtude luy fit perdre toute ſa devotion: un ſonge dans lequel Jeſus-Chriſt luy apparut avec un maintien terrible le rappela dans ſes premiers exercices; il revint en Italie, où les bons avis de la Bienheureuſe Sœur Angele de Foligni luy furent tres-utiles pour la vertu; il enſeigna encore durant quatre ans, & aprés il ſe mit à prêcher.

IX. La liberté avec laquelle il reprit quelques habitans de Perouſe le fit releguer au Mont-Alverne, où il écrivit dans trois mois & ſept jours l'ouvrage dont nous avons parlé; il faut avoüer que ce livre eſt fort pieux, mais mal poli; & qu'il doit eſtre leu ſelon l'avis de Gerſon avec quelque precautiõ; auſſi, dit-il, luy meſme qu'il n'a pas oſé écrire plus hautement de la perfection des ames élevées & extatiques, de crainte que les difficultez que pluſieurs trouveroient à le comprendre, ne leur fiſſent juger qu'il écrivoit des erreurs. Nous aurons à parler encore de luy dans la ſuite.

Digitized by Google

X. La Province de Toscane possedoit des Religieux fort recommendables en science, & en pieté, entre autres, Fr. Clair de Florence ; Fr. Jacques de Guianto qui a écrit plusieurs matieres pour des Sermons. Fr. Bindus de Siene Predicateur celebre. Fr. Antoine de Luques Ecrivain, & Predicateur illustre, & qui a esté Provincial de la Marche & de la Toscane ; & Fr. Thomas de saint Omer qui mourut cette année estant Provincial.

XI. Frere Marchisin de Reggio Auteur du livre appellé *Marmoretum*, florissoit dans la Province de Bologne. Frere François le Roux de Pignano Predicateur, & Auteur celebre dans celle de la Marche. Celle d'Angleterre estoit honnorée par Frere Pierre Quesvel, duquel on gardoit plusieurs ouvrages dans la Bibliotheque de Norvic, & par Fr. Philippe de Galles Docteur en Theologie, qui a enseigné durant plusieurs années à Lyon, ou le Chapitre general se tint cette année, mais duquel il ne nous reste aucun memoire.

XII. L'Eglise des Freres Prêcheurs d'Evreux en Normandie fut dediée à S. Louys Roy de France, & Dieu y opera plusieurs miracles fort evidens par son intercession ; car des estropiez y furent redressez, des aveugles éclairés, des malades gueris, & mesmes un mort y ressuscita ; Claude Menard les a décrits au long dans la vie de ce Saint Roy.

XIII. Jacques fils aisné de Jacques Roy de Majorque se démit du droit de progeniture pour embrasser la pauvreté de saint François environ cette année, nous parlerons de luy dans la suite.

XIV. Le Pape conceda quelques Indulgences pour le Convent de sainte Marie de la Paix dans le Dioceſe de Bologne, ce qui montre qu'il estoit déja estabi.

XV. L'Ecriture qui est sur une pierre du Convent de Cerreti dans la Vallée de Spolete marque qu'il estoit aussi fondé avant cette année.

XVI. Blanche Reyne de Navarre & Comtesse de Champagne fonda le Monastere de Nogent-Hertand au Dioceſe de Soissons, & Jeanne d'Evreux femme de Philippe le Bel le fit achever.

XVII. Les Religieuses du Monastere d'Ypres en Flandres s'estoient revoltées contre le Cardinal protecteur, & le Pape donna commission au Provincial de France de les visiter & de les reduire à l'obeïssance.

DE JESUS-CHRIST L'AN 1300. | DE BONIFACE VIII. l'an 6. | D'ALBERT EMP. L'AN 1. | DE L'ORDRE L'AN 93.

I. UNe si grande foule de gens alloient à Rome pour gagner le Jubilé qu'on y conta souvent deux cens mille Pelerins qui arrivoient en un mesme jour ; & par une Providence particuliere de Dieu, plus il y avoit de monde, plus les vivres abondoient ; la devotion fut fort augmentée par l'agreable nouvelle qu'on receut de la reprise de Jerusalem, & de toute la Syrie par

Digitized by Google

Cassan fils d'Argon & Roy des Tartares, lequel ayant gagné l'amitié des Sarrazins pour s'asseurer le Sceptre de son pere se declara bon Chrestien dés-qu'il en fut paisible possesseur ; sur cet important avis le Pape depecha d'abord des Legats vers tous les Princes Chrestiens, afin qu'ils envoyassent des troupes en Orient pour asseurer cette conqueste, parce que Cassan estoit obligé de retourner en Perse contre quelques-uns de ses sujets qui s'estoient revoltez. Boniface VIII. assembla encore un Concile dans Rome pour ce mesme sujet, & envoya plusieurs Dominiquains & Freres Mineurs pour prêcher la Croisade en divers endroits ; & parce qu'il y avoit quelques Villes en Italie qui luy refusoient l'obeissance, il deputa Fr. Mathieu Cardinal d'Aygueperse dans toute l'estendüe du Domaine de l'Eglise pour les y reduire ; ce Commissaire aprés avoir visité tout le païs assembla les Princes, & les Députez des Villes entre Ravenne & Faënza, & y regla toutes les affaires à l'avantage du Saint Siege.

II. Le Pape fit Frere Henry Evesque de Luques en Toscane, & Fr. Guillume de Falgario Tolosain fut promeu environ cette année à l'Evesché de Viviers en Languedoc.

III. Le B. Frere Barthole de l'illustre famille des Barons de Muchio mourut le 12. de Septembre au Bourg de saint Geminien en Toscane : son pere s'appelloit Jean le Bon & sa mere Gentine ; ils avoient demeuré durant vingt ans steriles dans leur mariage ; dans ce deplaisir Gentine se recommenda à l'Apostre saint Pierre, qui luy apparut avec une troupe d'Anges, luy promit qu'elle auroit un enfant, & luy predit la saintetè à laquelle il parviendroit ; elle vit bientost l'effet de cette promesse, & des bluettes de feu qui sortoient souvent de la bouche du petit Barthole tandis qu'il estoit au berceau confirmerent la prophetie de sa vertu future. Dieu commença de la faire éclater par des miracles dés-qu'il eut atteint l'âge de cinq ans ; car il rémit dans son entier par son seul attouchement un coûteau qui estoit rompu, & fit beaucoup d'autres choses prodigieuses ; lors qu'il eut l'âge de discretion il voulut estre Clerc, & fut obligé de se retirer à Pesaro pour éviter le mauvais traitement que son pere luy faisoit afin de le détourner de cette resolution : il se presenta aux Benedictins pour en estre instruit & pour les servir ; ces Peres l'employerent durant quelque temps à l'Infirmerie, & voyant ses bonnes qualitez ils luy offrirent de le recevoir à leur Ordre.

IV. Tandis qu'il pensoit à quelle condition il se devoit determiner, Jesus-Christ luy apparut tout livide de coups avec un foüet à la main, & luy dit qu'il devoit prendre l'habit de la penitence, & dompter la rebellion de sa chair par cét instrument qu'il luy montroit ; Barthole consulta sa vision à quelques Religieux fort spirituels, & par leur avis il resolut de se faire Prestre, & de prendre l'institut du Tiers-Ordre de saint François : dés-qu'il eut vétu ce nouvel habit, il se levoit à minuit pour dire l'Office, & continuoit sa priere jusques au jour ; il gardoit exactement les jeûnes de sa Regle, & passoit tous ceux qui sont ordonnez par l'Eglise avec du pain & de l'eau ; Une jeune fille devint si amoureuse de luy, qu'elle obligea sa mere de luy faire proposer son mariage. Ce pudique garçon blama la mere de son importunité, & pria Dieu qu'il ostat ce sentiment

Digitized by Google

à cette fille paſſionnée. Dieu exauça ſa priere ; car ſe voyant rebutée elle n'y penſa plus ; mais le Demon ſe voulut ſervir de cette occaſion pour le tenter, il ne luy remit pas ſeulement dans la memoire la beauté & la paſſion de cette amante, il luy apparut encore ſous la figure de cette meſme fille, avec des geſtes laſcifs, & des paroles amoureuſes ; mais Barthole reconnoiſſant le venin caché ſous cette douceur apparente, fit le ſigne de la Croix contre cet ennemi qui n'en peut pas ſupporter la vertu, & fut obligé de s'enfuir.

V. L'Eveſque de Volaterre le fit Preſtre à l'âge de trente ans ; il dit ſa premiere Meſſe à Pecciolis, & tandis qu'il celebroit le ſaint Sacrifice Jeſus-Chriſt luy apparut attaché à la Croix : un inſolent s'emporta contre luy en injures dans le meſme lieu, & ſa temerité fut d'abord punie par la perte de la parole. Mais Barthole qui avoit appris à payer le mal par le bien, la luy rendit par ſa priere : dix ans aprés il fut fait Curé de Pichema, & il exerça cette charge avec tout le ſoin qu'un bon Paſteur peut prendre pour ſon troupeau, & avec toute la charité que la miſericorde Chreſtiéne peut pratiquer envers les pauvres: un ſoir aprés avoir mis au lit un Pelerin qu'il avoit receu, tandis qu'il eſtoit en priere il oüyt une voix qui luy dit, *Barthole, tu as eſté l'Hoſte de Jeſus-Chriſt*, à cette parole il court au lit de ce pauvre, mais il ne l'y trouva pas.

VI. Dieu voulut éprouver, & épurer la vertu de ſon ſerviteur par un moyen bien rude. Il permit que Barthole à l'âge de 50. ans fut frappé d'une lepre ſi horrible que tout ſon corps n'eſtoit qu'un ulcere puant ; le premier Medecin qu'il conſulta luy dit qu'il n'y avoit point d'autre remede à ſon mal que l'uſage des femmes ; mais il ayma mieux eſtre ladre qu'impudique. Il ſe retira dans une petite maiſon à un mille du Bourg de Cellules, où il ſupporta avec une patience admirable cette facheuſe maladie l'eſpace de vingt ans. Son mal fut ſi violent qu'il en perdit les ongles, les cheveux, les yeux & le nés, & le reſte de ſa chair s'en alloit par tout ſon corps à pieces, ou en pourriture ; dans ſes douleurs il fut toûjours, comme un autre Job, occupé à benir Dieu ſans proferer jamais une ſeule parole d'impatience : auſſi à meſure que les tourmens ſe multiplioient ſur ſon corps, il ſentoit que les dons de Dieu s'augmentoient dans ſon ame. En cét eſtat d'affliction au lieu de recevoir la conſolation de ceux qui le venoient viſiter, il la leur donnoit ; & tout malade qu'il eſtoit il gueriſſoit ſouvent les Maladies des autres par ſes prieres. Ces merveilles attiroient beaucoup de perſonnes à ſa cellule pour y paſſer des jours entiers auprés de luy, manger à ſa table & meſmes à ſon plat, & chacun avoüoit que la veüe de ſes playes ne luy cauſoit point d'horreur, & que ce qui ſembloit les devoir rebuter par la püanteur, les recréeoit par une odeur fort douce.

VII. Une femme devote appellée Eſtoile s'eſtoit devoüée par grande charité à ſervir ce pieux malade. Un jour qu'il avoit receu la viſite d'un de ſes amis de Florence, aprés avoit paſſé la plus grande partie du jour dans un entretien de devotion, il voulut luy faire ſervir à manger ; ſa ſervante s'en excuſa diſant qu'il n'y avoit pas un mourceau de pain dans la maiſon. Il la preſſa deux & trois fois de regarder dans l'armoire ; aprés s'eſtre opiniaſtrée à ne le faire pas, parce qu'elle y avoit déja bien cherché mais inutilemẽt ; elle y retourna pour luy

Digitized by Google

complaire, & y trouva deux pains blancs & tout frais ; une autre-fois un de ſes amis luy voulut couper une ongle du gros doigt du pied, & l'os tenoit ſi peu qu'il ſe detacha ſans qu'il le ſentit : cet homme luy dit ce qui luy eſtoit arrivé Barthole le pria de remettre le doigt à ſa place, & il ſe rejoignit ſans qu'il y reſtat aucune marque qu'il en eut eſté arraché.

VIII. Enfin comme il demandoit tres-inſtamment à Dieu de le delivrer de cette priſon, Jeſus-Chriſt luy apparut avec un grand nombre d'Anges & de Saints, & luy promit qu'il ſeroit exaucé dans huit jours : aprés que cette viſion eut diſparu ſaint Geminien Eveſque & Patron de ce lieu reſta ſeul, & luy dit que Dieu vouloit qu'il fut ſon ſecond dans la protection de ce Bourg, & partant qu'il devoit ordonner d'y eſtre enſeveli ; ſur cet avis il fit ajoûter à ſon teſtament qu'il vouloit eſtre enterré à ſaint Geminien, & non pas à Cellules comme il avoit déja ordonné ; ſe trouvant preſſé de ſon mal plus qu'à l'ordinaire, il ſe fit porter le ſaint Viatique, & tirant des forces de ſa ferveur, il ſe leva ſans aucune ayde pour l'adorer. Aprés l'avoir receu il pria Dieu de luy permettre de ſe depoüiller de ce corps pourri qu'il eſperoit de voir reſſuſciter avec les ornemens de la gloire, & dans cette priere il rendit ſon ame.

IX. A meſme temps ce corps ſi gâté jetta une odeur merveilleuſe, & une clarté tres-reluiſante deſcendit du Ciel ſur luy ; la foule du monde qui le vint viſiter empécha pendant trois jours de l'enſevelir ; tandis qu'il eſtoit dans la biere ſa charitable infirmiere vint pleurer prés de ſon corps, ſe croyant fort malheureuſe d'avoir perdu un homme pour qui elle prenoit tant de ſoin avec un plaiſir merveilleux ; à meſme temps ce cadavre leva le bras, prit la main de cette femme, & la tint ſerrée pendant cinq heures au grand étonnement de tous les aſſiſtans : Il fut porté à ſaint Geminien, & enſeveli dans l'Egliſe de ſaint Auguſtin ſelon ſa derniere volonté ; avant ſa ſepulture, & depuis, Dieu l'a honnoré d'un tres-grand nombre de miracles.

X. Le Bien-heureux Frere Barthole avoit un diſciple tres-fidelle imitateur de ſes vertus nommé Vivald, qui avoit choiſi ſa demeure dans le corps d'un vieux Chaſtagner du bois rond à huit milles de ſaint Geminien ; il y avoit paſſé ſa vie depuis qu'il avoit pris l'habit du Tiers-Ordre dans une tres-auſtere penitence ; & il mourut aprés ſon maiſtre le premier jour de May de l'année ſuivante. A meſme temps toutes les cloches du voiſinage ſonnerent d'elles-meſmes. Et comme chacun cherchoit la cauſe de ce prodige ſans la trouver, un Chaſſeur voyant que ſes chiens abboyoiẽt autour de cet arbre ſans s'en approcher, y alla & trouva le corps du defunt à genoux comme s'il eut eſté en priere. La cauſe du miracle eſtant connuë les cloches ceſſerent de ſonner, & tout le peuple accourut pour voir ce Saint corps ; il fut tranſporté au prochain Bourg de Montaone, & enſeveli avec grand honneur : on a baſti depuis une Chapelle au lieu de ſa penitence dediée à la ſainte Vierge, & à ce Bien-heureux, où Dieu a fait pluſieurs miracles par ſon interceſſion.

XI. Une Marquiſe fit bâtir le Convent de Nociti dans la Calabre. Le Bienheureux Frere Mathieu Citrarius y mourut d'une façon admirable : Il eſtoit en fort bonne ſanté, neantmoins il pria le Gardien de luy adminiſtrer l'Extreme-

Digitized by Google

onction, parce qu'il devoit mourir le meſme jour l'ors qu'on ſonneroit l'*Ave Maria*. Il fit tant d'inſtance pour cela que le Superieur le luy accorda, quoyqu'il ne vit aucune apparence de ce qu'il diſoit ; & ſur le ſoir au meſme temps qu'on ſonna la cloche pour le ſalut, ce devot Frere rendit l'ame.

XII. Un autre Frere Mathieu compagnon de ſaint Bernardin a fleuri dans ce lieu non ſeulement comme un grand Theologien, & un Predicateur zelé de la gloire du Sacré nom de Jeſus, mais encore comme un tres-digne Eveſque ; la liberalité extraordinaire avec laquelle il diſtribuoit aux pauvres le bien de l'Egliſe, le fit accuſer de prodigalité devant le Pape, & il fut bien aiſe de trouver l'occaſion de ſe depoüiller de ſa dignité ; Il ſe retira dans Palerme, où il fit bâtir le Convent que les Obſervans y poſſedent maintenant, & fut enſeveli dans l'Egliſe de celuy de ſaint François. Depuis il a eſté tranſporté dans celle qu'il avoit fait bâtir. Frere André Scaleſo de Gergenti a beaucoup honnoré ſa patrie par l'excellence de ſa doctrine.

XIII. Les habitans de Sangueſſa dans la Navarre croyent que ſaint François avoit eſtabli le Convent qui eſtoit prés de l'Hermitage de ſaint Barthelemi ; Theobald VIII. Roy de Navarre le fit tranſporter cette année dans la ville, & les Obſervans l'occuperent ſous Pie V. Il y a un meurier à la place où le premier Convent eſtoit, qu'on dit avoir eſté planté par ſaint François, & ſon fruit eſt fort utile à la gueriſon de pluſieurs malades.

XIV. Celuy de ſaint Geneſt dans la Marche d'Ancone eſtoit eſtabli avant cette année, car Lambert Eveſque de Camerino vendit au Syndic une maiſon, une place, & deux cloches l'an 1303. une Bulle d'Innocent IV. qu'on y garde le fait encore plus ancien, l'Egliſe fut donnée par quelques Moynes.

XV. On croit que celuy de Mont-Milon dans la Cuſtodie de Camerino eſt de meſme temps, quoyque l'inſcription qu'on a miſe ſur le nouveau Portail de l'Egliſe ne le faſſe que de l'an 1378.

XVI. Celuy de Molliani dans la Cuſtodie de Ferme eſtoit fondé avant cette année, comme il conſte par un acte de Jacques Eveſque de Ferme. Les Obſervans l'ont pris ſur les Conventuels, & ceux-ci s'eſtablirent dans un autre endroit l'an 1363.

XVII. Le Convent de Roſſimichrivin en Irlande eſtoit eſtabli avant cette année comme nous ferons voir ; cette ville a eſté autrefois fort belle & bien peuplée, mais depuis le Sacrilege que les habitans commirent en maſſacrant quelques Freres Mineurs dans leur propre Cloiſtre, elle a tellement décheu qu'elle n'a plus rien de ſa premiere ſplendeur ; Jean Deuroxe en fut le Fondateur, & donna aux Religieux le droit qu'il avoit comme Seigneur de ce lieu ſur tous les Navires qui abordoient au port ; le revenu eſtoit aſſez conſiderable, & les habitans firent tous leurs efforts pour ſe l'attribuer, juſques à ce que Henry VI. le confirma pour ce Convent l'an huictiéme de ſon regne : depuis ſous Edoüard II. on voulut clorre la ville de murailles, & ce Roy ordonna qu'on les eſtendit aſſez pour mettre le Convent dans leur enceinte. Pour cét effet il accorda aux habitans la joüyſſance d'un tribut qu'ils avoient obtenu du Roy ſon pere pour trois ans, au-delà du terme pour lequel il leur avoit eſté permis de le lever. Or

Edoüard

Digitized by Google

Edoüard II. commença de regner l'an 1308. & il ordonna de bâtir les murailles la seconde année de son regne. Frere Adam de Callan homme tres-docte & qui estoit fort aimé dans ce lieu, y a esté Gardien pendant vingt-ans, & il y mourut l'an 1333. le bâtiment est maintenant tout ruiné ; quelques Heretiques s'y sont voulu loger, mais ils en ont esté chassez par des Religieux qui leur apparoissoient durant la nuit, & les battoient fort rudement.

XVIII, Le Pape écrivit à l'Evesque d'Averſa qu'il taschat d'obliger les Religieuses du Monastere de saint Gregoire de Naples, de donner aux Freres Mineurs de saint Laurens un jardin dont ils avoient besoin, pour un autre qui ne leur seroit pas moins commode.

XIX. Il expliqua plus au long ce qu'il avoit ordonné pour les sepultures l'an 1291. par une nouvelle Bulle qui commence *Nuper ut discordia*.

XX. Le Convent d'Anagni estoit hors de la ville au Col de Porto, & le Pape donna aux Frerer Mineurs l'Eglise de saint Mathieu avec la maison contiguë qui estoit aux Guillelmites, & celle de saint Estienne qui estoit à des Prestres seculiers, afin qu'ils s'y establissent & qu'ils fussent mieux à la commodité des habitans.

XXI. Sa Sainteté appliqua le revenu de l'Eglise de sainte Marie de Camina qui avoit esté delaissée par les Benedictins, au Monastere de sainte Claire du Diocese de Canigriza en Achaïe, à l'instance d'Isabelle Princesse d'Achaïe veuve, & niepce de Guillaume Prince de la mesme Province qui avoit fondé & doté la susdite Eglise de sainte Marie, & elle s'estoit rendue fondatrice de ce Monastere.

XXII. Boniface VIII. deffendit à tous les Religieux Mendians d'establir de nouveaux Convens de vendre, changer, donner, ni aliener aucun immeuble de ceux qui estoient déja fondez sans la permission expresse du saint Siege.

XXIII. Il donna commission à Frere Porchet Spinola qui s'estoit deposé de son Archevesché de Genes, de travailler à confirmer la paix entre le Roy Charles & les Genois.

Epilogue avec action de Graces.

NOVS devons rapporter à la grace de Dieu tout le progrez de nos bonnes œuvres, parce qu'il est seur qu'il n'y peut avoir rien de bon en nous que ce que nous reconnoissons avoir receu de sa liberalité. C'est pourquoy je rends des actions de graces à Jesus-Christ, non pas telles que je les luy doibs, mais toutes celles que je puis, de ce que par son aide j'ay achevé ce second Tome ; & je le luy remets à l'exemple des depositaires qui rendent agreablement ce qu'on leur a confié, parce qu'ils ne l'avoient receu que pour le restituer. Je souhaite que nôtre Seraphique Pere veüille estre mon Mediateur, pour le luy offrir, & je le prie de le faire. Il est vne copie fidelle de ce grand original, puis qu'il est marqué de ses sacrées Stigmates. Il est cet-homme riche dans sa pauvreté que l'œil de Dieu

Digitized by Google

a regardé pour le relever de ſa baſſeſſe, & en faire un objet d'admiration qui excite les autres à l'honnorer. Je ne dois pas craindre que mon preſent ne ſoit bien receu venant de ſa main : Dieu qui ne tourne ſa veüe que ſur le pauvre, & ſur celuy qui a un eſprit de contrition, & qui tremble à ſes paroles regardera ſans doute François & ſon offrande. Recevez donc, Pere Saint, ce livre qui contient la Genealogie de voſtre famille, & preſentez-le à celuy qui s'eſt ſervy de vous pour la produire & pour l'accroître. Ce petit troupeau n'a pas diminué la grandeur qu'il a receüe de ſa naiſſance, mais au contraire n'ayant eu qu'un commencement fort foible il s'augmente avec un merveilleux progrez. Son partage eſt la douceur & l'humilité, & nons pouvons dire que par ces meſmes qualitez il a dompté autant de beſtes farouches qu'il a ſoûmis de nations au joug de la foy. Il s'eſt expoſé à la boucherie juſques à ce que la Barbarie des infidelles s'eſtant ſaoûlée de ſon Sang a peu gouſter la pâture de l'Evangile, & les eaux de la grace, pour faire redevenir hommes de beſtes qu'ils eſtoient ; ceux qui d'hommes qu'ils eſtoient s'eſtoient rendus des beſtes : vos enfans compoſent une belle armée dont Jeſus-Chriſt eſt le General, la Croix l'Eſtendard, & vous le Porte-Enſeigne, & ils ont gagné des victoires non pas avec la force en combatant, mais avec la patience en ſouffrant. On y voit des Heros illuſtres, des Confeſſeurs pleins de zele, des Martyrs empourprez de leur propre ſang, & des Vierges couronnées de Lys. Offrez donc avec confiance ces belles premices de voſtre Ordre, Dieu y verra avec agrément les fruits des graces qu'il luy a données ; je fais une tres-humble reconnoiſſance de celles que j'ay receües lors que je luy remets ce preſent par voſtre moyen. Je ſçais bien que ce qui vient de moy eſt fort petit, mais peut-on attendre d'un pauvre quelque choſe de grand ? je mets ces deux Tomes entre vos mains comme dans un tronc à l'exemple de la pauvre veuve de l'Evangile qui jetta deux deniers dans celuy du Temple ; j'en y porteray d'autres, ſi Dieu daigne favoriſer mon travail par ſa grace ; & ſi vous voulez, Pere tres-Saint, accroiſtre mes forces par vôtre Benediction, quoy que je ne merite pas de porter le nom de voſtre Fils.

Fin du ſecond Tome.

Digitized by Google

TABLE DES MATIERES

CONTENÜES DANS LE SECOND TOME;

La premiere chiffre denote la page; & la ſeconde le nombre marginal.

A

ABbé de Mellin Fr. Jean Thenaud. 229. xxvii.
Le B. Fr. Accuſe lay 145. xli.
Fr. Adolphe Comte d'Holſtein meurt ſaintement, 24. xxii.
Adriene Sœur de la B. Marguerite de Cortone, 327. xxiii.
Le B. Fr. Agneau E. de Maroc, tranſlation de ſes os, 201. xlv.
La B. Sœur Agnes ſœur de Ste. Claire ſa mort, ſes miracles. 22. xiii.
La B. Sœur Agnes Abbeſſe de Barcelone, & ſa niece Sœur Claire 219. iv.
La B. Sœur Agnes de Boheme, ſes vertus, ſa mort. 231. iii.
Sœur Agnes de Salamanque, 231. iv.
Fr. Alexandre de la Ville-Dieu, 63. vi.
Alphonſe III. Roy d'Aragon enterré avec l'habit de Fr. Mineur. 299. xiii.
Fr. Alphonſe de Portugal, 148. lii.
Ambaſſadeurs Frere Ecce, 38. lx. Du Roy d'Aragon, 256. xii. Du Roy de Caſtille, 264. xi. Du Roy d'Armenie, 296. i.
Le B. Fr. Ambroiſe de Maſſa, ſa canonization pourſuivie. 2. iii.
Ancone a pluſieurs Religieux illuſtres en vertu, 267. 27.
Fr. André Compagnon de Fr. Gilles, 106. xxx.
Fr. André d'Hiſpelle, ſa vie, ſa mort, 114. viii.
Fr. Ange Clarene 169. xxxviii.
Fr. Ange de Rieti, 37. vi.
S. Antoine de Padoüe, ſon Office dans l'Ordre de Ciſteaux, 81. x. Patron de Padoüe 108. vi. Son Egliſee 109. vii. Ses miracles 110. xi. & 177. v. Donne un billet pour ſauver une femme du deſeſpoir, 241. vii. Son efficace, 300. xvii.
Le B. Fr. Antoine de Santaren. 148. liii.
Apoſtats punis, 87. ix. & 121. ix. Apoſtaſies conſeillées par le Demon & empéchées, 97. xi. Excommuniez, 127. xxi.
Aragon ſa couronne refuſé à Alphonſe au Concile de Lion, 170. 13.
Archeveſques, de Bari Frere Jean de Rome. 81. xv.
De Milan Frere Leon, 18. xxviii.
De Braga Fr. Tellez, 196. xv.
De Cantorberi Fr. Jean Peccham, 208. xix.

Digitized by Google

De Dublin Fr. Jean Stamfort. 237. xvi.
De Genes Fr. Porchet Spinola. 347. iv.
De Gneſne Fr. Henry Brem. 220. viii.
De Mayence Fr. Geraud, 8. xxx. Frere Henry Algoüus, 175. xxx.
D'Oriſtagni Fr. Aleman 347. v.
De Plaiſance Fr. Vidame, 196. v.
De Raguſe Fr. Marc de Veniſe, & Fr. Bonaventure de Bonacorſi, 213. xlix. *Fr.* Luc de Padoüe, & Fr. Bonaventure de Parme, 219. vi.
De Rheggio Fr. Gentil & Frere Pierre, 300. xix. & Fr. Gentil. 212. xl.
De Roüen Fr. Odon Rigaut, 171. xv. & 183. ix.
De Spalatro Fr. Pierre, 327. xxv.
De Toam Fr. Eſtienne Fulborn 237. xvii
De Zara Fr. Henry de Todi, 327. xxv.
D'Orvieto Fr. Monald, 339. iv.
Argo Roy des Armeniens converti, 262. i.
Arnaud Abbé martyr 46. xviii.
Autel reſpecté par un mort, 182. viii.
La B. Sœur Aymée, ſa mort, 37. xxv.

B

LA B. Sœur Balbine, ſa mort. 37. xxv.
Baptéme miracles de ſon efficace. 238. xxi.
Bela IV. Roy de Hongrie Tiercere, ſa mort, ſon affection à l'Ordre, 177. iii.
Fr. Benoit d'Arezzo diſciple de ſaint François 80. viii.
Fr. Bentivenga Cardinal 196. xiii. Sa mort, 271. xlviii.
Fr. Bernardin l'hydropique 146. xlvii.
Fr. Berthold de Ratisbone. 157. xvi.
Fr. Bertrand Jio Strabon de Bayonne diſpute contre ſaint Amour, 57. xxxi.
Le B. Fr. Bertrand de Viridant, ſa tranſlation. 201. xlv.
Bienheureux des Provinces de Rome, de ſaint François, de Toſcane & de ſaint Bernardin, 145. xxxvi.
La B. Sœur Bienvenüe d'Ancone Tiercere, 226. xiv.
Blanche mere du Roy ſaint Louys Tiercere, 13. i.
Blanche fille du Roy S. Loüys, 245. v.
Boleſlas le Pieux, & Boleſlas le pudique, 204. iv.
Bologne, le Pape y conſacre les Egliſes de ſaint Dominique, & de François Patrons de cette ville. 1. ii.
Saint Bonaventure fait Docteur, 23. xvii. General, 50. v. Juge ſon predeceſſeur, 53. xvii. ſon zele 54. xix. Ecrit contre ſaint Amour, 57. xxii. Sa lettre circulaire, 64. viii. Il reçoit du Pape un pouvoir extraordinaire, 6. xiv. Viſité par S. Thomas, 86. x. Ses ouvrages, 87. xi. Reſſuſcite un enfant à Lyon, 88. xv. Refuſe l'Archeveſché d'Yorch, 118. viii. Sa charité pour ſes ſujets, 133. iii. ce qu'il fit pour l'élection de Gregoire dixiéme, 151. ii. Fait Cardinal, 165. ix. Preſident du Concile de Lyon, 171. xiv. Sa doctrine, 171. xvi. Sa mort, ſon éloge, 172. xvii. Son côté ouvert pour recevoir le tres-ſaint Sacrement, 172. xix. Sa phyſionomie, 173. xx. Premier Auteur des Confreries, 173. xxi. Ses reliques, Sa doctrine, 173. xxii.
La B. Bonne premiere Tiercere, ſon corps enlevé par Allemands. 63. vii. Bzovius corrigé ſur Fr. Berthold de Ratisbone, & ſur une lettre du Pape, 164. v. Sur Denis Roy de Portugal, 167. xvii. Sur la mort de ſaint Bonaventure, 172. xviii. Sur Fr. Benoiſt Bonaccorſi, 187. xi. Sur Nicolas III. 255. ix. & 263. iv. Sur Fr. Pierre Jean Olive, 335. l.

Digitized by Google

C

CApuce reglé 86. ix.
Cardinal Protecteur Jean des Urſins, 110. xii. Mathieu des Urſins, 206. xi.
Cardinal de *Colle-medio* ennemi des mendians, ſa mort malheureuſe 31. v, Cardinaux de l'Ordre, Fr. André, 313. viii. Saint Bonaventure. 165. ix. Fr. Gentil de Mont-des-Fleurs, 339. iv. Fr. Jacques Thomaſſius. 313. xiii. Fr. Mathieu d'Ayguepersе. 253. xvi. & 348. i. Frere Vidame, 166. xii.
Caſſan Roy Tartare fils d'Argon recouvre la Terre-Sainte, 348. i.
Chant au commencement de l'Ordre, 5. xviii.
Chapitres Generaux à Rome ou ſaint Bonaventure eſt éleu, 50. v. A Narbonne Statuts, Provinces, 84. iv. à Piſe, 110. xii. à Piſe Theſes, Reglemens, 120. iv. à Aſſiſe, 133. xxxii. à Piſe, 158. vi. à Lyon, 174. xxvii. à Padoüe, 187. ix. à Piſe, 205. vi à Strasbourg 223. i. à Milan, 240. iv. à Montpellier, 247. v. à Paris, 299. xiv. à Aſſiſe, 313. x. à Agnani. 317. viii. à Lion, 348. xi.
Charité ſon deffaut puni, 68. xxi.
Charles d'Anjou appellé en Sicile par Urbain IV. 113. vi. Par Clement IV. 116. ii. Defait & tué Manfroy, 119. ii. Pris, 240. ii. Traité de ſa délivrance, & couronné par Nicolas IV. 256. xii. Paix par Boniface VIII. & ſa ſuite, 311. i.
Sœur Chreſtienne ſa mort, 77. xxii.
Sainte Claire ſon Ordre appellé *des pauvres Dames*, ſa pauvreté, pain multiplié, 2. iv. Vaſe d'huile vuide ſe trouve plein, ſa penitence, ſon oraiſon, ſes larmes. Aſperge ſe ſœurs, 3. xii. Son zele pour le martyre & pour l'office. Chaſſe les ennemis avec le tres-ſaint Sacrement, & par ſes prieres. Chaſſe les Demons. Gregoire X. demande ſes prieres, 4. xiii. Sa devotion envers le tres-ſaint Sacrement. Jeſus ſur ſon ſein, entend chanter les Freres Mineurs, la Paſſion de Jeſus-Chriſt la met en extaſe. ſigné de la Croix. Cheute ſans bleſſeure, zele a oüir le Sermon. Jeſus ſur ſon ſein, 5. xvii. Soin de ſes filles. Prophecies. Revelation ſur ſa mort. 6. xxiii. Fait confirmer ſon Ordre, 17. xxiii. & 21. vii. Viſitée par le Pape. Signe de la Croix imprimé, 20. ii. Vit dix-ſept jours ſans nourriture. Sa patience ſon teſtament. Devine l'arrivée de ſes filles de Florence, 21. v. viſitée par la Ste. Vierge. Sa mort, ſes obſeques. Eſt enterrée, ſes miracles. 22. ix. Information de ſa vie, 25. xiii. Canoniſée, 42. v. Son Office, 50. vi. Son detracteur puni, 88. xvi. Sacre de ſon Egliſe. 119. xv.
Commiſſaires Apoſtoliques. Pour le Comte de Bourgogne. 13. 53. pour abſoudre. 13. liv. pour la canonization de ſaint ſtaniſlas, 17. xxiv. Contre l'Eveſque d'Urgel, 18. xxv. pour les Hermites de ſaint Auguſtin, 25, xxiv. pour inſtaller un Abbé, 29. xliv. Pour le Roy de Boheme, 30. xlvii. Pour choiſir des Eveſques, 37. xxvii. Pour recevoir les Jentueux cõvertis, 59. xxxviii. Pour la canonization de ſaint Richard Eveſque de Ciceſtre, 59. xl.. Pour le Duc de Lancicie, 68. xxii. Pour le Patriarche de Conſtantinople, 68. xxiv. Pour le Doyen de Braga, 68. xxv. Pour l'Eveſque de Vuinton, 80. v. à Conſtantinople, 100. i. & 107. i. & 112. ii. pour l'Archeveſque de Treves, 106. xxxi.

Digitized by Google

Pour eriger un Evesché à Soria, 122. xiii. Pour le Roy de Portugal, 127. i. Pour confirmer un Prieur 162. xxviii. En Portugal, 166. xvi. Pour l'Archevesque de S. Severin. Pour celuy de Riga. Pour un Abbé. Pour les Venitiens & pour les Boulonois, 167. xviii. Pour absoudre Guidon de Mont-fort, 175. xxxi. Pour un Abbé. 176. xxxii. Vers le Roy de Portugal. 182. vi. Pour un Archevesque, 184. xix. Pour la Castille, 186. vii. Pour reformer des Chanoines Reguliers. pour transferer un Evesque. Et pour absoudre 200. xxxvi. Pour deux pretendans à un Archevesché. Et pour un Evesque. 213. lxvii. pour l'Université de Bologne, & pour exiger les Comptes de la Croisade, 228. xxiii. Pour absoudre, 240. xxix. & 254. v. Vers le Roy de Hongrie, 255. x. Pour le couronnement de l'Empereur, & en Portugal. 264. x. Pour la Terre-sainte. Et pour le Roy de Hongrie, 274. ii. Pour l'Hospital de Dublin, 299. lxx. En Sicile, 311. iii. Pour dispense, 315. xvi. Pour le Roy de France, & le Comte de Flandres, 338. i. En Hongrie, & en Chypre, 346. iii.

Concile de Lyon sous Gregoire X. 168. i. Concile particulier à Milan, 303. i.

Confesseurs des Papes, d'Innocent, IV. Frere Anglois, 32. viii. De Nicolas III. Fr. Bentivengua, 196. xiii.

Confession sa honte surmontée, 67. xxx. Le pouvoir dure durant la vacance du Siege. 123. xxiv. Son efficace, 242. xi.

Fr. Conrad d'Allemagne, 63. vi.

Convents, reduction de leur distance, 132. xx.

Convents de l'Ordre.

Accumoli, 290. xxxvii.
S. Affrique, 291. liv.
S. Agathe, 76. xix. & 126. xvi.
Agello, 291. l.
Agen, 258. xviii.
Albe, 216. xv.
Albi, 181. xvi.
Alcala d'Andalousie, 82. xx.
Alexandrie, 273. lviii.
Amatrici, 290. xxvii.
Amelia, 253. xxxiv.
Anagni, 281. xxxi. et 283. xl. & 347. xix.
S. Ange du Pape, 280. xxviii. & 300. xx.
S. Ange de Pontano, 126. xvii.
Angers, 242. xiii.
Angoulesme, 229. xxvii.
Anslo, 289. xxvi.
Aonagh, 290. xlii.
Appiniani, 214. lii.
Aqua-viva, 214. lii.
Aquila, 135. xii.
Aracœli, 9. xxxiv. & 19. xl. & 83. xxv.
Arbogen, 272. lii.
Argellata, 239. xxiii.
Argenta, 302. xxvi
Armach, 288. xxv.
Arquata, 13. xlviii.
Arrone, 291. lviii.
Asolo 280. xxviii.
Astorga, 162. xxx.
Atienza, 123. xxii.

Digitized by Google

Auch, 176. xxxiii.
Augubio, 290. xxxviii.
Augremont. 149. lviii.
Avignon, 280. xxvii.
Avilés, 281. xxxiii.
Auſtria, 239. xxiv.
Aygueperſe, 281. xxx.
Azille, 245. xxx.
Bagnorea, 289. xxviii.
Bailean-Chlair, 292. lxiv.
Barbaſtre, 380. xxiv.
Barbon, 115. xiv.
Bar-ſur-Aube, 337. xlviii.
Baſas 292. lxvi.
Beaune, 319. xv.
Beïa, 280. xxvi.
Belluno, 271. l.
Benevent en Eſpagne 133. viii.
Benevent de Naples. 337. lix.
Berg en Nortvegee, 289. xxix.
Bergerac, 280. xxviii.
Bernaſie, 82. xvi.
Bernay, 180. xv.
Betanços, 271. xlix. & 289. xxix.
Bethune, 289. xxvii.
Bettonio, 122. xvii.
Bevagna, 291. lviii.
Bitonte, 239. xxv. & 295. lxxx.
Bobio, 280. xxviii.
Bologne, 40. xl.
Bolſena, 292. lxvii.
Bourg ſaint Laurens, 290. xl.
Bracavere, 243. xv.
Breſſe, 29. xl.
Brin, 111. xix.
Bude, 149. lix.
Bundin, 135. xiv.
Caën: 106. xxiv.
Caors, 47. xxii.
Cambray, 293. lxxi.
Camerino, 300. xx.
Camerino, 272. liv.
Campiniano, 291. xlviii.
Cantia, 120. xv.
Cantorbery, 163. xxxii.
Camprignano, 290. xxxviii.
Catane, 77. xxi.
Catanzaro, 19. xxxvi.
Caſſia, 291. lviii.
Caſſino, 292. lxi.
Caſtelnaudarry, 305. ix.
Caſtillon du Lampourdan, 184. xvi.
Caſtres, 288. xxii.
Cerreti, 291. lviii. & 348. xv.
Ceſtaciario, 219. xvi.
Champaqueux, 93. xxxvii.
Chateaudun, 19. xxxiv.
Chateaudurant, 260. xxxiii.
Chateaumilio, 301. xxi.
Chateau du Peuple, 281. xxxi.
Chateau-Sicard, 300. xx.
Chateau-Vaux, 167. xxii.
Chateau-Villain, 253. xxii.
Chatelleraut, 181. xviii.
Chatillon en Bourgone, 202. xlix.
Cherlieu, 126. xviii. & 217. xxiii.
Ciapetta, 216. xiii.
Cibatelli, 291. l.
Ciceſtre, 289. xxxiv.
Citerne, 289. xxxii.
Civitelle, 239. xxvii. & 290. l.
Clermont d'Auvergne, 167. xxiii
Clonmelie, 134. ix.
Du Col, 111. xxix,
Cognac, 259. xxx.
Come, 192. xxxii.
Condom, 288. xx.
Corbie, 290. xlvi.
Corinaldo, 30. xx.
Corneto, 289. xxxv.
Coſignano, 222. xvii.
Digne, 283. xl.
Doncaſtre, 280. xxviii.
Druide 111. xix.
Dublin, 155. xviii.
Saint Egmond 69. xxviii.
Des Eſchelles d'Anconne, 273. lvii.
Eterbonach, 310. xviii.

Digitized by Google

Evora, 131. *xiv.*
Evreux, 150. lxvi. & 289. xxxvi.
Fabriano, 111. xvi. & 230. xxix.
Falerone, 253. xxxvi.
Falaiſe, 259. xxviii.
Ferme, 20. xli.
Figeac, 281. xxx.
Flesbourg, 91. lvii.
Formicino, 301. xxi.
Forli, 60. xlviii.
S. Fortuné, 30. xlviii.
Foſſembrun, 301. xxi.
Fourches, 184. xvii.
Francford, 135. xiv
Fractes, 253. xxxvii.
Frias, 289. xxxi.
Gand, 295. lxxvii.
Gap, 273. lviii.
Garignano, 273. lviii.
Saint Geneſt, 352. xiv.
Saint Germain, 13. xlix.
Gordon, 168. xxiv.
Grahen, 281. xxxi.
Gray, 280. xxviii.
Gripſwald, 111. xviii.
Gualdi, 233. xiii.
Guarda, 130. xiii.
Guingam, 322. xi.
Hannover, 337. lx,
L'Hermitage des Arnulphes, 291. lviii,
Heſdin, 280. xxviii.
Huſpelle, 29. xli.
Hueſca, 216. xvi.
Jano, 291. lviii.
Jeſi, 301. xxi.
Iglauu, 111. xix.
Jurée, 281. xxxi.
L'Iſle de Cavaillon, 315. xvi.
Liſle-en-Jourdain, 259. xxxi.
Liſle des Lievres, 149. lix.
Iſſoudun, 93. xxxvi.
Kaldengen, 291. l.
Konoleng, 289. xxvi.
Kylkenni, 126. xix.
Lantshut, 217. xix.
Laon, 134. vii. & 283. xl.
Laurier, 82. xviii.
Lauſane, 273. lviii.
Lautrec, 288. xxii.
Saint Leon, 301. xxi.
Leonani, 301. xxi.
Leoneſſe, 222. xvi.
Lerena, 130. xii.
Libourne, 253. xxxiii.
Limirich, 290. xliii.
Limoux, 280. xxviii,
Lincopen, 272. lii.
Lion, 18. xxxii. & 273. lxiii.
Liſſordun, 280. xxviii. & 282. xxxiv.
Lodi, 245. viii.
Loudun, 181. xviii.
Luniani, 288. xxiv.
Mabilone, 291. l.
Macerata, 290. xxxix.
S. Machaire, 118. xi.
Majorica, 69. xxxi.
Majorque, 184. xiv.
S. Maixent, 181. xviii.
Maliani, 122. xvii.
Marciano, 291. l.
S. Marie en Georgie, 111. xvii.
S. Marie de la Paix au Bolonois, 348. xiv.
S. Marie de Veniſe, 280. xxviiii
S. Marin, 301. xxi.
Marmande, 287. xix.
Martel, 122. xxi.
Marſale, 337. lix.
Marſeille, 280. xxvii.
Mazare, 290. xliv.
Mende, 290. xlv.
Mercatello, 289. xxxii. & 302. xxvi.
Meſtrane, 289. xvi.
Mets, 69. xxxiv.
Mezin, 295. lxxix
Milan, 59. xlii.
Millau, 291. liv.
Mirande, 233. xii.
Molliani, 352. xvi.
Mont-Arverne, 90. xxv. & 113. v.
Mont-Alcin

Digitized by Google

Mont-Alcin, 243. xvi.
Montaus, 289. xxxiii.
Mont-Brison, 149. lxiii.
Montcallier, 292. lx.
Mont des Comperes, 292. lxv.
Montflacon, 291. lviii.
Montgrenier, 82. xviii.
Monticelli, 291. l.
Monticule, 301. xxi.
Montion, 217. xviii.
Montjouio, 292. lxvii.
Montlupon, 302. xxvi.
Mont des Maigres, 280. xxviii.
Mont de Marsan, 92. xxxiv.
Montmartin, 291. lviii.
Montmilon, 352. xv.
Montneuf, 301. xxi.
Monton, 289. xxxii.
Montothon, 115. xvii.
Mont de Perouse, 291. l.
Mont S. Pierre, 118. xiv.
Mont S. Pierre des Anges, 149. vi.
Montpolitien, 135. xiii.
Mont-Puy, 301. xxi.
Montreal, 281. xxxi. & 291. l.
Montrubien, 69. xxx.
Mont-Ulm, 118. xiv.
Morelles, 162. xxxi.
Morvedre, 310. xix.
Moyssac, 217. xx.
Mugello, 290. xl.
Munich, 239. xxviii. & 272. liii.
Munster, 259. xxviii.
Muro, 272. lvi. & 290. xxxix.
Nantes, 319. xv.
Naples, 71. xliv. & 131. xvii. & 345. xvii.
Narbonne, 93. xxxv.
Nerac, 297. xxi.
Nestuich, 291. liii.
Neufchasteau, 149. lxii.
Ninsthaden, 291. xlix.
Niort, 181. xviii.
Nocera, 253. xxxv.
Noriti, 351. xi.
Nogarot, 192. xxxiii.
Noli, 290. xlvii.
Norcia, 118. xiii.
Nuremberg, 203. li.
Nymphée, 301. xxi.
Oboli, 300. xx.
Occosio, 291. lviii.
Offida, 19, xxxix.
Olmutz, 111. xix.
Oppaü, ibid.
Ordiales, 289. xxxi.
Orense, 252. xxix. & 330. xx.
Orleans, 155. xvii.
Orta, 82. xvi.
Orvieto, 295. lxxvii.
Osmo, 301. xxi.
Ostenshée, 291. xlix.
Oxford, 320. xxii.
Padoüe, 123 xiii.
Pamiers, 292. lxiii.
Paris, 61. lii. & 320. xxi.
Parthenay, 181. xviii.
Pene en Agenois, 99. xix.
Penne de Jean, 290. xxxix.
Perie Brandebourg, 108. xxiii.
Perigueux, 280. xxviii.
Perouse, 46. xxxix.
Pesaro, 301. xxi.
Pescutio, 122. xvi.
Pezzoli, 315. xv.
Pierre-Corbario, 337. lix.
Pierre-Ferrée, 281. xxix.
Piperne, 301. xxi.
Pira, 16.
Pitiliani, 292. lx.
Plaisance d'Italie, 201. xliii. & 217. xxii. & 273. lxiii.
Plaine des Chastagniers, 201. xlii.
Poitiers, 273. lxiii.
Polizzi, 305. x.
Pontoise, 46. xxi
Port, 131. xv.
Port-Gruyer, 222. xviii.

Digitized by Google

Poſon, 216. xv.
Potenza, 122. xix.
Prague, 196. xiv.
Preggio, 291. l.
Prenſtoq, 149 lviii.
Proſene, 115. xvi.
Ptolemaïde, 283. i.
Puppio, 99. xx.
Le Puy en Velay, 119. xvi.
Puy-Canoſa, 214. lii.
S. Quentin, 150. lxvi.
Rabaſteins, 217. xx.
La Rabida, 99. xxiii.
Radicofani, 69. xxxii.
Ravenne, 99. xxi.
Rennes, 253. xxxi.
La Reolle, 292. lxvi.
Rheggio en Calabre, 337. lxv.
Rheggio en Emilie, 320. xvii.
Riccardine, 289. xxx.
Rimini, 60. xlvi. & 301. xxi.
Ripe-Tranſone, 290. xxxix.
Roc-de-Contrada, 123. xxiii. & 302. xxiii.
Romans, 19. xxxv.
Roſſimechrivin, 352. xvii.
Rovigo, 302. xxvi.
Sahagun, 69. xxix.
Salamanque, 38. xxxiii. & 291. lv.
Samatan, 184. xv.
Sangueſſa, 352. xiii.
Santaren, 130. xi.
Sarragoſſe, 201. xliv. & 279. xxiii.
Sainebourg, 291. xlix.
Saumur, 217. xxi.
Savone, 291. lvi.
Scarderbourg, 281. xxxi.
Scotoneto, 302. xxii.
Segovie, 19. xxxiii.
Seguſdin, 310. xviii.
Sens, 229. xxvi.
S. Sepulchre, 77. xx.
Sergna, 126. xvi.
La Serre, 281. xxx.
La Serre d'Alviano, 288. xxvi.
Seſtri, 216. xiv.
S. Severin, 280. xxviii.
Seville, 90. xxvi.
Sezane, 92. xxxiii.
Siſteron, 273. lviii.
Sleuvic, 291. lvii.
Spolete, 41. xlvii.
Staphuli, 131. xvi.
Strahtharle-loiſe, 229. 28.
Stronconio, 290. xlvi.
Stokholm, 272. lii.
Suliaca, 19. xl. & 292. lxi.
Subereto, 259. xxxii.
Sutri, 292. lx.
Suze, 292. lxi.
Terracine, 302. xxiii.
Terre-neufve, 47. xxiii.
Thermes, 60. xlvii.
Thouars, 181. xviii.
Todi, 239. xxvi.
Tondern, 291. l.
Toro, 281. xxxii.
Tortone, 273. lviii.
Toul, 162. xxix.
Tours, 259. xxix. & 283. x'
Tournay, 149. lxiv.
Trevi, 291. lviii.
Treviſe, 93. xxxviii.
Tropia, 320. xxiii.
Tunsberg, 289. xxvi.
Tuſcanelle, 292. lxv.
Tuſſo, 291. lviii.
Tyvoli, 19. xl. & 59. xliii. & 78. xxviii.
Vadipont, 155. xix.
Duval, 291. lviii.
Valencienes, 293. lxxii.
Valmontone, 280. xxviii.
Valtomonita, 273. lviii.
Vannes, 118. xii.
Variſio, 281. xxxi.
Vdene, 280. xxviii.
Vegle, 281. xxxi.

Digitized by Google

Verceil, 280. xxviii.
Verdun, 46. xx.
Victoria, 320. xviii.
S. Victoire, 214. lii.
Vienne en Dauphiné, 280. xxv.
Villac, 13. & 69. xxxiii.
Villalpand, 346. lxi.
Ville-Franche des Asturies, 243. xiv.
Ville-Franche de Catalogne, 295. xviii.
Ville-Franche de Roussillon, 214. liii.
Viveri, 252. xxx.
Vuiton, 163. xxxii.
Vvitemberg, 122. xx.
Urbin, 245. vii.
Xativa, 310. xx.
Yvrée, 281. xxxi.
Zamora, 91. xxviii. & 281. xxxi.
Zara, 290. xli.
Zerés, 115. xiii.
Croisade en Boheme, 45. xiv. & 59. xxxix & 68. xxiii. Contre Paleologue, 98. xvii. Pour Charles d'Anjou, 116. iii. Pour le Roy d'Espagne, 117. vii. & 132. i. Pour la Terre-sainte, 174. xxvi. & 214. l. Pour la Sicile, 240. xxix. Pour la Terre-sainte, 264. ix. & 348. i. Contre les colomnes, 328. xxvi.
Un crucifix enseigne la patiance, 28. xxxv. & 29. xxxix.
Un Frere cuisinier en danger pour sa gourmandise, 67. xxix. Apparoit & brûle une table en la touchant 91. xxx.
Custode de Custodes, 260. xxxvii.

D

FRere David d'Auxbourg, sa mort revelée, 158. xvi.
Deffiniteurs Generaux, leur antiquité, 47. xxv.
Demons forcez à randre l'Hospitalité à deux Freres Mineurs, 220. ix. Forcez à randre une cedule, 238. xxii. Blessent à mort un Frere zelé, 242. x. Suscitent de troubles & sont chassez, 266. xxiv.
Une Despensiere remet les clefs à un Crucifix, 96. v.
Docteurs celebres, 148. lv.
Dominiquains doivent estre unis avec les Freres mineurs, 44. ix. leur accord avec la Sorbone rompu par le Pape, 56. xix. Leur éloge, 57. xxxii.
Dulcine Tiercere sœur du B. Frere Hugues de Digne, 226. xiii.

E

EAu benite efficace, 228. xxii.
Eglises de l'Ordre appellées Conventuelles, 18. xxix. Eglise de saint François & de Nostre-Dame des Anges, leurs ornemens & privileges, 26. xxviii. & 261. xl.
Fr. Elie meurt repentant, 24. xx.
S. Elizabeth d'Aragon nait, 154. xvi. Espouse le Roy de Portugal, ses vertus, 227. xvi.
Empereurs d'Occident Guillaume tué, 46. xix.
Richard Comte de Cornoüaille, & Alphonse Roy de Castille nommez, 48. i. Rodolphe, Comte d'Haspourg éleu, 162. i. Confirmé par le Concile de Lyon, 170. xiii. Il confirme le temporel du Pape, 194. v. Adolphe Comte de Nassau éleu, 297. vi. Sa mort, & Albert d'Austriche éleu, 346. i.
Empereurs d'Orient, Paleologue traite avec Nicolas E. de Cortone, 112. i. confirmé par le Concile de Lyon, 170. xii. Sa mort, Andronic son fils, 298. viii. & x.
Entretiens devots appellent Jesus-Christ, 277. xiii.

Digitized by Google

Fr. Eſtienne le Corbeau, 146. xlvi.
Euchariſtie trouvée miraculeuſement 8 xxxiii.
Hoſtie, & ſang miraculeux, 70. 35. & 147. xlv. Hoſtie changée. 37. xxvi.
Eveſque condamné pour avoir relevé ſes parens, 245. vi. Eveſques qui ſe randent Freres Mineurs, 106. xxxii. & 118. x.

Eveſques de l'Ordre.

D'Accia Fr. Imerius Gardeloup, 162. xxvi.
D'Albenga, Fr. Robert & Fr. Nicolas, 300. xviii.
D'Ancone, Fr. Bienvenu de ſcotivolis, 182. vii.
D'Anglone, Fr. Pierre de Squillatio, 37. xxvii.
D'Aſcoli, Fr. Leonard, 122. xiv. Un Anonime, 125. xii.
D'Aſſiſe, Fr. Nicolas, 32. viii. Fr. Illuminé de Thieti, 166. xv. Fr. Simon, 219. vii.
D'Augubio Fr. Bienvenu, 196. xviii.
De Bamberg, Fr. Henry, 69. xxxiii.
De Bagnorea Frere François Monald, 197. ii.
De Barcelone, Fr. Bernard Pelerin, 258. xxiii.
De Bari Fr. Henry, 37. xxvii.
De Baſle, Fr. Henry Algous, 174. xxix.
De Beſignano Fr. Raynier, 37. xxvii.
De Boſſine Fr. Jean de Fribourg, 26. xxvi.
De Burgos, Fr. Fernand, 215. iv.
De Cadiz, Fr. Jean Martin, 125. viii.
De Caſerte Fr. Philippe, 129. xi.
De Caſſane, Fr. Marc d'Aſſiſe, 125. x.
De Chiuſi, Fr. Henry, 279. xxi.
De Chympſée, Fr. Henry, 111. xv.
De Cité-Caſtellane, Fr. Monald, 259. xxvi.
De Croonſtad, Fr. Henry 111. xv.
De Derry Fr. Nicolas de Cuſoach, 215. xliii.
De Digne Fr. Guillaume, 265. xvii.
D'Ely Frere Guillaume de Kilkenni, & Fr. Adam de Mariſco, 68. xxvi.
D'Evreux F. Euſtatius, 229. xxv.
De Famagouſte Fr. Vualaſco, 125. ix.
De Feltre Fr. Jacques 286. xii.
De Foligni Fr. Jacques Anaſtaſi, 316. iii.
De Gaiete Fr. Antoine de Valence, 347. vii.
De Gergenti Fr. Mathieu, 352. xii.
De Groſſeto Fr. Barthelemy, 196. xvi.
D'Humana Fr. Gerardin, 265. xviii.
D'Idagna Fr. Vvalaſco, 129. ix. & 197. xix. & 213. xlv.
D'Jvrée Fr. Albert, 265. xv. & 274. xxiv.
De Kilkenni Fr. Henry, 68. xxvi.
De Lodeve Fr. Itier de Bourdeaux, 316. iii.
De Liſieux Fr. Sameſius, 347. vi.
De Lubex Fr. Jean de Diſt, 25. xxv.
De Luques Fr. Henry, 349. vii.
De Mayna Fr. Raynier, 45. xv.
De S. Marc Fr. Pierre, 177. v.
De Maroc Fr. Rodrigues, 265. xix.
De Modene Fr. Philippe 258. xxv.
De Melfi Fr. Sinibald du Lac, 215. v.
De Nicaſtro Fr. Samuel, 18. xxvi. Fr. Tancrede, 212. xxxix.
De Nepi Fr. Barthelemy & Fr. Thomas, 196. xvii.
De Nicoſie 258. xxii.
De Nociti Fr. Mathieu, 352. xii.
De Novare Fr. Angleſius, 252. xxviii.
De Nuſco Fr. Jacques, 341. ix.
D'Orta Fr. Laurens de Belitri, 339. iv.
D'Oſimo Fr. Bienvenu da Scotivolis, 111. xv.
D'Orvieto Fr. Bernard Alvari, 313. ix.
De Poitiers Fr. Gautier, 207. xvi.
De Pezaro Frere Pierre, Frere François, 229. xxv. & Fr. Pierre, 316. iii.

Du Port

Digitized by Google

Du Port Fr. Mathieu d'Aygueperſe, 286. xii.
De Rennes Frere Jean Sameſius 339. iv.
De Rheggio Fr. Guillaume, 279. xx.
De Rieti Fr. Bienvenu, 162. xxvii.
De Salamanque N. 258. xxiv.
De Sambie Fr. Jean de Diſt. 25. xxv.
De Sergna Fr. Henry, 125. vii.
De Simigaglia Fr. François, 313. ix.
De Soane Fr. Donat de Caſtello. Fr. Nicolas de Lonareto & Fr. Ruffin de Milan, 265. xx.
De Spolete Fr. François, 313. ix.
De Sulmone Fr. Jacques, 8. xxxiii
De Theramo Fr. Alexandre, 229. xxv.
De Toloſe ſaint Louys, 317. v.
De Toul Fr. Conrad de Tubinge, 212. xli. Sa mort, 317. vii.
De Trente Fr. Philippe Bonaccorſi, 265. xvi.
De Treviſe Fr. Albert, 45. xvi.
De Tricarico Fr. Leonard, 237. xviii.
De Troye Fr. Raynier, 215. iii.
De Valua Fr. Gilles, 212. xxxviii.
De Veniſe Fr. Barthelemy Quirin, 174. xxviii.
Fr. Thomas Franc, 162. xxv.
De Viviers Fr. Guillaume de Falgario, 247. v. & 349. ii.
De Vvaterford Fr. Eſtienne Fulborn, 237. i.
De Todi Fr. Angelarius de Bentivenga, 241. iii.
De Vegla Fr. Jean & Fr. Lambert, 279. xix.
De Zara Fr. Jean, 286. xii.
Evéchez refuſés, 118. xix. & 314. xiii. & 213. xlix. & 219. vi. & 229. xxv. & 279. 19.
La Sœur Euphemie fille de Rodolphe Empereur, 305. viii.

F

Ferdinand le Saint Roy de Caſtille enterré avec l'habit de Frere Mineur 14. v.
Flammes miraculeuſes, 146. xlvii.
Saint François, ſes Stigmates aſſeurées, 43. vi. Excommunication contre ceux qui les nient, 79. i. Son Office dans l'Ordre de Ciſteaux, 81. x. Miracles, 81. xii. Il eſt l'Ange de l'Apocalypſe, 120 iv. Punition d'une femme qui ne chomoit pas ſa Feſte 121. xi. Miracle, 187. x. Fr. Thomas Dominiquain condamné pour avoir ravalé les ſtigmates, 287. xvi.
Le B. Fr. François de Fabriano, 6. xxvi. & 124. iv.
La B. Sœur Franchiſcine Tiercere, 45. xvii.

G

Le B. Frere Gandulphe de Benaſco, 88. xvii.
Fr. Gautier à Guymaraës, 73. v.
Generaux de l'Ordre, Fr. Jean de Parme accuſé par les relachés. Son Procez & celuy de ſes Compagnons, 49. iii. Sa pieté, il n'a pas fait le livre intitulé. Evangile eternel, 52. xiii. Viſion ſur ſa cauſe, 53. xvi. Se retire à Grecio, 54. xviii. Son zele ſa mort; 266. xxv.
Fr. Bonnagratia, 206. x. Sa mort, 230. ii. & 233. i.
Fr. Arlot Dupré éleu, 240. iv. Sa mort, 244. i.
Fr. Mathieu d'Aygueperſe ſuccede, 247. v.
Fr. Raymond Gaufredi éleu, 265. xxi. Nommé Docteur par ordre du Roy de France, 299. xv. refuſe un Evéché, & eſt dépoſé, 314. xiii.
Fr. Jean de Muro éleu, 317. viii.
Le B. Fr. Geraud de Villamagna, 187. xii.
Fr. Geraud Procureur de l'Empereur Rodolphe pour confirmer le tem-

Digitized by Google

porel du Pape, & pour traiter la Paix, 194. v.
Gerard d'Abbeville refuté par ſaint Bonaventure, fait une mort funeſte, 133. iv.
La B. Gilia Tiercere, 327. xiii.
Le B. Frere Gilles du Royaume, 145. xxxv.
Fr. Gilles de Capociis, 144. xxx.
Le B. Fr. Gilles diſciple de ſaint François, ſuite de ſa vie, & ſa mort, 101. vi.
Les Grecs au Concile de Lyon, 168. i. Leur depart, 174. xxv. Suite, 185. iii. Reſiſtance à l'union faite, 203. i.
Fr. Guibert de Tournay, 145. xxxv.
Fr. Guidon de Boſſene, 277. xiii.
Fr. Guidon Bonat Aſtrologue, 199. iii.
Fr. Guidon Comte d'Angouleſme privilegié du Pape, 293. lxix.
Fr. Guidon Comte de Monſeltro & d'Urbin, 317. ix.
Guillaume de S. Amour & ſes adherans perſecutent les Dominiquains, 7. xxviii. Suite, 42. ii. condamnés, 55. xxvi. Son livre condamné, 56. xxx. & 57. xxxiii.
Ses Adherans ſe retractent, 58. xxxiv. Deux ſe convertiſſent, 63. v. Son nouveau livre, 121. viii.
Fr. Guillaume de Poitiers, 63. vi.
Fr. Guillaume de Militon, 63. vi.
La B. Gutta Tiercere, 14. vi.

H

HAbit quité pour la commodité, 121. x. Habit pauvre, 304. v.
Hayto Roy d'Armenie Frere Mineur, 303. xii.
Henry Briſingham Docteur d'Oxford, 215. ix.
Henry fils de l'Empereur Richard aſſaſſiné dans l'Egliſe en preſence du Pape, 152. v. Guidon de Montfort ſon meurtrier repentant, 175. xxxi.
Le B. Fr. Herman de Foligni, 59. xli.
Le B. Fr. Herman de Geſtardem, 247. vii.
Heretiques Biſoches, des Apoſtres, Begards, Beguins, Frerots, 327. xxiv.
Hermites de S. Auguſtin reglés pour leur habit, 54. xx. Par ſaint Bonaventure au Concile de Lyon, 171. xvi.
Hermites de Celeſtin V. 308. xi.
Hongrie a pluſieurs ſaints Religieux, 248. viii.
La B. Hortulane mere de ſainte Claire, 23. xv.
Hoſpitalité recompenſée, 221. xi. & 222. xv.
Fr. Hugues de Digne, 199. xxxi.
Fr. Hugues de Dina Prophete, 171. xviii.

I

FRere Jacopon, 343. xix. &c.
Fr. Jacques fils aiſné du Roy de Majorque, 348. xiii.
Fr. Jacques de Tundo Sienois, 241. vii.
Jean Beccus converti, & fait Patriarche de Conſtantinople, 186. v.
Fr. Jean de Diva, 37. xxviii.
Fr. Jean de Diſt. 38. xxx.
Ieanet Tiercere, 327. xxiii.
Le B. Fr. Jean de Ferme, 80. vi. & 161. xxii.
Fr. Jean, de Galles ſur nommé l'Arbre de vie, 188. lv.
Fr. Jean Gilles de Zamora ſes écrits, 92. xxxi.
Fr. Jean de Kent, 63. vi.
Le B. Fr. Jean Loberdank, 154. xiv.
Fr. Jean de Londres diſciple de ſaint François, 216. x.
Le B. Fr. Jean de Mont-corvin revenu

Digitized by Google

de Grece, 156. ii. renvoyé en Orient 262. i.
Fr. Jean Peccham Docteur, Provincial, Lecteur du sacré Palais, se plaint à un crucifix, 198. xxiv. Sa mort, 298. xi.
Le B. Frere Jean de Penna, 152. vii.
Fr. Jean de Portugal en Tartarie, 28. xxxi.
Fr. Jean de la Rochelle, 154. xiii.
Fr. Jean Vveston, 63. vi.
Fr. Jean Jerôme d'Ascoli à Constantinople, 156. iii, Au Concile de Lyon, 171. xv. Eleu General, 174. xxvii. Legat pour la Paix entre les Roys de France & de Castille, Cardinal, 194. vii. Vers l'Empereur pour empecher la guerre, 241. i.
Illusion d'un Frere Mineur qui se crucifie, 304. vi.
Indulgences leur valeur, 158. xix.
Indulgence de Nostre-Dame des Anges confirmée 191. xxiv. & 219. v. & 314. xi.
Inquisiteurs en France, 45. xiii. En Boheme & en Pologne, 68. xxiv. A Rome, à Spolete. 72. i. Questions pour l'Inquisition, 72. ii. Dans la Romagne, 79. ii. A Spolete, 84. i. Instruits, pouvoir, 94. i. à Rome, 116. iii. Instruits, 119. i. Reglés pour les Dominiquains & les Freres Mineurs 120. vi. Fr. Philippe Bonaccorci, 187. xi. Fr. Nicolas Sinibald, 199. xxxiv. & 213. xlvi. Fr. Pierre d'Arcanano, & son Compagnon martyrisez en Lombardie, 234. iv. En Sardaigne, 241. viii. Instruits, 255. vi. Les premiers à Venise, 263. v. A Rome & ailleurs, 258. viii. & 263. vi. Dans la Palestine, 275. iv. Dans la Bossine & la Marche Trevisane & ailleurs, 284. vii. En Dauphiné, & à Venise, 296. ii. En Esclavonie & ailleurs, 338. iii.
Joachim Abbé, son livre & sa personne, 52. xi.
Fr. Jodoque de Materen & plusieurs grands Seigneurs, 293. lxxiii.
Jugement de Dieu rigoureux, 231. vi. & 232. vii.
Fr. Julien Allemand maistre de la Misique du Roy de France, 109. xxx.
Fr. Julien Forment, 92. xxxiii.
Fr. Junipere se fait mépriser, 73. viii. Vouloit que son corps fut delaissé, 74. x. Coupe le pied d'un pourceau, 74. xi. Sa liberalité, 75. xiii. Porte un julep au General, 75. xvi. Joüe avec des enfans, 76. xvii. Met tout cuire. Sa mort, 76. xviii.
Futta Tiercere, 114. x.

K

KUnigonde veufve de Boleslas se rend Religieuse, 204. v. Sa mort, 292. xii.

L

LArron converti par saint François Ravi en extase, meurt, 144. xxx. Deux freres larrons, l'un se rend Fr. Mineur & ressuscite l'autre pour huit jours, 407. xvi.
Lecteurs du sacré Palais Fr. Jean Peccham, 219. v. Fr. Mathieu d'Aygueperse, Fr. Guillaume de Falgario. Fr. Jean de Muro, 247. v.
Legats Apostoliques à Constantinople, 58. xxxiii. & 124. i. En Esclavonie, 254. iv. A Maroc 279. xxii.
En Orient & en Tartarie, 284. iii. En Aragon, 316. i.
Le B. Fr. Leon, vision qu'il croit estre une Prophetie de sa mort, 140. x. Sa mort, ses miracles, 152. vi.
Litanies en proverbe, delivrés nous des

Digitized by Google

Litanies des *F*reres Precheurs, 31.iii.
S. Louys Evéque de Toloſe. Sa Naiſſance, ſa genealogie, ſes premieres vertus, 177. iv. Affaires de ſon Pere pour leſquelles il fut donné en oſtage, 238. xix. & 240. iii. Traité pour la délivrance de ſon pere 256. xiii. Sa pieté, 257. xv. Sa modeſtie, Eſt fait Preſtre, *F*rere Mineur, & Eveſque, 316.iv. Suite de ſa vie, 321. i. Sa mort, ſes miracles, 339. v.
Saint Louys Roy de France revient à Paris, & baſtit la ſainte Chapelle, 33. x. *S*a pieté 33. xiv. Tiercere 34. xvi. Son affection pour les Dominiquains & les Freres Mineurs, 35. xxiii. & 139. xiii. Lettre du Pape ſur la mort de ſon aiſné, 90. xxiv. Refuſe de juger des dogmes de la Foy, 136. i. Sa harangue à ſes enfans avant ſon embarquement, 136. iii. Son voyage en Affrique, ſes conqueſtes. Sa mort, 137. iv. Inſtruction à ſon aîſné, 138. viii. Capitulation de Tunis. Retour de l'Armée, 139. xii. Ses miracles des ecroüelles, ſon portrait, 340. xv. Information pour le canonizer 321. xiv. Egliſe, miracles, 348. xii.
Fr. Loup Compagnon de ſaint François meurt, 286. xiii.
Le B. Fr. Luc Belludin meurt, 134. vi.

M

*F*Rere Marchiſin de Rheggio auteur du *Marmotrectum*. 348. xi.
La Bienheureuſe Sœur Marguerite Colomne, 234. v.
La B. Marguerite de Cortone Tiercere ſa converſion, ſa vie, 188. xv. Suite de ſa vie, ſa mort, 325. xvi.
Martyrs par Enzelin, 46. xviii. A Saphet, 120. vii. A Antioche, 128. iii. en Aſie, en Armenie, en Grece, en Lombardie, 234. ii. Dans Arzenga, & en Egypte, 258. xxi. Des premiers de Maroc, 294. 76.
Le B. Fr. Mathieu de Foligni, 59. xli.
Le B. Fr. Maſſé diſciple de ſaint François, 215. vi.
Freres Mineurs ne doivent accepter des Prelatures Eccleſtaſtiques ſans permiſſion, 18. xxvii. & 70. xli. & 337. lxiv. Anglois refuſent du drap que le Roy avoit extorqué des Marchands, 18. xxx. Defenſe de paſſer aux Dominiquains, 43. viii. Union avec les Dominiquains recommandée, 44. ix. Loüés, 57. xxxii. & 66. xv. Deffendus, 58. xxxvi. & 61. liv. & 66. xv. & 261. xliv. Ne doivent eſtre receus dans les autres Ordres, 70. 38. & 71. xliii. & 93. xlii. & 99. xxiv. & 261. xxxix. Pouvoir à quelques Miſſionnaires de donner la Tonſure & l'Acolythe, 72. i. Accuſez & deffendus, 81. xii. Aveuglé pour avoir changé d'Ordre. 97. x. Envoyez à Conſtantinople, 156. iii. & 164. vi. & 182. i. En Tartarie, 193. iii. & 316. ii. Pluſieurs illuſtres en vertu l'an 1280. en divers lieux, 252. xxv. & 277. xii. & 348. xi. Illuſtres en naiſſance en Toſcane, 318. xi.
Monaſteres de Religieuſes, de leur entrée, 176. xxiv.

Digitized by Google

Monasteres de Sainte Claire.

ALlariz, 282. xxxvii.
Alexandrie, 273. lxiii.
Almasan, 29. xlii.
S. Ange du Pape, 82. xvii. & 302. xxiv.
Assise, 88. xvi.
Aste, 71. xlvii. & 261. xlv.
Augubio, 61. lix. & 282. xxxvii.
Avignon, 282. xx.
Barcelone, 79. xxxiv.
Basle, 184. xviii.
Beaulieu, 302. xxv.
Belitri, 293. lxviii.
Beziers, 218. xxv.
Bologne, 19. xxxvii.
Bourdeaux, 94. xliii. & 282. xxxvii.
Bourg de Cortone, 83. xxix.
Bourg de Florence, 40. xliv.
Brenne, 83. xxxi.
Breslau, 41. xlviii.
Bruges, 273. lxii.
Burgos, 292. lxviii.
Camberone, 282. xxxix.
Camerino, 302. xxiv.
Cannario, 292. lxviii.
Canigriza, 345. xx.
Caors, 47. xxii.
Carcassonne, 282. xxxvii.
Casis, 20. xlii.
Castillon, 127. xx.
Cite-neufve, 292. lxviii.
Ciudad-Rodriguez, 83. xvii.
Clavaro, 78. xxxii.
Colazzo, 61. lvii.
Collazone, 295. lxxxii.
Colonges, 260. xxxiv.
Compostelle, 273. lx.
Condom, 115. xv. & 292. lxviii.
Constance, 48. xxvi. & 71. xlvi.
Coste Granaroli, 282. xxxviii.
Cosenza, 295. lxxxii.
Elpide, 292. lxviii.
Escoli, 61. lvi. & 78. xxxi.
Estoile. 273. lxii.
Faenza, 48. xxvi. & 292. lxviii.
Falaise, 71. v.
Fano, 48. xxvii.
Feltre, 292. lxviii.
Ferme, ibid.
Ferrare, 70. xxxv.
Flein, 305. xiii.
Florence, 96. iv.
Foligni, 48. xxvii. & 203. lv. & 282. xxxv.
Galleto, 292. lxviii.
Gardie, ibid.
Garde des Vierges, 274. lxiv.
Galtaiola, 78. xxix.
Guiche, 192. xxxiv. & 282. xxxv.
Halsbach, 233. xiv.
Himorede, 282. xxxix.
Hispelle, 71. xlv.
De l'humilité lez-Paris, 83. xxxi. & 93. xxxix. & 111. xx.
Imola, 48. xxvi.
Irleto, 94. xlvii.
Lavania, 40. xlii.
Laurier, 82. xviii.
Logano, 94. xliv.
Londres 302. xxvi. & 315. xviii. & 321. xxv. & 346. xxxii.
Longue-Marche, 78. xxx.
Lozuli, 71. xlviii.
Luxembourg, 70. xxxvi. & 115. xviii.
Mabilone, 292. lxviii.
Majorque, 60. l.
S. Marie du Saule, 282. xxxvii.
S. Marie & S. Barthelemy, 83. xxxii.

Digitized by Google

Massa, 71. l. & 78. xxxii.
Medina del Campo, 60. xlix.
Mets, 77. xxiii.
Montgrenier, 82. xviii.
Mont de Marsan, 92. xxxiv. & 150. lxvii. & 295. lxxxii.
Montpellier, 13. lii. & 292. lxviii.
Mont-saint, 239. xxvi.
Munich, 239. xxviii.
Narbonne, 93. xxxv.
Neufchastel, 246. x.
Neufchastel, 337. lxi.
Nicosie, 292. lxviii.
Nogent-Hertand, 348. xvi.
Nuremberg, 202. l.
Orduna, 320. xix.
Oleastreto, 83. xxviii.
Paris, 150. lxix. & 260. xxv. & 295. lxxxii.
Pavie, 273. lxii.
Perouse, 40. xxxix.
Petrioli, 273. lxviii.
Phullingen, 40. xlii.
Pise, 71. xlix.
Port, 77. xxiv.
Dupré, 292. lxviii.
Presagnolo, ibid.
Provins, 116. xix.
Ptolemaïde, 283. ii.
Rapariegos, 150. lxviii.
Recanati, 282. xxxvii.
Rheims, 30. xlvi. & 41. xlvi. & 48. xxvi.
Ripe-Transone, 40. xlii.
Rodio, 83. xxx.
Rochild, 292. lxviii.
Rotendal, 94. xlv.
Sanderch, 247. vi.
Salerne, 321. xxvi.
Santaren, 82. xx.
Seffligen, 77. xxv.
Segovie, 292. lxviii.
Sergna, 230. xxx.
Seville, 305. xii.
S. Silvestre du Chef, 243. xviii. & 346. xxiii.
Spolete, 19. xxxix.
Stokholm, 271. li.
Susesez, 292. lxviii.
Terni, 29. xlv.
Todi, 239. xxvi.
Tolose, 41. xlv.
Toro, 47. xxiv.
Tortone, 282. xxxvii.
Toulon, 273. lxii.
Tresden, 292. lxviii.
Val-d'or, 280. xxx.
Valladolid, 13. li.
Val S. Lambert, 282. xxxix.
Ubeta, 282. xxxiv.
Verdun, 305. xi.
Victoria, 273. lxi.
Virencel, 292. lxviii.
Vvaterbech, 315. xviii. & 321. xxv.
Vverchin, 246. ix.
Ypres, 348. xvi.
Zara, 93. xl. & 292. lxviii.
Zavicost, 77. xxvi.
Mont-Alverne Honnoré, 43. vii. *Recommandé*, 54. xxi.

N

FRere Nicola de Lyra, 286. xiv.
Fr. Nicolas d'Orbita, 81. xix.
Novice de qui les Anges ramassent les larmes 67. xvii. Autres retenus par des miracles, 98. xiii. & 117. iv.

O

OBeïssans servis miraculeusement par les Demons, 220. ix.
Ordre de saint François. Disputes sur sa pauvreté, 176. ii. Son éloge par Nicolas III. 205. vii. Embrassé par des Benedictins, des Augustins & des Chartreux, 210. xxx.
Ordres de S. Dominique & de S. François leur difference selon Clement IV. 119. iii. Leurs Generaux travaillent à establir leur amitié, 197. xxi.

Digitized by Google

P

PApes Innocent IV. revient de Lion en Italie. Conſacre les Egliſes de S. Dominique & de S. François à Bologne, 1. ii. Travaille à ſoûtenir l'Empereur Guillaume contre Manfroy, 7. xxvii. Meurt. Sa facherie contre les Dominiquains & les Freres Mineurs, 30. i. Inſtitue les meſmes Inqüiſiteurs en Italie. Il avoit toûjours avecque luy ſix Freres Mineurs 32 vii.

Alexandre IV. éleu, 32. x. conſerve la charge de Protecteur, 41. i. Sa mort, ſon éloge, ſon anniverſaire, 95. ii.

Urbain IV. éleu. Ses qualitez, 95. iii. Sa lettre à l'Empereur Paleologue, 107. ii. Sa mort. Son éloge, 113. vii.

Clement IV. éleu, 116. i. Privileges, & Declarations, 119. xvii. Reponſe à Paleologue, 124. ii. Sa mort. Son éloge, 129. ix.

Gregoire X. éleu, 150. i. Ses ſoins 156. i. Bulle ſur l'élection des Papes, 170. ix. Sa mort, 181. i.

Innocent V. ſa creation. Sa mort, 181. ii.

Adrien V. ſon élection ſa mort, 182. iii.

Jean XX. ſon élection, 182. iv. Sa mort, 182. v.

Fr. Vidame de Plaiſance, 182. v.

Nicolas III. éleu, 185. ii. obtient de l'Empereur la confirmation du temporel, 194. v. Traite la paix entre la France & la Caſtille pour les Princes Aragonois, 194. vii. Sa tendreſſe pour l'Ordre, ſa declaration ſur la Regle, 206. xii. Sa mort, 215. viii.

Martin IV. éleu, 218. i. Meurt avec l'habit de Fr. Mineur, 240. i. Tranſlation de ſon corps qui ſe trouve entier empeſchée, 144. ii.

Honoré IV. éleu, 240. ii. Sa mort. Son éloge, 246. i.

Nicolas IV. éleu. Reçoit les Tartares, 253. i. Son zele pour l'Egliſe. Affaires de Sicile, 256. xi. Son zele pour la Foy, 275. iii. pour la Terre-ſainte & autres, 284. iii. Pour Rome, 286. xi. Sa mort, ſes qualitez, 297. iii.

Celeſtin V. ſon hiſtoire, 306. i.

Boniface VIII. éleu, 307. ix. Ses Bulles pour l'Ordre 315. xvii. Explication, pour les ſepultures, 345. xviii.

La B. Sœur Pacifique meurt, 77. lxx.

Pain de l'aumoſne delicieux, 117. vi.

Penitenciers Apoſtoliques, Fr. Jean de Limoges, 13. liii. Fr. Vvalaſco, 30. xlv. Fr. Ruffin, 43. xiv.

Le B. Frere Philippe d'Arezzo, 215. vi.

Fr. Philippe en Auvergne. Mort terrible d'un Uſurier, 37. xxvi.

Fr. Philippe le Long, 86. vii.

Le B. Fr. Philipin. Caſtillan, 276. x.

Fr. Pierre en Brabant, 37. xxvi.

Fr. Pierre Jean Olive condamné a brûler ſes écrits. Ses qualités, 197. xxiii. Accuſé, 223. ii. Ses écrits cenſurez. Il s'excuſe, 230. i. Examiné de nouveau, 241. v. Ses Diſciples font des troubles, 276. ix. Sa Doctrine, ſes diſciples 299. xiv. Sa mort. Sa declaration ſur ſa doctrine, 328. xxvii. Sa confeſſion de foy, 329. xxxiv. Pourſuivi aprés ſa mort, 329. xxxv. Examen de ce qu'on luy objecte, 330. xxxvii.

Pierre Infant d'Aragon fait vœu de prendre l'habit de Frere Mineur, 279. xxiii. Fr. Pierre de Macerata. & ſes Compagnons en Armenie, 275. vii.

Frere Pierre le Peigneur ſa vie, 267, xxxix.

Frere Pierre maiſtre de ſaint Thomas, 146. xliv.

Fr. Pierre de l'Eſtoile, 148. lii.

Fr. Ponce Carbonelli, 349. xxxvi.

Digitized by Google

Predicateurs leur institution, 222. xix.
Priere fervente, 304. vii.
Privileges des Freres Mineurs de ne pouvoir pas estre citez, 19. xxxix. Remis par Alexandre quatriéme, 41. xlix. Confirmés, 44. xii. renouvellez, estendus, 47. xxv. Pour recevoir les legats indeterminez, 70. xlii. *Mare Magnum* d'Alexandre quatriéme, 77. xxvii. Pour confesser, 82. xxii. Soûtenus, 83. xxvi. Confirmez, 99. xxiv. & 106. xxv. & 119. xvii. Deffense de les interpreter, 132. xxii. Confirmez par Gregoire X. 176. xxiv. & 246. xi. D'exemption, 260. xxxvi. Conservateur l'Evesque d'Arezzo, 321. xxiv.
Provinces, leur erection depend du Pape, 260. xxxviii.
Purgatoire rigoureux, 232. x.

R

FRere Ramire de Perouse, 97. viii. Raymond Lulle. Sa conversion, 179. ix. Ses visions. Son estude, 180. xi. Enseigne son art. Va à Tunis, d'où il est chassé, 246. ii. Enseigne, 279. xviii. Suite de son zele, 303. iii. & 315. iv.
Fr. Raynier Confesseur de saint François, 128. iv.
Regle de saint François exposition d'Innocent IV. Non admise, 50. vii. Celle d'Alexandre IV. 70. xxxix. Celle de Nicolas III. soûtenuë, 266. xxi. ses relachemens, 266. xxii.
Regularité recompensée, 106. xxx.
Religion, son bonheur, 232. ix.
Religeuses de sainte Claire. Freres Mineurs déchargez de leur conduite, 26. xxvii. Remises sous un Cardinal Protecteur particulier. Puis sous celuy de l'Ordre, & enfin au General, 110. xiv. Saint Bonaventure leur donne des Confesseurs sans obligation, 112. iii. Urbanistes establies, 113. iv. Ne sont compriſes dans le Decret du Concile de Lyon qui abolit les nouveaux ordres, 203. liv. Se coupent le nés, 288. ii. Exemption des Decimes, 321. xxvii. Remises sous l'Ordre, 337. lxiii. Communiquent aux privileges des Freres Mineurs, 346. xxxiii.
Frere Richard de *Media-Villa*, 199. xxix.
Frere Robert Turneham Docteur celebre, 216. xi.
Frere Robert Maleteste, 301. xxii.
Frere Roger Baccon ses qualitez, 121. xii. Condamné, 197. xxi. Sa mort, 237. xv.
Frere Roger en Provence, 249. xiv.
La B. Sœur Rose de Viterbe Tiercere, information pour sa canonization. Ses vertus. Ses miracles, 14. vii. Preche. Convertit un Heretique. Moqueur puni, 15. xiii. Refusée à sainte Claire. S'y fait transporter aprés sa mort. Son corps entier, 16. xvi. Sa canonization poursuivie. Ses miracles, 16. xviii.
Frere Rostagne Tiercere, 225. xii.
Le B. Frere Ruffin disciple de saint François. Vision avant sa mort, 140. xix. Preche tout nu, 141. xx. Pouvoir sur les Demons, 142. xxv.

S

LA B. Sœur Salomée. Sa jeunesse. Son mariage. Sa Modestie, 35. xx. Veufve Religieuse, 36. xxiv. Sa mort. Ses miracles, 128 v.
Sancius Roy de Castille enterré avecque l'habit de Frere Mineur, 312. vi.

Digitized by Google

Frere Segrien, 81. xiv.
Frere Senſus. Ses larmes. Ses extaſes. Son humilité, inſtruction ſur la vaine gloire, 144. xxxi.
Sicile ſes affaires pour les François, 316. i.
La Sorbone maltraite les Dominiquains, & les Freres Mineurs, 7. xxviii. & 42. ii. Suite, 55. xxii. & 56. xxvii. & 58. xxxv. & 62. i. & 79. iii. Cette querelle terminée, 84. iii.
Frere Strabon de Bayonne diſpute avec Guillaume de ſaint Amour, 58. xxxi.
Superieurs de l'Ordre. Pouvoir d'abſoudre les Novices, 19. xxxviii. De rappeller les Religieux, 60. li. D'abſoudre, 61. liii. Sur les Apoſtats, 82. xxiv.

T

TArtares au Concile de Lyon, 169. vi. Leur depart, 176. i. Convertis, 254. ii. & 262. ii. Argon Roy & autres Chreſtiens, 284. iv. Miſſion, 316. ii.
Tentations, ſurmontées. Un qui ſe vouloit eſtouffer, 26. xxix. Deshonnete, 26. xxx. Apoſtat. Tiede, 27. xxxii. Tanté Victorieux, 28. xxxiv. Novice enſeigné par Jeſus-Chriſt, 28. xxxv. Du precipice, 28. xxxvi. Illuſion decouverte. De la Foy, 28. xxxvii.
Tierceres exemptez d'aller à l'armée, 1. ii. Des charges, 48. xxvii. Offices au temps d'interdit, 116. xx. Floriſſans, 274. lxv. Deffendus, 296. lxxxiii. Privileges, 310. xxii. Chapelles, 316. xix. Sacremens, 321. xxvii.
Le B. Frere Torelle de Puppio, ſa vie, Sa mort, 223. iii.
Toſcane à d'excellens Religieux, 348. x.

V

FRere Ubertin de Caſal, ſes eſtudes, 347. viii.
Vicaire General éleu par avance en cas le General mourut, 240. iv. Cela deffendu, 261. xl.
Frere Vincent de Couventri, 63. vi.

Fin de la Table du ſecond Tome.

Digitized by Google

Fautes ſurvenües en l'Impreſſion du ſecond Tome.

Page	*Ligne*	*Faute*	*Correction.*
1	17	ſe	le
10	37	peint	peinte
25	36	Guillaume	Jean
31	14	qui ſe prevoyoient	qui prevoyoient
33	35	pour	par
40	20	Corignavo	Coſignano
44	26	conjureroient	conjuroient
74	27	au gout	du gout
143	12	dans le	dans ce
144	22	& eſtendues	& plus eſtendües
148	1	au	un
168	36	Metropolitain de	Metropolitain d'Andrinople & Pa-
232	14	cet	cette [triarche de
245	8	allegoieus	alleguoient
273	16	fait	faite
295	33	Page	Pape
319	19	celuy	celle
334	44	Begaius	Beguins.

FIN.

Digitized by Google

Fautes ſurvenües en l'impreſſion du premier Tome.

Page	*Ligne*	*Faute*	*Correction*
8	17	Feſte	Beſte
8	28	Calabrom	Calabroi
38	1	propoſition.	cette propoſition
42	9	qu'a pres la	qu'aprés les avoir exhortez à la
43	44	conceurent	conneurent
47	31	d'Agues	Jacques
48	15	il ne mit	il mit
48	23	priſes	appriſes
48	39	de grandes	de ſi grandes
50	22	Emus	Emaûs
53	3	toucher	le toucher
56	23	Biudio	Bivilio
53.	34	porter	rapporter
58	3	il luy	il le luy
59	33	Précher & attirer	précha & attira
59	36	lequel	leſquels
59	39	ſur tard	ſur le tard
64	31	Naturn	Nation
71	6	beccagna	Bevagna
79	31	Terdone	Tortone
109	17	ſa juſteſſe	ſon ajuſteſſe
391	19	coſte	Coſſé
406	38	il en tachoit	il tachoit
408	14	à ſuite	à ſa ſuite
413	18	n'eſtoit encore	n'eſtoit pas encore

FIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

EXTRAIT DV PRIVILEGE du Roy.

PAR Lettres Patentes du Roy, données à Fontainebleau le 13. Juin 1680. signées LE PETIT, & scellées du grand Sceau de cire jaune, il est permis au Pere SILVESTRE CASTET Recollet, de faire imprimer un Livre intitulé *Annales des Freres Mineurs*, composées en Latin par le Pere Luc VVADINGHES, qu'il a abbregées & traduites en François; & ce pour le temps & espace de dix années consecutives, à commencer du jour & date que chaque tome sera achevé d'imprimer; avec inhibitions & défenses à toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, de l'imprimer ou faire imprimer sans le consentement dudit Pere Castet, ou de ceux qui auront droit de luy, à peine de trois mil livres d'amende, comme il est plus amplement porté par lesdites Lettres.

Et ledit Pere Silvestre Castet a cedé & transporté ledit Privilege à Guillaume-Loüis Colomiez, & Jerôme Posuel, Imprimeurs & Libraires de Toulouse, suivant l'accord fait entr'eux.

Le premier & le second tome ont esté achevez d'imprimer pour la premiere fois le 16. de Juillet 1680.

Les Exemplaires ont esté fournis.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google